

HISTOIRE  
D'ANGLETERRE

II

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

*Inu. A. 9321*

1301

341845

# HISTOIRE D'ANGLETERRE

DEPUIS  
L'AVÈNEMENT DE JACQUES II

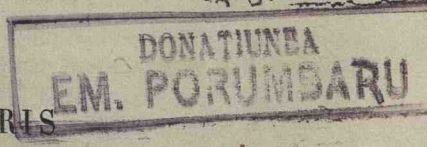
PAR  
LORD MACAULAY

TRADUIT DE L'ANGLAIS  
PAR LE VICOMTE JULES DE PEYRONNET

DEUXIÈME ÉDITION  
REVUE ET CORRIGÉE SUR LA DERNIÈRE ÉDITION DU TEXTE ANGLAIS

TOME DEUXIÈME

*131911*



PARIS  
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

1875

CONTROL 1953

1951

L  
RC 372/06

**B.C.U. Bucuresti**



**C31911**

# HISTOIRE D'ANGLETERRE

DEPUIS

## L'AVÈNEMENT DE JACQUES II

---

### CHAPITRE IV

La mort de Charles II surprit la nation. Ce prince, dont la constitution était naturellement robuste, ne paraissait pas avoir souffert des excès auxquels il s'était livré; toujours soigneux de sa santé, même dans le tourbillon de ses plaisirs, son genre de vie pouvait lui faire espérer une longue existence et une verte vieillesse. Indolent dans tout ce qui exigeait une certaine tension d'esprit, il était actif et persévérant dans les exercices du corps. Dans sa jeunesse, il avait été fameux au jeu de paume<sup>1</sup>, et, même au déclin de sa vie, c'était encore un marcheur infatigable; son pas naturel était si rapide, que les hommes de son intimité avaient peine à le suivre. Toujours matinal, il était rare qu'il ne passât pas trois ou quatre heures par jour en plein air; et on pouvait le voir, chaque matin, avant que la rosée fût séchée dans le parc de Saint-James, courir et jouer au milieu des arbres avec ses chiens épagneuls et donner du grain à

<sup>1</sup> « Pepys's Diary, » 28 déc. 1663 et 2 sept. 1667.

ses canards, occupation dont lui savait gré le peuple, qui aime toujours à voir ses princes agir sans façon <sup>1</sup>.

Mais vers la fin de 1684, une indisposition que l'on supposa être une légère attaque de goutte mit un terme à ses promenades. Dès lors il s'enferma la matinée dans son laboratoire, où il s'amusa à faire des expériences sur les propriétés du mercure. Son caractère se ressentit de ce manque d'exercice : il n'avait aucun motif d'inquiétude, son royaume était tranquille, il n'éprouvait aucun besoin pressant d'argent, sa puissance était à son apogée, et le parti qui lui avait été toujours opposé était soumis et anéanti ; néanmoins la gaieté, qui ne l'avait jamais abandonné dans la mauvaise fortune, s'évanouit durant cette période de prospérité. Une bagatelle suffisait pour rompre cet équilibre d'esprit, qui avait résisté aux revers, à l'exil et à la misère. Sa mauvaise humeur se trahissait par des gestes et par des mots qu'on n'eût pas dû attendre d'un homme si distingué par sa politesse et sa bonne humeur. Toutefois on ne supposait pas encore que sa santé fût sérieusement altérée <sup>2</sup>.

Whitehall avait rarement présenté un aspect tout à la fois aussi gai et aussi scandaleux qu'un certain dimanche soir, le 1<sup>er</sup> février 1685 <sup>3</sup>. Quelques personnages graves qui s'y étaient rendus, selon l'usage, pour présenter leurs hommages au souverain, et qui s'attendaient à ce qu'en un pareil jour la cour aurait une tenue décente, furent frappés d'étonnement et d'horreur. La grande galerie du palais, admirable monument de la magnificence des Tudors, était encombrée de joueurs et de gens de plaisir. Le roi, entouré de trois femmes dont la beauté faisait l'orgueil de trois nations, comme leurs vices en faisaient la honte, bavardait et folâtrait avec elles. C'était Barbara Palmer, duchesse de Cleveland, qui conservait encore, quoique sur le retour, quelques restes de cette beauté superbe et volup-

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 606 ; — « Spectator, » n° 462 ; — « Lords' Journals, » 28 oct. 1678 ; et « Cibber's Apology. »

<sup>2</sup> Voyez : « Burnet, » I, 605, 606 ; — « Welwood, » 158 ; et « North's Life of Guildford, » 251.

<sup>3</sup> Je saisis cette occasion de faire observer que toutes les fois que je ne cite qu'une seule date, je suis le vieux style, qui était en usage en Angleterre au dix-septième siècle ; mais je compte toujours l'année à partir du 1<sup>er</sup> janvier.

tueuse qui, vingt ans auparavant, gagnait tous les cœurs ; c'était la duchesse de Portsmouth, dont les traits enfantins et doux respiraient la vivacité française ; enfin, Hortense Mancini, duchesse de Mazarin et nièce du grand cardinal, complétait ce groupe. Cette dernière avait quitté bien jeune l'Italie, sa patrie, pour venir à la cour, où son oncle était tout-puissant. Ses charmes personnels et le pouvoir du cardinal lui avaient bientôt attiré une foule d'adorateurs illustres, et Charles lui-même, pendant son exil, avait vainement recherché sa main. La nature et la fortune s'étaient plu à la combler de leurs dons ; son beau visage était animé des tons chauds du Midi, son intelligence était prompte, ses manières gracieuses, son rang élevé, sa fortune immense ; mais des passions ingouvernables avaient changé toutes ces qualités en vices. Ne pouvant tolérer les ennuis d'un mariage mal assorti, elle avait abandonné son mari et son immense fortune, et, après avoir scandalisé par ses aventures Rome et le Piémont, elle était venue se fixer en Angleterre. Sa maison était le rendez-vous favori des hommes d'esprit et de plaisir qui, en considération de ses sourires et de ses bons dîners, supportaient ses fréquents accès d'insolence et de mauvaise humeur. Rochester et Godolphin oublièrent souvent dans sa société les ennuis des affaires d'Etat ; Barillon et Saint-Évremond se consolèrent dans ses salons d'être exilés de Paris. Le savant Vossius, le spirituel Waller, passaient leur temps à la flatter et à l'amuser ; mais son esprit corrompu exigeait des stimulants plus actifs, qu'elle trouvait dans la galanterie, dans le jeu et dans l'usage des liqueurs fortes<sup>1</sup>. Pendant que Charles folâtrait ainsi avec ses trois sultanes, le page français de Hortense, jeune et beau garçon, dont la voix mélodieuse faisait les délices de Whitehall et lui attirait de nombreux présents de riches vêtements, de poneys et de guinées, roucoulait quelques vers amoureux<sup>2</sup> ; et, autour d'une grande table, couverte de

<sup>1</sup> Voyez : « Saint-Évremond, » *passim* ; — « Saint-Réal, Mémoires de la duchesse de Mazarin ; » — « Rochester's Farewell ; » et « Evelyn's Diary, » 6 sept. 1676 et 11 juin 1699.

<sup>2</sup> Voyez : « Evelyn's Diary, » 28 janv. 1684-5 ; et « Lettres de Saint-Évremond à Déry. »

monceaux d'or, une vingtaine de courtisans jouaient aux cartes <sup>1</sup>. Déjà le roi s'était plaint qu'il ne se sentait pas bien ; au souper, il n'eut pas d'appétit et la nuit il dormit mal ; cependant il se leva de bonne heure, le lendemain, selon son habitude.

Ce lendemain était attendu avec anxiété depuis quelques jours par les deux factions opposées du Conseil. La lutte entre Halifax et Rochester semblait approcher d'une crise décisive ; le premier, non content d'avoir expulsé son rival du conseil de la Trésorerie, se faisait fort de démasquer en lui une conduite tellement coupable et une si grande négligence des finances de l'État, que sa démission en serait la conséquence forcée. On se disait tout bas que probablement le lord-président coucherait le soir même à la Tour. Le roi avait promis d'étudier cette affaire, et le 2 février avait été fixé pour cela. Déjà même, l'ordre avait été donné à différents employés des finances d'être prêts avec leurs livres pour cette investigation <sup>2</sup>. Mais un changement de fortune approchait.

Charles était à peine sorti du lit, quand les assistants s'aperçurent que sa prononciation était indistincte et que sa pensée s'égarait. Plusieurs gentilshommes étaient réunis comme d'habitude pour assister à la toilette du roi. Il fit un effort pour leur adresser quelques paroles aimables, mais son apparence livide les surprit et les effraya ; bientôt sa figure devint noire, ses yeux tournèrent, il poussa un cri, chancela, et tomba dans les bras de Thomas, lord Bruce, fils aîné du comte d'Ailesbury. Un médecin attaché à son laboratoire de chimie se trouvait par hasard présent, mais il était sans lancette ; il put toutefois lui ouvrir une veine avec un canif. Le sang jaillit avec abondance, mais le roi resta sans connaissance.

On le plaça sur son lit, où pendant quelque temps la duchesse de Portsmouth lui prodigua tous les soins d'une épouse. L'alarme ayant été donnée, la reine et la duchesse d'York se précipitèrent

<sup>1</sup> « Evelyn's Diary, » 4 février 1684-5.

<sup>2</sup> Voyez : « Roger North's Life of Sir Dudley North, » 170 ; — « The true Patriot vindicated, or Justification of his Excellency, the E - of R - ; » et « Burnet, » I, 605. Les livres de la Trésorerie prouvent que Burnet était bien informé.



dans la chambre royale, et la maîtresse dut se retirer dans son appartement. Cet appartement avait été trois fois démoli et trois fois rebâti par son royal amant pour complaire à ses caprices. La garniture même de la cheminée était en argent massif, plusieurs tableaux de prix, appartenant de droit à la reine, avaient été transportés chez la favorite ; les buffets étaient couverts d'une riche argenterie ; des chefs-d'œuvre de l'art japonais ornaient les encoignures, et des tentures venues de Paris représentaient, avec un éclat que ne pouvaient imiter les tapisseries anglaises, des oiseaux au plumage éclatant, des paysages, des chasses, la magnifique terrasse de Saint-Germain, et les statues des fontaines de Versailles<sup>1</sup>. C'est au milieu de cette splendeur, achetée au prix de sa faute et de sa honte, que la malheureuse femme se laissa aller à l'excès d'une douleur qui, nous devons le dire à sa louange, n'était pas complètement égoïste.

On ferma les portes de Whitehall, qui d'habitude restaient toujours ouvertes ; cependant, comme les personnes connues étaient admises, les antichambres et les galeries furent bientôt encombrées, et même la chambre royale fut envahie par des pairs, des conseillers privés et des ministres étrangers. Tous les principaux médecins de Londres furent appelés ; et telle était alors l'animosité politique, qu'on trouva extraordinaire que quelques Whigs fussent du nombre<sup>2</sup>. Un seul catholique romain, d'une grande réputation, le docteur Thomas Short, était présent. On a conservé plusieurs de leurs ordonnances, dont une entre autres est signée par quatorze médecins. On fit au roi une saignée copieuse, on lui mit des fers chauds sur la tête, et on lui remplit la bouche d'un sel volatil, dégoûtant extrait de crânes humains. Enfin il reprit ses sens, mais il était évident que le danger était extrême.

La reine se fit remarquer pendant quelque temps par ses soins attentifs, et le duc d'York ne quittait pas le chevet de son frère. L'évêque-primat et quatre évêques étaient alors à Lon-

<sup>1</sup> « Evelyn's Diary, » 24 janv. 1681-2 et 4 oct. 1683.

<sup>2</sup> « Dugdale's Correspondance, »

dres ; ils demeurèrent toute la journée à Whitehall, et veillèrent, à tour de rôle, toute la nuit, dans la chambre du malade. La nouvelle de l'état du roi avait rempli la capitale de chagrin et d'effroi, car ses manières affables et son caractère facile lui avaient gagné l'affection d'une grande partie de la nation, et même ceux qui ne l'aimaient pas préféraient encore son inconséquente légèreté à la sévère et ardente bigoterie de son frère.

Le mardi matin 5 février, la Gazette de Londres annonça que Sa Majesté allait bien et que les médecins croyaient que tout danger était passé. En signe de réjouissance, on sonna les cloches dans toutes les églises et l'on prépara des feux de joie dans les rues ; mais dans la soirée on apprit que le roi avait eu une rechute et que les docteurs ne conservaient plus aucun espoir. L'esprit public en fut péniblement affecté. Toutefois, il n'y eut aucun indice de troubles. Le duc d'York, qui déjà avait pris sur lui de donner des ordres, s'assura de la tranquillité de la capitale, et prit des mesures pour être proclamé roi sans difficulté aussitôt après la mort de son frère.

Charles souffrait beaucoup et se plaignait de ressentir intérieurement un feu dévorant. Cependant il supportait la douleur avec un courage qu'on n'aurait pas cru compatible avec sa nature délicate et amollie. La vue de ses souffrances affecta la reine au point qu'elle se trouva mal et fut emportée, sans connaissance, dans sa chambre. Les prélats de service, qui dès le commencement avaient exhorté Sa Majesté à se préparer à la mort, crurent de leur devoir d'insister d'une manière plus pressante. William Sancroft, archevêque de Canterbury, prélat honnête et pieux, mais d'un esprit étroit, s'exprima avec une grande liberté : « Il est temps, dit-il, de parler franchement, car vous allez paraître, Sire, devant un juge qui ne respecte pas les personnes. » Le roi ne répondit pas.

Thomas Ken, évêque de Bath et de Wells, essaya de persuader à son tour. C'était un homme de talent, d'une sensibilité exquise et d'une vertu reconnue. Ses ouvrages théologiques sont oubliés depuis longtemps, mais ses Hymnes du matin et du soir se récitent encore tous les jours dans des milliers de familles. Par-

tisan zélé de la monarchie comme presque tous ses collègues, ce n'était cependant pas un courtisan. Avant d'être évêque, il avait maintenu l'honneur de sa robe en refusant, lorsque la cour était à Winchester, de permettre à Éléonore Gwynn de loger dans la maison qu'il occupait comme chanoine<sup>1</sup>. Le roi eut assez d'intelligence pour respecter ce noble courage; et de tous les prélats, Ken était celui qu'il aimait le plus. Le bon évêque cependant déploya en vain toute son éloquence. Son exhortation solennelle et pathétique émut et frappa tellement les assistants, que quelques-uns d'entre eux le crurent possédé de ce même esprit qui, jadis, par la bouche de Nathan et d'Élie, inspirait le repentir aux princes coupables. Charles seul ne fut point ému. Il ne s'opposa pas, il est vrai, à ce qu'on lût le service des agonisants; aux pressantes questions des prélats, il répondit qu'il se repentait du mal qu'il avait fait, et il se laissa donner l'absolution selon le rite de l'Église d'Angleterre. Mais quand on le pressa de déclarer qu'il mourait dans la communion de cette Église, il fit semblant de ne pas entendre, et rien ne put le déterminer à prendre l'eucharistie des mains des évêques. Ce fut inutilement qu'on mit le pain et le vin sur une table à côté de son lit; tantôt il disait qu'il n'était pas temps encore, tantôt qu'il se sentait trop faible.

Les uns attribuaient cette apathie à son mépris des choses divines; d'autres, à la stupeur qui souvent précède la mort. Mais il y avait dans le palais un petit nombre de personnes qui savaient la vérité. Charles n'avait jamais été un membre sincère de l'Église anglicane. Son esprit avait longtemps balancé entre le papisme et le *hobbisme*; quand il se trouvait en bonne santé et en bonne humeur, il était sceptique, mais dans ses moments sérieux il était catholique romain. Le duc d'York le savait bien, mais le soin de son propre intérêt l'occupait alors tout entier. Il avait ordonné la clôture de tous les ports d'exportation, et placé des détachements de troupes sur différents points de la Cité; il avait aussi fait apposer la signature du monarque mourant au bas d'un acte par lequel quelques impôts,

<sup>1</sup> « Hawkin's Life of Ken, » 1713.

qui cessaient avec sa vie, étaient de nouveau afferchés pour l'espace de trois ans. Ces soins absorbaient tellement l'esprit de Jacques que malgré son zèle habituellement indiscret et inopportun, et son ardent prosélytisme en faveur de son Église, l'idée ne lui vint pas que son frère allait mourir sans les derniers sacrements. Cette négligence paraîtra d'autant plus extraordinaire que la duchesse d'York, à l'instigation de la reine, avait, le jour même où le roi tomba malade, suggéré la convenance qu'il y aurait à se procurer les secours de la religion. Charles ne reçut ces secours que grâce à une intervention bien différente de celle d'une épouse ou d'une belle-sœur. La duchesse de Portsmouth, au milieu de la frivolité et des vices de son existence, n'avait perdu ni tout sentiment religieux ni cette sensibilité qui fait la gloire de son sexe. L'ambassadeur de France, Barillon, étant venu au palais s'informer de la santé du roi, fit à la duchesse une visite, et la trouva plongée dans le chagrin. Elle le prit à part et lui parla à cœur ouvert. « J'ai, lui dit-elle, quelque chose de très-important à vous dire, qui, si on le savait, mettrait ma tête en danger : le roi est catholique au fond du cœur, et il va mourir sans s'être réconcilié avec l'Église ; sa chambre est envahie par le clergé protestant, et je ne peux y entrer sans scandale ; le duc d'York ne pense qu'à lui : il faut lui parler ; dites-lui qu'il y a là une âme en péril. Il est le maître maintenant, il peut faire sortir tout ce monde de la chambre du roi. Allez vite, ou il sera trop tard. »

Barillon courut à la chambre royale, prit le duc à part et lui transmit le message de la favorite. Jacques eut un remords de conscience ; et, se réveillant comme d'un sommeil, il s'écria que rien ne pourrait l'empêcher de remplir un devoir sacré qui n'avait été que trop longtemps négligé. Après avoir discuté et rejeté plusieurs projets, le duc fit enfin éloigner la foule, s'approcha du lit de son frère, se baissa et lui dit à voix basse quelques mots que personne ne put entendre, mais que l'on supposa être relatifs à quelque affaire d'État. Charles répondit à haute voix : « Oui, oui ! de tout mon cœur ! » Nul ne soupçonna, excepté Barillon, que le roi exprimait ainsi son désir de rentrer dans le giron de l'Église de Rome.

« Amènerai-je un prêtre? » dit le duc. — « Oh! oui, mon frère, répondit le mourant, amenez-le pour l'amour de Dieu, et ne perdez pas de temps. Mais non; cela pourrait vous nuire. » — « Quand cela devrait me coûter la vie, répondit le duc, je vous en amènerai un. »

Cependant trouver un prêtre à l'instant même et pour un tel dessein n'était pas chose facile; car, d'après la loi, toute personne qui admettait un prosélyte dans le sein de l'Église romaine se rendait coupable d'un crime capital. Le comte de Castel Melhor, noble portugais que des troubles politiques avaient forcé à quitter sa patrie et qui avait reçu l'hospitalité à la cour d'Angleterre, se chargea de procurer un confesseur. Il s'adressa à quelques-uns de ses compatriotes attachés à la maison de la reine, mais aucun des chapelains ne savait assez bien l'anglais ou le français pour confesser le roi. Le duc d'York et Barillon allaient en demander un au ministre de Venise, quand ils apprirent qu'un moine bénédictin, nommé John Huddleston, était à Whitehall. Ce moine avait, au risque de sa vie, sauvé celle du roi, après la bataille de Worcester; pour ce fait il jouissait depuis la Restauration de grands privilèges, et fut excepté *nominativement* dans toutes les proclamations les plus sévères publiées contre les prêtres catholiques, à l'époque où la folie des faux témoins rendait la nation furieuse<sup>1</sup>. Il n'hésita pas à exposer une seconde fois sa vie pour son prince. Mais il restait encore une difficulté: cet honnête moine était si ignorant qu'il ne savait pas ce qu'il devait dire au roi dans une occasion si solennelle. Cependant le comte de Castel Melhor et un ecclésiastique portugais lui firent la leçon; et, la leçon faite, Chifinch, domestique de confiance, l'introduisit par l'escalier dérobé, qui, si nous en croyons la chronique scandaleuse de cette époque, servit plus d'une fois à l'introduction de personnages d'un caractère tout différent. Alors le duc d'York commanda, au nom du roi, à tous ceux qui étaient présents de quitter la

<sup>1</sup> Voyez la Gazette de Londres en date du 21 nov. 1678. Barillon et Burnet disent que le moine Huddleston fut excepté dans tous les actes du Parlement contre les prêtres catholiques; mais c'est une erreur.

chambre royale ; il n'y eut d'exception que pour Louis Duras, comte de Feversham, et John Granville, comte de Bath. Ces deux seigneurs étaient protestants, mais Jacques comptait sur leur discrétion. Feversham, Français d'origine, et neveu du grand Turenne, occupait un rang élevé dans l'armée anglaise, et de plus il était chambellan de la reine ; Bath était premier gentilhomme de la chambre du roi.

Tout le monde, même les médecins, obéit aux ordres de Jacques. La porte dérobée s'ouvrit et le père Huddleston entra : un manteau recouvrait ses vêtements sacerdotaux, et sa tonsure était cachée sous une ample perruque. « Mon frère, dit le duc, « ce brave homme vous a jadis sauvé la vie ; il vient aujourd'hui « sauver votre âme. » Charles répondit d'une voix faible : « Qu'il « soit le bienvenu ! » Huddleston s'acquitta de son rôle mieux qu'on ne devait l'espérer ; il s'agenouilla auprès du lit, confessa le roi, prononça l'absolution et lui administra l'extrême-onction. Ayant demandé au mourant s'il désirait recevoir le viatique, « Sans doute, répondit Charles, si je n'en suis pas indigne. » On apporta la sainte hostie ; le roi fit de pénibles efforts pour se lever et s'agenouiller devant elle ; mais le prêtre lui dit de rester couché, l'assurant que Dieu accepterait l'humiliation de l'âme, sans demander l'humiliation du corps. Charles éprouva tant de difficultés à avaler l'hostie, qu'on fut obligé d'ouvrir la porte et de demander un verre d'eau. La cérémonie terminée, le moine plaça un crucifix en face du pénitent, lui recommanda de songer aux souffrances du Rédempteur, et sortit. Cette cérémonie avait employé trois quarts d'heure, et pendant ce temps les courtisans qui remplissaient la pièce voisine se communiquaient leurs soupçons par des signes et des chuchotements. Enfin la porte fut ouverte de nouveau, et la foule se précipita dans la chambre mortuaire.

La soirée était avancée. Ce qui venait de se passer paraissait avoir soulagé le roi. On lui amena ses enfants naturels : les duc de Grafton, de Southampton et de Northumberland, fils de la duchesse de Cleveland ; le duc de Saint-Albans, fils d'Éléonore Gwynn ; et le duc de Richmond, fils de la duchesse de Portsmouth. Charles les bénit tous, et parla avec une tendresse

toute particulière au duc de Richmond. Mais il manquait un membre à cette réunion de famille ; son fils aîné, celui qu'il chérissait le plus, errait exilé sur la terre étrangère : le roi ne prononça pas une seule fois son nom.

Pendant la nuit, Charles recommanda instamment aux soins de son frère la duchesse de Portsmouth et son fils. « Et je vous en prie, ajouta-t-il avec bonté, ne laissez pas mourir de faim cette pauvre Nelly. » La reine chargea Halifax d'excuser son absence ; elle était trop émue, disait-elle, pour rester où elle aurait dû être, auprès du lit du malade ; elle implorait son pardon pour les offenses qu'elle avait pu involontairement commettre envers lui. « Elle réclame mon pardon, la pauvre femme ! murmura le roi ; c'est moi qui demande le sien, et de tout mon cœur. »

Lorsque, le lendemain, le jour pénétra dans l'appartement, Charles demanda qu'on ouvrit les rideaux pour voir encore une fois la lumière. Il remarqua que c'était le moment de remonter une pendule placée près de son lit. On se rappela dans la suite ces petits détails, qui prouvent qu'il jouissait de ses facultés quand il s'était déclaré catholique romain. Il fit ses excuses à ceux qui l'avaient entouré toute la nuit, pour le dérangement qu'il leur avait occasionné. Il avait mis, disait-il, un temps incroyable à mourir ; mais il espérait bien qu'on le lui pardonnerait. Ce fut là la dernière lueur de cette exquise urbanité dont le charme avait si souvent suffi pour apaiser le ressentiment d'une nation justement offensée. Peu de temps après, il perdit l'usage de la parole, et, avant dix heures, il avait perdu connaissance. A l'heure du service du matin, la foule se porta aux églises, et l'orsqu'on y lut la prière pour le roi, des sanglots et des cris de douleur montrèrent combien le peuple le regrettait. A midi, le vendredi 6 février, il rendit le dernier soupir<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez : « Clarke's Life of James the Second, » I, 746, Orig. Mem. ; — « Barillon Despatches, » du 8-18 fév. 1685 ; — « Citter's Despatches, » des 3-15 et 6-16 fév. ; — « Huddleston's Narrative ; » — « Letter of Philip, second Earl of Chesterfield, » 277 ; — « Sir H. Ellis's original Letters, » first series, III, 335 ; second series, IV, 74 ; — « Chaillot MS ; » — « Burnet, » I, 606 ; — « Evelyn's Diary, » 4 fév. 1684-5 ; — « Welwood's Memoirs, » 140 ; — « North's Life of Guildford, » 252 ; —

A cette époque, les classes populaires dans toute l'Europe, et spécialement en Angleterre, avaient l'habitude de considérer la mort inattendue d'un prince, surtout quand celui-ci était populaire, comme l'œuvre ténébreuse de quelque assassin. C'est ainsi que Jacques I<sup>er</sup> avait été accusé d'avoir empoisonné le prince Henri, et que Charles I<sup>er</sup> fut, à son tour, soupçonné d'avoir empoisonné Jacques I<sup>er</sup>. C'est ainsi qu'à l'époque de la ré-

« Examen, » 648; — « Hawkin's Life of Ken; » — « Dryden's Threnodia Augustalis; » et « Sir H. Halford's Essay on Deaths of Eminent Persons. » Voyez aussi un fragment de lettre que lord Bruce écrivit longtemps après qu'il fut devenu comte d'Ailesbury, et qui est imprimé dans le « European Magazine » du mois d'avril 1795, Ailesbury appelle Burnet un imposteur. Cependant, pour tout lecteur intelligent et impartial, son récit et celui de Burnet ne se contredisent pas. J'ai trouvé au Musée Britannique et à la bibliothèque de l'Institut Royal une curieuse pancarte contenant le récit de la mort de Charles II; l'auteur était évidemment un catholique zélé, et paraît s'être renseigné à de bonnes sources. J'ai de fortes raisons de soupçonner qu'il avait été directement ou indirectement en rapport avec le duc d'York lui-même. Aucun des noms n'est donné en toutes lettres, mais les initiales sont intelligibles, excepté en un seul endroit où il est dit que le D. de Y. fut rappelé à son devoir par P. M. A. C. F. J'avoue qu'il m'a été impossible de trouver l'explication de ces cinq lettres.

Il semblerait qu'aucun détail historique ne devrait nous être mieux connu que les circonstances qui accompagnèrent la mort de Charles II. Nous avons plusieurs relations écrites par des hommes qui, pour ainsi dire, ne quittèrent pas la chambre mortuaire; nous en avons d'autres écrites par des personnes qui, sans avoir été témoins oculaires, eurent toute facilité pour avoir des renseignements. Cependant quiconque essaiera d'analyser cette masse de matériaux ne trouvera pas la tâche facile. Le duc d'York lui-même et sa femme n'étaient pas d'accord à ce sujet, lorsqu'ils en parlèrent aux religieuses de Chaillot. La reine dit qu'après que Charles eut reçu les derniers sacrements, les évêques protestants renouvelèrent leurs exhortations. Le duc dit qu'il n'en fut rien. « Positivement, vous me l'avez dit vous-même, dit la reine. — Il est impossible que je vous l'aie dit, répondit Jacques, car il n'y eut rien de semblable. »

Il est fort regrettable que sir Henry Halford se soit donné aussi peu de peine pour s'assurer des faits dont il s'établit le juge. Il paraît ignorer les récits de Jacques, de Barillon et du moine Huddleston.

Comme c'est la première fois que je cite la correspondance des ministres hollandais à la cour d'Angleterre, je dois dire que la série de leurs dépêches, depuis l'avènement de Jacques II jusqu'à sa fuite, sont une des parties les plus intéressantes de la collection Mackintosh. Je me suis procuré de La Haye les dépêches subséquentes jusqu'à l'établissement du gouvernement, en février 1689. Les archives hollandaises ont été très-peu explorées; elles abondent cependant en matériaux intéressants pour tout Anglais. Elles sont parfaitement classées et confiées aux soins d'hommes dont la politesse, la libéralité d'esprit et le zèle pour la littérature sont au-dessus de tout éloge. Je suis heureux de pouvoir consigner ici d'une manière toute spéciale l'expression de ma reconnaissance à MM. de Jonge et Van Zwanne.



publique, lorsque la princesse Élisabeth mourut à Carisbrook, on disait hautement que Cromwell avait été assez vil et assez barbare pour mêler des drogues nuisibles aux aliments d'une jeune princesse dont la vie ne lui portait pas ombrage<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, on attribuait la prompte décomposition du corps de Cromwell à un poison mortel mêlé à ses médicaments. La mort de Charles II ne pouvait manquer de soulever de semblables rumeurs. Le public, ayant d'ailleurs été inquiété par de fréquents récits de conspirations papistes, était enclin au soupçon, et de malheureuses circonstances pouvaient faire croire à des esprits ainsi disposés qu'en effet un crime avait été commis. Les quatorze docteurs que nous avons vus appelés en consultation étaient d'avis différents et se contredisaient eux-mêmes. Quelques-uns pensaient que le roi avait eu un attaque d'épilepsie, et qu'il fallait que son assoupissement eût son cours; la majorité déclara que c'était une apoplexie, et on le tortura quelque temps comme un prisonnier indien; enfin, on décida que c'était la fièvre, et on lui administra de fortes doses de quinquina. Un seul des docteurs protesta contre ce traitement, et dit à la reine que ses confrères étaient en train de tuer le roi. On ne pouvait guère attendre que mésintelligence et tergiversations de conseillers aussi nombreux; mais le vulgaire conclut assez naturellement de cette perplexité des chefs de la science que la maladie avait une origine extraordinaire. Il y a tout lieu de supposer qu'un horrible doute traversa l'esprit de Short, qui, quoique expert dans sa profession, était un homme timide et variable, dont le jugement devait être fort troublé, dans ce moment, par la crainte des odieux soupçons auxquels, comme le seul médecin catholique qui eût été appelé, il était plus spécialement exposé. Il n'est donc pas étonnant que d'extravagantes histoires fussent répétées et adoptées par le peuple. La langue du roi, disait-on, avait enflé au point d'être aussi grosse qu'une langue de bœuf; une masse de

<sup>1</sup> Clarendon mentionne cette calomnie avec le mépris qu'elle mérite: « Selon les charitables habitudes de l'époque à l'égard de Cromwell, beaucoup de personnes, dit-il, crurent au poison, quoiqu'il n'y en eût aucune apparence et qu'aucune preuve ne vint plus tard appuyer cette assertion. » Livre XIV.

poudre délétère avait été trouvée dans son cerveau ; il y avait des tâches bleuâtres sur sa poitrine ; on avait mis quelque chose dans sa tabatière ; on avait mis quelque chose dans son mets favori d'œufs à l'ambre gris ; la duchesse de Portsmouth l'avait empoisonné avec une tasse de chocolat ; la reine l'avait empoisonné avec des poires sèches. De telles histoires doivent être rapportées, car elles nous donnent la mesure de l'intelligence et de la moralité de la génération qui s'en repaissait avec avidité. Si, de nos jours, de semblables rumeurs ne s'accréditent plus, même lorsque le cours d'existences auxquelles sont attachés les plus grands intérêts est tranché par quelque coup subit, il faut sans doute l'attribuer en partie aux progrès des sciences chimiques et médicales, mais encore plus, on doit le croire, aux progrès que la nation a faits en bon sens, en justice et en humanité <sup>1</sup>.

Quand tout fut fini, Jacques quitta le lit de mort de son frère, et se retira dans son cabinet, où il demeura seul pendant un quart d'heure. Les conseillers privés étant tous assemblés dans le palais, le nouveau roi parut et vint prendre sa place à la table du Conseil. Il commença son règne, comme il était d'usage, par un discours où il exprima son regret de la perte qu'il venait de faire, et promit d'imiter la remarquable douceur qui avait distingué le règne qui venait de finir. Il savait bien, dit-il, qu'on l'avait accusé d'aimer le pouvoir arbitraire, et ce n'était pas la seule fausseté qu'on eût dite sur son compte : il était résolu à maintenir le gouvernement établi dans l'Église et dans l'État ; il connaissait le loyal dévouement de l'Église anglicane, et il aurait toujours à cœur de la soutenir et de la défendre ; il savait aussi que les lois du royaume, telles qu'elles étaient, lui suffiraient pour être un aussi grand roi qu'il pouvait le dé-

<sup>1</sup> Voyez : « Welwood, » 193 ; — « Burnet, » I, 609 ; — « Character of Charles the Second, » par Sheffield ; — « Life of Guildford, » par North, 222 ; — « Examen, » 648 ; — « Revolution Politics ; » et « Higgons on Burnet. » Ce que dit North de l'embarras et des tergiversations des médecins est confirmé dans la dépêche de Citters. J'ai été fort embarrassé par les étranges soupçons de Short. Un moment j'ai incliné à adopter les conclusions de North ; mais quoique j'attache peu de foi à l'opinion de Welwood et de Burnet, dans cette occasion, je ne puis rejeter le témoignage que donne à regret un homme aussi bien informé que Sheffield.

sirer; il n'abandonnerait aucun de ses droits, mais il respecterait ceux des autres; il avait déjà risqué sa vie pour la défense de son pays, il la risquerait encore pour soutenir ses justes libertés.

Ce discours n'était pas, comme ceux de notre temps en de semblables occasions, soigneusement préparé par les conseillers de la couronne; c'était l'expression improvisée des sentiments du nouveau roi dans un moment de grande émotion. Les membres du Conseil donnèrent des marques de leur approbation et de leur reconnaissance. Le lord-président Rochester exprima le désir de rendre publique la gracieuse déclaration de Sa Majesté, et le « Solicitor general » Heneage Finch se proposa comme secrétaire. C'était un protestant zélé, et, comme tel, il désirait naturellement qu'il restât une preuve permanente des gracieuses promesses qu'il venait d'entendre. « Ces promesses, dit-il, ont fait sur moi une telle impression que je pourrais les répéter mot pour mot. » Il eut bientôt terminé sa rédaction : Jacques la lut, l'approuva, et en ordonna la publication. Plus tard, le roi prétendit qu'il avait pris cette décision sans y avoir suffisamment songé; que les termes irréfléchis dont il s'était servi à l'égard de l'Église anglicane étaient trop forts, et que même Finch en avait augmenté la valeur avec une adresse qui n'avait pas été remarquée dans le moment<sup>1</sup>.

Fatigué par de longues veilles et de violentes émotions, le roi se retira pour prendre quelque repos. Les conseillers privés, après l'avoir respectueusement accompagné jusqu'à sa chambre à coucher, reprirent leurs sièges, et donnèrent les ordres pour la cérémonie de la proclamation. Les gardes prirent les armes, les hérauts parurent dans leur magnifique costume, et la cérémonie se passa sans obstacle. On mit en perce des tonneaux de vin dans les rues, et les passants étaient invités à boire à la santé du nouveau souverain. Mais quoiqu'il y eût de temps en temps quelques acclamations, le peuple n'était pas en humeur joyeuse. Bien des yeux étaient remplis de larmes, et

<sup>1</sup> Voyez : « London Gazette, » 9 fév. 1684-5; — « Life of James the Second, » par Clarke, II, 3; — « Barillon, » 9-19 fév.; et « Evelyn's Diary, » 6 fév. »

l'on remarqua qu'il n'y eut si pauvre servante à Londres qui ne trouvât moyen de se procurer quelque chiffon de crêpe noir en l'honneur du roi Charles <sup>1</sup>.

Les funérailles soulevèrent bien des critiques ; à vrai dire, elles eussent été à peine dignes d'un seigneur opulent. Les Tories se contentèrent de blâmer la parcimonie du nouveau roi ; les Whigs attaquèrent son manque d'affection fraternelle, et les fougueux Covenantaires d'Écosse déclarèrent d'un air de triomphe que les anciennes malédictions prononcées contre les mauvais princes s'étaient accomplies d'une manière signalée ; le tyran mort avait été enterré comme un âne <sup>2</sup> ! Quoi qu'il en soit, le début du règne de Jacques fut accueilli par la nation avec bienveillance. Le discours qu'il avait prononcé au Conseil fut publié, et produisit une impression très-favorable. C'était donc là, disait-on, le prince qu'une faction avait envoyé en exil et qu'elle avait voulu priver de ses droits légitimes, sous prétexte qu'il était ennemi de l'Église et des lois d'Angleterre ! Il avait triomphé, il était sur le trône ; et son premier acte était de déclarer qu'il défendrait cette Église, et qu'il respecterait les droits de son peuple. L'idée que tous les partis s'étaient formée de son caractère donnait surtout du poids à chaque mot qui sortait de sa bouche. Les Whigs le qualifiaient de prince arrogant, implacable, obstiné, et peu soucieux de l'opinion publique ; les Tories, tout en exaltant ses qualités royales, s'étaient souvent plaints de son manque d'adresse à se concilier la faveur publique ; et la satire elle-même ne l'avait jamais représenté comme un homme capable de simuler, dans l'intérêt de sa popularité, des sentiments qui ne fussent pas les siens, ou de promettre ce qu'il ne voulait pas tenir. Le dimanche qui suivit son avènement, son discours fut commenté dans toutes les chaires du royaume. « Nous avons maintenant pour notre Église, dit un « prédicateur royaliste, la parole d'un roi, et d'un roi qui n'a « jamais manqué à sa parole. » Cette expression heureuse se

<sup>1</sup> Voyez les auteurs cités dans la dernière note. Voyez aussi : « Examen, » 647 ; — « Burnet, » I, 620 ; et « Higgons on Burnet, »

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette, » 14 févr. 1684-5 ; — « Evelyn's Diary, » même date ; — « Burnet, » I, 610 ; et « The Hind let loose. »

répandit dans la ville et dans les campagnes, et devint le mot d'ordre du parti tory <sup>1</sup>.

Les grandes charges de l'État devenaient vacantes par la mort de Charles II, et il fallait que Jacques désignât ceux qui devaient les remplir. Parmi les membres du dernier cabinet, il y en avait peu qui dussent s'attendre à rester en faveur. Le secrétaire d'État, Sunderland, et le premier Lord de la Trésorerie, Godolphin, avaient soutenu le bill d'Exclusion. Halifax, garde du Sceau privé, avait, il est vrai, combattu ce bill avec une puissance de logique et d'éloquence sans égale, mais il était ennemi déclaré du papisme et du despotisme; il voyait avec effroi les progrès des armées françaises sur le continent, et l'influence de l'or français dans les conseils de l'Angleterre. Si on l'avait écouté, les lois auraient été strictement observées; on aurait usé de clémence à l'égard des Whigs vaincus; le Parlement aurait été convoqué à temps; à l'intérieur on aurait essayé de réconcilier les factions ennemies, et les principes de la Triple-Alliance auraient encore dirigé les affaires extérieures. Il était donc naturel que Jacques le détestât. Quant au Garde des sceaux, Guildford, il n'appartenait, à proprement parler, à aucun des partis qui divisaient la cour. On ne pouvait le ranger parmi les amis de la liberté, et cependant son respect pour la lettre de la loi était tel, qu'il ne pouvait devenir un instrument utile de despotisme; les Whigs exaltés le traitaient de « Balanceur, » et Jacques avait pour lui une aversion mêlée de mépris. Ormond, grand sénéchal du palais et vice-roi d'Irlande, était alors à Dublin. Il avait plus de droits que tout autre à la reconnaissance du nouveau monarque: il s'était bravement battu pour Charles I<sup>er</sup>; il avait partagé l'exil de Charles II, et depuis la Restauration, malgré bien des vexations, sa fidélité était restée inébranlable. Quoique disgracié sous l'administration de la Cabale, il ne s'était jamais jeté dans une opposition factieuse, et à l'époque des complots papistes et du bill d'Exclusion on l'avait toujours vu en tête des soutiens du trône. Parvenu à un âge avancé, il avait été éprouvé par le plus cruel des malheurs: il

<sup>1</sup> Voyez: « Burnet, » I, 628; et « L'Estrange, *Observer*, » 11 fév. 1684-5.



venait de conduire au tombeau celui qui aurait dû un jour lui fermer les yeux, son fils, le vaillant Ossory. Son âge vénérable, ses éminents services et ses malheurs domestiques faisaient de lui l'objet de l'intérêt général. Les Cavaliers le regardaient comme leur chef, non-seulement par l'âge, mais par le mérite, et les Whigs savaient bien que, quoique défenseur de la monarchie, il n'était partisan ni du despotisme ni du papisme. Toutefois, malgré la considération publique qui l'entourait, il ne devait s'attendre à aucune faveur de son nouveau maître. Jacques, en effet, avant son avènement, avait engagé son frère à faire un changement complet dans l'administration irlandaise; Charles y avait consenti, et il avait été convenu que, dans quelques mois, Rochester serait nommé Lord-lieutenant de ce royaume <sup>1</sup>.

Rochester était le seul membre du cabinet qui fût en grande faveur auprès du nouveau roi. On s'attendait donc à le voir placé immédiatement à la tête des affaires, et on croyait que tous les autres grands officiers de l'État seraient changés. Cette attente ne se réalisa qu'en partie. Rochester fut nommé premier Lord de la Trésorerie et devint ainsi premier ministre. On ne nomma ni Lord-grand-amiral ni Conseil de l'Amirauté. Jacques, qui aimait le détail des affaires maritimes et qui aurait pu faire un bon commis à l'arsenal de Chatham, se décida à être lui-même son ministre de la marine. Il plaça sous ses ordres, comme administrateur des affaires de cet important département, Samuel Pepys, dont la bibliothèque et le journal ont rendu le nom familier à la génération actuelle. Aucun des conseillers du dernier roi ne fut ouvertement disgracié. Sunderland employa tant d'adresse, fit agir tant de sollicitations, et de plus se trouvait en possession de tant de secrets, qu'on lui laissa les sceaux. On ne pouvait guère se passer de l'expérience, de la persévérance, de la taciturnité, que l'on trouvait dans l'obséquieux Godolphin, et comme il n'était plus nécessaire à la Trésorerie, on en fit un chambellan de la reine. Ce

<sup>1</sup> On trouvera dans la correspondance de Clarendon les lettres que s'écrivirent sur ce sujet Rochester et Ormond.

furent ces trois personnages que le roi consulta sur toutes les questions importantes. Quant à Halifax, Ormond et Guildford, il ne se détermina pas encore à les renvoyer, il se contenta seulement de les humilier et de les vexer.

Halifax fut prié de céder le Sceau privé et d'accepter en échange la présidence du Conseil; il se soumit avec une extrême répugnance, car, quoique le Lord-président eût toujours eu la préséance sur le Lord du Sceau privé, ce dernier emploi était bien plus important que la Présidence. Rochester, qui n'avait pas oublié la plaisanterie que l'on avait faite quelques mois auparavant, lorsqu'il était sorti de la Trésorerie, eut à son tour le plaisir de faire monter à coups de pied les degrés à son rival. Le Sceau privé fut donné à Henry, comte de Clarendon, frère aîné de Rochester.

Jacques ne cacha pas à Barillon l'aversion qu'il portait à Halifax : « Je le connais bien, dit-il, je ne peux pas me fier à lui; il n'aura jamais part à l'administration des affaires publiques. Quant à la situation que je lui ai donnée, elle ne servira qu'à montrer son peu d'influence. » Mais à Halifax il tenait un tout autre langage : « J'ai oublié tout le passé, lui disait le roi, excepté les services que vous m'avez rendus dans la discussion du bill d'Exclusion. » Cette phrase a souvent été citée pour prouver que Jacques n'était pas aussi vindicatif que ses ennemis voulaient bien le dire; elle prouve plutôt qu'il ne méritait pas les louanges que ses amis donnaient à sa sincérité<sup>1</sup>.

On informa poliment Ormond qu'on n'avait plus besoin de ses services en Irlande, et on l'invita à revenir à Whitehall pour y remplir les fonctions de Lord-sénéchal; il se soumit respectueusement à cet ordre, mais sans chercher à cacher combien il était blessé. La veille de son départ il donna dans l'hôpital de Kilmainham, qui venait d'être terminé, un magnifique banquet aux officiers de la garnison de Dublin. Après le dîner, remplissant une coupe jusqu'au bord, il se leva et demanda à

<sup>1</sup> Le changement de ministère est annoncé dans la Gazette de Londres du 19 fév. 1684-5. Voyez : « Burnet, » I, 621; et « Barillon, » 9-19 et 16-26 fév.; 19 fév.-1<sup>er</sup> mars.

ses convives s'il en avait laissé tomber une goutte : « Non, « messieurs, dit-il, quoi qu'en puissent dire les courtisans, je « ne suis pas encore tombé en enfance ; la main ne m'a pas « failli, et elle n'est pas plus ferme que mon cœur. A la santé « du roi Jacques ! » Tel fut l'adieu que fit Ormond à l'Irlande. Il laissa l'administration aux mains des Lords-juges, et se rendit à Londres, où il fut reçu avec des marques inusitées de respect public. Un grand nombre de personnages importants allèrent au-devant de lui jusque hors de la ville ; une longue suite d'équipages l'accompagna jusqu'à sa demeure, à Saint-James-Square, et la place resta longtemps couverte d'une multitude qui le saluait de ses acclamations <sup>1</sup>.

On laissa à Guildford la garde du Grand Sceau, mais on lui fit en même temps un indigne affront en lui adjoignant, pour fortifier l'administration, un légiste plus ferme et plus audacieux que lui. Le choix tomba sur sir George Jeffreys, qui était premier juge de la cour du « Banc du Roi, » et dont la perversité est restée proverbiale. Les deux grands partis anglais ont attaqué sa réputation avec un égal acharnement : les Whigs le regardaient comme leur ennemi le plus cruel, et les Tories trouvaient bon de rejeter sur lui tout l'odieux des crimes dont ils avaient souillé leur triomphe. Un examen impartial de sa conduite pourra bien prouver que quelques-uns des crimes affreux qui lui ont été attribués sont faux ou exagérés ; mais l'histoire calme et véridique ne pourra cependant diminuer que faiblement la masse d'infamie qui charge la mémoire de ce juge inique.

Jeffreys était un homme d'un esprit prompt et ferme, mais naturellement enclin à l'insolence et aux passions violentes. Dès sa plus tendre jeunesse il avait plaidé à la cour du « Old Bailey, » où le barreau a toujours joui d'une liberté de langage inconnue à Westminster Hall. Là, pendant plusieurs années, sa principale occupation consistait à interroger contradictoirement les scélérats les plus endurcis d'une grande capitale. Tous les

<sup>1</sup> Voyez : « Life of Ormond, » par Carte ; — « Secret Consults of the Romish party in Ireland, » 1690 ; et « Memoirs of Ireland, » 1716.



jours aux prises avec des prostituées et des voleurs, ses facultés s'étaient développées de telle sorte qu'il devint bientôt le plus terrible matamore de sa profession. Tout respect de soi-même, toute pitié pour les autres, tout sentiment des convenances s'effacèrent chez lui ; il acquit une supériorité sans égale dans la rhétorique grossière de la haine et du mépris. Dans les halles et dans les cabarets, personne n'aurait pu égaler son riche vocabulaire d'injures et de malédictions. Sa physionomie et sa voix ne furent jamais attrayantes ; mais il porta ces avantages naturels (car il les considérait ainsi) à un tel degré de perfection, que personne ne pouvait le voir ou l'entendre sans émotion pendant ses paroxysmes de colère. L'impudence et la férocité étaient empreintes sur son front, son œil enflammé fascinait la malheureuse victime qu'il regardait ; cependant son œil et son front étaient encore, dit-on, moins terribles que les lignes impitoyables de sa bouche, et, au dire d'un témoin qui l'entendit souvent, les hurlements de sa voix résonnaient comme le tonnerre du jugement dernier. Encore jeune il passa du barreau sur le siège de juge et il y apporta les mêmes dispositions. Il devint de bonne heure « *Common Sergeant* » et ensuite « *Recorder* » de Londres. Comme juge des sessions de la Cité, il montra les mêmes dispositions qui, plus tard, dans un poste plus élevé, lui acquirent une triste immortalité. On pouvait déjà remarquer en lui ce vice, le plus grand auquel la nature humaine soit sujette, qui consiste à se réjouir à la vue de la douleur. Un sentiment de plaisir diabolique perçait dans la manière dont il prononçait une condamnation contre des accusés. Leurs pleurs et leurs supplications semblaient le chatouiller voluptueusement. Il aimait à les frapper d'épouvante en s'étendant avec complaisance sur le détail des châtimens qu'ils allaient souffrir. Ainsi, quand il lui arrivait de condamner une malheureuse femme à être fouettée par la main du bourreau, il ajoutait : « Je vous recommande, bourreau, d'avoir un soin tout particulier de cette dame ; fouettez-la-moi vigoureusement, mon homme ! fouettez-la jusqu'à ce que le sang coule. « Nous voici à la Noël, il fait un peu froid pour que madame se déshabille, il faut lui réchauffer un peu soigneusement les

« épaules<sup>1</sup>. » Il ne fut pas moins facétieux quand il condamna le misérable Ludovic Muggleton, ce tailleur toujours ivre qui se croyait prophète. « Impudent coquin ! hurla Jeffreys, tu auras « une douce, douce, toute douce punition. » Une partie de cette douce punition était le pilori, où le malheureux fanatique fut à moitié tué à coup de morceaux de briques<sup>2</sup>.

A cette époque, la nature de Jeffreys s'était endurcie, au point d'atteindre cette trempe que les tyrans recherchent dans leurs plus vils instruments. Antérieurement c'était de la corporation de Londres qu'avait dépendu son avancement ; aussi se disait-il Tête ronde, et montrait-il un plaisir tout particulier à expliquer aux malheureux prêtres catholiques qu'il condamnait à être pendus, comme quoi la corde serait coupée avant qu'ils fussent morts, afin de leur permettre de voir, encore vivants, brûler leurs entrailles devant eux. Dès qu'il eut retiré de la Cité tout ce qu'il pouvait en espérer, il s'empressa de vendre à la cour son front d'airain et sa langue de vipère. Chiffinch, qui avait l'habitude de se faire l'infâme intermédiaire de toute espèce de marchés honteux, lui vint en aide. Chiffinch avait, dans sa vie, conduit bien des intrigues amoureuses et politiques ; mais certes il ne rendit jamais un pire service à son maître que lorsqu'il introduisit Jeffreys à Whitehall. Jacques, inflexible et vindicatif, fit bon accueil au renégat ; mais Charles, qu'on n'accusa jamais, malgré tous ses défauts, ni de cruauté ni d'insolence, eut toujours pour Jeffreys dédain et mépris. « Cet homme, disait le roi, n'a ni science, ni bon sens, ni manières, et il a plus d'impudence que dix filles publiques<sup>3</sup>. » Mais on avait besoin d'un homme qui n'eût aucun respect pour les lois et qui fût insensible à la honte ; aussi Jeffreys, à l'âge où un avocat s'estime heureux d'avoir à plaider une affaire importante, fut-il créé premier juge « du Banc-du-Roi. »

<sup>1</sup> « Christmas Sessions Paper » de 1678.

<sup>2</sup> « The Acts of the Witnesses of the Spirit, » part. V, chap. v. Dans cet ouvrage, Ludovic se venge à sa manière sur le « *Diable beuglant*, » comme il appelle Jeffreys, par une série d'imprécations qu'Ernulphus lui eût enviées. Le procès eut lieu en janvier 1677.

<sup>3</sup> Cette expression se trouve souvent dans plusieurs pamphlets du temps. Titus Oates la cite sans cesse. Voyez son *Εικων Βασιλική*.

Les ennemis de Jeffreys ne pouvaient cependant lui refuser quelques-unes des qualités qui font les grands magistrats. Si ses connaissances en législation n'étaient pas au-dessus de ce qu'il avait pu apprendre dans une pratique d'ordre inférieur, il possédait du moins une de ces heureuses intelligences qui, à travers un labyrinthe de sophismes et une masse de faits peu importants, vont droit à leur but. A la vérité, il s'en servait rarement, et, même dans les causes civiles, son caractère despotique faussait son jugement. Entrer dans le tribunal où il siégeait, c'était entrer dans l'ancre d'une bête fauve que personne ne pouvait apprivoiser, et dont la rage était aussi facilement excitée par des caresses que par des attaques. Souvent il faisait pleuvoir sur les accusés et sur les accusateurs, sur les avocats et sur les avoués, sur les témoins et sur les jurés, de frénétiques injures, mêlées de jurements et de malédictions. Sa voix et son regard inspiraient déjà l'effroi, quand il n'était qu'un jeune avocat essayant de faire son chemin ; quand il se trouva à la tête du tribunal le plus formidable du royaume, tout le monde trembla devant lui. Sa violence était déjà effrayante, quand il était sobre ; mais, le plus souvent, sa raison était obscurcie et sa passion enflammée par les fumées de l'ivresse. Il passait ordinairement ses soirées à boire ; et, à le voir en face de sa bouteille, bien qu'on l'eût trouvé sans doute grossier, abruti, débauché, on aurait pu le prendre pour un facile et jovial compagnon. Il s'entourait volontiers, dans ces occasions, de bouffons choisis parmi les avocats de bas étage qui plaidaient devant lui. Ces hommes, pour le divertir, se bafouaient et s'injuraient entre eux. Jeffreys se joignait à leurs grivoises conversations ; et, quand sa tête s'était échauffée, il les pressait sur son cœur et les embrassait avec une effusion de tendresse avinée. Mais bien que le vin parût d'abord adoucir son caractère, il n'en était pas de même quelques heures après. Souvent, après avoir fait attendre longtemps la cour, et cependant n'ayant encore qu'à moitié cuvé son vin, il venait, les joues enflammées et les yeux flamboyants comme ceux d'un maniaque, occuper son siège de juge. Quand il se trouvait dans cet état, ses compagnons de débauche de la veille faisaient bien de se tenir éloignés,

car le souvenir de ses récentes familiarités excitait sa fureur, et l'on pouvait tenir pour certain qu'il saisirait toutes les occasions de les accabler d'invectives et de malédictions. Un des traits les plus odieux de son odieux caractère était le plaisir singulier qu'il prenait à rabrouer et à mortifier ceux que ses caresses bachiques avaient pu encourager à se fier à sa bienveillance.

Les services que le gouvernement attendait de lui, Jeffreys les remplit non-seulement sans sourciller, mais avec passion et orgueil. Son premier exploit fut le meurtre juridique d'Algeron Sidney, et la suite répondit au début. Les Tories modérés déploraient la honte que l'inconvenance et la brutalité d'un fonctionnaire élevé déversaient sur l'administration de la justice. Mais de tels excès, qui remplissaient d'horreur les consciences honnêtes, étaient des titres à l'estime de Jacques. Peu de temps après la mort de Charles II, Jeffreys fut donc nommé pair et eut un siège dans le Cabinet. La première de ces faveurs surtout indiquait une approbation complète de la part du roi ; car, depuis que le système judiciaire du royaume avait été renouvelé dans le treizième siècle, aucun « Chief-Justice » n'avait été membre de la Chambre des Lords<sup>1</sup>.

Guildford se trouva ainsi remplacé dans toutes ses fonctions politiques et réduit à son siège de juge en « Équité. » Au Conseil, Jeffreys affectait même de le traiter avec impolitesse ; tout le patronage légal se trouvait dans les mains du « Chief-Justice, » et nul n'ignorait au barreau que le plus sûr moyen de se le rendre favorable était de manquer de respect au Lord Garde des sceaux.

Jacques était à peine monté sur le trône, qu'une discussion s'éleva entre les deux chefs de la justice. Les droits de douanes n'avaient été concédés à Charles que sa vie durant, et ne pou-

<sup>1</sup> Les « State Trials » et la Vie de Lord Guildford, par North, sont les sources où j'ai pris mes renseignements sur Jeffreys. Je dois quelques détails peu importants aux pamphlets contemporains en vers et en prose, tels que les « Bloody Assizes ; » — « The Life and Death of George Lord Jeffreys ; » — « The Panegyric on the late Lord Jeffreys ; » — « The letter to the Lord-Chancellor ; » et « Jeffreys's Elegy. » Voyez aussi : « Evelyn's Diary, » 5 déc. 1685 et 31 oct. 1685. Il est inutile, je pense, d'engager le lecteur à lire l'excellent ouvrage de Lord Campbell.

vaient par conséquent être légalement perçus par le nouveau souverain. Quelques semaines devaient forcément s'écouler avant qu'une nouvelle Chambre des communes pût être élue. Si, pendant cet intervalle, ces recettes étaient suspendues, non-seulement le revenu public en souffrirait, mais encore le cours régulier du commerce serait interrompu ; et tout cela sans profit pour le consommateur, car il n'y aurait eu de bénéfice que pour les heureux spéculateurs dont les cargaisons seraient arrivées pendant le court espace de temps qui devait s'écouler entre la mort du dernier roi et la réunion du Parlement. Le Trésor était assiégé par les négociants dont les magasins étaient remplis de marchandises ayant déjà payé les droits, et qui tremblaient de se voir ruinés par des ventes à bas prix. Tout homme impartial admettra que c'était là un de ces cas dans lesquels le gouvernement est excusable de s'écarter de la voie strictement constitutionnelle. Mais quand on est forcé de sortir de cette voie constitutionnelle, on ne doit pas s'en écarter plus qu'il n'est nécessaire. Guildford eut la conscience de ce devoir et donna des conseils qui lui font honneur. Il proposa de percevoir les droits, mais de les mettre en réserve à l'Échiquier, jusqu'à la réunion du Parlement. De cette manière, le roi, tout en violant la lettre de la loi, eût montré du moins qu'il désirait en respecter l'esprit. Les conseils de Jeffreys furent bien différents : il engagea Jacques à publier un édit déclarant que la volonté et le bon plaisir de Sa Majesté étaient que les droits continuassent à être perçus. Ce conseil convenait tout à fait au caractère du roi, et, la sage proposition du Garde des sceaux fut rejetée comme digne d'un Whig, ou, ce qui était pis encore, d'un « Balanceur. » La proclamation qu'avait conseillée le « Chief-Justice » parut donc. Quelques personnes s'attendaient à une explosion de l'indignation publique ; il n'en fut rien : l'esprit d'opposition ne s'était pas encore ranimé, et la cour pouvait sans crainte prendre des mesures qui, cinq ans auparavant, eussent produit une révolte. Dans la Cité de Londres, récemment si turbulente, à peine entendit-on un murmure<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez : « London Gazette, » 12 fév. 1684-5 ; et « North's Life of Guildford, » 254.

La proclamation qui déclarait que les droits de douanes continueraient à être perçus annonçait aussi la réunion prochaine du Parlement. Ce ne fut pas sans quelques appréhensions que Jacques se décida à réunir les états du royaume. Le moment était cependant bien favorable pour une élection générale, et jamais, depuis l'avènement de la maison de Stuart, le corps électoral n'avait été aussi favorablement disposé à l'égard de la cour. Mais l'esprit du nouveau monarque était sous l'impression d'une crainte qu'on ne peut mentionner, même aujourd'hui, sans rougir de honte et d'indignation : il craignait d'encourir le déplaisir du roi de France, en convoquant le Parlement d'Angleterre.

Peu importait à Louis XIV lequel des deux partis triompherait dans les élections, car tous les Parlements qui avaient siégé depuis la Restauration, quelles qu'eussent été d'ailleurs leurs idées sur la politique intérieure, s'étaient montrés également jaloux de l'influence croissante de la maison de Bourbon. Sur ce sujet, il existait peu de différence entre les Whigs et les hardis gentilshommes campagnards qui formaient la principale force du parti tory. Le roi de France n'avait donc épargné ni corruption ni menaces pour empêcher Charles de convoquer le Parlement, et Jacques, qui avait été de tout temps dans le secret de la politique extérieure de son frère, en devenant roi d'Angleterre était devenu aussi le salarié et le vassal de Louis XIV.

Rochester, Godolphin et Sunderland, qui se trouvaient alors à la tête des affaires de l'intérieur, n'ignoraient pas que leur ancien maître avait reçu de l'argent de la cour de Versailles. Jacques leur demanda leur opinion sur l'opportunité d'une convocation du Parlement. Ils admirèrent toute l'importance qu'il y avait à ne pas blesser le roi de France, mais il leur sembla en même temps qu'ils n'avaient pas la liberté du choix. Toute patience que parût la nation, sa patience avait des bornes. Ce principe, que le sujet anglais ne pouvait être légalement taxé par le roi sans le consentement des Communes, était profondément enraciné dans l'esprit public; et bien qu'en des circonstances critiques, les Whigs eux-mêmes fussent prêts à payer pendant quelques semaines un impôt que le Parlement n'avait

pas ratifié, il était certain que même les Tories s'y refuseraient, si cette taxation était prolongée au delà du temps que dureraient ces circonstances particulières. Il faudrait donc finir par convoquer le Parlement, et, puisqu'il en était ainsi, le plus tôt serait le mieux. Le temps qu'on perdrait à en référer à la cour de Versailles, serait peut-être la cause d'un mal irréparable : le mécontentement et le soupçon se répandraient dans toutes les classes de la société; Halifax se plaindrait de la violation du principe fondamental de la constitution, et le Garde des sceaux, légiste pédant, méticuleux et timide comme il l'était, ne manquerait pas de faire de même; ce que le roi aurait pu accorder de bonne grâce, lui serait arraché de force; ces mêmes ministres, que Sa Majesté tenait à abaisser dans l'estime publique, se trouveraient gagner de la popularité à ses dépens, et de plus le mécontentement de la nation pouvait influencer sérieusement sur les élections. Tous ces arguments étaient sans réplique. Le roi notifia donc au pays son intention de réunir le Parlement; mais il lui tardait de se disculper auprès du roi de France d'avoir agi avec si peu de soumission et de respect. Il fit appeler en secret Barillon, et s'excusa d'avoir osé prendre une mesure si importante sans le consentement préalable de Louis XIV.

« Assurez-le bien, lui dit Jacques, de tout mon attachement et de toute ma gratitude; je sais que sans sa protection je ne peux rien; je sais les tracas que s'est attirés mon frère en n'adhérant pas fermement à la politique de la France; j'aurai soin d'empêcher les Chambres de s'occuper des affaires extérieures, et si je leur vois la moindre disposition à brouiller les cartes, je les enverrai promener. Expliquez cela à mon bon frère. J'espère qu'il ne prendra pas en mauvaise part ce que j'ai été obligé de faire sans le consulter; c'est son droit d'être consulté, et c'est toujours mon intention de le consulter sur tout; mais dans cette circonstance, un retard, même d'une semaine, pourrait avoir les plus sérieuses conséquences. »

Rochester répéta le lendemain matin ces honteuses excuses, que Barillon reçut poliment; alors Rochester enhardi formula une demande d'argent : « Ce sera de l'argent bien employé,

« dit-il; votre maître ne peut en faire un meilleur usage; dites-  
« lui combien il est important que le roi d'Angleterre ne soit  
« pas à la merci de son peuple, et qu'il dépende entièrement  
« de l'amitié de la France <sup>1</sup>. »

Barillon se hâta de communiquer à son maître les désirs du gouvernement anglais; Louis XIV les avait déjà prévenus; dès qu'il avait connu la mort de Charles, son premier soin avait été de se procurer pour cinq cent mille livres de lettres de change sur l'Angleterre, somme équivalant à peu près à trente-sept mille cinq cents livres sterling. Réunir à Paris, et du jour au lendemain, une telle masse de lettres de change n'était pas chose facile; en quelques heures cependant l'opération fut terminée et le courrier partit pour Londres <sup>2</sup>. Aussitôt que Barillon eut reçu ces valeurs, il courut à Whitehall en annoncer l'heureuse nouvelle. Jacques ne rougit pas de pleurer ou de faire semblant de pleurer de joie et de reconnaissance: « Il n'y a que  
« votre maître, dit-il à Barillon, pour faire si bien, si noble-  
« ment les choses; je ne pourrai jamais en être assez recon-  
« naissant; dites-lui bien que mon attachement durera autant  
« que ma vie. » Rochester, Godolphin, Sunderland, vinrent l'un après l'autre embrasser l'ambassadeur et l'assurer qu'il venait de donner une nouvelle vie à leur royal maître <sup>3</sup>.

Mais bien que Jacques et ses trois conseillers fussent ravis de l'empressement du roi de France, il s'en fallait qu'ils fussent satisfaits du chiffre de ce cadeau. Cependant, de crainte d'offenser par une mendicité importune, ils firent de simples allusions à leurs désirs, déclarant qu'ils n'avaient pas l'intention de marchander avec un bienfaiteur aussi généreux que le roi de France, et qu'ils étaient disposés à se fier entièrement à sa munificence. Pour se le rendre plus favorable ils lui firent en même temps un ample sacrifice de notre honneur national. Personne n'ignorait qu'un des buts principaux de la politique

<sup>1</sup> Les preuves principales de ces transactions se trouvent dans la dépêche de Barillon du 9-19 fév. 1686. On peut les trouver dans l'appendix de l'Histoire de M. Fox. Voyez aussi, dans Dalrymple, la lettre de Preston à Jacques en date du 18-28 avril 1685.

<sup>2</sup> Voyez la lettre de Louis XIV à Barillon, 10-20 fév. 1685.

<sup>3</sup> Voyez Barillon, 16-26 févr. 1685.



de Versailles était d'annexer à la France les provinces belges. L'Angleterre s'était engagée, par un traité conclu avec l'Espagne, à l'époque où Danby était Lord-Trésorier, à résister à tout empiétement de la France sur ces provinces. Les trois ministres informèrent Barillon que leur maître ne considérait plus ce traité comme obligatoire : il avait été fait, dirent-ils, par Charles, et sans doute Charles devait l'observer ; mais son frère ne se considérait point comme lié par cet engagement. Le roi très-chrétien pouvait donc, sans craindre aucune opposition du gouvernement anglais, annexer le Brabant ou le Hainaut au royaume de France <sup>1</sup>.

On résolut aussi d'envoyer un ambassadeur extraordinaire pour assurer le monarque français de la gratitude et de l'attachement du roi d'Angleterre. Cette mission échut à un homme qui jusqu'alors n'avait pas occupé une position bien élevée, mais dont la renommée, étrange mélange de gloire et d'infamie, remplit plus tard le monde civilisé.

Peu de temps après la Restauration, à cette époque d'élégante débauche qu'a célébrée la plume spirituelle de Hamilton, Jacques, jeune et ardent aux plaisirs, avait été séduit par Arabella Churchill, fille d'honneur de sa première femme. Cette jeune personne n'était pas belle, mais Jacques n'était pas difficile, et elle devint sa maîtresse en titre. Arabella avait pour père un pauvre baronnet, Cavalier très-assidu à Whitehall, et qui s'était rendu ridicule par la publication, depuis longtemps oubliée, d'un gros in-folio aussi lourd que prétentieux, en l'honneur des monarques et de la monarchie. Les besoins de la famille Churchill étaient pressants, son royalisme non moins ardent, et le seul sentiment que paraît lui avoir inspiré la faute d'Arabella fut une joyeuse surprise de voir une jeune fille d'une si médiocre beauté s'élever à une si haute position.

Sa protection fut en effet d'un grand secours à toute sa famille, mais personne n'en profita plus que son frère aîné John, jeune homme de bonne mine, et alors enseigne dans le régiment des gardes à pied. Il s'éleva rapidement à la cour et dans

<sup>1</sup> Voyez Barillon, 16-26 févr. 1685.

l'armée, et se distingua bientôt parmi les libertins à la mode. Sa taille était imposante, sa figure belle, ses manières engageantes, mais assez dignes pour tenir en respect le fat le plus impertinent; toujours il était maître de lui-même dans les circonstances les plus contrariantes et les plus irritantes. Son éducation avait été tellement négligée qu'il écrivait incorrectement les mots les plus simples de sa langue, mais son intelligence prompte et vigoureuse suppléait amplement à l'instruction qui lui manquait. Il parlait peu, mais quand il était forcé de parler en public son éloquence naturelle rendait jaloux les rhéteurs les plus consommés. Il était doué d'un courage froid et imperturbable, et, pendant bien des années d'anxiétés et de périls, jamais il ne perdit un instant, même dans les moments les plus critiques, le complet usage de son admirable jugement.

A l'âge de vingt-trois ans il alla avec son régiment rejoindre l'armée française, alors engagée contre la Hollande, et parmi des milliers de braves soldats, il se distingua par sa froide intrépidité; ses connaissances militaires lui attirèrent le respect des plus vieux officiers; il fut publiquement félicité à la tête de son régiment, et reçut de Turenne, alors à l'apogée de sa gloire, de nombreuses marques d'estime et de confiance.

Malheureusement les splendides qualités de John Churchill s'alliaient aux goûts les plus sordides. Certains penchants qui déplaisent surtout dans la jeunesse se développèrent de bonne heure chez lui : économe jusque dans ses vices, il prélevait d'amples contributions sur les femmes enrichies des dépouilles d'amants plus généreux que lui. Un moment il fut l'objet de la passion violente mais passagère de la duchesse de Cleveland, et surpris un jour par le roi, lorsqu'il était avec elle, il fut forcé de sauter par la fenêtre. La duchesse récompensa ce périlleux haut fait de galanterie par un cadeau de cinq mille livres sterling, avec lesquelles le jeune et prudent héros s'empressa d'acheter une rente de cinq cents livres bien hypothéquée sur une propriété foncière<sup>1</sup>. Déjà à cette époque il avait

<sup>1</sup> Voyez : « Dartmouth's Note on Burnet, » I, 264; et « Chesterfield's Letters, » 18 nov. 1748. Chesterfield est un témoin irrécusable, puisque la rente de 500 livres

des cachettes où s'amoncelaient de belles pièces d'or auxquelles il ne toucha jamais, pas même quand, cinquante ans plus tard, il fut devenu duc, prince de l'Empire et le plus riche particulier de l'Europe<sup>1</sup>.

La guerre terminée, Churchill fut attaché à la maison du duc d'York, l'accompagna dans les Pays-Bas et à Édimbourg, et fut récompensé de ses services par une pairie écossaise et le commandement du seul régiment de dragons qui existât dans l'armée anglaise<sup>2</sup>; sa femme eut aussi une place importante auprès de la princesse de Danemark, fille cadette de Jacques.

Lord Churchill fut donc envoyé, comme ambassadeur extraordinaire, à Versailles; il était chargé d'exprimer, de la manière la plus vive, la reconnaissance du gouvernement anglais pour les sommes si généreusement fournies. D'abord, on avait eu l'intention de faire de nouvelles et plus fortes demandes, mais, tout bien considéré, on craignit d'importuner, par une avidité indiscrete, un bienfaiteur dont la libéralité spontanée venait de se déployer d'une manière signalée. Churchill n'eut donc qu'à remercier pour le passé, sans parler de l'avenir<sup>3</sup>.

Cependant Jacques et ses ministres, tout en protestant qu'ils ne voulaient pas être importuns, s'efforçaient de donner à entendre d'une manière très-intelligible ce qu'ils désiraient et

était hypothéquée sur une propriété de son grand-père Halifax. Espérons que ce que Pope ajoute à cette histoire est sans fondement :

- « Et le galant auquel elle fit ce cadeau
- « Vécut assez pour lui refuser un petit écu. »

Curll traite ceci d'histoire faite à plaisir.

<sup>1</sup> Voyez Pope dans : « Spence's Anecdotes. »

<sup>2</sup> Voyez : « Historical Records of the first or Royal Dragons. » La nomination de Churchill au commandement de ce régiment fut tournée en ridicule et citée comme exemple d'une partialité absurde. Un pamphlet du temps que je ne me souviens pas d'avoir vu imprimé, mais dont une copie manuscrite existe au Musée britannique, contient les vers suivants :

- « Coupons notre viande avec nos cuillers;
- « C'est tout aussi naturel
- « Que de placer Churchill
- « A la tête des Dragons. »

<sup>3</sup> « Barillon, » 16-26 fév. 1635.

attendaient. Dans l'ambassadeur de France ils trouvaient un intermédiaire zélé, adroit, et peut-être un peu intéressé. Louis XIV fit quelques difficultés, sans doute pour donner plus de valeur à ses largesses ; mais au bout de quelques semaines, Barillon n'en reçut pas moins de Versailles quinze cent mille livres, somme égale à peu près à cent douze mille livres sterling, avec ordre de les distribuer prudemment. Il était autorisé à livrer au gouvernement anglais trente mille livres sterling pour corrompre les membres de la nouvelle Chambre des communes, mais il devait garder le reste en réserve pour faire face aux circonstances extraordinaires, telles qu'une dissolution ou une insurrection<sup>1</sup>.

La turpitude de ces transactions est universellement reconnue, mais souvent on en apprécie mal la nature réelle ; car bien que la politique extérieure des deux derniers Stuarts ne trouve plus un défenseur parmi nous, depuis que le public a pu jeter les yeux sur la correspondance de Barillon, il est encore un parti qui s'efforce de défendre leur politique intérieure. Or, il est certain qu'entre cette politique extérieure et la politique intérieure, il y avait une connexion nécessaire et indissoluble. Si pendant quelques mois seulement ces princes avaient soutenu à l'étranger l'honneur du pays, il aurait fallu changer tout le système de l'administration intérieure. Il y a donc inconséquence à leur donner des éloges pour avoir refusé de gouverner selon les idées du Parlement, et à les blâmer en même temps de s'être soumis à la dictature de Louis XIV. Ils n'avaient évidemment qu'à choisir entre dépendre de la France ou dépendre de leurs Parlements.

Il faut dire cependant, à l'honneur de Jacques, qu'il eût été heureux de trouver un milieu entre ces deux extrêmes, mais il n'y en avait pas. Il devint donc l'esclave de la France : pourtant on lui ferait tort en le dépeignant comme un esclave résigné. Il avait assez d'orgueil pour se révolter quelquefois contre sa propre soumission ; il eût voulu briser ses chaînes, et ses

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 6-16 avril 1685 ; et « Louis à Barillon, » 14-24 avril 1685.

vellités de révolte étaient adroitement entretenues et excitées par les agents de différentes puissances étrangères.

Son avènement avait excité des espérances ou des craintes dans toutes les cours du continent, et le commencement de son administration fut surveillé par les étrangers avec tout autant d'intérêt que par ses propres sujets. Un seul gouvernement souhaitait que les troubles qui pendant trois générations avaient agité l'Angleterre pussent être éternels ; tous les autres, républicains ou monarchiques, protestants ou catholiques romains, désiraient les voir heureusement terminés.

La nature des longues contestations entre les Stuarts et leurs Parlements était sans doute bien imparfaitement appréciée par les hommes d'État des puissances étrangères, mais ils voyaient tous l'effet de ces contestations sur l'équilibre des pouvoirs européens. Dans des circonstances ordinaires, les sympathies des cours de Vienne et de Madrid se seraient, sans contredit, portées sur un prince aux prises avec ses sujets, surtout un prince catholique luttant contre des sujets hérétiques ; mais un sentiment plus puissant encore dominait ces sympathies. La crainte, la haine qu'inspiraient la grandeur, l'injustice, l'arrogance du roi de France, étaient au comble. Ses voisins ne savaient lequel était le plus dangereux d'être en guerre ou en paix avec lui : en paix, il ne cessait de les rançonner et de les outrager, et vainement ils avaient essayé contre lui les chances de la guerre. C'était donc avec inquiétude et perplexité qu'ils tournaient les yeux vers l'Angleterre. Agirait-elle selon les principes du traité de Douvres ? De sa décision dépendait le sort de toutes les autres puissances. Avec le soutien de l'Angleterre, on pouvait encore résister à Louis XIV, mais on ne pouvait compter sur ce soutien si elle était désunie à l'intérieur. Avant le conflit entre le trône et le Parlement, l'Angleterre avait été une puissance de premier ordre ; le jour où la lutte cessa, elle reprit ce même rang, mais tant que la victoire resta indécise, elle se trouva condamnée à l'inaction et au vasselage. Elle avait été grande sous les Plantagenets et les Tudors ; elle fut grande encore sous les rois qui régnèrent après la Révolution ; mais sous les princes de la maison de Stuart, elle fut comme effacée

de la carte de l'Europe. Elle avait perdu de certaines facultés sans en acquérir d'autres ; elle n'avait plus cette force qui, dans le quatorzième siècle, lui avait permis d'humilier la France et l'Espagne ; et cette autre espèce de force qui devait, dans le dix-huitième siècle, lui permettre d'humilier de nouveau ces deux nations n'existait pas encore. Le gouvernement anglais n'était plus une monarchie tempérée selon les idées du moyen âge et il n'était pas encore une monarchie tempérée selon les idées modernes ; il avait les vices de chaque système sans en avoir la force ; les éléments de notre ordre politique, au lieu de s'unir et de se combiner, se contre-carraient et se neutralisaient ; tout était transition, conflit et désordre. Le but principal du souverain était de détruire les privilèges du Parlement ; le Parlement, de son côté, songeait avant tout à affaiblir la prérogative du roi ; celui-ci acceptait volontiers un appui étranger qui le rendait indépendant d'un Parlement récalcitrant ; celui-là refusait au roi les moyens de soutenir l'honneur national à l'étranger, dans la crainte trop bien fondée qu'il n'employât ces moyens à l'établissement du despotisme à l'intérieur. Le résultat de ces jalousies fut que notre pays, malgré ses vastes ressources, ne pesait pas plus dans la balance de la chrétienté que le duché de Savoie ou celui de Lorraine, et moins certainement que les petites provinces de la Hollande.

La France trouvait un grand intérêt à prolonger cet état de choses<sup>1</sup>, et toutes les autres puissances avaient un intérêt égal à y mettre fin. Le vœu général de l'Europe était que Jacques gouvernât son peuple en se conformant aux lois et à l'opinion publique.

<sup>1</sup> Je pourrais copier la moitié de la correspondance de Barillon comme preuve de ce que j'avance ; je citerai seulement un passage dans lequel les idées qui guidaient la politique du gouvernement français à l'égard de l'Angleterre sont exposées avec une clarté et une concision parfaites : « On peut tenir pour une maxime indubitable, écrit-il, que l'accord du roy d'Angleterre avec son Parlement, en quelque manière qu'il se fasse, n'est pas conforme aux intérêts de V. M. Je me contente de penser cela sans m'en ouvrir à personne, et je cache avec soin mes sentiments à cet égard. » Lettre de Barillon à Louis, 28 fév.-10 mars 1687. Le cabinet de Vienne n'ignorait point que ce ne fût là le véritable secret de la politique de Louis XIV à l'égard de l'Angleterre. L'empereur Léopold écrivait à Jacques, le 30 mars-9 avril 1689 : « Galli id anum agebant, ut, perpetuas inter Serenitatem Vestram et ejusdem populos fovendo simultates, reliquæ Christianæ Europæ tanto ecurius insultarent. »

Même de l'Escorial arrivèrent des lettres exprimant vivement le désir de voir le roi d'Angleterre se maintenir en bons termes avec son Parlement et la nation<sup>1</sup>. Même du Vatican partirent des avertissements sur le zèle immodéré qu'on montrait en faveur de la foi catholique romaine. Benoît Odescalchi, qui occupait le siège pontifical sous le nom d'Innocent XI, partageait, en sa qualité de souverain temporel, toutes les craintes qu'éprouvaient d'autres princes en voyant les progrès de la puissance française. Il avait en outre des raisons particulières d'inquiétude. Il s'était trouvé, heureusement pour la religion protestante, qu'au moment où le dernier roi catholique montait sur le trône d'Angleterre, l'Église catholique romaine était déchirée par des dissensions et menacée d'un nouveau schisme. Entre le roi de France et Innocent XI, s'était élevée une querelle semblable à celle qui, dans le onzième siècle, divisa les pontifes et les empereurs. Louis, zélé jusqu'à la bigoterie en faveur des doctrines de l'Église de Rome, mais entiché de son autorité royale, reprochait au pape d'empiéter sur les droits séculiers de sa couronne, comme le pape de son côté accusait le monarque français d'envahir le pouvoir spirituel du saint-siège. Tout superbe qu'était Louis XIV, il avait affaire à un esprit aussi résolu que le sien. Le pape, dans ses relations privées, était le plus doux et le plus traitable des hommes, mais quand il parlait officiellement du haut de la chaire de Saint-Pierre, il parlait comme Grégoire VII et Sixte-Quint. La querelle devint donc sérieuse ; les agents du roi furent excommuniés ; les adhérents du pape à leur tour furent bannis ; le roi donna des évêchés aux champions de son autorité ; le pape leur refusa les bulles d'institution ; ils prirent bien possession des sièges et des revenus épiscopaux, mais ils ne pouvaient exercer les fonctions épiscopales, et avant que cette querelle fût terminée, la France comptait

<sup>1</sup> « Que sea unido con su reyno, y en todo buena inteligencia con el Parlamento. » Dépêche du roi d'Espagne à don Pedro Ronquillo, 16-26 mars 1685. Cette dépêche est dans les Archives de Simancas, qui contiennent une grande quantité de documents relatifs aux affaires d'Angleterre. M. Guizot possède des copies de ce qu'il y a de plus intéressant et a bien voulu me les communiquer. C'est avec plaisir que je saisis cette occasion de reconnaître cette marque d'amitié d'un homme si distingué

trente prélats qui ne pouvaient ni confirmer, ni ordonner<sup>1</sup>.

Tout autre prince que Louis XIV, engagé dans une semblable querelle avec le Vatican, eût eu pour lui tous les gouvernements protestants. Mais la crainte et le ressentiment que l'ambition et l'insolence du roi de France avaient inspirées étaient tels, que quiconque avait le courage de lui résister hardiment était sûr d'obtenir la sympathie de l'Europe entière. Les luthériens et les calvinistes mêmes, qui toujours avaient détesté le pape, ne pouvaient s'empêcher de faire des vœux pour qu'il l'emportât sur un tyran qui visait à la monarchie universelle. C'est ainsi que dans le siècle actuel, ceux même qui regardaient Pie VII comme l'antechrist le voyaient avec plaisir affronter le gigantesque pouvoir de Napoléon.

Le ressentiment du pape envers la France le disposa à juger les affaires d'Angleterre d'une manière bienveillante et libérale. Sans doute il eût vu avec bonheur le peuple anglais revenir au troupeau dont il était le berger ; mais il avait trop de sagesse pour penser qu'une nation si courageuse et si tenace pût être ramenée au giron de l'Église romaine par l'exercice violent et inconstitutionnel de l'autorité royale. On pouvait facilement prévoir que si Jacques essayait de favoriser sa religion par des moyens illégaux et impopulaires, il échouerait ; que la haine de ces hérétiques insulaires pour la vraie foi deviendrait plus farouche, et qu'il se ferait dans leurs esprits une association indissoluble entre protestantisme et liberté civile, entre papisme et pouvoir arbitraire. Dès lors le roi deviendrait pour son peuple un objet de haine et de suspicion ; l'Angleterre resterait ce qu'elle avait été sous Jacques I<sup>er</sup>, sous Charles I<sup>er</sup> et sous Charles II, une puissance du troisième ordre, et la France pourrait dominer sans contrôle des Alpes jusqu'au Rhin. Au contraire, il était probable que si Jacques agissait avec prudence et modération, s'il observait strictement les lois, et s'efforçait de gagner la confiance de son Parlement, il pourrait obtenir pour ses coreligionnaires des mesures d'adoucissement ; d'abord

<sup>1</sup> Peu de lecteurs anglais seront désireux d'approfondir l'histoire de cette querelle ; ils la trouveront sommairement racontée dans « la Vie de Bossuet, » par le cardinal de Bausset ; et dans « le Siècle de Louis XIV, par Voltaire. »



l'abolition des statuts de pénalité, que suivrait bientôt l'abolition des statuts imposant les incapacités civiles. Alors le roi, ne faisant plus qu'un avec la nation, pourrait se mettre à la tête de la coalition européenne et opposer une insurmontable barrière aux envahissements du roi de France.

Le pape était confirmé dans son opinion par les Anglais qui résidaient à sa cour. Parmi ceux-ci se distinguait Philip Howard, rejeton d'une des plus grandes familles d'Angleterre et petit-fils du comte d'Arundel, ainsi que du duc de Lennox. Depuis longtemps membre du sacré Collège, et généralement désigné sous le nom de cardinal d'Angleterre, il était le principal conseiller du saint-siège dans toutes les affaires qui avaient rapport à son pays. Il avait été forcé à l'exil par les clameurs bigotes des protestants, et un membre de sa famille, l'infortuné Stafford, était tombé victime de leur rage; mais ni les griefs de sa famille, ni les siens propres, n'avaient excité son esprit au point d'en faire un conseiller téméraire. Aussi toutes les dépêches du Vatican recommandaient-elles la patience, la modération et les respects des préjugés du peuple anglais<sup>1</sup>.

Jacques se trouvait dans une grande perplexité, car ce serait être injuste à son égard que de supposer que le vasselage convint à son caractère. Aimant l'autorité et les affaires, il avait une haute opinion de sa dignité personnelle et n'était même pas complètement dépourvu d'un sentiment qu'on pourrait à la rigueur appeler patriotisme. Son orgueil souffrait en songeant que la nation qu'il gouvernait pesait moins dans la balance du monde que d'autres États moins bien partagés sous le rapport des ressources naturelles, et il écoutait avec empressement les ministres étrangers quand ils le poussaient à soutenir la dignité de son rang, et à se placer à la tête d'une grande confédération pour devenir le protecteur des nations opprimées et dompter l'orgueil d'un pouvoir qui tenait toute l'Europe en respect. De semblables conseils gonflaient son cœur d'une émotion que n'éprouva jamais son frère insouciant et efféminé. Mais cette émo-

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 661 ; — « Letter from Rome ; » et « Dodd's Church History, » part. VIII, livre I<sup>er</sup>, art. 1<sup>er</sup>.

tion cédaient bientôt à un sentiment plus fort. Une politique étrangère vigoureuse exigeait une politique intérieure conciliante : on ne pouvait en même temps affronter l'autorité de la France et fouler aux pieds les libertés de l'Angleterre. Le pouvoir exécutif ne pouvait entreprendre rien de grand sans le soutien des Communes, et ce soutien ne pouvait s'obtenir qu'en agissant conformément à l'opinion publique. Le roi sentit donc l'impossibilité de posséder à la fois les deux choses qu'il désirait le plus. Son désir d'être craint et respecté au dehors ne marchait qu'en seconde ligne ; ce qu'il voulait d'abord, c'était être maître absolu chez lui. Entre ces deux désirs incompatibles qui se partageaient son cœur, il fut quelque temps indécis, allant de l'un à l'autre, et cette lutte intérieure donna à ces actes publics une étrange apparence d'indécision et de ruse. Ceux qui, sans ce fil conducteur, cherchaient à parcourir le labyrinthe de sa politique, ne pouvaient comprendre comment le même homme se montrait à une semaine d'intervalle si fier et si abject. Louis XIV lui-même était embarrassé par les boutades d'un allié qui, dans l'espace de quelques heures, passait du dévouement au défi, et du défi au dévouement. Mais aujourd'hui que toute la conduite de Jacques nous est connue, sa versatilité s'explique facilement.

Au moment de son avènement, il était douteux que le royaume se soumit sans trouble à son autorité. Les exclusionnistes, naguère si puissants, pouvaient prendre les armes contre lui, et l'argent et les troupes de la France pouvaient lui devenir d'un grand secours. Il se résigna donc pendant quelques jours au rôle de mendiant et de sycophante. Il fit les plus humbles excuses, pour avoir osé convoquer le Parlement sans le consentement du monarque français, il sollicita des secours financiers, pleura de joie à la vue des lettres de change françaises, et envoya à Versailles une ambassade uniquement pour y porter les assurances de sa gratitude, de son attachement et de sa soumission. Mais son envoyé à peine parti, ses sentiments s'étaient déjà modifiés. Partout il avait été proclamé sans émeute, sans cris séditieux ; d'une extrémité de l'île à l'autre on le rassurait sur la pacifique obéissance de ses sujets. Alors son orgueil se

réveilla ; sa position dégradante en face d'un pouvoir étranger lui parut intolérable ; il devint fier, pointilleux, arrogant et querelleur ; il parla avec tant de hauteur de la dignité de sa couronne et de l'équilibre européen, que la cour entière crut à une prochaine et complète révolution dans la politique étrangère du royaume. Churchill reçut l'ordre de transmettre le récit détaillé des cérémonies de sa réception à Versailles, afin que tous les honneurs qu'il y avait reçus fussent rendus, mais tout juste rendus, au représentant de la France à Whitehall. La nouvelle de ce changement fut reçue avec joie par les cabinets de Madrid, de Vienne et de La Haye<sup>1</sup>. Le roi de France commença par en rire : « Mon bon allié, dit-il, le prend bien haut, mais il aime mes pistoles tout autant que son frère les aime ja-  
« mais. » Bientôt cependant le changement de conduite du roi Jacques et les espérances que ce changement fit naître dans les deux branches de la maison d'Autriche commencèrent à éveiller son attention. Il existe encore une lettre de Louis XIV dans laquelle ce prince laisse clairement percer le soupçon d'avoir été dupe, et où il donne à entendre que l'argent envoyé par lui à Westminster pourrait bien être employé contre ses intérêts<sup>2</sup>.

Mais déjà l'Angleterre s'était un peu remise de la tristesse et de l'inquiétude qu'avait causées la mort du débonnaire Charles. Les tories faisaient d'ardentes protestations d'attachement à leur nouveau maître ; la peur imposait silence à la haine des Whigs, et cette grande masse qui n'est absolument ni Whig ni Tory, mais qui penche alternativement vers l'un ou l'autre parti, inclinait encore vers le Torysme. La réaction qui avait suivi la dissolution du Parlement d'Oxford n'avait pas épuisé toute sa force.

Le roi ne tarda pas à mettre à l'épreuve le dévouement de ses sujets protestants. Avant de monter sur le trône, il entendait la messe dans un petit oratoire qui avait été arrangé pour sa

<sup>1</sup> Voyez les consultations du conseil d'État espagnol, 2-12 avril, 16-26 avril 1685, dans les Archives de Simancas.

<sup>2</sup> Voyez : « Lettres de Louis XIV à Barillon, » 22 mai-1<sup>er</sup> juin 1685 ; et « Burnet, » I, 625.

femme, mais les portes restaient fermées. Devenu roi, il donna ordre qu'elles fussent tenues ouvertes, afin que tous ceux qui venaient lui faire leur cour pussent voir la cérémonie. Le moment de l'élévation de l'hostie était le signal d'une étrange confusion dans la salle d'attente : les Protestants se retiraient précipitamment et les Catholiques tombaient à genoux. Bientôt aussi une nouvelle chaire s'éleva dans le palais, et pendant le carême une série de sermons y furent prêchés par des prédicateurs catholiques, au grand scandale des zélés défenseurs de l'Église d'Angleterre<sup>1</sup>.

La semaine sainte qui survint fut l'occasion d'une innovation plus sérieuse encore : le roi voulut assister à la messe avec toute la pompe dont s'entouraient ses prédécesseurs quand ils allaient au temple anglican. Il fit part de son intention aux trois membres du cabinet confidentiel et exigea leur présence. Sunderland, qui n'avait de préférence pour aucune religion, y consentit sans difficulté; Godolphin, habitué déjà, comme chambellan de la reine, à lui offrir la main lorsqu'elle se rendait à son oratoire, n'éprouvait aucun scrupule à s'incliner officiellement dans le temple de Rimmon; mais Rochester se trouva fort embarrassé ; son influence dans le pays était surtout basée sur l'opinion qu'avaient le clergé et le parti tory de son inaltérable attachement à l'Église réformée; sa réputation d'orthodoxie rachetait des défauts qui autrement l'auraient rendu l'homme le plus impopulaire du royaume; car son arrogance était extrême, son caractère violent et ses manières presque brutales<sup>2</sup>. Il craignit qu'en accédant aux vœux du roi, il ne se fit tort dans l'estime de son parti. Après quelques pourparlers, il obtint la permission de passer les vacances de Pâques à la campagne. On enjoignit à tous les autres grands dignitaires de l'ordre civil de se trouver à leur poste pour le dimanche de Pâques. Les céré-

<sup>1</sup> Voyez : « Clarke's Life of James the Second, » II, 5; — « Barillon, » 19 févr.-1<sup>er</sup> mars 1685; et « Evelyn's Diary, » 5 mars 1684-5.

<sup>2</sup> « A ceux qui lui demandent des services

« Il répond en jurant : Par la mort-Dieu!

« Et les rabroue comme s'ils venaient voler des cuillers. »

(LAMENTABLE LORY, *Ballade*, 1635.)

monies de l'Église de Rome furent donc encore une fois, après un intervalle de cent vingt-sept ans, célébrées à Westminster avec une pompe royale. Les gardes du corps formaient la haie; les chevaliers de la Jarrettière portaient le collier de l'ordre; le duc de Somerset, le second parmi les nobles temporels du royaume, portait l'épée royale, et une longue suite de lords accompagnèrent le roi jusqu'à son siège. On remarqua cependant qu'Ormond et Halifax restèrent dans la salle d'attente. Peu d'années auparavant, ils avaient l'un et l'autre courageusement défendu la cause de Jacques contre ceux-là mêmes qui maintenant défilaient devant eux. Ormond n'avait pris aucune part au massacre des Catholiques, et Halifax avait eu le courage de proclamer l'innocence de Stafford. En voyant ces mêmes complaisants du pouvoir, qui naguère affectaient de frémir à l'idée d'un roi papiste, et qui avaient versé sans pitié le sang innocent d'un pair papiste, se coudoyer aujourd'hui pour se presser autour d'un autel papiste, le noble « Balanceur, » dans sa solitude, était peut-être excusable de se complaire orgueilleusement dans ce surnom impopulaire<sup>1</sup>.

Moins d'une semaine après cette cérémonie, Jacques fit lui-même un sacrifice plus pénible de ses préjugés religieux que celui qu'il venait d'exiger de ses sujets protestants : il fut couronné le 25 avril, jour de la fête du saint patron de l'Angleterre. L'abbaye entière de Westminster était splendidement décorée, et la présence de la reine et des paires donna à cette solennité un charme qui avait manqué au magnifique couronnement du feu roi. Cependant ceux qui se rappelaient d'avoir assisté à cette inauguration déclaraient qu'elle avait été plus brillante. Anciennement il était d'usage que le roi, avant son couronnement, se rendit à cheval, en grande pompe, de la Tour à Westminster, suivi de tous les hérauts d'armes, des juges, des conseillers, des lords et des grands dignitaires du royaume. De toutes ces cavalcades, la dernière et la plus splendide avait été celle qui traversa les rues de la capitale quand l'exaltation causée par la Restauration était encore dans toute sa force : Cornhill, Cheapside, la

<sup>1</sup> « Barillon, » 20-30 avril 1685.

place de l'église Saint-Paul, Fleet-Street et le Strand étaient ornés d'arcs de triomphe et de nombreux amphithéâtres à gradins, d'où la ville entière put contempler la royauté dans tout son éclat. Jacques fit faire le devis de ce que coûterait une semblable procession, et apprenant qu'il faudrait y mettre à peu près la moitié de la somme qu'il se proposait de dépenser pour couvrir la reine de bijoux, il se décida à être prodigue quand il aurait dû être économe, et à se montrer avare lorsqu'il aurait été excusable d'être prodigue : plus de cent mille livres sterling furent dépensées pour le costume de la reine, et la procession fut supprimée. L'absurdité de cette conduite est évidente : si le faste est bon à quelque chose en politique, c'est surtout comme moyen de frapper l'imagination de la multitude; rien n'est plus absurde que d'exclure le peuple d'une cérémonie qui est destinée surtout à faire impression sur lui. Jacques eût montré à la fois une magnificence et une parcimonie bien plus judicieuses, s'il eût traversé la capitale, de l'est à l'ouest, avec la pompe accoutumée, et qu'il eût commandé pour la reine un costume un peu moins chargé de perles et de diamants. Son exemple a été longtemps suivi par ses successeurs, et de fortes sommes d'argent qui, sagement employées, eussent procuré à une grande partie de la nation un plaisir infini, ont été gaspillées dans des représentations auxquelles étaient admis seulement trois ou quatre mille privilégiés. On est enfin revenu en partie aux vieux usages. Le jour du couronnement de la reine Victoria, il y eut une procession dans laquelle on put remarquer sans doute bien des imperfections, mais qui du moins captiva l'intérêt et fit le bonheur d'un demi-million de ses sujets, et excita, sans contredit, plus d'enthousiasme que la représentation bien plus dispendieuse qui eut lieu, pour un cercle choisi, dans l'intérieur de l'abbaye de Westminster.

Le roi Jacques avait donné des ordres à Sancroft pour qu'il abrégéât le service religieux. On donna pour raison que les jours étant courts, le temps manquerait; mais en examinant les retranchements qui furent faits, on pourra se convaincre, que le but réel était de faire disparaître les portions du service qui devaient le plus révolter les sentiments religieux d'un zélé catho-

lique romain. Le service de la communion ne fut pas lu; on n'offrit pas au roi, comme c'était la coutume, un exemplaire richement relié de la Bible anglaise, en l'exhortant à estimer au-dessus de tous les trésors de ce monde un livre que, dès son enfance, on lui avait appris à considérer comme rempli de fausses doctrines. Néanmoins, ce qu'on fut obligé de conserver du cérémonial usité suffisait bien pour soulever le scrupule d'un homme qui croyait fermement que l'Église anglaise était hérétique et que dans son sein il n'y avait point de salut. Le roi fit son oblation à l'autel; il sembla joindre ses prières aux litanies, qui furent chantées par les évêques; il reçut des mains de ces faux prophètes l'onction, symbole de la consécration divine, et s'agenouilla avec toutes les marques possibles de respect, quand ils appelèrent sur lui les bénédictions de cet Esprit Saint dont ils étaient, selon lui, les ennemis les plus implacables. Telle est l'inconséquence de la nature humaine : cet homme qui, par un zèle fanatique pour sa religion, perdit le sceptre de trois royaumes, consentait à commettre un acte d'apostasie plutôt que de renoncer au frivole plaisir de la symbolique et futile investiture du pouvoir royal<sup>1</sup>.

Le sermon fut prêché par Francis Turner, évêque d'Ély. C'était un de ces écrivains qui affectaient encore le style suranné de l'archevêque Williams et de l'évêque Andrews. Son discours, rempli de pensées prétentieuses qui auraient excité l'admiration soixante-dix ans auparavant, n'inspira que le dédain à une génération accoutumée à l'éloquence plus pure de Sprat, de South et de Tillotson. Il fit du roi Jacques un Salomon; Adonijah devint Monmouth; Joab fut un conspirateur du Rye-House; Shimei un whig diffamateur, et Abiathar un vieux Cavalier honnête, mais égaré. Une phrase du livre des Chroniques fut censée dire que le roi était au-dessus du Parlement; une autre fut citée pour prouver que le roi seul devait avoir le commandement des milices. Vers la fin de son discours, l'orateur fit une allusion des plus timides à la position difficile de l'Église vis-à-vis du

<sup>1</sup> D'après les dépêches d'Adda du 22 janv.-1<sup>er</sup> févr, 1686 et les expressions employées par le Père D'Orléans (Histoire des Révolutions d'Angleterre, liv. XI), il est clair que les catholiques fervents jugeaient impardonnable la conduite du roi.

souverain; il rappela à ses auditeurs que Constance Chlore, bien qu'il ne fût pas chrétien, avait toujours honoré les chrétiens qui restaient fidèles à leur religion, et qu'il avait traité avec mépris ceux qui cherchaient à gagner sa faveur par l'apostasie. Le service religieux fut suivi d'un banquet d'apparat dans la salle de Westminster, ensuite vint un brillant feu d'artifice; le tout accompagné d'un déluge de poésies banales <sup>1</sup>.

L'enthousiasme du parti tory se trouvait alors porté au comble. Depuis l'avènement du nouveau roi il pleuvait des adresses dans lesquelles on exprimait une vénération profonde pour sa personne et ses fonctions, ainsi qu'une haine acharnée contre le whigisme abattu. Les magistrats de Middlesex rendirent de publiques actions de grâces à Dieu pour avoir confondu les perfides desseins de ces régicides et de ces exclusionnistes qui, non contents d'avoir mis à mort un bienheureux monarque, cherchaient encore à détruire la monarchie. La cité de Gloucester voua à l'exécration ces misérables, altérés de sang, qui avaient essayé de priver le roi de son légitime héritage. La bourgeoisie de Wigan assura Jacques qu'elle saurait le défendre contre tous les Architophels conspirateurs et contre tous les Absalons rebelles. Le grand jury du Suffolk exprima le vœu que le Parlement proscrivit les Exclusionnistes. Plusieurs corporations prirent l'engagement de ne jamais choisir pour leur représentant quiconque avait voté pour l'Exclusion. La capitale elle-même ne se montra pas moins obséquieuse : commerçants et avocats rivalisèrent de servilité. Les différentes cours de justice envoyèrent de ferventes professions de soumission et d'attachement. Toutes les grandes sociétés commerciales, la Compagnie des Indes orientales, la Compagnie Africaine, la Compagnie Turque, celle

<sup>1</sup> Voyez : « London Gazette ; » — « Gazette de France ; » — « Clark's Life of James the Second, » II ; — « History of the coronation of King James the Second and Queen Mary, » par Francis Sandford ; — « Lancaster Herald, » fol. 1687 ; — « Evelyn's Diary, » 21 mai 1685 ; — « Despatch of the Dutch Ambassadors, » 10-20 avril 1685 ; — « Burnet, » I, 628 ; — « Eachard, » III, 734 ; et « A Sermon preached before their majesties King James the Second and Queen Mary at their coronation in Westminster Abbey, » 23 avril 1685, par Francis, évêque d'Ely, et grand aumônier. J'ai vu aussi un compte rendu italien publié à Modène, qui n'est remarquable que par l'adresse que met l'auteur à dissimuler que les prières et les psaumes furent chantés en anglais et que les évêques étaient hérétiques.



de Moscovie, celle de la baie de Hudson, la Société des négociants du Maryland, de la Jamaïque, et celle des négociants pacotilleurs, déclarèrent se conformer de bon cœur à l'édit du roi qui ordonnait de continuer à payer les droits de douane. Bristol, la seconde ville du royaume, fit écho à la capitale. Mais rien ne surpassa l'enthousiasme royaliste des deux Universités : Oxford déclara qu'elle ne s'écarterait jamais de ces principes religieux qui lui faisaient une loi d'obéir au roi sans restrictions ni limites; Cambridge condamna, dans des termes sévères, la violence et la perfidie des hommes turbulents qui s'étaient malicieusement efforcés de changer l'ordre traditionnel de succession au trône <sup>1</sup>.

Pendant longtemps chaque numéro de la Gazette de Londres fut rempli de semblables adresses; mais le parti tory ne se contenta pas de ce moyen de montrer son zèle. Les convocations électorales avaient paru, et le pays était dans la fièvre d'une élection générale. Jamais élections ne s'étaient faites dans des circonstances si favorables à la cour. Des milliers d'électeurs que la peur occasionnée par le complot papiste avait jetés dans le camp des Whigs s'étaient rattachés au Torysme par effroi du complot du Rye-House. Dans les provinces, le gouvernement était sûr d'une accablante majorité parmi les propriétaires ayant trois cents livres sterling de rente et au-dessus, et il pouvait compter, pour ainsi dire, sur l'unanimité des membres du clergé. Les bourgs, qui naguère étaient les remparts du Whigisme, avaient été dépouillés de leurs chartes par les tribunaux, ou s'en étaient démis volontairement; ils avaient été reconstitués de telle manière, qu'on était sûr d'obtenir des nominations favorables à la couronne : partout où l'on n'avait pu compter sur les habitants des villes, le droit électoral avait été conféré aux propriétaires fonciers du voisinage. Dans quelques-unes des petites corporations de l'ouest, le corps constituant était en grande partie composé de capitaines et de lieutenants dans les gardes; partout les membres des conseils électoraux favorisaient les intérêts de la cour. Le Lord-lieutenant et ses adjoints

<sup>1</sup> Voyez la « Gazette de Londres » pendant les mois de février, mars et avril 1685.

formaient dans chaque comté un comité actif, vigilant et puissant, qui avait pour mission d'intimider ou de cajoler les électeurs. Du haut de milliers de chaires on avertissait la nation de ne pas voter pour les candidats whigs, sous peine d'avoir à en répondre devant Celui qui avait établi les pouvoirs existants, et qui mettait la rébellion sur la même ligne que la sorcellerie. Non-seulement le parti dominant se servait dans toute leur étendue de ces avantages, mais il en abusait effrontément, au point que les hommes graves et réfléchis qui avaient défendu la monarchie en péril et qui n'avaient jamais aimé ni les républicains ni les schismatiques, étaient frappés d'effroi, et prédisaient l'approche de mauvais jours <sup>1</sup>.

Les Whigs néanmoins, tout en subissant la juste punition de leurs fautes, battus, découragés, désorganisés, ne cédèrent pas sans effort. Ils étaient encore nombreux parmi les artisans et les boutiquiers des villes, parmi les gros fermiers et les paysans. Dans quelques districts, dans ceux de Dorset et de Somerset par exemple, ils formaient la grande majorité de la population; au contraire ils étaient impuissants dans les bourgs où les chartes avaient été remodelées; mais partout où ils avaient la moindre chance de succès, ils se défendirent avec acharnement. Dans le comté de Bedford, dont le vertueux et infortuné Russell avait été naguère le représentant, ils l'emportèrent dans les votes à main levée, mais ils furent battus dans le vote inscrit (*Poll*) <sup>2</sup>. Dans le comté d'Essex ils eurent treize cents votes contre dix-huit cents <sup>3</sup>. Dans le comté de Northampton, le menu peuple montra tant de violence dans son opposition au candidat de la cour, qu'on fut obligé, le jour de l'élection, d'établir sur la place du marché un corps de troupes dont les armes étaient chargées à

<sup>1</sup> Il serait facile de remplir un volume de tout ce que les historiens whigs et les pamphlétaires ont écrit sur ce sujet. Je citerai seulement le témoignage d'un Tory, partisan de l'Église réformée : « Partout, dit Evelyn, les élections ont été dirigées avec une indécente partialité; que Dieu leur donne une meilleure fin qu'il ne nous est possible de l'espérer ! » 10 mai 1685. Il ajoute encore : « Le fait est qu'il est beaucoup de nouveaux représentants dont l'élection a été universellement désapprouvée. »

<sup>2</sup> Voyez les nouvelles à la main dans la bibliothèque de l'Institution royale. Citters mentionne aussi la force du parti whig dans le comté de Bedford.

<sup>3</sup> « Bramston's Memoirs. »

balle<sup>1</sup>. Les actes qui caractérisèrent la lutte électorale dans le comté de Buckingham sont encore plus remarquables. Thomas Wharton, le candidat whig, fils aîné de Philip, lord Warton, était un homme également distingué par son adresse et par son audace, et destiné à jouer un grand rôle, sinon un rôle honorable, dans la politique de plusieurs règnes successifs. Il avait été un des membres de la Chambre des communes qui portèrent le bill d'Exclusion à la barre de la Chambre des Lords; la cour avait donc intérêt à combattre son élection par toute espèce de moyens. Le Lord Chief-Justice Jeffreys se rendit en personne dans le comté de Buckingham pour soutenir l'antagoniste de Wharton, un tory des plus prononcés, nommé Hacket. On eut recours pour cela à un stratagème qui, croyait-on, ne pouvait manquer de réussir. On répandit le bruit que le vote aurait lieu à Aylesbury. Wharton, qui n'avait pas de rival en tout ce qui tenait à l'art électoral, fit ses préparatifs en conséquence; mais tout à coup le sheriff annonça que le vote aurait lieu à Newport Pagnell. Wharton et ses amis s'empressèrent de s'y rendre, mais ils trouvèrent que Hacket, qui était dans le secret, avait déjà retenu toutes les auberges et tous les logements. Les électeurs whigs furent donc obligés d'attacher leurs chevaux le long des haies et de passer la nuit à la belle étoile dans les prés qui environnaient la petite ville. Ce fut même avec la plus grande difficulté que, pris ainsi au dépourvu, on put procurer des rafraîchissements à une si grande quantité d'hommes et de chevaux, quoique Wharton, qui ne regardait pas à l'argent quand son ambition et son esprit de parti étaient en jeu, dépensât quinze cents livres sterling en un jour, somme immense pour cette époque. Du reste cette injustice semble avoir ranimé le courage des vaillants fermiers du comté de Buckingham, fils des électeurs de John Hampden : non-seulement Wharton fut en tête de la liste, mais il put même céder quelques-uns de ses votes à un membre de l'opinion modérée, et par cette manœuvre exclure le candidat du Chief-Justice<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez : « Reflections on a Remonstrance and Protestation of all the good Protestants of this Kingdom, » 1689; et « Dialogue between Two Friends, » 1689.

<sup>2</sup> « Memoirs of the Life of Thomas Marquess of Wharton, » 1715.

La lutte dura six jours dans le comté de Chester. Les Whigs eurent à peu près dix-sept cents voix et les Tories deux mille. Le bas peuple, passionné pour les Whigs, poussa le cri : A bas les évêques ! insulta le clergé dans les rues, assomma un gentilhomme tory, cassa les vitres et battit les constables. Il fallut réunir la milice pour réprimer l'émeute et protéger les vainqueurs dans leurs réjouissances. Le vote terminé, une salve de cinq coups de canon tirée du château annonça le triomphe du trône et de l'autel aux populations des campagnes environnantes ; les cloches sonnèrent à toute volée, et les nouveaux élus furent conduits en grande pompe, au son de la musique, suivis d'un grand nombre de gentilshommes et de riches propriétaires, jusqu'à la croix de la cité. Pendant cette procession on chantait : « Joie au grand César ! (*Joy to great Cæsar*) » cantate royaliste récemment composée par Durfey et qui, bien qu'aussi médiocre que le reste de ses ouvrages, n'en était pas moins alors aussi populaire que le devint quelques années plus tard le « *Lillibullero* »<sup>1</sup>. La milice se mit en ordre autour de la croix, un feu de joie fut allumé, le bill d'Exclusion fut livré aux flammes, et l'on but avec acclamation à la santé du roi Jacques. Le jour suivant étant un dimanche, dès le matin la milice borda les rues qui conduisaient à la cathédrale, les deux représentants du comté allèrent en grande pompe, suivis de tous les magistrats de la cité, prendre place dans le chœur, où le doyen prêcha un sermon, probablement sur l'obéissance passive, et un grand festin chez le maire de la ville termina les réjouissances<sup>2</sup>.

Dans le Northumberland le triomphe de sir John Fenwick, courtisan dont le nom devait plus tard acquérir une triste célébrité, fut accompagné de circonstances qui firent du bruit à Londres, et que les dépêches des ministres étrangers ne dédaignèrent pas de mentionner. Newcastle s'illumina de feux de joie, les cloches firent entendre de joyeux carillons, et le bill

<sup>1</sup> « *The Guardian*, » n° 67 ; charmant échantillon de la manière d'Addison. Aucun autre écrivain n'a su comme lui tempérer la bienveillance par une légère nuance de mépris.

<sup>2</sup> « *The Observer*, » 4 avril 1685.

d'Exclusion, ainsi qu'un coffret noir semblable à celui qui, selon la fable populaire, avait contenu le certificat de mariage entre Charles II et Lucy Walters, fut publiquement jeté aux flammes avec de bruyantes acclamations<sup>1</sup>.

Le résultat général des élections dépassa les espérances les plus exagérées de la cour. Le roi vit avec joie qu'il ne serait pas obligé de dépenser un sou pour acheter les votes; il disait qu'à l'exception d'une quarantaine de membres, la Chambre des communes était juste ce qu'il l'aurait faite lui-même<sup>2</sup>. En outre, il ne tenait qu'à lui, d'après les lois d'alors, de conserver cette Chambre jusqu'à la fin de son règne.

Assuré désormais du soutien parlementaire, Jacques pouvait se donner le luxe de la vengeance. Il n'était pas naturellement oublieux des injures, et les indignes attaques et les insultes qu'il avait eu à subir avant son avènement étaient bien faites pour exciter des ressentiments violents et durables, même chez un prince d'un naturel clément. Une certaine catégorie d'hommes surtout avaient attaqué son honneur et sa vie avec une bassesse et une cruauté inouïes; c'étaient les témoins dans l'affaire du complot papiste. On pouvait lui pardonner de les haïr, car même de nos jours la simple mention de leurs noms soulève le dégoût et l'horreur chez toutes les sectes et chez tous les partis.

Quelques-uns de ces misérables étaient déjà à l'abri des poursuites de la justice humaine. Bedloe était mort dans la perversité, sans donner signe de honte ou de remords<sup>3</sup>; Dugdale avait succombé dans un accès de folie occasionnée par les terreurs d'une mauvaise conscience, en suppliant à grands cris, disait-on, ceux qui entouraient son lit d'éloigner lord Stafford<sup>4</sup>; Carstairs aussi n'était plus : il finit dans les horreurs du désespoir, disant à ceux qui l'assistaient de le jeter comme un chien dans un fossé, car il était indigne de reposer en terre sainte

<sup>1</sup> Voyez la dépêche des ambassadeurs hollandais, 10-20 avril 1685.

<sup>2</sup> « Burnet, » I, 626.

<sup>3</sup> Voyez : « A faithfull account of the Sickness, Death and Burial of captain Bedlow; » 1680; et « Narration of Lord Chief-Justice North. »

<sup>4</sup> « Smith's Intrigues of the Popish Plot, » 1685.

comme un chrétien<sup>1</sup>; mais Oates et Dangerfield restaient encore au pouvoir du prince implacable qu'ils avaient offensé. Peu de temps avant son avènement, Jacques avait intenté une action civile contre Oates, pour diffamation, et le jury l'avait condamné à payer cent mille livres sterling de dommages et intérêts<sup>2</sup>. Par suite de ce jugement, le condamné était en prison pour dettes, sans espoir d'en jamais sortir. Deux autres actes d'accusation pour faux témoignages avaient été admis par le grand jury de Middlesex, quelques semaines seulement avant la mort de Charles II, et le procès commença peu de jours après les élections.

Oates comptait à peine alors un partisan dans les classes moyennes et élevées. Tout whig intelligent était enfin convaincu qu'en admettant que les dépositions de cet homme aient eu le moindre fondement, il avait élevé sur cette base un vaste échafaudage de mensonges. Toutefois un grand nombre de fanatiques de bas étage le regardaient encore comme un bienfaiteur public, et, n'ignorant pas que, s'il était condamné, la sentence serait des plus sévères, ils faisaient des efforts incessants pour le faire évader. Les autorités de la prison du Banc-du Roi, quoiqu'il n'y fût enfermé que pour dettes, le mirent donc aux fers, et, malgré cette précaution, il faillit leur échapper. Le dogue qui gardait sa porte fut empoisonné, et la nuit même qui précéda le procès une échelle de corde fut trouvée dans sa prison.

Le jour où on l'amena à la barre, la salle de Westminster était encombrée de curieux, parmi lesquels se trouvaient un grand nombre de catholiques romains empressés de contempler la misère et l'humiliation de leur persécuteur<sup>3</sup>. Quiconque avait fréquenté les cours de justice depuis quelques années connaissait son gros cou, ses jambes inégales comme celles d'un blaireau, son front bas comme celui d'un babouin, ses joues rouges, et son menton monstrueusement allongé. Jadis, il avait été l'idole de la nation; on se découvrait sur son pas-

<sup>1</sup> « Burnet, » I, 439.

<sup>2</sup> On trouvera toute la procédure dans la collection des « State Trials. »

<sup>3</sup> « Evelyn's Diary, » 7 mai 1685.

sage, la vie et la fortune des plus puissants du royaume avaient été à sa merci ; mais les temps étaient changés, et beaucoup de ceux qui naguère l'avaient regardé comme le libérateur de son pays frémissaient d'horreur à la vue de ces traits hideux où la scélératesse semblait avoir été marquée par la main de Dieu <sup>1</sup>.

On prouva jusqu'à l'évidence que, par ses faux témoignages, ce misérable avait fait condamner à mort plusieurs personnes innocentes. Ce fut en vain qu'il appela comme témoins à décharge les hommes les plus éminents des deux Chambres qui jadis l'avaient loué et récompensé. Quelques-uns de ceux qu'il avait fait citer ne parurent pas ; aucun ne prononça une parole qui pût lui être favorable, et l'un d'eux, le comte de Huntingdon, lui reprocha avec amertume d'avoir trompé le Parlement et d'avoir fait répandre le sang innocent. Les juges malmenèrent le prisonnier et l'insultèrent avec une intempérance de langage peu convenable chez des magistrats, même quand il s'agit des crimes les plus atroces. Oates ne donna pourtant aucun signe de crainte ou de honte, et reçut avec l'insolence du désespoir l'avalanche d'invectives que lui jetèrent à la face les avocats, les juges et les témoins. Il fut déclaré coupable sur les deux chefs d'accusation. Bien que son crime, au point de vue moral, fût un meurtre de la pire espèce, aux yeux de la loi ce n'était qu'un délit ; mais le tribunal voulut que le châtiment fût plus sévère que celui qu'on infligeait aux félons et aux traîtres. Ce n'était pas assez de le faire mourir, il fallait qu'il mourût dans d'horribles tourments. Il fut condamné à être dépouillé de sa robe cléricale ; à être attaché au pilori dans la cour du Palais ; à être promené autour de Westminster ayant sur la tête une inscription indiquant son infamie ; à être attaché de nouveau au pilori devant le Royal-Exchange ; à être fouetté depuis Aldgate jusqu'à Newgate, et, après un intervalle de deux jours, à être encore fouetté depuis Newgate jusqu'à Tyburn ; enfin, si, contre toute probabilité, il survivait à cet horrible

<sup>1</sup> Il existe beaucoup de portraits d'Oates ; les descriptions les plus complètes de toute sa personne se trouvent dans « North's Examen, » 225 ; dans « Dryden's Absalom and Achitophel ; » et dans un *in-plano* intitulé : « A Hue and Cry after T. O. »

traitement, il devait demeurer prisonnier pour le reste de sa vie, et, cinq fois par an, il devait être retiré de son cachot pour être exposé au pilori dans différents quartiers de la capitale<sup>1</sup>.

Cette sentence rigoureuse fut rigoureusement exécutée. Le jour où il parut au pilori dans la cour du Palais, Oates fut impitoyablement lapidé, et peu s'en fallut qu'on ne le mit en pièces<sup>2</sup>. Mais, quand il fut conduit dans la Cité, ses partisans se réunirent en grand nombre, se soulevèrent et jetèrent à bas le pilori<sup>3</sup>. Ils ne purent cependant pas délivrer leur protégé. On supposait aussi que le coupable essaierait d'échapper à l'horrible sort qui l'attendait en avalant du poison ; tout ce qu'il buvait et mangeait était donc soigneusement examiné. Le lendemain matin il fut amené pour subir sa première flagellation. Une multitude innombrable remplissait déjà toutes les rues, depuis Aldgate jusqu'à Old Bailey. Le bourreau se servit de son fouet avec une telle sévérité, qu'on ne saurait douter qu'il n'eût reçu des instructions spéciales, et le sang ne tarda pas à ruisseler. Pendant quelques temps le criminel montra une étrange intrépidité, mais enfin son courage opiniâtre s'affaiblit ; il poussa des cris effroyables et s'évanouit plusieurs fois ; le bourreau n'en continua pas moins son office, et, quand on détacha le patient, il parut manifeste qu'il avait supporté tout ce qu'une créature humaine peut supporter sans que mort s'ensuive. On fit des démarches auprès du roi pour qu'il fit remise de la seconde flagellation ; sa réponse fut courte et nette : « S'il a encore un souffle de vie, il ira jusqu'au bout. » On essaya d'obtenir l'intercession de la reine, mais elle refusa avec indignation de dire une parole en faveur d'un tel scélérat. Après un intervalle de quarante-huit heures seulement, Oates fut extrait de son cachot ; mais, comme il ne pouvait se tenir debout, on fut obligé de le mener à Tyburn sur un traîneau. Il paraissait insensible ; mais les tories prétendaient qu'il s'était stupéfié en buvant des liqueurs enivrantes. Au dire d'une personne qui les compta, il reçut dix-sept cents coups de fouet. Enfin le misé-

<sup>1</sup> On trouvera la procédure complète dans la collection des « State Trials. »

<sup>2</sup> Gazette de France, 29 mai-9 juin 1685.

<sup>3</sup> « Despatch of the Dutch Ambassadors, » 19-29 mai 1685.



nable n'en mourut pas, mais il s'en fallut de si peu, que ses stupides admirateurs crurent sa guérison miraculeuse et s'en firent un argument en faveur de son innocence. Les portes de la prison se refermèrent sur lui, et pendant plusieurs mois il resta enchaîné dans le trou le plus obscur de Newgate. On raconte qu'il s'y laissa aller à un profond désespoir, restant assis des jours entiers, les bras croisés, son chapeau enfoncé sur les yeux, et poussant de profonds gémissements. Ce n'était pas en Angleterre seulement que ces faits excitaient un puissant intérêt : des millions de catholiques, qui ne savaient rien de nos institutions, ni de l'esprit de nos différents partis, avaient cependant entendu dire qu'une persécution d'une singulière cruauté avait sévi contre les adhérents de la vraie foi ; que plusieurs fidèles avaient souffert le martyre, et que Titus Oates avait été le principal meurtrier. Ce fut donc avec une grande joie qu'on apprit dans les contrées lointaines que la justice divine l'avait atteint. Toute l'Europe fut inondée de gravures qui le représentaient au pilori ou se tordant derrière la charrette du bourreau, et il circula des épigrammes en plusieurs langues où l'on se moquait du titre de docteur, qu'il prétendait avoir reçu de l'Université de Salamanque, et dans lesquelles on disait, entre autres choses, qu'il était tout naturel qu'on fit rougir son dos, puisque son front ne pouvait rougir<sup>1</sup>.

Quelque horrible qu'il fût, le supplice de Titus Oates n'éga-

<sup>1</sup> Voyez : « Evelyn's Diary, » 22 mai 1685 ; — « Eachard, » III, 741 ; — « Burnet, » I, 637 ; — « Observator, » 27 mai 1785 ; — « Oates's *Exōw*, » 89 ; et « Tom Brown's Advice to Doctor Oates. » Quelques circonstances intéressantes sont aussi mentionnées dans un *in-plano* imprimé pour A. Brooks, Charing Cross, 1685. J'ai aussi vu des pamphlets français et italiens de cette époque qui contiennent l'historique du procès et de l'exécution. A Milan, on publia une gravure de Titus Oates au pilori avec cette curieuse inscription : « Questo è il naturale ritratto di Tito Otez, ovvero Oatz, Inglese, posto in Berlino, uno de' principali professori della religione Protestante, acerrimo persecutore de' cattolici, e gran spergiuro. » J'ai encore vu une gravure hollandaise représentant son supplice avec quelques vers latins dont voici un échantillon :

« At Doctor fictus non fictos pertulit ictus,

« A tortore datos haud molli in corpore gratos,

« Disceret ut vere scelera ob commissa rubere. »

On peut aussi reconnaître l'anagramme de son nom, « Testis Ovat, » sur plusieurs gravures étrangères.

lait pas ses crimes. Une vieille loi anglaise, tombée en désuétude, assimilait aux meurtriers ceux qui, par leurs faux témoignages, avaient été cause d'une injuste condamnation à mort<sup>4</sup>; et ce n'était que justice, car un témoin de cette espèce est en réalité le pire des meurtriers. Au crime de verser le sang innocent, il ajoute la criminelle violation des engagements les plus solennels que les hommes puissent contracter entre eux, il change en objets de méfiance générale et en instruments d'injustices monstrueuses des institutions faites pour inspirer la confiance et le respect publics. Le mal que produit un meurtre ordinaire ne peut se comparer à celui qui résulte d'un meurtre dont les tribunaux se font les agents. L'extinction de la vie n'est pas ce qu'il y a de plus horrible dans une exécution : la longue agonie morale du patient, la honte et la douleur de tout ce qui le touche, l'opprobre qui survit à la troisième et à la quatrième génération, tout cela est plus horrible que la mort elle-même. Presque toujours le père d'une nombreuse famille aimera mieux perdre tous ses enfants soit par accident, soit par maladie, que d'en voir un seul passer par les mains du bourreau. Le meurtre résultant d'un faux témoignage est donc le pire des meurtres, et Titus Oates en avait commis plus d'un. Malgré tout, le supplice qui lui fut infligé ne peut être justifié. Les juges semblent avoir dépassé les limites de leur pouvoir en condamnant le coupable à être dépouillé de sa robe ecclésiastique et à la prison perpétuelle. Ils avaient, sans contredit, le droit d'infliger la peine du fouet, et même le texte de la loi ne limitait pas le nombre des coups ; mais l'esprit de cette loi ne voulait certainement pas qu'un délit fût puni plus sévèrement que le crime le plus atroce. Le plus grand criminel ne pouvait être condamné qu'à être pendu, et les juges de Titus Oates le condamnèrent, du moins ils le croyaient, à mourir sous le fouet. L'imperfection de la loi ne peut être une excuse suffisante ; car les lois défectueuses doivent être amendées par la législature, au lieu d'être arbitrairement exagérées par les tribunaux, surtout quand cette exagération peut avoir pour conséquence d'infliger

<sup>4</sup> « Blackstone's Commentaries, » chapitre de l'Homicide.

la torture ou la mort. La scélératesse de Titus Oates n'est point non plus une excuse suffisante, car ce sont presque toujours de grands criminels dont on fait les premières victimes d'injustes rigueurs qui servent ensuite de précédents pour opprimer l'innocence. Il en fut ainsi en cette occasion. Bientôt on trouva tout naturel de punir par d'impitoyables flagellations les délits politiques les moins graves. Pour quelques mots imprudents prononcés contre le gouvernement, on condamnait des hommes à des douleurs si horribles, qu'ils n'hésitaient pas à demander comme une grâce qu'on leur fit plutôt leur procès au criminel et qu'on les envoyât au gibet. Heureusement la Révolution vint promptement mettre un terme aux progrès de ce monstrueux abus par l'article du « Bill des Droits » (*Bill of Rights*), qui prohibe tout supplice cruel et inusité.

La scélératesse de Dangerfield n'avait pas, comme celle de Titus Oates, fait un grand nombre de victimes, car il ne s'était lancé dans la carrière de témoin qu'après que le complot se fut pour ainsi dire évanoui et que le jury fut devenu incrédule<sup>4</sup>. On lui fit son procès, non pour faux témoignage, mais simplement pour libelle. Lors de l'agitation causée par le bill d'Exclusion, il avait publié une brochure contenant quelques fausses et odieuses imputations à l'égard du feu roi et de son frère. C'est pour cette publication qu'après cinq ans d'intervalle il fut arrêté, conduit devant le Conseil privé, livré à la justice, convaincu et condamné à être fouetté depuis Aldgate jusqu'à Newgate, et de Newgate jusqu'à Tyburn. Tant que dura le procès, ce misérable se conduisit avec une grande audace; mais sitôt qu'il connut son sort, il se livra à toutes les angoisses du désespoir, se regarda comme perdu, et choisit même le texte biblique pour le sermon de ses funérailles. Ses pressentiments ne le

<sup>4</sup> Selon Roger North, les juges décidèrent que Dangerfield ayant été préalablement convaincu de parjure, il ne pouvait être entendu comme témoin dans l'affaire du complot. Mais ceci n'est qu'un des nombreux exemples de l'inexactitude de Roger. Il paraît prouvé par le rapport du procès de lord Castlemaine, en juin 1680, qu'après une longue discussion des avocats et plusieurs consultations de tous les juges des différents cours de Westminster, Dangerfield fut admis à prêter serment et à raconter sa fable, à laquelle fort sagement le jury n'ajouta pas foi.

trompèrent pas. Il ne fut pas à la vérité flagellé aussi sévèrement que l'avait été Oates, mais il n'avait pas non plus la force de corps et d'esprit de celui-ci. Après l'exécution, Dangerfield fut mis dans un fiacre et ramené à sa prison. Comme il tournait le coin de Hatton Garden, un Tory de Gray's Inn, nommé Francis, arrêta la voiture et lui dit avec une ironie brutale : « Eh bien ! l'ami, avez-vous eu quelque chose pour vous réchauffer ce matin ? » Le prisonnier, tout saignant encore, poussé à bout par cette insulte, lui répondit par une malédiction : alors Francis le frappa au visage avec sa canne et lui creva l'œil. Dangerfield fut transporté mourant dans la prison. La lâcheté de cet outrage souleva l'indignation des assistants ; ils saisirent Francis, et l'on eut quelque peine à empêcher qu'il ne fût mis en pièces. L'aspect du corps de Dangerfield, qui avait été effroyablement lacéré par le fouet, devait faire naturellement supposer que sa mort était en grande partie, sinon complètement, la conséquence de son châtement ; mais le gouvernement et le Chief-Justice trouvèrent plus commode d'en rejeter toute la responsabilité sur Francis, qui, coupable tout au plus d'un homicide involontaire, fut mis en jugement et exécuté comme coupable de meurtre. Le discours qu'il fit avant de mourir est un des morceaux les plus curieux de cette époque. Il conserva jusqu'à la fin l'ardeur féroce qui l'avait conduit à la potence. Aux dernières paroles par lesquelles il recommanda son âme à la miséricorde divine, il mêla d'emphatiques professions de royalisme et des paroles injurieuses pour les Whigs. Le bruit courait que sa femme avait eu un tendre sentiment pour Dangerfield, qui était fort beau et fameux par ses galanteries, et la jalousie, disait-on, avait dirigé le coup fatal. Francis mourant mit une insistance pathétique et ridicule à la fois à disculper sa femme. « Elle était, dit-il, une femme vertueuse ; elle était de souche royaliste, et si elle avait eu envie de violer la foi conjugale, elle aurait certainement choisi pour amant un Tory et un bon protestant <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Il n'existe pas de compte rendu officiel du procès de Dangerfield, mais j'en ai vu un abrégé dans une pancarte du temps. On trouvera aussi dans la collection des « State Trials » un extrait des dépositions contre Francis, ainsi que ses dernières

A peu près à la même époque, un autre accusé, qui ne ressemblait guère à Oates et à Dangerfield, fut amené à la barre de la cour du Banc-du-Roi : c'était Richard Baxter. Il appartenait à la portion la plus modérée du parti puritain, et aucun chef de parti marquant n'a traversé avec plus d'innocence que lui des années de guerre civile et de dissensions religieuses. C'était encore un jeune homme à l'époque où éclata la guerre civile, et croyant que le droit était du côté des Chambres, il ne se fit aucun scrupule de remplir les fonctions de chapelain d'un des régiments de l'armée parlementaire. Mais son esprit lucide et quelque peu sceptique, joint à un profond sentiment de justice, le préserva de tout excès. Ses efforts tendirent toujours à réprimer la violence fanatique du soldat, et les mesures rigoureuses de la Haute-Cour de Justice n'eurent jamais son approbation. Pendant la République, il avait eu le courage d'exprimer en plusieurs occasions, et même une fois en présence de Cromwell, son amour et son respect pour les anciennes institutions du pays. Tant que dura l'exil de la famille royale, Baxter s'était surtout dévoué aux soins qu'exigeaient ses paroissiens de Kidderminster. Il avait vu avec plaisir la Restauration, et désirait ardemment une réconciliation entre les Presbytériens et les partisans de l'Épiscopat. Avec une tolérance rare de son temps, il avait toujours considéré comme secondaires toutes les questions d'organisation ecclésiastique, comparées aux grands principes du christianisme, et jamais il n'avait fait écho aux clameurs soulevées contre les évêques, même à l'époque où ceux-ci étaient le plus odieux au pouvoir dominant. Toutes les tentatives de réconciliation ayant échoué, Baxter suivit le sort de ses amis proscrits, refusa l'évêché d'Hereford, abandonna sa cure de Kidderminster et se livra presque exclusivement à

paroles. Voyez encore : « Eachard, » III, 741. Le récit de Burnet contient plus d'erreurs que de lignes. On peut consulter aussi : « North's Examen, » 256 ; l'esquisse de la vie de Dengerfield dans : « The Bloody Assizes ; » — « The Observator, » du 29 juillet 1685 ; et un poème intitulé : « Dangerfield's Ghost to Jeffreys. » Dans un livre très-rare intitulé : « Succinct Genealogies, » par Robert Halstead, lord Peterborough dit que Dangerfield, avec lequel il avait eu des relations, était « un jeune homme d'un extérieur décent, de manières graves, et dont la conversation indiquait une intelligence peu commune. »

l'étude. Ses écrits théologiques, bien que trop modérés pour plaire aux fanatiques d'aucun parti, avaient cependant une grande réputation. Les Anglicans zélés l'appelaient Tête ronde, et les non-conformistes l'accusaient d'éraastianisme et d'arminianisme ; mais la candeur de son cœur, la pureté de sa vie, la vigueur de son esprit, l'étendue de ses connaissances, étaient reconnues par les hommes les plus modérés et les plus sages de tous les partis. Ses opinions politiques mêmes étaient modérées, en dépit des oppressions que lui et ses amis avaient eu à souffrir, car il était attaché à ce parti peu nombreux que Whigs et Tories détestaient également. Il ne pouvait, disait-il, anathématiser les « Balanceurs, » quand il se rappelait Celui qui avait béni les pacificateurs<sup>4</sup>.

Dans un commentaire sur le Nouveau Testament, il s'était plaint avec quelque amertume des persécutions auxquelles étaient en proie les dissidents. Oser murmurer de ce que des hommes, dont le seul crime était de pas reconnaître la liturgie adoptée, fussent chassés de chez eux, dépouillés de leurs propriétés, jetés en prison, c'était, disait-on alors, attaquer l'État et l'Église. Roger Lestrangle, le champion du gouvernement et l'oracle du clergé, poussa d'abord le cri de guerre dans « l'Observateur. » Une instruction fut commencée ; Baxter demanda qu'on lui accordât quelque temps pour sa défense, et ce fut le jour même où Titus Oates fut attaché au pilori dans la cour du Palais, que l'illustre chef des Puritains, accablé par l'âge et les infirmités, vint présenter sa requête à Westminster. Jeffreys entra aussitôt en fureur : « Pas une minute, quand ce serait « pour sauver sa vie, s'écria-t-il ; je me charge des saints comme « des pécheurs. Oates est là au pilori ; si Baxter lui faisait pendre, les deux plus grands coquins du royaume feraient la « paire. »

Quand on fit son procès à Guildhall, la cour fut remplie de ses amis et de ses adhérents. A ces côtés était le docteur William Bates, le plus éminent des théologiens non-conformistes,

<sup>4</sup> Voyez la préface de Baxter au livre de Sir Matthew Hale : « Judgment of the Nature of True Religion, » 168.

deux avocats whigs de grande réputation, Pollexfen et Wallop, étaient chargés de sa défense. Pollexfen avait à peine commencé son discours au jury que Jeffreys l'interrompit en disant : « Je vous connais, Pollexfen, et je ne vous oublierai pas; vous êtes le patron de la faction. Baxter est un vieux coquin, un misérable schismatique, un vil hypocrite; il déteste la liturgie, il ne voudrait que ses éternelles jérémiades improvisées. » Et en même temps Sa Seigneurie leva les yeux au ciel, joignit les mains et commença à psalmodier d'une voix nasale : « Seigneur! nous sommes ton peuple, ton peuple spécial, ton peuple chéri; » imitant ainsi à ce qu'il croyait la manière de prier de Baxter. Pollexfen rappela timidement à la cour que feu Sa Majesté avait jugé Baxter digne d'un évêché. « Pourquoi donc cette vieille ganache ne l'a-t-elle pas accepté? » répliqua Jeffreys; et il se mit dans une fureur qui tenait de la folie, traitant l'accusé de chien et jurant que ce ne serait que justice de fouetter un tel scélérat dans les rues de la Cité.

Wallop intervint, mais sans plus de succès que son ancien : « Monsieur Wallop, dit le juge, vous êtes toujours dans ces sales affaires; des gens de robe devraient être honteux de prêter leur ministère à de telles canailles de factieux. » Le défenseur tenta de nouveau, mais en vain, de se faire entendre. « Si vous ne savez pas votre devoir, dit Jeffreys, je vous l'apprendrai. »

Wallop s'assit et Baxter essaya de dire quelques mots; mais Jeffreys couvrit sa voix par un déluge de grossièretés et d'invectives entremêlées de citations « d'Hudibras. » « Mylord, dit le vieillard, les dissidents m'ont souvent blâmé d'avoir parlé avec trop de respect des évêques. — Ah! ah! Baxter, défenseur des évêques, s'écria le juge, voilà une plaisante prétention! Je sais ce que vous entendez par évêques, un tas de brigands comme vous, des évêques de Kidderminster, des Presbytériens pleurnicheurs et factieux! » Baxter voulut encore parler, mais Jeffreys se mit à hurler : « Richard! Richard! penses-tu que je te laisserai ainsi empoisonner la cour? Richard! tu n'es qu'un vieux misérable! Tu as écrit assez de livres pour charger une charrette, et chacun de tes livres est

« aussi plein de sédition qu'un œuf est plein de nourriture.  
 « S'il plait à Dieu, j'aurai soin de toi. Je vois bon nombre de  
 « tes frères qui attendent pour connaître le sort qui est réservé  
 « à leur digne maître, et là, à côté de toi, dit-il en fixant son  
 « sauvage regard sur Bates, il y a un des docteurs du parti;  
 « mais par la grâce du Tout-Puissant, je vous écraserai tous ! »

Baxter se tut ; mais un des jeunes avocats attachés à la défense fit un dernier effort et entreprit de prouver que les paroles incriminées ne renfermaient pas le sens que la dénonciation leur attribuait ; dans ce but il voulut lire en entier le passage. A l'instant une voix de tonnerre le pétrifia, en criant : « Vous  
 « ne changerez point la cour en un conciliabule de schisma-  
 « tiques, j'espère ! » Les amis de Baxter ayant fait entendre quelques gémissements, le juge les traita de « veaux pleurni-  
 « cheurs ! »

Il y avait là des témoins à décharge, parmi lesquels on pouvait compter plusieurs ecclésiastiques de l'Église anglicane. Mais le Chief-Justice ne voulut rien entendre. « Votre Seigneurie  
 « pense-t-elle, dit Baxter, qu'un jury puisse jamais condamner  
 « un homme après une semblable procédure ? — Je vous en ré-  
 « ponds, monsieur Baxter, répliqua Jeffreys ; n'avez aucune in-  
 « quiétude là-dessus. » Et Jeffreys avait raison : les sheriffs  
 étaient des instruments du gouvernement, et ils avaient choisi  
 leurs jurés parmi les plus violents fanatiques du parti tory ; les  
 jurés conférèrent donc un moment, et revinrent avec un ver-  
 dict de culpabilité. « Mylord, dit Baxter en quittant la cour, il  
 « y avait autrefois un Chief-Justice qui m'aurait traité bien dif-  
 « féremment. » Il faisait allusion à son vertueux et savant ami  
 sir Matthew Hale. « Il n'y a pas un honnête homme dans toute  
 « l'Angleterre, répondit Jeffreys, qui ne te regarde comme un  
 « coquin<sup>4</sup>. »

Néanmoins la sentence fut assez douce pour l'époque. On ne sait pas au juste ce qui se passa dans la conférence des juges ;

<sup>4</sup> Voyez : « The Observer, » du 25 fév. 1685 ; — l'instruction qui fait partie de la collection des « State Trials ; » le compte rendu de ce qui se passa à la cour, par Calamy, dans sa Vie de Baxter, chap. xiv ; et des extraits très-curieux des manuscrits de Baxter dans sa Vie publiée par Orme en 1850.



mais on crut parmi les non-conformistes, et c'est en effet très-probable, que Jeffreys fut dominé par ses trois collègues. Il proposa, dit-on, que Baxter fût fouetté et promené derrière la charrette du bourreau par les rues de Londres; mais la majorité pensa qu'un théologien éminent, auquel vingt-cinq ans auparavant on avait offert un évêché, et qui était dans sa soixante-dixième année, serait suffisamment puni de quelques paroles un peu vives, par l'emprisonnement et l'amende<sup>1</sup>.

Le traitement qu'éprouvait Baxter de la part d'un juge, membre du cabinet et favori du roi, ne pouvait laisser aucun doute sur les sentiments du gouvernement à l'égard des non-conformistes. Du reste, ces sentiments s'étaient déjà trahis par des signes plus évidents et plus terribles encore. Le Parlement d'Écosse s'était réuni : Jacques en avait à dessein hâté la réunion, tout en ajournant la session des Chambres anglaises, dans l'espoir que l'exemple donné à Édimbourg produirait un bon effet à Westminster; car le Parlement écossais était aussi obséquieux que ces États provinciaux de Bretagne et de Bourgogne auxquels Louis XIV laissait encore le simulacre de leurs anciens privilèges. En Écosse, il n'y avait que les membres de l'Église épiscopale qui pussent faire partie du Parlement, ou qui eussent même le droit de vote; or tout Écossais épiscopal était Tory. On n'avait pas à craindre une grande opposition aux volontés royales dans une assemblée ainsi composée, et qui n'avait pas même le droit de voter une loi sans qu'au préalable elle eût été approuvée par un Comité tout dévoué à la cour.

Tout ce que le gouvernement demanda lui fut donc accordé sans peine. Financièrement, la libéralité des états d'Écosse fut, il est vrai, sans importance, mais ils donnèrent ce que leurs faibles moyens leur permettaient; ils accordèrent à perpétuité à la couronne les droits de douanes dont jouissait le feu roi, et qui, de son temps, avaient été estimés à quarante mille livres sterling par an; ils y joignirent aussi un revenu annuel de deux cent seize mille livres écossaises, équivalant à peu près à dix-huit mille livres sterling. L'ensemble de leurs efforts financiers

<sup>1</sup> Voyez les manuscrits de Baxter cités par Orme.

ne s'éleva donc qu'à soixante mille livres sterling par an ; un peu plus que la recette de l'Échiquier anglais pendant une quinzaine de jours <sup>1</sup>.

Mais si le Parlement écossais avait peu d'argent à donner, il y suppléa largement par d'obséquieuses protestations et de barbares statuts. Le roi, dans une lettre qui fut lue à l'ouverture de la session, avait demandé, dans un langage véhément, qu'on passât de nouvelles lois pénales contre les Presbytériens réfractaires, regrettant, ajoutait-il, que ses occupations trop nombreuses ne lui permissent pas de les présenter lui-même. Ses ordres furent exécutés. Un statut formulé par les ministres passa sans difficulté, statut qui se distingue par son atrocité, même parmi tous ceux que produisirent ces mauvais jours dans ce malheureux pays. Il déclarait, en des termes brefs mais énergiques, que quiconque prêcherait dans un conventicule, soit dans l'intérieur d'une maison, soit à ciel ouvert, ou assisterait même à ces réunions comme simple auditeur, serait puni de mort, et que ses propriétés seraient confisquées <sup>2</sup>.

Un semblable statut, voté à l'instigation du roi par une assemblée qui lui était toute dévouée, mérite à un haut degré l'attention de l'historien ; car ce roi a été souvent représenté, par des écrivains superficiels, comme un prince téméraire, il est vrai, inhabile dans le choix de ses moyens, mais ayant à cœur le plus noble but que puisse atteindre un monarque : l'établissement d'une liberté religieuse complète. Cette appréciation favorable de son caractère n'est basée que sur quelques actes de sa vie, détachés de l'ensemble et superficiellement appréciés.

Alors qu'il n'était que sujet anglais, il avait, durant de longues années, été persécuté, et la persécution avait produit son effet habituel. Tout étroit et tout borné que fût son esprit, il avait gagné à cette rude discipline. Exclu de la Cour, de l'Amirauté, du Conseil, craignant même d'être exclu du trône par la seule raison de sa foi à la transsubstantiation et à l'autorité du

<sup>1</sup> Voyez : « Act. Parl. Car. II, » 29 mars 1661 ; et « Jac. VII, » 28 avril 1685 et 15 mai 1685.

<sup>2</sup> Voyez : « Act. Parl. Jac. VII, » 8 mai 1685 ; et « Observator, » 20 juin 1685. Lestrange désirait évidemment que l'Angleterre suivit ce précédent.

saint-siège, il fit de tels progrès dans les doctrines de la tolérance, qu'il laissa loin derrière lui Milton et Locke. « Quoi de plus injuste, disait-il souvent alors, que de punir de simples théories par des châtimens qui devraient être réservés aux actes? Quoi de plus impolitique que de refuser les services de bons soldats, de bons marins, d'avocats, de financiers, de diplomates distingués, uniquement parce qu'ils ont des idées erronées sur le nombre des sacrements ou la pluriprésence des saints? » Il avait appris par cœur ces sentences toutes faites que les sectes ne manquent pas de répéter quand elles sont opprimées, mais qu'elles oublient facilement quand elles peuvent prendre leur revanche. Il répétait même si bien sa leçon, que tous ceux qui l'entendaient parler sur ce sujet lui croyaient bien plus de bon sens et de facilité d'élocution qu'il n'en avait réellement; il trompait ainsi quelques gens crédules, et peut-être se trompait-il lui-même. Mais ce beau zèle pour la liberté de conscience s'arrêta avec la prépondérance du parti whig, et, quand la fortune changea, quand Jacques ne fut plus sous l'impression de la crainte des persécutions, et qu'il put lui-même se faire persécuteur, ses vrais penchans commencèrent à se montrer. Il portait aux Puritains une haine multiple : religieuse et politique, héréditaire et personnelle. Il les regardait comme les ennemis de Dieu, comme les ennemis de toute autorité légitime dans l'Église et dans l'État, comme les ennemis de ses aïeux, de son père, de sa mère, de son frère; enfin comme ses propres ennemis. Lui qui s'était si hautement plaint des lois contre les Papistes, il ne pouvait concevoir qu'on eût l'audace de proposer l'abolition des lois contre les Puritains<sup>1</sup>. Lui qui avait pris pour thème favori de ses attaques l'injustice d'exiger des fonctionnaires civils un serment religieux, il établit en Écosse, quand il en fut vice-roi, le plus rigoureux serment qu'on ait jamais exigé<sup>2</sup>. Lui qui avait exprimé une juste horreur quand on pendait ou coupait en quartiers les prêtres de sa religion, il trouvait plaisir aux gémissemens et aux contor-

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'il s'exprimait lui-même. Voyez : « Clarke's Life of James the Second, » I, 656; et « Original Memoirs. »

<sup>2</sup> « Act. Parl. Car. II, » 31 août 1681.

sions des Covenantaires dont on brisait les membres par la torture<sup>1</sup>. C'est dans ces dispositions qu'il monta sur le trône, et qu'il demanda et obtint du Parlement obséquieux d'Écosse, comme gage de dévouement, la loi la plus sanguinaire qui ait jamais été faite dans notre pays contre des Protestants non-conformistes.

L'esprit de son système d'administration était en parfaite harmonie avec cette loi. L'ardente persécution qui avait sévi alors qu'il était vice-roi d'Écosse se ranima encore quand il fut monté sur le trône. Les comtés où les Covenantaires étaient le plus nombreux furent livrés à la licence de l'armée, et à cette armée s'était jointe, sous le nom d'Épiscopaux, une milice composée des partisans les plus dissolus et les plus violents de l'Église anglicane. Les dragons, que commandait sir James Graham de Claverhouse, se distinguèrent surtout parmi les bandes qui opprimaient et dévastaient ces malheureux districts. On rapporte que ces misérables s'amusaient dans leurs orgies à jouer à ce qu'ils appelaient les tourments de l'enfer, et ne s'appelaient entre eux que par des noms de démons ou de damnés<sup>2</sup>. Le chef de ces diables incarnés, soldat courageux et habile, mais rapace et licencieux, au caractère violent et au cœur endurci, a laissé un nom qui, partout où se trouve un Écossais sur la surface du globe, ne sera jamais prononcé sans exciter un sentiment tout spécial de haine. Ce serait une tâche impossible que d'essayer de récapituler tous les crimes par lesquels cet homme et ses semblables poussèrent à bout les paysans des basses-terres (*Lowlands*) de l'ouest. Quelques exemples suffiront : je les prends tous dans l'histoire de cette même quinzaine où le Parlement écossais, sur les instances de Jacques, publia contre les dissidents une loi d'une violence inouïe.

John Brown était un pauvre messager du Lanarkshire, que son extrême piété avait fait surnommer le « Messager chrétien. » Longtemps après sa mort, quand l'Écosse jouissait de repos, de

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 583; et « Wodrow, » III, v. 2. Malheureusement les actes du Conseil privé d'Écosse pendant presque tout le temps de l'administration d'eu duc d'York nous manquent.

<sup>2</sup> Wodrow, III, ix, 6.

prospérité et de liberté religieuse, les anciens de l'endroit, qui avaient connu les mauvais jours, ne parlaient jamais de lui que comme d'un homme versé dans les choses saintes, d'une vie irréprochable, et si paisible, que les tyrans eux-mêmes ne purent lui faire que le seul reproche de s'être absenté du service public de l'Église anglicane. Le 1<sup>er</sup> mai, étant à travailler dans une tourbière, Brown fut saisi par les dragons de Claverhouse, sommairement interrogé, convaincu de non-conformité et condamné à mort. On raconte qu'il fut difficile, même parmi les soldats, de trouver quelqu'un pour exécuter la sentence, car la femme du pauvre condamné était présente, tenant par la main un petit enfant, et l'on voyait qu'elle ne tarderait pas à donner naissance à un autre. Ces hommes endurcis, qui se traitaient entre eux de Beelzebuth et d'Apollyon, reculèrent à l'idée de massacrer le malheureux en présence de sa femme. Le prisonnier, inspiré sans doute par l'approche de l'éternité, pria ardemment, à haute voix et comme en extase, quand Claverhouse, furieux, lui fit sauter la cervelle. Des témoins dignes de foi rapportent que la malheureuse veuve s'écria, dans sa douleur : « C'est bien ! c'est bien ! le jour du règlement de compte vient ! » et que l'assassin répondit : « Je suis prêt à rendre compte aux hommes de ce que j'ai fait ; et quant à Dieu, je m'en charge ! » Cependant les dernières prières de sa victime firent, dit-on, une impression ineffaçable sur ce cœur de fer et cette conscience souillée <sup>1</sup>.

Le 5 mai, dans le Ayrshire, un tribunal militaire, composé de quinze soldats, jugea deux artisans, Peter Gillies et John Bryce. L'acte d'accusation existe encore. On ne leur reprocha aucun fait de rébellion, mais simplement d'être attachés à de certaines doctrines pernicieuses, qui avaient poussé d'autres hommes à la révolte, et qu'ils n'avaient pas mises en pratique

<sup>1</sup> « Wodrow, » III, ix, 6. L'éditeur de Burnet (édition d'Oxford) essaye d'excuser cet acte en alléguant que Claverhouse était alors chargé d'intercepter toute communication entre Argyle et Monmouth, et en supposant que John Brown aurait été pris en flagrant délit, portant des dépêches d'un camp rebelle à l'autre. Malheureusement pour cette assertion, John Brown fut tué le 12 mai, époque à laquelle il n'y avait aucune insurrection en Écosse, et pendant que Monmouth et Argyle étaient encore en Hollande.

eux-mêmes, faute d'occasion. La procédure fut des plus sommaires : en quelques heures les deux accusés furent convaincus, pendus, et jetés ensemble dans une fosse creusée à côté du gibet <sup>1</sup>.

Le 11 mai il se commit plus d'un grand crime : les doctrines de la réprobation avaient conduit quelques calvinistes rigides à en tirer la conséquence que c'était se révolter contre les décrets de la Providence que de prier pour des personnes qui pouvaient être prédestinées à la perdition. Trois pauvres laboureurs, profondément imbus de cette terrible théologie, furent arrêtés par un officier dans le voisinage de Glasgow. On leur demanda s'ils voulaient prier pour le roi Jacques VII ; ils n'y consentirent que conditionnellement : Si le roi Jacques VII est au nombre des élus, dirent-ils. On fit venir un peloton de soldats, on banda les yeux aux prisonniers, on les fit mettre à genoux, et moins d'une heure après leur arrestation les chiens buvaient leur sang <sup>2</sup>.

Pendant que ces faits se passaient dans le Clydesdale, un acte non moins horrible soulevait l'indignation dans l'Eskdale. Un des Covenantaires proscrits étant tombé malade s'était réfugié chez une veuve respectable et y était mort. Son cadavre fut découvert par le seigneur de Westerhall, petit despote qui, à l'époque du Covenant, professait un zèle outré pour l'Église presbytérienne, mais qui, depuis la Restauration, ayant gagné les faveurs du gouvernement par son apostasie, avait voué une haine de renégat au parti qu'il avait abandonné. Il fit démolir la maison de cette pauvre femme et enleva son mobilier, la laissant errer au milieu des champs avec ses plus jeunes enfants. Son fils aîné, André, encore adolescent, fut traîné devant Claverhouse, qui, par hasard, traversait le pays. Celui-ci se trouvait justement en veine de clémence ; on disait même que depuis la mort du Messenger chrétien, il y avait de cela dix jours, il n'était plus le même homme. Mais Westerhall tenait à prouver son royalisme, et il obtint, ou plutôt il arracha un consen-

<sup>1</sup> « Wodrow, » III, ix, 6.

<sup>2</sup> *Ibid.*

ment à Claverhouse. Les armes furent chargées et on ordonna au jeune homme de ramener son bonnet sur ses yeux ; il s'y refusa, et se tenant debout, une Bible à la main et les yeux fixés sur ses assassins : « Je peux vous regarder en face, dit-il, « je n'ai rien fait dont je doive rougir ; mais que ferez-vous, « vous, le jour où vous serez jugés selon ce qui est écrit dans ce « livre ? » Il tomba mort et fut enterré sur place<sup>1</sup>.

Le même jour, dans le Wigtonshire, deux femmes, Margaret Maclachlan et Margaret Wilson, la première, une veuve âgée, la seconde, une jeune fille de dix-huit ans, moururent pour leur foi. On leur offrit la vie si elles consentaient à abjurer les doctrines des Covenantaires insurgés et à assister publiquement au service divin dans l'église anglicane. Sur leur refus, elles furent condamnées à être noyées. On les conduisit en un lieu que le Solway recouvre de ses flots deux fois par jour, et on les attacha à des poteaux fixés dans le sable entre le niveau des hautes et des basses eaux. La plus âgée fut attachée au poteau le plus rapproché de la mer, dans l'espoir que son agonie, en terrifiant la plus jeune, la déciderait à se soumettre. Mais le courage de celle-ci était soutenu par un enthousiasme digne des plus glorieux martyrs. Elle vit la mer s'approcher de plus en plus, sans montrer le moindre signe d'alarme, priant et chantant les psaumes jusqu'à ce que la vague étouffât sa voix. Quand elle eut savouré toute l'amertume de la mort, elle fut, par une cruelle pitié, détachée du poteau et rappelée à la vie. Dès qu'elle reprit connaissance, ses amis et ses voisins éplorés la supplièrent de céder. « Chère Margaret, lui disaient-ils, dites « seulement : Dieu sauve le roi ! — Dieu sauve le roi ! si c'est la « volonté de Dieu que le roi soit sauvé ! murmura la jeune « fille fidèle à sa rigide théologie. — Elle l'a dit, vraiment, elle l'a « dit, monsieur ! s'écrièrent ses amis en entourant l'officier qui « commandait. — Fera-t-elle abjuration ? demanda-t-il. — Ja- « mais ! répondit la jeune fille ; j'appartiens au Christ, laissez-moi « mourir ! » Et les vagues la recouvrirent pour la dernière fois<sup>2</sup>.

Voilà comment l'Écosse fut gouvernée par ce prince que des

<sup>1</sup> Voyez : « Wodrow ; Cloud of Witnesses. »

<sup>2</sup> « Wodrow, » III, ix, 6. L'épithaphe de Margaret Wilson dans le cimetière

hommes ignorants ont représenté comme un ami de la liberté religieuse, dont le seul crime, disent-ils, était d'être trop sage et trop bon pour son époque. Ces lois, qui lui permettaient de gouverner ainsi, étaient encore trop douces à son idée : au moment où ses officiers commettaient les crimes que nous venons de rapporter, il réclamait du Parlement écossais une nouvelle loi, auprès de laquelle toutes les autres eussent paru clémentes.

En Angleterre, son autorité quoique grande était néanmoins limitée par de puissantes et anciennes lois, que les Tories eux-mêmes ne lui auraient pas permis d'enfreindre. Il ne pouvait pas y livrer les dissidents aux tribunaux militaires ou se donner le plaisir de les appliquer à la torture en plein Conseil; il ne pouvait pas y noyer de jeunes filles qui refusaient d'abjurer ou fusiller de jeunes paysans pour avoir douté qu'il fût au nombre des élus. Et cependant, en Angleterre aussi, il persécuta autant que possible les Puritains, jusqu'à ce que de certains événements, que nous aurons occasion de raconter plus tard, lui donnèrent l'idée de former une coalition de Puritains et de Papistes, pour abaisser et dépouiller l'Église anglicane.

Il était cependant une catégorie de dissidents protestants pour laquelle Jacques montra quelque indulgence dès le commencement de son règne : c'était la Société des Amis. Sa partialité pour cette secte singulière ne peut guère être attribuée à une sympathie religieuse, car, de toutes celles qui reconnaissent la divine mission du Christ, il n'en est pas qui soient plus dissemblables entre elles que le catholicisme et le quakérisme. Il peut paraître paradoxal de dire que ce fut là précisément ce qui constitua le lien entre les catholiques et les quakers, et cependant il n'y a pas à en douter, car ces deux sectes s'éloignaient tellement, en sens opposés, de tout ce que le grand corps de la nation considérait comme raisonnable, que même des esprits libéraux les regardaient comme placées en dehors du cercle de

de Wigton est imprimée dans l'appendix de : « Cloud of Witnesses; la voici :

« Mise à mort pour avoir reconnu le Christ

« Comme suprême chef de l'Église, et pour le seul crime

« De n'avoir pas reconnu la prélatrice et abjuré le presbytérianisme,

« Attachée dans la mer à un poteau,

« Elle souffrit pour l'amour de Jésus-Christ. »



la tolérance la plus étendue ; et c'est précisément parce qu'elles étaient sectes extrêmes, qu'elles eurent un intérêt commun opposé à celui de toutes les sectes intermédiaires. De plus, les quakers n'avaient jamais offensé ni Jacques ni sa famille, car ce ne fut que vers la fin de la guerre entre le Long-Parlement et Charles I<sup>er</sup> qu'ils commencèrent à exister comme communauté. Ils avaient été cruellement persécutés par quelques-unes des administrations révolutionnaires ; à la Restauration, malgré les mauvais traitements qu'ils avaient endurés, ils se soumièrent humblement à l'autorité royale ; car tout en partant de prémisses que les docteurs anglicans regardaient comme hétérodoxes, ils étaient arrivés comme eux à la conclusion qu'il n'était pas d'excès de tyrannie de la part du prince qui pût justifier la résistance armée du sujet. Aucun libelle n'avait jamais été attribué à un quaker<sup>1</sup> ; un quaker n'avait jamais été impliqué dans une conspiration contre le gouvernement ; la secte ne s'était même pas jointe à la clameur générale lors du bill d'Exclusion, et elle avait solennellement réprouvé le complot du Rye-House comme œuvre de l'enfer et entreprise diabolique<sup>2</sup>. En fait, les quakers se mêlèrent peu aux dissensions civiles ; ils n'étaient pas comme aujourd'hui réunis dans de grandes villes ; presque tous s'occupaient d'agriculture, travail que depuis ils ont graduellement abandonné à cause des vexations que leur attirait leur étrange scrupule à propos de la dime. Tous ces motifs les éloignaient de la politique ; les conversations qui y avaient rapport étaient même bannies du cercle de la famille, car ces conversations nuisaient, dans leur opinion, au spiritualisme et tendaient à troubler la gravité de leur attitude. Dans toutes leurs réunions annuelles, on exhortait toujours les Frères à éviter de parler des affaires de l'État<sup>3</sup> ; et on se rappelle encore de nos jours ces graves anciens qui avaient conservé les habitudes d'une autre génération et qui réprouvaient systématiquement ce qu'ils nommaient un bavardage mondain<sup>4</sup>. Il était donc tout naturel que

<sup>1</sup> Voyez la lettre au roi Charles II, en tête de : « Barclay's Apology. »

<sup>2</sup> « Sewel's History of the Quakers, » Book X.

<sup>3</sup> « Minutes of Yearly Meeting, » 1689-1690.

<sup>4</sup> Voyez : « Clarkson on Quakerism ; et « Peculiar Customs, » chap. v.

Jacques fit une grande différence entre cette secte inoffensive et celles qui, turbulentes et farouches, regardaient la résistance à la tyrannie comme un devoir de chrétien ; qui, en Allemagne, en France et en Hollande, avaient fait la guerre à leurs princes légitimes, et qui durant quatre générations avaient montré une haine implacable à la maison de Stuart.

Il était possible, de plus, d'accorder de grands adoucissements aux catholiques romains et aux quakers, sans mitiger en rien les souffrances des sectes puritaines. Il y avait une loi, alors en vigueur, qui imposait de sévères peines à toute personne qui refusait de prêter le serment de suprématie quand on le lui demandait ; cette loi n'affectait en rien les indépendants, les Presbytériens ou les Anabaptistes, car tous ils étaient prêts à prendre Dieu à témoin qu'ils renonçaient à tout lien spirituel avec des princes ou des prélats étrangers. Mais les catholiques romains ne voulaient pas jurer que le pape n'avait aucune juridiction sur l'Angleterre, et tout serment était interdit aux quakers ; d'un autre côté, ni Catholique romain, ni quaker n'était atteint par l'acte « des Cinq Mille, » qui de toutes les lois du royaume était peut-être la plus vexatoire pour les Puritains non conformistes<sup>1</sup>.

Les quakers avaient à la cour un avocat puissant et zélé. Bien qu'ils se mêlassent peu, comme classe, au mouvement du monde, et qu'ils évitassent la politique comme dangereuse à leurs intérêts spirituels, un d'entre eux, de beaucoup supérieur aux autres par sa position et sa fortune, fréquentait la plus haute société et obtenait toujours accès auprès du roi. C'était le célèbre William Penn. Son père avait eu de grands commandements dans la marine, et avait fait partie de la commission de l'Amirauté ; longtemps membre des Communes, et créé che-

<sup>1</sup> Après avoir écrit ce passage, j'ai trouvé dans le Musée Britannique un manuscrit (Harl. MS. 7506) intitulé : An account of the Seizures, Sequestrations, great Spoil and Havock made upon the Estates of the several Protestant Dissenters called Quakers, upon Prosecution of old statutes made against Papist and Popish Recusants. » Le manuscrit est marqué comme ayant appartenu à Jacques, et paraît avoir été donné par son confident dévoué, le colonel Graham, à lord Oxlord. Cette circonstance me semble confirmer ma manière d'expliquer la conduite de Jacques à l'égard des quakers.

valier, on lui avait même fait espérer une pairie. Son fils, élevé avec soin pour la profession des armes, sacrifia, jeune encore, sa carrière et éloigna ses amis en s'affiliant à ce que l'on considérait alors comme une bande de fous hérétiques. Cité devant la cour du Old-Bailey pour avoir prêché au mépris de la loi, plusieurs fois il avait été emprisonné à la Tour et à Newgate. Cependant il s'était réconcilié avec sa famille, et il était même parvenu à obtenir des protections si puissantes, que pendant plusieurs années, lorsque toutes les prisons étaient pleines de ses coreligionnaires, il continua à professer librement ses opinions. Vers la fin du dernier règne, Penn reçut, en paiement d'une vieille créance sur les biens de la couronne, une immense concession de terres dans l'Amérique du Nord. C'est dans cette contrée, peuplée alors seulement de chasseurs indiens, qu'il invita ses amis persécutés à aller s'établir. Quand Jacques monta sur le trône, cette nouvelle colonie était encore dans l'enfance.

Des relations familières existaient depuis longtemps entre Jacques et William Penn; bientôt le quaker devint courtisan et presque favori. Chaque jour il était appelé de la galerie dans le cabinet du roi, où il avait souvent de longues audiences pendant que des pairs du royaume faisaient antichambre. On disait tout bas qu'il avait plus de pouvoir réel de faire le bien et le mal que bon nombre de grands seigneurs investis de hauts emplois. Il ne tarda pas à être environné de flatteurs, et quelquefois, à son lever, sa maison de Kensington était assiégée par plus de deux cents solliciteurs. Néanmoins Penn paya cher cette apparente prospérité : ses coreligionnaire le regardaient d'un mauvais œil et ne récompensaient ses services que par des calomnies; on l'accusait hautement d'être papiste et même jésuite; quelques personnes affirmaient qu'il avait été élevé à Saint-Omer; d'autres, qu'il avait été ordonné à Rome. Ces fables malveillantes ne pouvaient s'accréditer que chez la multitude ignorante; mais malheureusement à ces calomnies se mêlaient d'autres accusations mieux fondées<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Les visites de Penn à Whitehall et ses levers à Kensington sont décrits avec une grande vivacité, quoiqu'en bien mauvais latin, par Gerard Croese. « Sumeba,

Dire toute la vérité sur William Penn est une tâche qui exige quelque courage, car c'est un personnage plutôt fabuleux qu'historique. Des nations rivales, des sectes ennemies, se sont accordées pour l'exalter ; l'Angleterre cite son nom avec orgueil ; une grande république, au delà de l'Atlantique, le considère avec un respect égal à celui des Athéniens pour Thésée, et des Romains pour Quirinus ; la respectable société des Amis l'honore comme un apôtre ; et les hommes religieux des autres cultes le regardent généralement comme un brillant modèle des vertus chrétiennes. D'un autre côté, des admirateurs d'un tout autre genre ont célébré ses louanges : les philosophes français du dix-huitième siècle lui ont pardonné ce qu'ils appelaient ses fantaisies superstitieuses, en considération de son dédain pour les prêtres et de sa bienveillance cosmopolite, qui s'étendait impartialement à toutes les races et à toutes les croyances. C'est ainsi que son nom est devenu, dans tout pays civilisé, synonyme de probité et de philanthropie.

Je ne prétends point que cette haute réputation soit complètement imméritée. Penn était sans contredit un homme d'éminentes vertus, ayant un sentiment profond des devoirs religieux et un fervent désir d'améliorer la condition de l'humanité. Sur quelques points importants il possédait même des notions plus correctes que ne les avaient communément de son temps les hommes de l'esprit le plus étendu. Comme propriétaire et législateur d'une province presque inhabitée quand il y arriva, et qui lui offrait, par conséquent, un champ libre pour ses expériences morales, il eut le rare bonheur de mettre en pratique ses théories sans avoir à faire d'humiliants compromis, ou à renverser des institutions existantes. Penn sera toujours honoré comme un homme qui, en sa qualité de fondateur de colonie,

écrit-il, *rex sæpe secretum, non horarium, vero horarum plurium, in quo de variis rebus cum Penno serio sermonem conferēbat, et interim disterebat audire præcipuorum nobilium ordinem, qui hoc interim spatio in procætone, in proximo, regem conventum præsto erant.* » Croese s'exprime ainsi sur la foule de sollicitateurs qui assiégeait la maison de Penn : « *Vidi quandoque de hoc genere hominum non minus bis centum.* » Son témoignage à l'égard des sentiments que les quakers témoignaient à Penn est clair et net : « *Etiam Quakeri Pennum non amplius, ut ante, ita amabant, ac magnificiebant, quidam adversabantur ac fugiebant.* » — « *Historia Quakeriana,* » lib. II, 1695.

n'abusa jamais, à l'égard d'un peuple sauvage, de la force que lui donnait une civilisation supérieure, et qui, comme législateur, en un siècle de persécutions, osa prendre la liberté religieuse pour pierre angulaire de son édifice social. Mais les écrits et la vie de Penn fournissent d'abondantes preuves qu'il n'était pas un homme d'une haute raison ; il ne savait pas pénétrer le caractère de ses semblables ; sa confiance en des personnes moins vertueuses que lui l'entraîna dans de graves et funestes erreurs, et son enthousiasme pour tel grand principe le poussa quelquefois à violer tel autre grand principe qui aurait dû être sacré pour lui. Sa droiture ne fut pas non plus toujours à l'épreuve des tentations qu'offrait la société raffinée et splendide, mais profondément corrompue, à laquelle il se mêlait. La cour s'occupait uniquement d'intrigues d'amour et d'ambition ; on y vendait les honneurs, les emplois et les grâces ; il était tout naturel qu'un homme qu'on voyait chaque jour au palais, et qu'on savait avoir facilement accès auprès du roi, fût souvent supplié d'user de son influence dans un but que doit condamner une rigide moralité. L'intégrité de Penn avait su résister au blâme et à la persécution ; mais quand elle fut attaquée par un royal sourire, par des cajoleries de femmes, par l'insinuante éloquence et la délicate flatterie de diplomates et de courtisans consommés, elle commença à faiblir. De temps en temps il tombait de ses lèvres ou de sa plume une phrase, un titre qu'il avait souvent condamnés. Le mal n'eût pas été bien grand s'il ne se fût rendu coupable que de semblables condescendances aux exigences du monde. Malheureusement on ne peut dissimuler qu'il prit une part active dans quelques transactions que réprouvaient non-seulement le code rigide de la société à laquelle il appartenait, mais encore le simple bon sens de l'honnête homme. Plus tard il déclara hautement que ses mains étaient pures de tout gain illicite, que jamais il n'avait reçu d'argent de ceux auxquels il avait rendu des services, quoiqu'il eût pu aisément se faire cent vingt mille livres sterling pendant le temps que dura sa faveur à la cour<sup>1</sup>. Il y a tout lieu de croire

<sup>1</sup> « Vingt mille livres pour ma poche et cent mille pour ma province. » C'est ainsi qu'il s'exprime dans une lettre à Popple.

cette assertion vraie; mais on séduit en flattant la vanité, tout comme en payant la cupidité, et il est impossible de nier que William Penn ait été entraîné par faiblesse dans des transactions injustifiables dont d'autres retirèrent les bénéfices.

Le premier usage qu'il fit de son crédit ne peut que lui faire honneur : il dépeignit avec chaleur au nouveau roi les souffrances des quakers. Celui-ci vit avec plaisir qu'il pourrait user d'indulgence envers ces paisibles sectaires ainsi qu'à l'égard des catholiques romains, sans pour cela montrer la même faveur aux autres sectes persécutées. On dressa une liste de personnes contre lesquelles on avait commencé des poursuites pour refus de serment ou pour absence du service religieux anglican, mais qui cependant pouvaient produire des certificats de royalisme; ces personnes furent libérées, et on défendit, jusqu'à nouvel ordre, d'entamer de semblables poursuites. A peu près quinze cents quakers et un plus grand nombre de catholiques romains recouvrèrent ainsi leur liberté<sup>1</sup>.

Le moment de la réunion du Parlement anglais était enfin venu. Les membres de la Chambre des communes, arrivés déjà dans la capitale, étaient si nombreux qu'on doutait fort que le bâtiment qui leur était destiné pût les contenir tous. Ils consacrèrent le temps qui précéda l'ouverture de la session à discuter entre eux, ainsi qu'avec les agents du gouvernement, les affaires publiques. Il y eut une réunion du parti royaliste à la taverne de « la Fontaine, » dans le Strand, où Roger Lestrangle, que le roi venait de créer chevalier et que la cité de Winchester avait élu son représentant, joua un rôle important<sup>2</sup>.

On s'aperçut bientôt que sur quelques points les idées d'un grand nombre de membres des Communes différaient de celles

<sup>1</sup> On peut lire ces ordonnances signées par Sunderland dans : « Sewel's History. » Elles sont datées du 18 avril 1685. Le style en est singulièrement obscur et embrouillé, mais je crois en avoir donné le vrai sens. Je n'ai rencontré nulle part la preuve qu'elles aient fait mettre en liberté des prisonniers qui ne fussent pas catholiques ou quakers. — Voyez : « Neal's History of the Puritans, » vol II, chap. II; et « Gerard Croese, » lib. II. Croese estime à quatorze cent soixante le nombre des quakers mis en liberté.

<sup>2</sup> Voyez : « Barillon, » 28 mai-7 juin 1685; — « Observator, » 27 mai 1685; et « Sir J. Reresby's Memoirs. »

de la cour. A peu d'exceptions près, les Tories des campagnes voulaient le maintien des actes du Test et de l'Habeas Corpus; quelques-uns d'entre eux parlaient même de ne voter le revenu du roi que pour un temps seulement; mais ils étaient prêts à faire de sévères lois contre les Whigs, et auraient volontiers frappé d'incapacité politique tous les partisans du bill d'Exclusion. Le roi, d'un autre côté, désirait obtenir du Parlement le vote de son revenu pour la vie, l'admission des catholiques aux offices publics, et le rappel de l'acte de l'Habeas Corpus. Il tenait surtout à ces trois mesures, et il ne se sentait nullement disposé à accepter comme compensation l'établissement de nouvelles lois pénales contre les exclusionnistes. De telles lois lui répugnaient au contraire, car une certaine catégorie d'exclusionnistes jouissait auprès de lui d'une grande faveur : Sunderland représentait fort bien cette classe d'hommes qui s'étaient joints aux Whigs à l'époque du complot, parce que ceux-ci étaient puissants, et qui les avaient abandonnés lorsque la fortune avait changé. Jacques regardait avec raison ces renégats comme les instruments les plus utiles qu'il pût employer; car ce n'était pas chez les braves Cavaliers qui lui avaient été fidèles dans l'adversité qu'il pouvait espérer trouver dans la prospérité une soumission aveugle et abjecte. Les hommes, au contraire, qui avaient contribué à l'opprimer lorsqu'il était faible, sans avoir l'excuse du zèle religieux, mais simplement par crainte ou par cupidité, devaient naturellement, grâce à ces mêmes sentiments de cupidité et de crainte, être prêts à l'aider, au jour de sa puissance, à opprimer son peuple<sup>4</sup>. Le roi était vindicatif, mais il ne l'était pas uniformément. Jamais il n'accorda un généreux pardon à celui qui avait été loyalement son adversaire par amour du bien public; mais souvent il épargna et même il favorisa ceux que quelque vil intérêt avait poussés à lui nuire, car leur bassesse, qui les avait

<sup>4</sup> Louis XIV écrivait ce qui suit à Barillon au sujet de cette catégorie d'exclusionnistes : « L'intérêt qu'ils auront à effacer cette tache par des services considérables les portera, selon toutes les apparences, à le servir plus utilement que ne pourraient faire ceux qui ont toujours été le plus attachés à sa personne, » 15-25 mai 1685.

fait choisir jadis pour instruments de tyrannie, était chose si précieuse à ses yeux, qu'il ne pouvait se défendre de la regarder avec quelque indulgence, même quand il avait eu à en souffrir.

Les désirs du roi furent communiqués par des intermédiaires officieux aux membres tories des Communes; la majorité se laissa facilement persuader de renoncer à toute idée de lois pénales contre les exclusionnistes, et consentit aussi à voter le revenu viager du roi. Quant à l'acte du Test et de l'Habeas Corpus, les émissaires de la cour ne purent obtenir des assurances satisfaisantes <sup>1</sup>.

Le 19 mai la session fut ouverte. La Chambre des communes présentait un singulier spectacle. Le grand parti qui, pendant les trois derniers Parlements, avait prédominé, était réduit enfin à une infime minorité, et dépassait à peine le quinzième de l'assemblée entière. Parmi les cinq cent treize représentants, il y en avait seulement cent trente-cinq qui eussent siégé dans une assemblée précédente. Il est évident qu'une réunion d'hommes si inexpérimentés et si novices dans les affaires doit avoir été, sous beaucoup de rapports, inférieure à la généralité de nos assemblées représentatives <sup>2</sup>.

La conduite des affaires dans la Chambre des communes fut confiée par le roi à deux pairs du royaume d'Écosse. L'un, Charles Middleton, comte de Middleton, après avoir occupé une place importante à Édimbourg, avait été nommé, peu de temps avant la mort du dernier roi, membre du conseil privé d'Angleterre et secrétaire d'État; l'autre, Richard Graham, vicomte Preston, avait occupé longtemps le poste d'envoyé à Versailles.

Le premier acte de l'assemblée fut d'élire son président. Qui choisirait-on? Le cabinet avait longuement débattu cette question. Guildford avait recommandé sir Thomas Meres, qui, comme lui, était du parti des « balanceurs. » Jeffreys, qui ne laissait jamais échapper l'occasion de contrecarrer le Garde des

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 4-14 mai 1685; et « Sir John Reresby's Memoirs. »

<sup>2</sup> Voyez : « Burnet, » I, 626; et « Evelyn's Diary, » 22 mai 1685.



sceaux, avait fait valoir les droits de sir John Trevor. Celui-ci, qui n'avait été, dans sa jeunesse, qu'un petit procureur et un grand joueur, mit en action dans sa vie politique les principes et les sentiments de cette double vocation : il était devenu le parasite du Chief-Justice, et pouvait, dans l'occasion, imiter avec succès le style violent de son patron. Comme on devait s'y attendre, le roi donna la préférence au protégé de Jeffreys ; il fut proposé par Middleton et élu sans opposition par l'assemblée<sup>1</sup>.

○ Tout allait bien jusque-là. Mais un adversaire d'une habileté peu commune n'attendait qu'une occasion favorable de se produire : c'était Edward Seymour, de Berry Pomeroy Castle, représentant de la cité d'Exeter. Sa naissance le mettait au niveau des plus grandes familles d'Europe. Il était, en ligne directe, l'héritier mâle de ce duc de Somerset qui était devenu le beau-frère de Henri VIII et Protecteur du royaume d'Angleterre. D'après une des clauses des lettres patentes qui créaient le duché de Somerset, le fils aîné du Protecteur avait dû céder le premier rang à son cadet. Les ducs de Somerset étaient les descendants de ce cadet ; du fils aîné descendait la famille établie à Berry Pomeroy. Seymour possédait une grande fortune, et son influence dans l'ouest de l'Angleterre était considérable ; mais ce n'est ni à son influence ni à ses richesses qu'il faut attribuer son importance. Orateur habile, homme d'affaires d'une grande intelligence, ayant siégé longtemps dans la Chambre des communes, il en connaissait toutes les règles, tous les usages, il en avait analysé pour ainsi dire le caractère. Sous le dernier règne, il avait été élu président des Communes dans des circonstances qui rendaient cette nomination spécialement honorable. Depuis plusieurs générations, le fauteuil de la présidence était occupé par des avocats : Seymour fut le premier qui, sans appartenir au barreau, mérita, par son habileté et ses connaissances, qu'on dérogeât à cette habitude. Il avait ensuite occupé des postes politiques importants ; il avait même siégé dans le Cabinet, mais son caractère altier et in-

<sup>1</sup> Voyez : « Roger North's Life of Guildford, » 218 ; et « Bramston's Memoirs. »

flexible y souleva tant d'opposition, qu'il fut obligé de se retirer. Il était tory et partisan de l'Église anglicane ; son ardente opposition au bill d'Exclusion lui avait attiré les persécutions des whigs, quand ils étaient au pouvoir ; il pouvait donc se permettre dans l'assemblée des discours qui eussent conduit à la Tour tout membre suspect de républicanisme ; en outre, il avait été longtemps à la tête d'un parti parlementaire considérable, que l'on désignait sous le nom d' « Alliance de l'Ouest, » et dans les rangs duquel on comptait beaucoup de gentilshommes des comtés de Devon, de Somerset et de Cornwall<sup>1</sup>.

Un homme qui unit à une naissance illustre l'éloquence, une fortune considérable, de grandes connaissances et l'habitude des affaires, est sûr de jouer un grand rôle dans toute Chambre des communes ; mais dans une assemblée où il se trouve beaucoup d'hommes qui n'ont jamais assisté à un débat, et d'où sont exclus les orateurs les plus éminents, les tacticiens parlementaires les plus distingués de l'époque, cet homme doit acquérir une influence formidable. Toutefois il manquait à Edward Seymour l'importance que peut seule donner une haute moralité : débauché, licencieux, corrompu, ayant trop d'orgueil pour s'astreindre aux formes les plus simples de la politesse, il n'en montrait pas assez pour refuser des bénéfices illicites. Malgré tout cependant c'était un allié si utile et un ennemi si dangereux, que ceux mêmes qui le détestaient le plus lui faisaient souvent la cour<sup>2</sup>.

Pour le moment, Edward Seymour avait des griefs contre la cour. Le remaniement électoral des bourgs de l'ouest y avait diminué son influence, et son orgueil était blessé de l'élévation de Trevor au fauteuil de la présidence : il saisit donc la première occasion de se venger.

Le 22 mai les Communes furent appelées à la barre de la Chambre des lords, et le roi, placé sur son trône, adressa un discours au Parlement réuni. Il déclara qu'il était résolu de

<sup>1</sup> Voyez : « North's Life of Guildford, » 228 ; et « News from Westminster. »

<sup>2</sup> Voyez : « Burnet, » I, 582 ; — « Rawdon Papers ; » — « Lord Conway to sir George Rawdon, » 28 déc. 1677.

maintenir le gouvernement établi dans l'État et dans l'Église; mais il affaiblit l'effet de cette déclaration par une observation insolite qu'il adressa aux Communes: « il craignait, dit-il, qu'elles ne voulussent lui voter son revenu que pour un temps, afin de le forcer par là à les convoquer plus souvent; mais il les prévenait qu'il n'était pas homme à se laisser mener ainsi, et que si elles désiraient de fréquentes réunions, elles devaient le bien traiter. » Comme on savait que le gouvernement ne pouvait marcher sans argent, il était évident que cela signifiait que si on ne lui en donnait pas, il en prendrait. Chose extraordinaire, cette harangue fut couverte d'applaudissements par les membres tories des Communes. Il est vrai que de tels applaudissements étaient de mode alors; aujourd'hui il est d'usage d'écouter dans un respectueux et grave silence tout discours de la couronne, qu'il plaise ou qu'il ne plaise pas<sup>1</sup>.

Après le discours dans lequel le roi expliquait sommairement les raisons qui l'avaient décidé à convoquer les Parlements, le ministre, Garde des sceaux, entra d'ordinaire dans quelques détails sur l'état des affaires publiques. Guildford, imitant ses prédécesseurs Clarendon, Bridgeman, Shaftesbury et Nottingham, avait préparé un discours sur ce sujet; mais, à son grand dépit, on ne réclama pas ses services<sup>2</sup>.

Aussitôt que les Communes furent revenues dans la salle de leurs séances, on proposa de se former en comité secret pour voter le revenu du roi.

Ce fut alors que Seymour prit la parole. Les portraits qui nous restent de lui, et qui nous le représentent avec son regard dédaigneux, son sourire voluptueux, et ses épaules inondées des longues boucles de sa perruque, nous donnent une idée de ce que devait être ce chef de l'ardente et dissolue noblesse des campagnes.

Il ne souhaitait pas, disait ce fier Cavalier, de voir le Parlement retirer à la couronne les moyens de gouverner; mais y

<sup>1</sup> Voyez : « London Gazette, » 25 mai 1685; et « Evelyn's Diary, » 22 mai 1685.

<sup>2</sup> « North's Life of Guildford, » 256.

avait-il bien un Parlement? N'y avait-il pas sur ces bancs bon nombre d'hommes qui, au su de tout le monde, n'avaient aucun droit d'y siéger, dont l'élection était entachée de corruption, qui n'avaient été nommés que grâce à l'intimidation exercée sur les électeurs, ou qui représentaient des corporations sans existence légale? N'avait-on pas remanié le corps électoral au mépris des chartes royales et des coutumes immémoriales? Les agents officiels des élections n'avaient-ils pas été partout des agents sans scrupule de la cour? En présence d'une violation systématique des principes mêmes de la représentation nationale, il ignorait s'il pouvait accorder le nom honorable de Chambre des communes à la réunion d'hommes qu'il voyait autour de lui. Et cependant, ajoutait-il, jamais il n'importa plus au bonheur public d'avoir un Parlement irréprochable. La constitution civile et religieuse du royaume courait de grands dangers; il était de notoriété publique, et les preuves en étaient surabondantes, que l'acte du Test, rempart de la religion, et l'acte de l'Habeas-Corpus, rempart de la liberté, étaient tous les deux voués à la destruction par le gouvernement. « Avant de faire des lois sur des matières si importantes, ajoute-t-il, assurons-nous que nous sommes réellement des législateurs. Faisons d'abord une enquête sur la manière dont les élections ont été conduites, et veillons à ce que cette enquête soit impartiale; car si la nation s'aperçoit que justice ne lui est pas faite par des moyens pacifiques, avant qu'il soit longtemps peut-être nous serons les victimes de cette justice que nous lui refusons. » Il conclut en proposant qu'avant tout vote de subsides, la Chambre prît en considération les pétitions sur les illégalités électorales, et retirât le droit de voter à tout membre dont l'élection serait attaquée.

On n'entendit pas un applaudissement, et pas un membre n'osa appuyer la motion. Seymour, en effet, avait dit ce que nul autre n'aurait pu dire avec impunité. Sa proposition n'eut pas de suite, et les procès-verbaux n'en font pas mention. Cependant elle produisit un grand effet. Barillon écrivait à son maître que, bien qu'on n'eût pas osé applaudir ce remarquable discours, on l'approuvait au fond du cœur; qu'il était le sujet

universel des conversations de la capitale, et que, selon toute apparence, l'impression qu'il produisait sur le public serait durable<sup>1</sup>.

Les Communes se formèrent aussitôt en comité et accordèrent au roi, pour tout le temps de sa vie, la totalité des revenus dont avait joui son frère<sup>2</sup>.

Les partisans zélés de l'Église anglicane, qui composaient la majorité de la Chambre des communes, s'imaginaient que leur empressement à satisfaire les désirs du roi relativement à son revenu leur donnait droit à quelque concession de sa part. Ils avaient fait, dirent-ils, beaucoup pour le contenter; ils devaient maintenant faire quelque chose pour contenter la nation. La Chambre résolut en conséquence de se former en comité de religion pour examiner quels étaient les meilleurs moyens de pourvoir à la sécurité de l'Église anglicane. Ce comité adopta unanimement deux résolutions : la première exprimait un profond attachement pour l'anglicanisme ; la seconde mettait le roi en demeure de faire exécuter les lois pénales contre tous ceux qui ne faisaient pas partie de l'Église établie<sup>3</sup>.

Au fond de leur cœur, les Whigs désiraient la tolérance pour les dissidents, tout en voulant le maintien des lois pénales à l'égard des catholiques ; mais ils n'étaient plus qu'une faible minorité, et une minorité démoralisée. Ils se tinrent donc le plus possible à l'écart, se donnant à peine le nom de Whigs, et s'abstenant d'exprimer leurs opinions personnelles devant une assemblée hostile, mais ne laissant échapper aucune occasion de soutenir les propositions qui pouvaient troubler l'harmonie qui existait encore entre le Parlement et la cour.

Quand on apprit à Whitehall les résolutions du Comité de religion, la colère du roi fut grande ; et on ne peut guère blâmer le ressentiment qu'excita chez lui la conduite des Tories. Si ceux-ci voulaient vraiment l'exécution rigoureuse des lois

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 639 ; — « Evelyn's Diary, » 22 mai 1685 ; et « Barillon, » 25 mai-2 juin, 25 mai-4 juin 1685. Le silence des « Commons' Journals » paraît avoir embarrassé M. Fox ; mais ce silence s'explique naturellement par le fait que la motion de Seymour ne fut pas appuyée.

<sup>2</sup> Voyez : « Journals. » 22 mai 1685 ; et « Stat. Jac. II, » I, 1.

<sup>3</sup> Voyez : « Journals, » 26-27 mai ; et « Sir J. Reresby's Memoirs. »

pénales, il est clair qu'ils auraient dû soutenir le bill d'Exclusion; car c'était une monstruosité que de placer sur le trône un prince catholique et d'exiger qu'il persécutât et mit à mort les ministres de sa foi, hors laquelle, selon ses idées, il n'y avait point de salut. En adoucissant par une indulgente application les lois sanguinaires d'Élisabeth, le roi ne violait aucun principe constitutionnel; il exerçait simplement un pouvoir qui avait toujours appartenu à la couronne; il faisait ce que firent après lui une suite de souverains, zélés défenseurs des doctrines de la réformation; ce que firent Guillaume, Anne et les princes de la maison de Brunswick. S'il avait laissé pendre et écarteler des prêtres catholiques pour avoir rempli ce qui était à ses yeux leur premier devoir, alors qu'il pouvait les sauver sans violer aucune loi, il se serait attiré la haine et le mépris de ceux mêmes aux préjugés desquels il eût fait cette honteuse concession; et s'il se fût contenté d'accorder aux membres de son Église une tolérance pratique, et il le pouvait par son droit incontestable de faire grâce, il se serait assuré les louanges unanimes de la postérité.

Les Communes, après mûres réflexions, s'aperçurent qu'elles avaient fait une faute, et se troublèrent en apprenant la colère d'un roi qu'elles regardaient avec un respect superstitieux. On se décida à faire amende honorable. L'assemblée rejeta à l'unanimité les résolutions que le comité avait unanimement adoptées, et l'on en prit une nouvelle, par laquelle les Communes s'en rapportaient avec confiance à la gracieuse promesse que leur avait faite le roi de protéger une religion qui leur était plus chère que la vie<sup>1</sup>.

Trois jours après le roi annonça aux Communes que son frère avait laissé quelques dettes et que les approvisionnements de la marine et de l'artillerie étaient presque épuisés. On se décida sur-le-champ à établir de nouveaux impôts, et sir Dudley North fut chargé de trouver les voies et moyens. Dudley North était le frère cadet du Lord Garde des sceaux et l'un des hommes les plus distingués de son temps. Dans sa première jeunesse il avait

<sup>1</sup> « Common's Journals, » 27 mai 1685

été envoyé dans le Levant, où il était resté longtemps, occupé d'affaires commerciales. D'autres à sa place auraient laissé rouiller leurs facultés, car à Smyrne et à Constantinople on trouvait peu de livres, et les occasions de causer avec les hommes intelligents étaient rares; mais le jeune négociant était doué d'un de ces esprits vigoureux qui sont indépendants de toute aide extérieure. Dans sa solitude, il avait profondément réfléchi sur les principes du commerce, et peu à peu il s'était formé une théorie semblable au fond à celle que développa Adam Smith cent ans plus tard. Après une absence de plusieurs années, Dudley North était revenu en Angleterre avec une grande fortune, et avait établi dans la Cité de Londres une maison de commerce faisant des affaires avec la Turquie. Ses profondes connaissances théoriques et pratiques en matière commerciale, la clarté et la finesse avec lesquelles il expliquait ses vues, le firent bientôt remarquer par les hommes d'État. Le gouvernement trouva en lui un conseiller éclairé et un esclave sans scrupules; car aux qualités intellectuelles dont il était doué, il joignait des principes relâchés et un cœur endurci. A l'époque où la réaction du parti tory était à son apogée, il avait accepté la place de sheriff, pour aider aux vengeances de la cour, et ses jurés n'avaient jamais manqué de prononcer des verdicts de culpabilité. Il était même arrivé qu'en un jour de boucherie judiciaire, des charrettes chargées des bras et des jambes de Whigs écartelés s'étaient arrêtées devant sa belle maison de Basinghall-Street, où, à l'horreur de sa femme, on avait demandé des ordres. Le titre de Chevalier, la robe d'alderman et la place de commissaire des douanes furent la récompense de ses services. Les électeurs de Banbury l'avaient choisi pour leur représentant, et, bien que nouveau dans l'assemblée, c'était sur lui particulièrement que comptait le Lord-Trésorier pour la conduite des affaires financières dans la Chambre basse<sup>1</sup>.

Bien que les Communes fussent unanimes dans leur résolu-

<sup>1</sup> Voyez : « Roger North's Life of Sir Dudley North; » — « Life of lord Guildford, » 166; et « M'Culloch's Literature of Political Economy. »

tion d'accorder de nouveaux subsides à la couronne, elles n'étaient pas d'accord sur les moyens de se les procurer. On avait décidé sur-le-champ qu'une partie de la somme nécessaire serait fournie par un impôt nouveau, établi pour l'espace de huit années sur le vin et le vinaigre ; mais cela ne suffisait pas, et l'on mit en avant plusieurs projets absurdes. Les représentants des campagnes voulaient qu'on imposât une forte taxe sur toutes les maisons que l'on bâtirait à Londres : ils espéraient par là arrêter l'accroissement d'une ville que l'aristocratie rurale regardait déjà avec jalousie et aversion. Dudley North proposait un impôt additionnel pour huit ans sur le sucre et le tabac. Cette proposition excita une immense clameur dans le pays : les négociants coloniaux, les épiciers, les raffineurs, les marchands de tabac, pétitionnèrent l'assemblée et assiégèrent les bureaux de l'administration. La population de Bristol, qui avait de grands intérêts commerciaux avec la Jamaïque et la Virginie, envoya une députation qui fut entendue à la barre des Communes. Rochester fut un moment ébranlé ; mais North, par sa présence d'esprit, par sa connaissance parfaite des affaires commerciales, l'emporta sur toute opposition et dans la Chambre des communes et à l'Échiquier. Les anciens membres de l'assemblée s'étonnaient de voir un homme qui n'était entré à la Chambre que depuis quinze jours à peine, et dont presque toute la vie s'était passée en pays étranger, se charger ainsi avec confiance de toutes les fonctions de Chancelier de l'Échiquier, et les remplir avec habileté <sup>1</sup>. Son plan financier fut adopté, et la couronne se trouva en possession d'un revenu net de dix-neuf cent mille livres sterling perçues en Angleterre seulement. Ce revenu était plus que suffisant pour les besoins du gouvernement en temps de paix <sup>2</sup>.

A la Chambre des lords, il y avait eu plusieurs discussions importantes. Le parti tory y avait toujours été dominant : il comptait tout le banc des évêques, et s'était accru de plusieurs

<sup>1</sup> Voyez : « Life of Dudley North, » 176 ; — « Lonsdale's Memoirs ; » et « Van Citters, » 12-22 juin 1685.

<sup>2</sup> « Common's Journals, » 1<sup>er</sup> mars 1689.



créations nouvelles faites pendant les quatre années qui s'étaient écoulées depuis la dernière dissolution. Parmi les nouveaux nobles les plus marquants se trouvaient le Lord-Trésorier Rochester, le Lord Garde des sceaux Guildford, le Lord Chief-Justice Jeffreys, lord Godolphin, et lord Churchill créé baron après son retour de Versailles.

Les pairs prirent d'abord en considération la position de quatre de leurs collègues décrétés d'accusation sous le dernier règne, mais dont le procès n'avait jamais été commencé, et qui, après une longue détention, avaient été admis par la cour du Banc du Roi à fournir caution ; trois d'entre eux étaient catholiques ; le quatrième était un protestant fort connu et très-influent, le comte de Danby. Depuis qu'il était tombé du pouvoir, et qu'il avait été accusé de trahison par les Communes, quatre Parlements avaient été dissous, sans qu'il fût acquitté ni condamné. En 1679, les Lords avaient discuté à son sujet la question de savoir si une mise en accusation était ou n'était pas annulée par une dissolution du Parlement. Ils avaient décidé, après un long débat et une recherche scrupuleuse des précédents, que l'accusation était toujours pendante. Cette décision fut annulée. Quelques pairs du parti whig protestèrent, il est vrai, mais sans résultat, et les Communes adhérèrent silencieusement à la mesure. Danby reprit donc son siège parmi ses pairs, et devint un membre actif et puissant du parti tory<sup>1</sup>.

Cette question constitutionnelle, sur laquelle les Lords, dans le court espace de six ans, décidèrent de deux manières diamétralement opposées, dormit pendant plus de cent ans, pour se réveiller enfin à la dissolution qui eut lieu pendant le long procès de Warren Hastings. Il fallut alors décider laquelle des deux solutions, celle de 1679 ou celle de 1685, devait être considérée comme loi du pays. La question fut longuement débattue dans les deux Chambres, et les plus grands talents parlementaires et judiciaires de cette époque, éminemment fertile en grands talents, prirent part à la discussion. Les jurisconsultes étaient également divisés : Thurlow, Kenyon, Scott et Erskine soute-

<sup>1</sup> « Lords' Journals, » 18 et 19 mars 1679, 22 mai 1685.

naient qu'une dissolution du Parlement mettait à néant l'accusation; la doctrine opposée était défendue par Mansfield, Camden, Loughborough et Grant. Mais parmi les hommes d'État qui basaient leurs arguments, non sur des précédents ou des analogies techniques, mais sur le terrain plus solide des principes constitutionnels, il n'y eut que de faibles différences d'opinion. Pitt et Grenville, comme Burke et Fox, maintinrent que l'accusation était toujours pendante. Les deux Chambres, à une grande majorité, écartèrent la décision de 1685, et déclarèrent que celle de 1679 était conforme à la loi du pays.

De tous les crimes nationaux commis pendant la panique qu'avaient excitée les faux témoignages de Titus Oates, le plus grand sans doute avait été le meurtre juridique de Stafford. La condamnation de ce malheureux lord était enfin tenue pour injuste par toute personne impartiale, car les principaux témoins dont les dépositions l'avaient conduit à l'échafaud avaient été convaincus de nombreux parjures. Dans de telles circonstances, il était du devoir de la législature de rendre justice à la mémoire d'une victime innocente, et de laver d'une tache imméritée un nom depuis longtemps illustre dans nos annales. Un bill réhabilitant la mémoire de Stafford avait passé à la Chambre-Haute, malgré les murmures de quelques pairs qui ne voulaient pas reconnaître qu'ils avaient répandu le sang innocent. Les Communes firent deux lectures du bill et le renvoyèrent à un comité. Mais le jour même où ce comité devait se réunir, on apprit qu'une insurrection formidable avait éclaté dans l'ouest. Il fallut ajourner les affaires les plus importantes, et la réparation due à la mémoire de Stafford fut différée, on le croyait du moins, pour peu de temps. Mais la mauvaise administration de Jacques opéra, dans l'espace de quelques mois, une complète révolution dans le sentiment public. De longtemps les catholiques ne se trouvèrent plus en position de demander réparation des injustices qu'ils avaient pu souffrir, et s'estimèrent heureux qu'on leur permit de vivre en paix dans l'obscurité et le silence. Enfin, sous le règne de George IV, plus de cent quarante ans après le jour où le sang de Stafford fut versé à Tower Hill, s'accomplit la tardive réparation. Une loi annulant le bill d'*attainder*

et restituant à la famille lésée toutes ses anciennes dignités fut présentée au Parlement par les ministres de la couronne, et votée à l'unanimité, avec l'approbation des hommes publics de tous les partis <sup>1</sup>.

Je dois maintenant raconter l'origine et les progrès de la rébellion qui vint ainsi subitement interrompre les délibérations du Parlement.

---

## CHAPITRE V

Vers la fin du règne de Charles II, quelques Whigs gravement compromis dans le complot si fatal à leur parti, sachant bien que leur perte était jurée, se réfugièrent dans les Pays-Bas.

Ardents de caractère, mais faibles de jugement, ces hommes étaient en outre sous l'influence de cette illusion spéciale qui semble la compagne inséparable de l'exilé. C'est presque toujours à travers un faux prisme, en effet, que l'homme politique, banni par une faction ennemie, voit la société qu'il a quittée. Tout est décoloré et décomposé par ses regrets, ses espérances, ses ressentiments ; le plus petit mécontentement lui présage une révolution ; une émeute se change à ses yeux en rébellion ; il ne peut se persuader que son pays ne le regrette pas, comme lui-même regrette son pays ; il s'imagine que ses anciens amis, restés chez eux, en possession de leurs terres et de leurs biens, sont tourmentés par les mêmes sentiments qui lui font de sa vie un fardeau. Plus l'exil se prolonge, plus l'hallucination devient forte. Le temps, qui refroidit l'ardeur des amis qu'il a quittés, ne fait qu'enflammer la sienne. Chaque jour augmente l'impatience qu'il a de revoir sa patrie, et chaque jour sa patrie se souvient un peu moins de lui. Cette

<sup>1</sup> « Stat. 5 Geor. IV, » c. 46.

illusion devient presque de la folie quand plusieurs exilés, souffrant pour la même cause, sont réunis à l'étranger : ils ne cessent alors de parler de ce qu'ils furent jadis, de ce qu'ils pourront être un jour ; ils s'excitent les uns les autres dans la haine de l'ennemi commun et se nourrissent d'extravagantes espérances de victoire et de vengeance. C'est ainsi qu'ils sont conduits à se jeter dans des entreprises qui paraissent désespérées à tout homme assez calme pour en calculer les chances.

C'était dans ces dispositions que se trouvait la majeure partie des proscrits réunis sur le continent. Leurs correspondants en Angleterre ne savaient, pour la plupart, qu'exciter leurs passions et égarer leur jugement. Les renseignements qu'ils en recevaient sur l'esprit public venaient surtout de membres méprisés du parti whig, conspirateurs et diffamateurs de profession, traqués par les officiers de justice, forcés de se déguiser, de se cacher dans les quartiers éloignés, et quelquefois même de se blottir pendant des semaines entières dans des greniers ou des caves. Certes, les hommes d'État qui avaient fait l'ornement du « parti du pays, » et qui plus tard dirigèrent les conseils de la Convention, eussent donné à ces proscrits des avis bien différents de ceux qu'ils recevaient de John Wildman et de Henry Danvers.

Wildman avait servi, quarante ans auparavant, dans l'armée parlementaire ; mais il s'y était plus distingué comme agitateur que comme soldat, et n'avait pas tardé à quitter la profession des armes pour se livrer à des occupations plus en rapport avec son caractère. En haine de la monarchie, il avait trempé dans une longue série de conspirations, d'abord contre le Protecteur, ensuite contre les Stuarts. Toutefois, à son fanatisme il joignait un soin prudent de sa propre personne, et s'arrêtait avec une merveilleuse adresse au seuil de la haute trahison. Personne ne savait comme lui exciter les autres à des entreprises désespérées par des discours qui, répétés ensuite au jury, pouvaient paraître innocents, ou tout au plus ambigus. Sa ruse était telle, que, quoique toujours conspirant, toujours connu comme conspirateur et surveillé avec acharnement par un gouvernement vindicatif, il sut éviter le danger et il mourut dans son lit, après avoir

vu mourir sur l'échafaud deux générations de complices<sup>1</sup>. Danvers était un homme du même genre, à la tête chaude, mais au cœur froid, que son fanatisme poussait au bord du précipice, mais que sa lâcheté y arrêtait toujours. Son influence sur la secte des Anabaptistes était considérable; il avait beaucoup écrit pour la défense de leurs idées, et s'était attiré la sévère censure des membres les plus respectables du parti puritain en essayant d'atténuer les crimes de Mathias et de Jean de Leyde. Il est probable que, s'il n'eût pas été complètement dépourvu de courage, il eût marché sur les traces des misérables qu'il défendait. A cette époque, il était obligé de se cacher, à cause d'un mandat d'arrêt lancé contre lui pour une brochure remplie de grossières calomnies, dont le gouvernement avait découvert qu'il était l'auteur<sup>2</sup>.

On devine aisément quels renseignements et quels conseils les hommes que nous venons de décrire pouvaient donner aux proscrits des Pays-Bas, et on pourra se former une idée générale du caractère de ceux-ci, par ce que nous allons dire de quelques-uns d'entre eux.

Le plus remarquable, John Ayloffé, était un avocat, parent des Hyde, et par eux allié à Jacques. Une grotesque insulte qu'il fit au gouvernement, dans sa jeunesse, le fit connaître de bonne heure. Dans le temps où l'influence du cabinet de Versailles excitait dans le pays un déplaisir général, il était parvenu à placer un sabot, symbole alors en Angleterre du despotisme français, sur le fauteuil du Président de la Chambre des communes. Plus tard il avait été compromis dans le complot whig, mais il n'y avait aucune preuve qu'il eût trempé dans le projet d'assassiner le roi et son frère. C'était un homme de talent et de courage, mais dont le caractère moral était peu estimé. Les docteurs puritains disaient tout bas qu'il était un insouciant

<sup>1</sup> Voyez : « Clarendon's History of the Rebellion, » liv. xiv; — « Burnet's Own Times, I, 546, 625; — « Wade's and Ireton's Narratives; » — « Lansdowne MS, » 52; et « West's Information, » dans l'appendix à « Sprat's True Account. »

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette, » 4 janv. 1684-5; — MS de Ferguson dans : « Eardard's History, » III, 764; — « Grey's Narrative; » — « Sprat's True Account; » — « Danvers's Treatise on Baptism; » — « Danvers's Innocency and Truth vindicated; » et « Grosby's History of the English Baptists. »

Gallio ou quelque chose de pis, et que, malgré son zèle apparent pour la liberté civile, les Saints feraient bien de ne pas se fier à lui<sup>1</sup>.

Comme Ayloffse, Nathaniel Wade était avocat. Longtemps il avait résidé à Bristol, où il s'était fait une réputation d'ardent républicain. A un certain moment il avait eu le projet d'émigrer à New-Jersey, où il espérait trouver des institutions plus à son goût que celles de l'Angleterre. Son activité dans les manœuvres électorales l'ayant fait remarquer de quelques chefs du parti whig, ils se servirent de lui comme avocat et finirent par l'admettre dans leurs conseils les plus secrets. Il avait été gravement compromis dans les projets d'insurrection, et il devait même être à la tête du soulèvement de Bristol. Il avait eu aussi connaissance du complot, bien plus odieux, tramé contre la vie de Charles et de Jacques; mais il ne cessa de déclarer que, tout en le connaissant, il le réprouva toujours, et qu'il dissuada même ses complices de le mettre à exécution. Pour un homme destiné par son éducation à une carrière civile, Wade semble avoir été doué à un haut degré de cette force physique et de ces facultés qui font un bon soldat. Malheureusement, son courage et ses principes étaient trop faibles pour le soutenir après le combat, et il faiblit dans sa prison, quand il eut à choisir entre la mort et l'infamie<sup>2</sup>.

Richard Goodenough était un autre de ces fugitifs. Autrefois, il avait été sous-sheriff de Londres, et c'était surtout sur lui que son parti avait compté pour des services d'un genre peu honorable, comme, par exemple, de choisir dans les procès politiques des jurés dégagés de tout scrupule de conscience. Lui aussi il avait eu connaissance de la partie la plus atroce du complot whig

<sup>1</sup> Voyez : « Sprat's True Account; » — « Burnet, » I, 634; et « Wade's Confessions, Harl. MS, » 6845.

Lord Howard d'Escrick accusa bien Ayloffse d'avoir proposé d'assassiner le duc d'York, mais Lord Howard était un impudent menteur. Cette accusation ne se trouve pas dans sa première déposition; elle y fut ajoutée par forme de supplément et ne mérite aucune croyance.

<sup>2</sup> Voyez : « Wade's Confessions, Harl. MS., » 6845; — « Lansdowne MS., » 1152; et « Holloway's Narrative » dans l'appendix à « Sprat's True Account. » Wade lui-même reconnaissait que Holloway n'avait dit que la vérité.

des horribles détails qu'on avait cachés soigneusement aux membres respectables du parti. Sa culpabilité n'a pas même excuse d'un zèle ardent pour le bien public, car on verra plus tard qu'après avoir déshonoré une noble cause par des crimes, elle trahit pour échapper à un juste châtement<sup>1</sup>.

Richard Rumbold était un homme d'une nature bien différente : officier dans le régiment de Cromwell, il avait monté la garde au pied de l'échafaud, en face de la salle du banquet, le jour de l'exécution de Charles I<sup>er</sup>; il s'était battu à Dunbar et à Worcester, et toujours avaient brillé en lui les qualités qui distinguèrent l'invincible armée dont il faisait partie, c'est-à-dire un courage raisonné, un ardent enthousiasme politique et religieux, accompagné cependant de cet empire sur soi-même qui caractérise les hommes élevés dans des camps bien disciplinés, où l'on apprend également à obéir et à commander. Quand les troupes républicaines furent licenciées, Rumbold se mit dans le commerce de la drèche, et s'établit près d'Hoddesdon, dans la maison d'où le complot du Rye-House tira son nom. On avait proposé (car il n'y a aucune preuve qu'on l'eût décidé d'une manière absolue), dans les conférences entre les mécontents les plus audacieux et les moins scrupuleux, de cacher des hommes armés dans le Rye-House pour attaquer l'escorte qui accompagnerait Charles et Jacques de Newmarket à Londres. C'est dans ces conférences que Rumbold avait pris une part qui l'eût fait sceler d'horreur si sa belle intelligence n'avait été aveuglée, et si son cœur généreux n'avait été corrompu par l'esprit de parti<sup>2</sup>.

Dans un ordre supérieur à celui des exilés dont nous venons de parler, on comptait Lord Grey, Lord Grey de Wark. Exclusionniste zélé, il avait participé aux projets d'insurrection et avait été enfermé à la Tour; mais, ayant enivré ses gardiens, il était parvenu à s'évader, et s'était réfugié sur le continent; c'était un homme d'un certain mérite et de manières engageantes. Sa vie cependant était souillée d'un grand crime de famille. Marié à

<sup>1</sup> Voyez : « Sprat's True Account; » et « Appendix, » *passim*.

<sup>2</sup> Voyez : « Sprat's True Account » et « Appendix; » — Procès de Rumbold dans la collection des « State Trials; » — « Burnet's Own Times, » I, 653; — Appendix à « Fox's History, » n° 4.

une fille de la noble maison des Berkeley, il s'était attaché à lady Henriette Berkeley, sa belle-sœur, par les liens d'une amitié toute fraternelle d'abord.

Mais bientôt un fatal amour se déclara; lady Henriette, poussée par une passion violente et un fougueux caractère, franchit toutes les bornes de la vertu et du décorum, et un scandaleux enlèvement apprit à tout le royaume la honte de deux familles illustres. Grey et quelques-uns de ceux qui avaient favorisé son amour furent cités devant les tribunaux sous l'inculpation d'association illégale. La cour du Banc du Roi fut alors le théâtre d'une scène sans pareille dans nos annales judiciaires : le séducteur y parut la tête haute, accompagné de sa maîtresse et entouré de quelques Lords du parti whig qui ne craignirent pas de lui prêter leur appui en cette circonstance. En face de lui on voyait la famille offensée donnant un libre cours aux transports de colère qu'excitait l'audace du coupable. Le vieux comte de Berkeley accabla de reproches et de malédictions la malheureuse Henriette; la comtesse, après une déposition entrecoupée de sanglots, finit par tomber sans connaissance. Le jury rendit un verdict de culpabilité. Quand la cour leva la séance, Lord Berkeley, appelant ses amis à son secours, voulut s'emparer de force de sa fille, mais les partisans de Lord Grey se réunirent autour d'elle. Des deux côtés on tira l'épée, on se battit dans la salle de Westminster, et ce ne fut pas sans difficulté que les juges et les huissiers séparèrent les combattants. De nos jours, un semblable procès porterait atteinte au caractère d'un homme public; mais à cette époque le niveau de la moralité des grands était descendu si bas et l'esprit de parti était devenu si violent, que Grey n'en garda pas moins une grande influence, quoique les Puritains, qui formaient une fraction puissante du parti whig, le regardassent d'un assez mauvais œil<sup>1</sup>.

Il est une particularité du caractère ou plutôt de la destinée de Grey qui mérite d'être remarquée. Tout le monde admet que partout, excepté sur le champ de bataille, il montra un

<sup>1</sup> Voyez « Grey's Narrative, » dans la collection des « State Trials; » — « Sprat's True Account, » et son procès.



grand courage. Plus d'une fois, dans des circonstances embarrassantes, quand sa vie et sa liberté étaient en jeu, il enleva l'admiration de gens qui l'aimaient peu et ne l'estimaient guère, par la dignité de son maintien et le complet empire qu'il conserva sur toutes ses facultés. Mais comme soldat il avait une dégradante réputation de lâcheté, qu'il devait moins peut-être à ses fautes qu'à des circonstances malheureuses.

Sous ce dernier rapport, il différait beaucoup de son ami le duc de Monmouth, qui, ardent et intrépide sur le champ de bataille, était partout ailleurs efféminé et irrésolu. Le hasard de sa naissance, son courage personnel et quelques grâces frivoles avaient donné au duc une position à laquelle il n'aurait jamais dû prétendre. Après avoir été témoin de la ruine du parti dont il était le chef nominal, il s'était réfugié en Hollande. Le prince et la princesse d'Orange, qui ne le regardaient plus comme un rival, l'accueillirent avec empressement, espérant par là s'assurer quelques droits à la reconnaissance de son père. Ils savaient que toute affection paternelle n'était pas éteinte dans le cœur de Charles II, que dans son exil Monmouth recevait secrètement des lettres et des secours d'argent de Whitehall, et que ceux qui avaient cru se faire bien venir du roi en lui parlant mal de son fils avaient au contraire déplu. On avait laissé entrevoir au duc que, s'il ne donnait pas de nouveaux sujets de mécontentement, on le rappellerait sous peu dans sa patrie et qu'on lui rendrait ses honneurs et ses dignités. Ranimé par cette perspective, Monmouth avait fait les délices de la cour de La Haye pendant tout un hiver : il avait brillé dans une suite de bals donnés dans cette magnifique salle d'Orange dont les murs resplendissent encore du coloris éclatant de Jordaens et d'Honthorst<sup>1</sup>, et il avait appris aux dames hollandaises à danser nos contredanses anglaises, en retour des leçons qu'il avait reçues d'elles dans l'art de patiner sur les canaux. La princesse d'Orange l'avait accompagné dans ses expéditions sur la glace, et l'effet qu'elle avait produit, se balançant sur une jambe et

<sup>1</sup> Dans la collection Pepys, il y a une gravure qui représente un des bals donnés vers cette époque par Guillaume et Marie dans l'Oranje Zaal.

vêtue de jupons plus courts qu'on n'en voyait en général à une aussi grande et vertueuse dame, avait excité la gaieté et l'étonnement des ministres étrangers. La sombre gravité caractéristique de la cour du Stathouder semblait s'être évanouie devant la fascination du séduisant Anglais, et le taciturne Guillaume lui-même prenait un air de bonne humeur quand paraissait son jeune et brillant hôte<sup>1</sup>.

Monmouth, de son côté, évitait avec soin tout ce qui pouvait donner ombrage à ceux dont il attendait protection; il voyait peu les Whigs, et ne voyait pas du tout ces hommes violents qui avaient été compromis dans la portion la plus noire du complot; aussi ses anciens amis l'accusaient-ils de légèreté et d'ingratitude<sup>2</sup>.

Robert Ferguson, celui-là même que dans sa fameuse satire Dryden a dépeint comme Judas, était de tous ces exilés celui qui formulait cette accusation avec le plus d'amertume et de véhémence. Écossais de naissance, il avait longtemps habité l'Angleterre, et à l'époque de la Restauration il desservait même une cure dans le comté de Kent. Élevé parmi les Presbytériens, ceux-ci l'avaient rejeté et il s'était fait Indépendant; puis il était devenu le chef d'un collège fondé par les dissidents à Islington, pour faire concurrence à l'école de Westminster et à celle du Charter-House. Souvent on l'avait entendu prêcher à Moorfields devant de grandes congrégations, et il avait publié plusieurs traités de théologie qu'on retrouve encore dans les recoins poudreux de quelques anciennes bibliothèques. Mais, bien qu'il eût toujours à la bouche quelque texte de l'Écriture, ceux qui eurent avec lui quelques affaires d'argent ne tardèrent pas à s'apercevoir que ce n'était qu'un escroc.

Enfin Ferguson abandonna presque entièrement la théologie pour s'occuper de politique, dans l'acception la plus basse du mot. Il appartenait à cette classe de fripons fanatiques qui, dans

<sup>1</sup> Voyez : « Aaux Neg. », 25 janv. 1685; et dans : « Birch's Extracts, » au Musée Britannique, une lettre de Jacques à la princesse d'Orange en date de janvier 1684-5.

<sup>2</sup> Voyez : « Grey's Narrative; » et « Wade's Confessions, » dans les « MS de Lansdowne, n° 1152.

les temps de troubles, sont toujours prêts à rendre aux partis extrêmes ces services que rejette avec dégoût la probité et que la prudence même réprouve. Violent, fourbe, malfaisant, insensible à la honte, avide de renommée, aimant l'intrigue, le tumulte et le mal, il fut pendant bien des années l'agent de menées souterraines. Vivant au milieu de diffamateurs et de faux témoins, il était le caissier de fonds secrets servant à rétribuer des instruments trop vils pour être reconnus par le parti; en outre, il dirigeait une presse clandestine qui vomissait tous les jours des pamphlets anonymes dont il se vantait de pouvoir inonder la terrasse de Windsor et de pouvoir déposer des exemplaires jusque sous l'oreiller du roi. Ce genre de vie le réduisit aux expédients; il dut souvent changer de nom, et à un certain moment il avait quatre logements différents dans divers quartiers de Londres. Il s'associa au complot du Rye-House, et il y a tout lieu de croire qu'il fut l'auteur principal de ces projets sanguinaires qui jetèrent une si grande défaveur sur tout le parti whig. Quand la conspiration fut découverte, il dit adieu à ses complices terrifiés, en riant et en les traitant de novices, tandis que lui, disait-il, il était accoutumé à fuir, à se cacher, à se déguiser, et ne cesserait de comploter qu'en cessant de vivre. En effet, il parvint à gagner le continent, mais même là il ne fut pas en sûreté. Les ministres anglais auprès des cours étrangères reçurent ordre de le rechercher, et le gouvernement français alla jusqu'à promettre cinq cents pistoles à quiconque le livrerait. Du reste il ne lui était pas facile de passer inaperçu; son accent écossais des plus prononcés, sa taille maigre et élevée, ses joues creuses, la vivacité de son œil étincelant, en partie caché sous sa perruque, sa face bourgeonnée, ses épaules arrondies, et quelque chose de particulier dans sa démarche trainante, le faisaient partout reconnaître. Mais quoiqu'il fût en apparence poursuivi avec acharnement, on soupçonnait que cet acharnement était simulé et que les agents de la police avaient des ordres secrets de faire semblant de ne pas le voir. On ne peut guère supposer qu'il ne fût pas réellement un conspirateur obstiné; cependant il y a tout lieu de croire qu'il pourvoyait à son salut personnel en jouant à Whitehall le rôle d'es-

pion du parti whig, et en fournissant au gouvernement tout juste ce qu'il fallait de dénonciations pour maintenir son crédit. Cette hypothèse est une explication toute simple de ce qui paraissait à ses complices une audace et une insouciance peu naturelles. Ne courant lui-même aucun danger, il conseillait toujours les moyens les plus violents et les plus périlleux, tournant en ridicule la pusillanimité de ceux qui, n'ayant pas eu l'infamie de prendre les mêmes précautions que lui, y regardaient à deux fois avant de se décider à jouer au hasard leur vie et ce qu'ils estimaient encore plus que la vie<sup>1</sup>.

A peine arrivé en Hollande, il recommença à ourdir de nouvelles trames contre le gouvernement anglais, et ne manqua pas de trouver parmi les hommes exilés comme lui des oreilles dociles à ses perfides conseils. Monmouth, toutefois, se tenait obstinément à l'écart, et l'on ne pouvait rien entreprendre sans le secours de son immense popularité. Mais l'impatience des exilés était telle, qu'ils se mirent en quête d'un nouveau chef; ils envoyèrent un émissaire à Edmund Ludlow qui, fameux jadis parmi les chefs de l'armée parlementaire et les membres de la Haute-Cour de justice, s'abritait, depuis bien des années, de la vengeance des Stuarts, dans une retraite solitaire sur les bords du lac Léman. L'austère et vieux républicain refusa de quitter son ermitage : « Mon rôle est fini, dit-il; si l'Angle-  
« terre doit être sauvée, elle ne le sera que par des hommes plus jeunes que moi<sup>2</sup>. »

La mort inattendue du roi changea complètement l'aspect des affaires. Cette perspective d'un retour prochain dans la patrie, qu'un souverain insouciant mais bienveillant faisait briller aux yeux des Whigs exilés, disparaissait à l'avènement d'un prince opiniâtre en tout, mais particulièrement dans ses vengeances. Ferguson entra dans son élément; dépourvu des talents de l'écrivain et de l'homme d'État, il possédait à un haut

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 542; — « Wood, Ath. Ox., » sous le nom d'Owen; — « Absalom and Achitophel, » part. II; — « Eachard, » III, 682, 697; — « Sprat's True Account, » *passim*; — « Nonconformist's Memorial; » et « North's Examen, » 399.

<sup>2</sup> « Wade's Confessions, » (Hæstorian MS, 6845.)

degré les mauvaises qualités d'un tentateur. Il se mit donc à l'œuvre avec toute l'activité et toute l'adresse perfide d'un mauvais génie, et courant de proscrit en proscrit, il souffla à chaque oreille et souleva dans chaque cœur des haines sauvages et des espérances insensées.

Il ne désespérait plus de séduire Monmouth : la position de ce malheureux jeune homme était complètement changée. La nouvelle accablante de la mort de son père et de l'avènement de son oncle au trône d'Angleterre était venue le surprendre à La Haye, au milieu de bals et de parties de traîneau, alors qu'il s'attendait chaque jour à être rappelé à Londres. Pendant la nuit qui suivit l'arrivée de ces fâcheuses nouvelles, les personnes qui logeaient près de ses appartements purent entendre ses sanglots et ses cris perçants. Le lendemain il quitta La Haye, en donnant sa parole au prince et à la princesse d'Orange de ne faire aucune tentative contre le gouvernement d'Angleterre, et après avoir accepté quelque argent pour faire face à ses besoins les plus pressants<sup>1</sup>.

L'avenir qui s'ouvrait devant Monmouth n'était pas brillant ; il n'avait plus l'espoir de voir cesser son exil, et sa vie d'exil ne pouvait plus s'écouler au milieu des fêtes et des splendeurs d'une cour. Jusqu'alors, il est vrai, son cousin, le prince d'Orange, ainsi que la princesse, l'avait traité avec une bienveillance marquée, mais il ne pouvait plus le soutenir ouvertement, sans courir le risque d'amener une rupture entre l'Angleterre et la Hollande. Toutefois Guillaume lui donna un bon et sage conseil. L'Europe entière avait alors les yeux fixés sur la guerre qui se faisait en Hongrie entre l'Empereur et les Turcs ; elle excitait un intérêt presque aussi grand que celui que les croisades avaient soulevé cinq cents ans auparavant, et bon nombre de gentilshommes catholiques et même quelques protestants servaient comme volontaires dans les rangs des chrétiens. Guillaume engagea Monmouth à se rendre au camp de l'Empereur, et offrit de lui fournir les moyens d'y tenir noblement son rang.

<sup>1</sup> Voyez : « Aaux Neg., » 20-22 fevr. 1685 ; et « Lettre de Monmouth à Jacques, » datée de Ringwood. « The History of King William the Third, » 2<sup>e</sup> édit., 1705, vol. I, 160.

C'était certainement un bon parti à prendre, mais le duc ne put s'y résoudre ; il préféra se retirer à Bruxelles avec Henriette Wentworth, baronne Wentworth de Nettlested, jeune fille d'une haute naissance et fort riche, qui se considérait comme sa femme devant Dieu, et qui, par amour, l'avait suivi dans son exil, sacrifiant ainsi son honneur et l'espoir d'une grande alliance. Sous le charme de cette tendresse de femme, le calme rentra bientôt dans le cœur ulcéré de Monmouth ; il crut avoir trouvé le bonheur dans l'obscurité et le repos, et semblait oublier qu'il avait été l'ornement d'une cour splendide, la tête d'un grand parti, le chef d'une brillante armée, le prétendant à un trône.

Mais on ne le laissa pas longtemps dans ce repos d'esprit. Ferguson fit agir tous les moyens de séduction ; lord Grey, qui par manque absolu d'argent était prêt à se jeter dans toute entreprise, quelque désespérée qu'elle fût, lui vint en aide, et on ne négligea aucun artifice pour arracher Monmouth à sa retraite. Il résista aux premières ouvertures que lui firent ses anciens amis, déclarant qu'une descente en Angleterre était environnée de difficultés insurmontables, et protestant de son dégoût de la vie publique et de son désir d'être laissé aux charmes de son nouveau bonheur. Mais il n'était pas homme à résister longtemps à des obsessions adroites et continuelles. On prétend même que la puissante influence qui lui faisait chérir sa retraite travailla à l'en faire sortir : lady Wentworth voulait qu'il fût roi. Elle mit donc à sa disposition sa fortune, son crédit, ses diamants. Les convictions de Monmouth restèrent les mêmes, mais il n'eut pas la force de résister à de telles sollicitations<sup>4</sup>.

Tous les exilés anglais acceptèrent avec joie Monmouth pour

<sup>4</sup> Voyez : « Welwood's Memoirs, » app. xv ; et « Burnet, » I, 630. Grey raconta ces événements d'une manière un peu différente, mais c'était pour sauver sa vie. Don Pedro de Ronquillo, ambassadeur d'Espagne à la cour d'Angleterre, dans une lettre qu'il écrivait à peu près à cette époque au gouverneur des Pays-Bas, parle de Monmouth avec mépris, comme vivant des libéralités de sa maîtresse, et donne très-injustement à entendre que la passion du duc n'était basée que sur l'intérêt : « *Hollandose hoy tan falta de medios que ha menester transformarse en amor con miledi en vista della necessidad de poder subsistir.* » Lettre de Ronquillo à Grana, 30 mars-9 avril 1685.

leur chef, mais il y avait une autre classe d'émigrés qui n'étaient pas disposés à reconnaître son autorité. Une administration pire qu'on n'en vit jamais dans la portion méridionale de notre île avait chassé d'Écosse sur le continent bon nombre de fugitifs dont le zèle politique et religieux s'était enflammé en proportion de l'oppression qu'ils avaient eu à subir. Ces hommes-là avaient peu de goût pour un chef anglais ; dans l'exil et dans la misère ils avaient conservé les scrupules de l'orgueil national, et ils n'auraient pas consenti à ce que leur pays descendît, par leur fait, au rang de province. Ils avaient donc un capitaine à eux, Archibald, neuvième comte d'Argyle, chef de la grande tribu des Campbell, et connu parmi les populations des montagnes d'Écosse sous le nom orgueilleux de Mac Callum More. Son père, le marquis d'Argyle, en qualité de chef des Covenantaires écossais, contribua grandement à la ruine de Charles I<sup>er</sup>, et aux yeux des royalistes il n'avait pas suffisamment expié cette offense en accordant à Charles II le vain titre de roi et une prison d'État à Holyrood. Après le retour de la famille royale, le marquis fut mis à mort ; son marquisat s'éteignit, mais on permit à son fils d'hériter de son titre de comte, et il se trouvait ainsi un des nobles les plus considérables d'Écosse. La conduite du comte, pendant les vingt années qui suivirent la Restauration fut, à son propre dire, criminellement modérée : il s'était bien opposé en quelques circonstances à l'administration qui opprimait son pays, mais cette opposition avait toujours été faible et prudente. Ses condescendances en matière religieuse avaient scandalisé les rigides presbytériens, et quand les Covenantaires, poussés à bout par les persécutions, se soulevèrent, bien loin de montrer des dispositions à la résistance, il mit en campagne pour le soutien du gouvernement un nombre considérable de ses vassaux.

Telle avait été la conduite politique d'Argyle jusqu'au moment où le duc d'York, armé de toute l'autorité royale, arriva à Édimbourg. Ce despotique vice-roi s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait pas compter sur l'appui absolu du comte ; et comme le chef le plus puissant du royaume écossais ne pouvait être gagné, on résolut de se débarrasser de lui, sous des prétextes si fri-

volcs, que l'esprit de chicane et l'esprit de parti même en furent révoltés. On lui fit son procès pour crime de trahison. Il fut convaincu et condamné à mort. Les partisans des Stuarts ont affirmé depuis qu'on n'avait jamais eu l'intention d'exécuter la sentence, qu'on avait simplement voulu effrayer le comte et le forcer ainsi à abandonner sa puissante juridiction dans les Highlands. On ne peut décider aujourd'hui si Jacques eut, comme l'en accusèrent ses ennemis, la volonté de commettre un meurtre, ou simplement, comme l'affirmèrent ses amis, l'intention de commettre une extorsion à l'aide d'une menace de mort. « Je ne connais pas les lois écossaises, » dit à ce sujet Halifax au roi Charles, « mais je sais bien qu'ici on ne pendrait pas un chien pour les raisons qui ont fait condamner lord Argyle<sup>1</sup>. »

A l'aide d'un déguisement, Argyle put gagner l'Angleterre, et de là la province de Frise en Hollande, où jadis son père avait acheté une petite propriété, comme refuge pour sa famille en cas de guerre civile. On disait parmi les Écossais que cette acquisition avait été faite à cause de la prédiction d'un prophète celtique, auquel il avait été révélé qu'un jour viendrait où Mac Callum More serait chassé de l'ancien château de ses pères, à Inverary<sup>2</sup>. Mais il est probable que les enseignements de son époque eurent plus d'effet sur le politique marquis que la révélation du prophète. Le comte Archibald se tint pendant quelque temps si tranquille dans la Frise, qu'on ignora généralement le lieu de sa retraite. Toutefois il entretenait une correspondance avec ses amis, prenait part à la conspiration des whigs, et concertait avec les chefs un plan d'invasion en Écosse<sup>3</sup>. Ce plan, qu'il avait abandonné lors de la découverte du complot du Rye-House, devint après la mort du roi le sujet de toutes ses pensées.

Pendant son séjour sur le continent, Argyle avait plus pro-

<sup>1</sup> Voyez son procès dans la collection des « State Trials ; » — « Burnet, » I, 521 ; — « A True and plain Account of the Discoveries made in Scotland, » 1684 ; — « The Scotch Mist cleared ; » — « Sir George Mackenzie's Vindication ; » — « Lord Fountainhall's Chronological Notes. »

<sup>2</sup> Voyez la déposition de Robert Smith, dans l'Appendix à « Sprat's True Account. »

<sup>3</sup> « True and plain Account of the Discoveries made in Scotland. »



fondement réfléchi sur les questions religieuses qu'il ne l'avait fait précédemment, et, sous un certain rapport, ses réflexions avaient produit un fâcheux effet sur son esprit. Ses préférences pour les formes synodales de gouvernement ecclésiastique allaient maintenant jusqu'à la bigoterie. Quand il se rappelait à quel point il s'était conformé au culte de l'Église anglicane, le remords et la honte l'accablaient, et il ne montrait que trop de disposition à racheter par son exagération et son intolérance ses défections passées. Bientôt, cependant, l'occasion s'offrit de prouver au monde que la crainte et l'amour du Tout-Puisant lui avaient donné la force nécessaire pour soutenir les combats les plus terribles auxquels peut être soumise la nature humaine.

Ses compagnons d'infortune trouvèrent en lui un auxiliaire important. Quoique proscrit et fugitif, il était encore, sous certains rapports, le sujet le plus puissant des trois royaumes. Ses richesses, il est vrai, même avant sa condamnation, étaient inférieures, non-seulement à celles des grands seigneurs anglais, mais encore à celles de quelques gentilshommes des comtés de Kent et de Norfolk ; mais son autorité patriarcale, autorité qu'aucune fortune ne pouvait donner et qu'aucune condamnation ne pouvait lui ôter, le rendrait vraiment formidable comme chef d'insurrection. Il n'y avait pas un lord dans nos comtés méridionaux qui pût être sûr, en se déclarant contre le gouvernement, d'être suivi même de ses gardes-chasse et de ses piqueurs : un comte de Bedford ou un comte de Devonshire n'eût osé prendre l'engagement de mettre en campagne dix hommes. Mac Callum More, pauvre et dépouillé de son comté, pouvait à tout moment faire éclater une guerre civile sérieuse : il n'avait qu'à se montrer sur la côte de Lorn, et une armée se formerait en peu de jours autour de lui. Secondé par des circonstances favorables, il pouvait entraîner à sa suite jusqu'à cinq mille combattants dévoués, accoutumés aux exercices guerriers, capables de se mesurer en plaine avec des troupes régulières, et peut-être supérieurs à toute troupe régulière pour la défense des défilés sauvages de leurs montagnes environnées de brouillards et coupées par des ravins. Quelques années plus tard, à Killie-

crankie, on vit ce dont était capable une semblable force bien dirigée, même contre des régiments aguerris et commandés par d'habiles généraux.

Mais quelque grands que fussent les titres d'Argyle à la confiance des exilés écossais, il en était cependant parmi eux qui ne l'aimaient pas, et qui, tout en se servant de son nom et de son influence, se refusaient à lui confier un pouvoir réel. Sir Patrick Hume, de Polwarth, dans le Berwickshire, chef de cette faction, était un gentilhomme des basses-terres qui avait été compromis dans le complot whig, et qui n'avait échappé qu'à grand'peine aux vengeances de la cour. On a émis de grands doutes sur sa loyauté, mais sans raisons suffisantes; cependant il faut admettre qu'il fit autant de tort à la cause par son obstination qu'il eût pu lui en faire par la trahison. Hume était un homme vaniteux, susceptible, entêté, inerte devant l'ennemi, n'ayant d'activité que contre ses alliés, incapable à la fois de commander et d'obéir. Il avait pour ami intime une autre exilé écossais très-connu, qui possédait à un moindre degré les mêmes défauts; c'était sir John Cochrane, fils cadet du comte de Dundonald.

Andrew Fletcher, de Saltoun, jouissait d'une renommée plus pure. C'était un homme distingué par son savoir et son éloquence, remarquable par son courage, son désintéressement, son patriotisme, mais ayant malheureusement un caractère difficile et intraitable. La mauvaise administration d'une suite de princes avait inspiré à Fletcher comme à beaucoup de ses contemporains illustres, Milton, Harrington, Marvel et Sidney, une aversion profonde pour la monarchie héréditaire. Toutefois ce n'était pas un démocrate. Chef d'une ancienne famille normande, il s'enorgueillissait de son origine; grand orateur et grand écrivain, il était fier de sa supériorité intellectuelle. En sa double qualité de gentilhomme et de savant, il n'avait que dédain pour le bas peuple, auquel il était si peu disposé à accorder des droits politiques, qu'il allait même jusqu'à le trouver indigne de liberté individuelle. Il est assez singulier, en effet, que Fletcher, le républicain le plus implacable, le plus honnête et le plus audacieux de son temps, ait été l'auteur d'un

plan pour réduire en esclavage une grande portion des classes laborieuses de l'Écosse. Il rappelait ces sénateurs romains qui, tout en haïssant jusqu'au nom de la royauté, défendaient avec un inflexible orgueil les privilèges de leur ordre contre les envahissements de la plèbe, et gouvernaient leurs esclaves à coups de fouet.

Les chefs de l'émigration anglaise et écossaise se réunirent à Amsterdam : Argyle s'y rendit de la Frise, et Monmouth du Brabant. Mais on s'aperçut bientôt que tous ces réfugiés n'avaient d'autre sentiment commun que la haine qu'ils portaient à Jacques, et leur impatience de voir cesser leur bannissement. Les Écossais étaient jaloux des Anglais, les Anglais jaloux des Écossais. Les hautes prétentions de Monmouth étaient blessantes pour Argyle, qui, fier de son ancienne noblesse et de la légitimité de son extraction royale, ne se sentait nullement disposé à rendre hommage au rejeton d'ignobles et vagabondes amours. Mais la division qui s'éleva entre Argyle et une portion de ses partisans était la plus sérieuse de toutes celles qui déchiraient ce petit cercle de proscrits. Le jugement de quelques-uns d'entre eux avait été tellement faussé par l'habitude d'une longue opposition à la tyrannie, et leur caractère tellement aigri, que toute contrainte, même la plus juste et la plus nécessaire, leur semblait intolérable. Ils savaient qu'ils ne pouvaient rien sans Argyle ; ils auraient dû savoir aussi, qu'à moins de désirer leur ruine complète ils devaient placer une entière confiance en leur chef, ou abandonner toute idée d'entreprise militaire. L'expérience a prouvé que toute opération militaire, grande ou petite, doit être sous la direction absolue d'une seule pensée, et que chaque agent inférieur, quelle que soit sa position, doit obéir bravement, passivement et de bonne grâce aux ordres même qu'il désapprouve et dont les raisons secrètes lui restent inconnues. Les discussions publiques, les assemblées représentatives et tous les autres freins qu'on emploie dans les affaires civiles pour prévenir les abus d'autorité sont déplacés dans un camp. C'est avec raison que Machiavel attribue les désastres des républiques de Venise et de Florence à la jalousie qui les poussa à intervenir dans les actes de leurs

généraux<sup>1</sup>. La coutume hollandaise d'envoyer aux armées des représentants sans le consentement desquels on ne pouvait frapper un grand coup était presque aussi dangereuse. Sans doute il n'est jamais bien certain que le capitaine auquel, dans l'heure du danger, on a confié un pouvoir dictatorial s'en dessaisira paisiblement après le triomphe ; et c'est là une des nombreuses considérations qui devraient faire hésiter longtemps avant de se décider à défendre par les armes les libertés publiques. Mais une fois déterminé à courir les chances de la guerre, on doit laisser au chef l'exercice absolu de cette autorité sans laquelle une guerre ne peut être bien conduite. Il est possible que cette autorité fasse éclore un Cromwell ou un Napoléon, mais, d'un autre côté, il est presque certain que sans cette autorité toute entreprise finira comme celle d'Argyle.

Quelques-uns des émigrés écossais, enflammés d'enthousiasme républicain, et complètement dépourvus des qualités nécessaires à la conduite de grandes affaires, employaient tout ce qu'ils avaient d'industrie et d'intelligence, non à rechercher les moyens de faire réussir l'attaque qu'ils méditaient contre un ennemi formidable, mais à restreindre le pouvoir de leur chef et à se garantir contre son ambition. La naïve folie avec laquelle ils s'obstinèrent à organiser une armée comme s'il se fût agi d'une république serait à peine croyable, si l'un d'entre eux n'avait pris soin d'en raconter franchement et complaisamment tous les détails<sup>2</sup>.

Enfin on s'entendit : il fut décidé qu'une attaque serait faite, sans plus tarder, sur la côte occidentale de l'Écosse, et qu'elle serait immédiatement suivie d'une descente en Angleterre.

Argyle devait avoir le commandement en Écosse, mais il était placé sous le contrôle d'un comité qui s'était réservé les départements les plus essentiels de l'administration militaire. Ce comité devait déterminer le point de débarquement de l'expédition, nommer les officiers, surveiller la levée des troupes, distribuer les vivres et les munitions. Il ne restait plus au

<sup>1</sup> « Discorsi sopra la prima Deca di Tito Livio, » lib. II, cap. 53.

<sup>2</sup> « Sir Patrick Hume's Narrative, » *passim*.

général que la direction des mouvements de l'armée en campagne, et encore lui fit-on promettre que, sauf les cas de surprise, il ne ferait rien sans l'assentiment d'un conseil de guerre.

A Monmouth échut naturellement le commandement en Angleterre. Son esprit malléable s'était, comme toujours, laissé influencer par la société qui l'entourait, et les espérances ambitieuses qu'on avait pu croire éteintes s'étaient rallumées dans son cœur. Se rappelant l'attachement que lui avait toujours montré le bas peuple, il s'attendait à le voir se lever en masse pour venir à se rencontre ; et le dévouement que l'armée lui avait toujours montré lui faisait croire que de nombreux régiments se joindraient à lui. Il recevait de Londres message sur message, qui tous lui donnaient de l'espoir : on lui disait que l'injustice et la violence qui avaient présidé aux élections avaient poussé la nation à bout ; que la prudence des whigs avait seule pu, avec de grands difficultés, empêcher une explosion sanglante le jour du couronnement, et que les grands seigneurs qui jadis avaient appuyé le bill d'Exclusion étaient impatients de se rallier à lui. Wildman, qui ne parlait qu'en paraboles, même en conspirant, lui fit dire qu'il y avait juste deux cents ans que le comte de Richmond avait débarqué en Angleterre avec une poignée d'amis, et que quelques jours plus tard, dans les plaines de Bosworth, ce même Richmond posait sur sa tête le diadème du roi Richard. Danvers prétendait être en mesure de soulever la Cité de Londres. Enfin on persuada au duc que dès qu'il aurait déployé son étendard, le Bedfordshire, le Buckinghamshire, le Hampshire et le Cheshire prendraient les armes en sa faveur<sup>1</sup> ; en conséquence, il se jeta ardemment dans une entreprise qu'il avait réprouvée quelques semaines auparavant. Ses compatriotes ne lui imposèrent pas des restrictions aussi complètement absurdes que celles qu'avait dû subir Argyle : on n'exigea de lui que la promesse de ne prendre le titre de roi qu'après avoir fait reconnaître ses droits par un Parlement libre.

<sup>1</sup> Voyez : « Grey's Narrative ; » et « Wade's Confessions, » Harleian MS, 6845.

Il fut décidé que deux Anglais, Ayloffé et Rumbold, accompagneraient Argyle en Écosse, et que l'Écossais Fletcher suivrait Monmouth en Angleterre. Fletcher avait eu dès l'origine mauvaise opinion de cette entreprise, mais son courage chevaleresque ne lui permettait pas de reculer devant un danger que ses amis semblaient rechercher. Un jour que lord Grey répétait avec approbation ce que Wildman avait dit au sujet de Richmond et de Richard III, l'intelligent et prudent Écossais avait sagement remarqué qu'il y avait une grande différence entre le quinzième et le dix-septième siècle, que Richmond était sûr du soutien de barons qui pouvaient chacun mettre en campagne une armée de vassaux, et que, de plus, le roi Richard n'avait pas un seul régiment de troupes régulières.

Les exilés parvinrent à réunir, soit par leurs propres ressources, soit par les contributions volontaires de leurs partisans en Hollande, la somme nécessaire à cette double expédition. On s'attendait à recevoir six mille livres sterling de Londres, il ne vint qu'une somme insignifiante, et, en place d'argent, on eut des excuses de la part de Wildman; excuses qui auraient dû ouvrir les yeux de tous ceux qui n'étaient pas volontairement aveuglés. Le duc combla ce déficit en mettant en gage ses bijoux et ceux de lady Wentworth. On acheta des armes, des munitions, des vivres, et l'on affréta plusieurs bâtiments du port d'Amsterdam <sup>1</sup>.

Il est à remarquer que John Locke, l'homme le plus illustre et le plus injustement traité parmi ces exilés anglais, se tint à l'écart de ces téméraires projets. Comme philosophe, il haïssait la tyrannie et les persécutions, mais son esprit élevé et la douceur de son caractère le préservèrent des violences de l'homme de parti. Par ses relations confidentielles avec Shaftesbury, il avait encouru la disgrâce de la cour; mais sa prudence avait été telle, qu'il eût été inutile de l'amener devant les tribunaux, quelque corrompus et injustes qu'ils fussent à cette époque. Sous un rapport néanmoins il était vulnérable: il était membre du collège de Christ-Church, à l'université d'Oxford.

<sup>1</sup> « Grey's Narrative. »

On résolut de chasser de ce célèbre collège le plus grand génie qu'il ait jamais produit. Ce n'était pas chose facile : à Oxford, Locke s'était toujours abstenu d'exprimer une opinion sur la politique du jour. On l'avait environné d'espions, et des docteurs en théologie, des maîtres ès arts, n'avaient pas rougi d'accepter la plus vile des missions, celle de surprendre sur les lèvres d'un collègue des paroles qui devaient le perdre. En vain avait-on amené la conversation sur des sujets irritants, sur le bill d'Exclusion et sur le caractère du comte de Shaftesbury, Locke n'avait ni éclaté, ni dissimulé, mais il s'était tenu dans un silence si obstiné et si calme, que ces agents du pouvoir avaient été obligés de convenir à regret qu'il n'existait pas d'homme aussi complètement maître de sa langue et de ses passions. Quand on vit que la trahison ne pouvait rien, on eut recours à l'arbitraire, et après avoir vainement essayé d'attirer Locke dans quelque embûche, le gouvernement résolut de le punir comme s'il y était tombé. L'ordre de l'exclure de l'université fut expédié de Whitehall, et le doyen, en tête du conseil canonique, s'empessa d'y obtempérer.

Locke voyageait sur le continent pour sa santé, quand il apprit qu'il venait d'être subitement et arbitrairement privé d'abri et de pain. L'injustice de ce procédé l'eût autorisé à avoir recours à des moyens violents de réparation, mais il n'était pas homme à se laisser aveugler par un ressentiment personnel. N'espérant rien de bon de ce que l'on projetait à Amsterdam, il se retira tranquillement à Utrecht, où il écrivit sa fameuse lettre sur la Tolérance, pendant que ses compagnons d'infortune travaillaient à leur propre ruine<sup>1</sup>.

Le gouvernement anglais ne tarda pas à apprendre qu'il se tramait quelque chose parmi les proscrits. Il ne paraît pas ce-

<sup>1</sup> Voyez : « Le Clerc's Life of Locke ; » — « Lord King's Life of Locke ; » et « Lord Grenville's Oxford and Locke. » Locke ne doit pas être confondu avec l'anabaptiste *Look*, dont le nom est écrit *Locke* dans « Grey's Confessions, » et dont il est fait mention dans le MS de Lansdowne (1152) et dans la narration de Buccleuch ajoutée à la dissertation de M. Rose. Je n'aurais pas cru nécessaire de faire cette remarque, si la similitude des deux noms ne me paraissait pas être la cause de l'erreur dans laquelle est tombé un homme profondément versé dans l'histoire de cette époque, le Speaker Onslow. Voyez sa note sur Burnet, I, 629.

pendant qu'on crût d'abord à une invasion en Angleterre; on craignait seulement qu'Argyle n'apparût bientôt en armes au milieu de son clan. En conséquence, le gouvernement publia une proclamation dans laquelle il ordonnait que l'Écosse fût mise en état de défense, et que la milice se tint prête à marcher. Tous les clans hostiles au nom de Campbell furent bientôt en mouvement. John Murray, marquis d'Athol, nommé lord-lieutenant du comté d'Argyle, s'établit, à la tête d'un corps considérable de partisans, dans le château même d'Inverary; on arrêta quelques personnes suspectes, d'autres furent obligées de fournir des otages; des bâtiments de guerre furent envoyés pour croiser aux environs de l'île de Bute, et une partie de l'armée d'Irlande fut dirigée sur la côte de l'Ulster <sup>1</sup>.

Pendant qu'on faisait ainsi des préparatifs de résistance en Écosse, Jacques appelait dans son cabinet Arnold Van Citters, qui depuis longtemps résidait en Angleterre comme ambassadeur des Provinces-Unies, ainsi qu'Everard Van Dykveld qui, à l'occasion de la mort du roi Charles, était venu pour complimenter le nouveau roi de la part des États-Généraux. Jacques leur dit qu'il savait de source certaine que ses sujets émigrés en Hollande complotaient contre son trône, que quelques-uns d'entre eux étaient des coupe-jarrets que la providence spéciale de Dieu avait seule empêchés de commettre un horrible meurtre, et que parmi ces misérables il fallait compter le propriétaire du lieu désigné pour cette boucherie. « Argyle, « ajouta le roi, est l'homme du monde qui peut me faire le plus « de mal, et la Hollande est le point de l'Europe d'où il peut « le mieux diriger ses coups. » Citters et Dykveld lui promirent que ce qu'ils venaient d'entendre serait immédiatement communiqué à leur gouvernement, et exprimèrent leur conviction que nul effort ne serait épargné pour le satisfaire <sup>2</sup>.

Cette conviction était fondée : le prince d'Orange et les États-Généraux désiraient vivement alors qu'on n'abusât pas de l'hospitalité de la Hollande de manière à donner de justes sujets de

<sup>1</sup> Voyez : « Wodrow, » liv. III, chap. ix; — « London Gazette, » mai 1685; et « Barillon, » 11-21 mai.

<sup>2</sup> Voyez les Registres des procès-verbaux des États-Généraux, 5-15 mai 1685.



plainte au gouvernement anglais. Jacques venait de tenir tout récemment un langage qui avait fait naître l'espérance de le voir secouer l'ascendant de la France; une étroite alliance entre l'Angleterre, les Pays-Bas et la maison d'Autriche, paraissait probable; de plus, les intérêts personnels du stathouder étaient pour lors d'accord avec ceux de son beau-père. On était donc à La Haye très-désireux d'éviter tout ce qui pourrait offenser.

Les circonstances demandaient une action prompte et vigoureuse, que la nature même des institutions bataves rendait pour ainsi dire impossible. L'Union d'Utrecht, improvisée au milieu des troubles d'une révolution, pour les besoins du moment, n'avait jamais été soumise aux révisions et aux perfectionnements que comportent les temps de calme. Chacun des sept États qui formaient cette union conservait en grande partie ses droits de souveraineté, et les défendait avec une jalousie pointilleuse contre le pouvoir central. De même que les autorités fédérales n'avaient aucun moyen d'exiger prompt obéissance des autorités provinciales, de même ces autorités provinciales étaient sans force à l'égard des autorités municipales. La Hollande seule contenait dix-huit cités, chacune desquelles formait, sous de certains rapports, un État indépendant, jaloux de toute intervention extérieure. Quand les magistrats d'une ville recevaient de La Haye un ordre qui leur déplaisait, ou ils n'en tenaient aucun compte, ou ils l'exécutaient tardivement et négligemment. L'influence du prince d'Orange était toute-puissante, il est vrai, dans quelques conseils de ville, mais malheureusement la riche et populeuse cité d'Amsterdam avait été le point choisi pour la réunion des exilés et l'équipement de leur flotte, et ses magistrats se trouvaient à la tête de la faction hostile au gouvernement fédéral et à la maison de Nassau. L'administration maritime des Provinces-Unies était dirigée par cinq différents conseils d'Amirauté : un de ces conseils siégeait à Amsterdam, et comme il était nommé en partie par les autorités de la ville, il était animé de leur esprit d'opposition.

Tous les efforts du gouvernement fédéral pour donner satisfaction à Jacques échouèrent, grâce au mauvais vouloir des fonctionnaires d'Amsterdam et aux bévues du colonel Bevil

Skelton, qui venait d'arriver à La Haye comme envoyé d'Angleterre. On l'avait jugé plus particulièrement propre à ce poste, parce qu'il était né à La Haye pendant les troubles civils d'Angleterre<sup>1</sup>. Le fait, c'est qu'il n'était propre ni à cette mission diplomatique ni à aucune autre. Skelton, d'après le portrait que nous ont laissé de lui des juges compétents, était le plus superficiel, le plus léger, le plus bavard, le plus présomptueux et le plus violent des hommes<sup>2</sup>. Il ne s'inquiéta des projets des réfugiés que lorsque trois vaisseaux nolisés pour l'expédition en Écosse, ayant à bord armes, munitions, vivres et passagers, furent sortis sains et saufs du Zuyder-Zée. Alors, au lieu de s'adresser, comme il aurait dû le faire, aux États-Généraux qui siégeaient à sa porte, il dépêcha un courrier aux magistrats d'Amsterdam, demandant que les vaisseaux suspects fussent détenus. Ces magistrats lui répondirent que l'embouchure du Zuyder-Zée se trouvait en dehors de leur juridiction, et le renvoyèrent au gouvernement fédéral. C'était évidemment une défaite; car si l'on avait réellement eu, à l'hôtel de ville d'Amsterdam, la volonté d'empêcher le départ d'Argyle, rien n'eût été plus facile. Skelton s'adressa donc aux États-Généraux, qui se montrèrent très-empressés de satisfaire à sa demande, et, vu l'urgence, ils se départirent du cours ordinaire de semblables affaires: le jour même on expédia à l'amirauté d'Amsterdam un ordre exactement conforme à la réclamation de l'ambassadeur anglais. Mais, par suite de renseignements inexacts, cet ordre ne désignait pas correctement la position des vaisseaux; on les disait sur les côtes de Texel, tandis qu'ils étaient sur celles de Vlie. L'Amirauté profita de cette méprise pour ne rien faire, et, avant que l'erreur pût être rectifiée, les trois bâtiments avaient mis à la voile<sup>3</sup>.

Les dernières heures qu'Argyle passa sur la côte de Hollande

<sup>1</sup> Cette particularité est mentionnée dans ses lettres de créance en date du 16 mars 1684-5.

<sup>2</sup> Lettre de Bonrepaux à Seignelay du 4-14 fév. 1686.

<sup>3</sup> Voyez: « Aaux Neg. » 30 avril-10 mai, 1<sup>er</sup>-11 mai, 5-15 mai 1685; — « Sir Patrick Hume's Narrative; » — « Lettre de l'Amirauté d'Amsterdam aux États-Généraux. » du 20 juin 1685; et « Memorial of Skelton, » remis aux États-Généraux le 19 mai 1685.

furent des heures d'anxiété. Il y avait près de lui un vaisseau de guerre hollandais, dont une seule bordée pouvait en un instant anéantir son expédition ; autour de sa flottille circulait un canot monté par des hommes qui paraissaient être des espions et qui examinaient tout à l'aide de longues-vues : mais en somme, on ne prit aucune mesure officielle pour le retenir, et dans la soirée du 2 mai il gagna la pleine mer par un vent favorable.

Le voyage fut heureux. Le 6, Argyle était en vue des Orcades ; mais il mit malheureusement à l'ancre devant Kirkwall et laissa débarquer deux des siens, que l'évêque fit arrêter. Cette arrestation donna lieu à un débat long et animé parmi les réfugiés ; car, si leur conduite fut faible et irrésolue dans tout le cours de l'expédition, on ne saurait leur reprocher d'avoir manqué d'ardeur et d'opiniâtreté dans leurs discussions. Quelques-uns voulaient qu'on attaquât Kirkwall ; d'autres opinèrent pour qu'on partît tout de suite pour l'Argyleshire ; enfin le comte ayant fait saisir quelques gentilshommes résidant sur la côte de l'île proposa à l'évêque un échange de prisonniers. L'évêque ne fit aucune réponse, et après trois jours de délai la flotte remit à la voile.

Ce retard était plein de dangers. On sut bientôt à Édimbourg que l'escadre rebelle avait touché aux Orcades ; des troupes furent à l'instant expédiées, et quand Argyle arriva dans son comté, il trouva tout préparé pour le repousser. Il débarqua Charles, son second fils, à Dunstaffnage, pour appeler aux armes le clan des Campbell. Celui-ci revint avec de tristes nouvelles : les pêcheurs et les pasteurs étaient prêts, il est vrai, à suivre Mac Callum More ; mais quant aux membres principaux du clan, les uns étaient en fuite, les autres étaient prisonniers ; de ceux qui étaient restés chez eux, plusieurs s'étaient ralliés au gouvernement ; d'autres, effrayés d'un soulèvement, avaient même refusé de voir le fils de leur chef. De Dunstaffnage la petite armée se mit en marche vers Campbell-Town, à l'extrémité méridionale de la presqu'île de Kintyre. Ce fut là que le comte publia une proclamation qui avait été rédigée en Hollande, sous la direction du comité, par James Stewart, avocat écossais, dont la plume devait, quelques mois plus tard, être

employée d'une manière bien différente. Ce manifeste énumérait avec force, et dans un langage quelquefois grossier, plusieurs griefs plus ou moins réels. On donnait à entendre que le feu roi était mort empoisonné ; on déclarait que l'expédition avait pour objet principal non-seulement la destruction du papisme, mais encore l'abolition de l'Épiscopat, qu'on nommait la racine amère et le rejeton du papisme ; enfin, on exhortait tous les bons Écossais à combattre vaillamment pour la défense de leur pays et de leur Dieu.

Quelque zélé que fût Argyle pour ce qu'il considérait comme la vraie religion, il ne se fit aucun scrupule de se soumettre à une pratique moitié papiste, moitié païenne : une mystérieuse croix de bois d'if, à laquelle on mit le feu et qu'on plongea ensuite dans le sang d'une chèvre, fut colportée dans le clan pour appeler aux armes tous les Campbell, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante. L'isthme de Tarbet fut choisi comme point de rendez-vous. Le rassemblement, quoique peu considérable, comparé à ce qu'il aurait été si l'esprit de corps du clan n'eût pas été altéré, était cependant formidable : il s'élevait à dix-huit cents hommes. Argyle divisa ses montagnards en trois corps et s'occupa du choix des officiers.

Les disputes qui s'étaient élevées en Hollande, et qui n'avaient pas cessé pendant tout le temps du voyage, devinrent encore plus violentes à Tarbet. Le comité voulut même gêner l'exercice du pouvoir seigneurial du comte sur ses Campbell, en l'empêchant de fixer, de sa propre autorité, le rang militaire des membres du clan. Et pendant que ces intrigants disputeurs cherchaient ainsi à affaiblir le pouvoir d'Argyle sur ses montagnards, ils entretenaient, d'un autre côté, une correspondance avec les Écossais de la plaine, recevaient et envoyaient des lettres qu'ils ne communiquaient point à leur chef nominal. Hume et ses amis, qui s'étaient réservé la surintendance des approvisionnements, administrèrent cet important département avec un laisser aller qui ressemblait beaucoup à l'improbité, laissant les armes se détériorer, gaspillant les vivres et se livrant à l'orgie, quand ils auraient dû donner à leurs inférieurs l'exemple de la sobriété.

La grande affaire consistait à décider si les montagnes ou la plaine seraient le théâtre de la guerre. Pour Argyle, le point important était d'établir son autorité sur ses propres domaines, d'en chasser les clans envahisseurs du Perthshire et de reconquérir l'ancien château de ses pères, à Inverary. Cela fait, il devait compter sur quatre ou cinq mille hommes, armés de claymores ; et avec cette troupe il pouvait se défendre, dans ce pays sauvage, contre toutes les forces de l'Écosse ; de plus, il s'assurait une excellente base d'opérations pour prendre l'offensive. C'était là sans contredit le meilleur parti qu'il pût adopter. Rumbold, militaire élevé à bonne école, et qui, comme Anglais, devait être un arbitre impartial entre les factions écossaises, fit tout ce qu'il put pour faire prévaloir les idées du comte ; mais Hume et Cochrane se montrèrent intraitables. La jalousie qu'ils portaient à Argyle était plus forte que le désir de voir réussir l'expédition. Ils comprenaient bien que celui-ci, une fois au milieu de ses montagnes et de ses lacs, et à la tête d'une armée uniquement composée d'hommes de son clan, braverait facilement leur opposition et exercerait toute l'autorité d'un général. Ils disaient entre les dents que les Écossais de la plaine étaient les seuls qui eussent à cœur la bonne cause et que les Campbell ne prenaient les armes ni pour la liberté, ni pour l'Église de Dieu, mais simplement pour Mac Callum More. Cochrane déclara qu'il pénétrerait dans le Ayrshire, dût-il y aller seul, une fourche à la main. Argyle, après une longue résistance, consentit, bien malgré lui, à diviser sa petite armée : il resta dans les montagnes avec Rumbold, tandis que Cochrane et Hume se mirent à la tête des troupes qui allaient envahir les comtés de la plaine.

C'était dans le Ayrshire que voulait débarquer Cochrane, mais les côtes de ce comté étaient gardées par des frégates anglaises, et les aventuriers durent remonter l'embouchure de la Clyde jusqu'à Greenock. Greenock n'était alors qu'un petit village de pêcheurs composé d'une seule rangée de cabanes à toits de chaume ; aujourd'hui c'est un port florissant dont le produit des douanes s'élève à plus de cinq fois le revenu total que les Stuarts retiraient du royaume d'Écosse. Il y avait à

Greenock un corps de milice ; mais Cochrane, manquant de vivres, n'en voulait pas moins débarquer. Hume s'y opposait. Cochrane tint bon et donna ordre à un officier, nommé Elphinstone, de se rendre à terre dans un canot avec vingt hommes. Mais l'esprit de révolte qui divisait les chefs s'était propagé dans tous les rangs. Elphinstone répondit qu'il n'était obligé d'obéir qu'à des ordres raisonnables, et que celui qu'il recevait ne l'était pas ; bref, il refusa de débarquer. Le brave major Fullarton, estimé de tous les partis et tout dévoué à Argyle, s'offrit de débarquer avec douze hommes seulement. Il y parvint malgré la mousqueterie de la côte, et après un léger engagement la milice se retira. Cochrane put entrer à Greenock et s'approvisionner de farine, mais il ne trouva chez le peuple aucune disposition à l'insurrection.

Le fait est que l'esprit public, en Écosse, différait beaucoup de ce que l'avaient supposé les exilés qui s'étaient laissé égarer par les illusions en tous temps communes aux proscrits. Le gouvernement, il est vrai, était détestable et détesté, mais les mécontents, divisés en partis tout aussi hostiles les uns aux autres qu'au gouvernement lui-même, ne montraient aucun empressement à se joindre aux rebelles. Les uns pensaient que cette insurrection ne présentait aucune chance de succès ; une longue et cruelle oppression avait abattu le courage des autres. Il existait bien une classe d'enthousiastes peu habitués à calculer les chances et que l'oppression avaient exaspérés ; mais ces hommes ne faisaient guère de différence entre Argyle et Jacques. Leur rage était montée à un tel degré, que ce qui paraissait à tout le monde un zèle exagéré, leur semblait à eux une tiédeur laodicéenne. A les entendre, la vie passée du comte était souillée par la plus vile des apostasies. Ces mêmes montagnards qu'il appelait à lui pour détruire l'Épiscopat, ne les avait-il pas réunis, quelques années auparavant, pour la défense de ce même Épiscopat ? Des esclaves ignorants et insoucians de toute religion, prêts à se battre au gré de Mac Callum More, pour les synodes, l'épiscopat ou le papisme, étaient-ils bien de convenables alliés pour le peuple de Dieu ? Quelque inconvenant et intolérant que fût le ton du manifeste, il n'était aux yeux de

ces fanatiques qu'un document lâche et mondain. Une constitution religieuse telle que la voulait Argyle, telle qu'un libérateur plus heureux que lui la donna plus tard, ne leur paraissait pas mériter tant d'efforts. Ce qu'ils voulaient, ce n'était pas seulement la liberté de conscience pour eux-mêmes, mais un empire absolu sur la conscience d'autrui ; l'organisation, la doctrine, le culte presbytériens, ne leur suffisaient pas, il leur fallait le Covenant dans toute sa rigueur. Pour les contenter, il eût fallu sacrifier au triomphe d'un système théologique tous les avantages de l'ordre civil. Quiconque hésitait à violer les lois de la charité chrétienne pour l'établissement de simples formes religieuses, quiconque prêchait la tolérance ou la moindre latitude de conscience, hésitait, selon eux, entre Jehovah et Baal ; quiconque condamnait des actes tels que l'assassinat du cardinal Beaton et de l'archevêque Sharp, commettait un crime semblable à celui qui avait fait rejeter Saül du trône d'Israël. Toutes les lois qui, parmi les hommes civilisés et chrétiens, adoucissent les horreurs de la guerre n'étaient, disaient-ils, qu'abomination aux yeux du Seigneur ; il ne fallait ni recevoir ni demander quartier. Un Malais furieux, un chien enragé poursuivi par la foule, tels étaient les modèles que devaient imiter des chrétiens se battant pour leur légitime défense. L'esprit de ces fanatiques restait fermé à tous les raisonnements qui peuvent influencer sur la conduite d'hommes d'État et de généraux ; par cela seul qu'on raisonnait, on prouvait suffisamment qu'on n'était pas un des fidèles. Sans la bénédiction divine, quels secours pourrait-on attendre d'artificieux politiques, de vieux capitaines, de caisses d'armes de Hollande et de régiments composés des celtés non régénérés des montagnes de Lorn ? Si au contraire le temps du Seigneur était venu, ne pouvait-il pas, comme jadis, confondre la sagesse par la folie et sauver le monde aussi bien par la main de quelques-uns que par la force du nombre ? Les baïonnettes de Claverhouse et les sabres d'Athol, pourraient alors être brisés par des armes aussi faibles que la fronde de David ou la cruche de Gédéon<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> J'engage les personnes qui pencheraient à croire que j'ai exagéré l'absurdité

Cochrane n'ayant pu soulever les populations du sud de la Clyde, rejoignit Argyle dans l'île de Bute. Le comte proposa de nouveau de faire une tentative sur le château d'Inverary, mais il rencontra dans le comité une opiniâtre opposition. Les marins soutenaient Hume et Cochrane; les montagnards étaient tous dévoués à leur chef; on pouvait craindre que ces deux partis n'en vinsent aux mains, et le conseil, pour éviter un tel désastre, se décida à faire quelques concessions. On prit pour quartier général le château d'Ealan Ghierig, situé à l'embouchure de Loch Riddan, et on y débarqua les munitions et les vivres. La flottille fut amarrée sous les murs, dans un lieu où l'on pensait que les rochers et les bas-fonds empêcheraient toute frégate de passer. On éleva des ouvrages extérieurs et on établit une batterie composée de quelques canons de faible calibre enlevés des vaisseaux. Malheureusement le commandement du fort fut confié à Elphinstone, qui s'était déjà montré plus disposé à argumenter contre ses chefs qu'à combattre l'ennemi.

Pendant quelques heures on déploya une certaine vigueur. Rumbold s'empara du château d'Arckinglass. Le comte, de son côté, après quelques escarmouches heureuses avec les troupes d'Athol, allait se diriger sur Inverary, quand des nouvelles alarmantes venues de ses vaisseaux et l'annonce de dissensions qui avaient éclaté dans le comité le forcèrent à revenir sur ses pas. On lui mandait que les frégates royales s'étaient plus approchées du château d'Ealan Ghierig qu'on ne l'avait cru possible, et que les Chefs des Basses-terres refusaient positivement de s'engager davantage dans les montagnes. Revenu en toute hâte, Argyle proposa d'attaquer les frégates; sa petite escadre, il est vrai, n'était guère en état d'engager un pareil combat, mais elle pouvait être soutenue par une flottille de trente grands bateaux de pêche montés par des montagnards aguerris. Le comité s'opposa encore à ce plan, et rendit son

et la férocité de ces hommes, à lire les deux livres intitulés : « Hind let Loose » et « Faithful Contendings displayed ; » elles verront que j'ai plutôt adouci qu'exagéré le tableau.



exécution impossible en excitant une révolte parmi les matelots.

La confusion et le découragement se mirent partout. Les vivres, gaspillés par le comité, manquaient aux troupes; les montagnards désertaient par centaines. Le comte, abattu par le malheur, dut céder à l'exigence de ceux qui voulaient obstinément qu'il marchât vers les Basses-terres.

En conséquence, la petite armée se hâta de descendre au rivage de Loch Long, traversa dans la nuit ce bras de mer et débarqua dans le comté de Dunbarton. Là on apprit, le lendemain matin, que les frégates avaient forcé un passage, que tous les bâtiments du comte avaient été pris, et qu'enfin Elphinstone avait fui de Ealan Ghierig sans coup férir, laissant le château et les approvisionnements aux mains de l'ennemi.

Il ne restait plus qu'à tenter une irruption dans la plaine, et cela dans les conditions les plus défavorables. Argyle se décida à pousser hardiment jusqu'à Glasgow; mais aussitôt que sa résolution fut connue, ces mêmes hommes qui jusqu'alors l'avaient engagé à cette expédition s'effrayèrent, argumentèrent, firent des remontrances, et quand ils virent enfin qu'Argyle n'en voulait tenir aucun compte, ils conçurent le projet de s'emparer des bateaux et de se sauver en laissant leur général et les hommes de son clan vaincre ou mourir sans secours. Mais ce projet échoua, et les lâches qui l'avaient formé furent contraints de partager avec de plus braves qu'eux les périls de cette dernière aventure.

Pendant leur marche à travers le pays qui sépare Loch Long de Loch Lomond, les insurgés furent continuellement inquiétés par des bandes de milice; il s'ensuivit quelques escarmouches dans lesquelles le comte eut le dessus. Mais cette milice repoussée, en se repliant devant lui, répandit la nouvelle de son approche, et à peine eut-il passé la rivière de Leven, qu'il se trouva en face d'un corps considérable de troupes régulières et irrégulières venues à sa rencontre.

Le comte voulait livrer bataille, Ayloffé était du même avis, mais Hume déclara que ce serait folie d'attaquer. Il voyait un régiment d'habits rouges, et peut-être y en avait-il d'autres; c'était se dévouer à la mort que se mesurer avec une force si

imposante. « Il fallait, disait-il, attendre la nuit et en profiter pour s'esquiver. »

Il s'établit une vive altercation que la médiation de Rumbold parvint difficilement à calmer. On était à la fin de la journée, et les deux armées campèrent à peu de distance l'une de l'autre. Argyle proposa une attaque de nuit, proposition qui fut encore rejetée.

Puisqu'il était décidé qu'on ne se battrait pas, il ne restait plus qu'à prendre le parti que Hume avait proposé. On pouvait espérer qu'en décampant pendant la nuit et en faisant une marche forcée à travers les bruyères et les marécages, on pourrait gagner quelque avance sur l'ennemi et atteindre Glasgow sans encombre. On partit donc en laissant brûler les feux du bivac; mais les désastres se succédaient; les guides perdirent leur chemin dans les bruyères et conduisirent l'armée sur des terrains marécageux. Au milieu de l'obscurité et sur ce sol inégal et dangereux, l'ordre militaire ne put être maintenu parmi des soldats découragés et indisciplinés. A chaque instant une nouvelle panique s'emparait des troupes disséminées. Tout ce qu'on entendait, tout ce qu'on voyait, faisait croire à la poursuite de l'ennemi; les officiers eux-mêmes contribuaient à répandre l'alarme qu'il était de leur devoir de calmer. L'armée n'était plus qu'une foule confuse qui diminuait d'heure en heure; car, à la faveur de la nuit, un grand nombre d'insurgés s'étaient enfuis. Rumbold, avec quelques-uns de ces braves que nul danger n'effraye, s'était perdu et n'avait pu rejoindre le corps principal. Enfin à la pointe du jour il ne se trouvait que cinq cents fugitifs, découragés et harassés, à Kilpatrick.

Il ne fallait plus songer à continuer la guerre, et il était évident que les chefs de l'expédition ne s'en tireraient pas facilement la vie sauve. Ils s'enfuirent dans différentes directions. Hume gagna le continent; Cochrane fut arrêté et envoyé à Londres; Argyle comptait trouver un asile sous le toit d'un de ses vieux serviteurs, qui habitait près de Kilpatrick, mais son espoir fut déçu, et il dut traverser la Clyde. Déguisé en paysan, il se fit passer pour le guide du major Fullarton, dont la courageuse fidélité bravait tous les dangers. Ils voyagèrent ainsi

à travers le Renfrewshire jusqu'à Inchinnan, endroit où se trouve le confluent du Black-Cart et du White-Cart, deux ruisseaux qui maintenant arrosent des villes florissantes et font mouvoir les roues de nombreuses usines, mais qui alors roulaient leurs tranquilles eaux à travers les bruyères et les pâturages avant de se jeter dans la Clyde. Le seul gué qui pût donner passage aux deux fugitifs était gardé par un détachement de milice. Aux questions qui lui furent faites, Fullarton répondit de manière à attirer sur lui tous les soupçons, afin qu'on ne reconnût pas son compagnon ; mais les questionneurs, soupçonnant que le guide n'était point le rustre qu'il semblait être, voulurent l'arrêter. Argyle s'arracha de leurs mains, et d'un bond se jeta à l'eau. Aussitôt on se mit à sa poursuite. Pendant un instant il tint tête à cinq assaillants ; mais il ne portait d'autres armes que des pistolets de poche qui, étant mouillés, ne lui furent d'aucune utilité. Un coup de sabre l'étendit à terre, et on se rendit maître de sa personne.

Il déclara qu'il était le comte d'Argyle ; peut-être espérait-il que ce grand nom lui attirerait le respect et la pitié de ceux qui l'avaient arrêté ; et en effet ils furent fortement émus, car c'étaient de simples Écossais, d'une humble condition, qui probablement, quoiqu'ils fussent armés pour la défense de la couronne, penchaient secrètement pour le culte de l'Église calviniste, et avaient été accoutumés à révéler leur captif comme le chef d'une illustre famille et le champion de la religion protestante. Mais, malgré leur émotion et les pleurs que versèrent quelques-uns d'entre eux, ils n'étaient pas disposés à abandonner une récompense considérable et à encourir la vengeance d'un gouvernement impitoyable. Ils conduisirent donc leur prisonnier à Renfrew. L'homme qui prit le plus de part à cette arrestation se nommait Riddell ; aussi, pendant plus d'un siècle toute la race des Riddell fut en horreur à la grande tribu des Campbell, et nos contemporains se rappellent encore le temps où un Riddell était obligé de prendre un faux nom s'il voulait aller à quelque foire dans le comté d'Argyle.

C'est de ce moment que date la période la plus brillante de la carrière d'Argyle. Son entreprise ne lui avait attiré jus-

qu'alors que reproches et dérision. Sa grande erreur fut de n'avoir pas résolument refusé un titre de général que n'accompagnait aucun pouvoir. S'il était resté tranquille dans sa retraite de la Frise, il est probable qu'il eût été rappelé avec honneur dans sa patrie au bout de quelques années, et qu'il se serait fait remarquer parmi les soutiens les plus fermes et les plus brillants de la monarchie constitutionnelle. S'il avait conduit son expédition selon ses idées et qu'il n'eût mené avec lui que des hommes préparés à exécuter aveuglément tous ses ordres, il est possible qu'il eût fait quelque chose de grand. Car ce qui lui manqua comme capitaine, ce ne fut ni le courage, ni l'activité, ni l'intelligence, mais seulement l'autorité. Il aurait dû comprendre que sans autorité rien n'était possible. On a vu triompher des armées sous des chefs de talents médiocres, mais quelle armée commandée par un club échappa jamais au déshonneur et à la déroute ?

L'infortune d'Argyle lui procura au moins un avantage : elle lui permit de montrer, dans une épreuve solennelle, quel homme il était. Du jour où il quitta la Frise jusqu'au moment où ses compagnons l'abandonnèrent à Kilpatrick, il n'avait jamais agi librement : il avait dû subir la responsabilité d'une longue série de mesures que sa raison réprouvait. Enfin il était seul. Sa captivité lui rendait la plus noble des libertés, celle de régler lui-même ses paroles et ses actes et de ne faire que ce qui lui paraissait juste et convenable. Tout d'abord il fut comme inspiré par une nouvelle sagesse et un nouveau courage ; son intelligence sembla s'être fortifiée et pour ainsi dire concentrée, son caractère moral s'éleva et s'adoucit tout à la fois. L'insolence du vainqueur n'épargna rien de ce qui pouvait éprouver la patience d'un homme fier de son ancienne noblesse et de son influence patriarcale. On le traîna en triomphe dans Édimbourg ; il traversa tête nue et à pied cette majestueuse rue, assombrie par de gigantesques et noirs édifices, qui conduit d'Holyrood-House au château ; devant lui marchait le bourreau, tenant à la main l'horrible instrument avec lequel le cadavre du condamné devait être coupé en quartiers. Le parti victorieux se souvenait encore que, trente-cinq ans auparavant,

le père d'Argyle avait été le chef de la faction qui avait fait mourir Montrose. Même avant cet événement, la famille des Graham et celle des Campbell n'étaient pas amies ; depuis il avait régné entre elles une inimitié mortelle. On eut soin de faire passer le prisonnier par la même porte et par les mêmes rues qu'avait traversées Montrose en allant au supplice, et le commandement des troupes de service fut donné à Claverhouse, le membre le plus impitoyable et le plus farouche de la famille des Graham. Arrivé au château, on prévint le comte qu'il n'avait que quelques jours à vivre, et on lui mit les fers aux pieds. Le gouvernement avait décidé qu'il ne serait pas jugé pour son dernier crime, mais qu'on le mettrait à mort en vertu de la sentence prononcée contre lui quelques années auparavant, sentence si monstrueusement injuste, que les jurisconsultes les plus endurcis et les plus serviles de cette époque n'en pouvaient parler sans honte.

Ni cette ignominieuse procession ni l'approche de la mort n'avaient troublé la noble et majestueuse sérénité d'Argyle ; mais son courage devait être mis à une épreuve plus rude encore. On lui remit, de la part du Conseil privé, une série de questions écrites ; il y répondit autant qu'il pouvait le faire sans danger pour ses amis ; et, comme il refusait d'en dire davantage, on le prévint que si ses réponses n'étaient pas plus explicites, il serait mis à la torture. Jacques, regrettant sans doute d'être privé du plaisir de voir mettre les brodequins à Argyle, avait envoyé à Édimbourg des ordres positifs pour que rien ne fût épargné de ce qui pourrait arracher au traître des aveux et des délations contre ses complices. Mais ces menaces furent vaines : Mac Callum More, en face de la torture, en face de la mort, songea bien moins à lui qu'à ses amis et à ses pauvres vassaux. « Je me suis occupé aujourd'hui, écrivait-il de sa prison, de faire quelques conditions en leur faveur, et j'avais un peu d'espoir ! Mais ce soir même est arrivé l'ordre de me faire mourir lundi ou mardi. Je dois être mis à la torture, si je ne répons pas à toutes les questions. Enfin j'espère que Dieu me soutiendra. »

La torture ne fut point appliquée ; peut-être la magnanimité

de la victime avait-elle inspiré à ses ennemis une compassion inusitée. Argyle a fait lui-même la remarque qu'on avait été bien dur à son égard au commencement, mais qu'on finit par le traiter avec respect et même avec douceur. « Dieu, dit-il, avait touché leurs cœurs. » Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne trahit point ses amis pour se soustraire aux cruels traitements de ses ennemis. Le matin même du jour de son exécution, il écrivait : « Je n'ai nommé personne de manière à lui faire tort, et je remercie Dieu de son merveilleux soutien. »

Il composa lui-même son épitaphe, petit poème plein de mouvement et de pensée, d'un style simple et énergique, et d'une versification qui ne manque pas de charmes. Ses ennemis, y dit-il, ont souvent décrété sa mort, mais ses amis ont été encore plus cruels pour lui. Une lettre qu'il adressa à une de ses amies, en Hollande, renferme un commentaire de cette pensée. Cette dame lui avait avancé une somme considérable pour son expédition, et il crut devoir lui donner une explication détaillée des causes qui l'avaient fait échouer. Sans accuser ses compagnons de perfidie, il y peint leur folie, leur ignorance et leur factieuse obstination, en des termes que leurs propres témoignages se chargèrent bientôt de justifier. Plus tard il craignit de s'être servi d'un langage trop sévère et peu digne d'un chrétien prêt à mourir, et, dans un papier séparé, il pria son amie de tenir secret tout ce qu'il avait dit de ses compagnons. « Seulement, ajoutait-il avec douceur, je dois avouer qu'ils étaient ingouvernables. »

La prière et des conversations affectueuses avec des membres de sa famille remplirent les quelques heures qui lui restaient à vivre. Il ne donna aucune marque de repentir au sujet de sa dernière entreprise ; mais il parla avec un amer regret de ses anciennes concessions au gouvernement dans les affaires spirituelles. Il était, disait-il, justement puni ; et celui qui avait été si longtemps coupable de faiblesse et de dissimulation ne méritait pas d'être un instrument de salut pour l'État et pour l'Église. Cependant sa cause était celle de Dieu, répétait-il souvent, et elle finirait par triompher. « Je n'ai pas la prétention, » disait-il encore, d'être prophète, mais j'ai la conviction que la

« délivrance viendra soudainement. » Doit-on s'étonner après cela que quelques Presbytériens zélés aient conservé dans leur cœur le souvenir de ces paroles, et les aient attribuées plus tard à une inspiration divine ?

Sa foi et son espérance en Dieu, comme son courage et sa sérénité, le rendirent tellement maître de ses sentiments, que le jour même de son exécution il dîna avec appétit, causa avec gaieté, s'étendit sur son lit, comme il en avait l'habitude après son repas, et s'assoupit, afin, dit-il, que son esprit et son corps fussent dans toute leur vigueur quand il faudrait monter à l'échafaud. Pendant qu'il reposait, un des Lords du Conseil privé, qui sans doute avait été élevé dans la croyance presbytérienne, et que l'intérêt avait poussé dans les rangs de ceux qui persécutaient l'Église dont il avait été membre, vint au château avec un message de ses collègues et demanda à être admis auprès du comte. Comme on lui répondit qu'il dormait, le conseiller privé crut à un subterfuge et insista pour entrer. On entr'ouvrit doucement la porte de la cellule où Argyle, les fers aux pieds, dormait d'un sommeil tranquille comme celui de l'enfance. Le renégat entendit alors le cri de sa conscience, le cœur lui manqua, et, fuyant en toute hâte du château, il se réfugia chez une de ses parentes, qui demeurait dans le voisinage. Arrivé là, il se jeta sur un lit et se laissa aller aux transports de ses remords et de sa honte. Son aspect et ses gémissements alarmèrent cette femme, qui le crut malade et lui offrit du vin de Xérès. « Non, non, répondit le malheureux, cela ne me ferait aucun bien. » Et comme elle insistait pour savoir la cause de son trouble : « Je sors, dit-il, de la prison d'Argyle, et je l'ai vu, lui qu'une heure à peine sépare de l'éternité, dormir du plus doux sommeil ; tandis que moi !... »

Argyle se leva bientôt pour se préparer à ce qu'il avait encore à souffrir. On le conduisit d'abord par la grand'rue à la Chambre du conseil, où il devait rester jusqu'au moment fixé pour son exécution. Il demanda alors une plume et de l'encre, et écrivit à sa femme : « Chère amie, Dieu ne change jamais ; il a toujours été bon et miséricordieux pour moi, sa bonté m'a suivi partout. Pardonne-moi tous mes torts, et cherche la

« consolation en Celui qui seul peut vraiment consoler. Que le « Seigneur soit avec toi, ma très-chère, qu'il te bénisse et te « console ! Adieu. »

Le moment était venu de quitter la Salle du conseil. Les ecclésiastiques qui assistaient Argyle n'étaient pas de sa communion : il les écouta néanmoins avec politesse, les exhortant à garantir leurs ouailles de la contagion de ces doctrines que condamnent également toutes les Églises protestantes. Il monta sur l'échafaud, où l'attendait l'ancienne et grossière guillotine d'Écosse, qu'on nommait alors « la jeune fille » (*Maiden*), et adressa au peuple un discours où se montra, dans la phraséologie particulière à sa secte, un sentiment de sincère piété. « Il pardonnait, disait-il, à ses ennemis, comme il espérait lui-même être pardonné. » Il ne lui échappa qu'une seule expression un peu amère. Un des ecclésiastiques épiscopaux qui l'assistaient s'étant approché du bord de l'échafaud et ayant crié à haute voix : « Mylord meurt en bon protestant ! » « Oui, dit le « comte s'avançant aussi ; non-seulement je meurs en bon protestant, mais je meurs le cœur plein de haine pour le papisme, pour l'épiscopat et toute espèce de superstition ! » Il embrassa alors ses amis, leur remit quelques gages de souvenir pour sa femme et pour ses enfants, s'agenouilla, mit sa tête sur le billot, pria pendant quelques instants, et donna le signal à l'exécuteur. Sa tête fut attachée au faite de la prison du Tolbooth, à l'endroit même où jadis la tête de Montrose était tombée en poussière<sup>1</sup>.

La tête de Rumbold était déjà appendue au West-Port d'Édimbourg. Sans être exempt de reproche, Rumbold s'était toujours montré brave et sincère. Au milieu de compagnons lâches et

<sup>1</sup> Les auteurs auxquels j'ai emprunté les détails de l'expédition d'Argyle sont sir Patrick Hume, témoin oculaire de tout ce qu'il rapporte, et Wodrow, qui eut connaissance des documents les plus importants, et entre autres des papiers du comte. Chaque fois que Hume et Argyle sont en contradiction, je ne fais aucun doute qu'il faille suivre la version du dernier.

On peut aussi consulter : « Burnet, » I, 631, et « Life of Bresson, publiée par le docteur Mac Crie. Quant à l'histoire de la rébellion écossaise dans la « Vie de Jacques II, » par Clarke, ce n'est qu'un ridicule roman composé par un Jacobite qui ne se donna pas même la peine de jeter les yeux sur la carte du pays où se fit la guerre.



turbulents, il s'était comporté durant toute la campagne en digne élève du grand Protecteur. Dans le Conseil, il avait énergiquement soutenu l'autorité d'Argyle ; sur le champ de bataille, il s'était distingué par une froide intrépidité. Attaqué, après la dispersion de l'armée, par un détachement de milice, il se défendit en désespéré, et il serait certainement parvenu à s'échapper, si on n'eût pas coupé les jarrets à son cheval. On le rapporta à Édimbourg mortellement blessé. Le gouvernement eût désiré que son exécution se fit en Angleterre ; mais, comme il était mourant, il fallait bien le pendre en Écosse ou ne pas le pendre du tout, et les vainqueurs n'étaient pas gens à se priver de cette jouissance. On ne devait pas, à la vérité, s'attendre à beaucoup d'indulgence envers un homme regardé comme le chef du complot du Rye-House, et auquel appartenait la maison qui avait donné son nom à la conspiration ; mais la cruauté avec laquelle fut traité le moribond paraît incroyable dans notre siècle plus humain. Un des juges du Conseil privé lui ayant dit qu'il était un misérable maudit, « Je suis en paix avec Dieu, » avait répondu avec calme Rumbold ; comment pourrais-je « être maudit ? »

On le jugea à la hâte, et il fut condamné à être pendu et coupé en quartiers dans le plus bref délai, près de la croix de la Cité, dans High Street. Quoique incapable de se tenir debout sans l'aide de deux hommes, il conserva sa force d'âme jusqu'à la fin, et même sous le gibet il éleva sa faible voix avec tant de véhémence contre le papisme et la tyrannie, que les officiers firent battre les tambours, de crainte qu'il ne fût entendu. Il n'était point opposé, dit-il, à une monarchie limitée ; mais il ne pouvait croire que la Providence eût créé quelques hommes tout bottés et éperonnés pour monter sur des millions de leurs frères venus au monde tout sellés et bridés. « Je veux, s'écria-t-il, bénir et glorifier le saint nom de Dieu de ce que je suis « ici, non pour avoir commis un crime, mais pour avoir défendu sa cause dans les mauvais jours ; et si chaque cheveu « de ma tête était un homme, je les risquerais tous pour cette « cause. »

Devant les juges et au moment de son exécution, il flétrit

l'assassinat avec toute l'horreur d'un bon chrétien et d'un brave soldat. Il protesta, sur la foi d'un mourant, n'avoir jamais eu la pensée de commettre un tel crime ; mais il avoua franchement que, dans différentes conversations avec ses complices, il avait désigné sa maison comme un lieu favorable où le roi et le duc d'York pourraient être attaqués, et qu'on en parla souvent sans rien décider. Cet aveu semble au premier abord incompatible avec l'horreur qu'il professait pour l'assassinat ; mais Rumbold paraît avoir admis une distinction qui sert à égarer beaucoup de ses contemporains. Rien n'eût pu le décider à verser du poison à ces deux princes ou à les poignarder dans leur sommeil ; mais attaquer à l'improviste les gardes du corps qui escortaient la voiture royale, échanger des coups de sabre et de pistolet, courir la chance de tuer ou d'être tué, n'était à ses yeux qu'une opération militaire toute légale. Ces embuscades et ces surprises étaient des incidents ordinaires à la guerre ; tout vieux soldat, qu'il fût Cavalier ou Tête-ronde, avait fait partie de semblables entreprises ; et si dans l'engagement le roi était frappé, il était frappé loyalement et non assassiné. Après la Révolution, Jacques lui-même et ses plus braves et dévoués serviteurs employèrent le même raisonnement pour justifier un horrible attentat sur la vie de Guillaume III. Une bande de Jacobites reçut la mission d'attaquer le prince d'Orange « dans ses « quartiers d'hiver ; » mais le sens caché sous cet ordre était d'assassiner ce prince, quand il se rendrait, dans sa voiture, de Richmond à Kensington. Il peut paraître étrange que de pareils sophismes, vils restes du casuisme jésuitique, aient pu jamais séduire des hommes d'une héroïque bravoure, whigs et tories, et les pousser à un crime que les lois divines et humaines ont justement frappé d'infamie. Mais quel sophisme est trop grossier pour ne pas trouver faveur auprès d'hommes qu'égaré l'esprit de parti<sup>1</sup> ?

<sup>1</sup> Voyez : « Wodrow, III, ix, 40 ; — « Western Martyrology ; » — « Burnet, » I, 633 ; et « Fox's History, » appendix iv. Cette explication est la seule que je puisse trouver pour mettre d'accord la dénégation et l'aveu de Rumbold. Cette distinction, que je suppose qu'il dut établir, fut faite, du reste, par un des conspirateurs du Rye House, le capitaine Walcot, lui aussi vieux soldat de la république. Dans

Argyle, qui ne survécut que quelques heures à Rumbold, rendit un dernier témoignage aux qualités du vaillant Anglais : « Le pauvre Rumbold, dit-il, m'a été d'un grand secours ; « c'était un brave soldat, et il est mort en chrétien <sup>1</sup>. »

Comme Argyle et Rumbold, Aylofffe montra un grand mépris de la mort, mais sa fin ne fut pas comme la leur un sujet d'édification pour les âmes pieuses. Quoique entraîné par ses sympathies politiques vers les Puritains, il n'avait pour eux aucune sympathie religieuse, et ceux-ci le regardaient presque comme un athée. Aylofffe appartenait à cette catégorie de Whigs qui cherchaient plutôt leurs modèles parmi les grands hommes de la Grèce et de Rome que parmi les prophètes et les juges d'Israël. Arrêté et conduit à Glasgow, il essaya de se tuer à l'aide d'un canif avec lequel il se fit plusieurs blessures dont aucune ne se trouva mortelle, et qui lui laissèrent assez de force pour supporter le voyage de Londres. Amené devant le Conseil privé, il fut interrogé par le roi lui-même ; mais il avait trop d'élévation dans l'âme pour acheter son pardon en dénonçant ses complices. Le bruit courut parmi les Whigs que, le roi lui ayant dit : « Vous feriez mieux de me répondre avec franchise, monsieur Aylofffe ; « vous savez qu'il est en mon pouvoir de vous faire grâce, » le prisonnier, rompant un silence obstiné, lui aurait répondu : « Oui, cela peut être en votre pouvoir, mais cela n'est pas dans « votre nature. » Il fut exécuté à la porte du Temple, en vertu d'un ancien jugement prononcé contre lui, et mourut avec un courage stoïque <sup>2</sup>.

L'impitoyable vengeance des vainqueurs s'assouvissait en même temps sur la population du comté d'Argyle. Athol y pendait, sans jugement, les Campbell, et il ne s'arrêta qu'à regret

son procès, West, témoin de la couronne, dit en s'adressant à Walcot : « Capitaine, vous êtes un de ceux qui convinrent d'attaquer l'escorte. — Pour quelle raison alors ne voulait-il pas tuer le roi ? interrompit le Chief-Justice Pemberton. — Parce qu'il disait, répondit West, que ce serait une lâcheté de tuer un homme désarmé, et qu'il ne le ferait pas. »

<sup>1</sup> « Wodrow, » III, ix, 9.

<sup>2</sup> Voyez : « Wade's Narrative, Harleian, MS., » 6845 ; — « Burnet, » I, 634 ; — « Citters's Despatch, » en date du 30 oct.-9 nov, 1685 ; et « Luttrell's Diary, » même date.

devant un ordre du Conseil privé, qui lui interdit de nouvelles exécutions. La campagne, dans un rayon de plus de trente milles autour d'Inverary, fut ravagée : on mit le feu aux maisons ; on brisa les meules des moulins ; on arracha les arbres fruitiers, on en brûla même les racines ; on détruisit les filets et les bateaux de pêche, seul moyen d'existence d'un grand nombre d'habitants de la côte. Plus de trois cents rebelles ou mécontents furent déportés aux colonies, plusieurs d'entre eux après avoir été mutilés ; en un seul jour, le bourreau d'Édimbourg coupa les oreilles à trente-cinq prisonniers ; plusieurs femmes furent déportées au delà de l'Atlantique, après avoir été marquées d'un fer rouge sur les joues. Enfin on espérait obtenir un acte du Parlement qui proscrivit jusqu'au nom des Campbell, comme le nom des Mac-Gregor avait été pros crit quatre-vingts ans auparavant <sup>1</sup>.

Cette expédition d'Argyle ne produisit qu'une faible sensation dans le midi de la Grande-Bretagne. La nouvelle de son débarquement parvint à Londres un peu avant la réunion du Parlement. Le roi en fit mention dans le discours du trône, et les Chambres lui donnèrent alors l'assurance de le soutenir contre tous ses ennemis. On ne leur en demandait pas davantage. Elles n'avaient aucune autorité en Écosse ; et l'on ne doit pas s'étonner si une guerre dont le théâtre était si éloigné, et dont l'issue pouvait facilement être prévue dès l'origine, n'excita qu'un médiocre intérêt à Londres.

Mais, une semaine avant la dispersion de l'armée d'Argyle, l'Angleterre apprenait avec émotion qu'un ennemi plus formidable débarquait sur ses côtes. Les réfugiés avaient décidé que Monmouth ne quitterait la Hollande que six jours après le départ de l'expédition écossaise. On pensait que les troupes stationnées dans le sud seraient envoyées dans le nord aussitôt que la guerre aurait éclaté en Écosse, et qu'ainsi, grâce à un délai de quelques jours, Monmouth ne trouverait pas de forces prêtes à s'opposer à lui ; mais quand enfin il voulut partir, un vent contraire soufflait avec violence.

<sup>1</sup> « Wodrow, » III, ix, 4, et III, ix, 10. Wodrow donne, d'après les actes du Conseil, les noms de tous les prisonniers qui furent déportés, mutilés et marqués.

Pendant que sa petite flotte était encore retenue dans le Texel, les autorités hollandaises poursuivaient leurs querelles intestines. D'un côté se trouvaient les États-Généraux et le prince d'Orange; de l'autre, les magistrats et l'Amirauté d'Amsterdam.

Skelton avait remis aux États-Généraux la liste des réfugiés dont la résidence dans les Provinces-Unies causait du déplaisir à son maître. Les États-Généraux, empressés de complaire à toute demande raisonnable de Jacques, envoyèrent copie de cette liste aux autorités provinciales; les autorités provinciales en envoyèrent copie aux autorités municipales. Dans toutes les villes, les magistrats reçurent ordre de prendre les mesures nécessaires pour empêcher les Whigs exilés de rien entreprendre contre le gouvernement anglais. Ces ordres furent, en général, exécutés: Rotterdam, en particulier, où l'influence de Guillaume était toute-puissante, montra tant de zèle, que Jacques crut devoir en témoigner sa reconnaissance. Mais le quartier général des émigrés était à Amsterdam, et le corps municipal de cette ville fermait les yeux, se bouchait les oreilles et ne voulait se mêler de rien. Le grand bailli de la ville, qui entretenait des relations journalières avec Ferguson, écrivait à La Haye qu'il ne savait, en vérité, où trouver un seul de ces réfugiés, et le gouvernement fédéral fut obligé de se contenter de cette excuse. La vérité pourtant est que les exilés anglais étaient aussi connus et aussi faciles à distinguer dans les rues d'Amsterdam, que s'ils eussent été des Chinois <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La lettre de Skelton aux États-Généraux est du 7-17 mai 1686. On la trouvera, ainsi que celle du Schout ou Grand Bailli d'Amsterdam, dans un petit volume publié quelques mois plus tard sous le titre d' « Histoire des Événements tragiques d'Angleterre. » Les documents contenus dans cet ouvrage sont, autant que j'ai pu en juger, extraits en entier des Archives hollandaises, à l'exception de quelques corrections faites au français peu grammatical de Skelton. Voyez aussi: « Grey's Narrative. »

Nous voyons aussi dans le MS. de Lansdowne, 1152, que Goodenough, dans son interrogatoire après la bataille de Sedgemoor, disait que « le Schout d'Amsterdam était un chaud partisan de l'expédition. »

Il ne vaut vraiment pas la peine de réfuter les écrivains qui représentent le prince d'Orange comme complice de Monmouth. Les faits sur lesquels ils s'appuient sont tous relatifs au refus des autorités d'Amsterdam de prendre aucune mesure effective pour empêcher l'expédition. Ces faits sont au contraire une preuve que Guil-

Quelques jours après, Skelton reçut l'ordre de réclamer, vu les circonstances alarmantes où se trouvait son maître, le renvoi des trois régiments écossais qui étaient au service des Provinces-Unies. Il s'adressa directement au prince d'Orange, qui se chargea de l'affaire tout en prédisant que la ville d'Amsterdam ferait quelques difficultés. Il ne se trompait pas ; les députés d'Amsterdam refusèrent leur consentement, et réussirent ainsi à occasionner un délai. Mais comme il ne s'agissait pas d'une de ces questions dans lesquelles l'opposition d'une seule ville pût, d'après la constitution de la République, annuler le vœu de la majorité, l'influence de Guillaume prévalut et les trois régiments furent promptement embarqués<sup>1</sup>.

Skelton faisait en même temps des efforts, mais des efforts violents et maladroits, pour empêcher le départ de la flottille anglaise. Il adressa de vives remontrances à l'Amirauté d'Amsterdam, lui rappelant que sa négligence avait déjà permis à une bande de rebelles d'envahir la Grande-Bretagne et qu'il ne pourrait admettre aucune excuse pour une nouvelle faute du même genre. Il demanda donc positivement qu'on mît l'embargo sur un grand bâtiment nommé l'*Heldererbergh*. On prétendit que ce vaisseau était en partance pour les îles Canaries, tandis qu'au contraire il était frété par Monmouth, chargé de vivres et de munitions, et avait déjà vingt-six canons à bord. Néanmoins l'Amirauté soutint que la liberté du commerce et de la navigation ne devait point être entravée sous de futiles prétextes, et que l'*Heldererbergh* ne serait arrêté que sur un ordre des États-Généraux. Skelton, qui semble avoir toujours commencé par où il aurait dû finir, s'adressa aux États-Généraux, et les ordres nécessaires furent enfin expédiés. Mais l'Amirauté déclara alors n'avoir pas de forces navales suffisantes pour saisir un aussi gros vaisseau que l'*Heldererbergh*, et elle laissa partir Monmouth sans encombre<sup>2</sup>.

laume ne la favorisait pas. Il n'y a que des gens profondément ignorants de la politique et des institutions de la Hollande qui puissent songer à rendre le Statthouder responsable de la conduite des chefs du parti Loevestein.

<sup>1</sup> Voyez : « *Avaux Neg.*, » 7-17, 8-18, 14-24 juin 1685, et la lettre du prince d'Orange à Lord Rochester en date du 9 juin 1685.

<sup>2</sup> Voyez les lettres de Citters en date du 9-19 et du 12-22 juin. La correspon-

Le voyage fut long et pénible ; des vaisseaux de guerre anglais croisaient dans la Manche, mais Monmouth échappa à la fureur des flots et à la poursuite de ses ennemis. Arrivé en face des falaises du comté de Dorset, on crut devoir envoyer à terre un des réfugiés nommé Thomas Dare. Cet homme, malgré son esprit commun et ses manières grossières, jouissait d'une grande influence à Taunton ; il avait ordre de se rendre dans cette ville en traversant le pays et d'annoncer à ses amis la prochaine arrivée de Monmouth sur le sol anglais<sup>1</sup>.

L'*Helderbergh*, accompagné de deux bâtiments plus petits, arriva le 11 juin au matin devant le port de Lyme. Cette ville était une réunion de ruelles étroites et escarpées, sur une côte sauvage hérissée de rochers, et toujours battue par une mer furieuse. Elle n'était guère remarquable que par une jetée qu'on y avait construite en pierres brutes et sans ciment, au temps des Plantagenets. Cette vieille construction, qu'on appelait le « Cob, » formait le seul havre qui, sur une étendue de plusieurs milles, pût offrir un refuge aux pêcheurs, quand il y avait une tempête dans la Manche.

La vue de trois vaisseaux d'apparence étrangère et sans pavillon étonna la population de Lyme ; l'inquiétude s'accrut quand on ne vit pas revenir les employés de la douane qui, selon la coutume, étaient allés à bord. Les habitants, montés sur les falaises, suivaient avec inquiétude tous les mouvements des vaisseaux, sans trouver une explication à ce mystère. Enfin l'on vit sept canots se détacher du plus grand des navires, et ramer vers le rivage. Quatre-vingts hommes bien armés et bien équipés débarquèrent. Parmi eux se trouvaient Monmouth, Grey, Fletcher, Ferguson, Wade, et enfin Anthony Buyse, officier qui avait été longtemps au service de l'Électeur de Brandebourg<sup>2</sup>.

dance de Skelton avec les États-Généraux et l'amirauté d'Amsterdam se trouve dans les archives de La Haye. On trouvera aussi quelques documents dans le livre intitulé : « Événements tragiques d'Angleterre. » Voyez aussi « Burnet, » I, 640.

<sup>1</sup> Voyez : « Wade's Confession, » dans les : « Hardwicke Papers, Harleian MS., » 6845.

<sup>2</sup> Voyez la déposition de Buyse contre Monmouth et Fletcher dans la collection des « State Trials. »

Monmouth fit faire silence, s'agenouilla sur le rivage, remercia Dieu d'avoir préservé des périls de la mer les défenseurs de la liberté et de la religion, et implora la bénédiction divine sur ce qu'il leur restait encore à accomplir sur terre; puis, tirant son épée, il conduisit ses hommes vers la ville.

Aussitôt qu'on connut sous quel chef et dans quel but se faisait cette entreprise, l'enthousiasme de la population fut sans bornes : on ne voyait que gens criant çà et là : Monmouth ! Monmouth ! La religion protestante ! Un drapeau bleu, bannière des révoltés, fut arboré sur la place du marché; les munitions furent déposées dans l'hôtel de ville, et on fit lire dans les carrefours un manifeste qui expliquait le but de l'expédition<sup>1</sup>.

Ce manifeste, chef-d'œuvre de Ferguson, n'avait point le ton grave et sérieux qu'on aurait dû attendre d'hommes qui tirent l'épée pour un grand intérêt public. C'était un ignoble libelle et dans le fond et dans la forme<sup>2</sup>. Il contenait sans doute de justes accusations contre le gouvernement, mais elles étaient formulées dans le style prolix et boursoufflé d'un mauvais pamphlet, et se trouvaient mêlées à des calomnies dont tout l'odieux retombait sur leur auteur. Il y était dit positivement que le duc d'York avait mis le feu à Londres, qu'il avait étranglé Godfrey, assassiné Essex, et empoisonné le feu roi. En raison de « ces crimes monstrueux et infâmes, mais surtout pour ce dernier fait exécrable, l'horrible et barbare parricide » (tel était l'heureux et abondant vocabulaire de Ferguson), Jacques était déclaré « ennemi public, tyran sanguinaire, assassin et usurpateur. » Avec lui on ne ferait aucun traité, et on ne remettrait l'épée dans le fourreau que lorsqu'il aurait reçu la juste punition réservée aux traîtres. Un gouvernement s'appuyant sur des principes libéraux serait établi; toutes les sectes protestantes seraient tolérées et les chartes annulées seraient rendues; le Parlement se réunirait chaque année, et ne pourrait

<sup>1</sup> Voyez : « Journals of the House of Commons, » 15 juin 1685; — « Harleian MS., » 6845; et « Lansdowne MS., » 1152.

<sup>2</sup> Voyez : « Burnet, » I, 641; et « Goodenough's Confession, » dans « Lansdowne MS., » 1152. Les copies du manifeste tel qu'il fut d'abord imprimé sont très-rares; mais il y en a une au Musée Britannique.



plus être prorogé ou dissous selon le caprice royal ; il n'y aurait d'autre armée que la milice, dont les sheriffs auraient le commandement, et ces sheriffs eux-mêmes seraient nommés par les électeurs. Enfin Monmouth déclarait qu'étant en état de prouver la légitimité de sa naissance, il était roi légitime d'Angleterre ; mais que, ne voulant pas pour le moment faire valoir ses droits, il laissait à un Parlement libre le soin d'en décider, se contentant d'être le capitaine général des Protestants anglais armés contre la tyrannie et le papisme.

Quelque déshonorant que fût ce manifeste pour ceux qui le publièrent, il ne manquait cependant pas d'une certaine adresse, capable d'exciter les passions vulgaires, et son effet fut grand dans l'ouest de l'Angleterre, où les classes élevées et le clergé appartenaient, il est vrai, à peu d'exceptions près, au parti tory, mais où les bourgeois, les boutiquiers et les paysans étaient généralement animés par le vieil esprit des Têtes-rondes. Parmi ces derniers étaient beaucoup de dissidents que des vexations continuelles avaient disposés à toute entreprise désespérée. Quant à la grande masse de la population, elle abhorrait le papisme et adorait Monmouth. Ce n'était point un étranger pour eux : le souvenir de sa marche triomphale à travers les comtés de Devon et de Somerset, dans l'été de 1680, était encore présent à leur mémoire. Il avait été, à cette époque, somptueusement reçu par Thomas Thynne, à Longleat-Hall, qui était alors et qui est encore aujourd'hui une des plus belles maisons de campagne de l'Angleterre ; de Longleat-Hall à Exeter la route, bordée de spectateurs enthousiastes, avait été jonchée de feuilles et de fleurs ; et partout la foule, dans son empressement à voir et à toucher son idole, brisait les palissades des parcs et assiégeait les châteaux où s'arrêtait Monmouth. A son entrée à Chard, cinq mille cavaliers lui firent escorte ; à Exeter, tout le Devonshire s'était porté à sa rencontre, et l'on remarqua surtout dans le cortège une compagnie de neuf cents jeunes gens, en uniforme blanc, qui ouvrirent la marche lors de son entrée dans cette ville<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Historical Account of the Life and Magnanimous Actions of the most illustrious Protestant Prince James Duke of Monmouth, » 1683.

Le changement de fortune qui lui avait aliéné l'affection des classes élevées de la société n'avait eu aucun effet sur le peuple. Pour le peuple, Monmouth était toujours le bon duc, le duc protestant, l'héritier légitime, qu'une misérable conspiration voulait écarter du trône. Les paysans accouraient en foule se ranger sous son étendard, et on ne trouvait pas assez de secrétaires pour enregistrer les noms des recrues. Monmouth n'était pas depuis plus de vingt-quatre heures sur le sol anglais, que déjà il se trouvait à la tête de quinze cents hommes. De son côté, Dare était revenu de Taunton suivi de quarante cavaliers d'apparence peu martiale, il est vrai, mais il apportait de bonnes nouvelles de l'état des esprits dans le comté de Somerset. Tout se présentait donc sous une apparence favorable<sup>1</sup>.

Cependant on réunissait des troupes à Bridport pour s'opposer aux insurgés. Le 13 juin le régiment rouge de la milice du Dorsetshire était arrivé dans cette ville, et on y attendait le lendemain la milice de Somersetshire ou régiment jaune, que commandait sir William Portman, tory très-influent<sup>2</sup>. Le duc se décida à frapper immédiatement un grand coup : un détachement de ses troupes allait marcher sur Bridport, quand un malheureux événement vint jeter la confusion dans le camp.

Fletcher de Saltoun commandait en second la cavalerie, sous les ordres de Grey. Il était mal monté, car on ne voyait dans le camp que bien peu de chevaux qui ne vissent de la charrue, et lorsqu'il reçut l'ordre de marcher sur Bridport, il crut que les circonstances l'autorisaient à prendre, sans permission, un beau cheval appartenant à Dare. Celui-ci s'offensa de cette liberté et accabla Fletcher de grossières injures ; Fletcher garda son sang-froid mieux que ses amis n'auraient pu l'espérer, et Dare, enhardi par la patience qu'on opposait à son insolence, alla jusqu'à menacer de sa cravache le fier et noble Écossais ; Fletcher sentit bouillir son sang, il tira son pistolet et tua Dare. Une vengeance si subite et si violente eût été trouvée toute naturelle en Écosse, où l'action de la loi avait toujours

<sup>1</sup> Voyez : « Wade's Confession, » dans les « Hardwicke Papers ; » — « Axe Papers ; » et « Harleian MS., » 6845.

<sup>2</sup> « Harleian MS., » 6845.

été faible, où tout homme qui ne se faisait pas justice lui-même courait risque de n'en obtenir aucune, et où par conséquent la vie humaine n'avait pas plus de prix que dans les États les moins bien gouvernés de l'Italie. Mais, en Angleterre, il n'était pas d'usage de se servir d'armes meurtrières et de répandre le sang à propos d'un mot ou d'un geste grossier, à moins que ce ne fût dans un duel entre gentilshommes et à armes égales. Il n'y eut qu'un cri de vengeance contre l'étranger qui avait assassiné un Anglais, et Monmouth dut céder à ces clameurs. Fletcher qui, après le premier mouvement de colère, se sentait accablé de douleur et de remords, se réfugia à bord de l'*Heldererbergh*, gagna le continent, et alla combattre en Hongrie l'ennemi commun de la chrétienté <sup>1</sup>.

Dans la position où se trouvaient les insurgés, la perte d'un homme intelligent et énergique qui possédait quelques connaissances militaires n'était pas facile à réparer. Le lendemain matin, 14 juin, Grey accompagné de Wade se mit en marche de bonne heure, avec cinq cents hommes à peu près pour attaquer Bridport. Cette attaque fut une mêlée confuse et indécise, telle qu'on devait l'attendre de bandes de laboureurs opposés les uns aux autres, sous le commandement de gentilshommes campagnards et d'avocats. D'abord les insurgés repoussèrent la milice ; mais, celle-ci reprenant bientôt le dessus, les hommes de Monmouth se retirèrent en déroute. Grey et sa cavalerie ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils se retrouvèrent en sûreté à Lyme ; Wade, au contraire, rallia l'infanterie et la ramena en bon ordre <sup>2</sup>.

L'indignation contre Grey fut générale, et l'on pressa Monmouth de prendre à son égard des mesures sévères ; mais il n'écouta pas cet avis. Quelques écrivains ont attribué son indulgence à sa bonté naturelle, qui allait souvent jusqu'à la faiblesse ; d'autres ont supposé qu'il lui répugnait de se montrer rigide à l'égard du seul pair d'Angleterre qui fit partie de son

<sup>1</sup> Voyez la déposition de Buyse dans la collection des « State Trials, » — « Burnet, » I, 642 ; et « Ferguson's MS., » cité par Eachard.

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette, » 18 juin 1685 ; et « Wade's Confession, » dans les « Hardwicke Papers. »

armée. Ce qui paraît le plus probable, c'est que le duc, sans être un général du premier ordre, était cependant plus au courant des affaires militaires que ne l'était la foule de discoureurs et d'avocats qui l'assiégeaient de conseils, et que par conséquent il tint compte des difficultés que n'appréciaient pas des hommes complètement étrangers à l'art de la guerre. Pour être juste envers Grey, qui a trouvé peu de défenseurs, il faut remarquer que la tâche qui lui fut assignée, pendant tout le cours de la campagne était telle, que le plus brave, le plus intelligent et le plus habile capitaine, eût pu difficilement s'en tirer avec honneur. Il commandait la cavalerie; or, il est reconnu qu'il faut plus de temps pour former un cavalier que pour former un fantassin; que pour dresser un cheval il faut encore plus de temps que pour dresser un cavalier, et que s'il est possible de tirer parti d'une infanterie novice, brave et enthousiaste, on ne peut rien faire d'une cavalerie inexpérimentée, composée de fermiers et de boutiquiers montés sur des chevaux de charrette. C'était là cependant la cavalerie que commandait lord Grey. Ce dont on doit le plus s'étonner, ce n'est pas de voir de semblables cavaliers reculer devant le feu de l'ennemi, ou ne pas oser faire usage de leurs armes, mais bien de les voir rester en selle.

Les recrues arrivaient par centaines, et on s'occupait activement à les armer et à les exercer. Mais d'un autre côté, la nouvelle de l'insurrection s'était répandue au loin. Le soir même du jour où le duc avait débarqué, Gregory Alford, maire de Lyme, tory zélé et grand persécuteur des non-conformistes, envoyait ses domestiques répandre l'alarme dans le Somersetshire et le Dorsetshire, et en même temps il montait lui-même à cheval pour se rendre dans l'ouest. Au milieu de la nuit, il s'arrêta à Honiton, et de là expédia à la hâte quelques lignes pour transmettre à Londres la fâcheuse nouvelle; puis il continua sa course jusqu'à Exeter, où il trouva Christopher Monk, duc d'Albemarle. Celui-ci était le fils et l'héritier de Georges Monk, le restaurateur de la monarchie, et dans ce moment même il passait en revue, en sa qualité de lord-lieutenant, les milices du comté du Devonshire. Quatre mille

hommes se trouvaient ainsi sous ses ordres ; il crut qu'à la tête de cette force il lui serait facile d'écraser les rebelles, et il se mit en marche pour Lyme.

Mais lorsque, dans la soirée du lundi 15 juin, il arriva à Axminster, il y trouva les insurgés qui étaient venus à sa rencontre. Ils s'étaient formés en bataille avec quatre pièces de canon pointées sur les troupes du roi, et des tirailleurs étaient postés le long des haies épaisses qui bordaient les routes étroites et encaissées. Toutefois ces préparatifs militaires effrayaient moins Albemarle que l'esprit dont paraissaient animés ses propres soldats : la popularité de Monmouth était telle, parmi le bas peuple de ce comté, qu'il y avait tout à parier que si une fois la milice pouvait apercevoir ses traits si bien connus, elle passerait à l'ennemi avec armes et bagages.

Albemarle jugea donc prudent de faire retraite malgré la supériorité numérique de ses forces. Cette retraite devint bientôt une déroute ; le pays était jonché d'armes et d'uniformes que jetaient les fugitifs, et si Monmouth eût mis un peu d'ardeur dans la poursuite, il entrerait probablement à Exeter sans coup férir. Mais il se contenta de l'avantage qu'il avait remporté, et crut préférable d'exercer ses soldats avant de les employer à quelque entreprise hasardeuse. Il se dirigea donc vers Taunton, où il arriva le 18 juin, juste une semaine après son débarquement<sup>1</sup>.

Les nouvelles de l'ouest jetèrent la cour et le Parlement dans une grande agitation. Le samedi 13 juin, à cinq heures du matin, le roi avait reçu la lettre que le maire de Lyme lui avait expédiée de Honiton. Aussitôt il convoqua le Conseil privé. On donna des ordres pour renforcer les compagnies d'infanterie et de cavalerie, et on décréta la levée de nouveaux régiments ; on transmit à la Chambre des pairs la lettre d'Alford, et on en communiqua la substance par un message à la Chambre des communes. Celle-ci fit comparaître les courriers arrivés de l'ouest et rédigea sur-le-champ un bill d'« *Attainder* » contre Mon-

<sup>1</sup> Voyez : « Wade's Confession ; » — « Ferguson MS. ; » — « Axe Papers ; » — « Harleian MS., » 6845 ; et « Oldmixon, » 701, 702. Oldmixon, alors enfant, habitait près des lieux où se passèrent ces événements.

mouth, pour crime de haute trahison. Les deux Chambres votèrent des adresses dans lesquelles on déclarait au roi que ses Pairs et ses Communes étaient déterminés à le soutenir contre tous ses ennemis, au risque de leur vie et de leur fortune. A la séance du lendemain, on ordonna que le manifeste de Monmouth serait brûlé par la main du bourreau ; le bill de la veille passa à la dernière lecture et reçut le soir même la sanction royale ; enfin, une somme de cinq mille livres fut promise comme récompense à quiconque arrêterait le duc <sup>1</sup>.

Le fait de la prise d'armes de Monmouth contre le gouvernement était si notoire, que deux ou trois pairs seulement firent un simulacre d'opposition au bill d'« *Attainder*, » et que les historiens whigs eux-mêmes l'ont rarement attaqué. Cependant, quand nous considérons combien il est urgent de maintenir la séparation entre le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire ; combien il est important que la rumeur publique, quelque générale et quelque fondée qu'elle paraisse, ne soit jamais acceptée comme preuve légale de culpabilité ; combien il est nécessaire de maintenir la règle qu'un homme ne peut jamais être condamné à mort sans pouvoir se défendre, et à quel point la première brèche faite aux grands principes de la justice s'élargit facilement, nous sommes disposés à penser que la ligne de conduite adoptée par le Parlement n'était pas exempte de blâme. Ni l'une ni l'autre des deux Chambres n'était en possession d'aucune preuve qu'un juge, même aussi corrompu que Jeffreys, eût pu faire avantageusement valoir pour obtenir d'un jury un verdict de culpabilité contre Monmouth. Les courriers interrogés par la Chambre des communes ne déposèrent pas sous serment, et pouvaient, par conséquent, n'avoir raconté que de pures fictions, sans encourir aucune des pénalités attachées au parjure. Nous ne voyons pas que les lords, qui auraient pu déférer le serment, aient examiné aucun témoin ou se soient appuyés sur d'autres témoignages que la lettre du maire de Lyme, document qui, aux yeux de la loi, n'avait aucune va-

<sup>1</sup> Voyez : « *London Gazette*, » 18 juin 1685 ; — « *Lords' Journals* ; — « *Commons' Journals*, » 13 et 15 juin ; et « *Dutch Despatch*, » du 16-26 juin.

leur. Les grands dangers, nous le savons, justifient les grands remèdes ; mais la mise hors la loi était un remède qui ne pouvait opérer que lorsque tout danger serait passé, et qui deviendrait superflu au moment où l'on pourrait l'appliquer. On ne pouvait exécuter Monmouth tant qu'il était à la tête de son armée ; et Monmouth vaincu, quel risque courait-on à lui faire régulièrement son procès ? On remarqua plus tard une circonstance curieuse : c'est que parmi les Tories ardents de la Chambre des communes, qui portèrent à la barre de la Chambre des lords le bill d'« *Attainder*, » se trouvait sir John Fenwick, représentant du Northumberland<sup>1</sup>, celui-là même qui, quelques années plus tard, eut occasion d'étudier de nouveau la question, et arriva alors à la conclusion que tout acte d'« *Attainder* » est absolument injustifiable.

Le Parlement donna encore d'autres preuves de dévouement au roi dans ce moment de péril : les Communes l'autorisèrent à lever une somme extraordinaire de quatre cent mille livres sterling pour ses besoins présents, et, afin de lui en rendre plus facile la perception, elles s'occupèrent de l'établissement de nouveaux impôts. Le projet de taxer les maisons récemment bâties dans la capitale fut repris et vigoureusement soutenu par les gentilshommes campagnards, qui proposèrent, en outre, un bill défendant de bâtir dans toute la circonscription de Londres. Toutefois ces projets n'eurent pas de suite : les faubourgs appartenaient en grande partie à des hommes puissants, qui espéraient voir un jour leurs terrains transformés en rues et en places, et qui firent tous leurs efforts pour faire rejeter la proposition. On trouva aussi que la rédaction des articles de la loi demanderait beaucoup de temps, et les besoins du roi étaient si pressants, qu'il crut devoir lui-même hâter un peu la décision des Chambres. On abandonna donc entièrement l'idée de taxer les bâtisses, et un nouvel impôt fut établi, pour l'espace de cinq années, sur la soie, la toile et les esprits<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Oldmixon se trompe en disant que Fenwick proposa le bill ; les procès-verbaux disent que ce fut Lord Ancram.

<sup>2</sup> Voyez : « *Commons' Journals*, » des 17, 18 et 19 juin 1685 ; et *Reresby's Memoirs*. »

Les Tories de la Chambre des communes présentèrent aussi ce qu'ils appelaient un bill pour la conservation de la personne et du gouvernement du roi. Ils proposaient de déclarer coupable du crime de haute trahison toute personne qui soutiendrait la légitimité de Monmouth, ou qui prononcerait des paroles tendant à exciter à la haine ou au mépris du souverain ou de son gouvernement, ainsi que tout membre du Parlement qui proposerait de changer l'ordre de succession à la couronne. Quelques-unes de ces propositions eurent pour effet général d'exciter l'alarme et de soulever le mépris de la nation. Les Whigs, quoique faibles et peu nombreux, reprirent courage et se trouvèrent bientôt renforcés par un nombre considérable de Cavaliers sages et modérés. Un honnête homme, disait-on, peut aisément se tromper sur la signification des mots ; un malhonnête homme peut facilement en dénaturer le sens ; une métaphore peut être entendue dans un sens littéral, une plaisanterie peut être prise au sérieux ; une particule, une différence dans le temps ou le mode d'un verbe, l'accent même, pourraient, à la rigueur, constituer toute la différence entre un innocent et un coupable. Le Rédempteur lui-même, dont la vie était si pure que la malveillance ne put y trouver un acte répréhensible, ne fut-il pas accusé pour ses paroles ? De faux témoins, en supprimant une syllabe qui eût prouvé que ses paroles devaient être prises au figuré, n'avaient-ils pas fourni au Sanhédrin un prétexte de commettre le plus épouvantable des assassinats juridiques ? Après un pareil exemple, qui pouvait affirmer que si de simples conversations étaient assimilées à un acte positif de trahison, le plus fidèle sujet serait en sûreté ? Ces arguments produisirent un tel effet, que dans le comité on amenda le bill de manière à en adoucir grandement la sévérité ; mais aucun débat ne s'engagea sur la clause qui déclarait coupable de haute trahison tout membre du Parlement qui proposerait d'exclure du trône un prince du sang royal ; en conséquence, cette clause fut maintenue. Elle n'avait, il est vrai, aucune importance ; elle prouvait seulement l'inexpérience et l'ignorance des royalistes exaltés qui composaient la Chambre. S'ils avaient connu les plus simples éléments de lé-



gislation, ils auraient su que la loi à laquelle ils attachaient tant de valeur était superflue tant que le Parlement voulait maintenir l'ordre de succession, et qu'elle serait rappelée aussitôt qu'un Parlement nouveau serait disposé à faire une loi d'Exclusion<sup>1</sup>.

Le bill ainsi amendé passa à la Chambre des communes et fut porté à la Chambre des lords, mais il ne devint jamais loi du royaume. Le roi, qui avait obtenu du Parlement toute l'assistance pécuniaire qu'il pouvait en attendre, pensa que, tant que durerait la rébellion, sa fidèle noblesse lui serait plus utile dans les comtés qu'à Westminster. Il hâta donc la clôture des délibérations, et le 2 juillet la session fut close. Le même jour, il donna son royal assentiment à la loi qui faisait revivre la censure de la presse, qui n'existait plus depuis 1679. Quelques mots à la fin d'une loi destinée à prolonger la durée de différents statuts suffirent pour atteindre ce but. Les royalistes ne crurent pas avoir remporté un grand triomphe, les Whigs ne firent pas entendre une plainte. A la Chambre des lords, comme à la Chambre des communes, il n'y eut pas de vote par division, et il ne paraît même pas, autant qu'il nous est possible maintenant de nous en assurer, que cette question, qui aujourd'hui bouleverserait tout le système social, ait soulevé alors le moindre débat. Il est vrai que le changement apporté par la nouvelle loi était léger et presque imperceptible; car depuis la découverte du complot du Rye House, la liberté de la presse n'existait que de nom. A peine un seul pamphlet hostile à la cour avait-il paru, si ce n'est clandestinement; et, malgré la loi, on pourrait encore en publier de la même manière<sup>2</sup>.

Les Chambres se séparèrent ensuite : elles ne furent pas prorogées, elles furent simplement ajournées, afin que lorsqu'elles

<sup>1</sup> Voyez : « Commons' Journals, » 19 et 20 juin 1685; — « Lord Lonsdale's Memoirs, » 8, 9; et « Burnet, » I, 659. On trouvera le bill amendé par le comité dans l'ouvrage historique de M. Fox, appendix III. Si Burnet est correct, les crimes qui dans le bill amendé sont punis par des incapacités civiles, dans le bill primitif entraînaient la peine de mort.

<sup>2</sup> Voyez : « Jac. II, » c. xvii; et « Lords' Journals, » 2 juillet 1685.

se réuniraient de nouveau, elles pussent reprendre les affaires juste au point où elles les avaient laissées<sup>1</sup>.

Pendant que le Parlement s'évertuait à promulguer des lois rigoureuses contre Monmouth et ses partisans, celui-ci recevait à Taunton un accueil bien propre à nourrir ses espérances de succès. Taunton, comme plusieurs autres villes du sud de l'Angleterre, avait à cette époque plus d'importance que de nos jours. Ce n'est pas qu'il y ait eu décadence ; au contraire, à peu d'exceptions près, ces villes sont plus considérables et plus riches, mieux bâties et plus peuplées qu'au dix-septième siècle ; mais, malgré ce progrès positif, elles ont relativement rétrogradé. Car les grandes cités commerciales et manufacturières du nord, qui du temps des Stuarts commençaient à peine à devenir des centres d'industrie, les ont considérablement dépassées en richesse et en population. Quand Monmouth fit son entrée à Taunton, c'était une ville des plus florissantes ; ses marchés étaient abondamment pourvus, et ses manufactures de tissus de laine étaient célèbres. Sa population se vantait d'habiter un pays où coulaient le lait et le miel. Et ce n'était pas là l'opinion des habitants de Taunton seulement : car tout étranger qui montait sur l'élégante tour de Sainte-Marie-Madeleine ne pouvait manquer d'admirer la plus fertile et la plus délicieuse vallée de l'Angleterre, un pays couvert de vergers et de gras pâturages, tout parsemé de châteaux, de maisons de campagne et de clochers de village. La population urbaine inclinait depuis longtemps vers le Whigisme et le Presbytérianisme ; pendant toute la durée de la guerre civile, Taunton avait constamment adhéré au Parlement. Assiégée deux fois par Goring, deux fois elle avait été défendue par l'héroïque valeur de Robert Blake, le même qui plus tard devint un amiral célèbre sous la République. Des rues entières avaient été détruites par les mortiers et les grenades des Cavaliers ; les vivres y manquèrent au point que le courageux gouverneur annonça son intention de nourrir la garnison avec la chair des chevaux. Mais ni le feu ni la famine ne purent réduire l'ardeur de la population<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Lords' and Commons' Journals, » du 2 juillet 1685.

<sup>2</sup> « Toulmin's History of Taunton, » édition de Savage.

La Restauration ne changea rien aux sentiments des hommes de Taunton : ils continuèrent à célébrer chaque année l'anniversaire du jour heureux où l'armée royale avait été obligée de lever le siège ; et leur opiniâtre attachement à la vieille cause avait excité tant de crainte et de ressentiment à Whitehall, que par ordre du roi les fossés de la ville furent comblés et les remparts entièrement détruits<sup>1</sup>. L'exemple et les préceptes de Joseph Alleine, l'un des membres les plus célèbres du clergé dissident, y avaient entretenu, dans toute son ardeur, l'esprit du puritanisme. Alleine était l'auteur d'un pamphlet intitulé : « Cri d'alarme pour les non-convertis » (*An Alarm to the Unconverted*), qui est encore populaire en Angleterre et en Amérique. De la prison où il était retenu par les Cavaliers victorieux, il adressa à ses frères bien-aimés de Taunton plusieurs épîtres où respire la plus héroïque piété. Il succomba bientôt sous le poids de l'étude, du travail et de la persécution ; mais sa mémoire fut longtemps chérie et révérée par tous ceux qu'il avait instruits et exhortés<sup>2</sup>.

Les fils des hommes qui, quarante ans auparavant, avaient défendu les remparts de Taunton, reçurent Monmouth avec des transports de joie et de dévouement. Chaque porte, chaque fenêtre était ornée de guirlandes de fleurs ; personne ne se montrait dans les rues sans avoir à son chapeau un brin de verdure, symbole de la cause populaire, et les filles des meilleures familles de la ville brodaient des étendards pour les insurgés. Une de ces bannières, magnifiquement ornée avec les emblèmes de la dignité royale, fut offerte à Monmouth par une députation de jeunes filles. Il reçut ce présent avec la séduisante courtoisie qui le distinguait ; et, comme la jeune fille qui marchait en tête du cortège lui présentait aussi une petite bible d'un grand prix, il prit respectueusement le livre, en disant : « Je suis venu pour défendre les vérités contenues dans ce livre, et pour les sceller, s'il le faut de mon sang<sup>3</sup> ».

<sup>1</sup> Voyez : « Sprats True Account ; » et « Toulmin's History of Taunton. »

<sup>2</sup> Voyez : « Life and Death of Joseph Alleine, 1672 ; » et « Nonconformist's Memorial. »

<sup>3</sup> Voyez : « Harleian MS., » 7006 ; — « Oldmixon, » 702, et « Eachard, » III. 763.

Mais tout en jouissant des applaudissements de la multitude, Monmouth ne pouvait s'empêcher de remarquer avec crainte et regret que les classes élevées étaient presque sans exception opposées à son entreprise, et qu'on ne se soulevait que dans les comtés où il paraissait en personne. Lorsqu'il était à Amsterdam, ses agents, qui prétendaient tenir leurs renseignements de Wildman, lui affirmaient que toute l'aristocratie whig était impatiente de prendre les armes. Depuis plus d'une semaine cependant son étendard bleu flottait à Lyme. Une foule de journaliers, de petits fermiers, de boutiquiers et d'apprentis affluaient dans son camp; mais pas un pair, pas un baronnet, pas un chevalier, pas un membre de la Chambre des communes ne s'était joint aux révoltés. A peine comptait-on parmi eux des propriétaires assez importants pour avoir jamais siégé comme juges de paix. Ferguson, qui, depuis la mort de Charles II, était le mauvais ange de Monmouth, tenait une explication toute prête. Le duc, disait-il, s'est mis dans une fausse position en refusant le titre royal; s'il se fût déclaré roi d'Angleterre, sa cause aurait tous les dehors de la légalité; tandis que, dans la position actuelle, on ne pouvait concilier son manifeste avec les principes de la constitution. Il était clair que l'un des deux, Monmouth ou son oncle, était roi légitime d'Angleterre; or le duc n'avait pas osé se déclarer souverain légitime, quoiqu'il niât que son oncle le fût. Ceux donc qui se battaient pour Jacques se battaient pour la seule personne qui osât réclamer le trône: ils remplissaient par conséquent leur devoir selon les lois du royaume; ceux qui se battaient pour Monmouth se battaient pour un gouvernement inconnu, qui devait être établi par on ne sait quelle convention qui n'existait pas encore. Il n'était vraiment pas étonnant, ajoutait-il, que des hommes d'un rang élevé et d'une fortune considérable se tinsent à l'écart d'une entreprise qui menaçait de destruction tout le système dont la conservation importait tant à leurs intérêts. En réclamant au contraire sa légitimité et en revendiquant ses droits à la couronne, Monmouth détruirait cette objection; la question alors ne serait plus posée entre une ancienne et une nouvelle constitution: elle se réduirait à une simple question de droit héréditaire entre deux princes.

C'est en faisant valoir ces arguments que Ferguson avait vivement engagé le duc à se proclamer roi aussitôt après le débarquement. Grey était du même avis, et Monmouth n'eût pas demandé mieux que de suivre leurs conseils ; mais Wade, ainsi que d'autres républicains, s'y étant fortement opposés, le duc, avec sa flexibilité ordinaire, avait cédé. A Taunton, cette question fut de nouveau soulevée. Monmouth prit en particulier chacun des opposants, leur dit qu'il ne voyait pas d'autre moyen de s'assurer le concours d'une partie de l'aristocratie, et parvint à leur arracher un consentement. Dans la matinée du 20 juin, il fut proclamé roi sur la place du marché de Taunton. Son nouveau titre fut acclamé avec ravissement par tous ses partisans, et, comme il aurait pu résulter quelque confusion si on l'eût appelé le roi Jacques II, on lui donna généralement le titre bizarre de « roi Monmouth. » C'est sous ce nom que bien des gens se rappellent encore de l'avoir entendu désigner dans les comtés de l'ouest <sup>1</sup>.

Il ne s'était pas écoulé vingt-quatre heures depuis que Monmouth avait pris le titre de roi, que déjà il publiait plusieurs proclamations revêtues de son sceau. L'une mettait à prix la tête de son rival, une autre déclarait illégal le Parlement siégeant à Westminster, et enjoignait à ses membres de se dissoudre, la troisième défendait au peuple de payer les impôts à l'usurpateur, la quatrième enfin déclarait Albemarle traître à la patrie <sup>2</sup>.

Albemarle envoya ces proclamations à Londres, comme des échantillons de folie et d'arrogance ; elles n'y produisirent d'autre effet qu'un étonnement mêlé de mépris. Monmouth lui-même n'eut pas lieu de penser qu'il eût amélioré sa position en prenant le titre de roi. Il y avait huit jours à peine qu'il s'était solennellement engagé à ne prendre la couronne que lorsqu'un Parlement libre aurait reconnu ses droits ; en rom-

<sup>1</sup> Voyez : « Wade's Confession ; » — « Goodenough's Confession ; » — « Harleian MS., » 1152 ; et « Olmixon, » 702. La dénégation de Ferguson n'est pas digne de foi. Une copie de la Proclamation se trouve dans « Harleian MS., » 7006.

<sup>2</sup> On trouvera au Musée Britannique (Harleian MS.) les copies des trois dernières proclamations. Je n'ai jamais vu la première, mais Wade en fait mention.

pant cet engagement, il s'exposait à l'imputation de légèreté, sinon de perfidie, et pourtant la classe que par là il avait espéré s'attacher se tenait toujours à l'écart. Les raisons qui devaient empêcher les Lords et les hommes influents du parti whig de le reconnaître comme roi étaient au moins aussi fortes que celles qui les avaient empêchés de le reconnaître comme capitaine-général. Ils détestaient, il est vrai, la personne, la religion, la politique du roi Jacques; mais le roi n'était plus jeune, et sa fille aînée était justement aimée. Fermement attachée à la religion réformée, elle était l'épouse du chef héréditaire des protestants du continent, d'un prince élevé dans une république, et qu'on devait supposer animé de sentiments propres à faire un bon roi constitutionnel. Était-il sage de s'exposer aux horreurs de la guerre civile pour la simple chance d'effectuer immédiatement ce que la nature, sans effusion de sang, sans violation des lois du pays, ferait probablement elle-même avant longtemps? Et en supposant qu'on eût des motifs pour renverser Jacques, en avait-on pour élever Monmouth? Exclure du trône un prince, en raison de son incapacité, s'accordait assez bien avec les principes des Whigs; mais aucun principe n'autorisait l'exclusion des héritiers légitimes, non-seulement regardés comme innocents, mais considérés par la nation comme éminemment dignes de la confiance publique. Les hommes intelligents ne pouvaient admettre la légitimité de Monmouth, ni penser qu'il y crût lui-même. C'était donc un usurpateur, et un usurpateur de la pire espèce : un imposteur. S'il parvenait à se donner quelque apparence de droits, ce ne pouvait être qu'à la condition de devenir faussaire et parjure. Il répugnait à tout homme raisonnable et honnête de voir récompenser par une couronne la même fraude qui eût conduit au pilori celui qui s'en serait rendu coupable pour acquérir une propriété. La vieille noblesse du royaume s'indignait à l'idée de voir le bâtard de Lucy Walters commander aux descendants légitimes des Fitzalan et des De Vere. En outre, quiconque savait lire dans l'avenir devait prévoir que, si Monmouth parvenait à renverser le gouvernement existant, il en résulterait une guerre entre lui et la maison d'Orange, guerre qui pouvait durer plus longtemps

et produire plus de malheurs que celle des Roses, guerre qui mettrait probablement la désunion parmi les protestants de l'Europe, armerait l'Angleterre et la Hollande l'une contre l'autre, et ferait peut-être de ces deux pays une proie facile pour la France. Les hommes importants du parti whig paraissent avoir été d'avis que l'entreprise de Monmouth devait de toute manière être désastreuse pour l'Angleterre, et que, tout bien considéré, les malheurs qui suivraient sa défaite seraient moindres que ceux qui suivraient sa victoire.

L'inaction de l'aristocratie whig ne fut pas le seul mécompte qui attendait les insurgés. La capitale, par ses richesses et son influence, avait jadis fait pencher la balance dans plus d'une lutte civile ; elle le pouvait encore, et comme ses habitants avaient donné de fréquentes preuves de haine pour le papisme et d'affection pour le duc protestant, Monmouth avait été assez crédule pour s'imaginer qu'il y aurait un soulèvement à Londres dès qu'on y apprendrait son débarquement. Mais, bien qu'on lui écrivit tous les jours que plusieurs milliers de citoyens s'étaient enrôlés pour la bonne cause, personne ne bougeait. Le fait est que les agitateurs qui avaient poussé Monmouth à son expédition, qui avaient promis de se soulever au premier signal et qui croyaient peut-être, en l'absence du danger, qu'ils auraient le courage de tenir leurs promesses, reculèrent lorsqu'arriva le moment critique. La frayeur de Wildman fut telle, qu'il en perdit complètement la tête. Quant au lâche Danvers, il excusa son inaction en disant d'abord qu'il ne prendrait les armes que lorsque Monmouth serait proclamé roi ; et après la proclamation, changeant de prétexte, il déclara que tout bon républicain était délié de ses engagements envers un chef qui avait si honteusement manqué à sa parole. Ainsi, de tout temps, les démagogues se sont chargés de nous montrer les côtés les plus vils de la nature humaine <sup>1</sup>.

Le lendemain du jour où Monmouth avait été proclamé, il se dirigea sur Bridgewater. On remarqua qu'il montrait peu d'entrain et de gaieté, et que les acclamations de la multitude qui

<sup>1</sup> Voyez : « Grey's Narrative ; » — « Ferguson's MS. ; » et « Eachard, » III, 754.

le suivait partout ne parvenaient pas à dissiper la tristesse peinte sur son visage. Ceux qui l'avaient vu cinq ans auparavant, lors de son voyage dans le comté de Somerset, virent avec peine les traces profondes que les inquiétudes et les malheurs avaient imprimées sur ces traits doux et gracieux qui avaient gagné tant de cœurs <sup>1</sup>.

Ferguson était dans une tout autre disposition. A la scélératesse de cet homme se mêlait une excentrique vanité qui ressemblait à la folie. L'idée d'avoir soulevé une révolte, d'avoir disposé d'une couronne, lui tournait la tête; on le voyait partout, brandissant son épée nue et criant à la foule assemblée pour voir sortir l'armée de Taunton : « Regardez-moi ! vous « avez entendu parler de moi ; je suis Ferguson, le fameux Fer-  
« guson, pour la tête duquel on a promis tant d'argent ! » Et c'était à cet homme sans principes et à moitié fou que l'infortuné Monmouth soumettait sa conscience et son intelligence <sup>2</sup>.

Bridgewater était du petit nombre de villes qui avaient conservé quelques magistrats whigs. Le maire et les adjoints vinrent en grand costume à la rencontre du duc et le précédèrent processionnellement jusqu'à la place publique où ils le proclamèrent roi; ses troupes trouvèrent d'excellents quartiers, et les habitants de la ville et des environs leur fournirent gratis, ou presque pour rien, tout ce dont elles avaient besoin. Monmouth s'établit au château, qui avait été jadis une résidence royale. Son armée campait autour de ce château; elle était composée alors de six mille hommes, et elle aurait pu être facilement portée au double, si les armes n'eussent pas manqué. On n'avait apporté du continent qu'un petit nombre de mousquets et de piques, et beaucoup d'insurgés n'avaient d'autres armes que celles qu'ils s'étaient faites de leurs outils de laboureurs ou de mineurs. Une faux attachée à un long bâton était sans contredit le plus formidable de ces grossiers instruments de combat. Aussi s'empressa-t-on de donner ordre à tous les sous-constables des environs de Taunton et de Bridgewater de

<sup>1</sup> « Persecution exposed, » par John Whiting.

<sup>2</sup> « Harleian MS., » 6846.



rechercher toutes les faux qu'ils pourraient trouver et de les apporter au camp. Même en employant ce moyen on ne put s'en procurer une assez grande quantité, et l'on fut obligé de refuser de nombreuses recrues <sup>1</sup>.

L'infanterie fut divisée en six régiments, dans lesquels on comptait beaucoup d'hommes qui avaient servi dans la milice et qui portaient encore leurs uniformes rouges ou jaunes. La cavalerie pouvait s'élever à mille hommes, montés presque tous sur de gros poulains de cette espèce qu'on élevait alors dans les marais du Somersetshire, pour les vendre à Londres comme chevaux de trait. Ces animaux, loin d'être propres au service de la cavalerie, savaient à peine obéir à la bride et devenaient rétifs dès qu'ils entendaient le bruit du tambour ou du canon. Monmouth avait en outre une petite compagnie de gardes du corps, composée de quarante jeunes gens montés et équipés à leurs frais. Les habitants de Bridgewater, enrichis par la longue prospérité de leur commerce côtier, lui fournirent aussi quelques secours d'argent <sup>2</sup>.

De son côté, le gouvernement se hâtait de rassembler ses forces. A l'ouest, Albemarle continuait de surveiller l'armée des rebelles avec un corps considérable de la milice du comté de Devon; à l'est, celle du Wiltshire s'était réunie à la voix de Thomas Herbert, comte de Pembroke; au nord-est, Henry Somerset, duc de Beaufort, avait pris les armes. La puissance de ce seigneur rappelait un peu celle des grands barons du quinzième siècle. Il était président du pays de Galles et lord-lieutenant de quatre comtés d'Angleterre; ses tournées officielles sur le vaste territoire où il représentait la majesté du trône ne le cédaient guère en magnificence à un voyage royal. L'état de sa maison, à Badminton, était réglé à l'ancienne mode; il faisait valoir lui-même les terres considérables qui avoisinaient son parc, et les laboureurs qui les cultivaient faisaient pour ainsi dire partie de sa famille; neuf tables dressées tous les jours recevaient deux cents personnes; son majordome avait sous ses

<sup>1</sup> Voyez : « Grey's Narrative; » — « Paschall's Narrative, » dans l'appendix de « Heywod's Vindication. »

<sup>2</sup> « Oldmixon, » 702.

ordres une foule de gentilshommes et de pages, et son écuyer commandait à une véritable troupe de cavalerie. Sa table, son cellier, son chenil et ses écuries étaient connus dans toute l'Angleterre. Les gentilshommes des environs se montraient tout à la fois fiers de la magnificence de leur illustre voisin et charmés de l'affabilité de ses manières. Beaufort était un ardent cavalier de la vieille école; aussi, dans ce moment de crise, employa-t-il toute son influence et toute son autorité à la défense de la couronne. Il occupait Bristol avec la milice du comté de Gloucester, qui semble avoir été mieux disciplinée qu'aucune autre troupe du même genre <sup>1</sup>.

Dans les comtés plus éloignés, les défenseurs du trône se tenaient sur le qui-vive. Dans le Sussex, la milice commençait à se mettre en marche vers l'ouest, sous le commandement de Richard, lord Lumley, qui, déserteur tout récent du catholicisme, n'en restait pas moins le serviteur fidèle d'un roi catholique; James Bertie, comte d'Abingdon, réunissait les milices du comté d'Oxford, et John Fell, évêque d'Oxford et doyen du collège de Christ Church, appelait aux armes les étudiants de l'Université, qui tous s'empressèrent de se faire inscrire. Le collège de Christ Church fournit à lui seul près de cent piquiers et mousquetaires, ayant pour colonel le fils aîné du Lord-lieutenant, et pour officiers les jeunes nobles ainsi que les gentilshommes étudiants <sup>2</sup>.

Mais le roi comptait surtout sur ses troupes régulières : Churchill était parti pour l'ouest avec les « Bleus, » et Feversham allait le suivre avec toutes les troupes qu'on pourrait retirer des environs de Londres. Un courrier expédié pour la Hollande avec une lettre pour Skelton lui ordonnait de demander le renvoi immédiat des trois régiments anglais au service du stathouder. Le parti hostile au prince d'Orange, ayant à la tête les députés

<sup>1</sup> Voyez : « North's Life of Guildford, » 152. Voyez aussi, dans les Gazettes de Londres du mois de juillet 1684 le compte rendu du voyage de Beaufort dans le pays de Galles et dans les comtés voisins, ainsi que sa lettre à Clarendon en date du 19 juin 1685.

<sup>2</sup> Voyez la lettre de l'évêque Fell à Clarendon du 20 juin, et celles d'Abingdon à Clarendon en date des 20, 25 et 26 juin 1685, ainsi que les manuscrits de Lansdowne, 846.

d'Amsterdam, essaya encore d'apporter quelque retard, mais l'énergie de Guillaume, qui avait presque autant d'intérêts en jeu que Jacques lui-même, et qui voyait avec une inquiétude sérieuse les progrès de Monmouth, surmonta cette opposition, et au bout de quelques jours les troupes partirent<sup>1</sup>. Les trois régiments écossais étaient déjà arrivés en Angleterre; ils avaient débarqué en bon état à Gravesend, et Jacques les avait passés en revue à Blackheath. A plusieurs reprises il dit à l'ambassadeur hollandais, que de sa vie il n'avait vu une troupe plus belle et mieux disciplinée, et qu'il était on ne peut plus reconnaissant au prince d'Orange et aux États-Généraux, pour un renfort aussi effectif et aussi opportun. Toutefois sa satisfaction ne fut pas sans mélange : malgré leur bonne tenue et la régularité de leurs manœuvres, ces soldats étaient imbus des idées politiques et religieuses de la Hollande; l'un d'entre eux fut exécuté, un autre fut passé aux verges pour avoir bu à la santé de Monmouth. On ne jugea donc pas à propos de les placer à un poste dangereux, et on les tint dans les environs de Londres jusqu'à la fin de la campagne : mais leur présence permit au roi de faire partir pour l'ouest quelques régiments d'infanterie qui, sans cela, auraient dû rester dans la capitale<sup>2</sup>.

Tout en se préparant à attaquer ainsi les rebelles en rase campagne, le gouvernement ne négligea pas les mesures d'un autre genre. A Londres, on arrêta deux cents personnes sur le seul soupçon qu'elles pourraient se mettre à la tête d'un mouvement whig, et parmi ces prisonniers il se trouvait quelques riches négociants. Tout homme dont les sentiments étaient suspects à la cour dut se tenir caché; une inquiétude générale pesait sur la capitale; les affaires étaient languissantes, et les théâtres tellement déserts, qu'une pièce nouvelle de Dryden, pour laquelle on avait fait des frais inusités de décors et de mise en scène, fut retirée parce que les recettes n'auraient pas couvert les dépenses<sup>3</sup>. Les magistrats et le clergé redoublèrent

<sup>1</sup> « Aiaux, » 5-15 et 6-16 juillet 1685.

<sup>2</sup> Voyez : « Citters, » 30 juin-10 juillet, 3-13 juillet, 21-31 juillet 1685; — « Aiaux Neg., » 5-15 juillet; et « London Gazette, » 6 juillet.

<sup>3</sup> Voyez : « Barillon, » 6-16 juillet 1685, et la préface de Scott à « Albion et Albanus. »

d'activité, et les dissidents furent strictement surveillés. Dans le Cheshire et dans le Shropshire régnait une violente persécution ; les arrestations furent très-nombreuses dans le comté de Northampton, et la geôle d'Oxford était encombrée de prisonniers. Pas un ministre puritain, quelque modéré qu'il fût dans ses opinions et dans sa conduite, ne pouvait être certain qu'on ne l'arracherait pas à sa famille pour le jeter dans un cachot<sup>1</sup>.

Cependant Monmouth avançait toujours, harcelé dans sa marche par Churchill, qui semble avoir fait tout ce qu'un officier brave et intelligent pouvait faire avec une poignée d'hommes. L'armée rebelle, fatiguée par les attaques de l'ennemi, et retardée dans sa marche par de fortes pluies, s'arrêta à Glastonbury, dans la soirée du 22 juin. Les maisons de cette petite ville ne pouvant fournir d'abri à une troupe si nombreuse, quelques-uns des soldats s'établirent dans les églises et d'autres allumèrent leurs feux au milieu des vénérables ruines de l'abbaye, jadis la plus riche de nos maisons religieuses. De Glastonbury, le duc se rendit à Wells et de là à Shepton Mallet<sup>2</sup>.

Jusque-là Monmouth avait parcouru le pays dans le seul but, à ce qu'il semble, de réunir des troupes ; mais enfin il lui fallut combiner quelque plan d'opération militaire. Sa première idée fut de s'emparer de Bristol. Cette ville importante renfermait un grand nombre de Whigs ; le complot du Rye House y avait eu des ramifications, et la garnison ne se composait que de quelques gardes bourgeoises du comté de Gloucester. Si avant l'arrivée des troupes régulières ils parvenaient à vaincre Beaufort et sa suite de paysans armés, les rebelles se trouveraient en possession de grandes ressources pécuniaires ; le bruit des succès de Monmouth se répandrait, et ses amis dans le reste de l'Angleterre oseraient enfin se déclarer ouvertement pour lui. Les fortifications de Bristol étaient faibles au nord de l'Avon, du

<sup>1</sup> Voyez la lettre d'Abingdon à Clarendon du 29 juin 1685, ainsi que : « Life of Philip Henry, » par Bates.

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette, » 22 et 25 juin 1685 ; — « Wade's Confession ; » — « Oldmixon, » 703 ; et « Harleian MS., » 6845.

côté du Gloucestershire ; elles étaient beaucoup plus fortes au sud, du côté du Somersetshire. On résolut donc d'attaquer du côté de Gloucester. Mais pour cela il fallait faire un détour et traverser l'Avon à Keynsham, dont le pont, en partie démoli par la milice, était impraticable. Un détachement fut envoyé en avant pour le réparer ; le reste de l'armée suivit plus lentement, et prit quelque repos à Pensford, dans la soirée du 24 juin. Là, on n'était qu'à cinq milles de Bristol, par la route du Somersetshire ; mais, comme il fallait tourner Keynsham pour attaquer Bristol du côté nord, il restait encore à faire une longue journée de marche<sup>1</sup>.

A Bristol, la nuit s'écoula dans l'attente et le tumulte. Les partisans de Monmouth savaient qu'il était presque en vue de la ville, et s'imaginaient qu'il y ferait son entrée à la pointe du jour. Une heure environ après le coucher du soleil, un bâtiment marchand amarré au quai prit feu. Un accident de ce genre, dans un port encombré de bâtiments, ne pouvait manquer d'exciter de vives alarmes ; tous les vaisseaux se mirent en mouvement, les rues se remplirent de monde, et des cris séditieux se firent entendre au milieu des ténèbres et de la confusion. Plus tard, Whigs et Tories s'accordèrent à dire que le feu avait été mis par les partisans de Monmouth, dans l'espoir qu'il ferait une pointe désespérée vers le sud et entrerait en ville de ce côté, pendant que la milice serait occupée à arrêter les progrès de l'incendie. Si tel fut en effet le projet des incendiaires, il échoua complètement : Beaufort, au lieu d'envoyer ses hommes sur les quais, les garda toute la nuit sous les armes autour de la belle église de Sainte-Marie-Redcliff, au sud de l'Avon. Il aurait vu brûler Bristol, il y aurait mis le feu lui-même, disait-il, plutôt que d'y voir entrer les rebelles. Avec l'aide d'un petit corps de cavalerie qui était arrivé de Chippenham depuis quelques heures, il était en état d'empêcher une insurrection. Probablement il lui eût été difficile de repousser en même temps une attaque extérieure ; mais l'attaque n'eut pas lieu. Quoique Monmouth vît distinctement de Pensford l'incendie qui causait

<sup>1</sup> « Wade's Confession. »

tant d'émotion dans Bristol, il ne crut pas devoir changer son plan. Il resta tranquille jusqu'à la pointe du jour et se dirigea alors sur Keynsham, où il trouva le pont réparé. Là il fit reposer son armée pendant la soirée, croyant toujours pouvoir se mettre en route pour Bristol dès que la nuit serait venue<sup>1</sup>.

Mais il était trop tard : les troupes royales approchaient. Le colonel Oglethorpe, à la tête d'une centaine de gardes du corps, se précipita dans Keynsham, mit en déroute deux corps de cavalerie rebelle qui essayèrent de s'opposer à lui, et se retira sans perte après leur avoir fait beaucoup de mal. Tout bien considéré, Monmouth se décida à renoncer à l'attaque de Bristol<sup>2</sup>.

Que fallait-il faire alors ? Plusieurs projets furent proposés et discutés. On suggéra que Monmouth pouvait se diriger sur Gloucester, y traverser la Saverne en rompant le pont après lui, et qu'en appuyant sa droite sur ce fleuve, il lui serait possible de traverser le comté de Worcester et de se rendre de là dans le Shropshire et le Cheshire. Pendant un voyage qu'il avait fait jadis dans ces comtés, il avait été reçu avec autant d'enthousiasme que dans les comtés de Somerset et de Devon ; sa présence y ranimerait l'ardeur de ses anciens amis, et son armée pourrait se trouver doublée au bout de quelques jours.

Cependant, après un examen approfondi, ce projet, tout séduisant qu'il était, fut reconnu impraticable. Les rebelles, mal chaussés pour les marches qu'ils venaient de faire, étaient exténués de fatigue, à cause des pluies torrentielles qui avaient détrempe les chemins. Harassés et arrêtés à chaque instant, comme ils ne manqueraient pas de l'être, par la cavalerie royale, il ne leur restait aucun espoir de gagner Gloucester avant d'être atteints par le gros de l'armée ennemie et forcés de livrer bataille dans des conditions désavantageuses.

On proposa alors de se jeter dans le Wiltshire, et des personnes qui prétendaient connaître parfaitement l'esprit du

<sup>1</sup> Voyez : « Wade's Confession ; » — « Oldmixon, » 703 ; — « Harleian MS., » 6845 ; et « Réquisitoire de Jeffrey devant le grand jury de Bristol, » en date du 21 septembre 1686.

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette, » du 29 juin 1685 ; et « Wade's Confession. »

pays affirmèrent que Monmouth y serait rejoint par des détachements assez considérables pour lui permettre d'offrir le combat<sup>1</sup>.

Ce fut le conseil qu'il suivit. Prenant la route du Wiltshire, il somma Bath de se rendre; mais cette ville avait une forte garnison dévouée au roi, et de plus Feversham approchait. Les rebelles ne firent aucune tentative contre ses remparts; au contraire, ils forcèrent leur marche vers Philip's Norton, où ils s'arrêtèrent dans la soirée du 26 juin.

Feversham les suivit de près, et le 27 de grand matin les rebelles apprirent avec terreur qu'il était tout près d'eux. Ils se mirent aussitôt sous les armes et se placèrent en file derrière les haies qui bordaient le chemin conduisant à la ville.

L'avant-garde de l'armée royale parut bientôt; elle se composait de cinq cents hommes, commandés par le duc de Grafton, jeune seigneur d'un caractère brusque et d'un esprit aventureux, qui tenait sans doute à prouver qu'il n'était pour rien dans les projets séditieux de son demi-frère. Grafton se trouva bientôt dans un chemin creux, bordé de haies d'où partait une fusillade bien nourrie. Il alla, malgré tout, de l'avant jusqu'à l'entrée de Philip's Norton; là, il rencontra une barricade et fut accueilli de front par une décharge meurtrière. Ses hommes alors perdirent courage et se retirèrent en désordre. Avant qu'ils fussent hors du chemin, plus de cent des leurs avaient été tués ou blessés. La retraite fut même interceptée par quelques cavaliers ennemis; mais Grafton s'ouvrit vaillamment un chemin au milieu d'eux, et s'en tira sain et sauf<sup>2</sup>.

Ainsi repoussée, l'avant-garde des troupes royales se replia sur le corps principal, et les deux armées se trouvant alors face à face, on échangea quelques coups de fusil qui n'eurent que peu d'effet. Aucun des deux partis ne désirait en venir aux mains. Feversham, voulant éviter la bataille jusqu'à ce que son artillerie fût arrivée, se replia sur Bradford; Monmouth, de son

<sup>1</sup> « Wade's Confession. »

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette » du 2 juillet 1685; — « Barillon, » 6-16 juillet; et « Wade's Confession. »

côté, quitta la position dès que la nuit fut venue, et arriva au point du jour à Frome, où il espérait trouver un renfort.

Cette ville lui était aussi dévouée que Taunton et Bridgewater, mais elle ne pouvait rien pour lui. Quelques jours auparavant, à la suite d'un soulèvement, le manifeste de Monmouth y avait été affiché sur la place du marché; mais la nouvelle de ce mouvement étant arrivée au comte de Pembroke, qui se trouvait dans le voisinage avec la milice du Wiltshire, il marcha aussitôt sur Frome, et, après avoir mis en déroute un rassemblement de paysans armés de faux et de fourches, il était entré dans la ville, dont il avait désarmé tous les habitants. Il ne leur restait donc plus aucune arme, et Monmouth ne pouvait leur en fournir<sup>1</sup>.

L'armée rebelle se trouvait en mauvaise position : la marche de la nuit précédente avait été des plus fatigantes; la pluie tombait par torrents; les routes étaient de vraies fondrières, et on n'entendait plus parler des secours du Wiltshire. De plus, un messager venait d'apporter la nouvelle que les troupes d'Argyle avaient été dispersées en Écosse, et un autre messager annonçait que Feversham, avec son artillerie, allait bientôt paraître. Monmouth avait trop l'habitude de la guerre pour ignorer que ses compagnons, malgré leur courage et leur zèle, n'étaient pas en état de tenir tête à des troupes régulières. Il s'était flatté jusque-là que quelques-uns des régiments qu'il avait autrefois commandés se joindraient à lui; cet espoir ne lui était plus permis. Son courage faiblit. A peine trouvait-il assez de force pour donner des ordres. Dans son angoisse, il se plaignit amèrement des perfides conseillers qui l'avaient arraché à son heureuse retraite du Brabant, et se répandit surtout en imprécations contre Wildman<sup>2</sup>. Ce fut alors que dans cet esprit faible et troublé surgit une pensée ignoble : il abandonnerait à la merci du gouvernement les milliers d'hommes qui, à sa voix et pour l'amour de lui, avaient quitté leurs champs et leurs familles; il s'esquiverait avec ses principaux officiers; il

<sup>1</sup> Voyez : « London Gazette » du 20 juin 1685; et « Citters, » 30 juin-10 juillet.

<sup>2</sup> Voyez : « Harleian MS., » 6845; et « Wade's Confession. »



gagnerait quelque port de mer avant qu'on pût soupçonner sa fuite, et une fois sur le continent, il oublierait, dans les bras de lady Wentworth, son ambition et sa honte. Ce projet fut sérieusement discuté avec ses conseillers intimes et approuvé par quelques-uns d'entre eux, qui tremblaient pour leur vie; mais Grey, qui, au dire même de ses détracteurs, se montrait toujours intrépide quand il n'entendait pas le cliquetis des épées et le bruit du canon, s'opposa énergiquement à ce lâche projet. Il supplia le duc de s'exposer à tous les dangers plutôt que de payer d'ingratitude et de trahison le dévouement des paysans de l'ouest <sup>1</sup>.

Le projet de fuite fut abandonné; mais il devenait difficile de former un plan de campagne. Se porter sur Londres eût été folie, car la route traversait la plaine de Salisbury, et en pays découvert les troupes régulières, et surtout la cavalerie, auraient eu trop d'avantage sur des hommes sans discipline. A ce moment critique, on apprit que les habitants des marais qui entourent Axbridge s'étaient soulevés pour la défense de la religion protestante, et qu'armés de fléaux, de bâtons et de fourches, ils s'étaient réunis par milliers à Bridgewater. Monmouth résolut de s'y rendre pour s'adjoindre ces nouveaux alliés <sup>2</sup>.

Les rebelles se mirent donc en marche pour Wells, où ils arrivèrent en d'assez mauvaises dispositions. Hostiles presque tous à l'Épiscopat, ils montrèrent leur antipathie d'une manière qui leur fit peu d'honneur : non-seulement ils enlevèrent pour faire des balles les plombs de la toiture de la magnifique cathédrale, chose qu'à la rigueur excusaient les nécessités de la guerre, mais encore, sans nécessité aucune, ils mutilèrent les sculptures de cet édifice; et il fallut que Grey se placât l'épée nue à la main devant l'autel, pour empêcher qu'une bande de ces misérables ne s'en servit comme d'une table pour célébrer leurs orgies <sup>3</sup>.

Le mardi 2 juillet, Monmouth entra de nouveau à Bridge-

<sup>1</sup> Voyez : « Wade's Confession; » et « Eachard, » III, 766.

<sup>2</sup> « Wade's Confession. »

<sup>3</sup> Voyez : « London Gazette » du 6 juillet 1685; — « Citters, » 3-13 juillet; et « Oldmixon, » 703.

water, avec bien moins de ressources que lorsqu'il en était parti, dix jours auparavant. Les renforts qu'il y trouva étaient tout à fait insignifiants, et l'armée royale approchait. Un instant il eut l'idée de fortifier la ville, et des centaines de laboureurs furent appelés pour creuser des fossés et élever des remparts; mais bientôt il revint à l'idée d'entrer dans le Cheshire, plan qu'il avait rejeté comme impraticable quand il occupait Keynsham, et qui certes ne l'était pas davantage, maintenant qu'il se trouvait à Bridgewater<sup>1</sup>.

Pendant qu'il flottait ainsi entre deux projets désespérés, il vit paraître l'armée royale. Elle se composait de deux mille cinq cents hommes à peu près de troupes régulières et d'environ quinze cents soldats de la milice du Wiltshire. Partie de Somerton de bonne heure, dans la matinée du dimanche 5 juillet, elle vint camper le même jour dans la plaine de Sedgemoor, à trois milles de Bridgewater.

Le docteur Peter Mew, évêque de Winchester, accompagnait l'armée du roi. Ce prélat avait, dans sa jeunesse, combattu pour Charles I<sup>er</sup> contre le Parlement; ni l'âge ni son caractère sacré n'avaient éteint son ardeur martiale, et il pensait sans doute que la présence dans le camp du roi d'un père de l'Église protestante pourrait rassurer quelques hommes honnêtes qui balançaient entre leur horreur du Papisme et leur horreur de la rébellion.

Le clocher de l'Église paroissiale de Bridgewater passe pour être le plus élevé des clochers du Somersetshire, et domine une vaste étendue de pays. Monmouth, accompagné de quelques-uns de ses officiers, monta au sommet de la tour carrée d'où s'élève la flèche, et reconnut la position des ennemis à l'aide d'une lunette. A ses pieds se trouvait une grande plaine, aujourd'hui couverte de vergers et de riches moissons, mais qui alors n'était en grande partie qu'un triste marécage, comme l'indique son nom « Sedgemoor » (*marais à joncs*). Quand les pluies avaient été abondantes et que le Parret et ses affluents débordaient, tout ce pays était sous l'eau. Il faisait anciennement partie de

<sup>1</sup> « Wade's Confession »

ce grand marais, fameux dans nos vieilles chroniques pour avoir arrêté la marche de deux races successives d'invasisseurs : ce marais avait protégé les Celtes contre les agressions des rois de Wessex, et abrité le roi Alfred de la poursuite des Danois. Dans ces temps reculés, cette région ne pouvait être traversée qu'en bateau ; c'était un vaste étang, semé d'îlots dont le sol mouvant et perfide était couvert de fourrés épais, peuplés de bêtes fauves et de cochons sauvages. Même à l'époque des Tudors, le voyageur qui voulait aller d'Ilchester à Bridgewater devait faire un détour de plusieurs milles pour éviter les eaux. Mais au moment où Monmouth examinait Sedgemoor, l'art avait en partie dompté la nature, et le sol était entrecoupé d'un grand nombre de larges et profonds fossés, qu'on appelle dans le pays « Rhines. » Au milieu du marécage s'élevaient, groupés autour de leurs églises, quelques villages dont les noms semblent indiquer qu'ils avaient été jadis environnés d'eau. Un de ces villages, nommé Weston-Zoyland, se trouvait occupé par la cavalerie royale, et Feversham y avait établi son quartier général. Quelques-uns de nos contemporains ont connu la fille de la servante qui ce jour-là le servit à table ; et l'on conserve encore soigneusement dans une maison du voisinage, un grand plat de faïence dont il fit usage. Il est bon de faire observer que la population du comté de Somerset n'est pas, comme celle des comtés manufacturiers, composée d'ouvriers étrangers à la contrée, et qu'il n'est pas rare d'y rencontrer des fermiers qui cultivent la même terre que cultivaient leurs pères du temps des Plantagenets. Les traditions populaires de ce comté sont donc d'une grande valeur pour l'historien <sup>4</sup>.

Plus loin encore on voyait le village de Middlezoy ; c'était là et dans les environs qu'était campée la milice, sous les ordres de Pembroke.

<sup>4</sup> Voyez : « Matt. West. Flor. Hist., » A. D. 788 ; — la chronique manuscrite citée par M. Sharon Turner dans son « History of the Anglo-Saxons, » liv. IV, chap. xix ; — « Drayton's Polyolbion, » III ; — « Leland's Itinerary ; » et « Oldmixon, » 703. Oldmixon était alors à Bridgewater, et probablement il vit le duc sur la tour de l'église. Le plat dont j'ai parlé appartient à M. Stradling, qui a mis un soin digne d'éloges à conserver les reliques et les traditions de l'insurrection de l'ouest.

Au milieu de la plaine, non loin du village de Chedzoy, plusieurs bataillons d'infanterie régulière avaient établi leur camp. A cette vue, le visage de Monmouth s'assombrit; malgré lui, il se rappela que peu d'années auparavant, à la tête d'une colonne composée de quelques-uns de ces hommes, il avait dispersé devant lui les farouches enthousiastes qui défendaient le pont de Bothwell. Il pouvait distinguer dans les rangs ennemis cette troupe d'élite qu'on appelait alors, du nom de son colonel, le « régiment de Dumbarton, » et qui depuis, sous le nom de « premier régiment de ligne, » a noblement maintenu dans le monde entier son ancienne réputation. « Je connais ces hommes, s'écria Monmouth; ils se battront. Si seulement je les avais, tout irait bien<sup>1</sup>. »

Toutefois l'aspect de l'armée ennemie n'était pas complètement décourageant: les trois divisions qui la composaient se trouvaient très-éloignées les unes des autres, et tout dans leurs mouvements trahissait la négligence et le manque de discipline. On savait que les soldats s'enivraient avec le cidre de Zoyland; en outre l'incapacité de Feversham, qui commandait en chef, était notoire. Même à cette heure de crise il ne songeait qu'à manger et à dormir. Son lieutenant Churchill, il est vrai, était un soldat capable de mener à bonne fin une tâche plus ardue que celle de disperser une foule de paysans mal armés et mal disciplinés; mais son génie, qui plus tard devait l'emporter sur les efforts de six maréchaux de France, n'était pas à sa place: Feversham ne lui confiait rien et ne l'encourageait pas à dire son avis. Churchill, convaincu de la supériorité de ses talents et de ses connaissances, impatient du contrôle d'un chef qu'il méprisait, et tremblant pour le sort de l'armée, conserva néanmoins sa retenue habituelle, et dissimula si bien ses sentiments, que Feversham, dans un rapport qu'il adressa au roi, crut devoir faire l'éloge de la soumission empressée de son lieutenant<sup>2</sup>.

Monmouth, sachant le désordre qui régnait parmi les troupes

<sup>1</sup> « Oldmixon, » 705.

<sup>2</sup> « Lettre de Churchill à Clarendon, » en date du 4 juillet 1685.

royales, jugea, après avoir observé les dispositions de l'armée ennemie, qu'il pouvait essayer avec succès une attaque nocturne. Il résolut donc d'en courir la chance, et fit à l'instant ses préparatifs.

C'était un dimanche ; et les rebelles, qui, pour la plupart, avaient été élevés dans les idées puritaines, passèrent une grande partie du jour dans des exercices religieux. Le Castle-Field (*Champ-du-Château*), dans lequel ils étaient campés, offrait un spectacle tel que l'Angleterre n'en avait jamais vu depuis la dissolution de l'armée de Cromwell. Des prédicateurs dissidents, qui avaient pris les armes contre le Papisme, et dont quelques-uns s'étaient probablement battus dans la grande guerre civile, priaient et prêchaient en habits rouges, en bottes à l'écuyère et l'épée au côté. Ferguson était un de ces harangueurs. Il avait pris pour texte les terribles imprécations par lesquelles les Israélites qui habitaient au delà du Jourdain repoussèrent les accusations que portaient contre eux, dans leur aveuglement, leurs frères restés sur l'autre rive : « Le Fort, le Dieu, l'Éternel le sait lui-même, et Israël le connaît ; si c'est par un esprit de révolte, et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel. En ce cas, ne nous sauve pas aujourd'hui, ô Éternel ! »

L'attaque qui devait avoir lieu à la faveur de la nuit ne fut un secret pour personne à Bridgewater. La ville se remplit de femmes venues par centaines des environs pour y voir une fois encore des époux, des fils, des frères, des amants. En ce jour il y eut de tristes adieux, et des adieux éternels<sup>2</sup>. Le bruit de l'attaque projetée était parvenu jusqu'aux oreilles d'une jeune fille dévouée aux intérêts du roi. Quoique d'un caractère timide, elle résolut d'aller avertir Feversham. Elle sortit furtivement de Bridgewater et parvint jusqu'au camp royal. Mais ce n'était pas là un lieu où l'innocence pût être en sûreté. Les officiers mêmes, méprisant également les bandes ennemies et leur propre général, avaient fait de copieuses libations, et se trouvaient dis-

<sup>1</sup> Voyez : « Oldmixon, » 705 ; et « Observator, » 1<sup>er</sup> août 1685.

<sup>2</sup> Voyez : « Paschall's Narrative, » dans l'appendix de « Heywood. »

posés à tous les excès de la cruauté et de la licence. L'un d'eux s'empara de la malherueuse jeune fille, et, sans vouloir écouter son message, l'outragea brutalement. Elle s'enfuit la rage et la honte dans le cœur, abandonnant à son destin cette criminelle armée<sup>1</sup>.

Le moment approchait où on allait tenter les chances du combat. La nuit se présentait favorable à une entreprise de ce genre. La lune, il est vrai, était dans son plein, et des lueurs boréales éclairaient le ciel; mais un brouillard de marais enveloppait Sedgemoor, où l'on ne pouvait rien distinguer à la distance de cinquante pas<sup>2</sup>.

L'horloge sonnait onze heures quand le duc, suivi de ses gardes du corps, sortit du château. Il n'était pas dans la disposition d'esprit qui convient à celui qui va frapper un grand coup; les enfants mêmes qui se pressaient pour le voir passer observèrent et se rappelèrent longtemps son regard triste et de mauvais augure. Son armée dut faire un détour de près de six milles pour gagner le camp royal de Sedgemoor, et la route qu'elle suivit s'appelle encore aujourd'hui « War Lane » (*chemin de la guerre*). Monmouth commandait lui-même l'infanterie; la cavalerie fut mise sous les ordres de Grey, malgré les remontrances de ceux qui se rappelaient le désastre de Bridport. On donna l'ordre d'observer le silence le plus complet, de ne pas battre le tambour et de ne tirer sous aucun prétexte. Le mot

<sup>1</sup> « Kennet, » édit. de 1719, III, 432. J'ai tout lieu de croire à la réalité de cette lamentable histoire. L'évêque Kennet affirme qu'elle lui fut racontée en 1718 par un brave officier des gardes à cheval qui avait combattu à Sedgemoor et qui avait vu partir la jeune fille au désespoir.

<sup>2</sup> Voyez, dans « Kennet, » édit. de 1719, III, 432, les détails donnés par un officier des gardes à cheval, ainsi que le journal manuscrit de la Rébellion de l'ouest, tenu par M. Edward Dummer. Voyez encore : « Hind and Panther, » par Dryden, 2<sup>e</sup> partie; on y trouve ces vers remarquables :

« Such were the pleasing triumphs of the sky  
 « For James's late nocturnal victory,  
 « The pledge of his almighty patron's love,  
 « The fireworks which his angels made above.  
 « I saw myself the lambent easy light  
 « Gild the brown horror and dispel the night.  
 « The messenger with speed the tidings bore,  
 « News which three labouring nations did restore;  
 « But Heaven's own Nuntius was arrived before.

d'ordre des insurgés, pour se reconnaître entre eux dans l'obscurité, était « Soho. » Il avait, sans doute, été choisi par allusion à Soho Fields, où était situé le palais de Monmouth, à Londres<sup>1</sup>.

Vers une heure du matin, le lundi 6 juillet, les rebelles occupaient le milieu de la plaine; entre eux et l'ennemi se trouvaient trois larges fossés (*rhines*) remplis d'eau et de boue. Monmouth savait qu'il fallait en traverser deux: le « Black Ditch » et le « Langmoor Rhine. » Mais, chose étrange, aucun des éclaireurs qu'il avait envoyés n'avait mentionné l'existence du troisième fossé, dit le « Bussex Rhine, » qui protégeait particulièrement le camp royal.

Les fourgons qui contenaient les munitions furent laissés à l'entrée du marais. Infanterie et cavalerie, en une longue et étroite colonne, passèrent le « Black Ditch » sur une chaussée. Il y en avait une autre sur le « Langmoor Rhine; » mais les guides ayant perdu leur route à cause du brouillard, il y eut quelque délai et quelque tumulte avant de trouver le passage; enfin on traversa le fossé. Mais, dans la confusion, un coup de pistolet était parti. Quelques vedettes des gardes à cheval l'entendirent et aperçurent, à travers la brume, une multitude qui s'avavançait; ils déchargèrent leurs carabines et coururent de tous côtés donner l'alarme. L'un galopa jusqu'à Weston-Zoyland, où était la cavalerie; un autre, jusqu'au camp de l'infanterie, criant à haute voix que l'ennemi approchait. Alors les tambours du régiment de Dumbarton battirent le rappel, et bientôt tout le monde fut sous les armes. Il n'y avait pas de temps à perdre, car Monmouth se préparait à engager l'action. Il dit à Grey de se mettre en tête avec la cavalerie et il le suivit avec l'infanterie. Grey poussa en avant jusqu'à ce que sa marche fut arrêtée par le « Bussex Rhine, » de l'autre côté duquel l'infanterie royale se formait à la hâte en ligne de bataille.

<sup>1</sup> Plusieurs écrivains, Pennant entre autres, ont avancé que le district de Londres appelé « Soho » tirait son nom du mot d'ordre de l'armée de Monmouth à Sedgemoor. Il est fait mention cependant de Soho Fields dans les livres imprimés ayant l'insurrection de l'ouest; dans « Chamberlayne's State of England, » par exemple, qui fut publié en 1684.

« Pour qui êtes-vous ? » cria un officier des gardes à pied. — « Pour le roi ! » répondit une voix sortie des rangs de la cavalerie rebelle. « Pour quel roi ? » répliqua l'officier. — « Pour le roi Monmouth ! » s'écrièrent une foule de voix, en y mêlant le cri de guerre : « Dieu est avec nous ! » paroles qui, quarante ans auparavant, avaient été inscrites sur les drapeaux des régiments parlementaires. Aussitôt les troupes royales firent une décharge de mousqueterie qui mit en fuite la cavalerie des insurgés. On a généralement attribué cette déroute à la pusillanimité de Grey ; cependant il n'est pas prouvé que Churchill s'en fût mieux tiré avec des hommes qui n'avaient jamais combattu à cheval, et dont les chevaux n'étaient habitués ni au feu, ni même à la bride.

Quelques minutes après la fuite de sa cavalerie, Monmouth et son infanterie arrivèrent au pas de course, guidés dans l'obscurité par le feu du régiment de Dumbarton.

Monmouth fut anéanti en voyant qu'un large et profond fossé le séparait du camp qu'il avait espéré surprendre. Les insurgés s'arrêtèrent sur le bord de ce « rhine » et firent feu. Une portion de l'infanterie royale riposta de l'autre côté, et pendant trois quarts d'heure on entendit le bruit incessant de la mousqueterie. Les paysans du Somersetshire se battirent comme de vieux soldats, si ce n'est, dit-on, qu'ils visaient trop haut.

Les autres divisions de l'armée royale étaient aussi en mouvement. Les gardes du corps et les « Bleus, » arrivés au galop de Weston-Zoyland, dispersèrent en un instant une portion de la cavalerie de Grey, qui était parvenue à se reformer ; sa fuite mit la panique dans l'arrière-garde, chargée de protéger les munitions. Les fourgons partirent au galop et ne s'arrêtèrent qu'à plusieurs milles du champ de bataille. Jusque-là, Monmouth s'était conduit en bon et brave soldat ; on l'avait vu à pied, la pique en main, encourager son infanterie du geste et de la voix ; mais il avait trop l'habitude des combats pour ne pas voir que tout était fini. Son armée avait perdu l'avantage qu'elle devait à la surprise et à l'obscurité ; elle était sans cavalerie et sans munitions. Les forces royales, au contraire, se trouvaient réunies et en bon ordre. Feversham, réveillé par la



fusillade, était sorti de son lit, avait mis sa cravate, et, après s'être admiré dans sa glace, était venu s'informer de ce que faisaient ses hommes. Mais, en attendant, Churchill avait fait une chose bien plus importante : il avait changé rapidement l'ordre de bataille de l'infanterie royale. Le soleil allait paraître et le dénoûment d'un combat en rase campagne et en plein jour ne pouvait être douteux. Monmouth cependant aurait dû comprendre que ce n'était pas à lui de fuir, tandis que des milliers d'hommes que leur attachement à sa personne vouait à la destruction combattaient encore bravement pour sa cause. Mais de vaines espérances et un amour excessif de la vie l'emportèrent. Voyant que s'il attendait plus longtemps la cavalerie royale lui couperait la retraite, il monta à cheval et s'enfuit à toute bride.

Cependant son infanterie, quoique abandonnée de son chef, fit une brillante résistance. Attaqués à droite par les gardes du corps, à gauche par le régiment bleu, les paysans du Somersetshire firent face à la cavalerie royale avec leurs faux et la crosse de leurs fusils. Oglethorpe fit pour les enfoncer une vigoureuse tentative qui fut bravement repoussée ; Sarsfield, brave officier irlandais, dont le nom acquit plus tard une triste célébrité, les chargea d'un autre côté ; mais ses hommes durent aussi faire retraite, et lui-même, jeté à terre, y resta un moment comme mort. La lutte de ces hardis paysans ne pouvait cependant se prolonger : ils n'avaient plus ni poudre ni balles. On les entendit s'écrier : « Des munitions ! pour l'amour de Dieu, des munitions ! » Mais il n'y en avait pas. Alors arriva l'artillerie royale ; elle avait été placée à un demi-mille de là, sur la grande route de Weston-Zoyland à Bridgewater. L'organisation d'une armée anglaise était, à cette époque, si défectueuse, que l'on eût éprouvé de grandes difficultés à traîner de gros canons sur le champ de bataille, si l'évêque de Winchester n'eût offert pour cela le secours de ses chevaux de voiture et de ses harnais. Cette intervention d'un prélat chrétien dans une affaire où le sang devait couler a été condamnée, avec une étrange inconséquence, par quelques écrivains du parti whig, qui ne voyaient rien de criminel dans la conduite des ministres

puritains qui combattaient contre le gouvernement. Même après l'arrivée des canons, on manqua d'artilleurs, et un sergent du régiment de Dumbarton fut obligé de se charger du service de plusieurs pièces <sup>1</sup>. Mais, quelque mal servie que fût l'artillerie, elle mit bientôt fin à l'engagement. Les piques des bataillons rebelles commencèrent à s'ébranler ; les rangs se rompirent, une nouvelle charge de cavalerie renversa tout devant elle, et l'infanterie royale se précipita à travers le fossé. Même dans cette extrémité les mineurs du Mendip conservèrent encore leurs armes et vendirent chèrement leur vie. Malgré leurs efforts, au bout de quelques instants la déroute était complète. Trois cents soldats de l'armée royale avaient été tués ou blessés, et plus de mille insurgés restèrent sur le champ de bataille <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il existe dans le « Registre historique du 1<sup>er</sup> régiment royal d'infanterie, » un ordre de Jacques pour le payement de quarante livres sterling au sergent Weems du régiment de Dumbarton, en raison de « ses bons services à la bataille de Sedgemoor en manœuvrant les gros canons contre les rebelles. »

<sup>2</sup> Voyez le récit de la bataille de Sedgemoor, par Jacques II, dans les : « State Papers, » de lord Hardwicke ; — « Wade's Confession ; » « Ferguson MS. ; » — « Eachard, » III, 768 ; — « Kennet, » édition de 1719, III, 432, où se trouve une relation d'un officier des gardes à cheval ; — « London Gazette, » 9 juillet 1685 ; — « Oldmixon, » 703 ; — « Paschall's Narrative ; » — « Burnet, » I, 645 ; — « Evelyn's Diary, » 8 juillet ; — « Citters, » 7-17 juillet ; — « Barillon, » 7-17 juillet ; — « Resesby Memoirs ; » — « The Duke of Buckingham's Battle of Sedgemoor, a farce ; » et « MS. Journal of the Western Rebellion, kept by Mr Edward Dummer, then serving in the train of artillery employed by his Majesty for the suppression of the same. » Ce dernier manuscrit est dans la Bibliothèque Pepys ; il est intéressant, non à cause du texte, mais à cause des quatre ou cinq plans qui représentent la bataille de Sedgemoor à différents moments.

« Le récit d'une bataille, a dit le plus fameux de nos généraux vivants, ressemble beaucoup au récit qu'on pourrait faire d'un hal. Plusieurs personnes peuvent se rappeler tous les petits événements qui ont amené le gain ou la perte d'une bataille, mais une seule personne ne peut se rappeler l'ordre dans lequel ils se sont succédé et le moment où ils ont eu lieu, ce qui fait toute la différence pour leur importance et pour leur valeur... Pour prouver le peu de foi qu'on doit ajouter à ce que l'on suppose le meilleur compte rendu d'une bataille, je déclare qu'il y a bien des erreurs dans différentes circonstances que rapporte le général \*\*\*. Il est tout à fait impossible de désigner exactement le moment et l'ordre de chaque événement important. » (Wellington's Papers, 8-17 août 1815.)

C'est à la bataille de Waterloo que le duc de Wellington fait ici allusion, bataille livrée en plein jour, quelques semaines auparavant, sous son œil vigilant et exercé. Quelle doit être alors la difficulté quand on a à compiler douze ou treize récits différents d'une bataille livrée, il y plus de cent soixante ans, au milieu

Ainsi finit le dernier engagement, méritant le nom de bataille, qui ait eu lieu sur le sol anglais. L'impression qu'il fit sur l'esprit des paysans du voisinage fut profonde et durable ; même de nos jours elle est souvent renouvelée, car il n'est pas rare de voir la charrue ou la bêche mettre à découvert des crânes, des ossements humains et des outils d'agriculture convertis en d'étranges instruments de guerre, souvenirs terribles de ce jour de massacre. De vieux paysans racontaient encore tout récemment que dans leur enfance ils allaient sur la bruyère jouer à la bataille, entre les partisans du roi Jacques et les partisans du roi Monmouth, et que ceux-ci adoptaient toujours pour cri de guerre : Soho ! Soho <sup>4</sup> !

Ce qui paraît le plus extraordinaire dans cette bataille de Sedgemoor, c'est que l'événement en ait été un moment douteux, et que les rebelles aient résisté aussi longtemps. Si aujourd'hui cinq ou six mille charbonniers et laboureurs parvenaient à résister pendant une heure seulement à une armée régulière, fût-elle moins nombreuse de moitié, on crierait avec raison au miracle. Notre étonnement sera moindre cependant si

d'un brouillard si épais que personne ne voyait à cinquante pas devant soi. La difficulté est encore accrue de ce que les témoins qui pouvaient être le mieux informés avaient des raisons pour se taire. La première source que j'ai mentionnée en tête de cette note, est un récit évidemment favorable à Feversham. Wade n'a écrit que sous l'inspiration de son effroi du bourreau. Ferguson, qui ne se pique jamais d'une grande véracité, ment, dans cette occasion, comme Bobadil ou Parolles. Quant à Oldmixon, c'était un enfant lorsqu'il se trouvait à Bridgewater au moment de la bataille ; il passa dans cette ville la plus grande partie de sa vie, tellement soumis à l'influence des passions locales, que même sa connaissance du pays lui devint inutile. Son désir d'exalter la valeur des paysans du comté de Somerset, valeur que leurs ennemis mêmes reconnaissaient et qui n'avait besoin du secours ni de l'exagération, ni de la fiction, fut cause qu'il ne composa qu'un absurde roman. On doit attacher bien plus d'importance à l'éloge qu'en fit Barillon, Français accoutumé à ne guère estimer les troupes irrégulières : « Son infanterie fit fort bien. On eut de la peine à les rompre, et les soldats combattent avec les crosses de mousquets et les scies qu'ils avoient au bout de grands bastons au lieu de picques »

On ne gagnerait rien à visiter aujourd'hui le champ de bataille de Sedgemoor, car l'ensemble du pays est complètement changé, et le vieux « Bussex Rhine, » sur les bords duquel eut lieu l'engagement principal, a depuis longtemps disparu.

J'ai eu souvent recours au récit de la bataille que nous a donné M. Robert dans le vingt-deuxième chapitre de la Vie de Monmouth ; ses détails sont confirmés par les plans de Dummer.

<sup>4</sup> J'ai appris ce détail de personnes qui habitent près de Sedgemoor.

nous nous rappelons que du temps de Jacques II, la discipline de l'armée était très-relâchée, et que d'un autre côté les paysans étaient habitués à une espèce de service militaire dans la milice. La différence par conséquent entre un régiment de gardes à pied et une bande de paysans qui venaient de s'enrôler, quoique grande certainement, ne saurait être comparée à ce qu'elle serait aujourd'hui. Ce n'était pas à la tête d'un simple attrouplement que Monmouth venait attaquer de vieux soldats, car ses compagnons avaient quelque idée du métier des armes; et, par contre, l'armée de Feversham, si nous la comparons à notre armée actuelle, ne mériterait guère que le nom d'attrouplement.

Il était quatre heures et le soleil se levait quand l'armée rebelle rentra en déroute dans les rues de Bridgewater. Les cris des blessés, les visages livides de ceux qui tombaient pour ne plus se relever, tout ce tumulte sanglant et la certitude que les troupes royales suivaient de près, répandirent l'horreur et l'effroi dans la ville. Les partisans de l'insurrection, s'attendant à être saccagés et massacrés, implorèrent la protection de leurs concitoyens qui professaient la religion catholique ou qui s'étaient fait connaître par leur torysme; et les historiens whigs les plus exagérés s'accordent à reconnaître que cette protection leur fut généreusement accordée<sup>1</sup>.

Pendant toute cette journée, les vainqueurs poursuivirent les fugitifs, et longtemps après, dans les villages voisins, on se rappelait encore le vacarme destructeur de cette trombe de cavalerie qui passa avec un tonnerre d'imprécations. Avant la nuit cinq cents prisonniers étaient entassés dans l'église paroissiale de Weston-Zoyland; parmi eux il se trouvait quatre-vingts blessés dont cinq rendirent le dernier soupir dans l'édifice sacré. On mit en réquisition les paysans pour enterrer les morts, et quelques-uns d'entre eux, connus par leur dévouement au parti vaincu, furent désignés pour remplir l'horrible office de bourreau et couper en quartiers les prisonniers. Les sous-constables des paroisses voisines étaient, de leur côté, occupés

<sup>1</sup> « Oldmixon, p 704.

à se procurer des chaînes et à préparer les gibets. Pendant ce temps les cloches de Weston-Zoyland et de Chedzoy carillonnaient joyeusement, et les soldats chantaient et buvaient dans la plaine parmi les cadavres, car les fermiers du voisinage s'étaient empressés, dès que le résultat de la bataille avait été connu, d'envoyer aux vainqueurs, pour se les rendre favorables, des barriques de leur meilleur cidre <sup>1</sup>.

Feversham passait pour un homme d'un caractère assez doux; mais il était étranger, ignorait les lois du pays et attachait peu d'importance à se concilier la sympathie des Anglais. Accoutumé à la licence des armées françaises, et élevé à l'école de son illustre parent, le vainqueur du Palatinat, il avait plutôt appris à dévaster qu'à conquérir. Un grand nombre de prisonniers furent désignés pour une exécution immédiate; parmi ceux-ci se trouvait un jeune homme renommé comme excellent coureur; on lui fit espérer d'avoir la vie sauve s'il gagnait de vitesse un poulain du pays. Les bornes bien connues qui marquent l'espace de trois quarts de mille que parcourut l'homme en tenant tête au cheval se voient encore sur la bruyère. Feversham, après s'être donné cette récréation, n'eut pas honte d'envoyer ce malheureux au gibet. Le lendemain, on voyait la longue route conduisant de Bridgewater à Weston-Zoyland, bordée de potences à chacune desquelles était suspendu un insurgé; quatre cadavres de suppliciés restèrent attachés au gibet jusqu'à décomposition complète <sup>2</sup>.

Pendant ce temps-là Monmouth, accompagné de Grey, de Buyse et d'un petit nombre de compagnons, s'éloignait de ce théâtre de carnage. Après s'être arrêté un instant à Chedzoy, pour changer de cheval et cacher son cordon bleu et l'ordre de Saint-George, il reprit sa course vers le canal de Bristol, et d'une éminence, au nord de la plaine, il put voir l'éclair et la fumée de la dernière décharge des partisans qu'il abandonnait. Avant six heures du matin, il était à vingt milles de Sedgemoor; on lui conseillait de passer l'eau et de se réfugier dans le pays de

<sup>1</sup> Voyez : « Locke's Western Rebellion; » et « Stradling's Chilton Priory. »

<sup>2</sup> Voyez : « Locke's Western Rebellion; » — « Stradling's Chilton Priory; » et « Oldmixon, » 704.

Galles. C'était certainement ce qu'il avait de mieux à faire : il y serait arrivé longtemps avant la nouvelle de sa défaite, et dans un pays si sauvage et si éloigné du siège du gouvernement, il aurait pu rester longtemps caché. Il préféra néanmoins se diriger vers le Hampshire, dans l'espoir de trouver un refuge dans quelque cabane de braconnier, parmi les chênes du « New Forest, » jusqu'à ce qu'il trouvât les moyens de passer sur le continent. Il se détourna vers le sud-est, toujours accompagné de Grey et de Buyse. Les trois fugitifs avaient à traverser un pays où le résultat de la bataille était déjà connu, et où tout voyageur d'apparence suspecte ne pouvait manquer d'être soumis à un sévère examen. Ils marchèrent donc tout le jour, en évitant les villes et les villages ; chose qui n'était pas alors aussi difficile qu'on pourrait le supposer aujourd'hui, car il n'y avait pas longtemps que les daims sauvages erraient en liberté dans une suite de forêts, depuis les bords de l'Avon, dans le Wiltshire, jusqu'à la côte méridionale du Hampshire<sup>1</sup>. A Cranbourne-Chase, les chevaux refusant le service, il fallut les abandonner, et Monmouth et ses compagnons, après avoir caché soigneusement les brides et les selles, se déguisèrent en paysans et s'enfoncèrent dans la forêt, où ils passèrent la nuit à la belle étoile. De tous côtés ils étaient environnés de dangers : lord Lumley, qui occupait Ringwood avec un corps considérable des milices du Sussex, avait envoyé des détachements dans toutes les directions. Sir William Portman, commandant la milice du Somerset, avait aussi formé une ligne de postes, depuis la mer jusqu'au nord du comté de Dorset. Dès cinq heures du matin, le 7, Grey avait été surpris par deux éclaireurs de la troupe de Lumley, et il s'était soumis à son sort avec le calme d'un homme qui à l'incertitude préfère la réalité du malheur. « De-  
« puis le débarquement, dit-il, je n'ai pas eu un repas ni une  
« nuit tranquille. » Il devenait évident que Monmouth n'était pas loin. On redoubla donc d'activité dans les recherches ; Lumley fit visiter toutes les chaumières disséminées sur les bruyères qui séparent le Hampshire du comté de Dorset, et finit

<sup>1</sup> Voyez : « Aubrey's Natural History of Wiltshire, » 1691.

par découvrir le paysan qui avait changé de vêtements avec Monmouth. Portman ne tarda pas à arriver avec un corps considérable de troupes pour seconder les recherches. Un endroit bien disposé pour servir de cachette à des fugitifs attira bientôt l'attention : c'était un vaste terrain environné d'une clôture et coupé par de nombreuses haies ; il s'y trouvait des champs où l'orge, les fèves et les avoines permettaient à un homme de se cacher facilement ; d'autres étaient couverts de ronces et de grandes fougères. Une pauvre femme disait avoir vu deux hommes rôder autour du fourré. L'espoir de la récompense promise animait le zèle des soldats, qui convinrent entre eux que tous ceux qui feraient bien leur devoir dans cette occasion auraient part aux cinq mille livres. Une garde fut établie autour de la clôture extérieure ; on parcourut l'intérieur en tous sens, et des limiers furent lâchés dans les buissons. Cependant la nuit vint avant qu'on eût obtenu aucun résultat, mais on veilla soigneusement jusqu'au lendemain. A plusieurs reprises, les fugitifs essayèrent de se glisser à travers la clôture, mais partout ils trouvaient des sentinelles vigilantes ; il leur arriva même une fois d'être aperçus et l'on tira sur eux. Force fut donc de se séparer et de se cacher chacun de son côté.

Au lever du soleil les recherches recommencèrent, et Buyse fut découvert ; il avoua que depuis quelques heures seulement il avait quitté le duc. On fit une nouvelle battue avec plus de soin, et l'on trouva enfin un homme hâve et décharné caché dans un fossé ; les soldats se précipitèrent sur leur proie, quelques-uns voulaient faire feu, mais Portman empêcha toute violence. Le prisonnier était vêtu en berger, sa barbe blanchie avant l'âge n'avait pas été rasée depuis plusieurs jours, il était tout tremblant et ne pouvait parler. Même ceux qui l'avaient souvent vu hésitèrent à reconnaître en lui le brillant et gracieux Monmouth. Portman le fouilla et trouva dans ses poches, outre quelques pois qu'il avait cueillis sans doute dans les angoisses de la faim, une montre, une bourse pleine d'or, un petit traité de fortifications, un album contenant des chansons, des prières, des recettes et des formules magiques, et enfin la croix de Saint-George, dont Charles II avait jadis décoré son

filis favori. On expédia immédiatement un messenger pour porter à Whitehall la nouvelle de cette heureuse capture, et on envoya en même temps, comme preuve, la croix de Saint-George. Quant au prisonnier, il fut amené sous bonne escorte à Ringwood<sup>1</sup>.

Tout espoir était perdu pour Monmouth : il ne lui restait plus qu'à se préparer à mourir comme il convenait à un homme qui s'était cru digne de porter la couronne de Guillaume le Conquérant, de Richard Cœur de Lion et des vainqueurs de Crécy et d'Azincourt. Le captif pouvait aussi se rappeler d'autres exemples plus analogues encore à sa position. Dans l'espace d'un siècle, deux personnes de sa famille, un roi et une reine faible et délicate, s'étaient trouvés dans la même position que lui. Tous les deux avaient montré, dans les fers et sur l'échafaud, un héroïsme dont ils avaient paru incapables au temps de leurs prospérités, et ils avaient presque racheté de grands crimes et de grandes erreurs par l'humilité chrétienne et la dignité royale avec lesquelles ils supportèrent toutes les épreuves que des ennemis victorieux pouvaient leur infliger. Monmouth n'avait jamais été accusé de lâcheté; mais eût-il même manqué de courage physique, on devait croire que l'orgueil et le désespoir lui en tiendraient lieu. Les yeux du monde entier étaient fixés sur lui, et l'histoire devait raconter sa conduite à cette heure suprême. Ne devait-il pas aux braves paysans de l'ouest de prouver qu'ils n'avaient pas versé leur sang pour un chef indigne de leur dévouement? Et cette femme qui lui avait tout sacrifié, ne lui devait-il pas aussi de se conduire de manière à ce qu'elle n'eût pas du moins à rougir de celui qu'elle allait pleurer? Ce n'était pas à lui de se plaindre et de supplier; et d'ailleurs sa raison ne devait-elle pas lui dire que toute plainte et toute supplication seraient vaines? Ce qu'il avait fait ne pouvait se pardonner, et de plus il était au pouvoir d'un homme qui ne pardonnait jamais.

<sup>1</sup> Voyez : « Account of the manner of taking the late Duke of Monmouth, published by his Majesty's command; » — « Gazette de France » du 18-28 juillet 1685; — « Eachard, » III, 770; — « Burnet, » I, 644, avec l'annotation de Dartmouth; et « Citters, » 10-20 juillet 1685.



Mais Monmouth n'avait ni ce courage qui prend sa source dans la réflexion et le respect de soi-même, ni une de ces âmes naturellement résolues auxquelles l'adversité et le péril ne peuvent arracher un signe de faiblesse. Son courage s'exaltait ou s'affaissait selon son état physique : sur le champ de bataille il était soutenu par la chaleur de l'action, par l'espoir de la victoire, et par l'explicable influence de la sympathie ; mais tous ces stimulants n'existaient plus. L'enfant gâté des cours et l'idole des peuples, accoutumé à voir naître l'enthousiasme partout où il paraissait, était maintenant environné de rigides geôliers dont les regards lui disaient sa destinée. Encore quelques heures d'une triste prison, et il lui faudrait mourir d'une mort violente et ignominieuse. Le cœur lui manqua : la vie lui parut belle, même achetée au prix d'une bassesse ; et sa raison toujours faible, mais alors égarée par la terreur, ne lui disait pas que sa bassesse pouvait le dégrader, mais qu'elle ne pouvait le sauver.

A peine arrivé à Ringwood, il écrivit au roi ; sa lettre était celle d'un homme que l'effroi rend insensible à la honte. Il y exprimait son repentir dans les termes les plus emphatiques ; il affirmait au roi que lorsqu'il avait promis à ses cousins à La Haye de ne soulever aucun trouble en Angleterre, son intention était de tenir sa parole, mais que malheureusement, plus tard, d'abominables conseillers avaient tendu des embûches à sa fidélité, en excitant sa colère par des calomnies, en troublant sa raison par des sophismes ; mais ces hommes il les abhorrait maintenant, il s'abhorrait lui-même. Il demandait dans les termes les plus humbles d'être admis en présence du roi, ayant, ajoutait-il, à lui révéler un secret qu'il ne pouvait confier au papier, un secret qu'il lui dirait en un seul mot, et qui mettrait le trône d'Angleterre à l'abri de tous dangers. Le lendemain il écrivit encore à la reine douairière et au Lord-trésorier, pour les supplier d'intercéder en sa faveur<sup>1</sup>.

A Londres, la surprise fut générale quand on sut à quel point

<sup>1</sup> La lettre au roi fut imprimée par ordre de l'autorité ; on trouvera la lettre à la reine douairière dans les « Original Letters » de Sir H. Ellis ; la lettre à Rochester se trouve dans la correspondance de Clarendon.

Monmouth s'était abaissé ; mais personne ne fut plus étonné que Barillon, qui, pendant un long séjour en Angleterre, à deux époques de sanglantes proscriptions, avait pu voir de nombreuses victimes, et dans le parti de l'opposition et dans celui de la cour, qui toutes s'étaient résignées à leur sort sans recourir lâchement à la plainte et à la prière<sup>1</sup>.

Monmouth et Grey restèrent deux jours à Ringwood, d'où on les conduisit ensuite à Londres sous une forte escorte de troupes régulières et de milices. Dans la voiture où se trouvait le duc, était placé un officier qui avait ordre de tuer son prisonnier à la moindre tentative d'enlèvement. A chaque ville que traversait le cortège, on trouvait les milices des environs réunies sous le commandement des propriétaires les plus influents. Cette marche dura trois jours et se termina à Vauxhall, où un régiment, commandé par George Legge, Lord Dartmouth, attendait les prisonniers. On les mit à bord d'une barque de l'État, et ils descendirent la Tamise pour se rendre à Whitehall. Lumley et Portman avaient veillé nuit et jour, à tour de rôle, sur leurs prisonniers jusqu'à leur arrivée dans l'intérieur du palais<sup>2</sup>.

Pendant tout ce voyage, la tenue de Monmouth et de Grey surprit tout le monde ; le premier était anéanti ; Grey, au contraire, paraissait non-seulement calme, mais enjoué ; il causa gaiement de chasse, de chevaux, de chiens, et fit même quelques allusions facétieuses à sa terrible situation.

On ne saurait blâmer le roi d'avoir résolu la mort de Monmouth : tout homme qui se met à la tête d'une rébellion contre un gouvernement établi joue sa tête, et la rébellion de Monmouth était le moindre de ses crimes. Il avait déclaré à son oncle une guerre à mort ; dans son manifeste de Lyme, il l'avait voué à l'exécration publique comme incendiaire et comme assassin ; il l'avait accusé d'avoir fait étrangler un homme innocent, d'avoir fait couper la gorge à un autre ; enfin d'avoir em-

<sup>1</sup> « On trouve, dit Barillon, fort à redire icy qu'il ayt fait une chose si peu ordinaire aux Anglois. » Lettre du 13-25 juillet 1685.

<sup>2</sup> Voyez : « Account of the manner of taking the Duke of Monmouth ; » — « Gazette » du 16 juillet 1685 ; et « Citters, » 14-24 juillet même année.

poisonné son propre frère. Épargner un ennemi qui s'était porté à de telles extrémités, c'eût été un acte rare et peut-être blâmable de générosité ; mais le voir et ne pas l'épargner, c'était offenser la décence et l'humanité<sup>1</sup>. Cet outrage, le roi voulut le commettre : Monmouth, les bras attachés derrière le dos par une corde de soie, fut admis en la présence de l'oncle implacable qu'il avait offensé.

Il se jeta à terre et se traîna jusqu'aux pieds du roi, versa d'abondantes larmes, essaya d'embrasser de ses mains captives les genoux de son oncle, et demanda la vie, rien que la vie, la vie à tout prix. Il avoua qu'il s'était rendu coupable d'un grand crime, mais il essaya de rejeter le blâme sur d'autres, et surtout sur Argyle, Argyle qui se serait plutôt laissé mettre les brodequins que de sauver sa vie par une semblable bassesse. Au nom de sa parenté, au nom de la mémoire du feu roi qui avait été le meilleur des frères, le malheureux duc supplia Jacques de montrer quelque pitié. Celui-ci répondit gravement que ce repentir était bien tardif ; qu'il regrettait beaucoup les malheurs que le prisonnier s'était attirés, mais que la position n'était pas une de celles où la clémence pouvait s'exercer ; un manifeste rempli d'atroces calomnies avait été publié ; le titre royal avait été usurpé : pour de semblables offenses, il n'y avait pas de pardon possible en ce monde. Le duc terrifié jura qu'il n'avait jamais songé à usurper la couronne, mais qu'il y avait été entraîné par d'autres. Quant au manifeste, il ne l'avait pas écrit, il ne l'avait pas même lu, il l'avait signé sans y regarder ; c'était l'œuvre de cet infernal Ferguson. « Espérez-vous me « faire croire, lui répondit Jacques avec un mépris trop bien « mérité, que vous avez signé un semblable document sans en « connaître le contenu ? » Enfin, il ne restait plus qu'un échelon d'infamie à descendre, et le prisonnier n'hésita pas : Monmouth s'était posé comme le champion de la religion réformée ; les intérêts de cette religion avaient été le prétexte de ses conspirations contre son père et la cause de la guerre civile qu'il avait

<sup>1</sup> Barillon fut évidemment choqué de cette action : « Il se vient, dit-il, de passer « icy une chose bien extraordinaire et fort opposée à l'usage ordinaire des autres « nations. » Lettre du 13-23 juillet 1685.

soulevée, il n'eut pas honte cependant de donner à entendre qu'il était prêt à se réconcilier avec l'Église de Rome. Le roi s'empressa de lui offrir tous les secours religieux, mais ne parla ni de pardon ni de sursis. « Il n'y a donc plus d'espoir ? » demanda Monmouth, et Jacques se détourna sans répondre. Le duc alors fit un effort pour reprendre courage, et, se relevant, s'éloigna avec une fermeté qu'on ne lui avait pas vue depuis sa défaite<sup>1</sup>.

Grey fut ensuite introduit. Il se conduisit avec une convenance et un courage qui émurent l'impitoyable et vindicatif monarque lui-même. Il admit franchement sa culpabilité, ne fit aucune excuse, ne demanda aucune grâce. Les deux prisonniers furent envoyés à la Tour, par la Tamise. Il n'y eut pas de tumulte ; mais plusieurs milliers d'individus, l'inquiétude et le chagrin peints sur le visage, essayèrent d'apercevoir les captifs. A peine sorti du cabinet du roi, Monmouth perdit de nouveau courage : il ne fit que se plaindre en allant à la Tour, accusa ses compagnons et implora basement l'intercession de Dartmouth : « Je sais, Mylord, lui dit-il, que vous étiez sincèrement attaché à mon père ; pour l'amour de lui, pour l'amour de Dieu, voyez s'il n'est aucune chance de pardon. » Dartmouth répondit que le roi avait raison, qu'on ne pouvait pardonner à un sujet qui s'était arrogé le titre royal<sup>2</sup>.

A son arrivée à la Tour, on avertit Monmouth que sa femme, munie d'une autorisation royale, désirait le voir. Elle était accompagnée du comte de Clarendon, lord du Sceau Privé. Le duc la reçut très-froidement et n'adressa pour ainsi dire la parole qu'à Clarendon, implorant avec instance son intercession. Mais Clarendon ne lui donna aucun espoir ; et le même soir deux prélats, Turner, évêque d'Ely, et Ken, évêque de Bath et Wells, se présentèrent avec un message solennel de la part du roi. On

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 644 ; — « Evelyn's Diary, » 15 juillet ; — « Sir J. Branston's Memoirs, » — « Lettre de Jacques au Prince d'Orange, » 14 juillet 1685 ; — « Barrillon, » 16-26 juillet ; et « Buccleuch MS. »

<sup>2</sup> Lettre de Jacques au Prince d'Orange en date du 14 juillet 1685 ; — Lépêche hollandaise de la même date : — « Luttrell's Diary ; » et Note de Dartmouth dans « Burnet, » I, 646.

était au lundi soir, et Monmouth devait être mis à mort le mardi matin. Il fut fort agité, devint très-pâle et resta quelque temps sans pouvoir parler. Il perdit une grande partie du temps qui lui restait en vains efforts pour obtenir sinon sa grâce, du moins un sursis. Il écrivit encore, mais inutilement, plusieurs lettres abjectes au roi et à quelques-uns des hommes influents de la cour. Le roi lui envoya également quelques prêtres catholiques; mais ceux-ci s'aperçurent bientôt que Monmouth, tout prêt qu'il était à racheter sa vie par l'abandon de la religion dont il s'était fait le défenseur, aimait mieux, s'il devait mourir, mourir sans leur absolution<sup>1</sup>.

Turner et Ken, les évêques protestants, ne furent guère plus satisfaits de ses dispositions. La doctrine de non-résistance était à leurs yeux, ainsi qu'à ceux d'un grand nombre de leurs coreligionnaires, la marque distinctive des doctrines de l'Église anglicane. Les deux évêques insistèrent auprès de Monmouth pour qu'il reconnût qu'en tirant l'épée contre son roi il s'était rendu coupable d'un grand péché; mais ils lui trouvèrent sur ce point des idées tout à fait hétérodoxes. Ce n'était pas là, du reste, sa seule hérésie : il soutenait que sa liaison avec Lady Wentworth était innocente aux yeux de Dieu; que, marié encore enfant, il n'avait jamais aimé sa femme, et que n'ayant pas trouvé le bonheur chez lui, il l'avait recherché dans une suite d'intrigues amoureuses que réprouvent la religion et la morale. Lady Henriette l'avait arraché à cette vie de débauche; il lui était toujours resté fidèle. Ils étaient convenus d'adresser tous les deux de ferventes prières au ciel pour obtenir la direction divine; ces prières n'ayant fait que fortifier leur attachement réciproque, ils ne pouvaient plus douter de la légitimité de leur union aux yeux de Dieu. Les évêques furent si scandalisés de cette manière d'envisager le mariage, qu'ils refusèrent d'administrer le sacrement de la communion au prisonnier. Ils ne purent obtenir de Monmouth que la promesse de profiter de la dernière nuit qui lui restait pour prier Dieu de l'éclairer, s'il était vrai qu'il se trompât.

<sup>1</sup> Voyez : « Buccleuch MS. ; » — « Clarke's Life of James the Second, » II, 38; — « Original Memoirs; » — « Citters, » 14-24 juillet 1685; et la « Gazette de France » du 1<sup>er</sup>-11 août 1685.

Mercredi matin, à sa demande spéciale, le docteur Thomas Tenison fut admis à la Tour; c'était un homme connu pour ses opinions modérées, et qui s'était attiré l'estime publique comme vicaire de l'importante paroisse de Saint-Martin. Monmouth s'attendait à trouver chez lui plus d'indulgence que chez Ken et Turner. Tenison, cependant, quelle que fût en théorie son opinion sur la non-résistance, n'en condamnait pas moins, comme folle et coupable, la récente rébellion; et la manière dont Monmouth envisageait le mariage était, aux yeux du vicaire, une périlleuse illusion. Le prisonnier fut inébranlable; il avait, disait-il, imploré l'assistance divine, et ses idées n'étant point changées, il ne doutait pas qu'elles ne fussent justes. Tenison le combattit avec plus de douceur que les évêques; mais, comme eux, il ne crut pas devoir administrer l'eucharistie à un homme dont le repentir paraissait si incomplet<sup>1</sup>.

L'heure approchait, tout espoir était perdu, et les lâches terreurs de Monmouth avaient fait place à l'apathie du désespoir. On lui amena ses enfants pour qu'il leur fit ses adieux; sa femme vint ensuite; il lui parla avec bonté, mais sans émotion; elle, au contraire, quoique douée d'une grande force d'esprit, et n'ayant guère de motifs d'aimer son mari, montra tant de chagrin qu'elle arracha des larmes à tous les assistants; Monmouth seul ne fut pas ému<sup>2</sup>.

Dix heures sonnaient, et la voiture du lieutenant de la Tour était prête. Monmouth pria ses conseillers spirituels de l'accompagner jusqu'à l'échafaud; ils y consentirent, mais en le prévenant que, comme d'après leurs idées il allait mourir dans des sentiments qui mettaient son âme en péril, il serait de leur devoir de l'exhorter jusqu'à la fin. En passant devant les soldats de garde, le duc salua d'un sourire et monta à l'échafaud d'un pas assuré. Tower Hill et même les toits des maisons étaient couverts d'une multitude innombrable de spectateurs qui, dans un morne silence, interrompu seulement par le bruit des sou-

<sup>1</sup> Voyez : « Buccleuch MS. ; » — « Clarke's Life of James the Second, » 57, 58; — « Original Memoirs; » — « Burnet, » I, 645; et le récit de Tennison dans « Kennet, » III, 452, édit. de 1719.

<sup>2</sup> « Buccleuch MS. »

pirs et des sanglots, attendaient les dernières paroles qu'allait prononcer l'idole du peuple. « Je ne dirai que quelques mots, » dit Monmouth; je ne suis pas venu ici pour parler, mais pour mourir. Je meurs Protestant de l'Église d'Angleterre. » Ici les évêques l'interrompirent en disant qu'il n'était pas membre de l'Église anglicane s'il ne reconnaissait que toute résistance au roi était coupable. Il se mit alors à parler de son Henriette. Elle était, disait-il, une femme vertueuse et honorable, il l'aimerait jusqu'à son dernier soupir, et il ne pouvait mourir sans déclarer ses sentiments. Les prélats qui l'assistaient l'arrêtèrent encore en le priant de ne pas employer de semblables expressions, et une sorte de discussion s'ensuivit. On a accusé les évêques d'avoir été durs envers le condamné; il semble cependant qu'ils ne firent que remplir ce qu'ils considéraient comme un devoir sacré. Monmouth connaissait leurs principes, et s'il ne voulait pas en être importuné, il ne devait pas les prier de l'accompagner à l'échafaud. Leurs argumentations sur la non-résistance restèrent sans effet; mais quand ils lui rappelèrent la ruine où il avait précipité des amis braves et dévoués, le sang qui avait été versé, les comptes terribles qu'avaient dû rendre au Tout-Puissant tant d'âmes prises à l'improviste, il parut ému et dit d'une voix affaiblie : « Oui, j'en conviens, et j'en suis bien fâché. » Les évêques prièrent longtemps et avec ferveur, et le condamné se joignit à leurs prières jusqu'au moment où ils invoquèrent la bénédiction céleste sur le roi; alors Monmouth resta silencieux. « Ne voulez-vous point prier avec nous pour le roi? » dit un des assistants; le duc réfléchit un instant, et après un combat intérieur, il répondit : « Amen! » En vain les prélats le supplièrent d'adresser quelques mots aux soldats et au peuple sur le devoir d'obéissance au gouvernement : « Je ne veux pas faire de discours! dit-il. — Dites seulement quelques mots, Mylord. » Se détournant sans répondre, il appela son domestique et lui remettant un petit étui à cure-dents, dernier souvenir d'un fatal amour : « Donnez-le, dit-il, à la personne que vous savez. » Il s'approcha alors de John Ketch, le bourreau, misérable qui déjà avait exécuté tant de grandes et nobles victimes, et dont le nom, pendant plus d'un siècle et

« demi, a constamment été donné par le peuple à tous ceux qui lui ont succédé dans ses odieuses fonctions <sup>1</sup>. « Voici six guinées  
 « pour vous ; tâchez de ne pas me massacrer comme mylord  
 « Russell ; j'ai ouï dire que vous l'avez frappé à trois ou quatre  
 « reprises : mon domestique vous donnera encore de l'or si vous  
 « faites bien votre besogne. » Ensuite il se déshabilla, passa la  
 main sur le tranchant de la hache, exprima la crainte qu'elle  
 ne fût pas assez affilée, et posa sa tête sur le billot. Tout le temps  
 que durèrent ces préparatifs, les ministres de la religion ne  
 cessaient de répéter avec ferveur : « Que Dieu accepte votre  
 « repentir ; que Dieu accepte votre imparfait repentir ! »

Le bourreau se prépara à faire son office. Mais il était troublé  
 de ce que le duc lui avait dit, et son premier coup ne fit qu'une  
 légère blessure. Monmouth se débattit, se souleva de dessus le  
 billot, et jeta un regard de reproche sur l'exécuteur. Sa tête  
 s'affaissa de nouveau ; un second coup fut frappé, suivi de plu-  
 sieurs autres ; la tête cependant n'était pas entièrement déta-  
 chée, et le corps continuait à s'agiter. Un hurlement de rage et  
 d'horreur s'éleva de la foule. Ketch rejeta sa hache avec une  
 imprécation : « Je ne puis le faire, dit-il, le cœur me manque,  
 « — Reprends ta hache, lui cria le shériff. — Jetez-nous Ketch  
 « par dessus la balustrade, » hurlait la foule. Enfin Ketch reprit  
 sa hache, et deux nouveaux coups firent disparaître tout signe de  
 vie. Cependant ce ne fut qu'à l'aide d'un couteau qu'on put  
 séparer la tête des épaules. La rage de la foule était telle, que  
 le bourreau courait risque d'être mis en pièces, et qu'on dut le  
 faire accompagner par une forte escorte <sup>2</sup>.

Alors la foule se précipita, et bien des mouchoirs furent

<sup>1</sup> Le nom de Ketch est souvent associé à celui de Jeffreys dans les pamphlets  
 de cette époque : « Pendant que Jeffreys siège au tribunal, Ketch siège sur le gi-  
 bet, » dit un poète. Dans l'année qui suivit l'exécution de Monmouth, Ketch fut  
 destitué pour avoir insulté un des sheriffs. Un boucher nommé Rosé lui succéda.  
 Mais, Rose ayant été pendu quatre mois après à Tyburn, Ketch fut réinstallé. Voyez :  
 « Luttrell's Diary, » 20 janvier et 28 mai 1686, ainsi qu'une note curieuse du doc-  
 teur Grey sur « Hudibras, » part. III, chant II, 1554<sup>e</sup> vers.

<sup>2</sup> Voyez le récit de l'exécution de Monmouth, signé par les évêques qui l'assistè-  
 rent. « Buccleuch MS. ; » — « Burnet, » I, 646 ; — « Citters, » 17-27 juillet 1685 ; —  
 « Luttrell's Diary ; » — « Evelyn's Diary, » 15 juillet ; et « Barillon, » 19-29 juillet  
 1685.



trempés dans le sang du duc, car aux yeux d'une grande partie de la population il était mort martyr de la foi protestante. La tête et le corps furent placés dans un cercueil couvert de velours noir, et déposés secrètement sous la table de communion, dans la chapelle de Saint-Pierre, à la Tour. Quatre ans s'étaient à peine écoulés, que les dalles de ce sanctuaire étaient de nouveau soulevées, et les restes de Jeffreys déposés tout auprès de ceux de Monmouth. A vrai dire, il n'est pas dans le monde de lieu plus lugubre que ce caveau. Là, la mort n'éveille pas, comme à l'abbaye de Westminster et à Saint-Paul, le souvenir du génie et de la vertu, de l'estime publique et d'une gloire impérissable; elle ne rappelle pas, comme dans nos plus humbles cimetières, tout ce qui fait le charme des vertus domestiques et sociales; mais elle nous apparaît escortée de ce que la destinée et la nature humaine ont de plus hideux : le barbare triomphe d'implacables ennemis, l'inconstance, l'ingratitude et la lâcheté des amis, enfin les douleurs d'une grandeur déchue et d'une renommée flétrie. C'est là que, pendant une suite de siècles, ont été déposés par la main grossière d'un géôlier, et sans qu'un ami les accompagnât, les restes sanglants d'hommes qui avaient commandé des armées, dirigé des partis politiques, brillé dans les Parlements et fait l'ornement des cours. C'est là qu'on porta, devant la fenêtre où Jane Grey priait Dieu, le corps mutilé de Guilford Dudley; c'est là que repose, à côté du frère qu'il assassina, Edward Seymour, duc de Somerset, et Protecteur du royaume; c'est là que git la poussière du corps décapité de John Fischer, évêque de Rochester et cardinal de Saint-Vitalis, prélat qui méritait de vivre dans un meilleur temps et de mourir pour une meilleure cause; c'est là que repose John Dudley, duc de Northumberland, Lord-grand-amiral, et Thomas Cromwell, comte d'Essex, Lord-grand-trésorier; là encore est un autre Essex, sur lequel la nature et la fortune épuisèrent en vain tous leurs dons, et que le courage, le génie, la faveur royale, les applaudissements populaires conduisirent à une mort prématurée et ignominieuse; non loin de là sont les restes de deux chefs de la grande famille des Howard, Thomas, quatrième duc de Norfolk, et Philip, onzième comte d'Arundel. Ça

et là, au milieu des tombes amoncelées de ces hommes d'État turbulents et ambitieux, se trouvent des victimes plus intéressantes : Marguerite de Salisbury, la dernière qui porta le grand nom de Plantagenet, et les deux charmantes reines que fit périr la rage jalouse de Henri VIII. C'est à toutes ces cendres que se mêlèrent les cendres de Monmouth<sup>1</sup>.

Quelques mois après, le paisible village de Toddington, dans le Bedfordshire, était témoin de funérailles plus tristes encore. C'était près de ce village qu'était l'ancien et superbe manoir, résidence des Wentworth; le chœur de l'église paroissiale servait depuis longtemps de sépulture aux membres de cette famille, et dans le printemps qui suivit la mort de Monmouth on y transporta le cercueil de la jeune baronne Wentworth de Nettlestede. Sa famille lui éleva un somptueux mausolée. Mais il y a quelques années encore il restait d'elle un souvenir plus simple et plus touchant : on pouvait distinguer, sur un des arbres du parc, son nom gravé par la main de celui qu'elle n'avait que trop aimé.

Lady Wentworth ne fut pas la seule à chérir la mémoire de Monmouth avec une sorte d'idolâtrie. L'affection populaire dura jusqu'à ce que la génération qui avait connu le duc eût disparu. Ceux qui s'étaient battus pour lui à Sedgemoor conservèrent comme de précieuses reliques des rubans, des boucles et d'autres légers articles de toilette qu'il avait portés de son vivant; et des vieillards, qui lui survécurent longtemps, voulurent qu'on enterrât avec eux ces souvenirs de leur ancien chef. On peut voir encore, dans une maison qui domine le champ de bataille de Sedgemoor, un bouton de filigrane d'or, qui devait être ainsi enterré. L'amour du peuple pour son infortuné favori fut poussé si loin, que, malgré l'évidence d'une mort entourée des preuves les plus irrécusables, bien des gens se berçaient de l'espoir que Monmouth existait toujours, et qu'il reparaitrait un jour en armes. On prétendait qu'une personne qui lui ressemblait s'était sacrifiée pour sauver le héros du protestan-

<sup>1</sup> Je ne puis m'empêcher d'exprimer ici mon dégoût pour la barbare stupidité qui a métamorphosé cette petite église, si remplie d'intérêt, en une espèce de chapelle méthodiste de ville manufacturière.

tisme. Longtemps encore, à chaque crise importante, le vulgaire persista à annoncer tout bas que le temps approchait où le roi Monmouth allait se montrer. En 1686, un imposteur, qui se faisait passer pour le duc et avait levé des contributions dans plusieurs villages du Wiltshire, fut arrêté et fouetté de Newgate à Tyburn. En 1698, alors que depuis plusieurs années l'Angleterre jouissait de la liberté constitutionnelle sous une nouvelle dynastie, le fils d'un aubergiste se fit passer, parmi les habitants du comté de Sussex, pour leur cher Monmouth, et réussit à faire un grand nombre de dupes, qui n'étaient pas toutes de la plus basse classe. On fit pour lui une souscription qui s'éleva à cinq cents livres sterling; les fermiers lui donnèrent un cheval; les fermières lui envoyèrent des poulets et des canards, et même, dit-on, ne se montrèrent pas avares de faveurs d'une nature plus tendre, car en fait de galanterie le faux Monmouth n'était pas indigne de représenter l'original. Quand cet imposteur fut mis en prison, ses amis l'y maintinrent dans l'abondance, et pendant son procès, qui eut lieu aux assises de Horsham, plusieurs d'entre eux se présentèrent à la barre pour lui prêter l'appui de leur présence. Cette illusion dura si longtemps, que Georges III occupait le trône depuis plusieurs années quand Voltaire crut devoir réfuter gravement l'hypothèse qui faisait du Masque de fer le duc de Monmouth<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez: «*Observator*, » 1<sup>er</sup> août 1685; — «*Gazette de France*, » 2 novembre 1686; — «*Lettre de Humphrey Wanley*, » datée du 25 août 1698, dans la collection d'Aubrey; et «*Dict. Phil. de Voltaire*. » Il y a dans la collection Pepys plusieurs ballades écrites après la mort de Monmouth qui le représentent comme vivant et qui prédisent son retour; j'en citerai deux fragments :

« Bien que ce soit une histoire lamentable  
Que celle de la fin de mon entreprise,  
Je reviendrai dans ma gloire  
Si je vis jusqu'en quatre-vingt-neuf;  
Car j'aurai une plus forte armée  
Et d'abondantes munitions. »

Et puis encore :

« Alors Monmouth dans toute sa gloire  
Apparaîtra à ses amis anglais,  
Et mettra fin à toutes les histoires  
Qui se colportent aujourd'hui de tous côtés. »

« On verra que je n'étais pas tombé si bas

Un fait non moins remarquable se passe de nos jours parmi les habitants de quelques districts de l'ouest de l'Angleterre. Lorsqu'à la Chambre des lords on propose une loi qui semble blesser leurs intérêts, ils se croient le droit de réclamer l'assistance des ducs de Buccleuch, descendants du malheureux chef pour lequel leurs ancêtres versèrent leur sang.

L'histoire de Monmouth suffirait seule pour réfuter la réputation d'inconstance qu'on se plaît à faire au bas peuple. Sans doute, le peuple montre quelquefois de l'inconstance, car il fait partie de l'espèce humaine; mais on peut affirmer sans crainte qu'il n'est pas inconstant, si on le compare aux classes élevées, à l'aristocratie et aux princes. Il serait facile de citer les noms de démagogues dont la popularité est restée toujours la même, pendant que des souverains et des Parlements retiraient successivement leur confiance à une suite d'hommes d'État. Swift avait survécu à ses facultés depuis longues années, que le peuple irlandais continuait encore à allumer des feux de joie le jour anniversaire de sa naissance, commémorant ainsi les services qu'il croyait que Swift avait rendus à son pays quand il jouissait de la plénitude de son intelligence. Pendant que sept administrations successives étaient élevées au pouvoir et en étaient précipitées par les intrigues de cour et la versatilité des classes élevées de la société, l'impudent Wilkes conservait l'affection d'une populace qu'il exploitait et tournait en ridicule. Les mêmes hommes politiques qui essayèrent, en 1807, de gagner la faveur de George III en prenant la défense de Caroline de Brunswick, ne se firent aucun scrupule de la persécuter, en 1820, pour se faire bien venir de George IV, tandis qu'en 1820 comme en 1807, la classe ouvrière resta fanatiquement attachée à cette princesse. Il en fut ainsi de Monmouth. En 1680, il avait été également l'idole des classes élevées et des populations agricoles de l'ouest; quand il y vint, en 1685, ces mêmes classes élevées l'avaient déjà pris en aversion; mais le bas peuple l'aimait toujours d'un amour qui survécut à sa mort, à ses

Que d'être pris cueillant des pois  
Ou caché dans une meule de foin.  
Ah! l'étrange histoire que voilà! »

malheurs et à ses fautes, d'un amour que ne put éteindre sa fuite de Sedgemoor, sa lettre de Ringwood, ses larmes et ses abjectes supplications à Whitehall. Ce que l'on peut avec justice reprocher au peuple, ce n'est pas son inconstance, c'est de choisir presque toujours si mal l'objet de son affection, que sa constance devient un vice plutôt qu'une vertu.

Pendant que l'exécution de Monmouth occupait l'attention des habitants de Londres, les comtés récemment soulevés contre le gouvernement étaient livrés à une soldatesque féroce. Feversham, appelé à la cour, où l'attendaient des honneurs et des récompenses peu mérités, avait été créé chevalier de la Jarretière et capitaine du premier régiment des gardes du corps, position des plus lucratives. La cour et la ville, toutefois, se moquèrent de ses exploits, et l'esprit de Buckingham lança son dernier éclair aux dépens du général qui gagnait si bien les batailles sans sortir du lit<sup>1</sup>. En quittant Bridgewater, Feversham laissa le commandement au colonel Percy Kirke, aventurier militaire, dont les vices s'étaient développés à la pire de toutes les écoles, à Tanger. Il avait commandé pendant plusieurs années la garnison de cette ville, et, par conséquent, avait eu à combattre des tribus barbares, qui ne reconnaissent pas les lois de la guerre auxquelles obéissent les nations chrétiennes et civilisées. Dans l'intérieur de sa forteresse, Kirke était un prince despote; sa tyrannie ne connaissant d'autre frein que la crainte d'avoir peut-être un jour à rendre compte de sa conduite à un gouvernement éloigné et insouciant, il se permettait impunément les excès les plus audacieux de rapacité, de licence et de cruauté. Il menait la vie la plus dissolue, et se procurait par des exactions les moyens de satisfaire ses goûts. A Tanger, aucune marchandise ne pouvait être mise en vente avant qu'il eût déclaré n'en pas vouloir; aucun jugement ne pouvait être rendu avant qu'il eût reçu un pot-de-vin. Une fois, par pure plaisanterie, il s'amusa à faire défoncer toutes les barriques qui se trouvaient dans la cave d'un marchand de vin; une autre fois, il chassa tous les juifs de Tanger, et en livra deux à l'in-

<sup>1</sup> Voyez : « London Gazette, » 3 août 1685; et « The Battle of Sedgemoor, » farce.

quisition espagnole, qui s'empessa de les brûler vifs. Sous cette domination de fer, aucune plainte n'osait se faire jour, car la terreur était plus forte que la haine. Deux individus qui avaient voulu lui résister furent trouvés assassinés, et l'opinion générale accusa Kirke d'avoir commandé ce meurtre. Les verges étaient administrées sans pitié aux soldats dont il était mécontent ; mais en revanche il n'exigeait pas une grande discipline dans le service : il leur permettait de parcourir en état d'ivresse les rues de la ville, et de voler, battre et insulter les bourgeois et le peuple.

Revenu en Angleterre, lorsque Tanger fut enfin abandonné, Kirke était resté à la tête de ses soldats, qu'on désignait tantôt sous le nom de Premier Régiment de Tanger, et tantôt sous celui de Régiment de la reine Catherine. Comme ils avaient été levés pour faire la guerre à une nation infidèle, ils portaient sur leur étendard l'emblème chrétien de l'Agneau Pascal. Par allusion à cet emblème, et dans un sens amèrement ironique, ces soldats, les plus rudes et les plus féroces de l'armée anglaise, étaient appelés : « les Agneaux de Kirke. » Ce régiment, qui est maintenant le deuxième régiment de ligne, conserve encore cet ancien emblème, aujourd'hui illustré par la gloire acquise en Égypte, en Espagne, et jusque dans le cœur de l'Asie<sup>1</sup>.

Tel était le chef et tels étaient les soldats qu'on lâcha sur les populations du comté de Somerset. Kirke se rendit de Bridgewater à Taunton, suivi de deux charrettes chargées d'insurgés blessés, dont les plaies n'avaient pas été pansées, et d'une longue file de prisonniers marchant enchaînés deux à deux. Aussitôt qu'il arriva à Taunton, il en fit pendre plusieurs sans aucune forme de procès, et sans même leur permettre de dire un dernier adieu à leurs parents. Ce fut l'enseigne de l'auberge du « Cerf-Blanc » qui servit de potence ; et l'on prétend que ces exécutions eurent lieu en vue des fenêtres où les officiers du Régiment de Tanger étaient à boire : à chaque santé qu'ils portaient, on pendait un rebelle, et lorsque ses jambes s'agi-

<sup>1</sup> Voyez : « Pepys's Diary, » journal tenu par Pepys à Tanger ; et « Historical Records of the Second or Queen's Royal Regiment of foot, »

taient dans les souffrances de la dernière agonie, le colonel faisait battre le tambour, pour que la musique, disait-il, ne manquât pas à la danse. La tradition rapporte même qu'on refusa à un de ces captifs la consolation d'une mort prompte. Deux fois il fut suspendu à l'enseigne, et deux fois détaché ; deux fois on lui demanda s'il se repentait de sa trahison, et deux fois il répondit qu'il était prêt, le cas échéant, à recommencer : après quoi on le pendit pour la troisième et dernière fois. Il y eut tant de cadavres coupés en quartiers, que l'exécuteur marchait dans le sang jusqu'à la cheville. Un pauvre paysan, dont Kirke suspectait la fidélité, fut forcé de racheter sa vie en se chargeant de tremper les restes de ses amis dans la poix ; le malheureux qui avait consenti à remplir ce hideux office revint ensuite à sa charrue. Mais il portait la marque de Caïn ; on ne le désignait dans son village que par l'horrible surnom de Tom « Boilman » (*bouilleur d'hommes*), et longtemps encore après sa mort, les villageois racontaient que, bien qu'il eût, par son action honteuse et coupable, échappé à la vengeance des « Agneaux, » il n'avait pu échapper à la vengeance d'un pouvoir plus redoutable ; car s'étant réfugié sous un chêne pendant un orage, il y avait été foudroyé <sup>1</sup>.

Il est difficile d'apprécier aujourd'hui le nombre de rebelles qui furent ainsi massacrés. Les registres de la paroisse de Taunton en mentionnent neuf, mais ces registres ne contiennent que les noms de ceux qui reçurent une sépulture chrétienne. Ceux qui furent pendus dans les chaînes, dont les têtes et les membres furent envoyés dans tous les villages voisins, doivent avoir été bien plus nombreux. A Londres, on pensait généralement que dans la première semaine qui suivit la bataille, Kirke avait dû mettre à mort une centaine de prisonniers <sup>2</sup>.

La cruauté, néanmoins, n'était pas la seule passion de cet homme : il aimait aussi l'argent, et n'était pas novice dans l'art d'en extorquer. Pour quarante à cinquante livres sterling on

<sup>1</sup> Voyez : « Bloody Assizes ; » — « Burnet, » I, 647 ; — « Luttrell's Diary, » 15 juillet 1685 ; — « Locke's western Rebellion ; » et « Toulmin's History of Taunton, » édit. de Savage.

<sup>2</sup> Voyez : « Luttrell's Diary, » 15 juillet 1685 ; et « Toulmin's History of Taunton. »

achetait de lui un sauf-conduit ; et bien que légalement cette pièce n'eût aucune valeur, elle permettait à son possesseur de traverser sans entraves les postes des « Agneaux, » de gagner un port de mer et de se réfugier en pays étranger. Les bâtimens en partance pour la Nouvelle-Angleterre furent encombrés par un si grand nombre de fuyards de Sedgemoor qu'on craignait de manquer d'eau et de vivres<sup>1</sup>.

Le brutal et féroce Kirke était aussi à sa manière un homme de plaisir, et il est très-probable qu'il employa son pouvoir à la satisfaction de ses appétits licencieux. On l'accusait d'avoir triomphé de la résistance d'une femme jeune et belle, en lui promettant d'épargner la vie d'un prisonnier qui lui était cher, et de lui avoir ensuite montré suspendu à une potence le cadavre de celui pour lequel elle venait de sacrifier son honneur. Toutefois un historien impartial doit rejeter cette accusation, car elle ne s'appuie sur aucune preuve. Pomfret est le premier qui en fasse mention dans un de ses poèmes, et tous les écrivains contemporains dignes de foi qui nous ont laissé une peinture détaillée des crimes de Kirke ont omis de citer ce fait atroce, ou ne le mentionnent que comme un bruit sans fondement ; enfin il y a tant de variantes dans le récit de ceux qui en parlent, qu'il perd toute apparence d'authenticité. Chez les uns la scène se passe à Taunton, chez les autres, à Exeter ; l'héroïne est tantôt une jeune fille, tantôt une femme mariée ; l'un raconte qu'elle sacrifia son honneur pour sauver son père, un autre, son frère, un autre, son mari ; en outre, ce crime est un de ceux que, longtemps avant Kirke, on a attribué à d'autres oppresseurs, et qui a toujours été un thème favori des romanciers et des dramatises. Deux hommes d'État du quinzième siècle, Rhynsault, favori de Charles le Téméraire, et Olivier le Daim, favori de Louis XI, ont été accusés du même fait ; Cintio l'a pris pour sujet d'un roman ; Whetstone a tiré du roman de Cintio l'idée de sa grossière pièce de « Promos et Cassandra, » et Shakespeare a emprunté à Whetstone le nœud de sa tragi-comédie de « Measure for Measure. » Kirke, qui ne fut pas le pre-

<sup>1</sup> Voyez : « Oldmixon, » 705 ; et « Life and Errors of John Dunton, » ch. vii.



mier auquel la rumeur populaire attribua cet excès de perversité, ne fut pas non plus le dernier qui en ait été accusé. Pendant la réaction qui suivit en France la tyrannie des Jacobins, une semblable accusation fut portée contre Joseph Lebon, un des agents les plus odieux du comité de Salut Public, accusation qu'après mûr examen ses ennemis mêmes déclarèrent non fondée<sup>1</sup>.

Le gouvernement ne fut pas satisfait de Kirke : ce n'est pas qu'on lui reprochât sa barbarie à l'égard des prisonniers pauvres ; mais au contraire la douceur intéressée qu'il montrait envers des délinquants riches<sup>2</sup>. Bientôt son commandement lui fut retiré : on se préparait à un massacre à la fois moins illégal et plus cruel. La vengeance cependant patienta quelques semaines ; on ne voulut pas que la tournée des juges dans les districts de l'ouest commencât avant que les autres tournées fussent terminées. En attendant, les prisons des comtés de Somerset et de Dorset se remplissaient de milliers de captifs. Le principal ami et le protecteur de ces malheureux, dans cette terrible conjoncture, fut l'évêque Ken, un homme qu'ils avaient insulté sans provocation et qui appartenait à un ordre qu'ils avaient toujours détesté. Ce bon prélat, bien qu'abhorrant les opinions politiques et religieuses des rebelles, usa de toute son influence pour adoucir les geôliers ; il diminua l'état de sa maison pour être à même d'ajouter quelque chose à la grossière et insuffisante nourriture de ceux-là mêmes qui avaient dégradé à plaisir sa chère cathédrale. Sa conduite en cette occasion fut d'accord avec toute sa vie. Son esprit, il est vrai, était loin

<sup>1</sup> Le silence d'Oldmixon et des auteurs du « Martyrologe de l'Ouest » me paraît décider la question. Il est bon de remarquer aussi que l'histoire de Rhynsault est racontée par Steele dans le « Spectator, » n° 491. Si un crime en tout point semblable à celui de Rhynsault eût été commis en Angleterre par un officier de Jacques II, c'est-à-dire à une époque dont les contemporains de Steele pouvaient avoir souvenir, il est peu probable que celui-ci, qui était disposé à faire, à tort et à travers, parade de son whigisme, n'y eût pas fait allusion. Pour ce qui est relatif à Joseph Lebon, on peut voir le Moniteur du 4 messidor an III.

<sup>2</sup> Voyez les Lettres de Sunderland à Kirke en date des 14 et 28 juillet. « Sa Majesté, lui dit-il, m'ordonne de vous signifier son mécontentement à l'égard de ces mesures, et vous commande de veiller à ce qu'aucun de ceux qui ont trempé dans la rébellion ne parvienne à s'échapper. »

d'être complètement dégagé de préjugés et de préventions superstitieuses ; mais son caractère moral, apprécié avec impartialité, est à la hauteur des plus beaux caractères que nous offre l'histoire ecclésiastique, et semble approcher, autant que le permet la faiblesse humaine, de l'idéale perfection des vertus chrétiennes <sup>1</sup>.

Son œuvre de miséricorde dut cesser bientôt. On s'apprêtait à vider les prisons d'une manière sommaire et définitive. Jeffreys, accompagné de quatre autres juges se mit en route, au commencement de septembre, pour cette tournée dont le souvenir vivra autant que notre nation et que notre histoire. Les officiers commandant les troupes dans tous les districts à travers lesquels il devait passer, reçurent l'ordre de lui fournir toute l'assistance militaire qu'il pourrait réclamer. Certes son caractère féroce n'avait pas besoin de stimulant, cependant on crut devoir y recourir. La santé et l'audace du Lord Garde des sceaux Guildford s'étaient affaiblies ; il avait été profondément humilié par la froideur du roi et par l'insolence du Chief-Justice, et en faisant un retour sur sa vie passée, il ne pouvait y trouver que peu de consolation, car si elle n'était pas souillée de crimes atroces, elle n'avait été qu'une suite d'actions entachées d'égoïsme, de servilité et de lâcheté. Son abaissement était tel que la dernière fois qu'il parut à Westminster-Hall, il prit un bouquet pour se cacher le visage, n'osant, comme il l'avoua plus tard, affronter les regards du barreau et de l'auditoire. La perspective de sa fin prochaine sembla lui donner un courage inaccoutumé ; il se détermina à soulager sa conscience, demanda une audience au roi, lui représenta vivement les dangers inséparables de la violence et de l'arbitraire, et flétrit les

<sup>1</sup> Ce serait avec bonheur que j'ajouterais foi au récit populaire qui représente l'évêque Ken reprochant aux chefs de l'armée royale, après la bataille de Sedgemoor, l'illégalité des exécutions militaires. Je ne doute point que s'il eût été sur les lieux il n'eût employé toute son influence dans le sens de la légalité et de l'indulgence ; mais il n'y a aucune preuve digne de foi qu'il se trouvât alors dans Pouest. Il est certain au contraire, d'après les procès-verbaux de la Chambre des lords, que le jeudi qui précéda la bataille il était à Westminster, et il n'est pas moins certain que le lundi qui la suivit il se rendit à la Tour de Londres auprès de Monmouth.

cruautés que commettaient les soldats dans le comté de Somerset. Bientôt il quitta Londres, et mourut quelques jours après le départ des juges pour l'ouest. Dès qu'il eut fermé les yeux, on fit savoir à Jeffreys qu'il pouvait compter sur les Sceaux, comme récompense des services qu'on attendait de sa fidélité et de son énergie <sup>1</sup>.

C'est à Winchester que le Chief-Justice ouvrit les assises ; le Hampshire n'avait pas été le théâtre de la guerre, mais beaucoup de rebelles y avaient cherché refuge, comme l'avait fait Monmouth. Deux d'entre eux, John Hicques, ministre dissident, et Richard Nelthorpe, avocat mis hors la loi pour la part qu'il avait prise au complot du Rye-House, s'étaient réfugiés dans la maison d'Alice, veuve de John Lisle. Ce John Lisle avait siégé dans le Long-Parlement et dans la Haute-Cour de justice ; il avait été aussi commissaire du grand Sceau, pendant la République, et Cromwell l'avait élevé à la pairie. Depuis la chute de Richard Cromwell, aucune des administrations qui avaient gouverné l'Angleterre n'avait reconnu les titres donnés par le Protecteur ; cependant, dans les relations de société, les royalistes eux-mêmes ne faisaient aucune difficulté de les accorder : la veuve de John Lisle était donc généralement appelée Lady Alice. Alliée à plusieurs familles respectables et même à quelques familles nobles, elle s'était en outre attiré dans le comté l'estime même du parti tory ; car ce parti n'ignorait pas qu'elle avait profondément regretté la part prise par son mari à quelques actes violents, qu'elle avait amèrement déploré la mort de Charles I<sup>er</sup> et qu'elle avait secouru et protégé plus d'un Cavalier malheureux. Cette bonté toute féminine qui poussa lady Alice à se faire la protectrice des royalistes lorsqu'ils étaient persécutés, lui défendait de refuser un morceau de pain et un abri aux autres infortunés qui imploraient sa protection. Elle reçut donc les deux fugitifs dans sa maison, leur donna à boire et à manger et leur offrit un gîte pour la nuit. Dès le lendemain des soldats entourèrent son habitation ; on fouilla partout ;

<sup>1</sup> Voyez : « North's Life of Guildford, » 260, 262, 273 ; — « Mackintosh's View of the Reign of James the Second, » page 16, note ; et « Lettre de Jeffreys à Sunderland, » du 3 septembre 1685.

John Hickes fut trouvé caché dans la brasserie et Richard Nelthorpe dans la cheminée. Si lady Alice savait que ses hôtes avaient trempé dans l'insurrection, elle s'était rendue, sans contredit, coupable d'un crime capital aux yeux de la loi. Car les lois sur la haute trahison étaient alors, comme elles le sont encore aujourd'hui, en ce qui concerne la complicité, dans un état honteux pour la jurisprudence anglaise. Dans les cas de crimes non politiques, on fait une distinction basée sur la justice et la raison entre le principal coupable et le non révélateur. En donnant asile à l'homme qu'on sait être un assassin, on devient passible, il est vrai, d'une peine, mais non de celle qui est réservée à l'assassinat, tandis qu'en cachant un homme qu'on sait être un rebelle on commet, selon tous nos jurisconsultes, un crime de haute trahison. Il est inutile de faire remarquer l'absurdité et la cruauté d'une loi qui définit du même nom et punit du même supplice deux offenses que la morale place aux extrémités opposées de l'échelle de culpabilité. Ce sentiment, qui fait que le sujet le plus fidèle se révolte à l'idée de livrer à une mort honteuse un sujet rebelle qui, vaincu, poursuivi, mourant, lui demande un morceau de pain et un verre d'eau, peut être une faiblesse, mais c'est une faiblesse qui touche de près à une vertu, et qu'on ne pourrait songer à bannir du cœur humain sans en arracher en même temps les sentiments les plus nobles et les plus bienveillants de notre nature. Un gouvernement habile et sage peut se refuser à sanctionner cette faiblesse, mais il fermera les yeux ou ne la punira que légèrement ; jamais il ne l'assimilera au crime. Décider si Flora Macdonald eut raison de donner asile à l'héritier proscrit des Stuarts ; si de nos jours un de nos braves officiers a bien fait de coopérer à l'évasion de Lavalette ; ce sont là des questions sur lesquelles les légistes peuvent différer d'opinion ; mais assimiler leur action aux crimes de Guy Faux et de Fieschi, c'est outrager l'humanité et le sens commun. Telle est cependant notre législation. Il est évident qu'elle n'est tolérable qu'à la condition d'être mitigée dans son application ; et il est juste de dire que pendant une longue suite de générations il ne s'est pas trouvé chez nous de gouvernement, à l'exception d'un seul, qui ait traité avec rigueur les personnes cou-

pables seulement d'avoir donné refuge à des insurgés vaincus et fugitifs. Aux femmes surtout, on a toujours accordé, par une sorte de privilège tacite, le droit d'exercer, au milieu des troubles et des persécutions, cette tendre compassion qui est un de leurs principaux attraits. Depuis le commencement de la grande guerre civile, beaucoup de rebelles, dont quelques-uns étaient bien plus importants que Hickes et Nelthorpe, ont été protégés contre la sévérité des gouvernements vainqueurs par l'adresse et la générosité des femmes. Mais aucun souverain anglais, excepté le farouche et implacable Jacques, n'a songé, en se trouvant frustré de ses victimes, à punir d'une mort cruelle et honteuse une femme coupable d'une faute si légère et si sympathique.

Quelque odieuse que fût la loi, il fallut encore la torturer pour perdre lady Alice. Celle-ci ne pouvait, selon la doctrine établie par les autorités les plus compétentes, être mise en jugement avant que les fugitifs qu'elle avait cachés eussent été condamnés<sup>1</sup>; et cependant on la conduisit à la barre du tribunal avant le jugement de Hickes et de Nelthorpe. Obtenir, dans de telles circonstances, un verdict favorable à la couronne, n'était pas chose facile. Les témoins tergiversaient; le jury, composé des habitants les plus notables du comté, se refusait à envoyer au bûcher une femme pour une action qu'il trouvait plus digne de louange que de blâme. Jeffreys en fut transporté de rage. C'était le premier cas de haute trahison qui se présentait à cette tournée judiciaire, et il était probable que sa proie allait lui échapper. Il tempêta, jura, fit des imprécations dans un langage qu'un homme bien élevé ne se serait pas permis à des courses de chevaux ou à des combats de coqs. L'un des témoins, nommé Dunne, impressionné par les horribles menaces et les malédictions du Chief-Justice, ému peut-être aussi de pitié pour lady Alice, perdit entièrement la tête et ne put articuler une parole. « Oh! comme la vérité sort difficilement de la bouche menteuse d'un infâme presbytérien! » s'écria Jeffreys. Après quelques minutes de silence le témoin murmura

<sup>1</sup> Voyez le préambule de l'acte de réhabilitation.

quelques mots inintelligibles. « Vit-on jamais sur la terre une  
 « pareille canaille ! vociféra le juge en jurant. Dis-moi, crois-  
 « tu qu'il y ait un Dieu ? crois-tu qu'il y ait un enfer ? Ma foi !  
 « je n'ai jamais vu ton pareil parmi tous les témoins que j'ai  
 « interrogés ! » Le pauvre homme, frappé d'épouvante, restait  
 toujours muet. « J'espère, messieurs les jurés, reprit Jeffreys,  
 « que vous prenez note de la conduite de ce drôle. Comment  
 « voulez-vous qu'on ne déteste pas ces misérables-là, ainsi que  
 « leur religion ? Un Turc est un saint à côté de ça ; un païen se-  
 « rait honteux de lui ressembler. Oh ! bienheureux Jésus, parmi  
 « quelle génération de vipères vivons-nous ! — Je ne sais pas ce  
 « que j'ai à dire, mylord, » balbutia Dunne, terrifié. Jeffreys  
 recommença alors une nouvelle série d'imprécations : « Vit-on  
 « jamais un aussi impudent scélérat ! s'écria-t-il. Approchez  
 « une lumière de sa face d'airain pour que nous puissions la  
 « voir ; et vous, messieurs les avocats de la couronne, veillez à  
 « ce que l'on dresse un acte d'accusation contre ce misérable  
 « parjure. » Après l'audition des témoins, qui continua de  
 cette manière, lady Alice fut appelée à se défendre. Elle com-  
 mença par déclarer, ce qui était peut-être vrai, que, bien  
 qu'elle n'ignorât pas que Hicques fût poursuivi quand elle lui  
 avait donné asile, elle ne soupçonnait pas qu'il eût pris part à  
 la rébellion. C'était un ecclésiastique, un homme de paix, et il  
 ne lui était pas venu à l'esprit qu'il eût pu prendre les armes  
 contre le gouvernement ; elle avait simplement supposé qu'il  
 cherchait à se cacher pour se dérober à un mandat d'arrêt lancé  
 contre lui pour prédication illégale. « Et je vous dis, moi, re-  
 « partit Jeffreys, qu'il n'y a pas un seul de ces Presbytériens  
 « pleurnicheurs, menteurs et cafards, qui n'ait, d'une façon ou  
 « d'une autre, trempé dans cette rébellion. Le Presbytérianisme  
 « comprend toutes les scélératesses ; lui seul a pu faire de  
 « Dunne le fieffé coquin qu'il est. Enfin, montrez-moi un Pres-  
 « bytérien, et je vous ferai voir un impudent menteur ! » Il fit  
 son résumé dans le même style, et pendant plus d'une heure,  
 il pérorait contre les Whigs et les dissidents, rappelant au jury  
 que le mari de l'accusée avait participé à la mort de Charles I<sup>er</sup>,  
 assertion sans preuves, et qui, eût-elle été vraie, était complé-

tement étrangère à la question. Le jury se retira et resta longtemps à délibérer. Le juge ne pouvait contenir son impatience. Il ne concevait pas, disait-il, que dans une affaire aussi simple les jurés eussent besoin de se consulter. Il leur fit dire que s'ils ne revenaient pas sur-le-champ il allait ajourner la séance au lendemain et les faire enfermer pour toute la nuit. Ainsi harcelés, les jurés rentrèrent dans le prétoire, mais pour déclarer qu'ils doutaient encore que l'accusation eût été suffisamment prouvée. Jeffreys alors leur fit de véhémentes remontrances, et, après s'être retirés de nouveau, ils revinrent et rendirent à regret un verdict de culpabilité.

Le lendemain matin la sentence fut prononcée, et Jeffreys donna des ordres pour que le soir même Alice Lisle fût brûlée vive. Cet excès de barbarie révolta les partisans mêmes les plus dévoués de la couronne. Le clergé de la cathédrale de Winchester fit des représentations au Chief-Justice qui, malgré sa brutalité, ne fut pas assez fou pour engager une querelle sur un tel sujet avec un corps si respecté par le parti tory. Il consentit donc à remettre l'exécution à cinq jours. Ces cinq jours furent employés par les amis de la malheureuse Alice à solliciter la clémence du roi. Des femmes du plus haut rang intercédèrent pour elle. Feversham, dont l'influence à la cour s'était accrue depuis sa récente victoire, et qui, disait-on, s'était fait payer sa pitié, parla en sa faveur. Clarendon, le beau-frère du roi, plaida aussi sa cause. Mais ce fut en vain. Tout ce qu'on obtint, ce fut qu'elle serait décapitée au lieu d'être brûlée. L'échafaud fut dressé sur la place du marché à Winchester, et Alice y subit son sort avec un calme courage<sup>1</sup>.

Elle fut la seule victime dans ce comté; mais, le lendemain de son exécution, Jeffreys arrivait à Dorchester, ville principale du district où Monmouth avait débarqué, et là commença le massacre judiciaire.

Par ordre du Chief-Justice, la cour avait été tendue de rouge. Cette innovation parut de mauvais augure à la multitude; d'au-

<sup>1</sup> Voyez le procès d'Alice Lisle, dans la collection des « State Trials, » ainsi que le « Stat. I, Gul. et Mar.; » — « Burnet, » I, 649; et « Caveat against the Whigs. »

tant plus qu'on avait remarqué qu'un sourire féroce se dessina sur les lèvres de Jeffreys lorsque l'ecclésiastique qui prêchait le sermon d'ouverture des assises appuya sur les droits de la clémence. On prévoyait donc une session sanglante<sup>1</sup>.

Il y avait plus de trois cents prisonniers à juger ; c'était une rude tâche, mais Jeffreys trouva moyen de la rendre facile. Il donna à entendre que le seul moyen d'obtenir grâce ou sursis était de s'avouer coupable. Vingt-neuf prisonniers, qui voulurent se défendre, furent condamnés et pendus sans délai, et le reste s'avoua coupable par centaines. La peine de mort fut prononcée contre deux cent quatre-vingt-douze accusés. Dans le Dorsetshire seul, soixante-quatorze personnes furent pendues.

De Dorchester, Jeffreys se rendit à Exeter. La guerre civile avait à peine effleuré la frontière du comté de Devon, il y eut donc moins d'exécutions capitales. Mais le comté de Somerset, siège principal de la rébellion, avait été réservé pour la dernière et la plus épouvantable des vengeances. En peu de jours deux cent trente-trois prisonniers y furent pendus, écartelés, coupés en quartiers. A tous les carrefours des routes, sur toutes les places de marché, dans les villages qui avaient fourni des hommes à Monmouth, on voyait des cadavres enchaînés se balancer au vent ; des têtes et des quartiers de victimes, fixés sur de longs poteaux, infectaient l'air et frappaient d'horreur les voyageurs. Dans quelques paroisses, les paysans ne pouvaient s'assembler dans les églises sans voir la tête défigurée d'un des leurs grimaçant sur le portail. Quant à Jeffreys, il était dans son élément ; sa farouche gaieté augmentait avec le nombre des victimes. Il riait, plaisantait, jurait de manière à faire croire qu'il était ivre du matin au soir. Mais ce n'était pas chose facile que de distinguer chez lui l'ivresse causée par les mauvaises passions de celle produite par l'eau-de-vie. Un des prisonniers tentait d'invalider la déposition de deux témoins à charge, parce que l'un était un papiste et l'autre une prostituée : « Comment ! misérable rebelle, s'écria le juge, tu critiques les témoins du roi ! Je te vois déjà, misérable, je te vois avec

<sup>1</sup> « Bloody Assizes. »



« la corde au cou. » Un autre ayant fait témoigner qu'il était bon Protestant : « Bon Protestant, dit Jeffreys, tu veux dire « Presbytérien ; je t'en fais le pari, je sens un Presbytérien à « quarante milles de distance. » Un troisième était si misérable qu'il émut de pitié les Tories même les plus exaltés : « Mylord, « dirent-ils, cette pauvre créature vit de la charité publique. — Soyez sans inquiétude, dit Jeffreys, je délivrerai la paroisse « de ce fardeau. » Il ne se contentait pas d'assouvir sa rage sur les prisonniers. Tout noble ou tout gentilhomme, quelque estimé qu'il fût et quelque royaliste qu'il pût être, s'il osait lui faire remarquer une circonstance atténuante, était sûr de s'attirer ce que Jeffreys, dans le grossier langage qu'il avait appris dans les cabarets de Whitechapel, appelait « une léchée du côté rude de sa langue. » Il fit suspendre un cadavre à la porte du parc d'un pair tory, Lord Stawell, parce que celui-ci n'avait pas dissimulé l'horreur que lui inspirait le massacre qu'on faisait de ses pauvres voisins<sup>1</sup>. Ces scènes d'horreur donnèrent naissance à bien des fables lugubres, que les fermiers du Somersetshire répétèrent longtemps en buvant leur cidre au coin de leur feu. Il y a quarante ans à peine, on montrait encore dans quelques districts des endroits maudits où les paysans ne passaient pas volontiers après le soleil couché<sup>2</sup>.

Jeffreys se vantait d'avoir fait pendre plus de traîtres que tous ses prédécesseurs mis ensemble, depuis la conquête de l'Angleterre. Il est certain que le nombre des personnes qu'il fit exécuter en un mois et dans un seul comté dépasse de beaucoup le nombre d'exécutions politiques qui ont eu lieu dans notre île depuis la Révolution. Les insurrections de 1715 et de 1745 durèrent plus longtemps, eurent plus de ramifications et furent plus formidables que celle qui finit à Sedgemoor. On n'a jamais, que je sache, accusé la maison de Hanovre d'avoir montré trop de clémence après ces deux insurrections ; cependant, en mettant ensemble les victimes de 1715 et celles de 1745, on n'arrivera qu'à un chiffre bien faible, comparé à celui qui

<sup>1</sup> « Locke's Western Rebellion. »

<sup>2</sup> Je puis certifier ce fait d'après mes souvenirs d'enfance.

déshonore les « sanglantes assises. » Jeffreys fit pendre trois cent vingt rebelles dans cette seule tournée <sup>1</sup>.

Une boucherie semblable eût excité le dégoût, même en supposant les victimes indignes de pitié; mais il n'en était pas ainsi : pour la plupart, c'étaient des hommes d'une vie sans tache et pratiquant strictement leur religion; ils ne se considéraient pas eux-mêmes, et un grand nombre de leurs concitoyens ne les considéraient pas non plus comme des coupables, mais comme des martyrs qui scellaient de leur sang les vérités de la religion protestante. Peu d'entre eux se repentaient de ce qu'ils avaient fait; beaucoup, animés par le vieil esprit puritain, mouraient non-seulement avec courage, mais encore avec enthousiasme. C'était en vain que les ministres de l'Église anglicane essayaient de leur démontrer la culpabilité de leur révolte et la nécessité de l'absolution ecclésiastique. Les prétentions du roi à une autorité sans limite dans les choses temporelles, et les prétentions du clergé au pouvoir spirituel de lier et de délier, provoquaient également le dédain de ces intrépides sectaires. Quelques-uns composaient des hymnes dans leur prison, et les récitaient jusque sur le fatal tombeau. Le Christ, chantaient-ils tout en se déshabillant pour mourir, viendra bientôt au secours de Sion, et déclarera la guerre à Babylone; il lèvera son étendard, sonnera de sa trompette, et rendra au décuple à ses ennemis le mal infligé à ses fidèles serviteurs. On retenait les dernières paroles de ces hommes, on gardait comme un trésor leurs lettres d'adieu, et c'est ainsi qu'à l'aide d'un peu d'exagération et d'imagination, s'est formé un volumineux supplément au martyrologe <sup>2</sup>.

Quelques-unes de ces victimes méritent une mention particulière : Abraham Holmes, ancien officier de l'armée parlemen-

<sup>1</sup> Lord Lonsdale dit sept cents; Burnet, six cents; quant à moi, j'ai suivi la liste que les juges envoyèrent à la Trésorerie et qu'on peut vérifier dans le « Letter Book » de 1685. Voyez aussi : « Bloody Assizes; » — « Locke's Western Rebellion; » — « The Panegyric of Lord Jeffreys; » — « Burnet, » I, 648; — « Eachard, » III, 775; et « Oldmixon, » 705.

<sup>2</sup> Quelques-unes des prières, des exhortations et des hymnes composées par ces derniers se trouvent dans le « Bloody Assizes. »

faire, fanatique qui ne reconnaissait d'autre roi que le roi Jésus, fut pris à Sedgemoor. Un de ses bras avait été horriblement mutilé et fracassé dans le combat, et aucun chirurgien ne se trouvant là, il l'avait amputé lui-même. On le transporta à Londres, et Jacques l'interrogea en plein Conseil ; mais il ne voulut pas faire sa soumission : « Je suis vieux, dit-il ; ce qui me reste de vie ne vaut pas un mensonge ou une bassesse ; j'ai toujours été républicain, et je le suis encore. » On le renvoya dans le comté de Somerset pour y être pendu. Le peuple remarqua avec stupeur que les chevaux qui devaient mener le condamné à la potence, devenus tout à coup rétifs, reculaient au lieu d'avancer ; Holmes lui-même, ne doutant pas que l'ange du Seigneur, comme dans les anciens temps, ne fût sur la route, le glaive en main, invisible aux yeux humains et visible seulement aux êtres inférieurs, s'écria tout à coup : « Arrêtez ! laissez-moi marcher. Il y a là-dessous plus que vous ne pensez : rappelez-vous que l'âne vit celui que le prophète lui-même ne pouvait voir. » Il marcha d'un pas ferme jusqu'au gibet, harangua le peuple sans amertume, et pria Dieu avec ferveur de hâter la chute de l'Antechrist et la délivrance de l'Angleterre ; enfin, montant à l'échelle avec difficulté : « Je suis bien malade droit, dit-il ; mais, vous voyez, je n'ai qu'un bras <sup>1</sup>. »

Christopher Battiscombe ne mourut pas avec moins de courage. C'était un jeune avocat d'une bonne et riche famille, et qui, à Dorchester, petite ville renommée pour l'élégance et les bonnes manières de ses habitants, était regardé par tous comme le modèle du parfait gentilhomme. On fit de grands efforts pour sauver ce jeune homme ; dans l'ouest de l'Angleterre, on prétendait même que la sœur du grand sheriff, jeune fille noble à laquelle il était fiancé, s'étant jetée aux pieds de Jeffreys pour demander grâce, celui-ci l'avait repoussée par une plaisanterie si hideuse, que ce serait outrager la décence et l'humanité que

<sup>1</sup> Voyez : « Bloody Assizes ; » — « Locke's Western Rebellion ; » — « Lord Lonsdale's Memoirs ; » et le « Récit de la bataille de Sedgemoor » dans les papiers de Hardwicke.

Le récit de Clarke, dans la « Vie de Jacques II, » II, 43, n'est pas tiré des manuscrits du roi et se réfute de soi-même.

de la répéter. Christopher Battiscombe fut mis à mort à Lyme et subit son sort avec courage et piété<sup>1</sup>.

La mort de deux frères, William et Benjamin Hewling, excita un intérêt plus vif encore. C'étaient deux jeunes gens beaux, remplis de talents et bien alliés; leur grand-père maternel, nommé Kiffin, était un des plus riches négociants de Londres, et on le regardait généralement comme le chef de la secte des Baptistes. Jeffreys traita William Hewling avec une brutalité révoltante : « Vous avez, lui dit-il, un grand-père qui mérite tout « aussi bien que vous d'être pendu. » Cet intéressant jeune homme, âgé à peine de dix-neuf ans, mourut avec tant de résignation et de courage, qu'un des officiers qui assistaient à l'exécution, et qui s'était toujours fait remarquer par sa rudesse et sa sévérité, en fut étrangement ému : « Je ne pense pas, dit-il, que le Chief-Justice lui-même pût résister à un tel spectacle. » On avait l'espoir que l'autre frère, Benjamin, serait gracié : c'était sans doute assez pour une famille d'avoir fourni une si jeune victime; Jeffreys lui-même penchait ou prétendait pencher vers la clémence. Le fait est qu'un de ses parents dont il attendait un riche héritage, et qu'il ne pouvait par conséquent traiter comme il traitait en général les sollicitateurs, intercédâ avec force en faveur de cette malheureuse famille. On obtint un sursis, et la sœur du prisonnier se rendit à Whitehall avec une pétition. A la cour, on faisait des vœux pour son succès; et Churchill, qui malgré tous ses défauts ne se montra jamais cruel, obtint pour elle une audience du roi : « Je sou- « haite de tout mon cœur, dit-il à la jeune fille pendant qu'ils « attendaient ensemble dans une antichambre, je souhaite que « vous réussissiez dans vos sollicitations. Mais n'ayez pas trop « d'espoir, ajouta-t-il en mettant la main sur le marbre d'une « cheminée : ceci n'est pas plus dur que le roi. » Il disait vrai; Jacques fut inexorable. Benjamin Hewling mourut avec un courage admirable, au milieu des lamentations du peuple, aux-

<sup>1</sup> Voyez : « Bloody Assizes; » — « Locke's Western Rebellion; » — « Humble Petition of Widows and Fatherless Children in the West of England; » et « Panegyric of Lord Jeffreys. »

quelles participèrent les soldats qui gardaient l'échafaud<sup>4</sup>.

Les rebelles voués à la mort étaient moins à plaindre, cependant, que quelques-uns des survivants. Quand Jeffreys était dans l'impossibilité d'accuser des prisonniers de haute trahison, il les faisait poursuivre pour de simples délits et les condamnait à des flagellations aussi terribles que celle qu'avait supportée Titus Oates. Une femme, pour quelques paroles en l'air, telles qu'avaient dû en dire la moitié des femmes des districts où l'insurrection s'était propagée, fut condamnée à être fouettée dans toutes les villes à marché du comté de Dorset. Elle subit une partie de ce châtimement avant le départ de Jeffreys pour Londres; mais après qu'il eut quitté l'ouest de l'Angleterre, les geôliers, de connivence avec les magistrats, eurent l'humanité de prendre sur eux la responsabilité de mettre un terme à une semblable torture. Une condamnation plus atroce encore fut prononcée contre un jeune garçon nommé Tutchin, pour quelques paroles séditieuses. Comme d'habitude, il fut interrompu dans sa défense par les grossières apostrophes de Jeffreys : « Vous êtes un « rebelle, lui dit-il; toute votre famille est rebelle depuis Adam; « on me dit aussi que vous êtes poëte. Eh bien, nous ferons des « vers à deux! » Cet enfant fut condamné à sept ans de prison et à être fouetté chaque année dans toutes les villes à marché du comté de Dorset. Les femmes qui se trouvaient dans la galerie versèrent des larmes, et le greffier lui-même, ému de cette condamnation, dit au juge : « Mylord, le prisonnier est bien « jeune, et il y a bien des villes à marché dans notre comté; « c'est comme si vous le condamniez à être fouetté tous les « quinze jours pendant sept ans! » — « Il est jeune, c'est vrai, « dit Jeffreys, mais c'est un vieux coquin! Mesdames, vous ne « connaissez pas le scélérat aussi bien que moi; la punition n'est « pas de moitié assez forte pour lui; je n'en rabattrais rien»

<sup>4</sup> J'ai suivi les mémoires de Kiffin et le récit de M. Hewling Luson, que l'on trouvera dans la seconde édition de la « Correspondance de Hughes, » vol. II, appendix. Ce récit, dans « Locke's Western Rebellion, » et dans le « Panégyrique de Jeffreys, » est rempli d'erreurs. Une grande partie des détails donnés dans le « Bloody Assizes » sont écrits par Kiffin et se rapportent mot pour mot à ses mémoires.

« quand toute l'Angleterre m'en prierait ! » Tutchin, dans son désespoir, demanda, et peut-être avec sincérité, la faveur d'être pendu. Heureusement pour lui, il fut atteint de la petite vérole, et on désespéra de le sauver. Comme il devenait peu probable que la sentence pût jamais être exécutée, Jeffreys consentit à faire grâce, moyennant un pot-de-vin qui réduisit le prisonnier à la misère. Le jeune Tutchin, naturellement irascible, fut exaspéré jusqu'à la folie par les persécutions qu'il avait souffertes. Il vécut assez pour se faire remarquer parmi les ennemis les plus acharnés et les plus violents des Stuarts et du parti tory <sup>4</sup>.

Le nombre des prisonniers que Jeffreys fit déporter s'éleva à huit cent quarante et un. Ces hommes, plus malheureux que ceux qui avaient souffert la mort, furent réunis en diverses bandes et concédés à quelques favoris de la cour, sous condition de les transporter, comme esclaves, au delà des mers, dans une des Antilles, et avec défense expresse de leur donner la liberté avant dix ans. Ces dernières clauses avaient pour but d'aggraver la position des malheureux exilés. Dans la Nouvelle-Angleterre et sur le territoire de New-Jersey, ils eussent trouvé une population sympathique et un climat sain; on résolut donc de les envoyer dans un pays où le puritanisme n'avait pas de partisans et où le laboureur né dans une zone tempérée avait peu de chances de conserver la santé. Le besoin d'esclaves était si grand, que les nouveaux venus, malgré la longueur de la traversée et les chances de maladie, devaient avoir sur le marché une grande valeur. Jeffreys estimait qu'en moyenne chacun d'eux vaudrait, tous frais payés, de dix à quinze livres sterling. Aussi la concurrence fut-elle grande pour obtenir ces concessions. Les Tories de l'ouest de l'Angleterre crurent que leur zèle pour la cause royale et les dommages qu'ils avaient soufferts dans l'insurrection leur donnaient droit de participer dans les bénéfices que leur enlevait l'avidité des sycophantes de la cour. Mais les courtisans l'emportèrent.

Les souffrances des déportés étaient au moins égales à celles

<sup>4</sup> Voyez le récit que Tutchin lui-même a fait de son affaire dans le « Bloody Assizes. »

des nègres que l'on exporte aujourd'hui du Congo au Brésil. Il paraît, d'après les documents les plus authentiques, qu'avant la fin du voyage plus d'un tiers d'entre eux devint la pâture des requins. Cette cargaison humaine, entassée à fond de cale dans de petits bâtiments, avait si peu d'espace que les blessés, dont les plaies étaient encore saignantes, ne pouvaient se coucher sans se mettre les uns sur les autres. La promenade sur le pont leur était interdite, et l'écoutille était gardée par des sentinelles armées d'espingoles et de sabres d'abordage. Dans cette prison sous-marine, tout était ténèbres, infection, désespoir, maladie et mort. Sur quatre-vingt-dix-neuf qui furent embarqués sur un bâtiment, vingt-deux moururent avant d'arriver à la Jamaïque, quoique la traversée eût été des plus rapides. Les survivants n'étaient plus que des squelettes quand on les débarqua sur la terre d'exil et d'esclavage. Depuis quelques semaines, on ne leur donnait que du mauvais biscuit et de l'eau fétide, et en si petite quantité que chacun d'eux aurait pu aisément consommer la ration de cinq. Aussi les négociants auxquels ils étaient consignés furent-ils obligés de les engraisser avant de les vendre<sup>1</sup>.

Cependant, une nuée d'avidés dénonciateurs se disputaient pièce à pièce les dépouilles des rebelles exécutés, et de ceux plus malheureux encore que dévorait au loin un soleil tropical. La loi anglaise veut que tout sujet convaincu de haute trahison perde par cela même le droit de propriété, et cette loi fut exécutée après les « sanglantes assises » avec une rigueur à la fois cruelle et grotesque. Les agents du Trésor faisaient comparaître les veuves éplorées et les orphelins abandonnés des malheureux paysans, dont les cadavres se balançaient encore aux carrefours des routes, pour qu'ils eussent à rendre compte de ce qu'étaient devenus tel panier, telle oie, telle tranche de lard, tel baril de cidre, tel sac de fèves, telle botte de foin<sup>2</sup>. Mais pendant que les

<sup>1</sup> Le récit le plus complet des souffrances de ces déportés se trouve dans un manuscrit très-curieux d'un certain John Coad, honnête et pieux charpentier qui, ayant pris les armes pour Monmouth, fut dangereusement blessé à Philip's Norton et déporté à la Jamaïque par Jeffreys. M. Phippard, auquel appartient le manuscrit original, a eu la complaisance de me le prêter.

<sup>2</sup> On peut voir dans les registres de la Trésorerie pour l'automne de 1685

employés subalternes du gouvernement dévoraient ainsi la substance de pauvres familles de paysans, Jeffreys, de son côté, s'enrichissait des dépouilles arrachées aux Whigs d'une classe plus élevée, en faisant commerce de pardons. Ce fut avec un gentilhomme nommé Edmund Prideaux qu'il fit la transaction la plus lucrative de ce genre. Il est certain que Prideaux n'avait pas pris les armes contre le gouvernement, et il est probable que son seul crime fut la grande fortune dont il avait hérité de son père, avocat célèbre, qui remplit d'éminentes fonctions sous le Protecteur. On n'épargna rien pour trouver des bases à un acte d'accusation; plusieurs prisonniers reçurent la promesse de leur pardon s'ils consentaient à témoigner contre lui. L'infortuné Prideaux, retenu longtemps en prison, et vaincu par la crainte du gibet, finit par acheter sa liberté au prix de quinze mille livres sterling. Jeffreys employa cette somme énorme à acheter une propriété à laquelle le peuple donna le nom d'Haceldama, en souvenir du champ maudit qui fut acheté au prix du sang innocent <sup>1</sup>.

Dans ce système d'extorsions, il était habilement soutenu par une foule de parasites qui étaient ses compagnons de débauche, et dont la mission était de faire de durs marchés avec des condamnés effrayés par la mort, et des parents tremblant pour la vie de leurs enfants. En général Jeffreys abandonnait une portion des dépouilles à ses agents; ainsi on raconte que, dans une de ses orgies, il jeta par-dessus la table, à un de ses compagnons de débauche, le pardon d'un riche condamné. Il n'était pas prudent d'essayer d'une autre intercession que celle de ses créatures, car il voulait garder pour lui seul le profitable monopole de la clémence. Il y a même tout lieu de croire que quelques personnes furent envoyées au gibet uniquement pour avoir eu recours à la miséricorde royale par d'autres intermédiaires <sup>2</sup>.

plusieurs lettres ordonnant de faire des recherches relativement à des bagatelles de ce genre.

<sup>1</sup> Voyez : « Commons' Journals » des 9 oct., 10 nov. et 26 déc. 1690; — « Oldmixon, » 706; et « Panegyric of Jeffreys. »

<sup>2</sup> Voyez : « Life and Death of Lord Jeffreys; » — « Panegyric of Jeffreys; » et « Kiffin's Memoirs. »



Quelques gens de cour cependant parvinrent à se faire une part dans ce trafic, et les dames d'honneur de la reine se distinguèrent surtout par leur dureté et leur rapacité. La reine elle-même doit partager la honte dont ses femmes se couvrirent; car ce n'est qu'à cause de leur position qu'elles furent à même de s'enrichir par cet odieux commerce, et il n'est pas douteux qu'un mot ou un regard de blâme de la part de leur maîtresse les auraient retenues. Le fait est qu'elle les encouragea au contraire par son exemple, si ce n'est par son approbation. La reine paraît avoir fait partie de cette nombreuse classe de personnes qui supportent mieux l'adversité que la prospérité. Tant que son mari, encore sujet et sujet exilé, fut exclu de tout emploi public et menacé d'être privé de ses droits légitimes, elle se concilia par la douceur et l'humilité de ses manières l'affection de ceux-là mêmes qui détestaient le plus sa religion. Mais quand vint la prospérité, sa bonté disparut. La douce et affable duchesse fit place à la reine brusque et hautaine<sup>1</sup>. Les malheurs qu'elle eut à subir plus tard ont jeté sur elle quelque intérêt, mais cet intérêt serait bien accru si l'on avait la preuve qu'à l'époque de sa prospérité elle eût arraché ou même essayé d'arracher une seule victime à la plus horrible proscription que l'Angleterre ait jamais vue. Malheureusement la seule sollicitation qu'elle paraît avoir faite, relativement aux rebelles, est une demande pour obtenir la concession de cent déportés<sup>2</sup>. Les bénéfices qu'elle retira de cette cargaison humaine, en faisant une large part à la mortalité que durent occasionner la faim et les fièvres pendant la traversée, s'élevèrent au moins à mille guinées. Il n'est pas étonnant alors que son entourage ait imité une cruauté si peu féminine et une cupidité si peu princière. Roger Hoare, négociant de Bridgewater, qui avait fourni quelque argent à la caisse de l'armée rebelle, fut obligé de ra-

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 368; et « Evelyn's Diary, » 4 fév. 1684-5 et 13 juillet 1686. Dans une des satires du temps, on trouve ces deux vers :

« Tant qu'elle fut Duchesse elle fut aimable, douce et polie;  
« Quand elle fut Reine ce fut un diable furieux et déchainé. »

<sup>2</sup> Voyez : « Lettre de Sunderland à Jeffreys, » 14 sept. 1685.

cheter son crime en donnant mille livres sterling aux dames de la reine. Mais la proie sur laquelle elles s'abattirent avec le plus de rapacité fut précisément une de celles qu'aurait dû épargner même les natures les plus rudes. Quelques-unes des jeunes filles de Taunton qui avaient offert un étendard à Monmouth, lors de son passage, avaient déjà cruellement expié leur faute : l'une d'elles, jetée dans une prison où régnait une maladie contagieuse, y tomba malade et mourut. Une autre étant venue implorer au tribunal la clémence de Jeffreys : « Géôlier, prenez-la, » vociféra le juge avec un de ces regards qui avaient fait trembler des cœurs plus aguerris que celui de la pauvre enfant. La malheureuse fondit en larmes, ramena son capuchon sur sa figure et suivit le géôlier. Succombant à l'effroi, au bout de quelques heures elle n'était plus qu'un cadavre. Toutefois la plupart de ces jeunes filles vivaient encore, beaucoup d'entre elles ne comptaient pas dix ans, et toutes avaient agi d'après l'ordre de leur maîtresse d'école et sans savoir qu'elles se rendaient coupables d'un délit. Les filles d'honneur de la reine demandèrent et obtinrent du roi la permission d'extorquer aux parents de ces pauvres enfants de fortes sommes pour leur rançon. On expédia aussitôt à Taunton l'ordre de les arrêter toutes et de les mettre en prison. On pria sir Francis Warre, de Hestercombe, le représentant tory de Bridgewater, d'exiger la rançon et de déclarer en termes formels que les filles d'honneur de la reine n'accorderaient aucun délai, et feraient exécuter sans pitié la mise hors la loi, à moins qu'une somme raisonnable ne leur fût payée ; de plus il était chargé d'expliquer que, par somme raisonnable, on entendait sept mille livres sterling. Warre refusa de se mêler d'une transaction si scandaleuse. Les filles d'honneur s'adressèrent alors à William Penn, et William Penn accepta la mission. C'eût été là pourtant, ce semble, une occasion où il eût pu montrer avec avantage quelques-uns de ces scrupules opiniâtres qui lui défendaient, entre autres choses, de saluer en ôtant son chapeau. Mais sans doute il imposa silence aux cris de sa conscience, en se disant que l'argent qu'il allait extorquer n'était pas pour lui ; que, s'il ne consentait pas à se faire l'intermédiaire de ces dames, elles en

prendraient un moins humain, tandis que s'il cédait, au contraire, il augmentait son influence à la cour, influence qui lui avait déjà permis de rendre de grands services à ses frères persécutés. Malgré tout, les filles d'honneur furent forcées de se contenter de moins d'un tiers de ce qu'elles avaient demandé<sup>1</sup>.

De tous nos souverains, Jacques II est celui qui a donné les plus grandes preuves de cruauté. Sa cruauté cependant n'était pas plus odieuse que sa clémence, ou peut-être faudrait-il dire que l'une ajoutait à l'infamie de l'autre. L'inexorable sévérité qui infligea la mort à de simples paysans, à de jeunes garçons et à de faibles femmes nous cause encore plus d'indignation quand nous voyons à quelles sollicitations et pour quels motifs il céda quelquefois.

La règle qui doit guider un prince dans le choix des rebelles à punir après une révolte est évidente : les meneurs, les gens d'une position élevée par leur naissance, leur fortune et leur éducation, dont l'influence et les artifices ont entraîné la multitude, voilà les coupables qu'il faut frapper. Mais une fois le conflit du champ de bataille terminé, la multitude abusée ne saurait être traitée avec trop d'indulgence. Cette règle si conforme aux principes de la justice et de l'humanité, non-seulement elle ne fut pas suivie, mais encore elle fut intervertie. Pendant qu'on exécutait par centaines ceux qu'on aurait dû épargner, on pardonnait au petit nombre qu'on aurait pu avec justice livrer à toute la rigueur des lois. Cette indulgence excentrique a étonné quelques historiens, et a été ridiculement louée par d'autres ; elle n'est cependant ni louable ni étonnante. En l'analysant, on découvrira toujours qu'elle prenait sa source dans un sentiment ou sordide, ou malfaisant : la soif de l'or ou la soif du sang.

A l'égard de lord Grey il n'y avait certes aucune circonstance atténuante. Son incontestable capacité, le rang élevé que sa naissance lui avait conféré dans l'État, le commandement supé-

<sup>1</sup> Voyez : « Locke's Western Rebellion; » — « Toulmin's History of Taunton, » édit. de Savage; — Lettre du duc de Somerset à sir F. Warre; — Lettre de Sunderland à Penn, en date du 13 fév. 1685-6, tirée du « State Paper Office, » dans la collection Mackintosh.

rieur qu'il exerça dans l'armée rebelle, le désignaient à la juste sévérité du gouvernement, plutôt qu'Alice Lisle, William Hewling, ou ces malheureux paysans dont les cadavres restaient exposés sur les routes du comté de Somerset. Mais les propriétés de lord Grey étaient considérables, et elles étaient substituées; il n'avait par conséquent qu'un intérêt viager dans ces propriétés, et la confiscation ne pouvant atteindre que ce qu'il possédait à sa mort, ses terres passaient naturellement à son héritier. S'il était gracié, au contraire, il pouvait payer une forte rançon. Aussi lui permit-on d'acheter sa grâce en souscrivant au Lord-Trésorier un billet de quarante mille livres sterling, et en distribuant aux hommes influents de la cour d'autres sommes plus faibles<sup>1</sup>.

Sir John Cochrane avait joué dans l'insurrection d'Écosse le même rôle que Grey dans l'ouest de l'Angleterre, et il semblait impossible qu'un prince vindicatif au delà de toute expression pût jamais lui pardonner. Mais Cochrane était le fils cadet d'une famille riche; on ne pouvait en tirer d'argent qu'autant qu'on l'épargnerait. Son père, lord Dundonald, offrit un présent de cinq mille livres sterling aux chapelains de la maison du roi, et Cochrane fut épargné<sup>2</sup>.

Samuel Storey aussi reçut sa grâce; c'était cependant un séditieux bien connu, qui avait été commissaire dans l'armée rebelle, et qui avait soulevé la population ignorante du Somersetshire par des harangues véhémentes, où Jacques était traité d'incendiaire et d'empoisonneur; mais Storey pouvait être utile à Jeffreys en l'aidant à extorquer les quinze mille livres à Prideaux.

De tous les rebelles, Wade, Goodenough et Ferguson avaient le moins de droit à l'indulgence du gouvernement. Ces trois chefs de l'insurrection s'étaient enfuis ensemble du champ de bataille de Sedgemoor, et avaient pu gagner la côte. Mais une frégate croisait précisément en vue du point où ils espéraient s'embarquer, et il avait fallu se séparer. Wade et Goodenough

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 646, ainsi que la note du Speaker Onslow; — Lettre de Clarendon à Rochester, en date du 8 mai 1686.

<sup>2</sup> « Burnet, » I, 634.

ne tardèrent pas à être découverts et conduits à Londres. Gravement compromis dans le complot du Rye-House, chefs reconnus de l'insurrection de l'ouest, on leur laissa néanmoins la vie, parce qu'ils pouvaient par leurs renseignements fournir à Jacques les moyens de piller et de mettre à mort quelques personnes qu'il haïssait, et que jusqu'alors il n'avait pu convaincre d'aucun crime<sup>1</sup>.

La manière dont Ferguson échappa à la mort est encore un mystère. Il était sans contredit le plus criminel de tous les révoltés. Auteur principal du complot qui avait eu pour but l'assassinat de Jacques et de son frère, c'est lui qui avait écrit ce manifeste qui, par son insolence et son audacieuse fausseté, est resté sans rival parmi les libelles de ce temps de trouble; enfin, c'était à son instigation que Monmouth avait d'abord fait son invasion, et qu'ensuite il avait usurpé la couronne. On pouvait donc naturellement supposer que d'actives recherches seraient faites pour arrêter « l'architràître, » comme on le nommait. Un homme aussi remarquable que Ferguson, et par sa tournure et par son accent, ne pouvait guère échapper à ces recherches. En effet, le bruit courut dans les cafés de Londres qu'il avait été arrêté, et des personnes à même d'être bien informées y ajoutèrent foi. Mais tout à coup on apprit qu'il était arrivé sain et sauf sur le continent. On le soupçonna alors d'avoir été en communication constante avec le gouvernement contre lequel il complotait, et d'avoir toujours tenu la cour au courant des entreprises hasardeuses auxquelles il poussait ses amis, pour que sa propre tête fût à l'abri. On ajoutait qu'en considération de ces services, des ordres avaient été donnés pour le laisser échapper<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez : « Lansdowne MS., » 1152; — « Harleian MS., » 6845; et « Gazette de Londres » du 20 juillet 1685.

<sup>2</sup> Plusieurs écrivains ont affirmé, sans la moindre preuve, que Jacques avait grâcié Ferguson, quelques-uns même ont poussé l'absurdité jusqu'à citer le texte de ce pardon imaginaire qui, fût-il réel, montrerait simplement que Ferguson était un espion de la cour, et ne prouverait nullement la clémence et la magnanimité du prince qui fit décapiter Alice Lisle et brûler Elisabeth Gaunt. Non-seulement Ferguson ne fut pas grâcié par un acte spécial, mais encore il fut excepté de l'amnistie générale publiée dans le printemps suivant (Gazette de Londres du 15 mars 1685-6). Si, comme le public le soupçonna et comme cela paraît pro-

Jeffreys, après avoir rempli sa tâche, réclama sa récompense. Il revint à Windsor, ne laissant derrière lui, dans l'ouest, que deuil, terreur et carnage. La haine qu'il inspira aux populations du comté de Somerset est sans exemple dans notre histoire. Le temps et les changements politiques ne purent l'affaiblir, elle se transmit de génération en génération, et se montra violente encore envers ses descendants innocents. Longtemps après la mort de Jeffreys, alors que son nom et son titre étaient éteints, la comtesse de Pomfret, sa petite-fille, voyageant dans les comtés de l'ouest, fut insultée par la populace, et dut renoncer, par prudence, à continuer son voyage parmi les descendants de ceux qui avaient été les témoins des « sanglantes assises »<sup>1</sup>.

A la cour cependant Jeffreys eut une cordiale réception : c'était un juge comme il en fallait à son maître, et Jacques l'avait suivi avec intérêt et délices dans sa tournée. Souvent, dans son salon et à sa propre table, le roi, par de plaisantes allusions au massacre de ses sujets révoltés, souleva l'horreur des ministres étrangers ; il rédigea lui-même ce qu'il appelait facétieusement la campagne de son lord Chief-Justice dans l'ouest. Ce fut lui qui écrivit à la cour de La Haye que quelques centaines de rebelles avaient été condamnés, que les uns déjà étaient pendus, que bien d'autres le seraient encore, et que le reste serait déporté aux colonies. En vain l'évêque Ken implora sa clémence en faveur d'une population égarée, et décrivit avec une éloquence pathétique l'état déplorable de son diocèse. Il représenta qu'il était impossible de passer sur une grande route sans que la vue fût offusquée de quelque horrible spectacle, et que l'air qu'on respirait dans le comté de Somerset était im-

bable, Ferguson devint l'objet de la clémence royale, c'était une clémence dont Jacques rougissait avec raison et qu'il tint secrète autant que possible. « L'Observator » du 1<sup>er</sup> août 1685 fait mention des bruits qui coururent alors à Londres à ce sujet.

Sir John Reresby, qui aurait dû être bien informé, affirme positivement que Ferguson fut arrêté trois jours après la bataille de Sedgemoor. Mais Sir John, qui se trompe certainement sur la date, peut aussi se tromper sur le reste. Il est positif, d'après la « Gazette de Londres » et la « Confession » de Goodenough (MS. de Lansdowne, 1152), que quinze jours après la bataille de Sedgemoor Ferguson n'était pas arrêté et qu'on le croyait encore caché en Angleterre.

<sup>1</sup> Voyez la biographie de Jeffreys dans « Granger's Biographical History. »

prégné de mort. Le roi lut sa requête, et, selon l'expression de Churchill, resta froid et insensible comme la cheminée de marbre de Whitehall. A son arrivée à Windsor Jeffreys fut mis en possession du Grand Sceau d'Angleterre. En annonçant sa nomination, la Gazette de Londres déclara positivement que cet honneur était la récompense des grands et fidèles services qu'il avait rendus à la couronne<sup>1</sup>.

Plus tard, quand les hommes de tous les partis ne parlèrent plus qu'avec horreur de ces « sanglantes assises », le mauvais roi et le mauvais juge essayèrent de se disculper en se rejetant réciproquement le blâme. Détenu à la Tour de Londres, Jeffreys protestait que dans ses cruautés les plus exécrables il n'avait jamais dépassé les ordres de son maître, et que souvent même il les avait adoucis. A Saint-Germain, Jacques aurait volontiers fait croire que personnellement il penchait vers la clémence, et que la violence de son ministre lui avait attiré un blâme immérité. Mais ni l'un ni l'autre de ces deux hommes au cœur dur ne doit se faire absoudre ainsi aux dépens de son complice. L'excuse de Jacques est fautive d'après ses propres écrits, et celle de Jeffreys, fût-elle vraie, serait sans aucune valeur.

Les massacres de l'ouest étaient finis; ceux de Londres allaient commencer. Le gouvernement désirait surtout trouver des victimes parmi les grands négociants whigs de la Cité. Ils avaient sous le règne précédent formé la portion la plus redoutable de l'opposition; ils étaient riches, et leurs richesses, à l'inverse de celles de la noblesse et des gentilshommes campagnards, n'étaient pas protégées contre la confiscation par des substitutions. Avec lord Grey et ceux qui comme lui avaient des propriétés substituées, le roi ne pouvait satisfaire à la fois sa rapacité et sa cruauté, mais un riche négociant pouvait à la fois être pendu et pillé. Toutefois ces grands négociants, quelque hostiles qu'ils fussent au papisme et au pouvoir arbitraire, avaient été trop scrupuleux ou trop timides pour s'exposer à rien faire qui pût justifier une accusation de haute trahison.

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » 648; — Lettres de Jacques au prince d'Orange, des 10 et 24 sept. 1685; — « Lord Lonsdale's Memoirs; » et « London Gazette » du 1<sup>er</sup> oct. 1685.

Henry Cornish était un des plus considérables d'entre eux. Élu conseiller municipal (*alderman*) de la Cité sous l'empire de l'ancienne Charte, il remplissait les fonctions de sheriff à l'époque où la question du bill d'Exclusion occupait tous les esprits. En politique il était whig, et ses opinions religieuses penchaient vers le Presbytérianisme, mais sa conduite avait toujours été prudente et modérée. Aucun témoignage digne de foi ne peut justifier, à son égard, même un soupçon de trahison. Bien plus, comme sheriff, il s'était montré fort peu disposé à employer comme son substitut un homme aussi violent et aussi immoral que Goodenough. Lors de la découverte du complot du Rye-House, on avait espéré à Whitehall que Cornish se trouverait compromis, mais cet espoir avait été déçu. Un des conspirateurs, il est vrai, John Rumsey, était tout prêt à l'accuser sous serment, mais un seul témoin ne suffisait pas, et l'on ne put en trouver un second. Plus de deux ans s'étaient écoulés depuis lors, et Cornish se croyait sauvé. Mais le regard du tyran planait sur lui : Goodenough, craignant la mort, et conservant peut-être aussi de la rancune contre l'ancien supérieur qui avait refusé de l'employer, consentit à fournir ce second témoignage qui jusque-là avait manqué. Cornish fut arrêté pendant qu'il s'occupait de ses affaires à la Bourse; on le jeta en prison, et, après l'avoir tenu au secret pendant quelques jours, on l'amena à la barre de la Cour du Old Bailey, sans lui avoir laissé le temps de préparer sa défense. L'accusation ne reposait que sur les témoignages de Rumsey et de Goodenough, qui l'un et l'autre, poussés à la fois par la crainte et par l'espérance, avaient intérêt à incriminer Cornish. Il fut prouvé que Goodenough agissait sous l'impression d'une haine personnelle; de plus, la déposition de Rumsey ne s'accordait pas avec celle qu'il avait faite à l'occasion du procès de lord Russell. Ce fut en vain qu'on fit valoir ces arguments. Au tribunal siégeaient trois juges qui avaient accompagné Jeffreys dans sa tournée de l'Ouest, et l'on avait remarqué que depuis leur retour, après le carnage de Taunton, ils n'avaient cessé d'être dans un état de féroce surexcitation, car il est malheureusement trop vrai que, même chez les hommes qui ne sont pas nés cruels, le goût du sang s'ac-



quiert par l'habitude. Les juges et les avocats accablèrent à l'envi le malheureux whig. Le jury, choisi par un sheriff tory, prononça sans hésiter un verdict de culpabilité; et malgré les murmures d'indignation du public, Cornish fut exécuté dix jours après son arrestation. Pour augmenter l'humiliation de sa mort, on avait élevé le gibet au point d'intersection de King-Street et de Cheapside, en vue de la maison où il avait longtemps vécu, entouré de l'estime générale, en vue de la Bourse où son crédit avait toujours été puissant, en vue de Guildhall où il s'était distingué comme magistrat populaire. Cornish mourut avec courage, en prononçant des paroles empreintes d'une fervente piété; mais son regard et ses gestes indiquaient un ressentiment si profond de la barbarie et de l'injustice dont il périssait victime, que ses ennemis en profitèrent pour répandre sur lui le venin de la calomnie : « Cornish était ivre ou fou, dirent-ils, quand il mourut. » Mais William Penn, placé non loin du gibet, et dont les préventions étaient toutes en faveur du gouvernement, avoua plus tard qu'il ne vit dans la contenance de Cornish que l'indignation naturelle d'un innocent juridiquement assassiné. La tête de l'ancien sheriff fut placée au-dessus de la porte de Guildhall <sup>1</sup>.

Tout horrible que fût ce procès, ce ne fut pas celui qui excita le plus l'indignation publique dans cette session d'automne au Old Bailey. Parmi les personnes compromises dans le complot du Rye-House se trouvait un nommé James Burton. De son propre aveu, il se trouvait présent lorsque les conspirateurs discutèrent le projet d'assassiner le roi et son frère. Le complot découvert, on avait offert une récompense pour son arrestation, mais grâce à une vieille femme de la secte des Anabaptistes, nommée Élisabeth Gaunt, il avait échappé à la mort. Cette femme alliait une grande charité aux manières et à la phraséologie particulières à ses coreligionnaires, et sa vie se passait à secourir les malheureux de toutes les religions et surtout à visiter les prisonniers. Ses opinions politiques et re-

<sup>1</sup> Voyez son procès dans la collection des « State Trials, » ainsi que « Sir J. Howles's Remarks on M<sup>r</sup> Cornish's Trial; » — « Burnet, » I, 651; — « Bloody Asizes, » et « Stat. I Gul. et Mar. »

ligieuses, autant que ses dispositions charitables, la poussèrent à aider Burton de tout son pouvoir. Elle lui procura un bateau qui le conduisit jusqu'à Gravesend où il s'embarqua sur un navire partant pour Amsterdam, et en outre, au moment du départ, elle lui mit dans la main une somme considérable, eu égard à ses faibles moyens. Burton, après avoir vécu quelque temps en exil, revint en Angleterre avec Monmouth, assista à la bataille de Sedgemoor, puis se réfugia à Londres, chez un barbier de Whitechapel nommé John Fernley. Fernley était très-pauvre et poursuivi par ses créanciers. Il savait bien qu'une récompense de cent livres sterling était offerte par le gouvernement à celui qui livrerait Burton; mais il était trop honnête pour trahir celui qui dans un péril extrême venait s'abriter sous son toit. Malheureusement le bruit se répandit que la colère du roi se montrait encore plus grande contre ceux qui cachaient les rebelles que contre les rebelles eux-mêmes. Jacques avait publiquement déclaré que de tous les crimes de haute trahison il n'en existait aucun qui fût plus impardonnable que de soustraire un traître à la vengeance royale. Burton, qui n'ignorait pas cette circonstance, vint se livrer lui-même au gouvernement, en dénonçant John Fernley et Élisabeth Gaunt. Aussitôt on fit à ces derniers leur procès, et le misérable qui leur devait la vie eut l'infâme audace de déposer contre eux. Ils furent condamnés : Fernley, à la potence, Élisabeth Gaunt au bûcher. Malgré les horreurs qu'on avait déjà vues, on ne pouvait croire que ces jugements pussent être exécutés. Mais Jacques se montra sans pitié; Fernley fut pendu; Élisabeth Gaunt fut brûlée vive à Tyburn, le jour même où Cornish était exécuté à Cheapside. Elle laissa un écrit rédigé, il est vrai, dans un style fort peu élégant, mais que des milliers de lecteurs lurent avec horreur et sympathie. « Ma faute, disait-elle, est une de celles qu'un prince devrait pardonner. Je n'ai fait que secourir une pauvre famille et voilà qu'il me faut mourir ! » Elle se plaignait de l'insolence des juges, de la férocité des geôliers, et de la tyrannie de celui qui, « le plus élevé entre tous, la sacrifiait à son bon plaisir avec tant d'autres victimes. Quant à ce qui la concernait personnellement,

elle leur pardonnait; mais comme ennemis implacables de la bonne cause qui devait un jour renaître et prospérer, elle les livrait au jugement du Roi des rois. Elle fit preuve jusqu'à la fin d'un courage qui rappela aux spectateurs la plus belle des morts qu'ait décrites Fox. William Penn, pour qui ces exécutions, qu'évitent ordinairement les hommes compatissants, avaient, à ce qu'il paraît, un singulier attrait, s'éloigna à la hâte de Cheapside, où il venait de voir pendre Cornish, pour aller à Tyburn voir brûler Elisabeth Gaunt. C'est lui qui raconta ensuite comment elle arracha des larmes aux assistants quand on la vit disposer elle-même la paille de manière à abrégier ses souffrances. On ne manqua pas de remarquer qu'au moment où se commettait le plus atroce des assassinats juridiques, même de cette époque, il s'éleva une furieuse tempête, telle qu'on n'en avait pas vu depuis le grand ouragan déchainé autour du lit de mort d'Olivier Cromwell. En récapitulant avec une sombre satisfaction les maisons qui avaient été renversées et les bâtiments qui avaient fait naufrage, les Puritains opprimés tiraient quelque consolation de cette terrible manifestation du ciel contre l'iniquité qui désolait la terre. Depuis ce jour effroyable aucune femme n'a été exécutée en Angleterre pour crime politique <sup>1</sup>.

Mais Goodenough n'avait pas encore assez fait pour mériter son pardon : le gouvernement avait à cœur de perdre un homme obscur nommé Bateman, chirurgien dans la Cité. Bateman avait donné les soins de sa profession à Shaftesbury, et s'était fait connaître dans le temps comme Exclusionniste zélé. Il est même possible qu'il ait eu connaissance du complot whig; mais certainement il n'en fut pas un des chefs, car dans la grande masse de dépositions publiées par le gouvernement, son nom ne paraît qu'une seule fois, et même alors sans connexion aucune avec le crime de haute trahison. D'après l'acte d'accusation et le peu de détails qui nous restent de son procès, il paraît évident qu'on ne le soupçonnait d'aucune participation

<sup>1</sup> Voyez le procès de Fernley et d'Élisabeth Gaunt dans la collection des « State Trials; » ainsi que « Burnet, » I, 649; — « Bloody Assizes; » — « Sir J. Bramston's Mémoires; » et « Luttrell's Diary, » à la date du 23 oct. 1685.

dans le dessein formé d'assassiner les deux princes. Le public ne pouvait comprendre la cruelle obstination qu'on mettait à poursuivre un homme obscur et coupable seulement d'une si légère offense, lorsque des criminels, bien plus compromis et dans une position bien plus élevée, obtenaient leur grâce en témoignant contre lui. Mais bientôt ce mystère fut honteusement éclairci : quand Titus Oates, après sa flagellation, fut ramené sans connaissance, et pour ainsi dire mourant à Newgate, Bateman l'avait saigné et avait pansé ses blessures. C'était là une offense impardonnable. Bateman fut donc arrêté et mis en jugement. Tous les témoins à charge étaient des hommes d'une réputation infâme, des hommes qui rachetaient leur vie par leurs dépositions. Aucun d'eux n'avait encore obtenu son pardon, et le peuple disait communément qu'ils étaient comme des cormorans privés, pêchant leur proie la corde au cou. Le prisonnier, stupéfié par une longue maladie, ne put articuler un mot ni entendre ce qui se passait. Son fils et sa fille, debout à ses côtés, essayèrent de lire quelques notes qu'il avait écrites, et de discuter les dépositions des témoins ; mais cela ne servit de rien : Bateman fut condamné, pendu, puis coupé en quartiers <sup>1</sup>.

Jamais la position des Puritains, même en remontant jusqu'à la tyrannie de Laud, ne fut plus déorable qu'à cette époque ; jamais les espions ne s'employèrent plus activement pour surprendre leurs réunions religieuses ; jamais magistrats, grands jurés, recteurs et marguilliers, ne déployèrent plus de zèle. Bon nombre de dissidents furent cités devant les cours ecclésiastiques ; d'autres furent obligés d'acheter le silence des agents du gouvernement en leur donnant des barriques de vin ou des gants bourrés de guinées. Les sectaires ne pouvaient se réunir pour prier sans s'entourer de précautions comme s'ils eussent été de faux monnayeurs ou des recéleurs. Il fallait souvent changer de lieu de réunion : quelquefois l'office était célébré

<sup>1</sup> Voyez son procès dans la collection des « State Papers ; » ainsi que « Sir John Hawles's Remarks. » Il vaut aussi la peine de comparer la déposition de Thomas Lee, dans cette occasion, avec ses aveux faits antérieurement et publiés par ordre du gouvernement.

à la pointe du jour, quelquefois au milieu de la nuit. La maison où se réunissait le petit troupeau de fidèles était environnée de sentinelles pour donner l'alarme quand un étranger suspect approchait ; le ministre, caché sous un déguisement, était introduit par le jardin ou par une porte dérobée, et quelques-unes de ces maisons avaient des trappes par lesquelles il pouvait passer en cas de danger. Quand, par hasard, des dissidents occupaient des maisons contiguës, ils perçaient les murs pour se réserver des passages secrets. Ils s'interdisaient le chant des psaumes, et usaient de toute espèce de moyens pour empêcher que la voix du prédicateur, qui s'oubliait quelquefois dans des moments d'exaltation, ne fût entendue du dehors. Malgré toutes ces précautions, il était souvent impossible de tromper la vigilance des dénonciateurs. Dans les faubourgs de Londres surtout la surveillance était des plus actives. Plusieurs personnes riches furent accusées de tenir des conventicules : on fit de sévères perquisitions dans les maisons, et l'on effectua des saisies qui s'élevèrent à plusieurs milliers de livres sterling. Les plus zélés et les plus hardis de ces sectaires, ainsi privés de l'abri d'un toit, se réunirent en plein air, résolus à repousser la force par la force. Un juge de paix du comté de Middlesex, ayant appris qu'une de ces réunions religieuses devait avoir lieu dans une espèce de carrière à deux lieues de Londres, prit avec lui un détachement considérable de constables, surprit l'assemblée, et s'empara du prédicateur. Mais la congrégation, qui comptait près de deux cents hommes, délivra bientôt son pasteur, et mit en fuite le magistrat et les constables<sup>1</sup>. Il était rare cependant que les choses se passassent ainsi, car jamais l'esprit puritain ne fut plus complètement mâté qu'à cette époque. Les pamphlétaires du parti tory se vantaient que pas un de ces fanatiques n'osait remuer la langue ou la plume pour défendre sa religion. Aucun ministre dissident, quelque modérée que fût sa conduite, quelque éminent qu'il fût par ses connaissances, n'osait s'aventurer dans les rues, par crainte d'être attaqué ; et ces outrages, loin d'être réprimés, étaient encouragés

<sup>1</sup> « Citters, » 15-25 oct, 1685.

par ceux-là mêmes qui auraient dû maintenir l'ordre public. Plusieurs théologiens fameux, parmi lesquels on comptait Richard Baxter, étaient en prison. D'autres, comme John Howe, après avoir résisté à l'oppression pendant plus d'un quart de siècle, perdirent courage et quittèrent le pays. Beaucoup de ceux qui étaient habitués à fréquenter les réunions puritaines finirent par aller prier dans les églises paroissiales. On reconnaissait aisément, disait-on, les schismatiques que la peur avait poussés à cette marque de soumission, par la difficulté qu'ils éprouvaient à trouver les prières dans leurs livres, et à leur manière gauche de s'incliner quand le nom de Jésus était prononcé<sup>1</sup>.

Pendant bien des années, les Non-Conformistes se rappelèrent l'automne de 1685 comme une époque de malheur et d'effroi. Cependant dès lors on aurait pu discerner les premiers indices d'un grand changement de fortune, et dix-huit mois ne s'étaient pas écoulés, que l'Église intolérante et le roi bigot se disputaient l'appui de ce parti qu'ils avaient l'un et l'autre si cruellement persécuté.

---

## CHAPITRE VI

Jacques était alors à l'apogée de son pouvoir et de sa prospérité. Vainqueur de ses ennemis en Angleterre et en Écosse, il les avait châtiés avec une rigueur qui, tout en faisant naître en eux une haine invétérée, avait du moins abattu leur courage. Le whigisme semblait ne plus exister; le nom même de whig

<sup>1</sup> L'histoire des Puritains, par Neale, le Mémoire de Calamy sur les ministres expulsés et le Mémoire des Non-Conformistes, contiennent d'abondantes preuves de la rigueur de cette persécution. On peut aussi voir la lettre d'adieu de Howe à son troupeau dans la vie de ce grand homme écrite par Rogers. Howe s'y plaint de ne pouvoir se montrer dans les rues de Londres, et de perdre sa santé par le manque d'air et d'exercice. Mais c'est Lestrangle, un de leurs plus cruels ennemis, qui nous a laissé de leurs souffrances la peinture la plus vive dans « l'Observator » des mois de septembre et d'octobre 1685.

était devenu un terme de mépris, et le Parlement était complètement dévoué au roi, qui pouvait le garder jusqu'à la fin de son règne. L'Église lui faisait plus que jamais de solennelles protestations de dévouement, et sa conduite, pendant la dernière insurrection, avait été d'accord avec ses protestations. Les juges n'étaient que ses instruments, et s'ils cessaient de l'être, il pouvait les destituer. Ses créatures dominaient dans les municipalités ; et enfin son revenu dépassait celui de tous ses prédécesseurs. Jacques, gonflé d'orgueil, n'était plus le même homme qui, quelques mois auparavant, craignant que son trône ne fût renversé d'un instant à l'autre, implorait, par d'indignes supplications, l'appui de l'étranger, et l'acceptait avec des larmes de reconnaissance. S'abandonnant à des rêves de puissance et de gloire, il se voyait déjà, en imagination, l'arbitre de l'Europe et le champion des États opprimés par une monarchie trop puissante. Dès le mois de juin, il avait fait savoir aux Provinces-Unies qu'aussitôt le calme rétabli en Angleterre il montrerait au monde combien peu il craignait la France. Conformément à ces assurances, il conclut avec les États-Généraux, moins d'un mois après la bataille de Sedgemoor, une traité d'alliance défensive basé sur les mêmes principes que celui de la Triple-Alliance. A La Haye, ainsi qu'à Versailles, on fut surtout frappé d'une circonstance qui parut significative : Halifax, ennemi constant et acharné de l'influence française, et qui, depuis le commencement du règne de Jacques, avait rarement été consulté sur des sujets importants, prit, à cette occasion, la haute direction des affaires, et parut jouir de la confiance entière du roi. Autre circonstance significative : aucune communication préalable n'avait été faite à Barillon. Cet ambassadeur et son souverain ne dissimulèrent pas leur surprise ; Louis XIV se montra très-blessé et exprima sa grave et juste inquiétude relativement aux desseins ultérieurs d'un prince qui, quelques jours auparavant, était son pensionnaire et son vassal. On disait partout que le prince d'Orange s'occupait activement d'organiser une grande confédération qui comprendrait les deux branches de la maison d'Autriche, les Provinces-Unies, le royaume de Suède et l'Électorat de Brandebourg,

et chaque jour il paraissait de plus en plus probable que le roi et le Parlement d'Angleterre se placeraient à la tête de cette confédération<sup>1</sup>.

Il est certain que des négociations tendant à ce but avaient été ouvertes. L'Espagne proposa à Jacques de former avec lui une étroite alliance, proposition qu'il écouta favorablement, bien qu'elle équivalût presque à une déclaration de guerre contre la France. Toutefois il ajourna sa réponse définitive jusque après la réunion du Parlement. Le sort de la chrétienté dépendait des dispositions que le roi trouverait dans les Communes. Si elles approuvaient son plan de gouvernement intérieur, rien ne l'empêchait plus d'intervenir avec poids et vigueur dans la grande lutte continentale qui ne pouvait tarder à se décider; si, au contraire, les Communes n'approuvaient pas sa politique intérieure, il lui fallait abandonner le rôle d'arbitre entre les puissances rivales, implorer de nouveau l'assistance de la France, se soumettre à sa direction, retomber au rang de monarque du troisième ou du quatrième ordre, et n'avoir pour se consoler du mépris de l'étranger, que les triomphes qu'il pourrait remporter à l'intérieur sur les lois et l'opinion publique.

Il semblait vraiment difficile que Jacques pût demander aux Communes plus qu'elles n'étaient disposées à lui accorder. Déjà elles avaient donné d'abondantes preuves qu'elles voulaient maintenir intactes les prérogatives royales, et qu'elles ne se montreraient pas trop sévères si le roi essayait d'empiéter sur les droits du peuple. Les onze douzièmes au moins des membres de la Chambre basse étaient des créatures de la cour ou des Cavaliers exaltés venus des provinces. Il était peu de concessions qu'une telle assemblée pût refuser à son souverain; mais, heureusement pour la nation, ces concessions étaient précisément celles auxquelles Jacques tenait le plus.

Il voulait d'abord obtenir le rappel de l'acte d'« Habeas corpus, » qu'il détestait, comme il était naturel qu'un tyran dé-

<sup>1</sup> Voyez : « Aaux Neg., » 6-16 août 1685. — Dépêches de Citters et de ses collègues, en date du 14-24 août; elles contiennent aussi le traité. — Lettres de Louis XIV à Barillon, des 14-24 et 20-30 août.



testât le frein le plus puissant qu'une législation ait jamais pu imposer à la tyrannie. Cette haine était profondément enracinée dans son cœur, et on la retrouve jusque dans les instructions qu'il rédigea dans l'exil pour la conduite de son fils<sup>1</sup>. Mais cet acte d'« Habeas corpus, » quoique passé à l'époque où les Whigs étaient au pouvoir, avait aussi toute la sympathie des Tories. Il est tout naturel en effet que cette importante loi soit également appréciée par les Anglais de tous les partis, car, par son action franche et directe, elle ajoute à la sécurité et au bonheur de tous les habitants du royaume<sup>2</sup>.

Jacques méditait un autre dessein, odieux aussi au parti qui l'avait mis et maintenu sur le trône : l'établissement d'une armée permanente considérable. La dernière insurrection lui avait fourni un prétexte pour augmenter les forces militaires qui existaient à la mort de son frère : les six premiers régiments actuels des dragons-gardes, le troisième et le quatrième régiment de dragons, et les neuf régiments d'infanterie de ligne, depuis le septième jusqu'au quinzième inclusivement, venaient d'être formés<sup>3</sup>, et ces différentes augmentations, ainsi que le rappel de la garnison de Tanger, avaient en quelques mois élevé le chiffre des troupes régulières de six mille hommes à près de vingt mille. Jamais roi d'Angleterre n'avait eu en temps de paix une pareille armée à son service, et cependant Jacques trouvait que ce n'était pas assez ; il répétait souvent qu'on ne pouvait compter sur la fidélité de la milice ; qu'elle sympathisait avec toutes les passions des classes dont elle faisait partie ; qu'à Sedgemoor, par exemple, il y avait plus de miliciens dans les rangs de l'armée rebelle que dans le camp royal, et que si le trône n'avait été défendu que par les gardes civiques des comtés, Monmouth aurait marché en triomphe de Lyme jusqu'à Londres.

<sup>1</sup> Voyez, dans les papiers des Stuarts, des instructions avec ce titre : « For my Son the Prince of Wales, » 1698.

<sup>2</sup> Johnson, le plus exalté des Tories, disait à Boswell : L'« Habeas corpus » est le seul avantage qu'ait notre gouvernement sur le gouvernement de toute autre nation. »

<sup>3</sup> « Historical Records of Regiments, » publiés sous la surveillance de l'adjudant général.

Le revenu de Jacques, si considérable qu'il fût, comparative-ment à celui des rois ses prédécesseurs, suffisait à peine à ce surcroît de charges, car la marine absorbait une grande partie du produit des nouvelles taxes. Vers la fin du règne précédent, trois cent mille livres sterling par an couvraient toutes les dépenses de l'armée, y compris les régiments de Tanger ; avec le nouveau système, six cent mille livres n'y suffisaient pas<sup>1</sup>. Si on augmentait encore cette armée, il fallait obtenir de nouveaux subsides du Parlement, et le Parlement ne paraissait pas d'humeur à les accorder. Le nom seul d'armée permanente était odieux à la nation entière, et surtout à ces gentilshommes-cavaliers qui composaient presque à eux seuls la Chambre des communes. Pour eux, l'idée d'une armée permanente s'associait d'une manière inséparable au souvenir du Parlement-Croupion, du Protecteur Cromwell, de la spoliation de l'Église, de l'épuration des Universités, de l'abolition de la pairie, du meurtre du roi, du triste règne des Saints, de l'hypocrisie et de l'ascétisme, des amendes et des séquestrations, enfin, des insultes que les plus anciennes et les plus honorables familles du royaume avaient reçues d'officiers généraux sortis de la lie du peuple. De plus, presque tous les baronnets et gentilshommes campagnards de la Chambre basse devant en grande partie leur importance dans leurs comtés aux grades qu'ils occupaient dans la milice, sa suppression diminuerait nécessairement leur influence et leur pouvoir. Aussi paraissait-il probable qu'une demande de subsides pour le maintien de l'armée soulèverait au moins autant de résistance que la proposition de rappeler l'acte d'Habeas corpus.

Mais ces deux projets dont nous venons de parler étaient subordonnés à un troisième, auquel Jacques tenait encore plus ; projet abhorré par ces gentilshommes tories qui étaient prêts à verser leur sang pour la défense des droits de la couronne ; abhorré par cette Église qui, pendant plus d'un demi-siècle de

<sup>1</sup> « Barillon, » 3-13 décembre 1685. Il avait beaucoup étudié cette matière. « C'est, dit-il, un détail dont j'ai connoissance. » D'après les livres de la Trésorerie, il paraît que la dépense de l'armée pour l'année 1687 fut fixée au 1<sup>er</sup> janvier à 625,104 livres sterling 9 schellings 11 pence.

guerres civiles, n'avait jamais varié dans son attachement à la famille des Stuarts; abhorré même par cette armée sur laquelle, comme dernière ressource, le roi devait s'appuyer.

La religion du roi n'avait pas cessé d'être proscrite; de rigoureuses lois contre les catholiques figuraient dans le livre des Statuts, et récemment encore elles avaient été sévèrement appliquées. L'acte du « Test » excluait des fonctions civiles ou militaires tout dissident de l'Église d'Angleterre; et par un acte postérieur, passé à l'époque où les mensonges de Titus Oates exaspéraient la nation entière, il avait été établi qu'aucun membre des assemblées parlementaires ne pourrait siéger sans avoir abjuré solennellement la doctrine de la transsubstantiation. Il était naturel et juste que le roi désirât obtenir pour l'Église à laquelle il appartenait une tolérance complète; et il est probable qu'avec un peu de patience, de prudence et de justice, il l'eût obtenue.

Ce n'est pas à une animosité purement théologique qu'il faut attribuer la crainte et l'aversion que le papisme inspirait au peuple anglais. Tous les docteurs de la communion anglicane, et même les plus illustres non-conformistes, admettaient qu'on pouvait faire son salut dans l'Église de Rome; ils reconnaissaient en outre que quelques-uns de ses membres avaient été de brillants modèles des vertus chrétiennes. Il est positif cependant que ceux mêmes qui, à un point de vue spirituel, croyaient l'Arianisme, le Quakérisme et le Judaïsme plus dangereux que le papisme, soutenaient avec ardeur les lois pénales contre les Catholiques romains sans montrer la moindre disposition à proposer des lois analogues contre les Ariens, les Quakers et les Juifs.

Il est facile d'expliquer pourquoi les Catholiques romains étaient traités avec moins d'indulgence en Angleterre que des dissidents qui ne reconnaissaient pas les doctrines nicéennes, ou même que des hommes qui n'avaient jamais reçu le baptême chrétien. La nation anglaise était fermement convaincue que, dès qu'il s'agissait des intérêts de sa religion, le Catholique romain se croyait affranchi des règles ordinaires de la morale, et que de plus il croyait méritoire de s'en affranchir, si par cela il pouvait épargner à son Église un préjudice ou un scandale.

Cette opinion, du reste, s'appuyait sur une apparence de raison. On ne pouvait nier que des casuistes catholiques de grande réputation n'eussent fait dans leurs écrits l'apologie de l'équivoque, de la restriction mentale, du parjure et même de l'assassinat ; on pouvait ajouter que les doctrines de cette odieuse école de sophisme avaient porté des fruits. Le massacre de la Saint-Barthélemy, l'assassinat de Guillaume I<sup>er</sup> d'Orange, celui de Henri III de France, les nombreux complots formés contre la vie d'Élisabeth, et surtout la conspiration des poudres, étaient constamment cités comme preuves de l'étroite liaison qui existe entre de coupables théories et de coupables actions. On alléguait que chacun de ces crimes avait été inspiré ou applaudi par quelque docteur de l'Église catholique. On citait souvent aussi les lettres d'Everard Digby lorsqu'il était prisonnier à la Tour ; ces lettres, écrites avec du jus de citron et adressées à sa femme, venaient d'être publiées. Digby était un gentilhomme érudit, loyal dans les transactions ordinaires de la vie et fermement attaché à son devoir envers Dieu ; cependant il avait trempé dans le complot qui devait faire sauter le Roi, les Lords et les Communes, et sur le seuil de l'éternité il avait déclaré ne pouvoir comprendre qu'un Catholique romain trouvât coupable ce projet. On en tirait généralement la conséquence que, quelque loyal que puisse être du reste le caractère d'un papiste, il n'est pas de fraude et de cruauté dont il ne soit capable, lorsque l'honneur et le salut de son Église sont en jeu.

C'est surtout à l'influence de ces idées qu'il faut attribuer le succès extraordinaire des mensonges de Titus Oates. Un accusé catholique en appelait vainement à l'intégrité, à l'humanité, à la loyauté de toute sa vie ; vainement une foule de témoins respectables de sa communion venaient-ils démentir les monstrueuses inventions du plus infâme des hommes ; vainement, la corde au cou et sur le point de paraître devant Dieu, appelait-il sur lui la vengeance céleste, s'il était vrai qu'il fût coupable d'aucune tentative criminelle contre son prince ou contre ses concitoyens protestants : tous les témoignages qu'il produisait en sa faveur ne servaient qu'à prouver le peu de valeur des serments catholiques. Ses vertus mêmes devenaient des pré-

somptions de culpabilité; précisément parce qu'il était en présence de la mort et du jugement de Dieu, on en concluait qu'il devait persister à nier ce qu'il n'aurait pu confesser sans porter atteinte à ce qu'il considérait comme la plus sainte des causes. Parmi les malheureux qui furent condamnés pour l'assassinat de Godfrey, se trouvait Henry Berry, Protestant d'un caractère peu recommandable; il n'en est pas moins vrai, et c'est là une circonstance digne de remarque, que les dernières paroles de Berry firent plus pour discréditer le complot que les dénégations des Catholiques les plus pieux et les plus honorables qui souffrirent avec lui<sup>1</sup>.

Ce n'était pas seulement par les masses ignorantes et par des fanatiques chez lesquels le zèle exagéré faisait taire la raison et la charité, qu'un Catholique romain était considéré comme un homme que sa conscience pouvait obliger d'un jour à l'autre à devenir faux témoin, incendiaire ou assassin, capable enfin de tous les crimes et de tous les parjures, lorsqu'il s'agissait des intérêts de son Église. S'il y eut au dix-septième siècle deux hommes qui, par raison et par caractère, fussent enclins à la tolérance, c'étaient certainement Tillotson et Locke. Pourtant Tillotson, qui, par son indulgence pour différentes sectes hérétiques et schismatiques, s'attira le reproche d'hétérodoxie, s'adressant aux Communes du haut de la chaire, leur dit, en parlant du Catholicisme, qu'elles devaient prendre des mesures propres à empêcher la propagation d'une religion plus mal-faisante que l'irréligion elle-même, puisqu'elle exigeait de ses disciples des services directement opposés aux plus simples principes de la morale. Son naturel, disait-il avec vérité, le portait vers la douceur, mais son devoir envers ses concitoyens le forçait, dans cette occasion, à recommander la sévérité. A ses yeux, ajoutait-il, des païens qui n'avaient jamais entendu prononcer le nom du Christ, et que guidaient seulement les lumières naturelles, étaient des membres moins dangereux d'une société civile que les hommes formés aux écoles de casuistes Papistes<sup>2</sup>. Locke, dans le célèbre traité où il essaya

<sup>1</sup> « Burnet, » I, 447.

<sup>2</sup> Sermon de Tillotson prêché devant la Chambre des communes le 5 nov. 1678.

de prouver que même les formes les plus grossières d'idolâtrie ne devaient pas être réprimées par des lois pénales, admit cependant que l'Église, qui enseignait aux hommes à manquer de foi envers les hérétiques, n'avait aucun droit à la tolérance<sup>4</sup>.

Il est évident que, dans un tel état des esprits, le plus grand service qu'un Anglais, catholique romain, pût rendre à ses frères en religion, eût été de convaincre le public que, malgré tout ce qu'avaient dit et écrit des hommes irréfléchis, dans des moments de violente excitation, son Église n'avait jamais admis que la fin justifiait des moyens réprouvés par la morale. Ce grand service, Jacques II était en mesure de le rendre : il était roi, et roi plus puissant qu'aucun de ses prédécesseurs des temps modernes; il dépendait de lui d'effacer ou de laisser subsister l'opprobre attaché à sa religion.

S'il s'était conformé aux lois, s'il avait tenu ses promesses, s'il n'avait pas employé des moyens illégaux pour propager ses doctrines théologiques; si, par une large application de son incontestable droit de grâce, il avait pour ainsi dire suspendu l'action des lois pénales, tout en s'abstenant avec soin de violer jamais la constitution ecclésiastique et civile du royaume, les sentiments de son peuple n'eussent pas tardé à se modifier. Un prince catholique tenant aussi scrupuleusement parole à une nation protestante eût été un exemple trop frappant de bonne foi pour ne pas apaiser les appréhensions populaires. En voyant un catholique romain diriger, sans danger pour le pays, toute l'administration exécutive, commander les armées de terre et de mer, convoquer et dissoudre les Parlements, nommer les évêques et les dignitaires de l'Église anglicane, il eût bien fallu reconnaître qu'un Catholique romain pouvait aussi commander une compagnie ou être nommé conseiller municipal de sa commune, sans que de grands malheurs s'ensuivissent. Alors il est probable que la secte si longtemps détestée de la nation eût été admise avec approbation générale au Parlement et à toutes les autres charges publiques.

<sup>4</sup> Première lettre de Locke sur la Tolérance.

En essayant, au contraire, de favoriser les intérêts de son Église par la violation des lois fondamentales du royaume et des solennelles promesses faites, à plusieurs reprises, à la face du monde entier, Jacques devait comprendre qu'il donnait une base solide aux accusations des protestants contre les Catholiques. Car, si jamais on pouvait espérer qu'un Catholique romain tiendrait parole à des hérétiques, on devait croire que le roi tiendrait parole au clergé anglican ; c'était à ce clergé qu'il devait sa couronne : sans sa ferme opposition au Bill d'Exclusion, au lieu d'être roi il n'eût été qu'un exilé. Il avait souvent et expressément reconnu ce qu'il lui devait, et avait juré de maintenir tous ses droits légaux. Si de semblables liens ne pouvaient l'enchaîner, il devenait clair que tout sentiment de reconnaissance et d'honneur restait sans force quand sa superstition était en jeu. On ne pourrait désormais se fier à lui, et si son peuple ne pouvait avoir confiance en lui, à quel autre membre de l'Église catholique pouvait-il se fier ? Le roi ne passait pas pour être naturellement faux : ses manières brusques et son peu de sensibilité lui avaient même fait une réputation imméritée de franchise, et ses panégyristes affectaient de l'appeler Jacques le Juste. Si donc, en devenant Papiste, il était devenu faux et menteur, quelle conclusion devait en tirer une nation déjà disposée à croire à la pernicieuse influence du papisme sur le caractère moral ?

Par ces différents motifs, plusieurs catholiques éminents de l'époque, au nombre desquels se trouvait le Souverain Pontife, pensaient que leur religion ne pouvait être mieux protégée en Angleterre que par une politique modérée et constitutionnelle. Mais de telles idées n'avaient aucun pouvoir sur la faible intelligence et le caractère tenace du roi. Dans son ardeur à faire disparaître les incapacités qui pesaient sur ses coreligionnaires, il adopta la ligne de conduite la plus propre à prouver aux Protestants les plus tolérants, combien il était essentiel à la sûreté de l'État qu'elles fussent maintenues. C'est à sa politique que les Papistes anglais durent trois années d'un triomphe illégal et insolent, suivi de plus de cent quarante années d'humiliation et d'oppression.

Plusieurs Catholiques avaient obtenu des brevets dans les régiments nouvellement formés, et pendant quelque temps cette violation de la loi avait été passée sous silence, car on se sentait peu disposé à critiquer chaque acte irrégulier que commettait un roi appelé subitement à défendre sa couronne et sa vie contre des rebelles. Mais tout danger était passé; les insurgés avaient été vaincus et punis, et leurs tentatives avortées avaient fortifié le gouvernement qu'ils prétendaient renverser. Cependant Jacques n'en continuait pas moins à donner des brevets d'officiers à des Catholiques. On disait hautement qu'il était déterminé à ne plus se soumettre à l'acte du Test, qu'il espérait persuader au Parlement de l'abolir; mais que, dans tous les cas, il n'en agirait pas moins selon ses propres idées.

A cette nouvelle, un sourd murmure, avant-coureur de la tempête, l'avertit que ce même esprit public devant lequel son grand-père, son père et son frère avaient été obligés de reculer, pouvait être endormi mais n'était pas mort. Le premier symptôme d'opposition se manifesta dans son cabinet: Halifax n'essaya pas de dissimuler le dégoût et les craintes qui s'étaient emparés de lui, et il exprima courageusement en plein Conseil les sentiments qui bientôt prévalurent dans toute la nation. Ses collègues ne l'ayant pas secondé, la discussion en resta là. Mais le roi le fit appeler, et eut avec lui deux longues conférences dans lesquelles il employa inutilement la persuasion et les caresses. Halifax refusa positivement de promettre son vote à la Chambre des lords en faveur du rappel soit de l'acte du Test, soit de l'acte de l'« Habeas corpus. »

Quelques-uns des familiers du roi lui conseillèrent de ne pas pousser dans l'opposition l'homme d'État le plus brillant et le plus éloquent de l'époque, au moment surtout où le Parlement allait s'assembler. Ils lui dirent qu'Halifax aimait les honneurs et les appointements attachés à sa position, que s'il restait Lord-président du Conseil, il lui serait presque impossible d'user de toutes ses forces contre le gouvernement, tandis qu'en le destituant de son poste élevé, on l'émancipait de tout frein. Mais le roi ne voulut rien entendre: Halifax fut donc informé qu'on



n'avait plus besoin de ses services, et son nom fut rayé du Livre du Conseil (*Council Book*<sup>1</sup>).

Sa destitution produisit un grand effet, non-seulement en Angleterre, mais encore à Paris, à Vienne et à La Haye ; car on n'ignorait pas qu'il avait toujours travaillé à neutraliser l'influence du cabinet de Versailles sur les affaires anglaises. Louis XIV exprima sa satisfaction de ce changement. D'un autre côté, les ministres de la maison d'Autriche et des Provinces-Unies déplurent beaucoup à la cour de Whitehall en exaltant la sagesse et le courage de l'homme d'État disgracié. Le roi se plaignit surtout du secrétaire de la légation impériale, qui n'avait pas craint de dire que les services importants qu'Halifax avait rendus à l'époque du Bill d'Exclusion, avaient été payés de la plus noire ingratitude<sup>2</sup>.

Il devint bientôt évident qu'Halifax ne manquerait pas d'imitateurs. Une portion du parti tory, ayant à sa tête son ancien chef Danby, commença à tenir des propos de whigs ; même les prélats donnaient à entendre qu'il était un point sur lequel la fidélité au prince devait céder à de plus hautes considérations. Le mécontentement des chefs de l'armée était plus redoutable et plus extraordinaire encore. Déjà se montraient les premiers symptômes de ce sentiment qui, trois ans plus tard, poussa tant d'officiers distingués à abandonner l'étendard royal. Des hommes qui jusque alors n'avaient montré aucun scrupule devenaient tout à coup singulièrement méticuleux. Churchill disait tout bas que le roi allait trop loin ; Kirke, qui revenait de sa boucherie de l'ouest, jurait qu'il n'abandonnerait pas la religion protestante : s'il fallait abjurer la foi de ses pères, disait-il, il ne se ferait jamais Papiste ; il était déjà retenu ; et si un jour il apostasiait, il avait solennellement promis à l'empereur de Maroc de se faire musulman<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Voyez : « *Council Book*. » Sa radiation est du 21 oct. 1685. — Lettre d'Halifax à Chesterfield ; et « *Barillon*, » 19-29 oct. 1685.

<sup>2</sup> « *Barillon*, » 26 oct. -5 nov. 1685 ; — Lettres de Louis XIV à Barillon, du 27 oct. - 6 nov. et du 6-16 nov. de la même année.

<sup>3</sup> Halifax, dans une lettre à Chesterfield, écrite en octobre 1685, donne des détails curieux sur ces premiers symptômes de mécontentement parmi les Tories. « *Burnet*, » I, 684.

La nation, fortement émue, attendait avec inquiétude la réunion du Parlement, lorsque des nouvelles de France vinrent accroître l'agitation générale.

L'habileté et la vigueur de Richelieu étaient parvenues à mettre fin à la longue et héroïque lutte des Huguenots contre le gouvernement français. Ce grand homme d'État les avait vaincus; mais il leur avait assuré la liberté de conscience reconnue par l'édit de Nantes. Les Huguenots pouvaient, avec quelques restrictions supportables, adorer Dieu selon leur rituel, et publier des livres pour la défense de leurs doctrines. Ils étaient tous admissibles aux fonctions politiques et militaires, et pendant longtemps leur qualité d'hérétiques ne les empêcha pas de s'élever aux plus hautes dignités. Quelques-uns d'entre eux commandaient les armées du roi, d'autres étaient à la tête de départements importants de l'administration civile. Mais bientôt les choses changèrent de face. Dès son enfance, Louis XIV avait porté aux Calvinistes une haine à la fois religieuse et politique : comme catholique romain fervent, il détestait leurs dogmes théologiques; comme prince absolu, il détestait les théories républicaines mêlées à la doctrine genevoise. Il abolit successivement tous les privilèges dont jouissaient les schismatiques, intervint dans l'éducation des enfants protestants, confisqua les propriétés laissées aux consistoires, et, sous de frivoles prétextes, ferma quelques églises protestantes; les ministres protestants furent harcelés par les collecteurs de taxes, les magistrats protestants furent privés des honneurs attachés à la noblesse, et on annonça aux officiers protestants de la maison du roi qu'on n'avait plus besoin de leurs services; enfin on donna des ordres pour empêcher les Protestants d'entrer au barreau. La secte opprimée ayant montré quelques faibles signes de cet esprit qui, dans le siècle précédent, avait défié la puissance de la maison de Valois, il s'ensuivit des massacres et des exécutions. Des dragons furent mis en garnisaires dans les villes où les hérétiques étaient nombreux, ainsi que dans les châteaux des gentilshommes huguenots, et le gouvernement approuvait ou ne censurait que faiblement les actes de cruauté et de licence que se permettaient ces terribles missionnaires.

Cependant l'édit de Nantes, quoique violé chaque jour dans ses dispositions les plus essentielles, n'était pas encore révoqué, et le roi avait souvent déclaré, dans de solennels actes publics, sa volonté de le maintenir. Mais les dévots et les flatteurs qui l'entouraient ne cessaient de lui donner des conseils que son penchant ne le poussait que trop à suivre : ils lui disaient que sa politique rigoureuse avait eu jusque-là un succès complet ; qu'elle n'avait rencontré aucune résistance, ou du moins qu'une résistance très-faible ; que des milliers de Huguenots s'étaient déjà convertis ; qu'une dernière mesure décisive restait à prendre, et qu'alors les plus obstinés finiraient par se soumettre ; que la France serait enfin purgée de ce dernier levain d'hérésie, et que son roi aurait ainsi gagné une couronne céleste aussi glorieuse que celle de saint Louis. Ces arguments eurent un plein succès ; on porta le dernier coup, et l'édit de Nantes fut enfin révoqué. Une foule d'autres décrets contre les sectaires suivirent rapidement cette révocation. On enleva à leurs parents calvinistes de jeunes garçons et de jeunes filles pour les faire élever dans les séminaires et dans les couvents. Les pasteurs de la religion réformée reçurent l'ordre d'abjurer ou de quitter la France dans un délai de quinze jours ; par contre, on défendit aux autres réformés de sortir du royaume, et, pour les empêcher de prendre la fuite, les frontières et les ports furent strictement surveillés. On pensait qu'ainsi séparé des mauvais bergers, le troupeau rentrerait bientôt au vrai bercail. Mais, en dépit de la surveillance et des rigueurs de la police militaire, l'émigration fut immense. On calcule que dans l'espace de quelques mois plus de cinquante mille familles abandonnèrent pour toujours la France. Et ces réfugiés n'étaient pas de ceux qui quittent un pays sans y laisser un vide regrettable. C'était en général des gens intelligents, industrieux et d'une stricte moralité ; on comptait parmi eux des hommes éminents dans la guerre, dans la littérature et dans les arts. Quelques-uns des exilés offrirent leur épée à Guillaume d'Orange et se distinguèrent par la fureur avec laquelle ils combattirent leur persécuteur ; d'autres se vengèrent avec une arme plus formidable encore, et, à l'aide des presses d'Angleterre, de

Hollande et d'Allemagne, soulevèrent pendant trente ans l'esprit public de l'Europe contre le gouvernement de la France. Les plus paisibles vinrent établir des manufactures de soie dans les faubourgs, à l'est de Londres; un détachement de ces émigrés apprit aux habitants de la Saxe à confectionner les chapeaux et les étoffes dont leur patrie avait eu jusque alors le monopole; un autre enfin planta la première vigne dans le voisinage du Cap de Bonne-Espérance<sup>1</sup>.

En toute autre circonstance, les cours d'Espagne et de Rome n'eussent pas manqué d'applaudir un prince qui faisait une guerre si acharnée à l'hérésie. Mais la haine qu'inspiraient les injustices et l'arrogance de Louis XIV était telle, que quand il se fit persécuteur les cours d'Espagne et de Rome prirent parti pour la liberté religieuse, et réprochèrent hautement la cruauté qui livrait une population inoffensive à une horde de soldats féroces et licencieux<sup>2</sup>. Un cri de douleur et de rage s'éleva dans toute l'Europe protestante. La nouvelle de la révocation de l'édit de Nantes parvint à Londres une semaine avant le jour fixé pour la réunion du Parlement. On se dit alors que l'esprit des Gardiner et des Alva était encore l'esprit de l'Église catholique romaine. En générosité et en humanité, certes, Louis XIV valait bien Jacques II, et de plus il lui était évidemment supérieur en intelligence et en talents. Louis XIV, comme Jacques II, avait à plusieurs reprises promis de respecter les privilèges de ses sujets protestants; cependant le roi de France se faisait le persécuteur avéré de la religion réformée. Comment alors ne pas comprendre que Jacques n'attendait qu'une occasion favorable pour suivre son exemple? Déjà, au mépris de la loi, il avait constitué une force militaire en grande partie commandée par des officiers catholiques. N'avait-on pas lieu de

<sup>1</sup> Il y a un nombre considérable de brochures contemporaines, et en différentes langues, sur cette persécution. Voltaire, dans son « Siècle de Louis XIV, » en fait un résumé clair, élégant et vigoureux.

<sup>2</sup> « Misionarios embotados, » dit Ronquillo. « Apostoli armati, » dit Innocent XI. Il y a dans la collection de Mackintosh une lettre remarquable de Ronquillo sur ce sujet; elle est du 26 mars-5 avril 1686. Voyez aussi : « Relazione di Francia, » 1689, par Venier, que le professeur Ranke a cité dans son « Romischen Pápste, » livre VIII.

supposer que cette force pourrait un jour être employée comme l'avaient été les dragons de Louis XIV ?

Quant à Jacques, il fut personnellement tout aussi vexé que ses sujets de la conduite du cabinet de Versailles. On eût dit, en effet, que ce cabinet désirait lui susciter de l'embarras. Le roi d'Angleterre était à la veille de demander à un Parlement protestant un édit de tolérance complète en faveur des catholiques ; rien ne pouvait donc lui être plus désagréable que d'apprendre qu'en un pays voisin un gouvernement catholique venait précisément de retirer toute tolérance à des sujets protestants. Il fut encore plus vexé d'un discours que l'évêque de Valence adressa à Louis XIV au nom du clergé gallican. Le pieux roi d'Angleterre, dit le prélat, comptait sur l'appui du roi très-chrétien, du fils aîné de l'Église, contre ses sujets hérétiques. On remarqua que les membres de la Chambre des communes essayèrent, par toute sorte de moyens, de se procurer des copies de cette harangue, et qu'elle fut lue par tous les Anglais avec une indignation mêlée d'effroi<sup>4</sup>. Jacques voulut effacer ces fâcheuses impressions et prouver en même temps à l'Europe qu'il n'était pas l'esclave de la France. Il déclara donc publiquement qu'il désapprouvait la conduite du gouvernement français à l'égard des Huguenots ; il accorda, sur ses fonds privés, quelques secours aux exilés, et par lettres revêtues du Grand Sceau, il engagea ses sujets à imiter sa libéralité. Mais au bout de quelques mois il devint évident que sa compassion n'avait d'autre but que de gagner le Parlement, qu'il portait à ces réfugiés une haine mortelle, et que son plus grand désir eût été de pouvoir imiter la conduite du roi de France.

Le 9 novembre le Parlement se réunit. Les Communes ayant été appelées à la barre de la Chambre des lords, le roi prononça un discours qu'il avait composé lui-même. Il félicitait ses fidèles sujets d'avoir mis fin à la rébellion de l'ouest ; mais il ajoutait que la rapidité avec laquelle cette révolte s'était étendue, et le temps qu'elle avait duré, devaient prouver à tous les

<sup>4</sup> « Mi dicono che tutti questi parlamentarii ne hanno voluto copia, il che assolutamente avrà causata pessime impressioni. » Adda, 9-19 nov. 1685. Voyez aussi : « Evelyn's Diary, » du 3 novembre.

hommes raisonnables combien peu on pouvait compter sur la milice. Il avait par conséquent, dit-il, augmenté l'armée régulière. Les frais de cette armée seraient sans doute doublés; mais il comptait sur les Communes pour lui fournir les moyens de couvrir cette augmentation de dépenses. Il déclara avoir donné de l'emploi à quelques officiers qui ne remplissaient pas les conditions exigées par l'acte du Test, mais qu'il savait personnellement être dignes de confiance. Il craignait, ajouta-t-il, que quelques hommes malintentionnés voulussent se prévaloir de cette circonstance pour détruire l'harmonie qui existait entre son Parlement et lui. Mais il dirait toute sa pensée : il était déterminé à ne pas se séparer de serviteurs sur la fidélité desquels il pouvait compter, et dont bientôt peut-être il aurait besoin <sup>1</sup>.

Cet aveu formel de la violation d'une loi que le peuple considérait comme la sauvegarde de l'Église anglicane, et cette détermination de persister à la violer, n'étaient pas faits pour calmer l'effervescence qui commençait à naître. Les lords, rarement disposés à donner le signal d'opposition à la couronne, consentirent à remercier officiellement le roi pour ce qu'il venait de dire. Mais les membres de la Chambre des communes étaient d'humeur moins accommodante; quand ils furent rentrés dans la salle de leurs séances, il se fit un long silence et l'inquiétude pouvait se lire sur les traits des membres les plus respectables. Enfin Middleton se leva et demanda que l'assemblée se formât immédiatement en comité pour répondre au discours de la couronne. Sir Edmund Jennings, représentant tory du comté d'York, et qu'on croyait être l'interprète des opinions de Danby, protesta contre cette manière d'agir, et demanda qu'on laissât à la Chambre le temps de réfléchir. Sir Thomas Clarges, oncle maternel du duc d'Albemarle, et connu depuis longtemps à la Chambre comme homme d'affaires et défenseur vigilant des finances de l'État, fut du même sentiment. On ne pouvait se méprendre sur l'opinion des Communes. Sir

<sup>1</sup> « Lords' Journals, » 9 nov. 1685. « Vengo assicurato, dit Adda, che S. M. stessa abbia composto il discorso. » Dépêche du 16-26 nov. 1685.

John Ernley, chancelier de l'Échiquier, n'en insista pas moins pour que le délai ne dépassât pas quarante-huit heures ; mais sa motion fut rejetée et la discussion définitivement remise à trois jours <sup>1</sup>.

Ces trois jours furent bien employés par ceux qui se mirent à la tête du mouvement contre la cour, et ce n'était pas une tâche légère que d'organiser l'opposition en aussi peu de temps. Nous ne pouvons même actuellement apprécier les difficultés de l'entreprise ; car aujourd'hui on peut dire que toute la nation assiste à chaque séance du Parlement. Les discours que les orateurs du ministère ou de l'opposition ont prononcés, même après minuit, sont lus à la pointe du jour dans toute la métropole, le soir dans les comtés de Northumberland et de Cornwall, et le lendemain en Irlande et en Écosse. De nos jours, par conséquent, les procédés législatifs, les formes de la discussion, la tactique des partis, les opinions, le caractère et le style de tout membre actif de l'une ou de l'autre Chambre, sont familiers à la multitude. De notre temps, tout homme qui débute au Parlement possède d'avance ce qu'au dix-septième siècle on eût appelé de grandes connaissances parlementaires. Ces connaissances ne pouvaient s'acquérir alors que par un service parlementaire actif. La différence entre un ancien et un nouveau membre était la même que celle qui existe entre un vétéran et un jeune conscrit arraché à la charrue ; et il faut se rappeler que la Chambre des communes dont il s'agit contenait une proportion inaccoutumée de membres nouveaux qui, en venant siéger à Westminster, avaient apporté de leurs châteaux plus de préjugés violents que de connaissances politiques. Ils avaient en haine les Papistes, ne détestaient pas moins les Whigs et professaient pour la royauté une vénération superstitieuse. Former une opposition avec de tels éléments exigeait une intelligence et un tact infinis. Quelques hommes importants, aidés par les conseils et les renseignements de Whigs ex-

<sup>1</sup> Voyez : « Commons' Journals ; » — « Bramston's Memoirs ; » — Lettre de Jacques Van Leeuwen aux États-Généraux, en date du 10-20 nov. 1685. Leeuwen était secrétaire de l'ambassade hollandaise et chargé de la correspondance en l'absence de Citters. Pour ce qui est relatif à Clarges, voyez : « Burnet, » I, 98.

périmentés qui ne siégeaient pas au Parlement, entreprirent et menèrent à bonne fin cette tâche difficile. La veille du jour fixé pour la discussion, il y eut plusieurs réunions où les chefs de parti donnèrent leurs instructions aux novices, et l'événement prouva que tant de soins n'avaient pas été perdus <sup>1</sup>.

Le corps diplomatique était dans une grande agitation. On sentait que quelques jours allaient décider la grande question de savoir si le roi d'Angleterre était ou n'était pas le vassal du roi de France. Le ministre de la maison d'Autriche désirait vivement que Jacques donnât satisfaction à son Parlement. Le pape Innocent XI de son côté avait envoyé à Londres deux hommes chargés de conseiller la modération et d'en donner eux-mêmes l'exemple. L'un, John Leyburn, dominicain anglais et ancien secrétaire du cardinal Howard, réunissait à quelques connaissances un grand fonds d'esprit naturel, tout en étant le plus prudent, le plus adroit et le plus taciturne des hommes ; il venait d'être sacré évêque d'Adrumetum et nommé vicaire apostolique dans la Grande-Bretagne. L'autre était Ferdinand, comte d'Adda, Italien sans grande capacité, mais d'un caractère doux et de manières courtoises ; il venait d'être nommé nonce apostolique. Jacques leur fit l'accueil le plus cordial. Depuis plus d'un demi-siècle aucun évêque catholique n'avait exercé de fonctions spirituelles en Angleterre et, depuis la mort de la reine Marie, c'est-à-dire depuis cent vingt-sept ans, aucun nonce du pape n'y avait été reçu. Leyburn, logé au palais de Whitehall, recevait une pension annuelle de mille livres sterling ; quant à Adda, il n'avait pas encore de caractère officiel : il passait pour un étranger de distinction que la curiosité conduisait à Londres, et on le voyait tous les jours à la cour, où il était traité avec beaucoup de considération. Ces deux envoyés du pape cherchaient à atténuer autant que possible l'odieux qui s'attachait à leurs fonctions, et à modérer en même temps le zèle inconsidéré de Jacques. Le Nonce surtout déclarait hautement que rien ne pourrait être plus préjudiciable aux intérêts de l'Église de Rome qu'une rupture entre le roi et son Parlement <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Barillon, » 16-26 nov. 1685.

<sup>2</sup> Voyez : « Dodd's Church History ; » — Lettre de Leeuwen du 17-27 nov. 1685 ;



D'autre part Barillon ne restait pas inactif. Les instructions qu'il reçut de Versailles à cette occasion méritent une étude toute particulière car elles donnent la clef de la politique poursuivie systématiquement par son maître à l'égard de l'Angleterre, pendant les vingt dernières années qui précédèrent notre révolution. Les nouvelles de Madrid étaient alarmantes, lui écrivait Louis XIV; on y espérait que Jacques contracterait une étroite alliance avec la maison d'Autriche, aussitôt qu'il serait sûr de la docilité de son Parlement. Dans de semblables circonstances, l'intérêt de la France exigeait évidemment que le Parlement anglais se montrât intractable. Barillon reçut donc l'ordre de jouer, avec toutes les précautions possibles pour ne pas être découvert, le rôle de boute-feu. A la cour, il ne devait laisser échapper aucune occasion de stimuler le zèle religieux et l'orgueil monarchique de Jacques; mais en même temps il devait tâcher d'avoir quelques communications secrètes avec les mécontents. De semblables communications étaient hasardeuses et demandaient une grande adresse. Cependant l'ambassadeur pourrait peut-être, sans compromettre sa propre dignité et celle de son gouvernement, activer le zèle de l'opposition pour la défense des lois et des libertés d'Angleterre, et donner à entendre que ces lois et ces libertés trouveraient un appui chez son maître <sup>1</sup>.

Quand Louis XIV dictait ces instructions, il était loin de prévoir le prompt et radical remède que l'obstination et la stupidité du roi d'Angleterre apporterait à ses inquiétudes. Ce fut le 12 novembre que la Chambre des communes se forma en comité pour répondre au discours de la couronne. Le Solicitor-general, Heneage Finch, occupait le fauteuil. La discussion fut

— Lettre de Barillon du 24 déc. 1685. Barillon dit, en parlant d'Adda : « On l'a voit « fait prévenir que la sûreté et l'avantage des Catholiques consistoient dans une « réunion entière de Sa Majesté Britannique et de son Parlement. » Voyez aussi les lettres du pape Innocent à Jacques, datées du 27 juillet-6 août et du 25 sept.-3 oct. 1685; et Dépêches d'Adda du 9-19 et du 16-26 nov. 1685. On trouvera au Musée britannique une copie de la très-intéressante correspondance d'Adda, extraite des Archives papales : « Additional MSS., » n° 15395.

<sup>1</sup> Cette dépêche, on ne peut plus remarquable, de Louis XIV porte la date du 9-19 nov. 1685. On la trouve dans l'appendice de l'ouvrage historique de M. Fox.

conduite par les chefs du nouveau « Parti du Pays » avec un tact et une adresse remarquables. On ne laissa échapper aucune expression qui pût indiquer un manque de respect pour le souverain, ou la moindre sympathie pour les rebelles; l'insurrection ne fut jamais mentionnée qu'avec horreur; il ne fut pas question des cruautés de Kirke et de Jeffreys; on admit que les dépenses considérables occasionnées par la dernière révolte autorisaient le roi à demander un nouveau subside; mais on attaqua fortement l'augmentation de l'armée, ainsi que les infractions à l'acte du Test.

Les orateurs de la cour semblent avoir évité avec soin de toucher à la question de l'acte du Test. Ils firent cependant ressortir avec force les avantages d'une armée permanente sur une milice. L'un d'eux demanda ironiquement si la défense du royaume devait être confiée aux hallebardiers de la Tour. Un autre dit qu'il serait bien aise de savoir quelle figure aurait faite en face des troupes de Louis XIV, cette milice du Devonshire qui avait pris honteusement la fuite à l'aspect des faucheurs de Monmouth. Mais ces arguments restaient sans force sur l'esprit de Cavaliers qui se rappelaient encore avec rage la verge de fer du Protecteur. Edward Seymour, le chef des gentilshommes campagnards dans le parti tory, interpréta avec vigueur ce sentiment général. Il admit que les milices n'étaient pas dans un état satisfaisant, mais il maintint qu'on pouvait les reconstituer; que cela exigerait de l'argent, mais que pour lui il aimait mieux donner un million pour constituer une milice dont on n'avait rien à redouter, qu'un demi-million pour l'établissement d'une armée dont on aurait toujours tout à craindre. Disciplinons notre milice, fortifions notre marine, dit-il, et le pays sera en sûreté; une armée permanente sera toujours, en mettant les choses au mieux, un canal par lequel s'écouleront toutes les ressources de la nation; on enlève le soldat aux travaux utiles, il ne produit rien tout en consommant la production des autres, et en outre il tyrannise ceux qui le font vivre. La nation n'était pas seulement menacée, ajoutait-il, d'une armée permanente, mais d'une armée permanente de Papistes, d'une armée permanente commandée par des officiers très-

honorables et très-respectables sans doute, mais qui par principes étaient ennemis de la constitution du royaume. Sir William Twisden, représentant du comté de Kent, parla dans le même sens avec beaucoup de finesse, et fut couvert d'applaudissements. Sir Richard Temple, qui faisait partie du petit groupe de Whigs siégeant au Parlement, rappela à la Chambre, dans un discours adroitement adapté au sentiment de son auditoire, que l'expérience avait toujours prouvé qu'une armée permanente était aussi funeste à l'autorité régulière des princes qu'à la liberté des nations. Sir John Maynard, le jurisconsulte le plus distingué de son temps, prit aussi part à la discussion. Agé de plus de quatre-vingts ans, il pouvait encore se rappeler les troubles politiques du règne de Jacques I<sup>er</sup>. Il avait siégé dans le Long-Parlement, parmi les Têtes-rondes, mais toujours il y soutint les mesures de douceur et travailla même à une réconciliation entre le roi et les Chambres. Lui aussi se déclara contre l'augmentation des forces régulières; et ses talents, que l'âge n'avait pas affaiblis, ainsi que sa connaissance profonde des lois, qui toujours le firent écouter à Westminster-Hall, commandèrent l'attention de la Chambre des communes.

Après un long débat on résolut d'accorder un subside à la couronne; mais en même temps on décida de passer un bill pour fortifier la milice. Cette dernière résolution équivalait à une protestation contre l'armée permanente. Le roi en fut très-mécontent, et le bruit courut que si les choses allaient ainsi, la session ne serait pas longue <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Voyez : « Common's Journals, » 12 nov. 1685; — « Leeuwen, » 15-23 nov.; — « Barillon, » 16-26 nov.; et « Sir John Bramston's Memoirs. » Il y a un détail assez curieux qui se rattache au compte rendu de cette discussion. De ce compte rendu il existe deux copies manuscrites au Musée britannique (Harleian, 7187, et Lansdowne, 253). Dans ces copies, les noms des orateurs sont donnés tout au long; mais les auteurs de la « Vie de Jacques II » publiée en 1702, en transcrivant le compte rendu, ne donnèrent que les initiales des noms. Les éditeurs de « Chandler's Debates » et de « Parliamentary History, » au lieu de recourir aux manuscrits, devinèrent les noms sur les initiales, et ne devinèrent pas toujours juste. Ils attribuèrent, par exemple, à Waller un discours très-remarquable dont nous parlerons plus tard, et qui en réalité fut prononcé par Windham, représentant de Salisbury. Ce n'est pas sans peine, je l'avoue, que je me suis vu forcé de retirer à Waller des paroles qui eussent marqué d'une manière si honorable sa dernière apparition devant le public.

Le lendemain la discussion recommença, et le langage du « Parti du Pays » devint plus âpre et plus audacieux. Dans le discours du roi, le paragraphe où il était question des subsides précédait celui qui était relatif au Test. En conséquence Middleton voulait qu'on votât d'abord sur ce paragraphe; l'opposition demanda la question préalable, se basant sur la coutume logique et constitutionnelle, de ne voter des subsides qu'après redressement des griefs, coutume qui se trouverait par le fait abolie si la Chambre se croyait obligée de suivre le même ordre de matières qu'il plaisait au roi d'adopter dans son discours.

On alla aux voix pour savoir si la motion de Middleton serait prise en considération; et le président ordonna aux membres qui voulaient voter pour la négative de passer dans le couloir (*lobby*). Ceux-ci s'en offensèrent et se plaignirent hautement de la servile partialité du président, car ils étaient convaincus que, selon la règle subtile et embrouillée en usage alors, et qui de nos jours a été remplacée par un règlement plus rationnel et plus convenable, ils avaient droit à conserver leurs sièges. Or les tacticiens parlementaires les plus fameux de cette époque soutenaient que le parti qui ne quittait pas la salle des séances avait un avantage sur celui qui passait dans le couloir, les bancs de l'Assemblée n'étant pas en nombre suffisant pour que ceux qui y avaient une place la quittassent volontiers. Néanmoins, au grand étonnement des ministres, on vit se diriger vers la porte plusieurs membres sur lesquels la cour croyait pouvoir compter. De ce nombre était Charles Fox, payeur-général de l'armée, et fils de sir Stephen Fox, greffier de la « Cour de la maison du roi » (*Clerk of the green cloth*). Les amis du payeur-général avaient réussi à le tenir éloigné de la Chambre pendant une partie de la discussion, mais son inquiétude étant devenue intolérable, il s'était rendu dans le cabinet du président, et de là il avait entendu quelques-uns des discours. Il se retira un moment, et après une courte lutte entre sa conscience et cinq mille livres d'appointements, il prit une résolution courageuse et pénétra dans la salle juste à temps pour voter avec l'opposition. On vit aussi deux officiers de l'armée se diriger vers le

couloir : c'étaient le colonel John Darcy, fils de lord Conyers, et le capitaine James Kendall. Middleton alla les joindre et leur fit de vives représentations. S'adressant spécialement à Kendall, courtisan nécessaire qu'une corporation complaisante du Cornwall avait envoyé au Parlement sur l'ordre du roi, et qui venait de recevoir une concession de cent rebelles condamnés à la déportation : « Ne commandez-vous pas, monsieur, lui dit-il, une troupe de cavalerie au service de Sa Majesté? — Oui, » mylord, répondit Kendall, mais mon frère aîné vient de mourir « et j'hérite de sept cents livres de rente. »

Quand les scrutateurs eurent compté les votes, on vit qu'il y en avait cent quatre-vingt-deux pour la motion de Middleton, et cent quatre-vingt-trois contre. Ainsi, dans cette Chambre des communes, produit de la fraude, de la corruption et de la violence, dans cette Chambre dont Jacques avait dit que les onze douzièmes des membres étaient tels qu'il les eût choisis lui-même, la cour venait d'éprouver une défaite sur une question vitale <sup>1</sup>.

En conséquence de ce vote, la Chambre passa, le 15 novembre, à la discussion du paragraphe du discours de la couronne relatif au Test. Elle décida, après un long débat, qu'une adresse serait présentée au roi, lui rappelant qu'il ne pouvait légalement conserver leurs emplois à des officiers qui se refusaient à remplir les conditions exigées par la loi, et le pressant de prendre toutes les mesures qui pourraient calmer les justes appréhensions de son peuple <sup>2</sup>.

Vint ensuite une motion pour engager la Chambre des lords à se joindre à cette adresse. Mais il est difficile d'apprécier aujourd'hui si cette motion fut faite loyalement par l'opposition, dans l'espoir que le concours des Pairs donnerait plus de poids à ses remontrances, ou si elle fut simplement une ruse de la

<sup>1</sup> Voyez : « Commons' Journals, » 13 nov. 1685; — « Bramston's Memoirs; » — « Reresby's Memoirs; » — « Barillon, » 16-26 nov.; — « Leeuwen, » 13-25 nov.; — « Memoirs of Sir Stephen Fox, » I, 717; — « The Case of the Church of England fairly stated; » — « Burnet, » I, 666; et la Note du Speaker Onslow.

<sup>2</sup> Voyez : « Commons' Journals, » nov. 1685; — « Harleian MS., » 7187; et « Lansdowne MS., » 255.

cour pour occasionner une rupture entre les deux Chambres<sup>1</sup>. La motion fut rejetée.

La Chambre se réunit ensuite en comité pour examiner le chiffre des subsides à accorder. Le roi voulait quatorze cent mille livres sterling ; mais les ministres voyant bien qu'il serait inutile de demander une si forte somme, le chancelier de l'Échiquier ne parla que de douze cent mille livres. Les chefs de l'opposition répondirent que voter un pareil subside ce serait en fait voter la permanence de l'établissement militaire alors existant ; ils ne voulaient, disaient-ils, accorder que ce qu'il fallait pour le maintien des troupes jusqu'au moment où les milices seraient réorganisées, et ils proposèrent en conséquence quatre cent mille livres sterling. Les courtisans se révoltèrent à cette motion, indigne, selon eux, de la Chambre, et irrespectueuse pour le roi ; mais ils trouvèrent des adversaires disposés à la résistance. Un des députés de l'ouest, John Windham, représentant de Salisbury, se fit surtout remarquer par son opposition. Il avait toujours craint et détesté les armées permanentes, et, dit-il, une expérience toute récente n'avait fait que fortifier ses sentiments. S'emparant ensuite d'un sujet soigneusement évité jusqu'alors par tous les orateurs, il décrivit la désolation des comtés de l'ouest. Le peuple, ajouta-t-il, est fatigué de l'oppression des soldats, fatigué des garnisaires, fatigué du pillage, dégoûté d'actions plus infâmes encore, que la loi classe parmi

<sup>1</sup> La diversité des témoignages sur ce sujet est fort extraordinaire ; et après mûre considération, je dois avouer qu'ils me font l'effet de se balancer parfaitement. Dans la « Vie de Jacques » (édition de 1702), on représente cette motion comme venant de la cour. Ce récit est confirmé par un passage remarquable des « Stuart Papers, » corrigé par le Prétendant lui-même. (Voyez : « Clarke's Life of James the Second. » II, 55.) D'un autre côté, Reresby, qui était présent, et Barillon, qui devait être bien informé, représentent la motion comme venant de l'opposition. Les manuscrits des collections de Lansdowne et de Harley sont identiques, excepté à l'égard du seul mot dont dépend tout le sens. Malheureusement Bramston n'assistait pas à la séance ce jour-là. Jacques Van Leeuwen parle de la motion et du vote, mais sans rien dire qui puisse jeter du jour sur l'état des partis. Je dois avouer aussi qu'il m'est impossible de tirer aucune conséquence certaine du nom des scrutateurs : Sir Joseph Williamson et Sir Francis Russell étaient du côté de la majorité ; lord Ancram et sir Henry Goodricke faisaient partie de la minorité. J'aurais volontiers supposé lord Ancram du parti de la cour et Sir Henry Goodricke du parti de l'opposition.

les crimes, mais dont on ne peut obtenir réparation quand les criminels font partie de l'armée. A la vérité les ministres ont dit à la Chambre que d'excellents règlements ont été faits pour discipliner les troupes; nul n'oserait dire que ces règlements soient observés. Mais que doit-on nécessairement en conclure? Ce contraste entre les injonctions paternelles émanées du trône et cette tyrannie intolérable du soldat ne prouve-t-il pas que l'armée est déjà trop puissante pour le prince, comme pour le peuple? La Chambre pouvait donc sans inconséquence, et tout en se fiant complètement aux bonnes intentions du roi, refuser d'augmenter une armée dont Sa Majesté n'était évidemment plus en état de contrôler les actes.

Douze voix de majorité repoussèrent le chiffre de quatre cent mille livres. Cette victoire ministérielle équivalait presque à une défaite. Les chefs du « Parti du Pays, » sans se décourager, revinrent à la charge et proposèrent la somme de sept cent mille livres. La Chambre vota sur cette proposition, et le parti de la cour fut battu par deux cent douze voix contre cent soixante-dix <sup>1</sup>.

Le lendemain les Communes allèrent en corps porter leur adresse à Whitehall, où le roi les reçut assis sur son trône. Cette adresse était respectueuse et dévouée, car la grande majorité de ceux qui l'avaient votée professaient encore un royalisme ardent jusqu'à la superstition, et n'avaient fait aucune difficulté d'insérer quelques phrases d'éloge et de biffer toutes les expressions que la cour eût pu trouver offensantes. La réponse du roi fut une froide et maussade réprimande. Il déclara à la Chambre son étonnement et son déplaisir de la voir profiter si mal des avis qu'il lui avait donnés. « Mais, dit-il, vous pouvez faire comme il vous plaira; quant à moi, je tiendrai fidèlement les promesses que je vous ai faites <sup>2</sup>. »

Les Communes retournèrent à Westminster-Hall, mécontentes, mais un peu intimidées. La plupart de leurs membres continuaient de professer pour le roi un respect tout filial; et

<sup>1</sup> Voyez : « Commons' Journals, » 16 nov. 1685; — « Harl. MS., » 7187; et « Lans. MS., » 255.

<sup>2</sup> « Commons' Journals, » 17 et 18 nov. 1685.

il fallut encore trois années d'injustices et d'insultes plus blessantes que l'injustice même, pour briser les liens qui attachaient au trône le parti fidèle des Cavaliers.

Après que le Président eut dit en substance quelle était la réponse du roi, il régna pendant quelque temps un silence solennel. Ensuite la Chambre reprit son ordre du jour et se forma en comité pour examiner le bill de réorganisation de la milice.

Au bout de quelques heures pendant le courage de l'opposition se ranima, et quand, le soir, le Président reprit son fauteuil, Wharton, le Whig le plus hardi et le plus exalté de la Chambre, demanda qu'on fixât un jour pour prendre en considération la réponse du roi. Quoique Tory zélé, John Coke, représentant de Derby, appuya la motion de Wharton. « J'espère, » dit-il, « que nous sommes tous Anglais ici, et que nous ne nous laissons pas effrayer par quelques paroles un peu vives. »

C'était parler avec audace, mais sans circonspection. La Chambre entière fut bientôt en tumulte; de tous côtés on s'écriait : « Écrivez ses paroles ! à la barre ! à la Tour ! » Les plus indulgents proposaient la réprimande, mais les ministres insistèrent avec force pour qu'il fût envoyé en prison. La Chambre, disaient-ils, pouvait se montrer indulgente pour les offenses qui la concernaient, mais elle n'avait pas le droit de pardonner une insulte faite à la couronne. Coke fut en conséquence envoyé à la Tour. Ainsi l'imprudence d'un homme avait désorganisé tout le système de tactique si bien combiné par les chefs de l'opposition. Ce fut en vain qu'Edward Seymour, essayant de rallier son parti, le pressa de fixer un jour pour la discussion de la réponse du roi, et qu'il exprima sa ferme conviction que les débats seraient conduits avec tout le respect que des sujets doivent à leur souverain : on ne jugea pas prudent de provoquer un vote dans une assemblée émue tout à la fois par la violence de Coke et par le déplaisir royal<sup>1</sup>.

La Chambre s'ajourna, et les ministres se flattèrent d'avoir dompté l'esprit d'opposition. Néanmoins, le lendemain, 19 no-

<sup>1</sup> Voyez : « Commons' Journals, » 18 nov. 1685; — « Harl. MS., » 7187; — « Lans MS., » 255; et « Burnet, » I, 667.



vembre parurent de nouveaux symptômes alarmants. C'était le jour où l'on devait examiner les pétitions venues de tous les points du royaume contre les dernières élections. Lors de la première réunion du Parlement, Seymour n'avait trouvé aucun soutien lorsqu'il s'était plaint de la fraude et de la violence employées par le gouvernement pour influencer le corps électoral. Mais un grand nombre de ceux qui à cette occasion s'étaient tenus à l'écart avaient plus tard repris courage, et même avant les vacances du Parlement Sir John Lowther, représentant du Cumberland, s'était fait leur interprète en demandant une enquête sur les abus électoraux qui avaient soulevé l'indignation publique. A sa seconde réunion, la Chambre se trouvait bien plus disposée à l'irritation qu'elle ne l'avait été auparavant. On osait y élever la voix pour menacer et accuser; on disait hautement aux ministres que la nation attendait et aurait une réparation éclatante. On insinuait adroitement aussi que le meilleur moyen pour un représentant de se faire pardonner une élection illégale, c'était d'employer son pouvoir mal acquis pour la défense de la religion et des libertés du pays, et que tout membre de la Chambre qui, dans ce moment de crise, ferait son devoir n'aurait rien à craindre. Il pourrait, sans doute, être nécessaire de lui faire perdre son siège au Parlement, mais l'opposition userait de toute son influence pour le faire réélire<sup>1</sup>.

Ce jour même il devint évident que l'esprit de résistance s'était étendu de la Chambre des communes à la Chambre des lords et avait gagné jusqu'au banc des évêques. William Cavendish, comte de Devonshire, doué de toutes les qualités nécessaires à ce rôle, se mit à la tête de l'opposition dans la Chambre haute. Son influence et ses richesses étaient sans égales parmi la noblesse, et la voix publique le désignait comme le gentilhomme le plus accompli de son temps. Sa magnificence,

<sup>1</sup> « Lonsdale's Memoirs. » Burnet nous apprend (I, 667) qu'un vif débat sur les élections eut lieu dans la Chambre des communes après l'emprisonnement de Coke. Il faut donc que cette discussion ait eu lieu le 19 novembre, car Coke fut emprisonné dans la soirée du 18, et le Parlement prorogé le 20. Le récit de Burnet est, du reste, confirmé par les journaux du jour, qui disent que plusieurs élections furent discutées le 19 novembre.

son bon goût, ses talents, son érudition, sa bravoure, la grâce et l'urbanité de ses manières, faisaient l'admiration de ses ennemis mêmes. Malheureusement ses amis les plus zélés étaient forcés d'avouer que ses mœurs n'avaient pas échappé à la contagion générale. Quoique opposé au papisme et au pouvoir arbitraire, il se montra toujours contraire aux mesures extrêmes; il consentit même à un compromis après le rejet du bill d'Exclusion; enfin il ne trempa jamais dans les projets imprudents et criminels qui jetèrent tant de discrédit sur le parti whig. Tout en déplorant la conduite de quelques-uns de ses amis, il ne s'en fit pas un prétexte pour manquer aux devoirs difficiles et souvent périlleux de l'amitié. On le vit à la barre à côté de Russell, qu'il ne quitta que le matin du jour funeste de son exécution, après l'avoir embrassé longtemps les larmes aux yeux et lui avoir même offert de le faire évader, au risque de sa propre vie<sup>1</sup>. Ce fut cet homme considérable qui proposa de fixer un jour pour répondre au discours du roi. Du côté opposé on objecta que les Lords, en votant des remerciements au roi pour son discours, s'étaient ôté le droit de s'en plaindre. A cette objection Halifax ne répondit qu'avec mépris. « De tels remerciements ne supposent pas l'approbation, dit-il avec cette fine ironie qu'il maniait si bien; chaque fois que notre gracieux souverain daigne nous adresser la parole, nous l'en remercions, et nous devons surtout le remercier lorsque, comme aujourd'hui, il parle franchement et nous prévient d'avance de ce que nous aurons à souffrir<sup>2</sup>. » Le docteur Henry Compton, évêque de Londres, parla aussi vivement en faveur de la motion. Quoique dépourvu de grands talents et de profondes connaissances théologiques, la Chambre des pairs l'écoutait toujours avec respect, car il était du petit nombre d'ecclésiastiques qui pussent se vanter d'une noble origine. Il avait donné, ainsi que sa famille, des preuves signalées de son dévouement à la royauté. Son père, le deuxième comte de Northampton, s'était bravement

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 560; — « Funeral Sermon of the Duke of Devonshire, » prêché par Kennet, 1708; et « Voyage de Cosmo III en Angleterre. »

<sup>2</sup> « Bramston's Memoirs. » Burnet se trompe quant à l'auteur de cette remarque et quant au moment où elle fut faite.

battu pour Charles I<sup>er</sup>; l'évêque lui-même, avant son ordination, avait servi dans les gardes du corps; et, bien qu'il fit tous ses efforts pour conserver la gravité et le calme qui convenaient à son caractère religieux, quelques étincelles de son ancienne ardeur militaire se rallumaient par moments en lui. Chargé de l'éducation religieuse des deux princesses, il s'était acquitté de cet important devoir de manière à satisfaire tout bon protestant, et son influence était restée très-grande sur ses deux élèves, surtout sur Lady Anne<sup>1</sup>. Compton déclara à la Chambre qu'il se croyait autorisé à se faire l'interprète des sentiments de ses frères, et que, dans leur opinion comme dans la sienne, toute la constitution ecclésiastique et civile du royaume était en danger.

Un des discours les plus remarquables de cette discussion fut prononcé par un jeune homme dont la singulière carrière devait un jour étonner le monde : c'était Charles Mordaunt, vicomte Mordaunt, qui devint célèbre sous le nom de comte de Peterborough. Il avait déjà donné des preuves de courage et de capacité, mais une certaine instabilité d'esprit rendait ces deux qualités à peu près inutiles à son pays. Déjà il s'était fait remarquer comme bel esprit, comme savant, comme militaire, comme marin; un moment même il s'était posé en émule de Bossuet et de Bourdaloue. Quoique esprit fort, on l'avait vu en mer passer des nuits entières à composer des sermons, et ce n'était pas sans peine qu'on l'avait empêché d'édifier l'équipage d'un vaisseau de guerre de ses pieuses élucubrations<sup>2</sup>. Pour la première fois dans cette discussion il parla à la Chambre des pairs avec cette éloquence vive et audacieuse qui le caractérisait. Accusant la Chambre des communes d'avoir gardé trop de ménagements : « Elle a eu peur de tout dire, s'écria-t-il. On a parlé de craintes  
« et de jalousies. Qu'ont à faire ici la crainte et la jalousie? La  
« crainte et la jalousie sont les sentiments qu'on éprouve à  
« l'idée d'un mal futur et incertain; mais le mal dont il est ici  
« question n'est ni futur ni incertain. Une armée permanente

<sup>1</sup> Voyez : « Wood, Ath. Ox. » et « Gooch's funeral Sermon on Bishop Compton. »

<sup>2</sup> « Teonge's Diary. »

« existe ; elle est commandée par des Papistes. Nous ne sommes  
 « pas en guerre avec l'étranger ; il n'y a point de révolte à  
 « l'intérieur. Pourquoi donc cette force armée, si ce n'est pour  
 « détruire nos lois et établir ce pouvoir arbitraire si justement  
 « abhorré de tous les Anglais <sup>1</sup> ? »

Jeffreys parla contre la motion dans le style grossier et violent qui lui était habituel ; mais bientôt il s'aperçut qu'il n'était pas aussi facile de déconcerter les fiers et puissants barons d'Angleterre, réunis dans leur salle, que d'intimider des avocats dont le pain dépendait de sa faveur, ou des prisonniers dont la tête était à sa merci. Quel que soit le talent et le courage de l'homme qui a passé sa vie à attaquer et à dominer, il joue, en général, un triste rôle quand il se voit vigoureusement assailli à son tour, car, n'ayant pas l'habitude de la défensive, il ne tarde pas à se troubler, et l'idée que tous ceux qu'il a insultés se réjouissent de sa confusion y ajoute encore. Pour la première fois depuis que Jeffreys était devenu un grand personnage, il se rencontrait sur un pied d'égalité avec des adversaires qui ne le craignaient pas. A la satisfaction générale, on le vit passer d'une extrême insolence à une extrême bassesse et verser des larmes de rage <sup>2</sup>. Il ne manqua rien à son humiliation, car, depuis le grand jour du vote sur le bill d'Exclusion, on n'avait jamais vu autant de pairs dans la salle : on en comptait près de cent, et Jacques lui-même était présent. Le

<sup>1</sup> C'est Barillon qui nous a laissé le meilleur récit de ce débat, et j'en extrairai la portion qui a rapport au discours de Mordaunt : « Milord Mordaunt, quoique  
 « jeune, parla avec éloquence et force. Il dit que la question n'étoit pas réduite,  
 « comme la Chambre des communes le prétendoit, à guérir des jalousies et dé-  
 « fiances qui avoient lieu dans les choses incertaines ; mais que ce qui se passoit  
 « ne l'étoit pas, qu'il y avoit une armée sur pied qui subsistoit, et qui étoit remplie  
 « d'officiers catholiques, qui ne pouvoit être conservée que pour le renversement  
 « des loix, et que la subsistance de l'armée, quand il n'y a aucune guerre ni au  
 « dedans ni au dehors, étoit l'établissement du gouvernement arbitraire, pour le-  
 « quel les Anglois ont une aversion si bien fondée. »

<sup>2</sup> Jeffreys pleurait très-facilement. « Il ne pouvait s'empêcher, dit l'auteur du  
 « Panegyric, » de verser des larmes à chaque affront qu'il recevait. » Plus loin il  
 ajoute : « On parle de son maintien fier et arrogant : quoi de plus humble pour  
 « un homme de son importance que de pleurer et de sangloter ? » Dans la réponse  
 au « Panegyric, » il est dit : « Son impuissance à retenir ses larmes l'empêchait  
 « d'être un bon hypocrite. »

feu roi assistait souvent aux séances de la Chambre des lords, et disait habituellement que les débats l'amusaient autant qu'une comédie. Mais Jacques n'était point là pour son amusement; il était venu dans l'espoir que sa présence imposerait quelque retenue. Il fut cruellement désappointé. L'opinion de la Chambre était si manifeste, qu'après un résumé extrêmement mordant que fit Halifax, le parti de la cour n'osa pas demander le vote. Un jour prochain fut fixé pour prendre en considération le discours du roi, et l'on invita tous les pairs à se trouver à leur poste <sup>1</sup>.

Le lendemain matin, le roi vint en grand costume à la Chambre des lords; l'huissier de la Verge-Noire appela les Communes à la barre, et le chancelier annonça que le Parlement était prorogé jusqu'au 10 février <sup>2</sup>. Les membres qui avaient voté contre la cour furent destitués de leurs fonctions: on retira à Charles Fox la place de payeur de l'armée; l'évêque de Londres cessa d'être doyen de la chapelle du roi, et son nom fut rayé de la liste des conseillers privés.

Cette prorogation mit fin à une procédure légale de la plus haute importance. Thomas Grey, comte de Stamford, issu d'une des plus illustres familles d'Angleterre, avait été récemment arrêté et retenu prisonnier à la Tour, sous l'inculpation de haute trahison. On l'accusait d'avoir pris part au complot du Rye-House. Le grand jury de la Cité de Londres ayant prononcé sa mise en accusation, il avait été cité devant la Chambre des lords, qui seule possédait le droit durant les sessions de juger un pair d'Angleterre pour des fautes plus graves que de simples délits. Ce procès devait commencer le 1<sup>er</sup> décembre; des ordres avaient même été donnés pour qu'on préparât les banquettes et les tentures de la salle. Mais, par suite de la proroga-

<sup>1</sup> Voyez: « Lords' Journals, » 19 nov. 1685; — « Barillon, » 23 nov.-5 déc. 1685; — « Dépêche hollandaise, » 20-30 nov.; — « Luttrell's Diary, » 19 nov.; et « Burnet, » I, 665. Le discours de clôture de Halifax est mentionné dans la dépêche du Nonce du 16-26 nov. Un mois plus tard, Adda rendait un éclatant témoignage au talent de Halifax: « Da questo uomo che ha gran credito nel Parlamento e grande eloquenza, non si possono attendere che fiere contradizioni, e nel partito Regio non vi è un uomo da contrapporsi. » 21-31 décembre.

<sup>2</sup> « Lords' Journals; » et « Commons' Journals, » 20 nov. 1685.

tion, l'affaire fut ajournée à une époque indéfinie, et Stamford recouvra bientôt sa liberté <sup>1</sup>.

Trois autres membres éminents du parti whig étaient aussi en prison au moment de la prorogation : Charles Gerard, lord Gerard de Brandon, fils aîné du comte de Macclesfield ; John Hampden, petit-fils du célèbre meneur du Long-Parlement, et Henry Booth, lord Delamere. Gerard et Hampden étaient accusés d'avoir pris part au complot du Rye-House, et Delamere d'avoir encouragé l'insurrection de l'ouest.

Il n'entraît pas dans les projets du gouvernement de faire périr ni Gerard ni Hampden. Avant de consentir à témoigner contre eux, Grey avait stipulé que leur vie serait sauvée <sup>2</sup>. Mais il existait encore une meilleure raison de les épargner : tous les deux ils devaient hériter de grandes richesses, et, leurs pères vivant encore, la cour ne gagnerait pas grand'chose à une confiscation, tandis qu'au contraire elle pouvait retirer d'eux de gros bénéfices sous forme de rançon. Gerard parut devant la justice, et, d'après le peu de documents qui nous restent de son procès, il semble s'être défendu avec intelligence et courage : il fit valoir les efforts et les sacrifices faits par sa famille en faveur de Charles I<sup>er</sup>, et prouva qu'on ne devait attacher aucun crédit à ce que disait Rumsey, témoin qui déjà avait causé la mort de Russell et celle de Cornish par deux dépositions tout à fait contradictoires. Le jury hésita longtemps et rendit enfin un verdict de culpabilité. Puis après un long emprisonnement, on permit à Gerard de se racheter <sup>3</sup>. Hampden, avec les opinions politiques de son grand-père, avait aussi hérité d'une grande partie de son talent, mais il n'était pas doué au même degré de courage et de droiture. Il y a lieu de croire que par une ruse cruelle on fit longtemps souffrir au prisonnier tous les tourments de l'incertitude, afin, sans doute, d'engager sa famille à acheter plus cher son pardon. En face de la mort son courage l'abandonna : traduit à la barre de la cour du Old Bailey, non-seulement il s'avoua coupable, mais encore il

<sup>1</sup> « Lords' Journals, » 11, 17 et 18 nov. 1685.

<sup>2</sup> « Burnet, » I, 646.

<sup>3</sup> Voyez : « Bramston's Memoirs; » et « Luttrell's Diary. »

déshonora par d'indignes et abjectes sollicitations l'illustre nom qu'il portait. Il protesta n'avoir jamais eu connaissance des projets d'assassinat, mais il avoua des intentions de révolte, s'en accusa avec repentir, implora la miséricorde des juges, et jura que si la clémence royale s'étendait jusqu'à lui, sa vie entière serait consacrée à prouver sa reconnaissance. Indignés de ce manque de courage, les Whigs dirent hautement que Hampden était plus blâmable que Grey, qui du moins avait conservé quelque décorum en devenant le témoin de la couronne. Hampden eut la vie sauve, mais sa famille paya plusieurs milliers de livres sterling au chancelier, et d'autres menues sommes à quelques courtisans. Ce malheureux avait assez de cœur pour sentir profondément sa propre dégradation : il survécut pendant plusieurs années au jour de son ignominie ; il put voir son parti triomphant, en devenir un membre influent, s'élever à une haute situation politique et faire à son tour trembler ses persécuteurs ; mais toujours sa prospérité fut empoisonnée par un souvenir intolérable ; jamais il ne regagna sa gaieté, et il finit même par mourir de sa propre main <sup>1</sup>.

Il est probable que si Delamere avait eu besoin de la clémence royale, elle lui aurait fait défaut ; car il est certain que le gouvernement profita sans scrupule et sans honte de tous les avantages que pouvait lui donner la lettre de la loi. Il n'était pas dans la même position que Stamford. L'acte de mise en accusation de Stamford avait été transféré à la Chambre des lords pendant la session ; on ne pouvait par conséquent y donner suite avant que le Parlement se fût de nouveau réuni, et le Parlement réuni, chaque pair aurait son vote et deviendrait juge de la question de droit comme de la question de fait. Au contraire, l'acte de mise en accusation de Delamere était postérieur à la prorogation <sup>2</sup>. Celui-ci se trouvait par conséquent justiciable de la cour du grand sénéchal (*Lord High Steward*). Cette cour, à laquelle appartient, en l'absence du Parlement, la poursuite des crimes et délits commis par les pairs temporels, était alors

<sup>1</sup> « Collection des « State Trials ; » — « Bramston's Memoirs ; » — « Burnet, » I. 617 ; et « Lords' Journals, » 20 déc. 1689.

<sup>2</sup> « Lords' Journals, » 9, 10 et 16 nov. 1685.

organisée de manière à ne laisser aucune chance d'impartialité à un accusé politique. Le grand sénéchal, nommé par la couronne, désignait de sa propre autorité les pairs qui devaient juger leur collègue accusé; le nombre en était indéfini, et aucune récusation n'était permise; la simple majorité, pourvu qu'elle comptât douze voix, suffisait pour la condamnation. Le grand sénéchal appliquait seul la loi; et les pairs-juges (*lords-triers*) formaient en réalité un jury qui n'avait à se prononcer que sur la question de fait. Jeffreys fut nommé grand sénéchal: il désigna trente pairs, et son choix est caractéristique de l'homme et de l'époque. Ils étaient tous de violents adversaires politiques du prisonnier; quinze d'entre eux commandaient des régiments, et pouvaient perdre leurs positions lucratives selon le bon plaisir du roi; parmi les quinze autres, on comptait le lord-trésorier, l'intendant et le contrôleur de la maison du roi, le capitaine des gentilshommes pensionnaires, le chambellan de la reine, et quelques autres personnes également attachées à la cour par des liens d'intérêt. Malgré cela, Delamere avait encore quelque avantage sur les accusés de plus humble condition qu'on traduisait au tribunal du Old Bailey. Là les jurés, hommes d'opinions violentes, choisis pour l'occasion dans la foule par un sheriff dévoué à la cour, et devant bientôt se perdre de nouveau dans cette foule, n'étaient nullement retenus par la honte; et, peu accoutumés d'ailleurs à peser des témoignages, ils suivaient sans scrupule la direction que leur donnait le juge. A la cour du grand sénéchal, au contraire, chaque pair juré était un homme grave, ayant l'expérience des affaires, occupant une place importante aux yeux du public; chacun d'eux, en commençant par le moins élevé en dignité, devait se lever à son tour et donner son verdict, sur son honneur, devant une réunion nombreuse; ce verdict auquel son nom resterait attaché serait connu dans le monde entier et consigné dans l'histoire. En outre, quoique les pairs désignés par Jeffreys fussent tous tories et généralement fonctionnaires, plusieurs d'entre eux voyaient déjà avec inquiétude la conduite du roi, et commençaient à craindre de se trouver bientôt à la place de Delamere.



Jeffreys se montra tel qu'il était toujours, insolent et partial. Une vieille rancune stimulait encore son zèle. Chief-Justice de Chester quand lord Delamere, alors M. Booth, représentait ce comté au Parlement, il apprit qu'un jour, à la Chambre des communes, Booth s'était plaint amèrement que les intérêts les plus chers de ses commettants fussent confiés à un « paillasse toujours ivre <sup>1</sup> ». Pour se venger de cette insulte, le juge vindicatif eut recours à des artifices qu'un simple avocat eût été coupable d'employer. Il rappela aux Lords, d'une manière significative, que, dans le Parlement, Delamere s'était opposé au bill d'*attaïnder* contre Monmouth, fait qui n'avait et ne pouvait avoir aucune connexion avec le procès. Mais il n'était pas au pouvoir de Jeffreys d'intimider un jury composé de pairs comme il intimidait des jurés ordinaires. Aux Assises de l'Ouest ou à celles de la Cité de Londres les témoignages à charge eussent probablement paru suffisants; mais ils ne pouvaient, même pour un moment, tromper des hommes tels que Rochester, Godolphin et Churchill, et ceux-ci, malgré tous leurs défauts, n'étaient pas assez dépravés pour condamner à mort un de leurs collègues, contrairement aux plus simples règles de l'équité. Grey, Wade et Goodenough vinrent déposer contre Delamere; mais ils ne purent que répéter ce qu'ils avaient entendu dire par Monmouth et par les émissaires de Wildman. Il fut prouvé jusqu'à l'évidence que le principal témoin, un misérable nommé Saxton, qui avait pris part à la rébellion et qui cherchait à gagner son pardon en témoignant contre tous ceux qui déplaisaient au gouvernement, n'avait débité qu'une série de mensonges. Tous les Lords-juges, depuis Churchill, qui comme « Junior-Baron » parla le premier, jusqu'au Lord-trésorier, déclarèrent, sur leur honneur, que Delamere n'était pas coupable. La gravité et la pompe de ce procès firent une profonde impression sur le Nonce lui-même, accoutumé cependant aux cérémonies romaines, dont la solennité et la splendeur dépassent tout ce que le reste du monde peut offrir en ce genre <sup>2</sup>. Le roi, qui assistait au

<sup>1</sup> Discours sur la corruption des juges. Il est imprimé dans les œuvres de Delamere, 1694.

<sup>2</sup> « Fu una funzione piena di gravità, di ordine e di grandiosità, » dit Adda dans sa dépêche du 15-25 janvier 1686.

procès, ne pouvant se plaindre d'une décision si évidemment conforme à la justice, s'en prit à Saxton, et jura que ce misérable serait d'abord attaché au pilori devant Westminster-Hall, comme parjure, puis envoyé dans l'ouest pour y être pendu et coupé en quartiers comme traître<sup>1</sup>.

L'acquittalment de Delamere fut reçu par le public avec acclamation. Le règne de la terreur était fini, l'innocent reprit confiance, et les faux témoins commencèrent à trembler. Il existe une lettre écrite à cette occasion, et qu'on ne peut lire sans attendrissement : elle est de la veuve de Russell, qui du fond de sa retraite exprime en ces termes les divers sentiments que lui fit éprouver cette heureuse nouvelle : « Je remercie Dieu d'avoir  
« bien voulu que le sang cessât de couler dans notre pauvre pa-  
« trie. Et cependant, quand je devrais me réjouir avec ceux qui  
« se réjouissent, je cherche un coin pour pleurer. Je ne me  
« sens plus capable d'aucune joie ; chaque nouvel événement qui  
« me fait comparer leur bonheur à la nuit de deuil qui suit  
« pour moi un jour pareil, inflige, par des réflexions de tout  
« genre, une nouvelle torture à mon cœur tourmenté ; bien que  
« je sois loin de désirer que leur sort ressemble au mien, je ne  
« puis m'empêcher parfois de déplorer que le mien n'ait pu  
« être semblable au leur<sup>2</sup>. »

Le courant de l'opinion prenait une autre direction. La mort de Stafford, sacrifié aux fureurs d'une populace qui le jour même du supplice donnait déjà des signes de sensibilité et de remords, marqua le terme d'une première proscription ; l'acquittalment de Delamere indique la fin d'une autre. Les crimes qui souillèrent l'orageux tribunal de Shaftesbury avaient été cruellement expiés ; le sang des Papistes innocents avait été vengé au décuple par le sang des Protestants zélés. Une nouvelle et grande réaction commençait : une transformation s'opérait dans les factions ; d'anciens alliés se séparaient, d'anciens ennemis se réunissaient. Le mécontentement jetait de profondes racines dans les rangs du parti dominant, et, quoique vague et

<sup>1</sup> Le procès est dans la collection des « State Trials ; » — « Leeuwen, » 15-25 et 19-29 janvier 1686.

<sup>2</sup> Lettre de lady Russell au Dr Fitzwilliam, 15 janv. 1686.

indéfini, un espoir de victoire et de vengeance commençait à poindre dans les rangs du parti qui naguère paraissait anéanti. C'est au milieu de ces événements que se termina la féconde et orageuse année de 1685 et que commença celle de 1686.

La prorogation avait débarrassé le roi des remontrances respectueuses des Chambres; mais il lui fallait en écouter d'autres semblables au fond, quoique plus circonspectes et plus soumises dans la forme. Des hommes qui jusqu'alors ne l'avaient servi qu'avec trop de zèle pour leur honneur et pour le bien du pays, commençaient à concevoir quelques doutes pénibles et se hasardaient quelquefois à lui dévoiler une partie de leurs craintes.

Pendant de longues années, le dévouement des Tories à la monarchie héréditaire et leur attachement à la religion anglicane avaient grandi de concert en se fortifiant réciproquement. Jamais il ne leur était venu à l'esprit que ces deux sentiments qui leur semblaient inséparables, et pour ainsi dire identiques, pussent leur paraître un jour distincts et même incompatibles. Dès l'origine de la lutte entre la maison de Stuart et les Communes, la cause de la royauté et celle de la hiérarchie épiscopale s'étaient confondues. L'Église regardait Charles I<sup>er</sup> comme un de ses martyrs, et si Charles II trama contre elle de perfides projets, ces projets restèrent toujours secrets. En public, il s'était toujours dit son fils dévoué et reconnaissant, il s'était agenouillé devant ses autels, et malgré le relâchement de ses mœurs il avait su persuader à la grande majorité des Protestants que l'Église anglicane possédait toute son affection. Quelques luttes qu'un Cavalier sincère pût avoir à soutenir contre les Whigs et les Têtes-rondes, aucun combat intérieur, du moins, ne troublait sa conscience; le chemin du devoir était clairement tracé devant lui: dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, il devait rester fidèle à son Église et à son roi. Mais si une inimitié mortelle venait à séparer ces deux pouvoirs augustes et vénérables, si étroitement unis jusqu'alors que ceux qui restaient fidèles à l'un ne pouvaient devenir infidèles à l'autre, quelle ligne de conduite devait suivre un royaliste orthodoxe? Quelle situation plus embarrassante que celle d'un homme ainsi

placé entre deux devoirs également sacrés, entre deux affections également ardentes? Comment pourrait-il rendre à César tout ce qui appartient à César, sans cependant retirer à Dieu une portion de ce qui est à Dieu? Avec de telles idées on ne pouvait voir qu'avec un profond chagrin et de noirs pressentiments la querelle qui s'engageait entre le roi et son Parlement au sujet du Test. On se disait que s'il était possible, même à cette dernière heure, d'engager Jacques à revenir sur ses pas, à convoquer les Chambres et à céder à leurs vœux, tout pouvait encore s'arranger.

Tels étaient les sentiments des deux beaux-frères du roi, les comtes de Clarendon et de Rochester, dont la faveur et le pouvoir devaient être grands, puisque le plus jeune était Lord-trésorier et premier ministre, et que l'aîné, après avoir eu pendant quelques mois la garde du Sceau privé, avait été nommé Lord-lieutenant de l'Irlande. Le vénérable Ormond pensait de même, Middleton et Preston, qui, comme chefs de parti dans la Chambre des communes, venaient d'avoir des preuves convaincantes du vif attachement que les classes supérieures de la société portaient à l'Église anglicane, conseillaient aussi des mesures de modération.

Dès le commencement de l'année 1686, ces hommes d'État, et le grand parti qu'ils représentaient, eurent à souffrir un cruel affront. On avait bien soupçonné pendant quelques mois, et l'on s'était dit tout bas, que le feu roi était catholique au fond du cœur, mais le fait n'avait jamais été officiellement annoncé. Une semblable déclaration n'eût pas manqué de provoquer un grand scandale. Charles II, en effet, s'était maintes fois déclaré Protestant, et avait toujours reçu l'Eucharistie des mains d'un évêque de l'Église anglicane. Tous ces Protestants, ses défenseurs dans les circonstances difficiles, qui chérissaient encore sa mémoire, devaient rougir de honte et d'indignation en apprenant que sa vie entière n'avait été que mensonge; que lorsqu'il déclarait appartenir à l'Église protestante, il la considérait, au contraire, comme hérétique, et qu'enfin les démagogues, qui se plaisaient à le représenter comme secrètement Papiste, étaient en réalité les seuls qui l'eussent bien jugé. Louis XIV

lui-même, comprenant la force de l'opinion publique en Angleterre, ne douta point du mauvais effet que produirait cette découverte, et fut le premier à promettre de garder le secret sur la conversion de Charles<sup>1</sup>. Jacques, au début de son règne, admit, lui aussi, la nécessité de la prudence, et n'osa pas introduire les rites de l'Église de Rome dans le service funèbre de son frère. En conséquence, chacun put, pendant un certain temps, croire ce qu'il espérait à ce sujet. Les Papistes revendiquèrent le prince défunt comme un de leurs prosélytes ; les Whigs le vouèrent à l'exécration comme hypocrite et renégat, et les Tories ne voulurent voir dans ces bruits d'apostasie qu'une calomnie que Whigs et Papistes, pour des raisons différentes, avaient un égal intérêt à répandre. Mais une démarche du roi vint jeter le trouble dans tout le parti anglican. Dans un coffrefort appartenant à Charles II on avait trouvé deux manuscrits qui paraissaient être de son écriture, dans lesquels l'auteur exposait en peu de mots les arguments dont les Catholiques font ordinairement usage dans leurs controverses avec les Protestants. Jacques, dans sa joie, montra ces papiers à plusieurs Protestants, en leur déclarant qu'à sa connaissance son frère avait vécu et était mort catholique<sup>2</sup>. Il les fit voir entre autres à l'archevêque Sancroft, qui les lut avec une grande émotion, et garda le silence. Ce silence n'était que l'effet naturel de la lutte entre le respect et le dépit. Mais le roi, pensant que la force irrésistible des arguments frappait le primat de mutisme, défia Sa Seigneurie, ainsi que tout l'épiscopat, de répondre d'une manière victorieuse : « Faites une réfutation bien raisonnée, « dans un style convenable, et peut-être réussirez-vous à ce que « vous désirez tant, à me ramener dans le sein de votre Église. » L'archevêque repartit avec douceur, qu'à son avis une semblable réponse ne serait pas difficile, mais il refusa la controverse, en donnant pour raison son profond respect pour la mémoire de son ancien maître. Cette excuse fut considérée par le roi comme le subterfuge d'un adversaire vaincu<sup>3</sup>. S'il eût été

<sup>1</sup> Lettre de Louis XIV à Barillon, du 10-20 fév. 1685-6.

<sup>2</sup> « Evelyn's Diary, » 2 oct. 1685.

<sup>3</sup> « Clarke's Life of James the Second, » II, 9, Orig. Mem.

plus versé dans la polémique religieuse des dernières cent cinquante années, il aurait su que ce document, qui lui paraissait si important, aurait pu être l'œuvre d'un séminariste de quinze ans du collège de Douai, et qu'il ne contenait aucun argument auquel, dans l'idée des docteurs protestants, on n'eût déjà mille fois victorieusement répondu. Dans son ignorant enthousiasme, il fit imprimer ces fragments avec un grand luxe typographique, en y joignant une attestation revêtue de sa signature, pour certifier que les originaux étaient écrits de la propre main de son frère. Tous les exemplaires furent distribués par lui aux gens de la cour, et à la foule plus humble qui se pressait autour de sa voiture. Il en donna un à une jeune femme de condition inférieure qu'il prit pour une coreligionnaire, et l'assura qu'elle se sentirait grandement consolée et édifiée par cette lecture. En retour de son bienveillant cadeau, cette femme lui adressa quelques jours après une lettre où elle l'adjurait d'abandonner la mystique Babylone et d'éloigner de ses lèvres la coupe des fornications<sup>1</sup>.

Ainsi Jacques mécontentait les Tories protestants sans satisfaire les nobles catholiques les plus respectables. A vrai dire, ces derniers eussent été excusables si, dans ces conjonctures, la passion les avait rendus sourds à la voix de la prudence et de la justice; car ils avaient beaucoup souffert. Dans sa rage jalouse, le Protestantisme, les dégradant du rang où ils étaient nés, avait fermé les portes du Parlement aux descendants des hauts barons signataires de la Grande Charte, et était allé jusqu'à déclarer que le commandement d'une compagnie d'infanterie était une charge trop importante pour être confiée aux fils des vainqueurs de Flodden et de Saint-Quentin. Il n'existait pas un pair éminent attaché aux anciennes croyances dont l'honneur, la fortune et la vie n'eussent été en danger, et qui n'eût passé quelques mois à la Tour, avec la perspective d'un sort semblable à celui de Stafford. On aurait pu pardonner à des hommes si longtemps et si cruellement persécutés de saisir avec avidité la première occasion d'obtenir à la fois et pouvoir

<sup>1</sup> « Leeuwen, » 1<sup>er</sup>-11 et 12-22 janv. 1686. Cette longue et absurde lettre fut jugée digne d'être envoyée aux États-Généraux comme caractérisant l'époque.

et vengeance. Mais ni le fanatisme, ni l'ambition, ni le ressentiment des injures passées, ni l'enivrement d'un changement subit de fortune, n'empêchèrent les Catholiques les plus distingués de comprendre que la prospérité dont ils jouissaient enfin n'était que temporaire, et pouvait leur devenir fatale s'ils n'en usaient pas avec sagesse. Une cruelle expérience leur avait appris que l'antipathie nationale contre leur religion n'était pas une fantaisie qui céderait à la volonté d'un prince, mais un sentiment profondément enraciné dans cinq générations successives, s'étendant dans toutes les classes et dans tous les partis, et se confondant aussi étroitement avec les principes des Whigs qu'avec ceux des Tories. Le roi pouvait, il est vrai, par l'exercice de son droit de dispense, suspendre l'exécution des lois pénales; plus tard il lui deviendrait peut-être facile, par une conduite discrète et habile, d'obtenir du Parlement le rappel des lois qui frappaient d'incapacité civile ses propres coreligionnaires. Mais il était aisé de prévoir que si on cherchait à dompter par de rigoureux moyens le sentiment national bien prononcé en faveur du Protestantisme, la pression sur un ressort d'une si puissante élasticité serait suivie d'un violent contre-coup. En essayant prématurément d'entrer au Conseil privé et à la Chambre des lords, des pairs catholiques hasardaient leurs châteaux et leur fortune, et couraient risque de finir en traîtres à Tower Hill, ou en mendians à la porte de quelque couvent d'Italie.

Ainsi raisonnait William Herbert, comte de Powis, généralement considéré comme le chef de l'aristocratie catholique, et qui, selon Titus Oates, devait être premier ministre si le complot papiste eût réussi. John, lord Bellasyse pensait de même. Dans sa jeunesse, il s'était vaillamment battu pour Charles I<sup>er</sup>; après la Restauration, de hautes dignités, de grands commandements avaient été sa récompense; mais dès que l'acte du Test fut promulgué, il dut renoncer à tous ces emplois. A l'exception de Lord Arundell de Wardour, vieillard qui approchait de la seconde enfance, tous les membres les plus nobles et les plus opulents de l'Église catholique suivirent ces deux chefs de leur parti.

Cependant un petit groupe de courtisans catholiques, le cœur ulcéré par de vieilles injures et la tête tournée par leur récente élévation, se montraient impatients d'atteindre aux plus hautes dignités de l'État, et, n'ayant pas grand'chose à perdre, ne songeaient guère comment tout cela finirait. Roger Palmer, comte de Castlemaine en Irlande, et mari de la duchesse de Cleveland, était un de ces hommes. Sa fortune était médiocre, et personne n'ignorait que son déshonneur et celui de sa femme avaient été le prix de son titre. Son caractère naturellement rude s'était encore aigri par les ennuis domestiques, par les scandales publics, par des persécutions endurées à l'époque du complot papiste et par une longue captivité. Sa vie même fut un moment en danger ; mais, n'ayant été appelé à la barre qu'après la première explosion de la rage populaire, et quand les faux témoins commençaient à inspirer moins de confiance, il avait, par un bonheur inouï, échappé à la mort<sup>1</sup>. Aux côtés de Castlemaine on voyait l'amant le plus favorisé parmi les nombreux amants de sa femme, Henry Jermyn, que le roi venait de créer pair en lui donnant le titre de lord Dover. Depuis plus de vingt ans, Jermyn était fameux par ses amours vagabondes et ses nombreux duels. Ruiné enfin par le jeu, il n'aspirait plus qu'à réparer sa fortune délabrée au moyen d'une de ces places lucratives dont il se trouvait exclu par l'acte du Test<sup>2</sup>. A la même coterie appartenait un audacieux intrigant irlandais, nommé White, dont la vie presque entière s'était passée à l'étranger, et qui, pour quelques services rendus à la maison d'Autriche, moitié comme diplomate, moitié comme espion, avait reçu en récompense le titre de marquis d'Alberville<sup>3</sup>.

Peu de temps après la prorogation, cette imprudente coterie reçut un puissant renfort dans la personne de l'Irlandais Richard Talbot, comte de Tyrconnel, l'ennemi le plus

<sup>1</sup> Voyez son procès dans la collection des « State Trials, » ainsi que son curieux « Manifeste » imprimé en 1681.

<sup>2</sup> Voyez : « Mémoires de Grammont ; » — « Pepy's Diary, » 19 août 1662 ; et — « Lettre de Bonrepaux à Seignelay, » du 1<sup>er</sup>-11 fév. 1686.

<sup>3</sup> « Lettre de Bonrepaux à Seignelay, » du 1<sup>er</sup>-11 fév. 1686.



ardent et le plus implacable de la religion et des libertés anglaises.

Talbot descendait d'une ancienne famille normande, établie depuis longtemps dans le comté de Leinster, où elle était tombée dans l'abaissement. Elle avait adopté les mœurs celtiques, et, restée fidèle comme les Celtes aux anciennes croyances, elle avait pris part avec eux à la révolte de 1641. Dans sa jeunesse, Talbot avait été un des matamores et un des escrocs les plus connus de Londres, et on l'avait présenté à Charles II et à son frère, pendant leur exil en Flandre, comme un homme prêt à leur rendre l'infâme service d'assassiner le Protecteur. Après la Restauration, il chercha à s'attirer les faveurs de la famille royale par un service plus infâme encore : on voulait trouver un prétexte pour annuler la promesse de mariage à l'aide de laquelle le duc d'York avait triomphé des scrupules d'Anne Hyde ; Talbot, aidé de quelques compagnons de débauche, se chargea de la fournir. Il déclara qu'il avait été l'amant de la jeune fille ; inventa tout un roman au sujet des rendez-vous qu'elle lui aurait accordés, et alla jusqu'à raconter que dans une de ses secrètes visites, ayant renversé l'encrier du chancelier sur une liasse de papiers, Anne Hyde s'était adroitement tirée d'affaire en attribuant cet accident à son singe. Ces histoires, qui, si elles eussent été vraies, n'eussent jamais dû sortir de la bouche du plus vil des hommes, étaient de pures inventions ; Talbot fut bientôt forcé d'en faire l'aveu, et il le fit sans rougir. La jeune fille calomniée devint la duchesse d'York. Si son mari eût été réellement un homme loyal et honorable, il eût accablé de son mépris et chassé avec indignation de sa présence les misérables qui s'étaient rendus coupables d'une pareille diffamation ; mais une des particularités du caractère de Jacques consistait à ne jamais désapprouver un acte, quelque vil et honteux qu'il fût, si on l'avait commis dans le but de gagner ses bonnes grâces. Talbot continua donc de fréquenter la cour, parut chaque jour, avec un front d'airain, devant la princesse dont il avait comploté la perte, et finit par s'emparer du poste lucratif de principal entremetteur du mari. Bientôt les courtisans apprirent avec émotion que Dick Talbot, comme on l'appelait générale-

ment, était l'auteur d'un complot pour assassiner le duc d'Ormond. Le spadassin fut envoyé à la Tour. Au bout de quelques jours cependant on le vit de nouveau se prélasser dans les galeries de Whitehall, et porter les billets doux de son patron aux filles d'honneur les plus laides de la cour. Ce fut en vain que les plus anciens et les plus intimes conseillers des deux princes les supplièrent de retirer leur protection à ce mauvais homme que rien ne recommandait, si ce n'est sa bonne mine et l'élégance de ses vêtements; Talbot n'en fut pas moins bien reçu au palais, non-seulement quand on s'y passait les dés et la bouteille, mais encore quand on délibérait sur les affaires de l'État. Prenant le rôle de patriote irlandais, il plaidait avec audace, et quelquefois avec succès, la cause de ses compatriotes dont les propriétés avaient été confisquées. Du reste ses services n'étaient pas gratuits, car, à l'aide de pots-de-vin, de petites extorsions et de ses bénéfices au jeu, il parvint à acheter une propriété de trois mille livres sterling de revenu. Sous les dehors de la légèreté, de la prodigalité, de l'imprévoyance et d'une impudence excentrique, Talbot était en réalité le plus rusé et le plus cupide des hommes. Il n'était plus jeune; mais l'âge n'avait rien changé à son caractère et à ses manières, et chaque fois qu'il ouvrait la bouche, il extravagait, pestait et jurait avec tant de violence, que l'observateur superficiel ne croyait avoir affaire qu'à un forcené libertin. On ne pouvait comprendre comment un homme qui de sang-froid se montrait plus vantard et plus insensé que d'autres ne le paraissent dans l'ivresse, et qui semblait incapable de déguiser aucune de ses émotions ou de garder le moindre secret, pût être en réalité un courtisan égoïste, prévoyant et rusé. Tel était cependant Talbot. Au fond, son hypocrisie était d'une nature plus raffinée que celle qui florissait dans le Parlement de Barebone; car l'hypocrite consommé n'est pas celui qui cache un vice sous l'apparence d'une vertu, mais plutôt celui qui se fait un masque d'un vice qu'il ne tient pas à dissimuler, pour couvrir un autre vice plus hideux, mais plus profitable, qu'il est de son intérêt de cacher.

Pendant les neuf mois qui s'écoulèrent entre la mort de

Charles II et le commencement de la vice-royauté de Clarendon, Talbot, créé par Jacques comte de Tyrconnel, avait commandé les troupes stationnées en Irlande ; ce ne fut qu'au moment du départ du Lord-lieutenant pour Dublin, que le général fut appelé à Londres. Dick Talbot était connu depuis longtemps sur la route qu'il avait à parcourir, car entre Chester et la capitale il n'était pas d'auberge où il n'eût été mêlé à quelque rixe. Partout où il arrivait, il prenait de force des chevaux, pestait contre les cuisiniers et les postillons, et soulevait, pour ainsi dire, des émeutes par ses insolentes rodomontades. La Réformation, disait-il au peuple, avait tout gâté ; mais le bon temps allait revenir ; les Catholiques auraient le dessus, et les hérétiques payeraient pour tous. C'est ainsi qu'il reparut à la cour, jurant et blasphémant sans cesse<sup>1</sup>. Aussitôt arrivé, il forma une étroite alliance avec Castlemaine, Dover et Albeville. D'une voix unanime, ces hommes demandaient qu'on détruisit la constitution de l'Église et de l'État ; ils disaient au roi qu'il devait à sa religion, à la dignité de sa couronne, de résister aux clameurs de démagogues hérétiques et de faire voir au Parlement qu'il voulait être le maître, en dépit de l'opposition, et que cette opposition ne servirait qu'à le rendre plus sévère.

Les deux partis qui divisaient la cour comptaient des alliés actifs à l'étranger. Les ministres d'Espagne, de l'Empire et des États-Généraux se montraient aussi empressés à soutenir Rochester qu'ils l'avaient été naguère à appuyer Halifax. Barillon employait toute son influence dans le sens opposé, et Bonrepaux, autre agent français, inférieur à lui par le grade, mais bien supérieur par le talent, l'aidait de tout son pouvoir. Barillon n'était cependant pas un homme incapable ; il brillait même par la grâce et l'amabilité qui distinguaient alors le gentilhomme français ; mais le poste qu'il occupait exigeait des talents supérieurs. La paresse et l'égoïsme lui étaient venus avec l'âge ; il préférait aux affaires les plaisirs de la société et de la table,

<sup>1</sup> Voyez : « Mémoires de Grammont ; » — « Life of Edward, Earl of Clarendon ; » et « Correspondance of Henry, Earl of Clarendon, » *passim*. Voyez surtout sa lettre du 29 déc. 1635, MS. de Sheridan, dans les « Stuart Papers ; » et « Ellis Correspondance, » du 12 janvier 1686.

et dans les circonstances difficiles, il attendait de Versailles des conseils et même des réprimandes, avant de montrer quelque activité<sup>1</sup>. Quant à Bonrepaux, c'était un adepte dans les mystères de la politique commerciale; il devait son avancement à l'intelligence et à l'activité qu'il avait déployées comme commis au département de la marine. Le gouvernement français l'envoya à Londres vers la fin de 1685, chargé de plusieurs missions importantes; il devait poser les bases d'un traité de commerce, étudier, pour en rendre compte, l'état de la flotte et des arsenaux maritimes et faire auprès des réfugiés huguenots, qu'on supposait domptés par la misère et par l'exil, des ouvertures de réconciliation qui, d'après les idées de Louis XIV, devaient être acceptées avec reconnaissance. Malgré son origine plébéienne, sa taille de nain, sa figure grotesque et son accent gascon, le nouvel envoyé, grâce à son esprit solide, pénétrant et enjoué, se trouvait éminemment propre à son rôle. Bonrepaux réussit non-seulement à surmonter tous les désavantages de la naissance et de la tournure, mais encore il ne tarda pas à se faire apprécier comme le plus habile des diplomates et le plus agréable des compagnons. Tout en faisant la cour à la duchesse de Mazarin, en discutant avec Waller et Saint-Évremond sur des sujets littéraires, en correspondant avec la Fontaine, il parvint à acquérir une profonde connaissance de la politique anglaise. Son expérience des affaires maritimes le recommandait à Jacques, qui depuis plusieurs années s'occupait beaucoup lui-même de l'Amirauté, et en comprenait les détails autant qu'il était capable de comprendre quelque chose. Souvent ils causaient familièrement ensemble de la navigation et des arsenaux, et le résultat de cette intimité fut, comme on pouvait s'y attendre, que l'adroit et perspicace Français conçut un profond mépris pour les talents et le caractère du roi. « Le monde, disait-il, a estimé Sa Majesté Britannique bien au-dessus de sa valeur; Jacques II a moins de capacité que son frère et n'a guère plus de vertus<sup>2</sup>. »

<sup>1</sup> Voyez la fin de sa « Correspondance, » *passim*; — « Saint-Evremond, » *passim*; et les « Lettres de madame de Sévigné » au commencement de 1689. Voyez aussi, dans les Archives françaises, les instructions données à Tallard après la paix de Ryswick.

<sup>2</sup> Voyez : « Mémoires de Saint-Simon, » 1697, 1719; — « Saint-Evremond; » —

Quoique poursuivant le même but, les deux envoyés de Louis XIV prirent adroitement des chemins différents. Ils se partagèrent la cour : Bonrepaux fréquenta surtout Rochester et ses adhérents ; toutes les relations de Barillon furent du côté opposé. Ils voyaient donc quelquefois les mêmes événements à des points de vue différents. Aussi les meilleures relations que nous possédions des querelles qui agitèrent la cour de Whitehall se trouvent-elles dans leurs dépêches.

De même que chacun des deux partis de la cour était soutenu par des monarques étrangers, de même aussi chacun de ces partis s'appuyait sur une autorité ecclésiastique pour laquelle le roi montrait beaucoup de déférence : le Souverain Pontife penchait pour les mesures de douceur, et ses sentiments avaient pour interprètes le Nonce et le vicaire apostolique<sup>1</sup>. De l'autre côté était un corps religieux, la puissante Société de Jésus, dont l'influence balançait celle de la Papauté elle-même.

Le désaccord qui régnait à cette époque entre ces deux grandes puissances spirituelles, qui jadis avaient paru inséparablement unies, est un événement des plus importants et des plus remarquables. Durant une période de près de dix siècles, les ordres religieux réguliers furent le principal soutien du Saint-Siège ; la Papauté les avait protégés contre l'intervention des évêques et cette protection fut amplement payée. Il est probable, en effet, que, sans les efforts de ces ordres religieux, l'évêque de Rome n'eût été qu'un simple président honoraire d'une nombreuse aristocratie de prélats. Ce fut avec l'aide des Bénédictins que Grégoire VII put tenir tête en même temps aux Césars d'Allemagne et au clergé séculier ; ce fut avec le soutien

<sup>1</sup> « La Fontaine; » et « Lettres de Bonrepaux à Seignelay, » des 28 janv.-7 fév. et 8-18 fév. 1686.

<sup>1</sup> « Adda, » 16-26 nov., 7-17 et 21-31 déc. 1685. Dans ces dépêches, Adda donne de fortes raisons pour accepter un accommodement en abolissant les lois pénales et conservant l'acte du Test. Il qualifie la querelle avec le Parlement de « gran disgrazia, » et donne souvent à entendre que le roi pourrait obtenir beaucoup en faveur des catholiques s'il suivait une politique constitutionnelle, tandis qu'en essayant de les protéger illégalement, il attirera probablement sur eux de grands malheurs.

des Dominicains et des Franciscains qu'Innocent III anéantit l'hérésie des Albigeois. Au seizième siècle, le Saint-Siège, exposé à de nouveaux et à de plus formidables dangers, fut sauvé encore par un nouvel ordre religieux organisé avec une admirable intelligence et animé d'un enthousiasme sans bornes. Au moment où les Jésuites vinrent au secours de la Papauté, elle était dans un péril extrême; mais à partir de ce moment la fortune changea. Le Protestantisme, qui pendant toute une génération avait triomphé sans obstacle, fut tout à coup arrêté et obligé de reculer, de défaite en défaite, du pied des Alpes aux bords de la Baltique. La Société de Jésus ne comptait pas encore cent ans d'existence, que déjà elle remplissait le monde du souvenir des grandes choses qu'elle avait faites, et des souffrances qu'elle avait endurées pour la foi. Nul ordre religieux ne produisit autant d'hommes distingués dans tous les genres; aucun n'étendit ses travaux sur un plus vaste espace, et cependant on ne vit jamais une plus parfaite unité d'actions et de sentiments. Dans toutes les régions du globe, dans toutes les carrières ouvertes à la vie active ou intellectuelle, on rencontrait des Jésuites: ils dirigeaient les conseils des rois, déchiffraient des inscriptions latines, observaient les mouvements des satellites de Jupiter et remplissaient nos bibliothèques d'ouvrages de controverse, de casuisme, d'histoire, de traités d'optique, d'odes alcaïques, d'éditions des Pères de l'Église, de catéchismes, de madrigaux et de pamphlets. Peu à peu on leur confia presque exclusivement l'éducation de la jeunesse, et toujours ils la dirigèrent avec une admirable habileté. Ils semblent avoir découvert la limite précise jusqu'à laquelle on peut pousser la culture de l'esprit sans courir le risque d'émanciper la raison. Leurs ennemis eux-mêmes ne peuvent leur refuser la supériorité dans l'art de former et de diriger l'intelligence de l'enfance. Ils cultivaient avec ardeur, et souvent avec succès, l'éloquence de la chaire; ils s'appliquaient avec un soin plus assidu encore et un plus grand succès aux travaux du confessionnal, et les secrets de tous les gouvernements et de presque toutes les grandes familles catholiques de l'Europe étaient confiés à leur garde. Le Jésuite traversait les pays protestants sous le déguise-

ment d'un brillant cavalier, d'un simple paysan ou d'un prédicateur puritain ; il parcourait les contrées que n'avaient jamais explorées l'avidité du commerce ou la curiosité du touriste ; on le trouvait sous la robe d'un mandarin, dirigeant l'observatoire de Pékin ; on le voyait, la bêche en main, enseigner les éléments de l'agriculture aux sauvages du Paraguay ; et cependant, en tout pays et dans tous les emplois, l'esprit de l'ordre restait toujours le même : dévouement sans bornes à la cause commune, obéissance complète à l'autorité centrale. Un Jésuite ne choisissait ni ses fonctions ni le lieu de sa résidence. Passer sa vie sous le pôle arctique ou sous l'équateur, employer son temps à classer des pierres précieuses et à collationner des manuscrits au Vatican, ou à enseigner aux sauvages de l'hémisphère méridional à ne point se manger entre eux, c'étaient là des questions qu'un Jésuite abandonnait avec une profonde soumission à la décision de ses chefs. Si l'on avait besoin de lui à Lima, le premier bâtiment en partance le recevait à son bord ; le réclamait-on à Bagdad, il traversait le désert avec la première caravane ; sa présence était-elle nécessaire dans quelque pays où sa vie fût plus exposée que celle d'un loup, où lui donner asile était un crime, et où les têtes et les membres de ses frères suspendus dans les places publiques indiquaient le sort qui le menaçait, il marchait à sa destinée sans hésitation ni murmure. Ajoutons que cet héroïque courage n'est point éteint : lorsque de nos jours un fléau inconnu et terrible fit le tour du globe, lorsque dans quelques grandes villes la peur eut dissous tous les liens qui forment les sociétés, lorsque le clergé séculier abandonnait ses troupeaux, lorsqu'on ne pouvait se procurer à prix d'or aucun secours médical et que l'amour de la vie avait vaincu les affections naturelles les plus fortes, alors même, au chevet du grabat abandonné par l'évêque, le prêtre, le médecin, la garde-malade, le père et la mère, on voyait un Jésuite, penché sur des lèvres infectées pour y saisir les faibles accents d'une dernière confession, tenir jusqu'à la fin, sous les yeux du pénitent moribond, l'image consolante du Rédempteur.

Mais à l'admirable énergie, à l'abnégation et au dévouement qui caractérisaient les Jésuites, se mêlaient de grands vices.

On alléguait, et non sans raison, que cet ardent esprit de corps qui les empêchait d'attacher de l'importance à leurs aises, à leur liberté et à leur vie, les rendait faux et impitoyables; que tous les moyens qui pouvaient favoriser les intérêts de leur religion leur paraissaient légaux, et que trop souvent ils confondaient l'intérêt de leur religion avec l'intérêt de leur Société. On ajoutait qu'ils avaient été mêlés aux complots les plus atroces dont l'histoire fasse mention; que, fidèles seulement à la fraternité qui les liait entre eux, ils se montraient dans quelques pays les ennemis les plus dangereux de la liberté; dans d'autres les ennemis les plus dangereux de l'ordre. Ces grandes victoires qu'ils se vantaient d'avoir remportées pour la cause de l'Église, plus d'un illustre membre de cette Église les jugeait plutôt apparentes que réelles. Ils avaient, disait-on, travaillé avec une grande apparence de succès à soumettre le monde aux lois du Christ; mais à la condition de faire plier ces lois aux exigences du monde. Au lieu de chercher à élever la nature humaine jusqu'au niveau établi par les préceptes et les exemples divins, ils avaient abaissé ce niveau au-dessous de la morale ordinaire de l'humanité. Ils se glorifiaient d'avoir, dans les régions éloignées de l'Orient, baptisé une multitude de néophytes; mais en revanche on prétendait qu'ils avaient caché à quelques-uns de ces convertis les faits sur lesquels repose toute la théologie de l'Évangile, et qu'ils en avaient autorisé d'autres à éviter les persécutions en continuant de s'agenouiller devant les images des faux dieux, à condition de répéter intérieurement des *Pater* et des *Ave*. Et ce n'était pas en faveur des idolâtres seulement qu'on les accusait de pratiquer de semblables ruses; on disait aussi qu'il ne fallait pas s'étonner de voir les confessionnaires des églises desservies par les Jésuites encombrés de fidèles de toutes les classes, et surtout des classes élevées de la société, car personne ne sortait mécontent du tribunal de la pénitence. Le Jésuite, s'assimilant à la personne qu'il confessait, savait dans l'occasion modérer sa sévérité, et n'en montrait jamais assez pour qu'on fût tenté de s'adresser aux Dominicains ou aux Franciscains. Avait-il affaire à une âme vraiment pieuse, il parlait le saint langage des Pères de l'Église; mais avec cette



grande catégorie d'hommes qui n'ont de religion que ce qu'il en faut pour les inquiéter après une faute, sans en avoir assez pour les empêcher de la commettre, le Jésuite suivait un système tout différent : ne pouvant les sauver du crime, il voulait du moins les garantir du remords, et il possédait une infinie variété de remèdes anodins à l'usage des consciences troublées. Dans les ouvrages de casuisme, composés par ses frères et imprimés avec l'autorisation de ses supérieurs, se trouvaient des doctrines consolatrices pour les pécheurs de toutes les classes. Là le banqueroutier apprenait comment il pouvait sans crime cacher sa fortune à ses créanciers ; le serviteur apprenait comment il pouvait enlever sans péché l'argenterie de son maître ; on y disait à l'entremetteur qu'un bon chrétien pouvait innocemment gagner sa vie en portant les billets doux et les messages galants de femmes mariées. Le gentilhomme français, susceptible et brave, se félicitait d'y rencontrer une décision favorable au duel ; l'Italien, accoutumé à une vengeance plus ténébreuse et moins noble, n'était pas fâché d'y voir qu'il pouvait sans crime tirer sur son ennemi de derrière une haie. La fraude s'y trouvait assez autorisée pour ôter sa valeur à tout témoignage et à tout contrat humain. Enfin, si la société continuait à exister, si l'on respectait encore les personnes et les propriétés, c'était uniquement grâce au bon sens de l'espèce humaine, qui se refusait à faire tout ce que selon les Jésuites on pouvait faire sans remords de conscience.

Ainsi le bien et le mal se trouvaient étrangement mêlés dans l'esprit de cette célèbre Société ; et ce fut là le secret de son gigantesque pouvoir. Une pareille puissance n'aurait pu appartenir à de simples hypocrites, encore moins à de rigides moralistes. Pour y atteindre, il fallait des hommes sincèrement enthousiastes dans la poursuite d'un grand but, et en même temps peu scrupuleux sur le choix des moyens.

Dès son origine la Compagnie de Jésus rendit à la Papauté un hommage particulier. Sa mission avait été tout aussi bien d'apaiser les querelles intérieures de l'Église que de la défendre contre ses ennemis déclarés. Ses doctrines étaient au plus haut degré celles que nous appelons ultramontaines, et elles diffé-

raient presque autant des doctrines de Bossuet que de celles de Luther. Les Jésuites condamnaient les libertés gallicanes, ne reconnaissaient pas aux Conciles œcuméniques le droit de contrôler le Saint-Siège, et n'admettaient pas les prétentions des évêques à ne tenir leur mission que de Dieu. Lainez, au nom de la Compagnie entière, déclara au Concile de Trente, au milieu des applaudissements des créatures de Pie IV et des murmures des prélats français et espagnols, qu'au Pape seul le Christ avait commis le gouvernement des fidèles; qu'en lui seul était concentrée toute autorité sacerdotale, et que de lui seul dérivait toute l'autorité spirituelle des prêtres et des évêques<sup>1</sup>.

Cette union entre la Papauté et la Compagnie de Jésus subsista longtemps; si elle eût duré jusqu'au moment où Jacques monta sur le trône, et que l'influence des Jésuites, aussi bien que celle du Pape, se fût exercée en faveur d'une politique constitutionnelle et modérée, il est probable que la grande révolution qui changea bientôt tout le système des affaires européennes n'aurait pas eu lieu. Mais même avant le milieu du dix-septième siècle, la Compagnie, fière de ses services et se fiant à sa force, était devenue impatiente du joug du Saint-Siège. Alors apparut une nouvelle génération de Jésuites qui chercha plutôt à s'appuyer sur la cour de France que sur celle de Rome; et l'avènement d'Innocent XI au trône pontifical ne contribua pas peu à fortifier ce penchant.

A cette époque les Jésuites se trouvaient engagés dans une guerre à mort contre un ennemi qu'ils avaient d'abord dédaigné, mais que plus tard il leur fallut respecter et craindre. Au faite de leur prospérité, une poignée d'adversaires, sans influence sur les puissances de ce monde, mais forts de leur foi et de leur intelligence, avaient osé les braver. On vit alors, entre la force et le génie, une lutte longue, étrange et glorieuse. Les Jésuites appelèrent à leur aide monarques, Parlements, Universités; et ceux-ci répondirent à l'appel. De son côté Port-Royal ne s'adressa pas en vain à des milliers de cœurs et à des milliers d'intelligences; et les dictateurs de la chrétienté se

<sup>1</sup> « Fra Paolo, » lib. VII; et « Pallavacino, » lib. XVIII, cap. xv.

trouvèrent tout à coup transformés en accusés. On leur reprochait d'avoir systématiquement abaissé la morale de l'Évangile, dans le but d'augmenter leur influence, accusation qui retentit dans toute l'Europe, car ce fut Blaise Pascal qui la formula. La puissance intellectuelle de Pascal a rarement été égalée, et par les cruelles macérations et les veilles qui le conduisirent jeune encore au tombeau, il ne prouva que trop la sincérité de sa conviction. L'esprit qui l'animait est le même qui jadis inspira saint Bernard ; mais sa fine raillerie, la simplicité, la pureté et l'énergie de son style rappellent les grands maîtres de l'éloquence attique. L'Europe entière, qui lisait et admirait, passait de l'attendrissement au rire. Les Jésuites essayèrent de répondre, mais leurs faibles répliques soulevèrent contre eux la risée universelle. Ce n'est pas qu'ils manquaient de ces talents que peut développer une forte discipline intellectuelle ; mais cette discipline, favorable à la culture d'esprits médiocres, tend plutôt à étouffer qu'à développer un génie original. Dans la lutte littéraire tout l'avantage resta aux Jansénistes. Contre des hommes qu'ils ne pouvaient réfuter, il ne restait plus aux Jésuites qu'à employer la persécution. Louis XIV était alors leur protecteur : dès sa plus tendre enfance, la direction de sa conscience leur avait été confiée, et c'est d'eux qu'il apprit à détester le Jansénisme tout autant que le Protestantisme, et beaucoup plus que l'athéisme. Innocent XI, au contraire, penchait pour le Jansénisme. La Compagnie de Jésus, placée dans une situation que certes son fondateur n'avait jamais prévue, se trouvait donc opposée au souverain Pontife et étroitement alliée à un prince qui se proclamait le champion des libertés gallicanes et l'ennemi des prétentions ultramontaines. Aussi devint-elle bientôt en Angleterre l'instrument du roi de France, et travailla-t-elle avec un succès, bien regretté depuis par les Catholiques eux-mêmes, à élargir la brèche entre Jacques et son Parlement, à contrecarrer les efforts du Nonce du pape, à miner l'influence du Lord-trésorier et à fortifier les projets insensés de Tyrconnel.

Ainsi d'un côté se voyaient les Hyde et la masse des Tories protestants, Lord Powis et presque toutes les familles catholiques

les plus respectables de la noblesse et de la haute bourgeoisie, les États-Généraux, la maison d'Autriche et le Pape; de l'autre côté un petit nombre d'aventuriers catholiques, hommes tarés et ruinés, que soutenaient la France et les Jésuites.

Ceux-ci avaient pour agent principal à la cour de Whitehall un frère de leur ordre, un Anglais nommé Edward Petre, qui pendant longtemps avait rempli les fonctions de vice-provincial de la Compagnie, et qui, grâce à la faveur dont il jouissait auprès du roi, venait d'être nommé secrétaire du cabinet. Issu d'une famille honorable, il avait des manières élégantes et polies, la parole facile et persuasive; mais ces dehors cachaient la vanité et la faiblesse, la cupidité et l'ambition. De tous les perfides conseillers du roi il fut peut-être celui qui contribua le plus à la ruine de la maison de Stuart.

La nature obstinée et impérieuse du roi donnait beau jeu à ceux qui lui conseillaient de ne céder rien, de résister et de se faire craindre. Un seul principe gouvernemental avait pris possession de son esprit étroit, d'où il ne pouvait être délogé par la raison; mais, à vrai dire, Jacques écoutait peu la raison. Son mode d'argumentation, si toutefois on peut lui donner ce nom, était celui qu'emploient ordinairement les gens bornés et têtus accoutumés à être environnés d'inférieurs. Il avançait une proposition, et aussi souvent que de plus sages que lui se permettaient de lui prouver respectueusement qu'elle était erronée, il la répétait exactement dans les mêmes termes, croyant par là avoir répondu à toutes les objections<sup>1</sup>. « Je ne ferai aucune concession, répétait-il souvent; mon père a fait des concessions, et il a été décapité<sup>2</sup>. » En supposant que les concessions de Charles I<sup>er</sup> lui aient été fatales, un homme de bon sens ne devait-il pas savoir que, même dans les sciences moins compliquées que la science gouvernementale, on ne doit pas baser une règle générale sur un fait isolé? Ne savait-il pas aussi que

<sup>1</sup> C'était aussi l'habitude de sa fille Anne, et Marlborough disait qu'elle tenait cela de son père. Voyez : « Vindication of the Duchess of Marlborough. »

<sup>2</sup> Jusqu'à l'époque du procès des évêques, Jacques ne cessa de répéter à Adda que Charles I<sup>er</sup> s'était attiré tous ses malheurs « per la troppa indulgenza. » Voyez sa dépêche du 29 juin-9 juillet 1688.

depuis le commencement du monde, il ne s'est pas présenté deux situations politiques parfaitement identiques, et que ce n'est qu'en comparant une multitude de faits analogues qu'on peut retirer quelque expérience de l'histoire? En outre, si l'exemple que citait le roi prouvait quelque chose, il prouvait qu'il avait tort. On ne saurait douter en effet, que si Charles I<sup>er</sup> eût franchement accordé au Parlement qui se réunit au printemps de 1640 la moitié des concessions qu'il fut obligé de faire, quelques mois plus tard, au Long-Parlement, il eût gardé la puissance royale jusqu'au jour de sa mort. Il n'est pas moins certain que, s'il eût refusé au Long-Parlement ces concessions et qu'il eût pris les armes pour défendre l'impôt maritime et la Chambre-Étoilée, on aurait vu, dans les rangs de l'opposition, Hyde et Falkland combattre côte à côte avec Hollis et Hampden. A vrai dire, tout appel aux armes eût été impossible, car en pareil cas, vingt cavaliers ne se seraient pas rangés sous son étendard. Ce fut, au contraire, à ses larges concessions qu'il dut l'appui de cette foule de défenseurs qui combattirent si longtemps et si vaillamment pour lui. Mais c'eût été peine perdue que d'expliquer cela à Jacques.

Une autre et non moins fatale illusion s'était emparée de son esprit pour ne se dissiper qu'après avoir causé sa perte. Il croyait fermement que, quelque chose qu'il fit, les membres de l'Église anglicane n'agiraient jamais contrairement aux principes qu'ils avaient adoptés. On avait proclamé du haut de dix mille chaires et l'Université d'Oxford elle-même avait déclaré solennellement, que des sujets ne pouvaient légalement résister à l'autorité de leur roi, fût-il aussi tyrannique que le plus dépravé des Césars; Jacques le savait, et il en concluait absurdement que le corps entier des Tories, laïques et ecclésiastiques, se laisseraient rançonner, opprimer et insulter sans songer à se défendre. Il semble vraiment incroyable qu'un homme ait pu dépasser la cinquantaine sans découvrir qu'il arrive souvent que l'on fait ce qu'on sait être mal. Que ne sondait-il son propre cœur? Il y eût trouvé d'abondantes preuves qu'un sentiment même profond des devoirs religieux n'empêche pas la frêle humanité de céder, aux risques de peines éternelles, à des pas

sions que condamnent les lois divines. L'adultère, il le savait, était un crime, et il n'en était pas moins adultère ; cependant rien ne pouvait le convaincre que celui qui considérait la rébellion comme criminelle pût un jour devenir rebelle. L'Église anglicane était à ses yeux une victime passive qu'il pouvait, sans danger, outrager et persécuter à son gré. Il fallut, pour le convaincre de son erreur, que les Universités fondissent leur vaisselle d'argent au profit de la caisse des insurgés, et qu'un évêque longtemps connu par son dévouement à la royauté se dépouillât de sa robe pour prendre une épée et se mettre à la tête d'une bande de rebelles.

Le roi était adroitement encouragé dans cette fatale folie par un ministre jadis exclusionniste, et qui se prétendait encore protestant, le comte de Sunderland. On a souvent représenté sous un faux jour les intentions et la conduite de ce ministre pervers. De son vivant, les Jacobites l'ont accusé d'avoir travaillé, même avant l'avènement de Jacques, à une révolution orangiste, et d'avoir conseillé, dans ce but, une série d'attaques à la constitution civile et ecclésiastique du royaume. Cette absurde invention a été répétée de nos jours par quelques écrivains ignorants ; mais aucun historien bien informé, quelles que fussent ses préventions, ne l'a accueillie, car elle ne s'appuie sur aucune preuve. Du reste, quelles preuves pourraient convaincre des hommes sensés que Sunderland, de propos délibéré, se soit voué à la honte et à l'infamie pour amener un changement auquel évidemment il ne pouvait rien gagner et qui, en réalité, causa la perte de sa fortune et de son influence. D'ailleurs il n'est nullement besoin de recourir à une si étrange hypothèse : la vérité est facile à trouver. Toute tortueuse que fût sa conduite, l'idée qui la dirigea était simple ; il obéissait uniquement à l'influence alternative de la cupidité et de la crainte agissant sur une âme éminemment accessible à ces deux passions et sur un esprit plus prompt que prévoyant. Il voulait plus de pouvoir et plus d'argent : il ne pouvait obtenir l'un qu'aux dépens de Rochester, en encourageant la répugnance que les conseils modérés de celui-ci inspiroient au roi ; il pouvait facilement obtenir l'autre de la cour de Versailles ; aussi

fut-il très-empressé de se vendre à Louis XIV. Sunderland n'avait aucun des vices élégants de la jeunesse ; peu sensible aux plaisirs de la table et aux charmes de la beauté, il aimait l'argent d'un amour insatiable. La passion du jeu le dominait sans mesure, et d'immenses pertes ne l'en avaient pas corrigé. Quoique ses propriétés patrimoniales fussent considérables et qu'il eût occupé longtemps des charges lucratives sans jamais avoir négligé ce qui devait les rendre plus lucratives encore, son malheur au jeu était tel, que chaque jour sa fortune se détériorait de plus en plus. Dans l'espoir de se tirer de ses embarras financiers, Sunderland imagina de dévoiler traitreusement à Barillon tous les projets que le cabinet anglais méditait contre la France, insinuant à l'ambassadeur que par le temps qui courait un ministre d'État était en mesure de rendre de certains services que la politique de Louis XIV était intéressée à bien payer. A ce sujet, Barillon écrivit à son maître qu'une gratification de six mille guinées serait le moins qu'on oserait offrir à un ministre si influent. Le roi de France consentit à donner vingt-cinq mille écus, à peu près cinq mille six cents livres sterling. Il fut convenu que Sunderland recevrait annuellement pareille somme, et qu'en échange il ferait tous ses efforts pour empêcher la réunion du Parlement<sup>1</sup>.

Il s'allia donc à la cabale jésuitique dont il sut si bien employer l'influence, qu'il parvint à succéder à Halifax dans la haute dignité de Lord-président, sans pour cela se démettre des fonctions plus importantes et plus lucratives de secrétaire d'État<sup>2</sup>. Il sentait cependant que tant qu'on le supposerait attaché à l'Église anglicane il ne deviendrait jamais tout puissant à la cour. Toutes les religions lui étaient indifférentes et même, dans l'intimité, il parlait avec un mépris profane des choses les plus sacrées ; aussi se décida-t-il facilement à fournir au roi le plaisir et la gloire de sa conversion. Mais quelques précautions étaient nécessaires : personne n'est complètement insensible à

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 16-26 nov. 1685 ; — Louis XIV à Barillon, 26 nov.-6 déc. 1685.

<sup>2</sup> D'après les registres du Conseil, Sunderland en prit la présidence le 4 déc. 1685.

l'opinion de ses concitoyens, et Sunderland lui-même, quoique peu accessible à la honte, recula devant l'infamie d'une apostasie publique. Il joua son rôle avec une extrême finesse : dans le monde il garda les dehors du Protestantisme ; mais dans le cabinet du roi il se donna pour un homme sincèrement occupé de la recherche de la vérité, et qui, sur le point d'entrer dans l'Église de Rome, était disposé, en attendant une conviction plus entière, à rendre aux Catholiques tous les services possibles. Naturellement peu perspicace, Jacques était en matière religieuse complètement aveugle ; il se laissa persuader, malgré tout ce qu'il savait de la fourberie humaine, de la fourberie des courtisans surtout et de celle de Sunderland en particulier, que la grâce divine avait touché le cœur du plus faux et du plus endurci des hommes. Des mois s'écoulèrent ainsi, pendant lesquels l'astucieux ministre passa à la cour pour un zélé catéchumène, sans pour cela se condamner en public au rôle de renégat<sup>1</sup>.

Il ne tarda pas à démontrer au roi l'opportunité d'établir un comité secret composé de Catholiques, pour prendre leur avis sur les matières qui intéressaient leur religion. Ce comité se réunissait tantôt chez Chiffinch et tantôt dans les bureaux de Sunderland qui, encore Protestant de nom, n'en prenait pas moins part aux délibérations et finit même par y dominer. Tous les vendredis la cabale jésuitique dînait chez le secrétaire d'État ; la conversation y était fort libre, et l'on n'y ménageait guère les faiblesses du prince dont les convives espéraient se faire un instrument. Sunderland promettait à Petre le chapeau de cardinal ; à Castlemaine, une brillante ambassade à Rome ; à Tyrconnel, une grande charge en Irlande. Ainsi liés par les nœuds puissants de l'intérêt, ces hommes s'appliquèrent à miner le pouvoir de Rochester<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Bonrepaux ne fut pas aussi facilement trompé que Jacques : « En son particulier, il (Sunderland) n'en professe aucune (religion) et en parle fort librement. Ces sortes de discours seroient en exécration en France; ici ils sont ordinaires parmi un certain nombre de gens du pais. » Lettre de Bonrepaux à Seignelay du 25 mai-4 juin 1687.

<sup>2</sup> Voyez : « Clarke's Life of James the Second, » II, 74, 77; — « Orig. Mem.; » — « Sheridan MS.; » et « Barillon, » 19-29 mars 1686.



Deux membres protestants du cabinet ne prirent aucune part à cette lutte. Jeffreys souffrait alors d'une cruelle maladie interne que son intempérance avait encore aggravée. A un diner offert par un riche alderman aux principaux membres du cabinet, le Chancelier et le Trésorier s'étaient enivrés au point qu'on eut toutes les peines du monde à les empêcher de grimper deminut sur une enseigne d'auberge pour y boire à la santé du roi. Le pieux Trésorier s'en tira sans autre mal que le scandale qui en résulta, mais le Chancelier provoqua un violent accès de sa maladie qui, pendant quelque temps, mit sa vie même en danger. Jacques exprima un vif regret à l'idée de perdre un ministre qui lui convenait si bien et qui, disait-il avec quelque raison, serait difficilement remplacé. Aussitôt convalescent, Jeffreys promit son appui aux deux partis opposés, attendant pour se décider que l'un des deux triomphât.

Il nous reste quelques preuves curieuses de sa duplicité. Les deux agents français résidant à Londres s'étaient, comme nous l'avons déjà dit, judicieusement divisé la cour ; Bonrepaux était constamment avec Rochester ; Barillon vivait avec Sunderland. Dans la même semaine, Bonrepaux informait Louis XIV que Jeffreys était entièrement dévoué au Trésorier, et Barillon lui écrivait au contraire qu'il faisait partie de la Cabale jésuitique<sup>1</sup>.

Le prudent et taciturne Godolphin fit de son mieux pour rester neutre. Ses vœux et ses opinions le portaient, sans aucun doute, vers Rochester ; mais, ses fonctions l'obligeant à un service constant auprès de la reine, il désirait naturellement se maintenir en bons termes avec elle<sup>2</sup>. Du reste, il y a lieu de supposer qu'il éprouvait pour la reine un attachement plus romanesque que n'en ressentent habituellement les hommes d'État vieilliss sous le harnais ; et celle-ci, par suite de circon-

<sup>1</sup> Voyez : « Reresby's Memoirs ; » — « Luttrell's Diary, » 2 fév. 1685-6 ; « Barillon, » 4-14 fév., 28 jan.-7 fév. ; et « Bonrepaux, » 25 jan.-4 fév.

<sup>2</sup> Voyez la note de Dartmouth sur Burnet, I, 621. Dans une satire du temps, on fait la remarque que Godolphin

« Bat la mesure, de sa tête politique, en approuvant tout ;

« Tant il est heureux d'être chargé du manchon et des gants de la reine. »

stances qu'il faut maintenant raconter, s'était mise entre les mains de la Cabale jésuitique.

Le roi, malgré son maintien grave et son caractère morose, était presque aussi soumis à l'influence des femmes que l'avait été son frère, plus enjoué et plus aimable. Toutefois la beauté qui distingua toutes les maîtresses de Charles manquait généralement aux favorites de Jacques ; Barbara Palmer, Éléonore Gwynn et Louise de Querouailles, furent les plus belles femmes de leur temps ; Jacques, au contraire, dans sa jeunesse, s'était mésallié et s'était brouillé avec sa famille pour enchaîner sa liberté aux attraits vulgaires d'Anne Hyde ; puis bientôt, au grand divertissement de toute la cour, il avait délaissé sa laide épouse pour une maîtresse plus laide encore, Arabella Churchill. Sa seconde femme, quoique plus jeune que lui de vingt ans, et fort agréable de sa personne, eut souvent lieu de se plaindre de son inconstance. Mais de toutes ces liaisons illicites, la plus sérieuse fut, sans contredit, celle qu'il contracta avec Catherine Sedley.

Sir Charles Sedley, le père de Catherine, avait été un des beaux esprits les plus brillants et les plus débauchés de la Restauration. Ses écrits se distinguent par une licence que ne rachètent ni la grâce ni la vivacité ; mais, tout en méprisant son caractère, ses contemporains les plus rigides s'accordent à reconnaître le charme de sa conversation. On regardait comme un bonheur de se trouver assis à côté de lui à une première représentation théâtrale et d'entendre sa fine critique<sup>1</sup>. Dryden lui-même lui a fait l'honneur de le choisir comme un des principaux interlocuteurs dans son « Dialogue sur la poésie dramatique. » Quant à ses mœurs, elles scandalisaient même à cette époque. Un certain jour, après une orgie, il se montra entièrement nu au balcon d'une taverne des environs de « Covent-Garden, » et se mit à haranguer les passants dans un langage si profane et si indécent, qu'une volée de morceaux de briques le força à rentrer. Poursuivi pour ce délit, il fut condamné à une forte amende et réprimandé à la cour du Banc du

<sup>1</sup> « Pepys, » 4 oct 1664

Roi, dans les termes les plus humiliants pour lui <sup>1</sup>. Sa fille avait hérité de son esprit et de son impudence. Dépourvue de toute beauté, elle n'avait de remarquable que des yeux brillants qui, aux hommes d'un goût un peu raffiné, paraissaient effrontés et durs ; sa taille était sèche et son visage hagard. Charles II, tout en aimant sa conversation, se moquait de sa laideur et prétendait que les prêtres l'avaient recommandée à son frère comme pénitence. Du reste, elle se savait laide et plaisantait sans façon de son manque d'attraits. Cependant, par une étrange inconséquence, elle aimait à se vêtir avec magnificence et souvent elle se rendit ridicule en paraissant au théâtre et au cercle de la cour, couverte de fard, de dentelles ou de diamants, et affectant toutes les grâces d'une jeune fille de dix-huit ans <sup>2</sup>.

Il n'est vraiment pas facile d'expliquer le genre d'influence que Catherine Sedley exerçait sur Jacques. Le roi n'était plus jeune ; c'était un homme religieux, du moins il se montrait disposé à faire pour sa religion des sacrifices devant lesquels reculeraient bien des hommes qui se disent pieux. Il semble donc singulier qu'une attraction quelconque ait pu l'entraîner dans un genre de vie qu'il devait considérer comme éminemment criminel : et dans ce cas-ci personne ne pouvait deviner en quoi consistait cette attraction. Catherine elle-même, étonnée de la violence de cette passion, disait plaisamment : « Ce ne peut être ma beauté, car il doit bien voir que je n'en ai pas ; ce ne peut être mon esprit, car il n'en a pas assez pour s'apercevoir que j'en ai. »

En montant sur le trône, Jacques, impressionné de la nouvelle responsabilité qui pesait sur lui, se montra momentanément plus accessible que jamais aux influences religieuses. Il forma et annonça de bonnes résolutions, attaqua publiquement la licence et l'impiété générales, et, dans son intérieur, promit à la reine et à son confesseur de ne plus voir Catherine Sedley. Il écrivit à sa maîtresse pour l'engager à quitter l'appartement

<sup>1</sup> « Pepys, » 1<sup>er</sup> juillet 1663.

<sup>2</sup> Voyez les vers satiriques que Dorset a composés sur elle.

qu'elle occupait à Whitehall et à se retirer dans une maison de Saint-James-Square qu'il avait fait splendidement meubler pour elle, lui promettant en même temps une pension considérable sur sa cassette. Mais celle-ci, intelligente, volontaire, intrépide, et sûre de son pouvoir, refusa de partir. Quelques mois après, le bruit se répandit que Chiffinch reprenait son service et que Catherine Sedley usait souvent de cette même porte dérobée par laquelle avait passé le père Hudleston pour porter les derniers sacrements à Charles II. Les ministres protestants du cabinet conçurent, à ce qu'il paraît, l'espoir que la passion du roi pour cette femme pourrait le guérir de la passion plus pernicieuse qui le poussait à attaquer leur religion. Catherine, en effet, possédait toutes les qualités nécessaires pour agir sur l'esprit de Jacques, pour combattre ses scrupules et lui peindre avec de vives couleurs les difficultés et les dangers contre lesquels il allait se heurter. Rochester, le champion de l'Église anglicane, chercha à augmenter l'influence de la favorite, et Ormond, regardé comme la personnification et le type le plus pur et le plus exalté du Cavalier anglais, approuva cette idée. Lady Rochester elle-même ne fit aucune difficulté d'aider à leurs desseins de la manière la plus immorale : elle se chargea de diriger la jalousie de la reine sur une jeune personne parfaitement innocente et le fit avec tant de succès, que la cour entière remarqua, sans pouvoir se l'expliquer, la froideur et la sévérité de Sa Majesté envers la malheureuse injustement soupçonnée. L'intrigue, conduite avec mystère, fut sur le point de réussir. Catherine ne cessait de répéter nettement au roi ce que les Lords protestants du Conseil n'osaient lui insinuer que dans des phrases détournées : « Votre couronne, lui disait-elle, est en jeu; ce vieux radoteur d'Arundel et ce bravache de Tyrconnel vous conduisent à votre perte. » Sans un étrange contre-temps qui vint changer la face des affaires, il n'est pas impossible que les caresses de cette femme eussent accompli ce que n'avaient pu obtenir les efforts réunis des Lords et des Communes, de la maison d'Autriche et du Saint-Siège. Jacques, dans un accès de tendresse, voulut créer sa maîtresse comtesse de Dorchester. Catherine, voyant tout de suite les fâcheuses conséquences de cette me-

sure, refusa ce dangereux honneur. Mais son amant obstiné, lui remettant malgré elle le brevet entre les mains, la força pour ainsi dire d'accepter. Elle ne le fit cependant qu'à une condition qui prouve à quel point elle comptait sur son pouvoir et sur la faiblesse de Jacques ; elle lui fit promettre solennellement, non qu'il ne l'abandonnerait jamais, mais que, s'il venait à l'abandonner, il lui annoncerait en personne sa résolution et lui accorderait une dernière entrevue.

Dès que se répandit la nouvelle de cette nomination, toute la cour fut en émoi. La reine sentit bouillir dans ses veines le sang impétueux de l'Italie : fière de sa jeunesse et de sa beauté, de son rang élevé et d'une réputation sans tache, elle ne put se voir sans un amer ressentiment insultée et délaissée pour une telle rivale. Rochester, se rappelant combien il avait été facile, après une faible lutte, d'obtenir de Catherine de Bragançe qu'elle traitât avec politesse les maîtresses de Charles II, espérait peut-être qu'après quelques plaintes et quelques bouderies Marie de Modène montrerait la même condescendance. Il n'en fut pas ainsi : elle n'essaya pas même de cacher aux yeux du monde la violence de son indignation. Chaque jour les courtisans qui venaient assister à son dîner voyaient enlever les plats de sa table sans qu'elle y eût touché ; les larmes ruisselaient sur son visage au cercle de la cour, en présence des courtisans et des ministres étrangers. En particulier elle apostrophait le roi avec véhémence : « Laissez-moi partir, lui disait-elle : vous avez fait de votre maîtresse une comtesse ; faites-en une reine, posez ma couronne sur sa tête ! Laissez-moi seulement me cacher dans quelque couvent où je sois sûre de ne jamais la voir. » Ensuite elle lui demandait avec plus de calme comment il pouvait concilier sa conduite avec ses principes religieux. « Vous êtes prêt, lui disait-elle, à risquer votre couronne pour le salut de votre âme, et vous perdez votre âme pour cette créature. » Le père Petre, de son côté, secondait ces remontrances ; c'était son devoir, et il le remplissait d'autant mieux que ce devoir s'accordait avec son intérêt. Le roi passait alternativement du péché au repentir, et dans ses moments de remords il ne s'épargnait pas les pénitences. Marie de

Modène conserva toujours et à sa mort elle légua au couvent de Chaillot, la discipline avec laquelle le roi vengeait sur ses propres épaules les griefs de la reine. L'absence de Catherine Sedley pouvait seule mettre un terme à cette lutte entre un ignoble amour et une ignoble superstition. Jacques lui écrivit donc pour la supplier, pour lui ordonner de partir ; il convenait qu'il lui avait promis de lui dire adieu en personne : « mais je con-  
 « nais trop, ajoutait-il, le pouvoir que vous avez sur moi ; et si  
 « je vous vois, je n'aurai pas assez de force d'esprit pour persé-  
 « vé rer dans ma résolution. » Il lui offrit un yacht pour la trans-  
 porter convenablement et commodément en Flandre, la mena-  
 çant toutefois de la faire partir de force si elle faisait quelques  
 difficultés. Catherine chercha d'abord à attendre le roi en se  
 disant malade; ensuite, affectant des airs de martyre, elle eut  
 l'impudence de dire qu'elle souffrait pour la foi protestante ;  
 puis, prenant le ton de John Hampden, elle défia le roi de la  
 chasser, et le menaça d'en appeler aux tribunaux. Tant que la  
 Grande Charte et l'Habeas corpus seraient la loi de l'An-  
 gleterre, elle avait, disait-elle, le droit de vivre où bon lui  
 semblait, « et quant à la Flandre, ajoutait-elle, jamais ! J'ai  
 « appris une chose de mon amie la duchesse de Mazarin, c'est  
 « de ne jamais me croire en sûreté dans un pays où il se  
 « trouve un couvent. » Cependant elle se résigna et choisit l'Ir-  
 lande pour le lieu de son exil, sans doute parce que le frère de  
 son protecteur Rochester en était le vice-roi. Après bien des  
 délais, elle partit enfin, laissant la victoire à la reine <sup>1</sup>.

L'histoire de cette curieuse intrigue serait incomplète si nous  
 n'ajoutions ici qu'il existe une méditation religieuse écrite de  
 la main de Rochester, le jour même où Bonrepaux communi-  
 quait à son maître le projet formé par le Trésorier pour gouver-

<sup>1</sup> C'est dans les dépêches de Barillon et de Bonrepaux du commencement de l'année 1686, qu'on trouvera les détails les plus importants de cette intrigue. Voyez les dépêches de Barillon des 25 janv.-4 fév., 28 janv.-7 fév., 1-11 fév., 8-18 fév. et 19-29 fév., ainsi que celles de Bonrepaux des quatre premières dates; — « Evelyn's Diary, » 19 janv.; — « Reresby's Memoirs; » — « Burnet, » I, 682; — « Sheridan MS.; » et « Chaillot MS.; » dépêches d'Adda des 22 janv.-1<sup>er</sup> fév. et 29 janv.-8 fév. 1686. Les dépêches d'Adda sont celles d'un homme religieux, mais faible et ignorant. Il paraît complètement ignorer les antécédents de Jacques.

ner le roi au moyen d'une concubine. Les compositions de Ken ou de Leighton ne renferment pas des sentiments d'une piété plus fervente et plus exaltée. On ne saurait y voir de l'hypocrisie, car l'écrit n'était destiné qu'à l'œil de l'auteur et ne fut publié que plus de cent ans après sa mort<sup>1</sup>. Tant il est vrai que l'histoire est quelquefois plus invraisemblable que la fiction, et que la nature a des caprices que l'art n'oserait imiter. Quel auteur dramatique, en effet, oserait mettre en scène un prince grave, au déclin de la vie, prêt à sacrifier sa couronne pour servir les intérêts de sa religion, infatigable dans ses efforts pour faire des prosélytes, mais qui délaisserait, insulterait une reine jeune et belle, pour s'attacher au char d'une maîtresse dissolue, sans beauté comme sans jeunesse? Il oserait encore moins peut-être représenter un homme d'État qui jouerait l'infâme rôle d'entremetteur, forcerait sa femme à l'aider dans cet office, et qui ensuite, dans ses moments de loisir, se retirerait dans son cabinet pour y verser en secret des larmes de repentir et épancher devant Dieu de ferventes prières.

Mais Rochester s'aperçut bientôt qu'en usant d'indignes moyens pour atteindre un but louable, il avait non-seulement commis un crime, mais une faute : la reine était désormais son ennemie. Quand les Hyde voulurent expliquer tant bien que mal leur conduite récente, elle affecta de les écouter avec politesse, quelquefois même elle feignit d'employer son influence en leur faveur, mais elle aurait été trop au-dessus ou trop au-dessous de son sexe, si elle eût pu réellement excuser la conspiration tramée contre sa dignité et son bonheur domestique, par

<sup>1</sup> Cette méditation porte la date du 25 janv.-4 fév. 1685-6. Bonrepaux dit, dans sa dépêche du même jour : « L'intrigue avait été conduite par milord Rochester et sa femme... Leur projet étoit de faire gouverner le roy d'Angleterre par la nouvelle comtesse. Ils s'étoient assurés d'elle. » Le même jour, Rochester écrivait dans sa méditation : « O Dieu! apprends-moi à compter mes jours, afin que je puisse appliquer mon cœur à la sagesse. Apprends-moi à compter les jours que j'ai passés en vanités et en paresse; apprends-moi à compter ceux que j'ai passés dans le péché et dans le crime. O Dieu! apprends-moi aussi à compter mes jours d'affliction et à te remercier de tout ce qui me doit venir de ta main. Apprends-moi surtout à compter ces jours de grandeur mondaine dont j'ai une si grande part; et apprends-moi à les regarder comme vanité et tourment d'esprit. »

la famille de la première épouse de son mari. Les Jésuites ne manquèrent pas de représenter au roi les dangers auxquels il venait d'échapper heureusement : sa réputation, disaient-ils, la paix du royaume et le salut de son âme, avaient été mis en péril par les machinations du premier ministre. Le Nonce eût bien voulu contrecarrer l'influence du parti qui poussait aux mesures violentes et soutenir les membres modérés du cabinet, mais dans cette occasion il ne pouvait déceimment combattre le père Petre. Quant à Jacques, une fois séparé par la mer de la femme qui l'avait fasciné, il n'éprouva que ressentiment et mépris pour ceux qui avaient voulu le gouverner au moyen de ses vices. Ce qui venait de se passer eut pour résultat naturel d'élever dans son estime l'Église catholique aux dépens de l'Église anglicane. Ces Jésuites, qu'on affectait de représenter comme de dangereux guides spirituels, comme des sophistes dénaturant le système de la morale évangélique, comme des courtisans dont l'indulgence pour les fautes des grands faisait tout le pouvoir, l'avaient arraché à une vie coupable par des réprimandes aussi vives et aussi tenaces que celles que Nathan adressait à David et Jean-Baptiste à Hérode ; tandis qu'au contraire, dans l'unique but de servir les intérêts de leur Église, ces Protestants zélés, qui se plaisaient à reprocher aux casuistes romains le relâchement de leurs doctrines et leur déplorable coutume de justifier de coupables moyens par la moralité du but, avaient eu recours à des intrigues que tout chrétien devait considérer comme criminelles. La victoire des mauvais conseillers fut donc complète. Le roi ne traitait plus Rochester qu'avec froideur, et les courtisans, ainsi que les ministres étrangers, ne tardèrent pas à s'apercevoir que le Trésorier n'était premier ministre que de nom. Il n'en continua pas moins à offrir chaque jour des conseils que chaque jour il avait la mortification de voir rejeter. Cependant il ne pouvait se résigner à abandonner les marques extérieures du pouvoir et les émoluments qu'il retirait directement ou indirectement de sa position élevée. Il faisait de son mieux pour cacher ses contrariétés au public ; mais son caractère violent et ses habitudes d'intempérance le rendaient incapable de bien jouer le rôle d'un hypocrite. Ses



regards sombres, quand il sortait de la Chambre du conseil, montraient assez qu'il était mécontent de ce qui s'y passait, et souvent après souper, lorsque le vin avait circulé, il lui échappa des mots qui trahissaient ses inquiétudes<sup>1</sup>.

Ces inquiétudes n'étaient que trop fondées. Les mesures les plus importantes et les plus impopulaires se succédèrent rapidement. Toute pensée de retour à la politique de la Triple-Alliance fut définitivement abandonnée. Le roi alla même jusqu'à avouer explicitement aux ministres des puissances continentales, auxquelles il avait voulu s'allier naguère, que ses intentions étaient changées, et que l'Angleterre continuerait, comme sous son grand-père, son père et son frère, à ne jouer aucun rôle en Europe. « Je ne suis pas en position, dit-il à l'ambassadeur d'Espagne, de m'occuper de ce qui se passe à l'étranger. Je suis décidé à laisser aux affaires étrangères leur cours naturel; je ne veux songer qu'à bien établir mon autorité chez moi, et à protéger ma religion. » Quelques jours plus tard, il annonçait les mêmes intentions aux États-Généraux<sup>2</sup>. Dès lors, et jusqu'à la fin de son règne ignominieux, il ne fit aucun effort sérieux pour échapper à son vasselage, bien qu'il frémit de rage chaque fois qu'il était traité de vassal.

Bientôt deux événements vinrent prouver au public que Sunderland et son parti l'emportaient : le Parlement fut prorogé jusqu'au mois de mai; Castlemaine partit pour Rome, comme ambassadeur extraordinaire<sup>3</sup>.

Jusque alors toutes les affaires du gouvernement anglais avec le saint-siège avaient été négociées par un homme fort connu pour sa grande fortune et son élégance, John Caryll. Caryll avait écrit avec un certain succès deux pièces de théâtre, une tragédie en vers que le jeu de Betterton fit réussir, et une comédie qui n'a de remarquable que les scènes empruntées à

<sup>1</sup> « Je vis milord Rochester comme il sortoit du Conseil fort chagrin; et, sur la fin du souper, il lui en échappa quelque chose. » « Bonrepaux, » 18-28 fév. 1685; et « Barillon, » 1<sup>er</sup>-11 et 4-14 mars 1686.

<sup>2</sup> « Barillon, » 22 mars-1<sup>er</sup> avril et 12-22 avril 1686.

<sup>3</sup> Voyez : « London Gazette, » 11 fév. 1685-6; — « Luttrell's Diary, » 8 fév.; — « Leeuwen, » 9-19 fév.; — « Clarke's Life of James the Second, » II, 75; et « Orig Mem. »

Molière. L'une et l'autre sont depuis longtemps oubliées ; mais ce que l'auteur n'avait pu faire pour lui-même, un génie plus puissant l'effectua, et un hémistiche de Pope dans sa « Boucle de cheveux enlevée » a rendu le nom de Caryll immortel.

Caryll qui, comme tous les hommes respectables du parti catholique, répugnait aux mesures violentes, s'était acquitté de sa délicate mission à Rome avec beaucoup de tact et de convenance. Les affaires qu'on lui confiait étaient conduites avec adresse, mais il ne prenait aucun caractère officiel, et ne déployait aucun luxe ; sa mission, par conséquent, coûtait peu au trésor public et excitait à peine quelques murmures. On allait la remplacer par une dispendieuse et fastueuse ambassade, qui déplaisait infiniment au peuple anglais sans être agréable à la cour pontificale. Castlemaine était chargé de demander le chapeau de cardinal pour son ami le père Petre.

A peu près vers la même époque, le roi commença à montrer clairement ses véritables sentiments à l'égard des Huguenots exilés de France. Tant qu'il conserva l'espoir de soumettre son Parlement par ses artifices et de devenir le chef d'une coalition européenne contre la France, il affecta de blâmer la révocation de l'édit de Nantes, et feignit de s'apitoyer sur les malheurs des hommes que la persécution chassait de leur pays. Il avait fait annoncer dans toutes les églises du royaume qu'une quête en leur faveur aurait lieu sous son patronage ; à cet effet, on avait publié une proclamation rédigée dans des termes propres à blesser l'orgueil d'un monarque même moins susceptible et moins vaniteux que Louis XIV. Mais les choses étaient changées depuis lors, et les principes du traité de Douvres redevinrent les bases de la politique extérieure de l'Angleterre. On fit donc des excuses pour la manière discourtoise dont le gouvernement anglais avait agi à l'égard de la France en montrant quelque bienveillance aux exilés français, et l'on révoqua la proclamation qui avait déplu à Louis XIV<sup>1</sup>. Les pasteurs huguenots reçurent l'ordre de ne parler qu'avec respect de leur oppresseur, sous peine d'encourir une périlleuse responsabilité.

<sup>1</sup> « Leeuwen, » 23 fév.-5 mars 1686.

Le roi ne se contenta pas de ne plus montrer sa sympathie aux victimes, il déclara publiquement qu'il les soupçonnait de méditer les plus perfides desseins, et se reprocha de les avoir protégés. Jean Claude, un des réfugiés les plus éminents, avait publié, lorsqu'il était encore sur le continent, un petit volume dans lequel il faisait une vive peinture des souffrances de ses frères ; Barillon ayant demandé que ce livre fût frappé de réprobation, Jacques déclara qu'il entendait que le libelle de Claude fût brûlé en place publique par la main du bourreau. Jeffreys lui-même fut atterré de cette décision et ne put s'empêcher d'observer qu'elle était sans précédent ; que le livre n'était pas écrit en anglais, qu'il avait été imprimé hors du territoire, que les faits dont il faisait mention s'étaient passés en pays étranger, et que le gouvernement anglais ne s'était jamais jusqu'alors mêlé de semblables affaires. Jacques ne permit pas que la question fût discutée. « Mon parti est pris, » dit-il ; il est devenu de mode, depuis quelque temps, de « traiter les rois sans respect ; ils doivent se soutenir entre eux. « Un roi doit toujours prendre fait et cause pour un autre roi, « et j'ai des raisons particulières de prouver tout mon respect « au roi de France. » Le Conseil se tut. L'ordre fut expédié, et le livre de Claude livré aux flammes : mesure qui ne manqua pas d'exciter les murmures d'un grand nombre d'Anglais réputés jusqu'alors bons royalistes<sup>1</sup>.

La quête projetée fut longtemps remise sous différents prétextes. Le roi eût volontiers manqué à sa parole, mais elle avait été si solennellement donnée, que la honte l'empêcha de se rétracter<sup>2</sup>. Toutefois on n'omit rien de ce qui pouvait refroidir le zèle des fidèles assemblés dans les églises. On s'attendait à ce que, selon la coutume en pareille occasion, un sermon viendrait stimuler la charité de l'auditoire ; mais Jacques était dé-

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 26 avril-6 mai et 3-13 mai 1686 ; — « Citters, » 7-17 mai ; — « Evelyn's Diary, » 5 mai ; — « Luttrell's Diary, » même date ; et « Privy Council Book, » 2 mai.

<sup>2</sup> Lettre de lady Russell au D<sup>r</sup> Fitzwilliam, du 22 janv. 1686 ; — « Barillon, » 15-25 fév. et 22 fév.-4 mars 1686. « Ce prince, dit Barillon, témoigne une grande « aversion pour eux, et auroit bien voulu se dispenser de la collecte qui est ordonnée en leur faveur ; mais il n'a pas cru que cela fût possible. »

cidé à ne permettre aucune déclamation contre sa religion et contre son allié le roi de France. L'archevêque de Canterbury reçut donc l'ordre de recommander au clergé de lire simplement la lettre ecclésiastique sans se permettre de prêcher sur les souffrances des Protestants français<sup>1</sup>. Nonobstant ces précautions, la collecte fut si considérable, qu'après toute déduction la somme de quarante mille livres sterling fut déposée à la caisse de la Cité de Londres. Même parmi les plus abondantes souscriptions de notre époque, il en est peu qui aient atteint un chiffre proportionnellement aussi élevé<sup>2</sup>.

Bien que la quête se fût faite d'après ses ordres, le roi se montra très-mortifié de ce résultat. Il savait bien, disait-il, ce que signifiait cette libéralité : c'était une taquinerie des Whigs qui lui en voulaient, ainsi qu'à sa religion<sup>3</sup>. Aussi prit-il des mesures pour que cet argent ne profitât pas aux malheureux auxquels les donataires le destinaient.

Il eut pendant quelques semaines de secrètes communications à ce sujet avec l'ambassadeur français, et convint avec le cabinet de Versailles d'un plan de conduite difficile à concilier avec les principes de tolérance dont ensuite il fit parade. Comme les exilés français étaient presque tous de zélés partisans du culte et de la discipline calviniste, Jacques donna des ordres pour qu'on ne distribuât ni un morceau de pain, ni une mesure de charbon à ceux d'entre eux qui ne communieraient pas selon le rituel de l'Église anglicane<sup>4</sup>. Il est vraiment étrange qu'une prescription si inhospitalière ait été imaginée par un prince qui affectait de considérer l'acte du Test comme portant atteinte aux droits de la conscience ; en effet, quelque absurde qu'il puisse être d'établir un serment religieux pour

<sup>1</sup> « Barillon, » 22 fév.-4 mars 1686.

<sup>2</sup> Rapport des membres de la Commission, du 15 mars 1686.

<sup>3</sup> « Le roy d'Angleterre connoît bien que les gens mal intentionnés pour lui « sont les plus prompts et les plus disposés à donner considérablement... Sa « Majesté Britannique connoît bien qu'il auroit été à propos de ne point ordonner « de collecte, et que les gens mal intentionnés contre la religion catholique et « contre lui se servent de cette occasion pour témoigner leur zèle. » Barillon, 19-29 avril 1686.

<sup>4</sup> Voyez : « Barillon, » 15-25 fév., 22 fév.-4 mars 1686; et « Louis XIV à Barillon, » 5-15 mars 1686.

constater si des hommes sont propres à remplir des fonctions civiles ou militaires, il est certainement plus absurde encore d'en inventer un pour déterminer si des hommes dans la plus profonde misère sont dignes de notre charité. Jacques n'avait pas même l'excuse que peuvent à la rigueur faire valoir presque tous les persécuteurs ; car la religion qu'il imposait aux réfugiés français sous peine de mourir de faim n'était pas la sienne. Sa conduite à leur égard était donc moins excusable que celle de Louis XIV : celui-ci les persécutait dans l'espoir de les arracher à une hérésie damnable et de les ramener à la vraie foi, tandis que celui-là ne les persécutait que pour les faire passer par l'apostasie d'une hérésie à une autre.

Plusieurs commissaires, au nombre desquels se trouvait le Chancelier, avaient été nommés pour la répartition des fonds provenant de la quête. A leur première réunion, Jeffreys fit connaître le bon plaisir du roi. « Les réfugiés, dit-il, sont en général des ennemis de l'épiscopat et de la monarchie ; s'ils veulent obtenir des secours, ils doivent devenir membres de l'Église anglicane et recevoir la communion des mains d'un de nos chapelains. » Un grand nombre de ces exilés, venus pleins d'espoir et de reconnaissance, croyant recevoir des secours, s'en retournèrent le cœur navré en entendant cette sentence<sup>1</sup>.

On approchait du mois de mai, époque fixée pour la réunion des Chambres ; mais elles furent encore prorogées jusqu'au mois de novembre<sup>1</sup>. Il était naturel, en effet, que le roi, ayant adopté une politique qu'il savait être odieuse au Parlement, n'eût aucun désir de se trouver en sa présence. Il tenait de ses prédécesseurs deux prérogatives dont les limites n'avaient jamais été strictement définies, et qui, étendues outre mesure, pouvaient suffire à renverser la constitution de l'État et de l'Église : c'étaient le droit de dispense et la suprématie ecclésiastique. A l'aide du premier, le roi se proposait d'admettre les catholiques, non-seulement à tous les emplois civils et mi-

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 19-29 fèv. 1686; et « Lettre de lady Russell au D<sup>r</sup> Fitzwilliam, » du 14 avril. « Il en renvoya un grand nombre, dit-elle, le cœur plein de tristesse. »

<sup>2</sup> « London Gazette, » du 15 mai 1686.

litaires, mais encore aux fonctions spirituelles ; à l'aide du second, il espérait forcer le clergé anglican à détruire lui-même la religion nationale.

Ce plan se développa par degrés. On ne jugea pas prudent d'abord d'accorder à tous les Catholiques indistinctement une dispense du Test et des pénalités fixées par la loi ; car rien n'était mieux établi que l'illégalité d'une pareille dispense. La Cabale, on se le rappelle, avait publié en 1672 une déclaration d'indulgence générale en faveur des Catholiques ; mais, les Communes ayant protesté aussitôt qu'elles s'étaient réunies, Charles II lui-même fit détruire cette déclaration en sa présence et promit aux deux Chambres, de vive voix, ainsi que par un message écrit, que cette mesure, source de tant de plaintes, ne servirait jamais de précédent. Du reste, on eût difficilement trouvé une Cour de justice où un seul avocat de quelque réputation eût osé se poser en défenseur d'une prérogative abandonnée ainsi, tout récemment, en plein Parlement, par un souverain jouissant de la plénitude de son autorité. Mais il n'était pas aussi clairement établi que le roi n'eût pas le pouvoir d'accorder des dispenses nominatives. Le premier soin de Jacques fut donc de faire reconnaître par les tribunaux ordinaires ce droit limité de dispense.

Mais, bien que cette prétention fût modérée, si on la compare à celles qu'il afficha quelques mois plus tard, le roi ne tarda pas à s'apercevoir que la cour de Westminster était presque unanime dans son opposition. Quatre juges lui firent comprendre que dans cette affaire ils ne pouvaient le soutenir ; et, chose remarquable, ces quatre juges étaient de violents Tories qui avaient accompagné Jeffreys dans sa sanglante tournée de l'Ouest, et n'avaient pas craint de contribuer à la mort de Cornish et d'Élisabeth Gaunt ! Jones, le président de la cour des « Plaids Communs », qui jusque-là n'avait reculé devant aucun acte, quelque cruel et servile qu'il fût, tint à cette occasion, dans le cabinet du roi, un langage que n'eût pas désavoué le magistrat le plus intègre. Jacques lui ayant clairement dit qu'il devait renoncer à ses opinions ou à sa place : « Pour ma place, » lui répondit Jones, j'y tiens peu. Je suis vieux et usé au ser-

« vice de la couronne; mais il m'est pénible de voir que Sa  
 « Majesté me croit capable de rendre un jugement qu'un igno-  
 « rant ou un malhonnête homme pourrait seul rendre. » — « Je  
 « suis décidé, répondit le roi, à avoir douze juges de mon avis  
 « sur cette question. » — « Votre Majesté, répliqua Jones,  
 « pourra trouver douze juges de son avis, mais pas douze juris-  
 « consultes <sup>1</sup>. » Il fut destitué, ainsi que Montague, premier  
 baron (*Chief-Baron*) de la cour de l'Échiquier, et deux autres  
 juges assesseurs, Neville et Charlton. Parmi les nouveaux juges  
 qui les remplacèrent se trouvait Christopher Milton, frère cadet  
 du grand poète. On ne sait rien de lui, si ce n'est qu'à l'époque  
 de la guerre civile il était royaliste, et qu'à la fin de ses jours il  
 penchait vers le Papisme. Il ne paraît pas qu'il se soit réconcilié  
 formellement avec l'Église de Rome, mais il est certain qu'il  
 éprouvait des scrupules à l'égard de l'Église anglicane, et que  
 par conséquent il avait tout intérêt à reconnaître au roi le droit  
 de dispense <sup>2</sup>.

Les avocats de la couronne se montrèrent aussi réfractaires  
 que les juges. Le Solicitor-general, Heneage Finch, le premier  
 jurisconsulte auquel on s'adressa pour défendre le droit de  
 dispense, refusa net, et fut destitué le lendemain <sup>3</sup>. Sawyer,  
 l'Attorney-general, reçut l'ordre de dresser des actes autori-  
 sant quelques Catholiques à prendre possession de bénéfices  
 appartenant à l'Église anglicane. Il avait joué un rôle actif dans  
 les poursuites les plus rigoureuses et les plus injustes, et les  
 Whigs l'abhorraient comme un homme souillé du sang de  
 Russell et de Sydney; mais dans cette circonstance il ne manqua  
 ni de probité ni de courage. « Sire, dit-il au roi, il ne s'agit  
 « pas seulement d'user du droit de dispense à l'égard d'un seul  
 « statut, mais d'annuler toute la loi écrite (*statute law*) depuis  
 « l'avènement d'Élisabeth jusqu'à ce jour : je n'oserai le faire,  
 « et je supplie Votre Majesté de considérer si une pareille attaque

<sup>1</sup> Voyez : « *Reresby's Memoirs*; » — « *Eachard*, » III, 797; et « *Kennet*, » III, 451.

<sup>2</sup> Voyez : « *London Gazette*, » des 22 et 29 avril 1686; « *Barillon*, » 19-29 avril 1686; — « *Evelyn's Diary*, » 2 juin; — « *Luttrell*, » 8 juin; et « *Dodd's Church History*. »

<sup>3</sup> « *North's Life of Guildford*, » 288.

« aux droits de l'Église anglicane n'est pas contraire à vos gra-  
cieuses promesses <sup>1</sup>. » Sawyer aurait été destitué à l'instant si le gouvernement avait pu lui trouver un successeur; mais ce n'était pas chose facile. Il fallait bien que la couronne, pour la protection de ses droits, eût à son service au moins un avocat qui fût un homme de savoir, d'habileté et d'expérience, et on ne trouvait pas d'homme remplissant ces conditions qui voulût se charger de défendre le droit de dispense. Il fallut donc laisser sa place à l'Attorney-general pendant quelques mois encore; mais Thomas Powis, homme insignifiant, dont la servilité faisait tout le mérite, fut nommé Solicitor-general.

Les arrangements préliminaires se trouvaient ainsi complétés : on avait un Solicitor-general pour faire valoir le droit de dispense, et douze juges pour se prononcer en sa faveur. La question fut donc entamée sans délai. Sir Edward Hales, gentilhomme du comté de Kent, converti au Catholicisme à une époque où il n'était prudent pour personne de faire profession de Papisme, avait tenu sa conversion secrète. Questionné sur ses principes religieux, il avait même répondu en proclamant son Protestantisme avec une emphase qui faisait peu d'honneur à sa franchise. Mais après l'avènement de Jacques tout déguisement devint inutile. Sir Edward fit donc abjuration publique, et en fut récompensé par le commandement d'un régiment d'infanterie. Or, il occupait ce poste depuis plus de trois mois sans avoir communié, ce qui le rendait passible d'une amende de cinq cents livres sterling, que le premier dénonciateur venu pouvait se faire adjuger sur une simple poursuite pour dette. On employa un domestique pour intenter une action devant la cour du Banc du Roi en recouvrement de cette somme. Sir Edward ne nia pas les faits allégués contre lui; mais il se retrancha derrière des lettres patentes du roi l'autorisant à remplir ses fonctions sans se soumettre aux prescriptions de l'acte du Test. Le demandeur insista pour obtenir jugement sur la question de droit, c'est-à-dire qu'il admit l'excuse comme vraie, mais nia qu'elle fût suffisante. Ainsi la cour n'eut plus à décider

<sup>1</sup> « Reresby's Memoirs. »



qu'une simple question de droit. Un avocat, créature avérée du gouvernement, se présenta au nom du faux demandeur, et fit quelques faibles objections aux moyens allégués par le défendeur. Le nouveau Solicitor-general répliqua (l'Attorney-general restant en dehors de toute cette affaire), et le jugement fut rendu par le Lord Chief-Justice, sir Edward Herbert. Il déclara qu'il avait soumis la question aux douze juges, et que l'opinion de onze d'entre eux était que, dans de certains cas et pour des raisons spéciales et graves, le roi pouvait légalement exempter des pénalités infligées par les lois. Le seul juge opposant, le baron Street, ne fut pas destitué. C'était un homme d'une moralité si équivoque que ses parents eux-mêmes s'éloignaient de lui, et qu'à la Révolution on conseilla au prince d'Orange de ne pas le recevoir. La mauvaise réputation de Street empêche de supposer qu'il fût plus scrupuleux que ses collègues; de même le caractère de Jacques éloigne la supposition qu'il eût laissé en place un baron de l'Échiquier qui se serait montré récalcitrant. Il est donc évident que ce vote, en apparence impartial, était le résultat d'un arrangement collusoire. En effet, s'il était important que la cour obtînt une grande majorité en faveur du droit de dispense, il n'était pas moins important que les juges, choisis pour la circonstance, parussent indépendants. On autorisa donc, ou plutôt on ordonna à un de ces juges, le moins respectable des douze, de voter contre la prérogative royale<sup>1</sup>.

Le roi ne tarda pas à user du pouvoir que venaient de reconnaître les cours de justice. Il ne s'était pas écoulé un mois depuis cette décision de la cour du Banc du Roi, que quatre lords catholiques prenaient place au Conseil-Privé. Deux d'entre eux, lord Powis et lord Bellasyse, appartenaient au parti modéré, et n'acceptèrent probablement leurs sièges qu'avec crainte et répugnance; mais les deux autres, Arundell et Dover, ne partageaient certainement pas ces appréhensions<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez le récit de ce procès dans la collection des « State Trials; » — « Citters, » 4-14 mai et 22 juin-2 juillet 1686; — « Evelyn's Diary, » 27 juin; et « Luttrell's Diary, » 21 juin. Pour ce que qui est relatif à Street, voyez « Clarendon's Diary, » 27 décembre 1688.

<sup>2</sup> « London Gazette, » 19 juillet 1686.

On se servit encore du droit de dispense pour conférer des bénéfices ecclésiastiques à des catholiques romains, car le nouveau Solicitor-general ne fit aucune difficulté de rédiger les actes auxquels Sawyer avait objecté. Un de ces actes s'appliquait à un misérable nommé Edward Sclater, possesseur de deux bénéfices, qu'il était décidé à garder à tout prix et malgré tous les changements. Le dimanche des Rameaux de l'année 1686, Sclater administra la communion à ses paroissiens, selon les rites de l'Église anglicane, et sept jours après, le dimanche de Pâques, il assistait à la messe. La dispense royale l'autorisa à garder ses deux bénéfices. Aux remontrances des collateurs qui les lui avaient conférés, il répondit par un insolent défi, et, pendant que la cause catholique était encore triomphante, il publia un absurde traité pour défendre son apostasie. Mais ce triomphe ne devait pas durer, et un mois à peine s'était écoulé depuis la Révolution, qu'une assemblée nombreuse se réunissait dans l'église de Sainte-Marie-de-Savoie pour voir rentrer le renégat au giron de l'Église qu'il avait désertée. Sclater lut sa rétractation, les larmes aux yeux, et accabla d'invectives les prêtres catholiques, dont les artifices, disait-il, l'avaient séduit <sup>1</sup>.

La conduite d'Obadiah Walker ne fut guère moins infâme. C'était un vieillard, ministre de l'Église anglicane, et renommé pour sa science à l'université d'Oxford. Déjà, sous le règne précédent, on le soupçonna de pencher vers le Papisme, mais, comme il se conformait extérieurement aux règles de l'Église établie, on avait fini par l'élire principal du Collège de l'Université. Peu de temps après l'avènement de Jacques, Walker se décida à jeter le masque, s'abstint d'assister au service de l'Église anglicane, et, suivi de quelques agrégés et de quelques étudiants de l'Université qu'il avait convertis au Catholicisme, il entendit chaque jour la messe dans son appartement. Un

<sup>1</sup> Voyez les lettres patentes dans : « Gutch's Collectanea curiosa. » Elles sont datées du 3 mai 1686. — « Sclater's Consensus veterum. » — Réponse de Gee, intitulée : « Veteres vindicati; » — « Dr Anthony Horneck's Account of M' Sclater's recantation of the errors of Popery, on the 5th. of may 1689; et « Dodd's Church History, » part. VIII, liv. II, art. 3.

des premiers soins du nouveau Solicitor-general avait été de rédiger un acte autorisant Walker et ses prosélytes à garder leurs bénéfices, malgré leur apostasie. Deux salles furent transformées en oratoire, et bientôt on célébra publiquement les offices du culte catholique dans le Collège de l'Université. Un Jésuite y fut installé comme chapelain; on y établit avec autorisation royale une presse pour imprimer des pamphlets catholiques, et pendant deux ans et demi Walker continua à faire la guerre au Protestantisme avec toute la rancune d'un renégat. Mais quand tourna la fortune il fut loin de montrer le courage d'un martyr : amené à la barre de la Chambre des communes pour y rendre compte de sa conduite, il fut assez lâche pour protester que jamais il n'avait changé de religion, que jamais il n'avait approuvé du fond du cœur les doctrines de l'Église de Rome, et qu'enfin il n'avait jamais essayé d'y convertir personne. Il ne valait guère la peine, il faut l'avouer, de violer les lois les plus sacrées et les promesses les plus solennelles pour opérer de semblables conversions<sup>1</sup>!

Bientôt le roi alla plus loin : Sclater et Walker avaient été simplement autorisés à garder, quoique Catholiques, les bénéfices qu'ils avaient obtenus comme Protestants. Conférer les hautes fonctions de l'Église anglicane à un ennemi déclaré de cette Église, c'était violer d'une manière plus flagrante encore la loi et la parole royale. Mais qu'importait à Jacques? La place de doyen du Collège de Christ-Church vaquait : c'était une des places les plus importantes et les plus lucratives de l'Université d'Oxford, car nul Collège ne renfermait autant de jeunes gens réservés à un brillant avenir. Toute cette jeunesse se trouvait sous la direction du doyen, qui était en outre premier dignitaire d'une cathédrale : en cette double qualité il devait nécessairement être membre de l'Église anglicane. Cependant, en vertu du droit de dispense, John Massey, Catholique avéré et que rien ne recommandait, si ce n'est sa qualité de Catholique, fut nommé doyen. On ne tarda pas à dresser un autel dans

<sup>1</sup> Voyez : « Gutch's Collectanea curiosa; » — « Dodd, » VIII, II, 3; — « Wood, Ath. Ox. ; » — « Ellis Correspondence, » 27 fév. 1686; et « Commons' Journals, » 26 oct. 1689.

l'intérieur du Collège, et chaque jour on y célébraît la messe <sup>1</sup>. Non content de cela, le roi déclara au nonce que ce qu'il venait de faire à Oxford il le ferait bientôt à Cambridge <sup>2</sup>.

Le Protestantisme avait encore de plus grands malheurs à redouter. Il ne paraissait que trop probable qu'avant peu l'administration tout entière de l'Église anglicane passerait dans les mains de ses plus cruels ennemis. Depuis quelque temps, trois sièges épiscopaux étaient devenus vacants : ceux d'York, de Chester et d'Oxford. L'évêché d'Oxford fut donné à Samuel Parker, un intrigant Catholique, si tant est qu'il appartint à une religion quelconque, mais qui se prétendait Protestant, par la seule raison qu'il avait le malheur d'être marié. « J'aurais bien voulu, dit le roi à Adda au sujet de cette nomination, nommer un Catholique reconnu, mais il n'est pas temps. Parker est bien disposé pour nous, pense absolument comme nous, et par degrés il ramènera son clergé <sup>3</sup>. » Thomas Cartwright, sycophante encore plus méprisable que Parker, fut appelé au siège de Chester, vacant par la mort de John Pearson, théologien et philologue célèbre. L'archevêché d'York resta sans titulaire pendant plusieurs années, et comme on ne connaissait aucun motif de laisser inoccupé un siège si important, on soupçonna que la nomination était retardée jusqu'à ce que le roi osât placer la mitre sur la tête d'un catholique avéré. Il est du reste probable que ce fut le bon sens et la délicatesse du Pape qui épargnèrent cet affront à l'Église d'Angleterre : il fallait une dispense de Rome pour qu'un Jésuite pût occuper un siège épiscopal, et l'on ne put décider Innocent XI à en accorder une au père Petre.

Jacques ne se donnait pas même la peine de dissimuler son intention d'employer vigoureusement et systématiquement à la destruction de la religion protestante tous les pouvoirs qu'il possédait comme chef de l'Église anglicane. Il disait hautement que, par un bonheur providentiel, l'Acte de Suprématie four-

<sup>1</sup> Voyez : « Gutch's Collectanea curiosa; » — « Wood's Athenæ Oxonienses; — « Dialogue between a Churchman and a Dissenter, » 1689.

<sup>2</sup> « Adda, » 9-19 juillet 1686.

<sup>3</sup> « Adda, » 30 juillet-9 août 1686.

nissait en soi les moyens de guérir les blessures qu'il avait faites; que Henri VIII et Élisabeth avaient usurpé une autorité appartenant de droit au pape; que cette autorité, dévolue héréditairement à un prince orthodoxe, il ne s'en considérait que comme le dépositaire pour le compte du saint-siège; enfin qu'étant autorisé par la loi à réprimer tous les abus spirituels, le premier qu'il réprimerait serait la liberté que s'arrogeait le clergé anglican de défendre sa propre religion et d'attaquer les doctrines de l'Église de Rome<sup>1</sup>.

De grandes difficultés cependant l'environnaient: la suprématie ecclésiastique qui lui était transmise n'était plus, il s'en faut, cette grande et terrible prérogative dont avaient joui la reine Élisabeth, Jacques I<sup>er</sup> et Charles I<sup>er</sup>. Bien que la clause qui conférait à la couronne un droit presque illimité de surveillance sur l'Église n'eût jamais été formellement abrogée, ce droit avait néanmoins perdu beaucoup de sa force. La loi était restée formelle; mais, ne se trouvant plus efficacement soutenue par un système de procédure et par une sanction pénale, elle était devenue lettre morte.

Le statut qui établissait en faveur d'Élisabeth la domination spirituelle usurpée par son père et abandonnée par sa sœur, contenait une clause qui autorisait le souverain à former un tribunal ayant droit de rechercher, réformer et punir tous les délits ecclésiastiques. C'est en vertu de cette clause que la cour de la Haute-Commission avait été instituée. Longtemps la terreur des Non-Conformistes, elle devint sous la sévère administration de Laud un objet d'effroi et de haine, même pour les adhérents les plus zélés de l'Église anglicane. On la regardait, à l'époque où se réunit le Long-Parlement, comme un des abus les plus criants dont la nation eût à se plaindre; et en consé-

<sup>1</sup> « Ce prince m'a dit que Dieu avoit permis que toutes les loix qui ont été faites pour établir la religion protestante et détruire la religion catholique, servent présentement de fondement à ce qu'il veut faire pour l'établissement de la vraie religion, et le mettent en droit d'exercer un pouvoir encore plus grand que celui qu'ont les rois catholiques sur les affaires ecclésiastiques dans les autres pays. » (Barillon, 12-22 juillet 1686.) Sa Majesté disait à Adda, quelques jours plus tard : « Che l'autorità concessale adesso per servire al vantaggio de' medesimi cattolici. » (25 juillet-2 août.)

quence le Parlement se hâta, sans trop y réfléchir, de passer un acte qui non-seulement enlevait à la couronne le droit de nommer des inspecteurs pour surveiller l'Église, mais encore abolissait indistinctement toutes les cours ecclésiastiques.

Après la Restauration, les Cavaliers qui composaient la Chambre des communes, quelques zélés qu'ils fussent pour la défense des prérogatives royales, se rappelaient avec trop d'amertume la tyrannie de la Haute-Commission, pour songer à faire revivre une institution si odieuse. Mais ils pensèrent en même temps, et cela avec raison, que l'acte qui avait aboli tous les tribunaux ecclésiastiques sans rien mettre à leur place, pourrait avoir de graves inconvénients. Ils abrogèrent donc cet acte, à l'exception de la clause qui se rapportait à la cour de la Haute-Commission. Ainsi furent rétablis tous ces tribunaux appelés : « Cours des Archidiaques (*Archidiaconal Courts*), Cours Consistoriales (*Consistory Courts*), Cour des Arches (*Court of Arches*), Cour des Privilèges (*Court of Peculiars*), Cour des Délégués (*Court of Delegates*). » Quant à la clause par laquelle Élisabeth et ses successeurs étaient autorisés à nommer des commissions de surveillance ecclésiastique, non-seulement on ne la fit pas revivre, mais on déclara, dans les termes les plus formels, qu'elle demeurerait complètement abrogée. Il n'est pas douteux par conséquent que la loi constitutionnelle refusait à Jacques le pouvoir de nommer des commissaires pour surveiller et diriger l'administration de l'Église d'Angleterre<sup>1</sup>. Mais s'il en devait être ainsi, qu'importait au roi que l'Acte de Suprématie l'autorisât en des phrases pompeuses à réformer les abus ecclésiastiques? Il ne lui fallait rien moins que le puissant instrument brisé par le Long-Parlement pour forcer les membres du clergé anglican à devenir ses agents dans la destruction des doctrines et de la discipline de l'Église anglicane. Aussi, dès le mois d'avril 1686, le roi était-il résolu à créer une nouvelle cour de Haute-Commission. Mais ce dessein ne put être immédiatement

<sup>1</sup> Cette question est parfaitement élucidée et victorieusement traitée dans un petit pamphlet du temps intitulé : « *The King's Power in Matters Ecclesiastical fairly stated.* » Voyez aussi la courte mais puissante argumentation de l'archevêque Sancroft : « *Doyle's Life of Sancroft,* » I, 229.

exécuté : il rencontra une vive opposition chez tous les ministres qui n'étaient pas vendus à la cour de France et aux Jésuites ; tous les jurisconsultes le regardaient comme une violation flagrante de la loi, et tous les bons Protestants y voyaient une attaque directe à l'Église. La lutte se serait peut-être prolongée longtemps sans un incident qui blessa l'orgueil et excita la colère du roi. Jacques, comme chef de l'Église, avait donné des ordres pour que le clergé anglican s'abstint de discuter en chaire les points controversés de doctrine. Ainsi, tandis que des sermons apologétiques de la religion catholique étaient prêchés chaque dimanche et chaque jour de fête dans l'intérieur du palais royal, il était défendu à la religion de l'État, à l'Église de la grande majorité de la nation, d'expliquer et de défendre ses principes. Cette injustice souleva l'indignation de tout l'ordre clérical. William Sherlock, théologien fort distingué, qui avait écrit avec quelque violence contre les Whigs et les Dissidents, et que le gouvernement en avait récompensé par une pension et une chaire de professeur au « Temple, » fut le premier qui encourut la disgrâce royale. Il reçut une réprimande sévère et perdit sa pension<sup>1</sup>. John Sharp, doyen de Norwich et recteur de Saint-Giles in-the-Fields, commit une offense plus grave encore. C'était un homme instruit, pieux, renommé comme prédicateur, irréprochable comme ecclésiastique. Ainsi que la plupart de ses collègues, Sharp était Tory, et récemment on venait de le nommer chapelain de la maison du roi. Un jour il reçut une lettre anonyme qui était censée écrite par un de ses paroissiens qu'avaient ébranlé les arguments des prédicateurs catholiques, et qui désirait s'assurer si l'Église anglicane était bien réellement une branche de la véritable Église du Christ. Tout prêtre pénétré du sentiment de ses devoirs devait, pour l'honneur de sa robe, répondre à une semblable question. Le dimanche suivant, Sharp prononça un brillant discours contre les hautes prétentions de la cour de Rome. Quelques-unes de ses expressions, exagérées et torturées sans doute, furent rapportées à Whitehall, où l'on prétendit à tort qu'il avait parlé

<sup>1</sup> « Lettre de Jacques à Clarendon, » du 18 fév. 1685-6.

avec mépris des dissertations théologiques trouvées dans le coffre-fort du feu roi. Compton, évêque de Londres, reçut de Sunderland l'ordre de suspendre Sharp de ses fonctions, jusqu'à ce que le roi fit connaître son bon plaisir. L'évêque se trouva fort embarrassé : sa conduite récente à la Chambre des Lords avait grièvement offensé la cour ; déjà son nom avait été rayé de la liste des Conseillers privés ; déjà il avait été destitué des fonctions qu'il remplissait à la chapelle royale. Il lui répugnait de donner de nouveaux sujets de mécontentement ; mais l'acte qu'on lui commandait était un acte judiciaire, qu'il savait être injuste, et, de plus, ses amis les plus sages lui disaient qu'il était illégal d'infliger un châtement en retirant à l'accusé les moyens de se défendre. L'évêque représenta donc au roi, dans les termes les plus humbles, les difficultés de sa position, et fit officieusement prévenir Sharp d'avoir à s'abstenir, pour le moment, de paraître en chaire. Si raisonnables et si respectueux que fussent les scrupules et les observations de Compton, Jacques se montra grandement irrité. C'était, selon lui, une insolence que d'oser opposer à un ordre exprès du souverain le texte positif de la loi ou les règles les plus simples de la justice : il ne fut donc plus question de Sharp, et l'évêque devint la victime vouée aux vengeances du gouvernement<sup>1</sup>. Jamais le roi ne sentit plus péniblement le manque de ce puissant instrument à l'aide duquel on châtaïait jadis les ecclésiastiques réfractaires ; il se rappelait sans doute que, pour quelques paroles imprudentes prononcées contre le gouvernement de son père, la cour de la Haute-Commission avait suspendu l'évêque Williams de toutes ses charges et dignités ecclésiastiques : il reprit donc avec une nouvelle ardeur l'idée de rétablir ce formidable tribunal. Au mois de juillet, la capitale s'émut à la nouvelle que le roi, bravant deux actes du Parlement formulés dans les termes les plus nets, venait de remettre tout le gouvernement de l'Église aux mains de sept commissaires<sup>2</sup>. Le texte qui ré-

<sup>1</sup> Toute cette affaire est parfaitement expliquée dans : « Life of Sharp, » par son fils ; et dans « Citters, » 29 juin-9 juillet 1686.

<sup>2</sup> Voyez : « Barillon, » 22 juillet-1<sup>er</sup> août 1686 ; — « Citters, » 16-26 juillet ; — « Privy Council Book, » 17 juillet ; — « Ellis Correspondence, » 17 juillet ; — « Evelyn's Diary, » 14 juillet ; et « Luttrell's Diary, » 5 et 6 août.



glait leurs pouvoirs était obscur, susceptible de recevoir une extension presque illimitée. Leur autorité s'étendait sur tous les collèges et toutes les écoles élémentaires, même sur celles qui avaient été fondées par des charités privées. Tous ceux qui dépendaient de l'Église ou d'une institution académique quelconque, depuis le primat d'Angleterre jusqu'au plus petit vicaire, depuis les vice-chanceliers d'Oxford et de Cambridge jusqu'au plus humble pédagogue qui enseignait Corderius, se trouvèrent donc à la merci du roi. Si l'on soupçonnait quelqu'un, parmi ces milliers d'individus, d'avoir fait ou dit quelque chose d'offensant pour le gouvernement, les commissaires le citaient à comparaître. Aucune règle ne fixait la forme de la procédure; les commissaires étaient à la fois accusateurs et juges. L'accusé ne recevait pas copie de l'acte d'accusation; il était simplement soumis à un examen contradictoire. Si ses réponses ne paraissaient pas satisfaisantes, il pouvait être suspendu de ses fonctions, destitué et déclaré incapable de remplir à l'avenir aucun emploi; résistait-il, il s'exposait à être excommunié, ou, en d'autres termes, privé de tous ses droits civils et emprisonné pour le reste de ses jours. De plus, selon le bon plaisir de la cour, il pouvait être condamné à payer les frais d'une procédure qui le réduirait à la misère. Tous ces jugements étaient sans appel, et les commissaires avaient l'ordre d'exécuter leur mandat sans égard aux lois qui sembleraient s'y opposer. Enfin, pour que personne ne pût douter qu'on voulait positivement rétablir cette terrible juridiction dont le Long-Parlement avait délivré la nation, le sceau dont se servaient ces commissaires portait exactement les mêmes emblèmes et la même devise que le sceau de l'ancienne cour de la Haute-Commission<sup>1</sup>.

Le Chancelier présidait cette Commission, qui ne pouvait rien faire en son absence et sans son consentement. On savait l'injustice, l'insolence et la barbarie dont Jeffreys avait fait preuve quand il siégeait à un tribunal soumis aux lois reconnues du

<sup>1</sup> Le sceau portait une rose et une couronne, précédées de la lettre initiale du nom du souverain et suivies de la lettre R, le tout entouré de l'inscription suivante : « *Sigillum commissariorum regie majestatis ad causas ecclesiasticas.* »

pays ; on pouvait donc prévoir quelle serait sa conduite dans une cour où il se trouverait entièrement libre de régler à sa guise les formes de la procédure et les preuves de culpabilité.

Des six autres commissaires, trois étaient prélats et trois laïques. En première ligne se trouvait le nom de l'archevêque Sancroft, qui, n'ayant aucun doute sur l'illégalité de la cour, sur la nullité de tous les jugements qu'elle prononcerait, et ne se dissimulant pas la responsabilité qu'il encourrait en y siégeant, résolut de ne pas se conformer aux ordres du roi. Seulement il montra moins de franchise et de courage qu'il ne devait en déployer, dix ans plus tard, quand il fut poussé à bout. Il s'excusa sous le prétexte de sa santé et de ses trop nombreuses occupations ; ses collègues, ajouta-t-il, étaient des hommes d'une habileté trop reconnue pour avoir besoin de son secours. Dans cette circonstance critique, ces excuses de mauvaise foi séyaient mal au primat d'Angleterre, et elles ne le garantirent pas de la disgrâce royale. On ne le raya pas de la liste des Conseillers privés, mais, au grand déplaisir des adhérents de l'Église anglicane, on cessa de le convoquer pour les réunions du Conseil. « S'il est trop malade ou trop occupé pour assister aux séances de la Commission, dit le roi, c'est lui rendre service que de l'exempter de celles du Conseil<sup>1</sup>. »

Le gouvernement ne rencontra pas les mêmes scrupules chez Nathaniel Crewe, qui dirigeait le riche et important diocèse de Durham. D'une naissance illustre, Crewe s'était élevé si haut dans sa profession, que son ambition aurait dû être satisfaite ; il n'en était pas moins vaniteux, intéressé et lâche. Lors de la disgrâce de l'évêque de Londres, il l'avait remplacé comme doyen de la chapelle du roi. L'honneur d'être un des commissaires ecclésiastiques lui tourna la tête. C'est en vain que ses amis lui représentèrent le risque qu'il courait en siégeant dans un tribunal illégal, il répondit sans honte qu'il ne pouvait vivre sans la faveur royale, et ne dissimula pas l'orgueil que lui cau-

<sup>1</sup> Voyez l'Appendice à « Clarendon's Diary ; » — « Citters, » 8-18 oct. 1686 ; — « Barillon, » 11-21 oct. ; et « Doyly's Life of Sancroft. »

sait l'idée que son nom serait mentionné dans l'histoire; espoir qui, du reste, n'a pas été complètement déçu<sup>1</sup>.

Thomas Sprat, évêque de Rochester, était le troisième commissaire ecclésiastique. La postérité n'a pas rendu une justice complète à ses talents. Malheureusement pour sa réputation, ses vers ont été souvent imprimés dans les collections des poètes anglais; et, pour ceux qui ne le jugent que sur ses poésies, ce n'est qu'un imitateur servile, qui, sans posséder une étincelle du génie admirable de Cowley, copiait ce que celui-ci avait de moins bon dans sa manière. Mais ceux qui connaissent la prose de Sprat se font une autre idée de son talent. En réalité c'était un grand écrivain, possédant à la fois l'éloquence de l'orateur, du controversiste et de l'historien. Sa moralité eût passé inattaquée s'il avait appartenu à une autre profession; car on ne pouvait lui reprocher que d'être un homme indolent, mondain et adonné au luxe; défauts qu'on pardonne volontiers à des laïques, mais qui scandalisent chez un prélat. L'archevêché d'York était vacant, et Sprat voulait l'obtenir; aussi consentit-il à siéger à la cour ecclésiastique. Mais son naturel bienveillant empêchait qu'il se montrât jamais cruel, et son intelligence lui disait que quelque futur Parlement pourrait un jour lui demander un compte sévère de sa conduite. Aussi, tout en siégeant dans la Commission, s'attachait-il principalement à ne pas y faire trop de mal et à ne pas s'y créer trop d'ennemis<sup>2</sup>.

Les trois autres commissaires étaient le Lord-Trésorier, le Lord-Président du conseil et le Lord Chief-Justice de la cour du Banc du Roi. Tout en murmurant et en désapprouvant la mesure, Rochester accepta la position. Il ne pouvait se décider à quitter la cour malgré les déboires qu'il y éprouvait; et, quel que fût son attachement à l'Église anglicane, il ne savait non plus se résoudre à lui sacrifier la Verge Blanche, son patronage, ses huit mille livres d'appointements, et la somme plus forte encore qu'il retirait indirectement de sa place. Il disait aux autres, et peut-être se disait-il à lui-même, pour expliquer sa

<sup>1</sup> « Burnet, » I, 676.

<sup>2</sup> Voyez : « Burnet, » I, 625, II, 629; et « Lettre de Sprat à Dorset. »

conduite, qu'en qualité de commissaire il pourrait empêcher beaucoup de mal, tandis que s'il refusait on nommerait quelqu'un de moins attaché que lui à l'Église établie. Sunderland représentait la Cabale jésuitique dans cette Commission. Quant à Herbert, le Chief-Justice, sa décision récente sur la question du droit de dispense indiquait assez qu'il ne reculerait devant aucun service que le roi pourrait exiger de lui.

La Commission une fois formée, l'évêque de Londres fut cité devant le nouveau tribunal. Dès qu'il parut : « Je vous demande une réponse directe et positive, lui dit Jeffreys. Pourquoi n'avez-vous pas suspendu le docteur Sharp? » L'évêque demanda copie du mandat royal, afin de savoir en vertu de quel droit il était ainsi interrogé. « Si vous avez l'intention de discuter notre droit, répondit Jeffreys, je m'y prendrai autrement avec vous. Et d'abord, quant au mandat, vous le connaissez, j'en suis sûr, aussi bien que nous. Mais si vous ne le connaissez pas, vous pouvez en prendre lecture, pour un sou, dans tous les cafés de Londres. » Cette insolente réponse du Chancelier choqua ses collègues eux-mêmes, et il se vit forcé de faire quelques excuses embarrassées. Mais, revenant à son point de départ : « Ce n'est pas ici, dit-il, une cour où l'on donne copie d'actes; nous procédons sommairement et sans écritures. La question que je vous fais est simple : pourquoi n'avez-vous pas obéi au roi? » Ce ne fut pas sans difficulté que Compton obtint un court délai et l'assistance d'un conseil. Quand l'affaire revint devant la Commission, il fut clairement prouvé que l'évêque avait agi comme il le devait, et le Trésorier, le Chief-Justice et l'évêque Sprat furent d'avis de l'acquitter. La colère du roi n'eut plus de bornes. La Commission ecclésiastique semblait l'abandonner comme l'avait abandonné son Parlement tory. Il posa à Rochester l'alternative de quitter la Trésorerie ou de condamner l'évêque, et Rochester eut la bassesse de céder. Compton fut suspendu de toutes ses fonctions spirituelles, et deux de ses juges, Sprat et Crewe, prirent la direction de son important diocèse. Néanmoins il continua de résider dans son palais et de jouir de ses revenus, car on savait bien que si l'on eût essayé de l'en priver, il se serait mis sous la protection de

la loi commune, et Herbert lui-même déclarait que la loi commune donnerait raison à l'évêque contre la couronne. Cette considération fit réfléchir le roi. Quelques semaines à peine s'étaient écoulées depuis qu'il avait épuré les cours de Westminster, pour obtenir une décision en faveur du droit de dispense, et voilà qu'il fallait les épurer de nouveau s'il voulait obtenir une décision en faveur de la procédure de sa Commission ecclésiastique. On ajourna donc la confiscation des propriétés appartenant aux membres réfractaires du clergé<sup>1</sup>.

La crainte du sentiment national pouvait bien aussi faire hésiter Jacques. Depuis quelques mois, le mécontentement allait toujours croissant. Un ancien acte du Parlement prohibait la célébration du culte catholique, et depuis plusieurs générations un prêtre de cette religion n'aurait osé se montrer en costume clérical. Il existait aussi une série de lois rigoureuses promulguées jadis contre le clergé régulier catholique et contre la race intrigante et rusée des Jésuites. En mettant le pied en Angleterre, tout jésuite s'exposait à être pendu et écartelé; une récompense était même offerte pour son appréhension, et il était privé du bénéfice de cet axiome de notre droit public, qui ne permet pas à un accusé de s'incriminer lui-même; car tout homme soupçonné de jésuitisme était soumis à un interrogatoire, et, s'il refusait de répondre, il pouvait être emprisonné pour la vie<sup>2</sup>. Ces lois, il est vrai, n'étaient pas strictement appliquées, excepté dans les occasions où l'on croyait à quelque danger spécial, et elles n'empêchaient pas les Jésuites de venir en Angleterre; cependant jusqu'alors elles les avaient astreints à une certaine dissimulation, qui devenait désormais superflue. Encouragés par le roi, quelques catholiques imprudents mirent leur amour-propre à braver des statuts dont la validité était incontestable, et à blesser des sentiments qui conservaient tout leur empire sur l'esprit national. Le pays se couvrait de chapelles catholiques; le peuple, qui ne connaissait le costume monacal que pour l'avoir vu sur la scène, rencontrait avec éton-

<sup>1</sup> Voyez : « Burnet, » I, 667; et « Barillon, » 6-16 sept. 1686. Pour ce qui est relatif à la procédure publique, voyez la collection des « State Trials. »

<sup>2</sup> 27 Eliz., c. 2; — 2 Jac. I, c. 4; — 3 Jac. I, c. 5.

nement, dans les rues, des moines encapuchonnés portant des chapelets à leur ceinture de corde ; un couvent s'élevait à Clerkenwell, sur l'emplacement de l'ancien cloître de Saint-Jean ; les Franciscains occupaient une maison dans Lincoln's-Inn-Fields ; les Carmélites en avaient une autre dans la Cité ; une confrérie de moines bénédictins était logée au palais de Saint-James, et dans le quartier dit de la Savoie on avait construit pour les Jésuites un vaste bâtiment auquel étaient annexées une église et une école<sup>1</sup>. Les Protestants eux-mêmes reconnaissaient l'habileté et le soin avec lesquels les pères Jésuites avaient conduit pendant plusieurs générations l'éducation de la jeunesse : Bacon avait déclaré que le mode d'instruction adopté dans leurs collèges était le meilleur qu'on eût suivi jusque alors, tout en exprimant son profond regret qu'un système si admirable de discipline morale et intellectuelle fût destiné à servir les intérêts d'une religion corrompue<sup>2</sup>. Il n'était pas impossible que le nouveau collège de Savoie, placé sous le patronage du roi, devînt bientôt un rival dangereux pour les grands établissements d'éducation d'Eton, de Westminster et de Winchester : en effet, peu de temps après l'ouverture des classes, le nombre des élèves s'élevait à quatre cents, dont près de la moitié étaient protestants. On n'exigeait pas que ces derniers assistassent à la messe ; mais il n'était pas douteux que l'influence de maîtres intelligents, dévoués aux intérêts de l'Église catholique, et habiles dans l'art de gagner la confiance de la jeunesse, ne parvint facilement à faire de nombreuses conversions.

Tout cela produisait une grande agitation parmi la populace, toujours plus facilement impressionnée par ce qui frappe ses sens que par ce qui s'adresse à sa raison. Des milliers d'individus, pour lesquels le droit de dispense et la Commission ecclésiastique étaient des mots vides de sens, virent avec crainte et indignation un collège de Jésuites s'élever sur les bords de la Tamise, des moines se promener dans le Strand en robes et en capuchons, et une foule dévote se presser à la porte des

<sup>1</sup> Voyez : « Clarke's Life of James the Second, » II, 79, 80; et « Orig. Mem. »

<sup>2</sup> « De Augustis, » I, vi, 4.

temples où l'on adorait des images. Des insurrections eurent lieu dans différentes localités ; à Coventry et à Worcester, la célébration du culte catholique fut violemment interrompue<sup>1</sup>. A Bristol, la populace, favorisée, dit-on, par les magistrats municipaux, fit une profane et indécente parodie dans laquelle un bouffon joua le rôle de la Vierge, et une fausse hostie fut portée en procession. La garnison prit les armes pour disperser l'émeute ; mais cette populace était déjà ce qu'elle s'est toujours montrée depuis, la plus turbulente du royaume : elle résista ; et dans la mêlée il y eut quelques blessés de part et d'autre<sup>2</sup>. Dans la capitale, l'émotion n'était pas moindre ; dans la Cité proprement dite, elle fut même plus violente qu'à Westminster ; car, dans le quartier de Westminster, on était habitué à voir les chapelles particulières des ambassadeurs catholiques, tandis que, de mémoire d'homme, la Cité n'avait pas été souillée par ce qu'on appelait une cérémonie idolâtrique. C'est à ce moment que le ministre résident de l'Électeur palatin ouvrit une chapelle dans Lime-Street. Les chefs de corporation, bien que choisis pour leur torysme exalté, protestèrent contre cet acte illégal. Le Lord-maire fut appelé devant le Conseil privé : « Songez à ce que vous allez faire, lui dit le roi ; obéissez-moi sans vous inquiéter de ces gens à longue ou à courte robe. » Le Chancelier prit à son tour la parole et réprimanda le malheureux maire avec une éloquence qui rappelait la cour du Old Bailey. On ouvrit la chapelle ; mais l'agitation se propagea dans le voisinage, des rassemblements se formèrent dans Cheapside et attaquèrent la nouvelle « maison à messe ; » on insulta les prêtres, et un crucifix enlevé de l'autel fut placé sur la pompe de la paroisse. Le Lord-maire étant venu pour apaiser le tumulte, on le reçut aux cris de : « Pas de dieux de bois ! » Appelée pour disperser la foule, la milice bourgeoise partagea le sentiment général, et dans ses rangs on entendit murmurer : « Nous ne pouvons en conscience nous battre pour le Papisme<sup>3</sup> ! »

<sup>1</sup> « Citters, » 14-24 mai 1686.

<sup>2</sup> Voyez : « Citters, » 18-28 mai 1686 ; et « Adda, » 19-29 mai.

<sup>3</sup> Voyez : « Ellis Correspondence, » 27 avril 1186 ; — « Barillon, » 19-29 avril ; —

L'Électeur palatin était sincère et zélé catholique comme Jacques, et comme lui il gouvernait une nation protestante; mais ces deux princes ne se ressemblaient guère par le caractère et l'intelligence. L'Électeur avait promis de respecter l'Église établie dans ses États; il tint parole et ne se laissa entraîner à aucun acte de violence, malgré les attaques de prédicateurs qui, dans leur antipathie pour ses convictions religieuses, oublièrent quelquefois le respect dû à sa personne<sup>1</sup>. Quand il apprit l'émotion causée à Londres par l'acte imprudent de son représentant, il montra un grand déplaisir et s'empressa de déclarer qu'il abandonnerait le privilège auquel lui donnait droit sa qualité de souverain, plutôt que de troubler la paix d'une grande cité. « Moi aussi, écrivit-il à Jacques, je règne  
« sur des sujets protestants, et je sais avec quelle mesure et  
« quelles précautions doit agir un prince catholique dans une  
« situation semblable. » Mais, au lieu de se montrer reconnaissant d'une conduite si modérée et si humaine, Jacques tourna cette lettre en ridicule en présence des ministres étrangers. Bref, on résolut que l'Électeur, qu'il le voulût ou non, aurait sa chapelle dans la Cité, et que si la milice bourgeoise refusait de faire son devoir, les soldats de la garde seraient appelés<sup>2</sup>.

Toutes ces agitations eurent un fâcheux effet sur le commerce. Le ministre de Hollande informait les États-Généraux qu'il ne se faisait plus d'affaires à la Bourse; et un rapport adressé au roi par les commissaires de la douane constatait que pendant le mois qui suivit l'ouverture de la chapelle de Lime-Street, les recettes du port de Londres avaient diminué de plusieurs milliers de livres sterling<sup>3</sup>. Quelques aldermen, fortement intéressés à la prospérité commerciale de la Cité, et qui n'avaient de goût ni pour le Papisme ni pour l'état de siège, offrirent leur démission; ils étaient cependant de zélés roya-

« Citters, » 20-30 avril; — « Privy Council Book, » 26 mars; — « Luttrell's Diary; » et « Adda, » 26 fév.-8 mars, 26 mars-5 avril, 2-12 avril et 23 avril-3 mai.

<sup>1</sup> « Burnet's Travels. »

<sup>2</sup> « Barillon, » 27 mai-6 juin 1686.

<sup>3</sup> « Citters, » 25 mai-4 juin 1686.



listes exerçant leurs fonctions municipales en vertu de la nouvelle Charte. De son côté, le roi, résolu à ne pas céder, forma un camp dans la plaine de Hounslow, où il réunit, dans un cercle de deux milles et demi, environ quatorze bataillons d'infanterie et trente-deux escadrons de cavalerie, en tout treize mille hommes. Vingt-six pièces d'artillerie et des fourgons chargés d'armes et de munitions traversèrent la Cité en se rendant de la Tour à Hounslow <sup>1</sup>. Les Londoniens virent d'abord cette agglomération de troupes dans leur voisinage avec une terreur que l'habitude ne tarda pas à dissiper. Aux jours de fête, Hounslow devint un but de promenade ; le camp ressemblait à une grande foire : on y voyait pêle-mêle avec les mousquetaires et les dragons, dans les allées qui séparaient les tentes, une foule d'élégants et d'élégantes venus de Soho-Square, des escrocs et des filles perdues de Whitefriars, des vieillards en chaises à porteurs, des moines encapuchonnés, des laquais en riches livrées, des colporteurs, des marchandes d'oranges, de turbulents apprentis et des paysans émerveillés. On y entendait les chants avinés de l'orgie, les imprécations des joueurs ; enfin Hounslow était devenu un bruyant faubourg de la capitale. Comme l'événement le prouva deux ans plus tard, le roi se trompa grossièrement sur le résultat de ces relations de voisinage ; il ne songea pas que l'effet des rapports journaliers est toujours réciproque : il voulait intimider Londres au moyen de son armée, et ce fut au contraire son armée qui s'imprégna de l'esprit et des opinions de la capitale <sup>2</sup>.

A peine le camp était-il formé, qu'il s'éleva des querelles entre les soldats papistes et les soldats protestants <sup>3</sup>. Un petit

<sup>1</sup> Voyez : « Ellis Correspondence, » 26 juin 1685 ; — « Citters, » 2-12 juillet ; et « Luttrell's Diary, » 19 juin.

<sup>2</sup> Voyez les poèmes contemporains intitulés : « Hounslow Heath » et « Cæsar's Ghost ; » et « Evelyn's Diary, » 2 juin 1686. Les vers suivants se trouvent dans une ballade de la collection Pepys :

« J'aimai ce lieu au delà de toute expression,

« Jamais je ne vis un camp si beau.

« Il n'était pas de fille proprement vêtue

« Qui n'y trouvât à boire un verre de vin.

« Luttrell's Diary, » 18 juin 1686.

pamphlet intitulé : « Humble et sincère adresse à tous les protestants de l'armée, » y avait été répandu avec profusion; le libelle exhortait vivement les soldats à se servir de leurs armes pour la défense de la Bible, de la Grande Charte et de la Pétition des Droits, et non pour celle du livre de messe. Déjà frappé par le pouvoir, l'auteur de ce pamphlet est assez remarquable et son histoire assez instructive pour que quelques mots sur lui ne soient pas dépourvus d'intérêt.

Ministre de l'Église anglicane, Samuel Johnson avait été chapelain de lord Russell. C'était un de ces hommes qui s'attirent toujours la haine de leurs adversaires et se font plutôt respecter qu'aimer de leurs alliés. A des mœurs pures, à une piété ardente, à des connaissances et à des talents peu communs, il joignait malheureusement un jugement faible, une humeur querelleuse et turbulente et surtout une invincible opiniâtreté. Sa qualité d'écclesiastique contribuait à le rendre spécialement odieux aux royalistes, car chez un membre du clergé le républicanisme semblait quelque chose d'étrange et d'anomal. Pendant le règne précédent, Johnson avait publié un livre intitulé « Julien l'Apostat, » dans le but de prouver que les Chrétiens du quatrième siècle ne professaient pas la doctrine de non-résistance. Ce n'était pas chose difficile que de trouver dans les œuvres de saint Chrysostome et de saint Jérôme des passages écrits dans un esprit différent de celui qui animait les docteurs anglicans opposés au bill d'Exclusion; mais Johnson alla plus loin encore, en essayant de renouveler l'odieuse imputation que, pour des raisons évidentes, Libanius avait jetée sur les soldats chrétiens de Julien, et il donna à entendre que le trait qui perça l'empereur apostat ne vint pas d'un ennemi, mais d'un Rumbold ou d'un Ferguson de l'armée romaine. Une violente controverse s'ensuivit : Whigs et Tories disputèrent avec acharnement à propos d'un passage obscur dans lequel Grégoire de Nazianze fait l'éloge d'un pieux évêque qui allait donner la bastonnade à quelqu'un. Les Whigs soutenaient que le saint homme allait bâtonner l'empereur; les Tories répondaient qu'il ne s'agissait tout au plus que d'un capitaine des gardes. Dans une réplique à ses adversaires, Johnson traça un parallèle minutieux entre Julien l'Apostat et Jacques,

alors duc d'York. Julien, disait-il, feignit longtemps de détester l'idolâtrie, lors même qu'il était idolâtre au fond au cœur ; Julien affecta quelquefois, quand son intérêt l'exigeait, des sentiments de respect pour la liberté de conscience ; il avait puni des villes entières de leur zèle pour la vraie religion, en leur retirant leurs privilèges municipaux, et des flatteurs l'avaient, lui aussi, surnommé le Juste. Jacques, poussé à bout, poursuivit Johnson pour diffamation, et celui-ci, condamné à une forte amende qu'il ne pouvait payer, fut jeté en prison, où, selon tous les probabilités, il devait passer le reste de ses jours <sup>1</sup>.

Au-dessus de la chambre occupée par Johnson dans la prison du Banc du Roi logeait un autre prisonnier dont le caractère mérite d'être étudié. C'était un jeune homme de bonne famille, mais d'un naturel singulièrement vil et dépravé ; il se nommait Hugh Speke. Sa passion pour le mal et pour les voies détournées et ténébreuses allait presque jusqu'à la folie. Provoquer le désordre sans se laisser découvrir était son passe-temps et son bonheur, et personne plus que lui ne possédait le talent d'employer d'honnêtes enthousiastes comme instruments de sa froide méchanceté. Avec l'aide d'une de ses créatures, il avait essayé de jeter sur Charles et son frère Jacques toute la responsabilité du meurtre d'Essex dans la Tour ; mais dans cette affaire on avait reconnu la main de Speke, et, bien qu'il eût réussi à faire paraître sa dupe plus coupable que lui, il ne put s'en tirer avec une complète impunité. Il était donc en prison, où sa fortune lui permettait de vivre dans l'aisance, et où on le surveillait si peu, qu'il trouvait moyen d'entretenir une communication régulière avec un de ses complices qui dirigeait une presse clandestine.

Fervent et intrépide, controversiste érudit et consommé, quoique simple comme un enfant, Johnson était précisément l'homme qui convenait aux desseins de Speke. Une étroite intimité s'établit entre les deux compagnons d'infortune. Johnson écri-

<sup>1</sup> Voyez les Mémoires de Johnson placés en tête de l'édition in-folio de sa vie, ainsi que son « Julien » et ses réponses à ses adversaires. Voyez aussi le « Jovien, » de Hickes.

vit une série de pamphlets remplis de fiel et d'audace, que Speke fit imprimer. Au moment où le roi forma son camp à Hounslow, Speke poussa Johnson à composer une adresse à l'armée, afin d'exciter les soldats à la révolte. Le pamphlet fut bientôt écrit et on le tira à plusieurs milliers d'exemplaires qu'on répandit dans tout le pays et surtout dans les rangs de l'armée. Une provocation si flagrante à la révolte était bien faite pour exciter le ressentiment d'une administration même plus modérée que celle qui gouvernait alors l'Angleterre. De sévères perquisitions ayant amené l'arrestation d'un agent inférieur, employé à la distribution de l'adresse, il se tira d'affaire en dénonçant Johnson; mais celui-ci n'était pas homme à se disculper, lui, en dénonçant Speke. Des poursuites furent intentées, et naturellement une condamnation s'ensuivit. « Julien » Johnson, comme on l'appelait d'ordinaire, fut condamné à être attaché trois fois au pilori et à être fouetté de Newgate à Tyburn. Le juge, sir Francis Withins, lui ayant dit qu'il devait se montrer reconnaissant de la clémence de l'Attorney-general, qui aurait pu le poursuivre pour crime de haute trahison : « Je ne lui dois aucune reconnaissance, répondit avec audace l'accusé. Comment être reconnaissant, moi dont le seul crime est d'avoir défendu l'Église anglicane et les lois du pays, moi qu'on va fouetter comme un chien, tandis que tous les jours on permet à des écrivains papistes d'insulter l'Église et de violer les lois ? » Il mit tant d'énergie dans son allocution, que les juges et les avocats de la couronne crurent devoir se disculper en protestant qu'ils ne connaissaient aucune des publications papistes auxquelles le prisonnier faisait allusion. Tirant alors de sa poche quelques chapelets et quelques livres catholiques qui se vendaient publiquement sous le patronage du roi, Johnson lut à haute voix les titres des livres, et, jetant un rosaire sur la table du Conseil, il s'écria avec force : « Maintenant, c'est moi qui provoque des poursuites, et je le fais devant Dieu, en face de cette cour, au nom du peuple anglais ! Nous verrons bien si monsieur l'Attorney-general fera son devoir ! »

Avant de subir sa sentence, Johnson devait être dégradé des ordres sacrés. Les prélats chargés par la Commission ecclésiast-

tique d'administrer le diocèse de Londres firent comparaître le condamné dans le chapitre de la cathédrale de Saint-Paul. La manière dont il supporta cette humiliante cérémonie produisit une vive impression sur quelques esprits. Lorsqu'on le dépouilla de sa robe sacrée, il dit aux évêques : « Vous me la retirez à cause de mes efforts pour vous conserver les vôtres. » La seule formalité qui parut le blesser vivement fut celle qui consistait à lui arracher la Bible des mains ; il fit un effort pour retenir le livre saint, l'embrassa et fondit en larmes en disant : « Vous ne pourrez jamais m'enlever les espérances que j'y ai puisées. » On essaya d'obtenir la remise de la flagellation ; un prêtre catholique offrit même d'intercéder pour lui, moyennant deux cents livres sterling : cette somme fut bientôt complétée et le prêtre fit de son mieux, mais en vain. « M. Johnson, dit le roi, a le courage d'un martyr, et il est juste qu'il le soit. » Quelques années plus tard, Guillaume III disait d'un des plus intrépides et des plus violents Jacobites : « Cet homme veut absolument être martyr, et je veux absolument le désappointer. » Ces deux phrases suffiraient à expliquer les destinées si différentes de ces deux princes.

Le jour de l'exécution venu, on se servit d'un fouet à neuf lanières, et Johnson en reçut, sans sourciller, trois cent dix-sept coups. Il dit ensuite qu'il avait cruellement souffert, mais qu'en cheminant derrière la charrette du bourreau il songeait à la patience de Celui qui avait porté sa croix sur le Calvaire et que cette pensée l'avait soutenu au point que, s'il n'eût craint d'être soupçonné de rechercher une vaine gloire, il aurait chanté un psaume d'une voix aussi ferme et aussi joyeuse que lorsqu'il rendait grâces à Dieu au milieu de sa congrégation. On ne peut se défendre d'un sentiment de regret, en voyant tant d'héroïsme s'allier à tant de violence et d'intolérance<sup>1</sup>.

Johnson ne trouva aucune sympathie parmi ses collègues : il avait cherché à justifier la révolte, il avait presque approuvé le

<sup>1</sup> Vie de Johnson imprimée en tête de ses œuvres. — « Secret History of the happy Revolution, » par Hugh Speke ; — « State Trials ; » et « Citters, » 23 nov.-5 déc. 1686. C'est lui qui donne le plus de détails sur ce procès. J'ai vu aussi une pancarte qui confirme sa narration.

régicide, et, malgré les provocations auxquelles ils étaient en butte, les ministres anglicans restaient constamment attachés à la doctrine de non-résistance. Mais ils n'en voyaient pas moins avec douleur les progrès de ce qu'ils appelaient une pernicieuse superstition, et, tout en rejetant avec horreur l'idée de tirer le glaive pour leur religion, ils s'appliquèrent avec courage à la défendre au moyen d'autres armes. Prêcher contre les erreurs du papisme devint pour eux un point d'honneur et un devoir sacré. Le clergé de Londres, qui, par son influence et ses talents, se trouvait naturellement en première ligne, donna l'exemple, et cet exemple fut suivi, sinon avec une égale intelligence, du moins avec un égal courage, par leurs collègues moins habiles. Si quelques audacieux seulement avaient pris cette liberté, ils auraient sans aucun doute été cités devant la Commission ecclésiastique ; mais on ne pouvait guère punir une offense commise chaque dimanche, de Berwick à Penzance, par des milliers de prédicateurs. Les presses de la capitale, celles d'Oxford et de Cambridge, travaillaient sans relâche, car la loi de censure n'opposait pas un obstacle sérieux aux efforts de la controverse protestante, puisque cette loi faisait une exception en faveur des deux Universités, et de plus permettait l'impression de tout ouvrage théologique autorisé par l'archevêque de Canterbury. Le gouvernement se trouvait donc impuissant contre les défenseurs de l'Église anglicane, corps nombreux, intrépide et bien armé, qui comptait dans ses rangs d'éloquents orateurs, des logiciens consommés et des hommes érudits connaissant à fond les Pères de l'Église et l'histoire ecclésiastique. Dans la suite, quelques-uns d'entre eux employèrent à leurs querelles intestines les armes formidables dont ils s'étaient servis contre l'ennemi commun, déconsidérant ainsi par leurs violents débats et leurs orgueilleux triomphes l'Église qu'ils avaient sauvée. Mais, à l'époque dont nous parlons, c'était une phalange compacte et unie : à l'avant-garde on voyait Tillotson, Stillingfleet, Sherlock, Prideaux, Whitby, Patrick, Tenison, Wake, tous adroits et vaillants vétérans de la théologie ; l'arrière-garde se composait des bacheliers ès-arts les plus distingués, qui se préparaient pour le diaconat. Au nombre des recrues

fournies par l'Université de Cambridge, brillait au premier rang un élève favori du grand Newton, Henry Wharton, qui, quelques mois auparavant, avait remporté le premier prix de mathématiques et dont la mort prématurée devait bientôt être déplorée par les hommes de tous les partis comme une perte irréparable pour les lettres <sup>1</sup>. De son côté, l'Université d'Oxford s'enorgueillissait de Francis Atterbury, jeune homme qui débuta brillamment dans ces controverses et qui devait dans la suite porter le trouble dans l'Église et dans l'État pendant quarante années d'agitation. Toutes les questions qui divisaient les Papistes et les Protestants furent traitées tour à tour par ces hommes, tantôt dans un style populaire à la portée des femmes et des enfants, tantôt avec toute la subtilité de la logique et toute la profondeur de la science. Les prétentions du Saint-Siège, l'autorité de la tradition, le purgatoire, la transsubstantiation, le sacrifice de la messe, l'adoration de l'hostie, le refus d'administrer aux laïques la communion sous les deux espèces, la confession, les pénitences, les indulgences, l'extrême-onction, l'invocation des saints, l'adoration des images, le célibat des prêtres, les vœux monastiques, la célébration des offices dans une langue inconnue à la multitude, les corruptions de la cour de Rome, l'histoire enfin de la Réformation et le caractère de ses principaux chefs, fournirent matière à d'amples discussions. Pour donner une idée des ruses à l'aide desquelles le clergé romain avait réussi à tromper plus de la moitié de la chrétienté, on traduisit de l'italien et on publia un grand nombre d'absurdes légendes de miracles opérés par des saints ou par des reliques. De toutes ces publications faites en Angleterre, pendant le règne si court de Jacques II, il est probable qu'un grand nombre n'existe plus ; cependant il en reste encore dans nos grandes bibliothèques la valeur de près de vingt mille pages <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Voyez la préface de « Henry Wharton's posthumous Sermons. »

<sup>2</sup> Mes recherches dans les bibliothèques m'ont fourni l'occasion de m'en assurer. La collection du Musée Britannique est très-remarquable, Birch nous apprend, dans sa « Vie de Tillotson, » que l'archevêque Wake n'avait pu venir à bout de former même un catalogue complet de tous les pamphlets qui furent publiés pendant cette grande controverse.

De leur côté les Catholiques ne cédèrent pas la victoire sans résistance. L'un d'eux, Henry Hills, nommé imprimeur de la maison et de la chapelle royales, avait été placé par le roi à la tête d'une imprimerie de Londres, d'où sortaient par centaines des pamphlets théologiques. Les presses d'Obadiah Walker, à Oxford, ne restaient pas non plus inactives. Mais, à l'exception de quelques mauvaises traductions des admirables ouvrages de Bossuet, ces établissements ne publièrent rien de remarquable; et il était impossible à un Catholique intelligent et de bonne foi de ne pas reconnaître l'infériorité des champions de son Église sous le rapport du talent et de la science. Les plus distingués d'entre eux n'eussent pas été au troisième rang parmi leurs adversaires. Ceux qui avaient quelque chose à dire ne savaient comment l'exprimer. Leur religion les avait exclus des écoles et des universités anglaises, et, jusqu'à l'avènement de Jacques, il eût été peu agréable et même peu sûr pour eux d'habiter l'Angleterre. Obligés de passer une grande partie de leur vie sur le continent, ils y avaient presque oublié leur langue maternelle. Lorsqu'ils prêchaient, leur accent étranger excitait le rire de l'auditoire; leur orthographe était celle de blanchisseuses; leur langage fourmillait d'idiotismes étrangers, et quand ils visaient à l'éloquence ils ne savaient qu'imiter de leur mieux le style soi-disant élevé de ces académies italiennes, où la rhétorique était alors descendue au dernier degré de la corruption. Avec de tels désavantages, des combattants qui eussent eu même le droit de leur côté n'auraient guère pu tenir tête à des hommes dont le style se distinguait par la simplicité, la grâce et la pureté<sup>1</sup>.

On ne saurait mieux dépeindre la situation de l'Angleterre

<sup>1</sup> Le cardinal Howard faisait la même remarque à Burnet lorsqu'il était à Rome. « Burnet, » I, 663. Il y a aussi à ce sujet un passage curieux dans une dépêche de Barillon; mais j'ai perdu la note que j'en avais faite.

Un des docteurs catholiques engagés dans cette controverse, un jésuite nommé Andrew Pulton, que M. Oliver, dans sa Biographie de la Compagnie de Jésus, dépeint comme un homme d'un grand talent, avouait franchement son incapacité sous ce rapport : « A. P. ayant été dix-huit ans hors de son pays ne peut encore « prétendre à une grande perfection dans l'orthographe et le style anglais. » Il est très-vrai que son orthographe est déplorable. Dans une de ses lettres, il écrit *wright* pour *write*, *woed* pour *would*. C'est lui qui proposa à Tenison de discuter



en 1686 qu'en citant les paroles de l'ambassadeur de France :  
 « Le mécontentement, écrivait-il, est grand et général, mais la  
 « crainte de malheurs encore pires retient tous ceux qui ont  
 « quelque chose à perdre. Le roy ne dissimule pas sa joie d'être  
 « en position de frapper de grands coups, et il aime qu'on l'en  
 « félicite. Il m'en a parlé l'autre jour en m'assurant qu'il ne  
 « reculeroit pas <sup>1</sup>. »

Pendant ce temps-là de graves événements se passaient dans d'autres provinces de l'empire. La situation des Protestants épiscopaux de l'Ecosse était tout autre que celle de leurs frères d'Angleterre. Dans le midi de la Grande-Bretagne, la religion de l'État, étant aussi la religion du peuple, pouvait se passer du soutien du gouvernement ; les Conformistes s'y trouvaient bien plus nombreux que les Papistes et les Protestants dissidents réunis ; en Écosse, au contraire, l'Anglicanisme était la religion d'une faible minorité. La grande majorité de la population des plaines était fermement attachée à la discipline presbytérienne, et la plupart des Protestants écossais abhorraient la hiérarchie épiscopale comme contraire aux saintes Écritures, et comme une institution venue de l'étranger. Les disciples de Knox la regardaient comme un reste des abominations de la Grande Babylone. Elle rappelait péniblement à une nation fière de ses

en latin, pour que les armes fussent égales. Dans une satire du temps intitulée « The Advice » (l'Avis), nous trouvons les vers suivants :

« Envoyez Pulton se faire fouetter à l'école de Busby,

« Pour qu'il ne joue plus le rôle d'imbécile quand il se fait imprimer. »

Un autre catholique nommé William Clench, publiant un traité sur la suprématie du Pape, fit une dédicace en italien à la reine. Je me contente de citer l'échantillon suivant : « O del sagro marito fortunata consorte ! O dolce alleviamento  
 « d'affari alti ! O grato ristoro di pensieri noiosi, nel cui petto latteo, lucente  
 « specchio d'illibata matronal pudicizia, nel cui seno odorato, come in porto  
 « d'amor, si ritira il Giacomo ! O beata regia coppia ! O felice inserto tra l'invin-  
 « cibil leoni e le candide aquile. »

Du reste, l'anglais de Clench vaut son toscan. Il écrit, par exemple : « Peter  
 « signifies an inexpugnable rock, able to evacuate all the plots of hell's divan,  
 « and naufragate all the lurid designs of empoisoned heretics. »

Un autre traité catholique intitulé « The Church of England truly represented, » débute en nous apprenant que « le feu follet de la réformation, qui était devenu  
 « une comète à force de spoliation et de rapines, avait été introduit en Angleterre  
 « purifié de l'ordure qu'il avait contractée parmi les lacs des Alpes. »

« Barillon, » 19-29 juillet 1686.

Wallace et de ses Bruce que l'Écosse ne jouissait plus que d'une indépendance nominale depuis que ses souverains avaient hérité d'un plus vaste empire. L'institution épiscopale se liait en outre dans l'esprit public au souvenir de toutes les calamités produites par vingt-cinq années d'une administration corrompue et cruelle. Cependant cette institution se maintenait sur sa faible base au milieu d'épouvantables tempêtes, chancelante il est vrai, soutenue seulement par le pouvoir civil et s'appuyant toujours, dans les moments de péril, sur le gouvernement anglais. Les registres du Parlement écossais étaient un véritable arsenal de lois contre tous ceux qui s'écartaient, n'importe dans quelle direction, des limites prescrites. Il existait un acte, passé du temps de Knox, et digne de lui, qui déclarait criminel quiconque entendait la messe, et condamnait à mort le délinquant à la troisième récidive<sup>1</sup>. Un autre acte passé récemment, à l'instigation de Jacques, prononçait la même peine contre quiconque prêchait dans une réunion presbytérienne ou assistait à ces réunions, fussent-elles tenues en plein air<sup>2</sup>. L'Eucharistie n'était pas, il est vrai, comme en Angleterre, ravalée au rôle de Test civil ; mais personne ne pouvait occuper de charges publiques, ou siéger au Parlement, sans signer et accepter sous serment une déclaration qui condamnait dans les termes les plus positifs les principes des Papistes et ceux des Covenantaires<sup>3</sup>.

Comme dans le Conseil privé d'Angleterre, il y avait dans le Conseil privé d'Écosse deux partis opposés l'un à l'autre. William Douglas, duc de Queensberry, Lord-trésorier d'Écosse, remplissait depuis quelques années les fonctions de premier ministre. Parent du trésorier d'Angleterre, il se rapprochait de lui par les goûts, le caractère et les opinions. Tories violents et remplis de préjugés, tous les deux étaient prêts à soutenir leur maître dans ses attaques contre les libertés civiles de la nation, mais tous les deux aussi étaient sincèrement attachés à l'Église anglicane. Depuis longtemps déjà Queensberry avait notifié à

<sup>1</sup> « Act. Parl. » 24 août 1560 et 15 déc. 1567.

<sup>2</sup> « Act. Parl. » 8 mai 1685.

<sup>3</sup> « Act. Parl. » 31 août 1681.

la cour que si l'on méditait quelque innovation dans l'Église anglicane, il ne fallait pas compter sur lui. Mais parmi ses collègues il ne manquait pas d'hommes aussi corrompus que Sunderland. A vrai dire, le Conseil privé d'Écosse était depuis vingt-cinq ans une école de tous les vices publics et privés, d'où étaient sortis des hommes d'État qui, pour l'effronterie et la dureté de cœur, l'emportaient sur tout ce que Westminster pouvait fournir, même à cette époque déplorable. Le Chancelier, James Drummond, comte de Perth, et son frère le secrétaire d'État, John lord Melfort, intriguaient pour supplanter Queensberry. Le chancelier pouvait faire valoir un titre incontestable à la faveur royale : on lui devait l'introduction de petites poutres d'acier dont la pression avait l'atroce avantage d'arracher des aveux à ceux-là même que les brodequins favoris de Sa Majesté ne réussissaient pas à faire parler<sup>1</sup>. Toutefois, comme on savait que même la cruauté n'était pas le plus sûr moyen pour arriver au cœur du roi, Perth et Melfort eurent recours à l'apostasie. Avec une audace et une bassesse que ne pouvait égaler aucun homme d'État d'Angleterre, ils déclarèrent à Jacques que les fragments théologiques trouvés dans le coffre-fort du feu roi les avaient convertis l'un et l'autre à la vraie foi, et en conséquence ils allèrent à confesse ainsi qu'à la messe<sup>2</sup>. Quelques semaines après sa conversion, Perth prouva que sa conscience y était pour peu de chose, puisque, en dépit des lois de sa nouvelle religion, il se maria avec une de ses cousines germaines sans même attendre les dispenses de Rome. Aussi, dès que le Pape en fut instruit, il ne put s'empêcher, malgré sa bonté naturelle, de dire avec un mépris mêlé d'indignation que le Catholicisme n'avait pas besoin de prosélytes de cette espèce<sup>3</sup>. Mais Jacques était moins difficile. Les apostats se présentèrent à Whitehall et y furent reçus avec de telles assurances de faveur, qu'ils ne craignirent pas d'accuser ouvertement le Trésorier ; toutefois ces accusations se trouvèrent être d'une frivolité si évidente, que Jacques se vit obligé d'acquitter

<sup>1</sup> « Burnet, » I, 584.

<sup>2</sup> « Burnet, » I, 678.

<sup>3</sup> « Burnet, » I, 652, 653.

le ministre accusé. Quelques personnes crurent alors à la cour que le Chancelier écossais s'était perdu par son trop de précipitation à vouloir ruiner son rival; d'autres jugèrent plus sagement, et Halifax, auquel Perth exprimait ses inquiétudes à ce sujet, lui répondit ironiquement qu'il pouvait être sans crainte : « Prends courage, ta foi t'a sauvé. » Cette prédiction se réalisa : Perth et Melfort revinrent à Édimbourg investis de fait du gouvernement de leur pays<sup>1</sup>. Un autre membre du Conseil privé d'Écosse, Alexander Stuart, comte de Murray, descendant et héritier du régent, abjura la religion dont son ancêtre avait été le plus illustre champion, et se déclara catholique. Quelque dévoué que fût Queensberry à la défense des prérogatives de la couronne, il ne pouvait rivaliser avec des concurrents décidés à payer de ce prix les faveurs de la cour. Il eut donc à souffrir toutes les avanies, toutes les humiliations dont on abreuvait en Angleterre son ami Rochester. Les Papistes d'Écosse furent autorisés par lettres royales à remplir des fonctions publiques sans être soumis à la formalité du Test. On défendit aux prédicateurs protestants de discuter dans leurs sermons les dogmes de l'Église de Rome. Le Chancelier prit sur lui d'envoyer les massiers du Conseil privé chez tous les imprimeurs et libraires d'Édimbourg pour leur défendre de rien imprimer sans sa permission; et il était bien entendu que cet ordre avait pour but d'empêcher la circulation des ouvrages protestants. A ces envoyés un des imprimeurs d'Édimbourg déclara avoir dans son magasin un livre qui maltraitait fort le papisme, et il leur demanda s'il pouvait le vendre. Ceux-ci ayant voulu le voir, l'imprimeur leur remit un exemplaire de la Bible<sup>2</sup>. Quoique l'importation en fût prohibée, des cargaisons d'images, de rosaires, de croix et d'encensoirs furent envoyées à Leith, à l'adresse de lord Perth, et les employés de la douane les laissèrent passer sans difficulté<sup>3</sup>. Bientôt enfin on sut qu'une chapelle catholique avait été installée dans la maison même du Chancelier, et qu'on y disait régulièrement la messe. La popu-

<sup>1</sup> « Burnet, » I, 654.

<sup>2</sup> « Fountainhall, » 28 janv. 1685-6.

<sup>3</sup> « Fountainhall, » 11 janv. 1685-6.

lace s'ameuta et se rua sur la maison où se célébraient les odieuses cérémonies; on arracha les barres de fer des fenêtres et on jeta de la boue à lady Perth et à quelques-unes de ses amies. Un des émeutiers ayant été arrêté, le Conseil privé le condamna à être fouetté; mais ses camarades le délivrèrent et assommèrent le bourreau. Toute la nuit la ville fut en tumulte: les élèves de l'université se mêlaient à la foule et excitaient au désordre; la bourgeoisie buvait à la santé des étudiants, ainsi qu'à la confusion du Papisme, et l'on s'encourageait réciproquement à la résistance. Les troupes étaient déjà sous les armes; au premier rang se voyaient les dragons de Claverhouse, l'effroi de l'Écosse; on les accueillit à coups de pierres, et un officier fut blessé. Sa troupe reçut l'ordre de faire feu, et plusieurs citoyens tombèrent morts. L'émeute sans doute était sérieuse, mais les Drummond l'exagérèrent beaucoup pour servir leur ressentiment et leur ambition. Queensberry de son côté prétendit que, d'après leurs rapports, quelqu'un qui n'aurait pas été témoin de l'insurrection aurait supposé qu'Édimbourg venait d'être le théâtre d'une sédition aussi violente que celle de Masaniello. Par contre, Perth et Melfort accusèrent le Trésorier non-seulement d'atténuer le crime des insurgés, mais de les y avoir poussés, et ils ne négligèrent rien pour obtenir des preuves de sa culpabilité. Ils offrirent son pardon à un des meneurs qui avait été arrêté, s'il voulait se déclarer l'agent de Queensberry; mais ce même enthousiasme religieux qui poussait le malheureux prisonnier au crime l'empêcha d'acheter son pardon par une calomnie. Il fut pendu avec plusieurs de ses complices. On fusilla aussi un des soldats, qu'on avait entendu dire pendant l'action qu'il aimerait à passer son sabre au travers du corps d'un Papiste. La ville d'Édimbourg rentra dans le calme; mais les victimes furent considérées comme des martyrs, et le chancelier papiste devint l'objet d'une haine mortelle qui dans la suite fut amplement satisfaite<sup>1</sup>.

Le roi était fort irrité. La nouvelle de ces troubles lui par-

<sup>1</sup> Voyez : « Fountainhall, » 31 janv. et 1<sup>er</sup> fév. 1685-6; — « Burnet, » 678; — « Procès de David Mowbray et d'Alexander Keith, dans la collection des « State Trials; et « Bonrepaux, » 11-21 fév.

vint juste au moment où la reine, avec l'aide des Jésuites, triomphait des intrigues de lady Rochester et de ses alliés protestants. Les mécontents verraient bientôt, dit-il, que le seul effet de leur résistance serait de lui donner plus de résolution<sup>1</sup>. Il expédia au Conseil privé d'Écosse l'ordre de punir les rebelles avec la dernière sévérité, et surtout de ne pas leur épargner les brodequins, instrument de torture dont il paraît avoir conservé un souvenir des plus agréables<sup>2</sup>. Il eut l'air d'être pleinement convaincu de l'innocence du Trésorier écossais, et lui écrivit même quelques phrases aimables, mais ses expressions gracieuses accompagnaient des mesures qui ne l'étaient guère. Malgré la vive opposition de Rochester, qui voyait sans doute sa propre disgrâce dans celle de son parent, la Trésorerie écossaise fut remise à une Commission<sup>3</sup>. Queensberry, il est vrai, fut nommé commissaire en chef et président du Conseil privé; mais sa disgrâce, pour être ainsi adoucie, n'en était pas moins une disgrâce. On lui retira aussi le commandement du château d'Édimbourg, et ce poste important fut donné au duc de Gordon, qui était Catholique<sup>4</sup>.

Une lettre où le roi expliquait enfin clairement ses intentions fut adressée par lui au Conseil privé d'Écosse. Il exigeait qu'on relevât les Catholiques des incapacités légales dont ils étaient frappés à cause de leur religion, sans pour cela cesser de persécuter rigoureusement les Conventaires<sup>5</sup>. Ce projet rencontra dans le Conseil une forte opposition. Quelques-uns de ses membres désiraient le maintien des lois existantes; d'autres, tout en ne s'opposant pas à ce qu'elles fussent adoucies, trouvaient monstrueux d'admettre les Catholiques aux plus hautes dignités de l'État, sans abolir l'acte qui condamnait à mort tout Protestant convaincu d'avoir assisté à une réunion presbytérienne. La réponse du Conseil fut donc moins obséquieuse que

<sup>1</sup> Louis XIV à Barillon, 18-28 fév. 1686.

<sup>2</sup> Voyez : « Fountainhall, » 16 fév.; et « Wodrow, » liv. III, chap. x, sect. III. « Nous exigeons, disait Sa Gracieuse Majesté, que vous mettiez en usage tous les moyens légaux, la torture et autres. »

<sup>3</sup> « Bonrepaux, » 18-28 fév. 1686.

<sup>4</sup> Voyez : « Fountainhall, » 11 mars 1686; et « Adda, » 1<sup>er</sup>-11 mars.

<sup>5</sup> Cette lettre est du 4 mars 1686.

de coutume. Le roi y répondit par une sévère reprimande, et appela à Westminster trois des conseillers récalcitrants : le duc de Hamilton, sir George Lockhart et le général Drummond. Hamilton, sans être doué de connaissances et de talents qui eussent suffi à le faire sortir de l'obscurité pour l'élever à une position éminente, en possédait cependant assez pour figurer dignement comme premier pair d'Écosse et comme chef de la maison princière de Douglas. Lockhart occupait depuis longtemps le premier rang parmi les jurisconsultes, les logiciens et les orateurs de son pays ; en outre, il jouissait de cette considération qui s'attache à une grande fortune. Bien peu de nobles écossais, à cette époque, possédaient des terres aussi considérables que les siennes ; de plus, il venait d'être nommé président de la cour des Sessions<sup>1</sup>. Drummond, frère cadet de Perth et de Melfort, commandait en chef l'armée d'Écosse. Homme de mœurs relâchées et indifférent en religion, un sentiment d'honneur, qui manquait à ses frères, l'avait cependant empêché de faire une apostasie publique, et il vécut et mourut, selon la pittoresque expression d'un de ses compatriotes, en mauvais chrétien, mais en bon Protestant<sup>2</sup>.

Le roi se montra satisfait du langage respectueux que lui tinrent d'abord les trois conseillers qu'il venait d'appeler auprès de lui. Il parla d'eux à Barillon dans les termes les plus flatteurs, et vanta particulièrement Lockhart comme l'homme le plus capable et le plus éloquent de l'Écosse. Bientôt, néanmoins, les trois Écossais se montrèrent moins maniables qu'on ne l'espérait, et le bruit courut à la cour qu'ils avaient été pervertis par les personnes qu'ils fréquentaient à Londres. Hamilton voyait beaucoup d'Anglicans zélés, et on devait craindre que Lockhart, qui était parent de Wharton, ne fût tombé dans des mains pires encore. Mais, au fond, il était tout naturel que des hommes d'État, nouvellement arrivés d'un pays où l'on ne connaissait, depuis longtemps, d'autre opposition que celle qui se traduisait en insurrections et en assassinats, et où il n'existait pas de milieu entre une furieuse licence ou une abjecte soumis-

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 19-29 avril 1686; et « Burnet, » I, 370.

<sup>2</sup> Cette expression se trouve dans une lettre de Johnstone de Waristoun.

sion, fussent frappés de l'opiniâtre mais calme mécontentement qui régnait en Angleterre, et essayassent, à leur tour, de résister constitutionnellement à la volonté royale. Ils ne se refusaient nullement à faire de larges concessions au parti catholique, mais ils y mettaient deux conditions : la première, c'est que de semblables avantages seraient accordés aux sectaires calvinistes ; la seconde, c'est que le roi se lierait solennellement par une nouvelle promesse de ne jamais rien entreprendre contre la religion protestante.

Ces deux conditions déplaisaient beaucoup au roi. Il consentit cependant, après plusieurs jours de discussion, à accorder quelque indulgence aux Presbytériens ; mais sans vouloir, en aucune manière, leur laisser toute la liberté qu'il réclamait lui-même pour ses coreligionnaires<sup>1</sup>. Quant à la seconde condition des trois conseillers écossais, il refusa positivement d'en entendre parler. La religion protestante, disait-il, était une religion fausse, et il ne pouvait promettre qu'il n'userait pas de son pouvoir au détriment d'une fausse religion. La discussion dura longtemps sans mener de conclusion satisfaisante pour l'une ou l'autre partie<sup>2</sup>.

L'époque de la réunion du Parlement d'Écosse approchait, et il fallait que les trois conseillers écossais quittassent Londres pour se rendre à Édimbourg, où les appelaient les travaux parlementaires. A cette occasion, Queensberry reçut un nouvel affront : pendant la dernière session, il avait rempli les fonctions de Lord Grand-Commissaire, et, en cette qualité, il représentait Sa Majesté absente. Cette haute dignité, la plus élevée à laquelle pût aspirer un noble écossais, fut transférée au renégat Murray.

Le 29 avril, les États d'Écosse se réunirent à Édimbourg. On leur donna lecture d'une lettre du roi, dans laquelle il les exhortait à accorder quelque soulagement aux Catholiques, promettant en retour la liberté du commerce avec l'Angleterre, et une amnistie pour tous les délits politiques. Un comité fut

<sup>1</sup> Quelques mots de Barillon méritent d'être rapportés; ils tranchent une question que l'esprit de parti et l'ignorance ont embrouillée : « Cette liberté accordée aux Non-Conformistes a fait une grande difficulté, et a été débattue pendant plusieurs jours. Le roy d'Angleterre avoit fort envie que les Catholiques eussent seuls la liberté de l'exercice de leur religion. » 19-29 avril 1686.

<sup>2</sup> « Barillon, » 19-29 avril 1686; — « Citters, » 13-23, 20-30 avril et 9-19 mai 1686.



nommé pour rédiger une réponse ; et bien qu'il fût choisi par Murray et composé de conseillers privés et de courtisans, la réponse qu'il proposa, tout en contenant les expressions du dévouement le plus respectueux, indiquait clairement la détermination de se refuser à ce que demandait le roi. Le Parlement, y était-il dit, ferait, pour se conformer aux désirs de Sa Majesté, relativement à ses sujets de la religion catholique romaine, tout ce que la conscience ne défendrait pas. Ces expressions ne satisfaisaient guère le Chancelier ; cependant il fallut bien qu'il s'en contentât, et même ce ne fut pas sans peine qu'il parvint à les faire adopter par l'Assemblée. Quelques Protestants exaltés s'opposaient à ce qu'il fût fait mention de la religion catholique romaine. Ce n'était pas, disaient-ils, une religion ; ce n'était qu'une idolâtrique apostasie que les lois punissaient de la corde, et à laquelle il ne convenait pas que des chrétiens donnassent un titre honorable. Appeler catholique une telle superstition, c'était abandonner la question en litige entre Rome et les Églises réformées. Quant à l'offre de la liberté de commerce avec l'Angleterre, elle fut considérée comme une insulte. « Nos pères, » dit un orateur, vendirent leur roi pour de l'or anglais, et l'opprobre de cet infâme marché pèse encore sur l'Écosse ; qu'il ne soit pas dit de nous que nous avons vendu notre Dieu ! » Sir John Lauder de Fountainhall, un des sénateurs du Collège de justice, suggéra les mots : « Les personnes communément nommées Catholiques romains. » — « Votre intention est-elle de donner un sobriquet à Sa Majesté ? » s'écria le Chancelier. On finit cependant par adopter la rédaction du Comité ; mais une forte et respectable minorité vota contre, en déclarant qu'on s'était servi d'expressions trop obséqueuses<sup>1</sup>. Il est à remarquer que presque tous les députés des villes votèrent contre le gouvernement. Jusqu'alors ils avaient eu peu d'importance dans le Parlement, n'étant considérés que comme les créatures de quelques nobles puissants ; mais, à cette occasion, ils montrèrent pour la première fois une indépendance, un courage et une habileté qui effrayèrent la cour<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> « Fountainhall, » 6 mai 1686.

<sup>2</sup> « Fountainhall, » 15 juin 1686.

Cette réponse déplut tellement au roi, qu'il n'en permit pas l'insertion dans la Gazette. Bientôt il apprit que la loi qu'il désirait, non-seulement ne passerait pas, mais qu'elle ne serait pas même présentée. Les Lords chargés de préparer les articles des actes sur lesquels le Parlement devait ensuite délibérer, et qu'à cause de cela on appelait « Lords des Articles, » quoique virtuellement nommés par lui, ne s'en montrèrent pas moins récalcitrants. A leur première réunion, les trois conseillers qui revenaient de Londres se mirent à la tête de l'opposition. Hamilton déclara nettement qu'il ne pouvait faire ce qu'on lui demandait. « Quoique fidèle et loyal sujet, dit-il, sa conscience lui imposait des limites. » — « La conscience, répliqua le Chancelier, c'est un mot vague qui signifie tout et ne signifie rien. » Lockhart, qui siégeait au Parlement comme représentant du grand comté de Lanark, intervint : « Si la conscience, dit-il, est un mot vide de sens, nous le changerons contre une autre expression qui, je l'espère, signifie quelque chose. Au lieu de conscience, disons : Les lois fondamentales de l'Écosse. » Ces paroles soulevèrent une discussion orageuse. Le général Drummond, qui représentait le comté de Perth, se rangea de l'avis de Hamilton et de Lockhart, et la plupart des évêques présents se joignirent à eux<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> « Citters, » 11-21 mai 1686. Il informait les États-Généraux qu'il tenait ses renseignements de personnes sûres. Je citerai un fragment de son récit; c'est un curieux échantillon du dialecte bigarré dont se servaient dans leur correspondance les diplomates hollandais de cette époque :

« Des Konigs missive, boven en behalven den Hoog Commissaris aensprake, aen het parlement afgesonden, gelyck dat altoos gebruyckelyck is, waerby Syne Majesteyt nu in genere versocht hieft de mitigatie der rigoureuse ofte sanglante wetten van het Rick jegens hed Pausdom, in het Generale Comitée des Articles (soo men het daer naemt) na ordre gestelt en gelesen synde, in 't voteren, den Hertog van Hamilton onder anderen klaer uyt seyde dat hy daertoe nief soude verstaen, dat hy anders genegen was den konig in allen voorval getrouw te dienen volgens het dictamen syner conscientie : 't gene reden gaf aen de Lord Cancelier de Grave Perts te seggen dat het woort conscientie niets en beduyde, en alleen een individuum vagum was, waerop der Chevalier Loquard dan verder gingh; will man niet verstaen de betyckenis van het woort conscientie, soo sal ik in fortioribus seggen dat wy meyen volgens de fundamentale wetten van het ryck. »

Il y a dans le « Hind Let Loose » un passage curieux auquel je n'aurais fait aucune attention sans cette dépêche de Citters; le voici : « Ils (les membres du Conseil privé) ne peuvent souffrir qu'on leur parle de la conscience. Quelqu'un

Il devenait évident que les projets du roi n'obtiendraient pas la majorité, même dans le Comité des Articles. Blessé et irrité à cette nouvelle, il se laissa aller à un langage fier et menaçant, et châtia quelques-uns de ses serviteurs les plus récalcitrants, dans l'espoir d'effrayer les autres. Quelques Conseillers furent destitués, d'autres perdirent des pensions qui formaient une portion importante de leur revenu. La victime la plus remarquable fut sir George Mackensie de Rosehaugh. Il avait longtemps occupé le poste de Lord-Avocat, et comme tel, il prit une si grande part aux persécutions exercées contre les Covenantaires, que jusqu'à ce jour l'austère et religieux paysan d'Écosse conserve presque autant de haine pour sa mémoire que pour celle de Claverhouse. Peu distingué comme jurisconsulte, il passait toutefois dans son pays pour un homme lettré, spirituel et éloquent; sa réputation s'étendait même jusqu'aux cafés de Londres et aux cloîtres d'Oxford. Ce qui nous reste de ses plaidoiries nous prouve qu'il ne manquait pas de talent, mais son style est défiguré par ce qu'il croyait sans doute des élégances cicéroniennes, par des apostrophes qui montrent plus d'artifice que de passion, et par des amplifications élaborées, où il entasse d'une manière fatigante épithète sur épithète. Ayant laissé voir pour la première fois quelques scrupules, il fut destitué, malgré tous ses droits à la reconnaissance du gouvernement. Après sa disgrâce, Mackenzie se retira à la campagne, qu'il quitta bientôt pour se rendre à Londres, où il espérait parvenir à se justifier; mais le roi refusa de l'admettre en sa présence<sup>1</sup>.

Pendant que Jacques essayait ainsi de l'intimidation pour soumettre les Lords des Articles, la voix publique les encourageait à persister dans leur résistance. Malgré ses infatigables efforts, le Chancelier ne put arrêter l'expression du sentiment national qui se manifestait dans la presse et dans la chaire. Un

« qui savait à quoi s'en tenir sur l'humeur des conseillers à ce sujet, dit à une « personne qui allait paraître devant eux : — Je vous en supplie, de toute manière ne parlez pas de conscience devant les Lords, car ils ne peuvent entendre prononcer ce mot. »

<sup>1</sup> « Fountainhall, » 17 mai 1686.

opuscule entre autres, écrit avec tant d'audace et de passion qu'aucun imprimeur ne voulut le publier, circula partout en manuscrit. Les pamphlets du parti opposé, répandus aux frais du Trésor, produisirent moins d'effet, quoique les défenseurs écossais du gouvernement eussent l'assistance d'un Anglais bien connu, LeStrange, qui avait été envoyé à Édimbourg et logé au palais d'Holyrood<sup>1</sup>.

Enfin, après trois semaines de discussion, les Lords des Articles prirent une décision. Ils se bornèrent à proposer que les Catholiques romains fussent autorisés à célébrer leur culte dans les maisons particulières; mais, bien que cette mesure fût loin de satisfaire le roi, on s'aperçut bientôt qu'elle ne passerait au Parlement qu'avec des restrictions et des modifications considérables.

L'inquiétude fut grande à Londres tant que durèrent les débats : on s'arrachait les nouvelles et les lettres qui venaient d'Édimbourg. Un jour le bruit courait que Hamilton avait cédé, et que le gouvernement serait complètement vainqueur; le lendemain on disait que l'opposition avait repris courage et tenait plus ferme que jamais. Au moment le plus critique, des ordres furent donnés à l'administration des postes pour que toute la correspondance d'Édimbourg fût transportée à Whitehall. De nos jours, une semblable interruption dans les communications jetterait le trouble dans tout le pays; mais alors la correspondance et le commerce entre l'Écosse et l'Angleterre étaient si peu actifs, que les inconvénients qui en résultèrent furent probablement moindres que ceux que causerait aujourd'hui un retard de quelques heures dans l'arrivée de la malle des Indes. Pendant que les moyens ordinaires de communication se trouvaient ainsi interrompus, la foule des courtisans observait avec attention, dans les galeries de Whitehall, la physionomie du roi et de ses ministres. On remarquait avec plaisir qu'à l'arrivée de chaque courrier du Nord, les ennemis de la religion protestante semblaient de plus en plus décontenancés. Enfin, à la satisfaction générale, on apprit que la lutte était terminée, que le

<sup>1</sup> « *Wodrow*, » III, x, 3.

gouvernement n'avait pu faire passer ses mesures, et que le Lord Haut-Commissaire avait ajourné le Parlement<sup>1</sup>.

Si le roi n'eût été volontairement aveugle, ces événements auraient dû lui ouvrir les yeux. Deux mois à peine s'étaient écoulés depuis que le plus complaisant des Parlements anglais avait refusé de se soumettre à son bon plaisir; mais le plus complaisant des Parlements anglais pouvait être considéré comme une assemblée fière et indépendante, si on le comparait à un Parlement écossais, et la servilité des Parlements écossais s'était toujours rencontrée au plus haut degré, et pour ainsi dire condensée chez les Lords des Articles. Cependant, même les Lords des Articles lui résistaient. Il devenait donc évident que si le roi persistait dans sa politique insensée, toutes les classes et toutes les institutions qui jusqu'à cette époque avaient été considérées comme les plus fermes soutiens du pouvoir monarchique se transformeraient en auxiliaires puissants de l'opposition. Mais le roi ne comprenait pas ces symptômes; à chaque remontrance il répondait qu'il ne céderait pas, car les concessions avaient perdu son père; et la Cabale jésuitique et l'ambassadeur de France applaudissaient à cette inébranlable fermeté.

Jacques en vint à déclarer qu'il avait été trop bon de demander à un Parlement écossais l'approbation de ses projets. Ses prérogatives lui permettaient non-seulement de protéger ceux qu'il voulait favoriser, mais encore de punir ceux qui lui faisaient obstacle. Il savait bien qu'en Écosse le droit de dispense ne serait mis en question par aucune cour de justice. L'acte de Suprématie, qui était en vigueur, donnait au souverain un empire si absolu sur l'Église, que Henri VIII lui-même s'en serait contenté. En conséquence, les Papistes furent nommés en foule aux places et aux honneurs. L'évêque de Dunkeld, qui dans la Chambre des Lords avait voté avec l'opposition, fut arbitrairement expulsé de son siège, et un autre évêque nommé à sa place. Queensberry, dépouillé de tous ses emplois, reçut l'ordre de rester à Édimbourg jusqu'à ce que les comptes de la Trésor-

<sup>1</sup> Voyez : « Citters, » 28 mai-7 juin, 1<sup>er</sup>-11 juin et 4-14 juin 1686; — « Fountainhall, » 15 juin; et « Luttrell's Diary, » 2 et 16 juin.

rierie pendant son administration eussent été examinés et approuvés<sup>1</sup>. Comme les représentants des villes avaient été les plus intraitables dans l'opposition parlementaire, on résolut de bouleverser tous les bourgs du royaume. Quelque chose de semblable s'était fait récemment en Angleterre, mais par la voie des tribunaux; on pensa qu'en Écosse un simple ordre du prince suffirait. Toute élection de magistrats et de conseillers municipaux fut prohibée, et Jacques s'arrogea le droit de nommer à toutes ces fonctions<sup>2</sup>. Dans une lettre officielle qu'il écrivit au Conseil privé, il annonça l'intention d'établir une chapelle catholique dans son palais d'Holyrood, et donna des ordres pour que tous les juges regardassent comme nulles les lois contre les Papistes, sous peine d'encourir son déplaisir. En même temps, il rassurait les Protestants épiscopaux en leur déclarant que, bien qu'il fût décidé à protéger contre eux les Catholiques romains, ils pouvaient, eux aussi, compter qu'il les préserverait de même contre toute attaque des Presbytériens. A cette communication, Perth proposa une réponse rédigée dans les termes les plus serviles. Le Conseil se composait alors d'un grand nombre de Papistes, et les membres protestants qui en faisaient encore partie, domptés par l'obstination et la sévérité du roi, firent entendre à peine quelques murmures. Hamilton, il est vrai, se permit à l'égard du droit de dispense des insinuations dont il s'empessa ensuite d'atténuer la portée. Lockhart dit aussi qu'il perdrait plutôt sa tête que de signer un document semblable à celui que proposait le Chancelier, mais il eut le soin de le dire assez bas pour n'être entendu que de quelques amis. En définitive, on ne fit que des changements insignifiants à la réponse de lord Perth, et les ordres du roi furent exécutés. Mais un sourd mécontentement se répandit dès lors dans cette minorité de la nation écossaise, qui jusque-là avait aidé le gouvernement à opprimer la majorité<sup>3</sup>.

Quand l'historien de ce règne orageux veut parler de l'Irlande, sa tâche devient particulièrement difficile et délicate. Il

<sup>1</sup> « Fountainhall, » 21 juin 1686.

<sup>2</sup> « Fountainhall, » 16 sept. 1686.

<sup>3</sup> Voyez : « Fountainhall, » 16 sept.; et « Wodrow, » III, x, 3.

marche, selon la belle expression employée en pareille circonstance par un poète latin, sur une couche légère de cendres, sous laquelle brûle encore la lave. Dans ce malheureux pays, le dix-septième siècle a légué au dix-neuvième un fatal héritage de mauvaises passions. La race saxonne et la race celtique, les défenseurs de Londonderry et les défenseurs de Limerick, ne se sont jamais pardonné au fond du cœur leurs torts réciproques. Aujourd'hui même, une hauteur plus que spartiate dépare trop souvent les nobles qualités qui distinguent les fils des Saxons vainqueurs, tandis qu'un sentiment d'ilotisme, mélange de crainte et de haine, anime trop souvent les enfants des Celtes vaincus. La justice de l'histoire ne peut absoudre complètement ni l'une ni l'autre de ces races, mais elle doit blâmer surtout ce prince aveugle et obstiné qui, pouvant les réconcilier, employa au contraire toute sa puissance à enflammer leur animosité, et finit par les engager dans une lutte à mort.

Les griefs dont les Catholiques romains avaient à se plaindre en Irlande étaient d'une tout autre nature que ceux dont Jacques voulait délivrer ses coreligionnaires en Angleterre et en Écosse. Le code irlandais, souillé plus tard par une intolérance aussi barbare que celle du moyen âge, ne renfermait, à la fin du dix-septième siècle, aucune loi rigoureuse d'après laquelle un Catholique pût être puni pour le fait même de sa religion. De ce côté-ci du canal Saint-George, un prêtre, qui admettait un néophyte dans le sein de l'Église de Rome, s'exposait à être pendu et écartelé; en Irlande, il ne courait pas le même danger. Un Jésuite jouait sa vie en débarquant à Douvres; mais il pouvait se promener en toute sécurité dans les rues de Dublin. Ici, personne ne devenait apte à occuper des fonctions publiques, voire même à gagner sa vie comme avocat ou comme maître d'école, sans au préalable prêter le serment de Suprématie; tandis qu'en Irlande un fonctionnaire public n'était obligé à prêter ce serment qu'autant que le gouvernement lui en imposait l'obligation spéciale<sup>4</sup>. En conséquence, ce serment

<sup>4</sup> Les dispositions de l'Acte de Suprématie en Irlande (2 Éliz., ch. 1<sup>er</sup>) sont, en réalité, les mêmes que celles de l'Acte de Suprématie en Angleterre (1 Éliz., ch. 1<sup>er</sup>). Mais on ne tarda pas à découvrir que l'acte anglais était insuffisant, et on remédia

n'excluait des fonctions publiques que ceux que le gouvernement ne voulait pas employer. L'obligation de recevoir l'Eucharistie d'après le rite anglican, et la déclaration relative à la transsubstantiation étaient inconnues en Irlande, et toutes les sectes religieuses pouvaient également siéger au Parlement.

De tout ce qui précède, il semblerait naturel de conclure que les Catholiques romains en Irlande fussent dans une situation préférable à celle de leurs frères d'Écosse et d'Angleterre. En réalité, cependant, leur condition était bien plus pénible et plus irritante. Si on ne les persécutait pas comme Catholiques, on les opprimait comme Irlandais. Dans leur pays, la même ligne qui séparait les religions séparait aussi les races ; et ils étaient de la race conquise, subjuguée et dégradée. Sur le même sol vivaient deux populations localement mélangées, mais moralement et politiquement séparées. La différence de religion n'était pas la seule, ni peut-être même la principale qui existât entre elles : elles ne sortaient pas de la même souche ; elles ne parlaient pas la même langue ; elles se ressemblaient aussi peu par le caractère national que les peuples de l'Europe les plus antipathiques ; enfin, elles se trouvaient à des degrés de civilisation bien différents. Entre ces deux races il ne pouvait exister de sympathie, et des siècles de calamités et d'injustices donnèrent naissance à une profonde antipathie. La minorité se trouvait, à l'égard de la majorité, dans la même situation que les compagnons de Guillaume le Conquérant à l'égard des paysans saxons, ou les compagnons de Cortès à l'égard des Indiens du Mexique.

La dénomination d'Irlandais était donnée alors exclusivement aux Celtes et à quelques autres familles qui, sans être d'origine celtique, avaient subi l'influence du temps et adopté les mœurs des indigènes. C'était au milieu de cette population, composée de près d'un million d'âmes, et restée presque tout entière

à ce défaut par un acte supplémentaire plus rigoureux (5 Éliz., chap. 1<sup>er</sup>). Cet acte supplémentaire ne fut jamais promulgué en Irlande. L'archevêque King, dans son « State of Ireland » (chap. II, sect. 9), dit, en effet, qu'on y interprétait l'Acte de Suprématie comme je viens de l'expliquer ; il qualifie de jésuitique cette interprétation, mais sur ce point je ne saurais être de son avis.



fidèle à l'église de Rome, que résidaient deux cent mille colons anglais, fiers de leur origine saxonne et de leur foi protestante<sup>1</sup>.

La grande supériorité d'intelligence, de vigueur et d'organisation d'une de ces classes, compensait et au delà l'immense majorité numérique de l'autre. Par l'instruction, l'énergie et la persévérance, les colons anglais de l'Irlande nous semblent même avoir été plutôt au-dessus qu'au-dessous du niveau intellectuel de la mère patrie. Les paysans indigènes, au contraire, étaient dans un état presque sauvage, ne travaillaient que poussés par l'aiguillon de la faim, et se contentaient de logements moins sains que ceux qu'on réservait au bétail dans des pays plus fortunés. Déjà la pomme de terre, dont la culture exige si peu d'art, d'industrie et de capital, et qu'on ne peut mettre en réserve dans des greniers, faisait toute la nourriture du peuple<sup>2</sup>. Quelle prévoyance et quelle industrie pouvait-on attendre d'un peuple qui se nourrissait ainsi ? Même à quelques milles de Dublin, sur le sol le plus riche et le plus verdoyant du monde, le voyageur ne rencontrait que de misérables tanières d'où sortaient des sauvages hâves et demi-nus qui le regardaient passer avec étonnement<sup>3</sup>.

L'aristocratie indigène, qui n'avait rien perdu de l'orgueil de son origine, ne possédait plus cette influence qui accompagne la fortune et le pouvoir. Ses terres avaient été divisées entre les compagnons de Cromwell. Une portion, il est vrai, des vastes domaines ainsi confisqués fut rendue aux anciens propriétaires, après la restauration des Stuarts ; mais en même temps un acte du Parlement vint confirmer aux colons anglais la possession du reste. Cet acte datait de vingt-cinq ans, et pendant ce quart de siècle, des emprunts sur hypothèque, des douaires, des ventes, des locations sans nombre, s'étaient effectués sous sa garantie. Les gentilshommes irlandais se trouvaient dispersés dans le monde entier ; les descendants des chefs milésiens remplissaient les camps et les cours de l'Europe. Quant

<sup>1</sup> « Political Anatomy of Ireland, » 1672.

<sup>2</sup> Voyez : « Political Anatomy of Ireland, » 1672 ; — « Irish Hudibras, » 1689 ; et « John Danton's Account of Ireland, » 1699.

<sup>3</sup> « Lettre de Clarendon à Rochester, » du 4 mai 1686.

aux propriétaires dépouillés qui restaient encore sur le sol natal, ne songeant qu'à leur ruine, déplorant leur opulence et leurs dignités perdues, ils nourrissaient toujours le fol espoir d'une nouvelle révolution. En parlant d'eux, le paysan irlandais disait : « Ils seraient riches si justice était faite ; ils auraient de belles propriétés, si seulement ils pouvaient les reprendre <sup>1</sup>. » Rarement ces propriétaires spoliés se livraient à une carrière paisible, et le commerce leur paraissait une ressource plus dégradante que la maraude. Quelquefois ils se faisaient flibustiers ; quelquefois, au mépris des lois, ils trouvaient moyen de vivre aux dépens des anciens tenanciers de leur famille qui, si malheureux qu'ils fussent, ne savaient refuser une portion de leur maigre pitance à celui qu'ils considéraient toujours comme leur légitime seigneur <sup>2</sup>. Le gentilhomme irlandais qui avait été assez heureux pour garder ou pour se faire rendre une partie de ses terres, y vivait trop souvent comme un chef de tribu sauvage, s'indemnisant des humiliations que lui infligeait la race saxonne en gouvernant despotiquement ses vassaux, en entretenant un grossier sérail, et en s'abrutissant journellement dans l'ivresse <sup>3</sup>. Sous le rapport politique, il ne jouissait d'aucune importance. Nulle loi ne l'excluait, il est vrai, du Parlement irlandais ; mais il n'avait pas plus de chance d'y obtenir un siège, qu'aujourd'hui un homme de couleur d'être nommé sénateur aux États-Unis. Depuis la Restauration, on n'avait vu qu'un seul Catholique siéger au Parlement irlandais. Le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif étaient entièrement dans les mains des colons anglais, et l'ascendant de la caste privilégiée recevait une nouvelle force de la présence d'une armée régulière de sept mille hommes, sur le zèle de laquelle on pouvait compter dès qu'il s'agissait des intérêts anglais <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> « Bishop Malony's Letter to Bishop Tyrrel, » du 8 mars 1689.

<sup>2</sup> Voyez : « Stat., » 10 et 11 de Charles I<sup>er</sup>, chap. 16; et « State of the Protestants of Ireland, » par King, chap. II, sect. 8.

<sup>3</sup> « King, » chap. II, sect. 8. « Le roi Corny, » de miss Edgeworth, appartient à une époque beaucoup plus moderne et bien plus civilisée. Mais quiconque a étudié cet admirable portrait peut se former une idée de ce que devait être le bisaïeul du roi Corny.

<sup>4</sup> « King, » chap. III, sect. 2.

En y regardant de plus près, il eût été facile de voir que ni les Irlandais, ni les Anglais ne formaient en Irlande un corps parfaitement homogène. En effet, il existait encore quelque distinction entre les Irlandais d'origine celtique et les descendants des compagnons de Strongbow et de De Burgh. Les familles dont le nom était précédé du « *Fitz*, » dédaignaient quelquefois celles qui n'avaient que l'« *O* » ou le « *Mac* », et souvent celles-ci se vengeaient de ce mépris par l'aversion. Dans la génération précédente, on avait vu un des membres les plus influents de la famille des O'Neill refuser de traiter avec respect un gentilhomme catholique de vieille souche normande : « On prétend, disait-il, que cette famille est ici depuis quatre cents ans ; qu'importe, je déteste le manant, comme s'il était ar-  
« rivé d'hier<sup>1</sup>. » Il y a lieu de croire cependant qu'à l'époque dont nous parlons de tels sentiments commençaient à s'effacer, et que la haine qui existait entre les Celtes indigènes et les Anglais dégénérés disparaissait rapidement devant la haine plus forte encore qui séparait ces deux races des colons protestants.

La colonie renfermait aussi dans son sein des sujets de discordes nationales et religieuses. La majorité était composée d'Anglais, mais une forte minorité venait du midi de l'Écosse. Une moitié des colons professait la religion anglicane ; l'autre moitié se composait de Dissidents. Mais, en Irlande, Écossais et Anglais étaient unis par le lien puissant de leur origine saxonne ; Anglicans et Presbytériens, par le lien plus puissant encore d'un commun Protestantisme ; tous, enfin, parlaient la même langue et avaient les mêmes intérêts. Environnés, en outre, d'ennemis communs, ils ne pouvaient jouir d'un peu de sécurité qu'à l'aide de précautions et d'efforts réunis. Aussi les quelques lois pénales contre les Non-Conformistes protestants étaient-elles comme non avenues<sup>2</sup>. La traversée du canal Saint-George gué-

<sup>1</sup> Voyez : « Sheridan MS. ; — voyez aussi la préface du premier volume de « *Hibernia Anglicana*, » 1690 ; et « *Secret Consults of the Romish Party in Ireland*, » 1689.

<sup>2</sup> « Il y avait liberté complète de conscience en Irlande, mais par connivence plutôt que légalement. » King, chap. III, sect. 4.

rissait infailliblement la bigoterie du plus obstiné Anglican. Dès qu'un Cavalier arrivait en Irlande et qu'il s'apercevait que sans la courageuse assistance de son voisin le Puritain il courait, ainsi que sa famille, le risque d'être égorgé par quelques brigands irlandais, malgré lui sa haine du Puritanisme s'affaiblissait et finissait par disparaître. Les hommes éminents des deux partis ont remarqué avec raison qu'un Protestant qui, en Irlande, eût passé pour un Tory prononcé, n'eût été, en Angleterre, qu'un Whig modéré<sup>1</sup>.

De leur côté, les Protestants Non-Conformistes toléraient mieux qu'on n'aurait pu l'espérer l'organisation ecclésiastique la plus absurde qui ait jamais existé. Quatre archevêques et dix-huit évêques dirigeaient un nombre de fidèles qui ne dépassait pas le cinquième des Protestants du diocèse de Londres. Rien n'était plus commun que le cumul parmi les ministres de paroisses, et souvent ils résidaient à des distances considérables de leurs cures. Quelques-uns d'entre eux, sans jamais remplir aucune fonction spirituelle, retiraient de leurs bénéfices près de mille livres sterling par an. Toutefois, cette monstrueuse institution paraissait moins odieuse aux Puritains établis en Irlande que l'Église d'Angleterre ne l'était aux Anglais dissidents ; car, en Irlande, les divisions religieuses s'effaçaient devant les divisions nationales, et le Presbytérien, qui, théologiquement, ne pouvait s'empêcher de condamner la hiérarchie établie, la regardait cependant avec une certaine satisfaction, quand il songeait qu'elle était un fastueux et brillant trophée d'une victoire remportée par la grande race à laquelle il appartenait<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Dans une lettre de Jacques trouvée dans les papiers de l'évêque Tyrrel, et datée du 14 août 1686, nous trouvons quelques expressions remarquables : « Il n'y a que peu ou plutôt il n'y a point de Protestants dans ce pays-ci, excepté ceux qui se réunissent aux Whigs contre l'ennemi commun. Et encore : « Ceux qui passaient pour des Tories ici (en Angleterre) épousent ouvertement la querelle des Whigs dès qu'ils se trouvent de l'autre côté de l'eau. » Quelques années plus tard, Swift disait la même chose au roi Guillaume : « Je me rappelle que la dernière fois que j'allai en Angleterre, je dis au roi que les Tories les plus exagérés que nous eussions feraient de tolérables Whigs en Angleterre. » — « Letter concerning the sacramental Test. »

<sup>2</sup> Clarendon, Lord-lieutenant de l'Irlande, témoin irrécusable, se plaint souvent avec force de la négligence et des richesses du clergé protestant d'Irlande

Les griefs du Catholique romain, en Irlande, ne ressembraient donc guère à ceux de ses coreligionnaires en Angleterre. En embrassant le Protestantisme, le Catholique anglais des comtés de Lancastre ou de Stafford devenait à l'instant, sous tous les rapports, l'égal de ses voisins, tandis que, même en devenant Protestant, le Catholique irlandais des comtés de Munster ou de Connaught n'en faisait pas moins partie d'un peuple conquis. Tout ce que les Catholiques souffraient en Angleterre était le résultat d'une législation injuste, et une législation plus libérale pouvait y remédier ; mais entre les deux races qui habitaient l'Irlande, il existait une inégalité qu'aucune législation n'avait produite, et qu'aucune législation n'aurait eu la puissance de détruire : l'empire qu'une de ces races exerçait sur l'autre était l'empire de la richesse sur la pauvreté, de l'intelligence sur l'ignorance, de la civilisation sur la barbarie.

Jacques lui-même paraît avoir compris ces vérités au commencement de son règne. « Les troubles de l'Irlande, disait-il, ne sont pas le résultat de querelles entre Catholiques et Protestants, ils viennent plutôt des divisions entre Anglais et Irlandais<sup>1</sup>. » Les conséquences à tirer d'une observation si juste étaient évidentes ; malheureusement pour lui et pour l'Irlande, il ne sut pas les apercevoir.

Si une fois on parvenait à calmer l'animosité nationale, il n'était pas douteux que, privée de l'aliment que fournissait en Angleterre la sévérité des lois pénales et l'obligation rigoureuse du Test, la haine religieuse aurait bientôt cessé d'elle-même. Apaiser une inimitié nationale aussi violente que celle qui existait entre les deux races qui habitaient l'Irlande ne pouvait être l'œuvre de quelques années ; cependant un prince prudent et sage aurait su y contribuer puissamment. Jacques se trouvait en position de l'entreprendre avec plus d'avantages qu'aucun de ses prédécesseurs ou de ses successeurs : prince anglais et Catholique romain, il appartenait à la fois à la caste dominante et à la caste sujette, et par cela même il était particulièrement propre au rôle de médiateur. La marche qu'il eût dû suivre est

<sup>1</sup> Dans une lettre datée du 14 mars 1685-6, Clarendon rappelle au roi cette opinion et ajoute : « C'est certainement une idée parfaitement juste. »

facile à tracer. Il devait déclarer positivement que, telle qu'elle se trouvait constituée, la propriété territoriale serait désormais inviolable, et annoncer cette détermination de manière à calmer pour toujours les inquiétudes des nouveaux acquéreurs en détruisant les folles espérances que pouvaient conserver encore les anciens propriétaires. Peu importait que, dans ce grand transfert de propriétés, des injustices eussent été commises ; ce transfert remontait à des temps si éloignés, qu'on n'aurait pu l'attaquer sans ébranler les bases mêmes de la société. Il y a prescription pour toutes sortes de droits : après trente-cinq ans d'une possession non interrompue et solennellement garantie par la loi ; lorsque étaient intervenus des dispositions testamentaires, des emprunts hypothécaires, des locations et des ventes innombrables, il était trop tard pour se livrer à la recherche des nullités de titre. Toutefois il n'y avait pas impossibilité absolue de faire quelque chose pour apaiser les ressentiments et réparer les pertes des propriétaires irlandais. Les colons anglais se trouvaient dans une condition prospère ; ils avaient considérablement amélioré leurs terres par des défrichements, des plantations et des constructions ; en peu d'années le revenu en avait presque doublé ; le commerce était actif ; les ressources du trésor public, qui s'élevaient à environ trois cent mille livres sterling par an, laissaient, après avoir défrayé les charges du gouvernement, un excédant qu'on expédiait en Angleterre. On ne pouvait douter que le premier Parlement réuni à Dublin, bien que représentant presque exclusivement les intérêts anglais, n'eût volontiers, en échange d'une promesse royale de défendre ces intérêts dans ce qu'ils avaient de juste, accordé au roi une somme considérable pour indemniser, au moins en partie, les familles indigènes injustement dépouillées. C'est ainsi que de nos jours le gouvernement français a mis fin aux contestations engendrées par la plus vaste confiscation dont l'Europe ait été témoin. Jacques pouvait de même, en suivant les avis de ses conseillers protestants les plus dévoués, adoucir beaucoup, sinon guérir complètement, une des principales plaies de l'Irlande <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> C'était la politique que recommandait fortement Clarendon, et il ne doutait

Le roi devait s'attacher ensuite à réconcilier les races ennemies en protégeant impartialement les droits et en réprimant les excès de l'une et de l'autre ; et pour cela, punir avec une égale sévérité l'indigène qui s'abandonnait à une barbare licence, et le colon qui abusait des avantages de la civilisation. Sous la protection de l'autorité légitime de la couronne (et en Irlande elle était considérable), aucun homme que sa probité et sa capacité rendaient propre à remplir des fonctions publiques n'aurait dû en être exclu en raison de son origine ou de sa religion. Il était probable qu'un roi catholique, avec l'ample revenu dont il disposait sans contrôle, obtiendrait, sans trop de difficultés, la coopération du clergé catholique à cette grande œuvre de réconciliation, à laquelle toutefois l'influence salutaire du temps eût été encore nécessaire. Il fallait que la race indigène apprît des colons anglais l'amour du travail, la prévoyance, les arts industriels et la langue anglaise. L'égalité ne pouvait subsister entre des hommes qui vivaient dans des maisons et des hommes qui vivaient dans des étables, entre ceux qui se nourrissaient de pain et ceux qui ne se nourrissaient que de pommes de terre, entre une nation qui parlait la noble langue de grands poètes et de grands philosophes, et une nation qui, dans son stupide orgueil, se vantait de ne pouvoir se torturer la bouche pour baragouiner le jargon dans lequel Bacon écrivait son « *Traité de la dignité et de l'accroissement des sciences*, » et Milton son « *Paradis perdu*<sup>1</sup>. » Malgré tout, il est permis de croire que, si le gouvernement eût suivi avec fermeté la noble politique que nous venons de décrire, toute distinction se serait graduellement effacée, et que cette hostilité, source de tous les malheurs de l'Irlande, eût disparu aussi complètement que celle qui jadis en Angleterre divisait les Saxons et les Normands.

Au lieu de se faire médiateur, Jacques se fit homme de parti,

pas que le Parlement irlandais ne s'y associât. Voyez sa lettre à Ormond, en date du 28 août 1686.

<sup>1</sup> C'est un membre des plus distingués de la grande famille des O'Neill qui a dit qu'il serait dégradant pour un Irlandais de se torturer la bouche pour parler anglais. Voyez la préface du premier volume de « *l'Hibernia Anglicana*. »

violent et sans scrupule ; au lieu de calmer l'animosité des deux races, il l'excita à un point jusqu'alors inconnu. Il s'attacha à changer leur position relative, et voulut mettre le colon protestant sous les pieds du Celte catholique. Être de la religion réformée, avoir du sang anglais dans les veines, c'était, à ses yeux, une incapacité légale qui excluait de tout emploi civil ou militaire. Il songeait à confisquer de nouveau, pour en refaire le partage, la moitié du sol de l'Irlande, et laissa voir si clairement son dessein qu'une profonde terreur, que plus tard il essaya vainement d'apaiser, s'empara bientôt d'une portion de ses sujets, tandis que l'autre se livrait à des espérances qu'il fut ensuite tout aussi impuissant à réprimer. Mais son crime et sa folie ne se bornaient pas à cela : il ne se contentait pas de vouloir rétablir les Irlandais indigènes dans la possession complète de leur île, il voulait aussi s'en faire des instruments pour fonder en Angleterre un gouvernement arbitraire. Le dénouement de ce projet criminel était facile à prévoir : les colons anglais résistèrent avec l'audacieux entêtement naturel à leur race, et la mère patrie fit cause commune avec eux. Il s'ensuivit une lutte désespérée sur un enjeu terrible. Des deux côtés on risquait ce que les nations ont de plus cher et de plus sacré ; et nous ne saurions blâmer sans injustice ni l'indigène ni le colon d'avoir obéi, dans cette fatale extrémité, à la loi de conservation personnelle. La lutte fut effroyable, mais courte : le plus faible succomba. Sa destinée fut cruelle ; et cependant, si l'on ne peut approuver les mauvais traitements qu'on lui fit subir, on peut en quelque sorte les excuser ; car, bien qu'il eût à souffrir tout ce que la tyrannie sait infliger, il ne souffrit rien que, vainqueur, il n'eût infligé lui-même. Le projet insensé du roi, de soumettre l'Angleterre par l'Irlande, fit de l'Irlande la bête de somme de l'Angleterre. Dans leurs efforts pour recouvrer ce qu'ils avaient perdu, les anciens propriétaires perdirent la plus grande partie de ce qu'ils avaient conservé. Le triomphe momentané du Catholicisme provoqua contre lui une série de lois barbares, qui firent du code irlandais un type d'infamie pour toutes les nations chrétiennes. Tels furent les tristes fruits de la politique de Jacques !



Nous avons vu qu'un de ses premiers actes, après son avènement, avait été de rappeler Ormond de l'Irlande. Chef du parti anglais dans ce pays, Ormond était fermement attaché à la religion protestante et son pouvoir excédait de beaucoup celui d'un vice-roi ordinaire : d'abord, parce que sa naissance et ses richesses faisaient de lui le premier des colons ; ensuite, parce qu'il tenait tout à la fois l'administration civile et le commandement de l'armée. A cette époque, le roi ne se sentait pas disposé à remettre en des mains irlandaises le gouvernement de l'Irlande. On lui avait souvent entendu dire qu'un vice-roi indigène ne tarderait pas à devenir souverain indépendant <sup>1</sup>. Pour le moment, il se décida donc à diviser le pouvoir qu'avait possédé Ormond, en confiant l'administration civile à un Lord-lieutenant anglais et protestant et en donnant le commandement de l'armée à un Catholique irlandais. Pour Lord-lieutenant il choisit Clarendon, et pour général Tyrconnel.

Comme nous l'avons déjà dit, ce dernier sortait d'une de ces familles anglaises dégénérées qu'on classait communément parmi la population indigène de l'Irlande. Il lui arrivait parfois, il est vrai, de déclamer avec une hauteur toute normande contre la barbarie des Celtes <sup>2</sup>, mais en réalité toutes ses sympathies étaient pour la race irlandaise ; il n'éprouvait que de la haine pour les colons anglais, qui, à leur tour, le détestaient cordialement. Clarendon avait des penchants tout différents ; mais ses principes, son caractère, ses intérêts, faisaient de lui un courtisan obséquieux. Son âme était sans élévation, sa fortune embarrassée, et son esprit, fortement imbu des doctrines politiques que le clergé anglican ne prêchait qu'avec trop de zèle ; cependant ce n'était pas un homme sans capacité, et il est probable que, sous un prince intelligent, il eût fait un vice-roi très-convenable.

<sup>1</sup> Voyez : « Sheridan MS., » dans les « Stuart Papers. » Je dois reconnaître ici la complaisance avec laquelle M. Glover m'a aidé dans mes recherches pour trouver cet important manuscrit. A en juger par les instructions que Jacques rédigea pour son fils en 1692, ce prince semble avoir conservé jusqu'à la fin l'idée que le gouvernement de l'Irlande ne pouvait sans danger être conféré à un Lord-lieutenant irlandais.

<sup>2</sup> « Sheridan MS. »

Près de neuf mois s'écoulèrent entre le rappel d'Ormond et l'arrivée de Clarendon à Dublin ; pendant cet intervalle, l'autorité royale fut représentée par un Conseil de Lords-juges, le commandement militaire restant dans les mains de Tyrconnel. Déjà les projets de la cour commençaient à se dévoiler : un ordre de désarmement était venu de Whitehall, et Tyrconnel l'avait rigoureusement exécuté à l'égard de la population anglaise. Bien que le pays fût infesté par des bandes de pillards, un propriétaire protestant n'obtenait qu'avec peine la permission de conserver une paire de pistolets, tandis que la population celtique gardait, elle, ses armes <sup>1</sup>. Aussi la joie des colons fut grande quand, enfin, en décembre 1685, Tyrconnel partit pour Londres, tandis que Clarendon arrivait à Dublin. Cependant on ne tarda pas à s'apercevoir que le siège réel du gouvernement était à Londres et non à Dublin. Chaque courrier qui traversait le canal Saint-George prouvait l'influence sans bornes de Tyrconnel sur les affaires d'Irlande. Les uns disaient qu'il allait être créé marquis, d'autres prétendaient qu'on le ferait duc et que bientôt on lui remettrait de nouveau le commandement militaire, avec mission de remanier l'armée et les Cours de justice <sup>2</sup>. Vivement humilié de ne jouer qu'un rôle secondaire dans une administration dont il s'attendait à être le chef, Clarendon se plaignait que tous ses actes fussent dénaturés par ses ennemis, et que les résolutions les plus importantes pour le pays qu'il gouvernait fussent adoptées à Westminster, annoncées publiquement et discutées dans les cafés de Londres et enfin connues à Dublin par des centaines de lettres particulières, au moins huit jours avant qu'on lui en parlât. Sa dignité personnelle importait peu, disait-il ; mais ce qui importait, c'était que le représentant de l'autorité royale ne fût pas un objet de mépris pour le peuple <sup>3</sup>.

La terreur ne tarda pas à se répandre parmi les Anglais

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 19 janv. 1685-6; — « Secret Consults of the Romish Party in Ireland, » 1690.

<sup>2</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 27 fév. 1685-6.

<sup>3</sup> Lettres de Clarendon à Rochester et à Sunderland, du 2 mars 1685-6; et à Rochester, du 14 mars.

quand ils virent un vice-roi, leur compatriote et leur coreligionnaire, impuissant à leur accorder cette protection qu'ils avaient attendue de lui. Une triste expérience leur apprit alors ce que souffre une caste vaincue. Ils se trouvèrent en butte à de continuelles accusations de trahison et de révolte : tel colon protestant, disait-on, avait été en correspondance avec Monmouth ; tel autre, quatre ou cinq ans auparavant, avait tenu des propos irrespectueux sur le roi, lorsqu'on discutait le bill d'Exclusion ; et on ne manquait pas d'infâmes témoins pour soutenir l'accusation. Le Lord-lieutenant lui-même disait que si l'on ne mettait un terme à cet état de choses, il était à craindre qu'il ne s'établît à Dublin un règne de terreur semblable à celui qu'on avait vu à Londres, quand la vie et l'honneur de chacun étaient à la merci d'Oates et de Bedloe <sup>1</sup>.

Clarendon apprit bientôt, par une brève dépêche de Sunderland, qu'on était décidé à remanier sans délai le gouvernement civil et militaire de l'Irlande, et à y introduire un grand nombre de Catholiques. Sa Majesté, ajoutait impoliment le ministre, avait sur cette matière pris conseil de personnes plus compétentes que ne pouvait l'être le vice-roi, vu son manque d'expérience <sup>2</sup>.

Avant même que cette dépêche fût parvenue à Clarendon, la nouvelle qu'elle renfermait avait pénétré en Irlande par différentes voies. La terreur des colons anglais fut au comble : numériquement inférieurs à la population indigène, leur position devenait vraiment intolérable, si ceux-ci devaient encore être armés de tous les pouvoirs de l'État, ainsi que cela paraissait probable. Les Anglais ne s'abordaient plus dans les rues de Dublin qu'avec des visages mornes et découragés ; il ne se faisait plus d'affaires à la Bourse ; les propriétaires se hâtaient de vendre leurs biens à tout prix et en envoyaient le montant en Angleterre ; les commerçants faisaient rentrer leurs créances pour se retirer des affaires ; l'alarme enfin fut telle que le revenu public s'en ressentit <sup>3</sup>. Clarendon essaya d'inspirer aux colons terrifiés une confiance qu'il était

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Sunderland, du 26 fév. 1685-6.

<sup>2</sup> Lettre de Sunderland à Clarendon, du 11 mars 1685-6.

<sup>3</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 14 mars 1685-6.

loin de partager : il leur affirma que leurs propriétés seraient toujours respectées, et qu'il savait positivement que le roi était décidé à maintenir les actes qui garantissaient leur droit de possession. Toutefois, il écrivait à Londres dans un tout autre sens ; il alla même jusqu'à faire quelques représentations au roi, et, sans blâmer l'intention de Sa Majesté de donner des emplois à des Catholiques, il exprimait le désir que ces Catholiques fussent des Anglais <sup>1</sup>.

La réponse de Jacques fut froide et sèche. Il déclarait n'avoir aucune intention de dépouiller les colons anglais de leurs propriétés ; mais il ajoutait que, puisqu'il consentait à laisser d'aussi grandes richesses entre les mains d'hommes qu'il considérait pour la plupart comme ses ennemis, il devenait d'autant plus nécessaire que l'administration civile et militaire fût confiée à ses amis <sup>2</sup>.

En conséquence, plusieurs Catholiques entrèrent au Conseil privé, et des ordres furent envoyés aux différentes corporations pour faire participer tous les Catholiques aux privilèges municipaux <sup>3</sup>. Plusieurs officiers de l'armée, arbitrairement dépouillés de leur brevet, se trouvèrent réduits à la misère. En vain le vice-roi plaida la cause de quelques-uns d'entre eux, qu'il savait être de bons soldats et de fidèles sujets : de vieux Cavaliers, couverts d'honorables blessures reçues en combattant vaillamment pour la monarchie, furent destitués et remplacés par des hommes dont le seul mérite était d'être catholiques. Parmi les nouveaux capitaines se trouvaient, disait-on, d'anciens vachers, des domestiques, voire même des maraudeurs connus, et plus d'un, habitué dès son enfance à porter les *brogues* (chaussure populaire), traînait ses bottes militaires avec une maladresse comique. Plusieurs officiers, ainsi chassés de l'armée, prirent du service en Hollande et se donnèrent le plaisir, quatre ans plus tard, de poursuivre leurs successeurs, dans leur déroute ignominieuse, jusque dans les eaux de la Boyne <sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Jacques, du 4 mars 1685-6.

<sup>2</sup> Lettre de Jacques à Clarendon, du 6 avril 1686.

<sup>3</sup> Lettre de Sunderland à Clarendon, du 22 mai 1686 ; — Lettre de Clarendon à Ormond, du 30 mai ; et de Clarendon à Sunderland, du 6 et du 11 juillet.

<sup>4</sup> Lettres de Clarendon à Rochester et à Sunderland, du 1<sup>er</sup> juin 1686 ; et à Ro-

Les nouvelles particulières qui parvenaient à Clarendon augmentaient encore son embarras et ses craintes. Sans son approbation, à son insu même, on armait et on exerçait au manie- ment des armes toute la population celtique du pays dont il était le gouverneur nominal. Tyrconnel dirigeait de Londres cette manœuvre, et tous les prélats catholiques se faisaient ses agents : chaque prêtre reçut ordre de dresser une liste exacte de ses paroissiens en état de porter les armes et de la remettre à son évêque <sup>1</sup>.

Le bruit avait déjà couru que Tyrconnel reviendrait bientôt à Dublin, armé de pouvoirs extraordinaires, indépendants du vice-roi, et tous les jours ce bruit prenait plus de consistance. Clarendon, qu'aucune insulte ne pouvait décider à abandonner ses appointements et les splendeurs de sa place, se déclara prêt à se soumettre au bon plaisir du roi et à se montrer en toute chose un sujet fidèle et obéissant. Il n'y avait jamais eu, disait-il, de dissidence entre Tyrconnel et lui et il comptait bien qu'il ne s'en élèverait jamais <sup>2</sup>. Le vice-roi semblait oublier qu'une intrigue avait été jadis ourdie pour déshonorer son innocente sœur, et que Tyrconnel y avait joué le principal rôle. C'est là cependant une de ces injures que ne pardonnent pas facilement les hommes d'honneur. Mais dans la cour corrompue où les Hyde avaient longtemps travaillé à leur fortune, de telles injures s'oubliaient et se pardonnaient vite, non certes par charité chrétienne, mais par pure bassesse et par manque de sens moral. Au mois de juin 1686, Tyrconnel arriva en Irlande. Ses pouvoirs officiels ne lui conféraient que le commandement de l'armée, mais il était aussi porteur d'instructions royales relatives à tous les départements de l'administration civile, et il prit en main le gouvernement réel de l'île. Dès le lendemain de son arrivée, il déclara très-explicitement qu'il fallait donner des brevets d'officiers à un grand nombre de Catholiques, et que pour leur faire place on devait destituer encore des officiers

chester, du 12 juin; « King's State of the Protestants in Ireland, » chap. II, sect. 6, 7; et « Apology for the Protestants of Ireland, » 1689.

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 15 mai 1686.

<sup>2</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 11 mai 1686.

protestants. Son premier soin fut d'épurer l'armée, et il s'en occupa sans relâche. C'était d'ailleurs la seule partie de ses fonctions de commandant en chef qu'il fût en état de remplir ; car, bien que courageux lorsqu'il s'agissait de rixes et de duels, il n'entendait rien à l'art militaire. Dès la première revue qu'il passa, il prouva de reste à tous les assistants qu'il n'était pas en état d'aligner un régiment <sup>1</sup>. Chasser les Anglais et les remplacer par les Irlandais, était pour lui l'alpha et l'oméga de l'administration de la guerre. Il poussa l'insolence jusqu'à destituer le capitaine des gardes du vice-roi, et Clarendon ne l'apprit qu'en se voyant escorté dans sa voiture par un officier catholique qu'il ne connaissait pas même de vue <sup>2</sup>. Mais on ne s'en tint pas au changement des officiers, on tria même les soldats. Dans un seul régiment, on en chassa quatre ou cinq cents, sous prétexte qu'ils étaient au-dessous de la taille requise. Cependant l'œil le moins expérimenté voyait bien qu'ils étaient plus grands et mieux faits que leurs remplaçants, dont la mauvaise tenue et la saleté étaient dégoûtantes <sup>3</sup>. On interdit l'enrôlement des Protestants, et les officiers recruteurs, au lieu de faire battre leurs tambours dans les marchés et dans les foires, selon l'ancienne coutume, se rendaient de préférence dans les lieux où les Catholiques allaient en pèlerinage dans quelque but de dévotion. Peu de semaines suffirent au général en chef pour enrôler ainsi plus de deux mille indigènes, et ses confidents affirmaient qu'avant Noël on ne trouverait pas un seul Anglais dans les rangs de l'armée <sup>4</sup>.

Tyrconnel montrait la même injustice et la même violence dans toutes les questions soulevées dans le Conseil privé. John Keating, président de la cour des « Plaid Communs, » homme distingué par son intégrité, ses talents et sa loyauté, s'était hasardé à dire avec beaucoup de ménagements que l'égalité

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 8 juin 1686.

<sup>2</sup> « Secret Consults of the Romish party in Ireland. »

<sup>3</sup> Lettres de Clarendon à Rochester, du 26 juin et du 4 juillet 1686; — « Apology for the Protestants of Ireland, » 1689.

<sup>4</sup> Lettres de Clarendon à Rochester, du 4 et du 22 juillet 1686; à Sunderland, du 6 juillet; à Jacques, du 14 août.

complète était tout ce que le général pouvait demander pour ses coreligionnaires, et qu'évidemment le roi voulait seulement qu'aucun individu propre à remplir des fonctions publiques ne s'en trouvât exclu parce qu'il était catholique, et qu'aucun homme incapable n'en fût revêtu par cela seul qu'il était protestant. Tyrconnel aussitôt se mit à pester et à jurer. « Je n'ai pas à répondre à cela, dit-il; quant à moi je ne voudrais que des Catholiques <sup>1</sup>. » Sa ténacité effrayait ses coreligionnaires irlandais les plus sages, et eux aussi lui firent quelques remontrances, mais il les chassa de sa présence avec des imprécations <sup>2</sup>. Sa brutalité était telle que bien des gens le croyaient fou; et cependant elle était moins extraordinaire encore que l'indécente volubilité avec laquelle il débitait ses mensonges. Depuis longtemps on l'appelait Dick Talbot « le menteur » (*Lying Dick Talbot*), et à Whitehall on disait communément des histoires les plus incroyables, que c'étaient des vérités à la Dick Talbot. Chez lui le mensonge ressemblait à une maladie, et chaque jour il s'attachait à mériter mieux son détestable surnom. Souvent, après avoir ordonné la destitution de quelque officier anglais, il le faisait venir dans son cabinet et lui faisait les plus vives protestations d'amitié, demandant au ciel de le confondre, de le maudire, de le damner, s'il ne prenait pas à cœur ses intérêts; et quelquefois ceux devant lesquels il venait de prononcer ces parjures, apprenaient leur destitution avant la fin de la journée <sup>3</sup>.

Quoiqu'il ne cessât, à son arrivée en Irlande, d'appliquer à l'Acte de colonisation (*Act of Settlement*) les épithètes de stupide, d'infâme et de maudit, et qu'il ne parlât qu'en jurant du parti anglais, il convenait cependant que la nouvelle répartition des terres remontait trop loin pour qu'il fût possible d'y rien changer <sup>4</sup>. Mais après quelques semaines de séjour à Dublin, il

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 19 juin 1686.

<sup>2</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 22 juin 1686.

<sup>3</sup> Voyez : « Sheridan MS. ; » et « King's State of the Protestants of Ireland, » chap. III, sect. 8. La lettre de Clarendon à Rochester, du 22 juin, renferme une preuve frappante de l'impudente fausseté de Tyrconnel.

<sup>4</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 8 juin 1686.

changea de langage et commença à insister violemment en plein Conseil sur la nécessité de rendre leurs terres aux anciens possesseurs. Ce fatal projet n'avait cependant pas encore reçu la sanction de son maître, car un reste de sentiment national luttait faiblement dans l'esprit de Jacques contre sa superstitieuse religion : il se sentait Anglais, il était roi d'Angleterre, et il ne pouvait sans remords consentir à la perte de la plus grande conquête que l'Angleterre eût jamais faite. Les Catholiques anglais dont il prenait ordinairement conseil étaient presque unanimes en faveur du maintien des droits des colons anglais. Des avis sages et patriotiques lui furent donnés, non-seulement par l'honnête et modéré Powis, mais même par l'obstiné et débauché Dover. Tyrconnel, qui ne pouvait espérer de détruire de loin l'effet de semblables conseils, se décida à plaider en personne la cause de sa caste, et partit pour Londres à la fin du mois d'août.

Le vice-roi redoutait également et la présence et l'absence de son adversaire. S'il était pénible d'avoir à supporter chaque jour les insolences d'un ennemi, il ne l'était pas moins de savoir que cet ennemi soufflait chaque jour la calomnie dans l'oreille du roi. Clarendon se trouvait sans cesse en butte à des vexations nouvelles. Dans une tournée qu'il entreprit, il se vit partout traité avec mépris par la population irlandaise : les prêtres catholiques exhortaient leurs congrégations à s'abstenir de toutes marques de respect ; au lieu de venir au-devant de lui, les gentilhommes irlandais restaient chez eux ; et le peuple des campagnes chantait sur son passage des chansons erses à la louange de Tyrconnel, dont il annonçait le retour pour mettre le comble à l'humiliation des oppresseurs<sup>1</sup>. A peine revenu à Dublin, après son triste voyage, le vice-roi reçut des lettres lui annonçant qu'il s'était attiré le mécontentement sérieux du roi. « Sa Majesté, disaient-elles, ne s'attendait pas seulement à être obéie par ses serviteurs, elle voulait encore que ses ordres fussent exécutés de grand cœur et avec un empressement

<sup>1</sup> Lettres de Clarendon à Rochester, du 25 sept. et du 2 oct. 1686; — « Secret Consults of the Romish Party in Ireland, » 1690.



joyeux. Le lord-lieutenant n'avait pas, il est vrai, refusé de concourir à la réforme de l'armée et de l'administration civile, mais sa coopération avait été négligente et embarrassée. Ses regards trahissaient suffisamment ses sentiments intérieurs, et il était évident pour tous qu'il désapprouvait la politique qu'il avait mission de soutenir<sup>1</sup>. » Dévoré d'inquiétude, Clarendon écrivit pour se défendre, mais on lui fit rudement savoir que sa justification n'avait pas été trouvée satisfaisante. Alors, dans les termes les plus humbles, il déclara ne vouloir plus essayer de se justifier, dit qu'il acceptait comme juste le jugement royal quel qu'il pût être, qu'il implorait son pardon le front courbé dans la poussière, qu'il était le plus sincère des pénitents, fier de mourir, s'il le fallait, pour la cause royale, mais incapable de vivre dans la disgrâce de son souverain. Et ces protestations n'étaient pas le résultat d'une hypocrisie intéressée, elles étaient en grande partie l'expression franche de la servilité naturelle à un esprit bas ; car dans ses lettres confidentielles, qui ne devaient pas passer sous les yeux du roi, il faisait les mêmes lamentations à sa famille. Il était, y disait-il, le plus infortuné des hommes, anéanti sous le coup de la colère royale, un malheureux auquel la vie deviendrait insupportable, si cette colère ne pouvait être apaisée<sup>2</sup>. Sa terreur s'accrut encore quand il apprit qu'on avait résolu à Whitehall de le rappeler et de lui donner pour successeur Tyrconnel, son rival et son calomniateur<sup>3</sup>. Puis, pendant quelques jours, sa position sembla s'améliorer, le roi parut mieux disposé à son égard, et Clarendon put se flatter un instant que les sollicitations de son frère avaient prévalu et que la crise était passée<sup>4</sup>.

Au contraire, la crise ne faisait que commencer. Pendant que Clarendon cherchait à s'appuyer sur Rochester, celui-ci n'était déjà plus lui-même en état de se soutenir. De même qu'en Irlande, le frère aîné, tout en conservant sa garde d'honneur, le glaive de l'État et le titre d'excellence, avait été, en fait,

<sup>1</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 6 oct. 1686.

<sup>2</sup> Lettres de Clarendon au roi et à Rochester, du 23 oct. 1686.

<sup>3</sup> Lettres de Clarendon à Rochester, du 29 et du 30 oct. 1686.

<sup>4</sup> Lettre de Clarendon à Rochester, du 27 nov. 1686.

remplacé par le général de l'armée; de même, en Angleterre, le frère cadet, tout en portant la Verge Blanche, et conservant en vertu de ses hautes fonctions la préséance sur les nobles du royaume, était descendu au rang d'un simple commis aux finances. Contrairement aux désirs bien connus du trésorier, le Parlement avait encore été prorogé à une époque éloignée : on ne le prévint même pas de cette importante mesure, et il ne l'apprit que par la Gazette. La direction réelle des affaires était passée tout entière aux mains de la cabale qui dinait tout les vendredis chez Sunderland. Le cabinet ne se réunissait plus que pour entendre la lecture des dépêches des cours étrangères, qui du reste ne contenaient rien qu'on ne sût déjà à la Bourse; car tous les ministres anglais près des cours étrangères avaient ordre de ne remplir leurs dépêches officielles que de bavardages d'antichambres, réservant les secrets importants pour des lettres confidentielles adressées au roi, à Sunderland ou à Petre<sup>1</sup>. Mais la faction victorieuse voulait plus encore. Les hommes qui possédaient toute la confiance du roi lui affirmaient que l'opposition persistante de la nation à ses projets devait être uniquement imputée à Rochester. Comment, en effet, disait-on, le peuple croirait-il que son souverain est immuablement décidé à persévérer dans la ligne politique qu'il a adoptée, quand il voit aux côtés du roi, et au premier rang parmi ses conseillers par l'importance de ses fonctions, un homme connu pour son opposition à cette politique? Le trésorier ne s'était-il pas opposé à toute mesure ayant pour but d'humilier l'Église anglicane et de favoriser l'Église de Rome? Sans doute il s'était soumis, quoiqu'à regret, quand il avait reconnu l'inutilité de son opposition, et l'on ne pouvait nier qu'il n'eût même parfois contribué à faire réussir les plans auxquels il s'était le plus opposé. Sans doute il avait consenti à siéger dans la Commission ecclésiastique malgré sa répugnance pour cette institution; sans doute il avait voté à contre-cœur la déposition de l'évêque de Londres, tout en déclarant qu'il ne trouvait rien de blâmable dans la con-

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 13-25 sept. 1686; et « Clarke's Life of James the Second, II, 99.

duite de ce prélat. Mais cela ne suffisait pas : un prince engagé dans une entreprise aussi importante et aussi difficile que celle à laquelle le roi s'était dévoué, avait droit d'attendre de son premier ministre, non une adhésion contrainte, donnée de mauvaise grâce, mais une active et ardente coopération. Pendant que Jacques recevait chaque jour de semblables conseils d'hommes qui avaient toute sa confiance, il lui arrivait aussi par la poste un grand nombre de lettres anonymes, remplies de calomnies sur le trésorier. Ce nouveau genre d'attaque, inventé par Tyrconnel, se trouvait d'accord avec les habitudes infâmes de toute sa vie<sup>1</sup>.

Le roi hésita longtemps à prendre un parti. Il est à croire qu'il éprouvait réellement quelque amitié pour son beau-frère, amitié que motivaient du reste leur parenté, de longues et familières relations, et de nombreux services rendus de part et d'autre. Il semblait donc probable que Rochester resterait premier ministre de nom aussi longtemps qu'il se soumettrait, même tardivement et en murmurant, aux volontés du roi. Mais, avec l'astuce qui le distinguait, Sunderland suggéra à son maître l'avantage qu'il y aurait à demander à Rochester la seule preuve d'obéissance qu'on était bien certain que celui-ci ne donnerait jamais. Dans la position actuelle, disait l'artificieux Sunderland, il est impossible de traiter avec le premier ministre de Sa Majesté les questions qui intéressent le plus le cœur du roi, et il est vraiment déplorable de songer que des préjugés religieux privent le gouvernement, dans des circonstances graves, de conseils si précieux. Peut-être ces préjugés n'étaient-ils pas insurmontables, et le fourbe ajoutait tout bas qu'il savait de source certaine que Rochester avait eu dernièrement quelques scrupules de conscience au sujet des points qui divisent l'Église de Rome et l'Église anglicane<sup>2</sup>. Il n'en fallait pas davantage, et le roi s'empara de cette idée avec avidité : il entrevoyait la possibilité d'échapper à la pénible nécessité de se séparer d'un ami et de s'assurer du même coup un puissant auxiliaire pour la grande

<sup>1</sup> « Sheridan MS. »

<sup>2</sup> « Clarke's Life of James the Second, » II, 100.

œuvre qu'il méditait; peut-être aussi était-il animé de l'espoir que le ciel lui réservait le mérite et la gloire d'arracher un de ses semblables à la perte éternelle. Vers cette époque, en effet, il se manifesta chez lui un redoublement de zèle religieux d'autant plus remarquable qu'il venait, après un court intervalle de contrainte, de retomber dans des habitudes de débauche que condamnent tous les théologiens chrétiens, et que même les hommes du monde considèrent comme inexcusables chez un vieillard marié à une femme jeune et agréable. Lady Dorchester, revenue de Dublin, était derechef la maîtresse du roi. Politiquement, son retour n'avait aucune importance; elle savait par expérience combien il était inutile d'essayer de sauver le roi de la ruine vers laquelle il se précipitait tête baissée. Aussi abandonna-t-elle la direction de la conduite politique de ce prince aux Jésuites, qui en retour la laissèrent libre de lui soustraire de l'argent; elle n'était pas du reste la seule femme perdue qui à cette époque régnât conjointement avec l'Église catholique sur l'esprit de Jacques<sup>1</sup>. Voulant sans doute compenser le peu de soin qu'il prenait de son âme en s'occupant du salut d'autrui, le roi se mit à travailler de tout cœur à la conversion de son beau-frère, mais avec cet esprit rude, grossier et despotique qui lui était naturel. Toutes les audiences qu'obtenait le trésorier se passaient en argumentations sur l'autorité de l'Église et le culte des images. Rochester, bien décidé à ne point faire abjuration, ne se fit pourtant aucun scrupule d'employer pour sa défense la même perfidie dont on avait usé envers lui. Affectant le langage d'un homme dont les idées ne sont pas arrêtées, et témoignant le désir d'être éclairé s'il était dans l'erreur, il écoutait avec intérêt les docteurs catholiques et empruntait leurs ouvrages. Il eut plusieurs entrevues avec Leyburn, le vicaire apostolique, avec Godden, l'aumônier-chapelain de la reine douairière, et avec Bonaventure Giffard, théologien de l'école de Douai. Il fut même convenu qu'il y aurait une discussion régulière entre ces théologiens et quelques ecclésiastiques de l'Église anglicane. Le roi laissa à Ro-

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 15-25 sept. 1686; et « Bonrepaux, » 4 juin 1687.

chester le choix de ces derniers, à condition qu'il ne prendrait ni Tillotson ni Stillingfleet. Tillotson, l'homme le plus inoffensif et le prédicateur le plus populaire de son époque, déplaisait à cause de ses relations avec quelques Whigs importants ; et Stillingfleet, renommé pour son adresse à manier les armes de la controverse, avait encouru la disgrâce du roi en publiant une réfutation de documents trouvés dans le coffre-fort de Charles II. Rochester prit les deux chapelains qui se trouvaient de service auprès de Sa Majesté. L'un était Simon Patrick, dont les commentaires sur la Bible font encore partie de nos bibliothèques théologiques ; l'autre, nommé Jane, était un Tory ardent, qui avait pris une grande part à la rédaction du fameux décret par lequel l'Université d'Oxford adopta solennellement les plus déplorables absurdités de Filmer. La conférence eut lieu à Whitehall le 30 novembre. Rochester, ne se souciant pas qu'on sût qu'il consentait à écouter les arguments des docteurs catholiques, exigea le secret le plus absolu, et ne voulut d'autre auditeur que le roi. On discuta la présence réelle, que les théologiens catholiques se chargèrent de prouver. Patrick et Jane ne répondirent que peu de chose, et, à vrai dire, il n'était pas nécessaire qu'ils parlassent beaucoup, car Rochester entreprit lui-même de défendre les doctrines de son Église, et, s'échauffant bientôt dans la discussion, selon son habitude, il finit par demander avec une grande véhémence si c'était sur des preuves aussi frivoles qu'on espérait le faire changer de religion. Puis, se rappelant tout à coup ce qu'il risquait par de semblables paroles, il rentra dans son rôle de dissimulation et termina en complimentant ses adversaires sur leur talent et leurs connaissances, et en demandant un délai pour réfléchir à leurs arguments<sup>1</sup>.

Malgré son peu de pénétration, le roi vit bien que Rochester ne cherchait qu'à gagner du temps ; il dit même à Barillon que le langage du Trésorier n'était pas celui d'un homme qui désire

<sup>1</sup> Voyez : « Barillon, » 2-12 déc. 1686 ; — « Burnet, » I, 684 ; — « Clarke's Life of James the Second, » II, 100 ; et « Dodd's Church History. » Avec les matériaux contradictoires de tous les auteurs, j'ai essayé de composer une narration impartiale de cette conférence. Il me paraît évident, d'après les papiers de Rochester lui-même, que dans cette occasion il fut beaucoup moins inflexible que ne le prétendent Burnet et le biographe de Jacques II.

réellement s'éclairer. Cependant, comme il lui répugnait de poser en personne, à son beau-frère, l'alternative d'abjurer ou de donner sa démission, ce fut Barillon qui, trois jours après cette conférence, alla voir Rochester. Après beaucoup de circonlocutions et mille assurances d'amitié, il lui laissa voir ce qu'il en était. « Est-ce à dire, s'écria le Trésorier, cherchant à débrouiller les phrases entortillées et cérémonieuses de l'ambassadeur, que si je ne me fais Catholique, je perds ma place? — Je ne tire pas de conséquence, répondit le prudent diplomate; je suis simplement venu, en ami, vous exprimer l'espoir que vous feriez ce qu'il faut pour conserver votre position. — Mais enfin, reprit Rochester, tout ceci veut dire que je dois me faire Catholique ou quitter la Trésorerie. » Il fit plusieurs questions pour découvrir si cette démarche était officielle, mais n'obtint que des réponses vagues et mystérieuses. Alors, affectant une confiance qu'il était bien loin d'éprouver, il prétendit que Barillon avait été la dupe de rapports faux et malveillants, et conclut en disant : « Tenez pour certain que le roi ne me destituera pas; et quant à moi, je ne donnerai pas ma démission. Je le connais; il me connaît bien aussi, et je ne crains personne. » Le Français se dit « charmé, ravi, » de ce qu'il venait d'entendre, et protesta qu'il ne s'était mêlé de cette affaire que poussé par sa sincère sollicitude pour la prospérité et l'honneur de son excellent ami le Trésorier. Là-dessus, ces deux hommes d'État se séparèrent, chacun se flattant d'avoir dupé l'autre<sup>1</sup>.

Cependant, en dépit de toutes les précautions, le bruit se répandit bientôt dans Londres que le Lord-trésorier avait consenti à se faire instruire dans les doctrines de la religion catholique. On avait vu passer Patrick et Jane par cette mystérieuse porte qui conduisait à l'appartement de Chiffinch; quelques Catholiques de la cour, soit par indiscretion, soit par ruse, avaient raconté tout ce qu'ils savaient, et même quelque chose de plus. Les Tories anglicans s'inquiétaient; ils se montraient mortifiés à l'idée que leur chef eût pu même affecter de chanceler dans

<sup>1</sup> Rochester's Minutes, » 5 déc. 1686.

ses opinions religieuses, mais ils se refusaient à croire qu'il pût jamais s'abaisser jusqu'à l'apostasie. Le malheureux Rochester, tourmenté à la fois par ses passions violentes et par ses basses convoitises, ennuyé des censures du public, troublé par les demi-confidences de Barillon, craignant pour sa réputation et tremblant pour sa place, prit le parti d'aller trouver le roi. Pour rester Trésorier, il était décidé à toutes les bassesses, à l'exception d'une seule : il laisserait croire qu'il chancelait dans sa foi religieuse ; il ferait le demi-converti ; il promettrait même de soutenir avec ardeur cette politique à laquelle il s'était opposé jusque-là ; mais, si on le poussait dans ses derniers retranchements, il refuserait de changer de religion. Il commença par dire au roi qu'il ne négligeait pas l'affaire à laquelle Sa Majesté s'intéressait si vivement ; que Jane et Giffard s'occupaient à consulter différents ouvrages sur les points en discussion entre les deux Églises, et que, ces recherches terminées, il serait bon d'avoir une nouvelle conférence. Enfin, il se plaignit vivement de ce que la ville entière était informée d'une affaire qu'on devait tenir soigneusement cachée, et de ce que certaines personnes, que d'après leur position on devait croire bien informées, se permettaient d'étranges propos à l'égard des intentions royales. « On prétend, dit-il, que si je ne fais pas à ce sujet ce que veut Votre Majesté, je serai privé de ma charge. » Le roi répondit, avec quelques mots de bienveillance banale, qu'il était difficile d'empêcher le monde de parler, et qu'il ne fallait pas attacher d'importance à des propos en l'air. Ces phrases vagues n'étaient pas faites pour calmer l'inquiétude du ministre. S'abandonnant à la violence de son agitation, il se mit à défendre sa place avec autant d'ardeur qu'il en eût mis à défendre sa vie : « Votre Majesté doit bien voir, dit-il, que je fais tout ce qui dépend de moi pour lui obéir ; je ferai toujours tout pour vous obéir ; je vous servirai comme vous l'entendrez ; bien plus, s'écria-t-il dans l'égarément de sa bassesse, je ferai tout ce que je pourrai pour croire ce que vous voulez. Mais qu'on ne vienne pas me dire, lorsque je fais tant d'efforts pour convaincre ma conscience, que si je n'y parviens pas, il me faut tout per-

« dre ! Car je dois dire à Votre Majesté qu'il est d'autres consi-  
« dérations... — Ah ! vous devez me dire... » interrompit le  
roi avec un juron. En effet, une simple allusion à un sentiment  
honnête et noble, mêlée à ces abjectes prières, avait suffi pour  
exciter sa colère. « J'espère, dit le malheureux Rochester, que  
« je n'ai pas offensé Votre Majesté; si j'avais parlé autrement,  
« elle ne pourrait avoir de moi qu'une mauvaise opinion. » Le  
roi, reprenant un air calme, protesta qu'il n'était point of-  
fensé, et conseilla à son beau-frère de mépriser les mauvais  
propos et de conférer de nouveau avec Jane et Giffard<sup>1</sup>.

Quinze jours s'écoulèrent après cette conversation sans que  
le dernier coup fût porté; Rochester les employa en intrigues  
et en supplications, et chercha à intéresser en sa faveur les Ca-  
tholiques les plus influents de la cour. Il ne pouvait, leur disait-  
il, renoncer à sa religion; mais, à cela près, il ferait tout ce  
qu'ils pourraient désirer. Si on lui laissait sa charge, les Catho-  
liques verraient qu'un Trésorier protestant pouvait leur être  
d'une bien plus grande utilité qu'un Trésorier catholique<sup>2</sup>. Lady  
Rochester, alors dangereusement malade, avait déjà, disait-on,  
sollicité l'honneur d'une visite de cette reine si cruellement  
offensée, et cherché à émouvoir sa compassion<sup>3</sup>. Mais les Hyde  
s'abaissèrent en vain. Petre, acharné à leur perte, les poursui-  
vait de sa haine<sup>4</sup>. Dans la soirée du 17 décembre, Rochester fut  
appelé dans le cabinet du roi; celui-ci était fort troublé et versa  
même quelques larmes. La situation, en effet, devait rappeler  
des souvenirs capables d'attendrir le cœur le plus endurci.  
Jacques exprima au Trésorier tout son regret de ce que son  
devoir de roi ne lui permettait pas de consulter ses affections  
personnelles; car, ajouta-t-il, il était absolument nécessaire  
que ceux qui se trouvaient à la tête de ses affaires partageassent  
ses opinions et ses sentiments. Il se plut à reconnaître tout ce  
qu'il devait à Rochester, et rendit hommage à l'intelligence  
dont celui-ci avait fait preuve, dernièrement, dans l'administra-

<sup>1</sup> « Rochester's Minutes, » 4 déc. 1686.

<sup>2</sup> « Barillon, » 20-30 déc. 1686.

<sup>3</sup> « Burnet, » I, 684.

<sup>4</sup> « Bonrepaux, » 25 mai-4 juin 1687



tion des finances ; mais les fonctions de Trésorier étaient si importantes, qu'en général elles ne devraient pas être remplies par un seul homme, et qu'un roi catholique surtout ne pouvait prudemment les confier à un partisan de l'Église anglicane. « Réfléchissez-y, Mylord, dit-il en terminant ; lisez les papiers « trouvés dans le coffre-fort de mon frère ; je vous laisserai « encore quelques jours de réflexion. » Rochester vit bien que tout était perdu et qu'il ne lui restait plus qu'à se retirer avec le plus d'argent et le plus de considération possible : double résultat qu'il parvint à atteindre. D'abord, il obtint sur la caisse de l'administration de la poste une pension annuelle et réversible de quatre mille livres sterling ; en outre, il s'était déjà procuré beaucoup d'argent au moyen des propriétés confisquées, et possédait, entre autres, l'obligation de quarante mille livres souscrites par lord Grey ; enfin, il se fit concéder tous les droits que la couronne pouvait avoir sur les vastes propriétés de ce lord<sup>1</sup>.

Jamais homme d'État ne se retira des affaires d'une manière aussi avantageuse. Rochester n'avait en réalité que de bien faibles droits aux applaudissements des partisans sincères de l'Église anglicane : pour conserver sa place, il avait consenti à faire partie d'un tribunal illégalement établi dans le but de persécuter cette Église ; il avait déloyalement voté la dégradation d'un de ses prélats les plus éminents ; il avait feint de douter de son orthodoxie ; il avait écouté avec une apparente docilité des docteurs qui la nommaient schismatique et hérétique ; il s'était offert enfin à coopérer de tout cœur aux projets des ennemis les plus acharnés du Protestantisme. Le seul éloge auquel il pût prétendre, c'était d'avoir reculé, au dernier moment, devant la honte de renier publiquement, par de simples motifs de cupidité, une religion dans laquelle il avait été élevé, qu'il croyait la véritable, et qu'il avait longtemps professée avec ostentation. Et cependant la grande majorité des Anglicans le portèrent aux nues comme le plus saint et le plus courageux

<sup>1</sup> Voyez : « Rochester's Minutes, » 19 déc. 1686 ; — « Barillon, » 30 déc.-9 janv. 1686-7 ; — « Burnet, » I, 685 ; — « Clarke's Life of James the Second, » II, 102 ; et « Treasury Warrant Book, » 9 déc. 1686.

des martyrs. On mit à contribution l'Ancien et le Nouveau Testament, les Martyrologes d'Eusèbe et de Fox, pour y trouver des parallèles à son héroïque piété : c'était Daniel dans la fosse aux lions, Scadrac dans la fournaise ardente, Pierre dans la prison d'Hérode, Paul au tribunal de Néron, Ignace dans l'amphithéâtre, Latimer sur le bûcher. Parmi les faits nombreux qui nous montrent combien était bas le niveau de la moralité et de l'honneur chez les hommes publics de cette époque, il n'en est peut-être pas de plus frappant que l'admiration excitée par la fermeté de Rochester.

Dans sa chute il entraîna Clarendon. Le 7 janvier 1687, la Gazette apprit aux habitants de Londres que la Trésorerie était remise à une Commission ; et le 8, arriva à Dublin une dépêche annonçant formellement que, dans un mois, Tyrconnel prendrait le gouvernement de l'Irlande. Ce n'était pas sans peine que Tyrconnel avait surmonté les obstacles qui s'opposaient à son ambition. Personne n'ignorait qu'il désirait surtout l'extermination des colons anglais de l'Irlande ; il eut donc à triompher des scrupules du roi, et à vaincre l'opposition, non-seulement de tous les membres protestants du cabinet et des chefs les plus respectables du parti catholique, mais encore de quelques-uns des membres de la cabale jésuitique<sup>4</sup>. L'idée d'une révolution religieuse, politique et sociale en Irlande arrêtait Sunderland ; la reine détestait Tyrconnel : on proposa donc lord Powis, comme l'homme le plus convenable pour la vice-royauté. D'une naissance illustre et sincèrement attaché à la foi catholique, il était néanmoins regardé par les Protestants comme un bon Anglais et un honnête homme. Mais par sa ruse et sa persévérance Tyrconnel surmonta toute opposition. Appelant à son aide la corruption, la servilité et l'audace, il gagna le jésuite

<sup>4</sup> L'évêque Malopy, dans une lettre à l'évêque Tyrrel, dit : « Il n'est pas d'Anglais, fût-il catholique, qui veuille jamais faire un pas ou souffrir que le roi en fasse un pour votre restauration, et qui ne vous laisse tel que vous avez été jusqu'à aujourd'hui, dominé par vos ennemis ; il n'est pas d'Anglais au monde, catholique ou autre, de quelque rang ou de quelque qualité qu'il soit, qui se fasse scrupule de sacrifier toute l'Irlande à ses moindres intérêts personnels en Angleterre, et qui ne voie aussi volontiers l'Irlande habitée par des Anglais de n'importe quelle religion que par des Irlandais »

Petre par ses flatteries, et Sunderland par les menaces et les promesses. A ce dernier il offrit une somme énorme pour prix de son appui : il lui proposa une rente viagère de cinq mille livres sterling, payable sur les revenus de l'Irlande, et rachetable moyennant cinquante mille livres comptant. S'il refusait cette offre, Tyrconnel menaçait de faire connaître au roi la manière dont le Lord-président parlait de lui à ses diners du vendredi, quand il dépeignait Sa Majesté comme un imbécile toujours mené par un prêtre ou par une maîtresse. Sunderland, pâle et tremblant, offrit à Tyrconnel de lui faire donner le commandement en chef de l'armée, d'énormes appointements, tout enfin, hormis la vice-royauté. Mais Tyrconnel ne voulut pas entendre parler de transaction, et il fallut céder. Marie de Modène elle-même ne fut pas à l'abri du soupçon de s'être laissée corrompre. Il y avait dans Londres un fameux collier de perles, estimé dix milles livres sterling, et légué par le prince Rupert à une certaine courtisane, nommée Margaret Hughes, qui exerçait sur lui, dans les derniers temps, un empire absolu : Tyrconnel se vantait d'avoir acheté l'appui de la reine à l'aide de ce collier. Beaucoup de personnes cependant soupçonnèrent cette histoire d'être une vérité à la Dyck Talbot, et de n'avoir guère plus de fondement que les calomnies qu'il avait imaginées, vingt-six ans auparavant, pour perdre Anne Hyde. Aux Catholiques de la cour Tyrconnel ne manquait pas de représenter l'instabilité de leurs places, de leurs honneurs, de leurs pensions : le roi pouvait mourir d'un moment à l'autre et les laisser à la merci d'un gouvernement ennemi et d'une populace hostile ; tandis que si la foi catholique devenait dominante en Irlande, et que l'influence protestante y pût être détruite, ce pays offrirait à tout événement un asile sûr où les catholiques pourraient toujours soit négocier, soit se défendre avec avantage. En promettant à un prêtre catholique l'évêché de Waterford, Tyrconnel obtint de lui de prêcher à Saint-James contre l'acte de « Settlement ; » et ce sermon, qui souleva le dégoût de la portion anglaise de l'auditoire, ne laissa pas de produire son effet. Enfin se termina la lutte que le patriotisme livrait à la bigoterie dans l'esprit du roi. « Il y a, dit-il, à faire

« en Irlande une besogne qu'aucun Anglais n'entreprendra jamais<sup>1</sup>. »

Au mois de février 1687, tous les obstacles étant aplanis, Tyrconnel prit le gouvernement de son pays natal, avec le pouvoir et les appointements d'un Lord-lieutenant, mais avec le titre plus humble de Lord-député.

Son arrivée jeta la consternation dans toute la population anglaise. Un grand nombre des habitants anglais les plus respectables de Dublin, gentilshommes, commerçants et artisans, accompagnèrent ou suivirent Clarendon dans sa retraite. Quinze cents familles, dit-on, traversèrent le canal Saint-George dans l'espace de quelques jours. Cette panique était bien naturelle ; car l'œuvre qui devait aboutir à la domination de l'indigène sur le colon anglais avançait rapidement. Bientôt parmi les conseillers privés, les juges, les sheriffs, les maires, les conseillers municipaux et les juges de paix, on ne compta plus que des Celtes et des Catholiques romains. Le moment semblait venu de tenter les chances d'une élection générale, et il paraissait probable qu'on obtiendrait facilement une Chambre des communes disposée à abroger l'acte de « Settlement<sup>2</sup>. » Ceux qui jadis régnaient en maîtres dans le pays se plaignirent alors, dans l'amertume de leur âme, d'être devenus la proie et la risée de leurs serfs et de leurs domestiques : on incendiait leurs maisons, on enlevait impunément leurs troupeaux ; les nouveaux soldats parcouraient la campagne, pillant, insultant, saccageant et mutilant ; ici, ils bernaient un Protestant dans sa couverture ; là, ils en suspendaient un autre par les cheveux et le frappaient de verges. En vain les Anglais en appelaient-ils à la loi : les juges, les sheriffs, les jurés, les témoins, tous Irlandais, s'entendaient pour sauver les indigènes coupables. Il n'était pas besoin, disaient les colons, d'un nouvel acte du Parlement pour que le sol changeât de maîtres ; car, depuis l'ar-

<sup>1</sup> C'est dans les MS. de Sheridan qu'on trouvera le meilleur récit de ces transactions.

<sup>2</sup> Voyez : « Sheridan MS. ; » — « Oldmixon's Memoirs of Ireland ; » — « King's State of the Protestants of Ireland, » particulièrement le chap. III ; et « Apology for the Protestants of Ireland, » 1689.

rivée de Tyrconnel, dans toutes les questions de possession légale, le jugement avait été invariablement rendu en faveur de l'indigène contre l'Anglais<sup>1</sup>.

Tant que Clarendon était resté à Dublin, le Sceau privé avait été confié à une Commission, et ses amis espéraient qu'à son retour à Londres il le recevrait de nouveau. Mais le roi et la cabale des Jésuites avaient résolu que la disgrâce des Hyde serait complète. Ce fut Lord Arundell de Wardour, un Catholique, qui en fut chargé; Bellasyse, autre Catholique, devint premier Lord de la Trésorerie, et Dover, Catholique aussi, eut place au Conseil. La nomination de ce joueur ruiné à un poste si éminent aurait suffi pour soulever l'indignation publique. Même le débauché Etherege, qui résidait à Ratisbonne comme envoyé d'Angleterre, ne put s'empêcher d'exprimer un peu ironiquement à son ancien compagnon de plaisir, Dover, l'espoir qu'il soignerait mieux l'argent du roi qu'il n'avait soigné le sien<sup>2</sup>.

La chute des deux frères Hyde marque une grande époque dans l'histoire de Jacques II. Dès lors il devint évident que ce qu'il fallait au roi ce n'était pas la liberté de conscience pour les membres de son Église, mais la liberté de persécuter les membres des Églises rivales : professant l'horreur du Test, il avait lui-même imposé un serment religieux; lui qui trouvait cruel et monstrueux que des hommes loyaux et capables fussent exclus des fonctions publiques par la seule raison qu'ils étaient catholiques, il venait de destituer le Trésorier, dont il reconnaissait l'habileté et la loyauté, par la seule raison qu'il était protestant. Chacun se disait qu'une proscription générale était imminente et que tout fonctionnaire public aurait bientôt à choisir entre la perte de son âme ou la perte de son emploi<sup>3</sup>. Qui, en effet, pouvait espérer de se maintenir après avoir vu tomber les Hyde? Ils étaient les beaux-frères du roi, les oncles

<sup>1</sup> « Secrets Consults of the Romish Party in Ireland, » 1690.

<sup>2</sup> Voyez : « London Gazette, » 6 et 14 mars 1686-7; et « Evelyn's Diary, » 10 mars. La lettre d'Etherege à Dover est au Musée Britannique.

<sup>3</sup> « Pare che gli animi sono inaspriti della voce che corre per il popolo, d'esser cacciato il detto ministro per non essere cattolico, perciò tirarsi al estermínio « de' Protestanti. » — Adda, 31 déc.-10 janv. 1687.

et les tuteurs naturels de ses enfants, les amis de sa jeunesse; ils lui étaient demeurés fidèles dans les jours d'adversité et de péril, ils l'avaient servi avec un dévouement obséquieux depuis qu'il était sur le trône. Leur religion était tout leur crime, et pour ce crime ils avaient été destitués. Les Anglais consternés commencèrent à se demander d'où pourrait venir la délivrance; et bientôt tous les yeux se fixèrent sur un homme qu'un rare concours de qualités personnelles et de circonstances favorables désignaient comme le libérateur.

---

## CHAPITRE VII

La place que Guillaume Henri, prince d'Orange et de Nassau, occupe dans l'histoire d'Angleterre et dans celle de l'humanité, est trop grande pour qu'il ne soit pas important de tracer, avec quelques détails, les traits si prononcés de son caractère<sup>1</sup>.

Guillaume d'Orange était dans sa trente-septième année, mais, de corps et d'esprit, il paraissait moins jeune qu'on ne l'est ordinairement à cet âge; on peut même dire qu'il ne fut jamais jeune. Quant à sa personne, elle nous est presque aussi familière qu'elle pouvait l'être à ses capitaines et à ses conseillers, tant les peintres, les sculpteurs et les graveurs se sont appliqués à transmettre ses traits à la postérité; et ses traits étaient de ceux que tout artiste saisit facilement, et qu'on ne peut oublier quand une fois on les a vus. Dès qu'on songe à lui, on se représente un homme mince et débile, avec un front large et élevé, un nez recourbé comme le bec d'un aigle, un

<sup>1</sup> J'ai surtout consulté, pour tracer ce portrait du prince d'Orange, l'Histoire de Burnet, les Mémoires de Temple et de Gourville, les négociations du comte d'Estrades et du comte d'Avaux, les lettres de Sir George Downing au Lord-chancelier Clarendon, la volumineuse Histoire de Wagenaar, le Karakterkunde der Vaderlandsche Geschiedenis de Van Kamper, et surtout la correspondance confidentielle du prince lui-même, dont le duc de Portland permit à Sir James Mackintosh de prendre copie.

œil d'aigle aussi, brillant et perçant sous un sourcil un peu sombre et pensif; une bouche accentuée et un peu boudeuse, des joues pâles, maigres et profondément sillonnées par l'inquiétude et la maladie. Il eût été difficile que ce visage pensif, sévère et solennel, appartint à un homme d'un naturel heureux et gai; mais il indiquait d'une manière évidente une capacité à la hauteur des entreprises les plus difficiles, et un courage à l'épreuve des revers et des dangers.

La nature l'avait doué largement de toutes les qualités qui font les grands hommes d'État, et son éducation les avait encore développées. Avec un jugement sain et une grande force de volonté, il se vit, dès que son intelligence commença à s'ouvrir, orphelin de père et de mère, chef d'un grand parti, mais d'un parti opprimé et découragé, et héritier de grandes et douteuses prétentions qui excitaient la haine et la jalousie de l'oligarchie, alors toute-puissante dans les Provinces-Unies. Chaque fois qu'il paraissait en public, le peuple, profondément attaché depuis un siècle à sa famille, montrait clairement qu'il le considérait comme son chef légitime. Chaque jour, les ministres de la République, hommes habiles et expérimentés, mais ennemis mortels de sa race, venaient, sous prétexte de lui rendre hommage, observer les progrès de son intelligence, épier les premiers mouvements de son ambition, et noter chaque parole irréfléchie qui lui échappait. Il n'avait alors auprès de lui aucun conseiller sur le jugement duquel il pût compter, car à peine eut-il atteint sa quinzième année, qu'un gouvernement jaloux lui retira tous les serviteurs dévoués qui jouissaient de sa confiance. Vainement Guillaume s'en plaignit avec une énergie au-dessus de son âge, et plus d'une fois des observateurs vigilants virent rouler des larmes dans les yeux du jeune prisonnier d'État. Sa santé, naturellement délicate, faiblit momentanément sous le poids de sa pénible position; mais de telles situations, qui égarent et énervent les caractères faibles, donnent une nouvelle énergie aux âmes fortement trempées. Entouré de pièges où tout autre adolescent aurait trouvé sa perte, Guillaume apprit à marcher d'un pas ferme et prudent : longtemps avant d'avoir atteint l'âge d'homme, il savait garder

un secret, déjouer la curiosité avec une réponse sèche et prudente, et cacher ses passions sous le masque d'une calme gravité. Par contre, il ne faisait que peu de progrès dans les arts et dans la littérature. Les manières de la noblesse hollandaise manquaient de cette grâce qui distinguait à un si haut point le gentilhomme français, et qui commençait à briller à la cour d'Angleterre, et Guillaume était tout à fait Hollandais. Il passait pour brusque, même parmi ses compatriotes, et les étrangers le trouvaient bourru. Dans ses relations avec le monde, il paraissait ignorer, ou du moins négliger, cette affabilité qui double le mérite d'une faveur et détruit ce qu'un refus peut avoir de blessant. Les lettres et les sciences l'intéressaient peu : les découvertes de Newton et de Leibnitz, les poèmes de Dryden et de Boileau, lui étaient également inconnus. Les représentations dramatiques le fatiguaient, et pendant qu'Oreste se livrait à ses fureurs ou que Tartuffe pressait la main d'Elmire, il se détournait volontiers de la scène pour parler d'affaires politiques. Cependant il ne manquait pas d'un certain talent pour la satire, et déployait souvent, à son insu, une éloquence naturelle, un peu bizarre, il est vrai, mais vigoureuse et originale. Toutefois, il était loin de viser au rôle de bel esprit ou d'orateur. Toujours il s'était consacré aux études qui rendent les hommes propres aux grandes et importantes affaires, et, dès son enfance, il se plut à entendre discuter les questions de droit international, de finance et de guerre. En géométrie, il ne savait que ce qu'il en faut pour faire construire une demi-lune ou un ouvrage à corne. A l'aide d'une mémoire singulièrement puissante, il avait appris assez de langues vivantes pour comprendre sans intermédiaire les discours et les lettres qu'on lui adressait, et même pour y répondre. Le hollandais était sa langue naturelle, mais il entendait le latin, l'italien et l'espagnol, et parlait et écrivait le français, l'anglais et l'allemand, sans élégance et sans correction, il est vrai, mais avec facilité et clarté. Aucun talent ne pouvait être plus important pour un homme dont la vie pouvait se passer à organiser de grandes alliances, et à commander des armées composées de nations différentes.



Il est un ordre de questions philosophiques que les circonstances l'avaient forcé à étudier et auxquelles il paraît s'être intéressé plus qu'on ne devait s'y attendre d'après son caractère général. Chez les Protestants des Provinces-Unies, comme chez les Protestants d'Angleterre, il existait deux grands partis religieux qui coïncidaient presque exactement avec deux grands partis politiques : les chefs de l'oligarchie municipale étaient Arminiens, c'est-à-dire qu'aux yeux de la multitude ils ne valaient guère mieux que des Papistes ; au contraire, les princes de la maison d'Orange s'étaient presque toujours déclarés les protecteurs de la religion calviniste et ils devaient, en grande partie, leur popularité à leur zèle pour les doctrines de l'Élection et de la Persévérance finale, zèle qui, du reste, n'avait pas toujours été ni très-éclairé, ni très-humain. Soigneusement élevé dès son enfance dans les principes théologiques de sa famille, Guillaume avait pour ces principes une prédilection qui dépassait de beaucoup la simple partialité pour des croyances héréditaires. Après avoir profondément réfléchi aux grandes énigmes discutées dans le synode de Dort, il avait trouvé dans l'austère et inflexible logique de l'école genevoise quelque chose qui s'accordait avec son intelligence et son caractère. Cependant, il ne suivit jamais les exemples d'intolérance que lui avaient donnés quelques-uns de ses ancêtres ; toujours il eut horreur de toute espèce de persécutions, et ces sentiments de tolérance il ne les cacha pas plus quand il aurait eu avantage à les dissimuler ou à les taire, que lorsqu'ils purent servir sa politique. Néanmoins, ses opinions théologiques étaient bien aussi prononcées que celles de ses ancêtres. Le dogme de la Prédestination formait la clef de voûte de sa religion. Souvent on l'entendit déclarer que s'il lui fallait abandonner cette doctrine, il perdrait sa foi en une Providence toute-puissante et deviendrait un simple Épicurien. C'était là le seul sujet spéculatif dont il se fût occupé : pour le reste, toute la sève de son esprit vigoureux se porta de bonne heure vers le côté pratique des choses. Chez lui, les facultés nécessaires à la conduite des affaires importantes avait atteint leur maturité, dès un âge où elles sont à peine indiquées chez les hommes ordinaires.

Depuis Octave, le monde n'avait pas vu un homme d'État si précoce. Les diplomates les plus habiles s'émerveillaient des remarques profondes que ce prince de dix-sept ans faisait sur les affaires publiques, et leur surprise augmentait encore en voyant un jeune homme placé dans des situations qui devaient l'entraîner à des démonstrations violentes, conserver un calme aussi imperturbable que le leur. A dix-huit ans, il siégeait parmi les fondateurs de la République, aussi grave, aussi prudent, aussi sage que le plus ancien d'entre eux. A vingt et un ans, dans un jour de découragement et de péril, on le mit à la tête du gouvernement. A vingt-trois ans, il était renommé dans toute l'Europe comme soldat et comme homme politique : il avait mis sous ses pieds les factions intérieures ; il se trouvait à la tête d'une puissante coalition, et sur les champs de bataille il avait lutté, toujours avec honneur, sinon avec succès, contre quelques-uns des plus grands capitaines de l'époque.

Comme son bisaïeul, le prince taciturne qui fonda la République batave, il occupe un rang plus élevé parmi les hommes d'État que parmi les guerriers, et cependant ses penchants personnels étaient plutôt ceux d'un guerrier que ceux d'un homme d'État. On ne doit jamais apprécier l'habileté du général d'après l'issue de la bataille, et il serait surtout injuste de juger Guillaume sur les résultats de ses guerres, car sa destinée l'opposa presque toujours aux capitaines les plus éminents de son temps et à des troupes bien mieux disciplinées que les siennes. Cependant, il y a lieu de croire que, sur le champ de bataille, il était bien loin d'égaliser des hommes qui ne le valaient pas sous le rapport de la puissance intellectuelle. Quand il lui arriva de parler sur ce sujet à quelques amis sûrs, il le fit avec la noble franchise d'un homme qui, ayant accompli de grandes choses, peut bien avouer quelques imperfections. Il n'avait jamais, disait-il, fait d'apprentissage militaire : placé tout jeune à la tête d'une armée et entouré d'officiers incapables de l'instruire, ses propres bévues et leurs conséquences avaient été ses seules leçons. « Je donnerais une bonne portion de mes États, l'entendit-on « s'écrier un jour, pour avoir fait quelques campagnes sous le « prince de Condé, avant d'avoir eu à le combattre. » Il n'est pas

impossible que les causes qui empêchèrent Guillaume d'acquérir de grandes connaissances stratégiques, aient contribué à développer la vigueur de son intelligence. Si ses batailles ne le montrent pas comme un grand tacticien, elles lui donnent droit au titre de grand homme. Aucun désastre ne le priva, même pour un instant, de sa fermeté et de l'entière possession de ses facultés. Il sut réparer ses défaites avec une si merveilleuse promptitude, qu'avant que ses ennemis eussent chanté le *Te Deum*, il était prêt à combattre de nouveau, et jamais la mauvaise fortune ne lui fit perdre le respect et la confiance de ses soldats. Ce respect et cette confiance, il les devait en grande partie à sa bravoure personnelle. Presque tous les hommes possèdent, ou du moins pourraient acquérir, par une éducation convenable, le degré de courage nécessaire à un soldat pour faire bravement une campagne. Mais Guillaume possédait un courage plus rare. Éprouvé de toutes les manières, par la guerre, par les blessures, par de cruelles et accablantes maladies, par les périls de la mer, il dut braver sans cesse le danger toujours imminent d'un assassinat, danger qui a ébranlé les nerfs les plus aguerris et qui fit ployer le courage de fer de Cromwell ; et cependant, nul n'osa jamais dire que chose au monde ait fait peur au prince d'Orange. Aucun conseil ne pouvait le décider à prendre des précautions contre le poignard et le pistolet des conspirateurs<sup>1</sup>. Il étonnait de vieux marins par le sang-froid qu'il conservait sur une mer furieuse, en vue d'une côte hérissée d'écueils. Dans l'action son intrépidité, remarquable au milieu de tant de milliers de braves guerriers, lui attira les applaudissements des armées ennemies et ne fut jamais mise en doute, même par l'injustice des partis hostiles. Pendant ses premières campagnes, il s'exposa toujours comme un homme qui recherche la

<sup>1</sup> Après la paix de Ryswick, les amis de Guillaume le supplièrent de parler sérieusement à l'ambassadeur de France au sujet des projets d'assassinat que formaient sans cesse les Jacobites de Saint-Germain. La magnanime indifférence avec laquelle ces observations furent reçues est tout à fait caractéristique. A la fin d'une longue lettre d'affaires, il répondit à Bentinck, qui venait d'envoyer de Paris des nouvelles alarmantes : « Pour les assassins, je ne luy en ay pas voulu parler, croiant que c'étoit au-dessous de moi. » 2-12 mai 1698. J'ai conservé l'orthographe, si cela peut s'appeler ainsi.

mort ; toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite, on le vit combattre au plus fort de la mêlée, l'épée à la main ; on le vit, le bras percé d'une balle et la cuirasse couverte de sang, ne pas lâcher pied et agiter en l'air son chapeau sous une grêle de balles. Ses amis le suppliaient de ménager une vie si précieuse à son pays, et après la sanglante journée de Senef, son plus illustre adversaire, le grand Condé disait que le prince d'Orange s'était en tout comporté comme un vieux général, hormis qu'il s'était exposé comme un jeune soldat. Guillaume ne convenait pas de sa témérité : c'était, disait-il, par un sentiment de devoir, et après avoir froidement calculé ce que l'intérêt public exigeait de lui, qu'il se portait toujours là où il y avait le plus de danger. Peu habituées à la guerre, ses troupes craignaient de se mesurer avec les vieux soldats de la France : leur chef devait donc leur montrer comment on remporte les victoires. Et en effet plus d'une bataille qui semblait irréparablement perdue fut regagnée, grâce à l'ardeur qu'il mit à rallier ses bataillons rompus et à frapper de sa propre main les lâches qui donnaient l'exemple de la fuite. Parfois il sembla prendre un étrange plaisir à exposer sa personne, et l'on a remarqué que jamais il n'avait l'esprit plus gai et les manières plus gracieuses et plus dégagées qu'au milieu du tumulte et du carnage d'une bataille. Même dans ses amusements, il aimait l'émotion du danger : les jeux de cartes, d'échecs ou de billard ne lui procuraient aucun plaisir. Sa récréation favorite était la chasse, et plus elle offrait de périls, plus elle lui plaisait. Souvent il franchissait des obstacles que ses plus hardis compagnons ne pouvaient se décider à affronter. Il traitait d'exercices efféminés les chasses anglaises les plus fatigantes, et jusque dans son grand parc de Windsor, il regrettait le gibier qu'il avait coutume de forcer au milieu de ses forêts de Gueldre, ses loups, ses sangliers et ses cerfs à seize andouillers<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Guillaume écrivait de Windsor à Bentinck, alors ambassadeur à Paris : « J'ai pris avant-hier un cerf dans la forest avec les chains du Pr. de Denm., et ay fait un assez jolie chasse, autant que ce vilain paais le permet. » 20 mars-1<sup>er</sup> avril 1698. L'orthographe n'est pas bonne, mais elle vaut celle de Napoléon.

Ce courage audacieux était d'autant plus remarquable chez Guillaume qu'il contrastait avec une organisation physique singulièrement débile. A peine échappé aux dangers d'une enfance chétive et malade et arrivé à l'âge d'homme, il vit la petite vérole s'ajouter aux souffrances que lui faisaient endurer la phthisie et un asthme chronique. Fatigué par une toux continuelle, il ne parvenait à dormir que la tête soulevée par une quantité d'oreillers et ne pouvait respirer que dans l'air le plus pur ; de fréquentes migraines le tourmentaient et un exercice violent le fatiguait promptement. Aussi les médecins entretenaient-ils les espérances de ses ennemis, en fixant quelque date au delà de laquelle, s'il y avait quelque certitude dans la science médicale, il était impossible, disaient-ils, que sa faible constitution pût résister. Néanmoins, pendant toute une vie qui ne fut qu'une longue maladie, la vigueur de l'âme suffit toujours, dans les grandes occasions, pour soutenir un corps affaibli et souffrant.

Né avec des passions fougueuses et une sensibilité vive, Guillaume cacha si bien ses joies et ses douleurs, ses affections et ses ressentiments, sous un extérieur serein et flegmatique, que la multitude ne soupçonna jamais la violence de ses émotions et que le monde le crut le plus insensible des hommes. Recevait-il de bonnes nouvelles, nul signe ne trahissait sa joie ; lui annonçait-on quelque défaite, il ne laissait apercevoir aucun symptôme de dépit. Il distribuait les éloges et les réprimandes, les récompenses et les punitions, avec l'austère impassibilité d'un chef Mohawk ; mais ceux qui le connaissaient et qui l'approchaient de près savaient que sous cette glace brûlait un feu continuel. Rarement il se laissait dominer par la colère ; mais, quand il s'y livrait, l'explosion était terrible, et il n'eût pas été prudent de l'approcher dans le premier moment. Toutefois, dès que la crise était passée, il faisait de si amples réparations à ceux qu'il avait offensés, qu'on regrettait presque de ne pas le voir plus souvent se fâcher. Son amitié se montrait aussi vive

Guillaume écrivait en meilleure humeur de Loo : « Nous avons pris deux gros cerfs, le premier dans Dorewaert, qui est un des plus gros que je sache avoir jamais pris. Il porte seize. » 25 oct.-4 nov. 1697.

que sa colère; quand il aimait, c'était avec toute l'énergie de son âme, et lorsque la mort venait à le séparer de ses amis, sa douleur était telle qu'en plus d'une occasion on craignit pour sa raison et pour sa vie. Pour un petit cercle d'intimes sur la fidélité et la discrétion desquels il pouvait compter, il n'était plus le stoïque et réservé Guillaume que la multitude supposait dépourvu de toute sensibilité; il devenait un prince bon, cordial, franc, jovial, facétieux même, aimant à prolonger les plaisirs de la table et prenant part aux conversations les plus enjouées. Au premier rang dans son amitié figurait un gentilhomme de sa maison, nommé Bentinck, issu d'une noble race batave et destiné à fonder en Angleterre une grande famille patricienne. Bentinck avait donné à son maître des preuves d'un dévouement peu ordinaire. A l'époque où les Provinces-Unies luttèrent pour leur existence contre la puissance française, le jeune prince, sur qui reposaient toutes les espérances de la patrie, fut atteint de la petite vérole. Cette maladie, déjà fatale à plusieurs membres de sa famille, s'annonça dès l'abord chez Guillaume sous l'aspect le plus alarmant. La consternation publique était au comble : les rues de La Haye ne désemplissaient pas, du matin au soir, d'une foule empressée de savoir des nouvelles du jeune Stathouder. Enfin la maladie prit un caractère favorable et l'on affirma que la guérison était due autant à la courageuse et infatigable amitié de Bentinck qu'à la remarquable patience du prince. Bentinck seul donnait au malade sa nourriture et ses médicaments; Bentinck seul le levait et le recouchait dans son lit. « Je ne sais en vérité, disait Guillaume à « Temple avec un accent de profonde tendresse, si Bentinck a « dormi pendant ma maladie; mais ce que je sais bien, c'est « que pendant seize jours et seize nuits il ne m'est jamais arrivé « de demander quelque chose sans qu'il fût à l'instant même « auprès de moi. » Avant que le fidèle serviteur eût achevé sa tâche, il fut lui-même saisi par la contagion; mais, dominant sa souffrance, il resta jusqu'à ce que son maître fut déclaré convalescent; alors seulement il demanda à se retirer. Il en était temps, car ses jambes ne pouvaient plus le soutenir. Sa maladie fut longue et dangereuse, et il ne quitta son lit que pour se

rendre à l'armée, où pendant plusieurs campagnes on le vit aux côtés de Guillaume, partageant avec lui les dangers de la guerre comme il avait partagé des périls d'un autre genre.

Ainsi se fonda une amitié aussi vive et aussi pure qu'aucune de celles dont l'histoire ancienne ou moderne fasse mention. Les descendants de Bentinck conservent encore un grand nombre de lettres écrites par le prince lui-même à leur ancêtre ; et je ne crains pas d'avancer qu'on ne peut se faire une juste idée du caractère de Guillaume qu'après les avoir étudiées avec soin. Ce prince, que même ses admirateurs représentent toujours comme le plus réservé et le plus froid des hommes, met de côté, dans cette correspondance, toute distinction de rang et s'épanche avec toute la naïveté d'un écolier. Il y dépose sans réserve les secrets les plus importants, et explique avec une parfaite simplicité ses vastes desseins relativement à tous les gouvernements de l'Europe. Des confidences d'un autre genre, et non moins intéressantes peut-être, se mêlent à ces graves communications : il raconte ses aventures, ses impressions les plus intimes ; il décrit ses courses acharnées à la poursuite d'énormes cerfs, ses repas de la Saint-Hubert ; il parle des progrès de ses plantations, de sa mauvaise récolte de melons, de l'état de ses haras, de son désir de se procurer un bon cheval de selle pour sa femme, de l'ennui qu'il éprouve en apprenant qu'un homme de sa maison refuse d'épouser une jeune fille de bonne famille, après l'avoir déshonorée ; de son mal de mer, de sa toux, de ses migraines, de ses accès de dévotion ; de sa reconnaissance pour la protection divine, quand il a échappé à un grand danger ; de ses efforts pour se soumettre aux décrets de la Providence, quand il a éprouvé un désastre ; et tout cela dans un aimable bavardage qu'on ne s'attendrait guère à trouver chez l'homme d'État le plus discret et le plus compassé de son époque. L'effusion naïve de son amitié, et l'intérêt tout fraternel qu'il prend au bonheur domestique de son ami, sont plus remarquables encore. Quand il apprend qu'il est né un héritier à Bentinck, il lui écrit aussitôt : « Je souhaite qu'il vive  
« pour devenir un jour aussi bon garçon que vous ; et si moi  
« aussi j'ai un fils, j'espère qu'ils s'aimeront tous deux comme

« nous nous sommes aimés<sup>1</sup>. » Pendant toute sa vie, il témoigne une tendresse toute paternelle aux enfants de Bentinck, les appelle par des petits noms affectueux, se charge d'eux en l'absence de leur père, et, bien que fâché de leur refuser quelque plaisir, les empêche de suivre une chasse au cerf, où ils seraient exposés à quelque coup de corne, et ne veut pas qu'ils restent jusqu'à la fin d'un souper trop bruyant<sup>2</sup>. Quand Lady Bentinck tombe dangereusement malade, en l'absence de son mari, Guillaume, au milieu des affaires les plus importantes, trouve le temps d'expédier à celui-ci plusieurs exprès dans le même jour, avec quelques mots pour lui donner des nouvelles de sa femme<sup>3</sup>. Et dans une autre occasion, lorsque, après une grave maladie, on la déclare hors de danger, le prince éclate en ferventes expressions de gratitude envers Dieu. « Je vous écris, dit-il, en pleurant de joie<sup>4</sup>. » On éprouve un charme singulier à lire ces lettres d'un homme dont l'indomptable énergie et l'inflexible fermeté commandaient le respect de ses ennemis, dont les manières sèches et réservées refroidissaient l'attachement de presque tous ses partisans, et dont l'esprit était occupé de projets gigantesques qui devaient changer la face du monde.

Guillaume n'avait pas mal placé son amitié. Au dire de Temple, Bentinck fut, dès le commencement, le plus sûr et le plus dévoué serviteur que jamais prince ait eu le bonheur de rencontrer, et jusqu'à la fin de sa vie il mérita cette honorable réputation. Les deux amis semblaient vraiment faits l'un pour l'autre. Il ne fallait à Guillaume ni un guide ni un flatteur : possédant une ferme et juste confiance en son propre jugement, il n'aimait guère les donneurs de conseils ou les faiseurs d'objections, et cependant, sa perspicacité et l'élévation de son esprit le mettaient à l'abri des séductions de la flatterie. Le con-

<sup>1</sup> 3 mars 1679.

<sup>2</sup> De Loo, il écrivait à Bentinck, le 4 nov. 1697 : « Voilà en peu de mots le détail de nostre Saint-Hubert. Et j'ay eu soin que M. Woodstoc (le fils aîné de Bentinck, « n'a point esté à la chasse, bien moins au souper, quoiqu'il fût icy. Vous pouvez « pourtant croire que de n'avoir pas chassé l'a un peu mortifié, mais je ne l'ay « pas ausé prendre sur moi; puisque vous m'aviez dit que vous ne le souhaitiez « pas. »

<sup>3</sup> Le 15 juin 1688.

<sup>4</sup> Lettre du 6 sept. 1679.



fident d'un tel prince devait être un homme sans génie inventif, sans goût pour le commandement, mais brave et dévoué, capable d'exécuter ponctuellement un ordre, de garder inviolablement un secret, d'observer les faits avec soin et de les rapporter avec exactitude : tel était Bentinck.

Guillaume ne fut pas moins heureux dans le choix d'une femme que dans le choix d'un ami. Son mariage, d'abord, ne sembla pas lui promettre un grand bonheur domestique. Les considérations politiques y avaient seules présidé, et il paraissait peu probable qu'une affection profonde pût jamais s'établir entre une fille de seize ans, belle, bonne, et naturellement intelligente, mais ignorante et simple, et un homme froid et compassé, qui ne s'occupait que de chasses ou d'affaires publiques, et qui, à peine entré dans sa vingt-huitième année, était en réalité, grâce à sa mauvaise santé, plus âgé que son beau-père. Pendant quelque temps, Guillaume se montra un mari négligent et se laissa captiver par d'autres femmes, surtout par Élisabeth Villiers, une des dames de la princesse. Élisabeth Villiers était laide, et, de plus, louchait effroyablement; mais elle possédait un esprit qui lui permettait de comprendre et de partager les idées du prince<sup>1</sup>. Celui-ci, honteux de ses erreurs, s'efforçait de les tenir cachées; mais, en dépit de toutes ses précautions, Marie n'ignorait pas les infidélités de son époux. Des espions et des rapporteurs, encouragés par le roi d'Angleterre, cherchèrent, par tous les moyens, à exciter sa jalousie. Un homme d'un caractère bien différent, l'excellent Ken, qui pendant quelques mois avait été le chapelain de la princesse, à La Haye, se montra tellement outré de la conduite de Guillaume, qu'il menaça, avec plus de zèle que de prudence, de lui administrer une sévère réprimande<sup>2</sup>. Mais Marie supporta ses chagrins avec une douceur et une patience qui finirent par lui gagner graduellement l'estime et la reconnaissance de Guillaume. Restait une autre cause d'éloignement entre les époux : il viendrait probablement un moment où la princesse, dont toute l'éducation s'était bornée à

<sup>1</sup> Voyez ce qu'en dit Swift dans son Journal à Stella.

<sup>2</sup> « Henry Sidney's Journal, » en date du 31 mars 1680, dans l'intéressante collection de M. Blencowe.

apprendre à broder, à jouer de l'épinette, à lire la Bible et quelques ouvrages de piété, se verrait placée à la tête d'une grande monarchie, et serait peut-être l'arbitre de l'Europe, tandis que le prince, ambitieux, profond politique, ardent aux grandes entreprises, ne trouverait, dans le gouvernement d'Angleterre, aucune place digne de lui, et n'y exercerait de pouvoir que selon le bon plaisir de la reine. On ne doit pas s'étonner qu'un homme aimant le pouvoir comme l'aimait Guillaume, et ayant comme lui la conscience de son génie, ait ressenti profondément cette jalousie qui, pendant quelques heures seulement de royauté, mit la discorde entre Guildford Dudley et Lady Jane Grey, et produisit une rupture plus tragique encore entre Marie d'Écosse et Darnley. La princesse d'Orange ne soupçonnait même pas de tels sentiments chez son mari. Son précepteur, l'évêque Compton, l'avait soigneusement instruite dans sa religion, et s'était surtout appliqué à la mettre en garde contre les ruses des docteurs catholiques; mais il l'avait laissée dans l'ignorance la plus complète à l'égard de la constitution anglaise et de sa propre position. Sachant que lors de son mariage elle avait juré d'obéir à son époux, il ne lui était jamais venu dans l'esprit qu'un jour les rôles pourraient être intervertis. Elle était mariée depuis neuf ans sans avoir découvert la cause du mécontentement de son mari, mécontentement dont, du reste, il n'eût jamais parlé le premier, car son caractère le disposait plutôt à dissimuler ses ennuis qu'à les confier, et, dans ce cas-ci, d'ailleurs, un sentiment bien naturel de délicatesse lui fermait la bouche. Enfin, l'intervention de Gilbert Burnet amena entre eux une explication qui fut suivie d'une réconciliation complète.

La réputation de Burnet a été attaquée avec une sévérité et une persévérance singulières. La guerre qu'on lui a faite commença dès sa jeunesse, et elle se continue aujourd'hui aussi violente que jamais, bien que le bon évêque soit mort depuis cent trente ans. L'animosité des factions et la raillerie des beaux-esprits ne pouvaient en effet trouver un meilleur sujet de moquerie. Tous ses défauts d'esprit et de caractère gisaient à la surface, et n'étaient que trop faciles à saisir. Ces défauts n'étaient pas ceux de son pays : de tous les Écossais qui ont fait

leur chemin en Angleterre et qui s'y sont distingués, Burnet est peut-être le seul chez lequel on retrouve ce caractère que le satiriste, le romancier et le dramaturge s'accordent à donner à l'aventurier irlandais. Sa verve, sa vanité naïve, sa jactance, ses insupportables indiscretions, ses bévues continuelles, son sans-gêne et son aplomb imperturbable, offraient aux Tories des sujets inépuisables de ridicule. Ses ennemis ne manquaient pas de le complimenter, quelquefois d'une manière plus plaisante que convenable, sur la largeur de ses épaules et l'ampleur de ses mollets, et de le féliciter de ses succès matrimoniaux auprès de riches et sensibles veuves. Néanmoins, bien que Burnet, sous beaucoup de rapports, prêtât au ridicule et même à la censure, ce n'était pas, il s'en faut, un homme médiocre. Son esprit était prompt, infatigable ; ses connaissances variées et étendues. A la fois historien, antiquaire, théologien, prédicateur, pamphlétaire, discuteur habile, actif chef de parti, il s'est distingué dans tous ces rôles. Les spirituelles brochures qu'il écrivit sur les événements de son temps ne sont connues aujourd'hui que d'un petit nombre de curieux ; mais ses autres ouvrages, tels que l'« Histoire de son temps » (*History of his Own Times*), l'« Histoire de la Réformation » (*History of the Reformation*), l'« Exposé des Articles » (*Exposition of Articles*), le « Discours sur le devoir pastoral » (*Discourse of Pastoral care*), sa « Vie de Hale » et celle de Wilmot sont souvent réimprimés et se trouvent dans toutes les bonnes bibliothèques. Contre un pareil fait, tous les efforts des détracteurs sont impuissants. Un écrivain dont les volumineux ouvrages, dans plusieurs branches de littérature, trouvent encore de nombreux lecteurs cent trente ans après sa mort, peut avoir de grands défauts, mais il doit posséder aussi de grandes qualités. Ces grandes qualités, on ne peut les refuser à Burnet : il était doué d'un esprit vigoureux et fertile, et son style, sans être d'une pureté irréprochable, est toujours clair, souvent vif, et s'élève parfois jusqu'à une éloquence solennelle et passionnée. Un air noble et un débit pathétique ajoutaient à l'effet des discours qu'il improvisait en chaire, et qu'interrompaient souvent les murmures d'approbation de son auditoire. Quelquefois même il lui arriva,

après avoir parlé tout le temps qu'avait duré le sablier qu'on plaçait toujours à côté du prédicateur, d'être forcé de céder aux demandes enthousiastes de ses auditeurs, qui le suppliaient de continuer son sermon jusqu'à ce que le sable eût coulé une seconde fois <sup>1</sup>. Les grandes imperfections de son caractère, comme celles de son esprit, se trouvaient plus que compensées par d'éminentes qualités. S'il se laissa trop souvent égarer par ses préjugés et ses passions, il n'en resta pas moins un honnête homme dans toute l'étendue du mot; s'il céda parfois aux séductions de la vanité, son âme ne fut jamais influencée par la cupidité ou par la crainte. Il était naturellement bienveillant, généreux, reconnaissant, et oublieux des injures <sup>2</sup>. Son zèle religieux, quoique vif et constant, était généralement tempéré par son humanité et son respect pour la liberté de conscience. Fermement imbu de ce qu'il croyait être l'esprit du christianisme, il n'attachait aucune importance aux rites, aux titres, aux formes de gouvernement ecclésiastique, et jamais il ne se montra sévère à l'égard des infidèles ou des hérétiques dont la vie était pure, et dont les erreurs semblaient plutôt le résultat d'une raison faussée que d'un cœur dépravé. Cependant, comme beaucoup de ses contemporains, excellents hommes d'ailleurs, il considérait l'Église de Rome comme placée en dehors de toutes les règles ordinaires.

Burnet jouit pendant quelques années d'une réputation européenne. Son histoire de la Réformation fut reçue avec enthousiasme par tous les Protestants et porta un rude coup au Catho-

<sup>1</sup> Voyez : « Speaker Onslow's Note on Burnet, » I, 596; et « Johnson's Life of Sprat. »

<sup>2</sup> Personne n'a été plus opposé à Burnet et ne l'a contredit avec plus d'aplomb que Darmouth; cependant Darmouth dit de lui : « Je ne pense pas qu'il ait jamais sciemment publié quelque chose qu'il sût être faux. » Swift même est assez juste pour dire : « Après tout, c'était un homme d'une nature bonne et généreuse. » (Short Remarks on Bishop Burnet's History.)

Il est de mode de reprocher à Burnet son inexactitude comme historien; je crois cette accusation tout à fait injuste. Il ne paraît si inexact que parce que son texte a été soumis à un examen singulièrement sévère et malveillant. Si quelque Whig voulait se donner la peine de critiquer aussi minutieusement « Reresby's Memoirs, » « North's Examen, » « Mulgrave's Account of the Revolution » ou « The Life of James the Second, » édition de Clarke, on verrait bientôt que Burnet est bien loin d'être l'historien le plus inexact de cette époque.

licisme. Bossuet, évêque de Meaux, le plus grand théologien qu'eût produit l'Église de Rome depuis le schisme du seizième siècle, entreprit de rédiger une laborieuse réfutation. Un de ces Parlements, zélés pour le Protestantisme, qui siégèrent pendant les agitations du complot papiste, honora Burnet d'un vote de remerciement et l'engagea, au nom de la Chambre des communes, à poursuivre ses travaux historiques. Admis dans l'intimité de Charles II et de Jacques II, et vivant dans les termes de la plus étroite amitié avec plusieurs hommes d'État distingués, particulièrement avec Halifax, il avait été en outre le directeur spirituel d'un grand nombre de personnages remarquables. Ce fut lui qui arracha à l'athéisme et à la débauche John Wilmot, comte de Rochester, un des plus brillants libertins de l'époque; ses exhortations sur les points de doctrine communs à tous les chrétiens consolèrent les dernières heures de la victime d'Oates, le Catholique lord Stafford; et quelques années plus tard il accompagna de la Tour jusqu'à l'échafaud, élevé dans Lincoln's-Inn Fields, une victime encore plus illustre, lord Russell. La cour ne négligea rien pour s'attacher un théologien si habile et si actif, et le roi prodigua les flatteries et les promesses d'avancement. Mais Burnet, qui dans sa jeunesse avait professé les doctrines de servilité généralement reçues dans le clergé anglican, était devenu whig par conviction, et il demeura fidèle à ses principes au milieu de toutes les vicissitudes de sa vie. Il ne prit aucune part néanmoins à cette conspiration qui attira sur le parti whig tant de honte et tant de malheurs; non-seulement il abhorrait les projets sanguinaires de Goodenough et de Ferguson, mais encore il trouvait inexcusable la conduite de son cher et noble ami Russell à l'égard du gouvernement. Un temps vint cependant où l'innocence ne fut plus une protection suffisante : poursuivi par la vengeance de la cour sans être accusé d'aucun crime, Burnet se réfugia sur le continent, et après avoir pendant près d'un an parcouru la Suisse, l'Italie et l'Allemagne, voyages dont il nous a laissé un agréable récit, il arriva dans l'été de 1686 à La Haye, où il se vit entouré de bienveillance et de considération. Avec la princesse d'Orange, il causait librement de politique et de religion, et il ne tarda pas à devenir

son directeur spirituel, son conseiller le plus intime. Guillaume lui-même l'accueillit mieux qu'on ne devait l'espérer, car il ne détestait rien plus que les importuns et les bavards, et Burnet, au dire même de ses amis, était le plus importun et le plus bavard des hommes. Mais le coup d'œil perçant du prince lui fit bientôt découvrir que ce docteur remuant et babillard, qui ne cessait de faire des questions indiscretes, de donner des conseils intempestifs et de divulguer des secrets, était cependant un homme d'un esprit droit, élevé et courageux, connaissant à merveille le caractère et les vues des sectes et des partis anglais. En outre, sa réputation d'orateur et d'érudit était considérable. Guillaume lisait peu lui-même; mais il était à la tête du gouvernement de la Hollande, dont les presses, à cette époque, remuaient l'esprit public en Europe, et sans goûter personnellement les plaisirs littéraires, il était trop perspicace et trop prudent pour ne pas apprécier le secours d'un écrivain habile. Il savait qu'un pamphlet populaire peut quelquefois être aussi utile que le gain d'une bataille; il sentait aussi l'importance d'avoir toujours auprès de lui quelqu'un qui connût à fond l'organisation civile et religieuse de l'Angleterre, et Burnet était précisément l'homme qu'on pouvait consulter comme un dictionnaire vivant sur toutes les affaires de son pays; car, sans être toujours parfaitement exactes, ses connaissances étaient fort étendues, et il avait été en relation avec un grand nombre d'hommes éminents de tous les partis religieux et politiques en Angleterre et en Écosse. Il fut donc traité avec faveur et confiance, sans être pourtant admis dans le cercle très-restreint des amis personnels du prince. Quand le docteur se permettait quelque liberté trop grande, ce qui lui arrivait souvent, Guillaume prenait un air encore plus froid et plus sombre que d'habitude, et parfois même laissait tomber quelques mots brefs et sarcastiques qui eussent frappé de mutisme un homme moins suffisant. Malgré ces incidents, la bonne intelligence qui régnait entre ce singulier couple d'amis n'en subsista pas moins, avec quelques interruptions de peu de durée, jusqu'à ce que la mort vint y mettre fin. Il faut dire que Burnet ne s'offensait pas facilement; la bonne opinion qu'il avait de lui-même, son entrain et

son manque de tact, faisaient que tout en blessant fort souvent les autres, il se trouvait rarement blessé lui-même.

La singularité même de son caractère le rendait particulièrement propre au rôle d'intermédiaire entre Guillaume et Marie. Quand deux personnes qui devraient s'estimer et s'aimer sont éloignées l'une de l'autre, comme cela arrive souvent, par un malentendu que quelques mots d'explication feraient disparaître, elles doivent s'estimer heureuses si quelque indiscret ami vient étourdiment rompre la glace. Burnet dit tout crûment à la princesse ce que son mari avait sur le cœur ; et c'est ainsi qu'elle apprit pour la première fois, à son grand étonnement, que lorsqu'elle serait reine, Guillaume ne serait pas pour cela roi d'Angleterre. Aussitôt elle s'empressa de déclarer qu'il n'était aucune preuve d'affection et de soumission conjugale qu'elle ne fût prête à donner à son mari. Burnet alors, après beaucoup d'excuses, et tout en protestant que ce qu'il venait de dire ne lui avait été suggéré par personne, lui expliqua qu'elle avait à sa disposition un moyen facile de lever la difficulté : elle pourrait aisément, quand la couronne d'Angleterre lui serait transmise, déterminer le Parlement à conférer à Guillaume non-seulement le titre de roi, mais encore l'administration du royaume. « Mais, ajouta-t-il, Votre Altesse Royale doit bien réfléchir avant d'annoncer cette résolution, car une fois annoncée, il serait difficile et dangereux de la rétracter. » — « Je n'ai pas besoin de réfléchir, répondit Marie ; je suis trop heureuse d'avoir une occasion de prouver mon attachement au prince ; dites-le-lui, et amenez-le, afin qu'il l'entende de ma propre bouche. » Burnet se mit en quête de Guillaume, mais celui-ci poursuivait un cerf à quelques milles de là, et l'entrevue décisive n'eut lieu que le lendemain. « Ce n'est que d'hier, dit Marie, que je sais la différence qui existe entre la loi d'Angleterre et la loi de Dieu. Mais je vous jure, aujourd'hui, que vous serez toujours le maître ; je ne vous demande qu'une chose en retour, c'est que de même que j'observerai le précepte qui commande à la femme d'obéir à son mari, de même vous suivrez celui qui ordonne au mari d'aimer sa femme. » Cette généreuse tendresse lui gagna complètement le cœur de

Guillaume. A dater de ce jour jusqu'au moment où on l'emporta sans connaissance d'auprès de sa femme mourante, il ne cessa de lui témoigner une profonde affection et une confiance illimitée. Il existe encore un grand nombre de lettres de Marie à son époux, et elles renferment des preuves évidentes que cet homme, quelque peu séduisant qu'il parût à la multitude, parvint à inspirer à une femme jeune et belle, née dans un rang supérieur, une passion voisine de l'idolâtrie.

Le service que Burnet venait de rendre à son pays était immense; car le temps approchait où il importait à la sécurité publique qu'une parfaite union régnât entre le prince et la princesse.

Jusqu'au moment de la répression des troubles de l'ouest, de sérieuses causes de dissentiment avaient éloigné Guillaume à la fois des Whigs et des Tories. Il voyait avec mécontentement les efforts des Whigs pour dépouiller le pouvoir exécutif d'une autorité indispensable, selon lui, à sa libre action et à sa dignité; avec un mécontentement plus grand encore, il avait vu l'appui donné par une notable portion de ce parti aux prétentions de Monmouth. Il semblait que l'opposition prit à tâche d'avilir d'abord la couronne d'Angleterre pour la placer ensuite sur la tête d'un bâtard et d'un imposteur. D'un autre côté, le système théologique du prince différait grandement de celui qui formait le symbole religieux des Tories. Ceux-ci étaient Arminiens et partisans de l'épiscopat; ils méprisaient les Églises protestantes du continent et respectaient presque à l'égal de l'Évangile chaque ligne de leur propre liturgie; tandis que Guillaume, au contraire, professait la métaphysique religieuse des Calvinistes et partageait les opinions des Latitudinaires relativement à la constitution ecclésiastique et à la forme du culte. Tout en reconnaissant l'épiscopat comme une forme convenable et légale du gouvernement ecclésiastique, il ne parlait qu'avec amertume et mépris de ceux qui soutenaient que l'ordination épiscopale est nécessaire à une société chrétienne. Il n'éprouvait aucune répugnance pour les cérémonies et les vêtements sacerdotaux prescrits dans le livre des « Prières communes; » mais il avouait qu'il eût préféré que les rites de l'Église anglicane rappelaient



un peu moins ceux de l'Église de Rome. La première fois qu'il vit dans l'oratoire de sa femme un autel orné à la manière anglicane, il laissa échapper un sourd murmure de mécontentement, et il n'avait paru que médiocrement satisfait de lui voir entre les mains le livre de Hooker sur la constitution du clergé<sup>1</sup>.

Guillaume observa donc longtemps et avec attention la lutte des partis anglais sans éprouver de prédilection pour l'un ou pour l'autre. On peut même dire que jusqu'à la fin de sa vie il ne fut ni whig ni tory. La base sur laquelle reposaient ces deux opinions lui manqua toujours, car jamais il ne devint complètement Anglais. Il sauva l'Angleterre, cela est vrai ; mais jamais il ne l'aima et jamais il n'en fut aimé. Elle fut toujours pour lui une terre d'exil qu'il visitait avec répugnance, qu'il quittait avec joie. Même en lui rendant les grands services dont nous éprouvons encore aujourd'hui les heureux résultats, ce n'était pas le bonheur de notre pays qu'il recherchait principalement, tout ce que son cœur renfermait de sentiments patriotiques étaient consacrés à la Hollande. Là se trouvait la fastueuse tombe où dormait le grand politique qui lui avait légué son sang, son nom, son caractère et son génie ; là, son nom avait un prestige qui, pendant trois générations successives, souleva l'enthousiasme affectueux des paysans et des artisans. La langue hollandaise était celle de son enfance ; ses premiers amis étaient tous Hollandais ; il aimait les amusements, l'architecture, les jardins de sa patrie, et dans sa constante tendresse pour la terre natale, il abandonnait volontiers pour elle sa belle et orgueilleuse rivale. Dans les galeries de Whitehall, il soupirait après sa simple maison des bois de La Haye, et s'estimait heureux quand il pouvait échanger les magnificences de Windsor contre sa plus humble demeure à Loo. Pendant son splendide exil, il se plaisait à créer autour de lui, en bâtissant, plantant, creusant, quelque chose qui lui rappelât ces édifices réguliers en briques rouges, ces longs canaux, ces symétriques plates-bandes au mi-

<sup>1</sup> Narration manuscrite du D' Hooper, publiée dans l'appendice de la Vie de Guillaume d'Orange, par Lord Dungannon.

lieu desquels s'était écoulée sa jeunesse. Cependant cette affection pour le pays natal ne venait qu'en seconde ligne ; un autre sentiment s'empara de bonne heure de la première place dans son âme, se mêla à toutes ses autres passions, le poussa aux plus merveilleuses entreprises, le soutint dans ses ennuis, ses chagrins, ses maladies et ses revers ; et si, vers la fin de sa carrière, ce sentiment parut s'assoupir un instant, ce fut pour se réveiller bientôt plus ardent que jamais, et l'animer encore quand on récitait au pied de son lit les prières des agonisants. Ce sentiment, c'était sa haine pour la France et pour le monarque superbe qui la représentait sous plus d'un rapport, en réunissant à des qualités et à des vertus éminemment françaises cette ambition inquiète, peu scrupuleuse, amoureuse de vaine gloire, qui a souvent soulevé contre ce pays le ressentiment de toute l'Europe.

Il est facile de tracer les progrès de cette haine jusqu'au moment où elle prit une entière possession du cœur de Guillaume. Il sortait à peine de l'enfance, quand son pays, attaqué par Louis XIV, au mépris de la justice et du droit des gens, fut tout à coup envahi, ruiné, et livré à tous les excès de la rapacité, de la licence et de la cruauté. La Hollande, terrifiée, s'humilia devant le conquérant et implora sa merci. On lui répondit que, si elle voulait la paix, elle devait renoncer à son indépendance et rendre hommage à la maison de Bourbon. La nation outragée rompit ses digues et appela la mer à son secours contre la tyrannie française. C'est au milieu des angoisses de cette lutte, quand les paysans effrayés fuyaient devant l'invasion, quand les vagues engloutissaient des centaines de villas et de parcs, quand les délibérations des États-Généraux étaient interrompues par les pleurs et les gémissements de vieux sénateurs qui ne pouvaient supporter l'idée de survivre à la liberté et à la gloire de leur patrie, que Guillaume fut placé à la tête des affaires. D'abord, toute résistance lui parut impossible. Il chercha autour de lui des secours et les chercha en vain : l'Espagne était affaiblie, l'Allemagne divisée, l'Angleterre corrompue. Il ne restait plus au jeune Stathouder qu'à périr les armes à la main, ou à créer, nouvel Énée d'une grande émigration, une autre Hol-

lande dans des pays lointains, à l'abri des envahissements du despotisme français. Quel obstacle dès lors serait assez fort pour arrêter les progrès de la maison de Bourbon ? Encore quelques années, et elle pourrait ajouter à son empire la Lorraine et les Flandres, la Castille et l'Aragon, Naples et Milan, le Mexique et le Pérou ; rien n'empêcherait Louis XIV de ceindre la couronne impériale, de placer un prince de sa famille sur le trône de Pologne, et de régner seul en Europe, depuis les déserts de la Scythie jusqu'à l'océan Atlantique, et en Amérique, depuis les terres au nord du tropique du Cancer jusqu'aux régions au sud du tropique du Capricorne. Tel était l'avenir qui s'offrait à Guillaume quand il débuta dans la carrière politique, et dont le fantôme le poursuivit jusqu'au dernier jour de sa vie. La monarchie française fut pour lui ce que la république romaine avait été pour Annibal, ce que la puissance ottomane fut pour Scanderbeg, ce que la domination anglaise fut pour Wallace. En outre, la religion venait ajouter sa sanction à cette violente et insatiable animosité : des centaines de prédicateurs calvinistes proclamaient du haut de la chaire que le même pouvoir divin qui avait désigné Samson, dès avant sa naissance, pour être le fléau des Philistins, et qui avait arraché Gédéon aux travaux des champs pour châtier les Madianites, avait aussi choisi Guillaume d'Orange pour être le champion de toutes les nations libres et de toutes les Églises fidèles. Ces idées ne laissaient pas d'exercer de l'influence sur l'esprit de Guillaume, et c'est même à la confiance qu'avait ce fataliste héroïque en sa haute destinée et en la sainteté de sa cause, qu'il faut attribuer en partie son prodigieux mépris du danger. Il se croyait une grande mission, et jusqu'à ce qu'il l'eût remplie nul danger ne pouvait l'atteindre ; c'était pour cela qu'en dépit des prédictions des médecins, il se relevait de maladies qui semblaient mortelles ; que des bandes d'assassins attentaient vainement à ses jours ; que le frêle esquif qu'il montait dans une nuit de tempêtes, tout près d'une côte perfide, le déposait sain et sauf sur la plage, et que sur vingt champs de bataille les boulets de canon passaient à côté de lui sans l'atteindre. Il se dévoua à son œuvre avec une ardeur et une persévérance dont l'histoire n'offre pas d'autre

exemple. La vie de ses semblables, pas plus que la sienne, ne lui paraissait importante quand il la comparait à la grandeur de son but. A cette époque, ce n'était que trop l'habitude des soldats, même les plus humains et les plus généreux, de faire bon marché du sang versé et des dévastations inséparables des grands exploits militaires. La guerre n'avait pas seule endurci le cœur de Guillaume, l'idée qu'il remplissait un devoir sacré le poussait à une insensibilité plus profonde encore. C'est à son invincible énergie qu'il faut attribuer trois grandes coalitions et trois guerres, longues et meurtrières, qui armèrent toute l'Europe, depuis la Vistule jusqu'à l'océan occidental. Lorsqu'en 1678, les États-Généraux, découragés et épuisés, demandèrent un peu de repos, la voix de Guillaume s'opposa encore à ce qu'on remit l'épée dans le fourreau, et, si l'on fit la paix, c'est qu'il ne put inspirer aux autres une ardeur aussi indomptable que la sienne. Au dernier moment, et dans l'espoir de rompre une négociation qu'il savait sur le point d'être conclue, il livra une des batailles les plus acharnées et les plus meurtrières de l'époque. Dès le jour même de la signature du traité de Nimègue, il commença à rêver une seconde coalition. Transportée du champ de bataille dans le cabinet, sa lutte avec Louis XIV se trouva bientôt envenimée par une querelle particulière. Talents, caractère, manières et opinions, tout était diamétralement opposé chez ces deux rivaux : Louis XIV, majestueux et élégant, prodigue et voluptueux, aimant le faste et fuyant le danger, protecteur magnifique des lettres et des arts, et persécuteur des Calvinistes, offrait un contraste frappant avec Guillaume, prince simple dans ses goûts, gauche dans ses manières, infatigable et intrépide à la guerre, peu soucieux des arts et des belles-lettres, et profondément attaché aux principes de la théologie genevoise. Ces deux rivaux n'observèrent pas longtemps les règles de courtoisie auxquelles s'astreignent ordinairement les hommes de leur rang, même quand ils se font la guerre. Guillaume, il est vrai, se soumit d'abord envers le monarque français aux formes d'une politesse officielle ; mais, estimée à sa juste valeur, cette civilité ne lui attira qu'une sèche réprimande. Le grand roi affectait de mépriser le petit prince,

serviteur d'une confédération de villes commerçantes; et à chaque marque de mépris, le fier Stathouder répondait par un nouveau défi. Guillaume tirait son titre de prince d'Orange, titre que les événements du siècle précédent avaient mis au niveau des plus illustres noms de l'Europe, d'une ville située sur les bords du Rhône, non loin d'Avignon, et qui, bien qu'enclavée comme Avignon dans le territoire français, ne relevait pas de la France, mais se trouvait être un fief de la couronne impériale. Louis XIV, avec ce mépris arrogant qu'il affectait pour le droit des gens, s'empara d'Orange, en démantela les fortifications et en confisqua les revenus. Guillaume jura, devant plusieurs personnes assises à sa table, que le roi Très-Chrétien se repentirait de cet outrage; et le comte d'Avaux l'ayant questionné au sujet de ces paroles, il refusa nettement soit de les expliquer, soit de les rétracter. La querelle alla même si loin, que l'ambassadeur français n'osa pas se présenter au lever de la princesse, de crainte d'y recevoir quelque affront.

C'est dans la haine que Guillaume portait à la France qu'il faut chercher l'explication de sa politique à l'égard de l'Angleterre. Le sentiment qui l'animait était un sentiment européen. Le principal objet de sa sollicitude, ce n'était pas l'Angleterre, ce n'était pas même la Hollande, c'était la grande communauté des nations, menacées d'asservissement par un de ses membres trop puissant. Quiconque commet l'erreur de considérer Guillaume comme un homme d'État anglais, doit nécessairement envisager la conduite de ce prince sous un faux point de vue, et ne découvrira jamais chez lui aucun principe, bon ou mauvais, whig ou tory, auquel on puisse rapporter les actes principaux de sa vie. Mais si on le considère comme un homme qui avait entrepris de réunir une foule d'états faibles, divisés, découragés, pour en former un solide et puissant faisceau, capable de résister à l'ennemi commun; si on le considère comme un homme aux yeux duquel l'Angleterre était importante, surtout parce que sans elle la grande coalition qu'il projetait resterait incomplète, on sera forcé de convenir que l'histoire n'offre aucun exemple d'une longue carrière plus conséquente et plus

uniforme, du commencement à la fin, que celle de ce grand politique<sup>1</sup>.

Le fil conducteur que nous possédons aujourd'hui nous permettra de suivre facilement la politique toujours conséquente, bien qu'elle paraisse parfois tortueuse, qu'adopta Guillaume dans nos querelles intestines. Il vit clairement, et des hommes moins perspicaces que lui le voyaient aussi, que l'entreprise à laquelle il travaillait de toutes les forces de son âme réussirait probablement si l'Angleterre lui prêtait son appui ; que si elle restait neutre, le succès serait incertain, et qu'il deviendrait impossible si elle agissait comme du temps de la Cabale. Il vit non moins clairement l'étroite connexité qui existait entre la politique intérieure et la politique extérieure du gouvernement d'Angleterre. Il comprit qu'un souverain anglais, agissant d'accord avec son Parlement, aurait toujours une grande prépondérance dans les affaires de la chrétienté, et un intérêt évident à s'opposer à tout agrandissement illégal d'une puissance continentale, mais qu'un souverain privé de la confiance et du concours de la législature pèserait d'un faible poids dans la balance de la politique européenne, et que même cette chétive influence serait employée en faveur de l'ennemi commun. Le premier désir du prince était donc de voir régner un complet accord entre la Couronne et le Parlement. Comment s'établirait cet accord, et de quel côté viendraient les concessions, c'étaient à son point de vue des questions d'une importance secondaire. Sans doute il eût préféré qu'une parfaite réconciliation s'effectuât sans le sacrifice d'une seule des prérogatives de la couronne ; car il avait un intérêt éventuel à leur conservation intégrale, et il était par nature au moins aussi avide de pouvoir et aussi impatient de contrôle qu'aucun prince

<sup>1</sup> Je ne puis résister au plaisir d'emprunter à Massillon le portrait sévère, mais noble et juste, qu'il fait de Guillaume : « Un prince profond dans ses vues, habile à former des liguees et à réunir les esprits ; plus heureux à exciter les guerres qu'à combattre ; plus à craindre encore dans le secret du cabinet qu'à la tête des armées ; un ennemi que la haine du nom français avait rendu capable d'imaginer de grandes choses et de les exécuter ; un de ces génies qui semblent être nés pour mouvoir à leur gré les peuples et les souverains ; un grand homme, s'il n'avait jamais voulu être roi. » Oraison funèbre de M. le Dauphin

de la famille de Stuart. Mais il eût sacrifié le plus beau fleuron de la couronne d'Angleterre, alors même que cette couronne lui appartenait, s'il eût été convaincu que ses grands desseins exigeaient ce sacrifice. Aussi, lors du complot papiste, bien qu'il désapprouvât les attaques violentes de l'opposition contre l'autorité royale, il exhorta le gouvernement à faire des concessions. La conduite de la Chambre des communes, relativement aux affaires intérieures, est tout à fait déraisonnable, disait-il, mais tant que la Chambre sera mécontente, les libertés de l'Europe seront en péril, et tout doit céder à cette considération suprême. C'est encore d'après ce principe qu'il se conduisit quand l'Angleterre se débattait dans l'agitation causée par le bill d'Exclusion. Il n'y a pas lieu de supposer qu'il encouragea l'opposition à présenter ce bill, ou à rejeter les compromis proposés à plusieurs reprises par la couronne; toutefois, quand il devint évident qu'une grave rupture entre les Communes et la cour serait la conséquence du rejet de ce bill, il dit très-clairement, quoique avec une réserve respectueuse, que dans son opinion les représentants du peuple devaient être apaisés à tout prix. Lorsqu'une réaction rapide et violente de l'esprit public eut placé pour un moment le parti whig dans une position désespérée, Guillaume marcha toujours vers le même but, mais en prenant une nouvelle route qui peut-être convenait mieux à son caractère que celle qu'il avait précédemment suivie. Le changement opéré dans les esprits rendait peu probable l'élection d'un Parlement opposé aux vues du roi. Pour un temps, Charles était donc le maître : aussi Guillaume s'appliqua-t-il à le gagner. Dans l'été de 1683, au moment même où la découverte du complot du Rye House, en anéantissant le parti whig, faisait triompher le parti de la cour, il se passait sur un autre point de l'Europe des événements qui excitèrent les inquiétudes et les alarmes du Stathouder : les armées turques étaient aux portes de Vienne ; la puissante monarchie autrichienne, sur l'appui de laquelle Guillaume avait compté, chancelait sur sa base. Bentinck fut donc expédié en toute hâte à Londres, avec mission de ne rien négliger pour concilier la cour d'Angleterre, et d'exprimer au roi, de la manière la plus for-

melle, la profonde horreur qu'inspirait à son maître la conspiration du parti whig.

Pendant les dix-huit mois qui suivirent, il ne parut pas impossible que l'influence de Halifax prévaudrait et que la cour de Whitehall reviendrait à la politique de la Triple-Alliance. C'était là le vœu le plus cher de Guillaume ; il chercha donc par tous les moyens à se rendre Charles favorable. S'il accueillit Monmouth à La Haye, il faut attribuer cet acte à son désir de flatter les secrètes volontés du père de ce jeune prince. A la mort de Charles, Guillaume, poursuivant toujours son but, changea de tactique : pour plaire à Charles, il avait donné l'hospitalité à Monmouth ; pour ne pas déplaire à Jacques, il l'éloigna. Nous avons vu que lorsque éclata l'insurrection de l'ouest, les régiments anglais au service de la Hollande furent, à la première réquisition et grâce aux efforts du prince d'Orange, expédiés en Angleterre. Guillaume alla même jusqu'à proposer de commander en personne les troupes dirigées contre les rebelles ; et la sincérité de cette offre ne peut être mise en doute par ceux qui ont parcouru les lettres confidentielles qu'il adressait à Bentinck <sup>1</sup>.

Il n'est pas douteux qu'à cette époque le prince d'Orange espérait obtenir l'approbation et l'appui de son beau-père pour les grands projets qui dans son esprit dominaient toute autre considération. Le langage hautain que Jacques tenait alors à la France, sa promptitude à accepter une alliance défensive avec les Provinces-Unies, enfin la disposition qu'il montrait à se rapprocher de la maison d'Autriche, tout semblait encourager ces espérances. Mais l'horizon ne tarda pas à s'obscurcir : la disgrâce de Halifax, la rupture entre le roi d'Angleterre et son Parlement, la prorogation et surtout les paroles par lesquelles

Je citerai ce passage comme exemple : « Je crois M. Feversham un très-brave et honeste homme ; mais je doute s'il a assez d'expérience à diriger une si grande affaire qu'il a sur les bras. Dieu lui donne un succès prompt et heureux. Mais je ne suis pas hors d'inquiétude. » 7-17 juillet 1685. Puis il écrit, après avoir reçu la nouvelle de la bataille de Sedgemoor : « Dieu soit loué du bon succès que les troupes du Roy ont eu contre les rebelles. Je ne doute pas que cette affaire ne soit entièrement assoupie et que le règne du Roy sera heureux, ce que Dieu veuille. » 10-20 juillet 1685.



Jacques annonçait aux ministres étrangers que désormais la politique extérieure ne distrairait plus son attention des mesures d'administration intérieure destinées à raffermir ses prérogatives et à protéger son Église, dissipèrent les dernières illusions du Stathouder. Il devenait évident que lorsque la crise européenne éclaterait, l'Angleterre, si Jacques la gouvernait encore, resterait neutre ou agirait de concert avec la France; et cette crise était imminente. Délivrée de tout danger du côté des Turcs par une suite de victoires, la maison d'Autriche ne se trouvait plus contrainte de se soumettre patiemment aux envahissements et aux insultes de Louis XIV. En conséquence, les princes de l'Empire signèrent à Augsbourg, en juillet 1686, un traité par lequel ils se liguèrent dans l'intérêt d'une mutuelle défense. Le roi d'Espagne et le roi de Suède y prirent part, l'un comme duc de Poméranie, l'autre comme souverain des provinces comprises dans le cercle de Bourgogne. Les confédérés déclaraient n'avoir nulle intention d'offenser ou d'attaquer aucune puissance, mais ils annonçaient leur détermination de ne tolérer aucune infraction aux droits dont l'empire germanique jouissait sous la sanction du droit des gens et de la foi publique. Ils s'engageaient réciproquement à se secourir en cas de besoin, et fixaient le contingent des forces que chaque signataire devait fournir s'il devenait nécessaire de repousser une agression<sup>1</sup>. Le nom de Guillaume ne figura pas dans ce traité; mais tout le monde savait qu'il en était l'auteur, et personne ne doutait qu'avant peu il ne devint le généralissime d'une nouvelle coalition contre la France. Dès lors entre lui et le vassal de Louis XIV il ne pouvait exister d'entente cordiale. La rupture ne fut pas publique; on n'échangea ni reproches ni menaces; mais à partir de ce jour le beau-père et le gendre furent complètement et à jamais désunis.

Au moment même où Guillaume d'Orange se séparait ainsi de la cour d'Angleterre, les causes qui jusque-là éloignaient de lui les deux grands partis anglais cessaient d'exister. Une portion notable, peut-être même la majorité numérique des Whigs, avait

<sup>1</sup> On trouvera ce document dans le « Recueil des Traités, » IV, n° 209.

favorisé les prétentions de Monmouth ; mais Monmouth n'était plus. D'un autre côté, les Tories avaient pu craindre que les intérêts de l'Église anglicane ne fussent pas en sûreté sous le gouvernement d'un prince élevé au milieu de Presbytériens hollandais et bien connu pour ses opinions latitudinaires sur les vêtements sacerdotaux, les cérémonies et l'épiscopat ; mais depuis que leur Église bien-aimée se voyait menacée par un danger plus grand, venu d'un tout autre côté, ces appréhensions perdaient de leur force. Ainsi, au même instant, ces deux grands partis commencèrent à placer leurs espérances et leurs affections sur le même chef : les vieux républicains ne pouvaient refuser leur confiance à celui qui remplissait dignement depuis plusieurs années les fonctions de premier magistrat d'une république, et les vieux royalistes croyaient agir selon leurs principes en entourant de respect un prince placé si près du trône. Dans ces conjonctures, il était de la plus haute importance qu'une complète union existât entre Guillaume et Marie : un malentendu entre l'héritière présomptive de la couronne et son époux pouvait créer la division dans cette foule qui de tous côtés venait se réunir à un centre commun. Ce danger fut heureusement détourné au moment critique par l'intervention de Burnet ; et le prince d'Orange devint le chef reconnu de tout le parti opposé au gouvernement de Jacques, parti presque aussi nombreux que la nation.

Il n'y a aucune raison de supposer qu'il méditât à cette époque la grande entreprise à laquelle le poussa plus tard une rigoureuse nécessité. Il savait que l'esprit public en Angleterre, bien qu'excité par des griefs nombreux, n'était pas mûr pour une révolution ; et il eût sans doute été heureux d'éviter le scandale qui accompagne toujours une rupture éclatante entre ceux qu'unissent les liens de la plus proche parenté. Dans l'intérêt même de son ambition, il devait lui répugner d'obtenir par la violence une grandeur que la loi et le cours régulier de la nature lui conféreraient un jour. Car il n'ignorait pas que, si sa femme héritait régulièrement de la couronne, elle hériterait en même temps de toutes les prérogatives qui y étaient attachées, tandis que, s'il la tenait de l'élection, il lui faudrait la-

recevoir sujette aux conditions qu'il plairait aux électeurs d'imposer. Il voulait donc, selon toute apparence, attendre patiemment le jour où il pourrait gouverner en vertu de droits inattaquables, se contentant jusqu'alors d'exercer une grande influence sur les affaires anglaises comme premier prince du sang et comme chef du parti le plus puissant dans la nation, parti qui, sans aucun doute, acquerrait la même puissance dans les deux Chambres dès que le Parlement se réunirait.

Déjà, il est vrai, une marche plus hardie avait été recommandée par un conseiller imprévoyant et audacieux, le jeune Lord Mordaunt. C'était le génie le plus inventif et l'esprit le plus aventureux de son époque; et pourvu qu'un projet fût grandiose, il ne s'inquiétait pas qu'il fût exécutable. Sa vie romanesque se composait d'intrigues mystérieuses, en politique comme en amour, de rapides changements de scène et de fortune, et d'une série de victoires qui rappellent plutôt les exploits d'Amadis ou de Lancelot que les conquêtes de Luxembourg ou du prince Eugène. Les épisodes mêlés à son étrange histoire cadraient bien avec le fond: c'étaient des rencontres nocturnes avec de généreux bandits, et de nobles et belles damoiselles arrachées à des ravisseurs. Mordaunt, après s'être distingué à la Chambre des lords par l'éloquente audace de son opposition, partit pour La Haye dès que le Parlement fut prorogé, et conseilla à Guillaume de tenter une descente immédiate en Angleterre. Il se persuadait qu'on pouvait s'emparer par surprise de trois grands royaumes aussi facilement que, plus tard, il s'empara de Barcelone. Guillaume l'écouta, réfléchit, et répondit en termes généraux, « qu'il prenait un grand intérêt aux affaires d'Angleterre, et qu'il ne les perdrait pas de vue<sup>1</sup>. » De toute façon il est peu probable qu'il eût pris pour confident ce chevalier errant, vaniteux et téméraire. Entre ces deux hommes il n'y avait de commun que le courage personnel, qui chez l'un et l'autre s'élevait à la hauteur d'un héroïsme fabuleux; mais Mordaunt n'aimait le danger que pour l'émotion du combat et pour produire de l'effet; Guillaume, au

<sup>1</sup> « Burnet, » I, 762.

contraire, ne perdant jamais de vue son grand but, le poursuivait toujours avec une passion qui lui apparaissait comme un devoir sacré. Pour l'atteindre, il travailla avec une patience que lui-même, un jour, comparait à celle de ces bateliers qu'on voyait, sur les canaux, lutter contre le courant, souvent entraînés en arrière, mais ne cessant de ramer, et s'estimant heureux si de longues heures de travail les faisaient avancer de quelques brasses<sup>1</sup>. Des exploits qui ne rapprochaient pas le Prince de son but, quelque glorieux qu'ils parussent au vulgaire, ne lui semblaient à lui que de puériles vanités, indignes d'une existence sérieuse.

Guillaume n'hésita pas à rejeter les conseils de Mordaunt, et il n'est pas douteux qu'en cela il agit sagement. S'il eût tenté en 1686, ou même en 1687, ce qu'il exécuta avec un si prodigieux succès en 1688, il est probable que beaucoup de Whigs auraient pris les armes à son appel; mais il se serait bientôt aperçu que la nation n'était pas encore préparée à recevoir de l'étranger un libérateur armé, et que l'Église n'avait pas été suffisamment abreuvée d'insultes pour oublier les doctrines qui depuis si longtemps réglaient sa conduite. Les anciens Cavaliers se seraient rangés sous l'étendard royal, et l'on aurait vu probablement dans les Trois Royaumes une guerre civile aussi longue et aussi cruelle que celle qui désola la génération précédente. Pendant cette guerre, que ne pourrait entreprendre Louis XIV sur le continent? et quel espoir resterait-il à la Hollande, dépourvue de troupes et abandonnée de son Stathouder?

Guillaume se contenta donc pour le moment de prendre des mesures propres à discipliner et à fortifier la puissante opposition dont il était devenu le chef. Cette tâche n'était pas difficile : la disgrâce des Hyde avait excité l'alarme et soulevé l'indignation de toute l'Angleterre; on ne se demandait plus si le Protestantisme dominerait, mais s'il serait toléré; au Trésorier avait succédé un Conseil dont le chef était Papiste; un Papiste avait la garde du Sceau privé; le Lord-lieutenant de l'Irlande avait été remplacé par un homme qui ne pouvait faire valoir

<sup>1</sup> « Temple's Memoirs. »

d'autre droit que son papisme à un poste si élevé. Tyrconnel, en effet, était le dernier homme qu'un gouvernement désireux du bien public aurait dû envoyer à Dublin. Ses manières grossières l'empêchaient de représenter dignement la majesté royale ; son peu d'intelligence et son caractère violent le rendaient impropre à la conduite des graves affaires de l'État ; et sa haine mortelle contre les possesseurs de la majeure partie du sol irlandais s'opposait surtout à ce qu'il fût nommé gouverneur de ce royaume. Mais l'excès de son fanatisme rachetait amplement ses autres défauts, et, en considération de sa haine pour l'Église anglicane, on lui passait sa haine pour le nom anglais. C'est ainsi que Jacques entendait respecter la liberté de conscience : il voulait que son Parlement abolit les incapacités qui frappaient les Papistes, uniquement pour en imposer lui-même d'également blessantes aux Protestants. Sous un tel prince, l'apostasie devenait donc la seule route qui conduisit aux grandeurs ; et cependant c'était une route où peu d'Anglais osaient s'engager, car, le sentiment national étant soulevé, tout renégat devait braver une haine et un mépris si universels, que même les natures les plus endurcies ne pouvaient y être insensibles.

Plusieurs conversions remarquables avaient eu lieu récemment, mais elles faisaient peu d'honneur à l'Église de Rome. Deux hommes d'un rang élevé s'étaient faits catholiques : Henry Mordaunt, comte de Peterborough, et James Cecil, comte de Salisbury. Peterborough, jadis soldat, courtisan et négociateur actif, succombait sous le poids des années et des infirmités, et ceux qui le voyaient parcourir en chancelant les galeries de Whitehall, courbé sur un bâton, emmaillotté de flanelle, et couvert d'emplâtres, se consolait de sa défection en remarquant qu'il n'avait changé de religion qu'en tombant en enfance<sup>1</sup>. Quant à Salisbury, sa stupidité était proverbiale ; un excessif embonpoint, résultat d'une grossière sensualité, l'empêchait, pour ainsi dire, de remuer ; et ce corps inerte renfermait un esprit plus inerte encore. Les pamphlets du temps le représentent

<sup>1</sup> Voyez les poèmes intitulés « The Converts ; » et « The Delusion. »

comme un homme destiné à être dupe, et qui ayant été la proie des joueurs pouvait bien devenir la proie des moines. Vers l'époque où Rochester fut renvoyé, on afficha à la porte de Salisbury-House, dans le Strand, une plainte où l'on dépeignait en termes grossiers l'horreur qu'éprouverait le sage Robert Cecil, si de la tombe il voyait quelle brute avait hérité de ses titres et de ses honneurs<sup>1</sup>.

Tels étaient les prosélytes les plus distingués de Jacques. On en comptait encore quelques autres d'une espèce toute différente : des hommes d'intelligence, mais besogneux, dépourvus de principes et de tout sentiment de dignité personnelle. Il y a tout lieu de supposer que William Wycherley, l'écrivain le plus licencieux et le plus endurci d'une école singulièrement endurcie et licencieuse, fut de ce nombre<sup>2</sup>. Il est certain aussi que Matthew Tindal, qui, plus tard, acquit une grande célébrité en écrivant contre le Christianisme, se fit recevoir à cette époque dans le giron de l'Église infallible, fait que du reste, comme on peut le supposer, les docteurs avec lesquels il fut ensuite en discussion ne laissèrent pas tomber dans l'oubli<sup>3</sup>. A cette liste il faut ajouter le nom d'un apostat plus infâme encore, Joseph Haines, presque oublié aujourd'hui, mais connu de son temps comme un aventurier de talents souples et variés, tour à tour escroc, faux monnayeur, faux témoin, maître de danse, bouffon, poète et comédien. Quelques-uns de ses prologues et de ses épilogues faisaient l'admiration de ses contemporains, et son mérite comme acteur était universellement reconnu. Joseph Haines se fit donc, lui aussi, catholique et partit pour l'Italie à la suite de Castlemaine, mais sa mauvaise conduite le fit bientôt congédier. S'il faut en croire une tradition de coulisses, il eut l'impudence d'affirmer que la Vierge Marie lui était apparue et l'avait appelé au repentir. Mais la Révolution venue, il essaya de faire sa paix avec le public par une

<sup>1</sup> Ces vers sont dans la collection des « State Poems. »

<sup>2</sup> Nous n'avons que bien peu de détails sur Wycherley; mais il y en a deux qui sont positifs : c'est que sur la fin de sa vie il se disait papiste, et qu'il reçut de l'argent de Jacques. Je ne doute pas qu'il n'ait été un converti salarié.

<sup>3</sup> Voyez sa biographie dans : « Biographia Britannica. »

pénitence plus scandaleuse encore que sa faute. Un soir, avant de remplir son rôle dans quelque farce, il parut sur la scène enveloppé d'un drap blanc, une torche à la main, et récita quelques vers d'un burlesque indécent et profane qu'il appela sa rétractation<sup>1</sup>.

Les pamphlets de cette époque accolent au nom de Haines celui d'un renégat bien plus illustre, John Dryden ! Dryden était alors au déclin de la vie. Après bien des succès et bien des chutes aussi, l'opinion publique lui avait enfin décerné la première place parmi les poètes vivants. De tous les hommes de lettres en Angleterre, c'était celui qui avait le plus de droits à la reconnaissance de Jacques. Mais Jacques se souciait peu des vers et tenait fort à l'argent. Dès le jour de son avènement au trône, il s'appliqua à opérer quelques-unes de ces réformes économiques qui font à un gouvernement une réputation de mesquinerie, sans diminuer d'une manière perceptible le fardeau financier. Le poète lauréat fut une des victimes de son injudicieuse parcimonie. Le roi donna des ordres pour que dans les nouvelles lettres patentes délivrées à Dryden, à l'occasion de l'avènement d'un nouveau roi, on ne mentionnât pas le don annuel d'une barrique de vin de Xérès, accordé originairement à Jonson et continué à tous ses successeurs<sup>2</sup>. Ce fut la seule marque de souvenir que, dans la première année de son règne, Jacques daigna accorder au grand poète satirique qui, au plus fort de la lutte soulevée par le Bill d'Exclusion, avait répandu la terreur dans les rangs du parti whig. Dryden était pauvre et souffrait impatiemment sa misère ; il ne s'occupait guère de religion et n'y attachait aucune importance ; mais s'il avait un sentiment un peu arrêté à cet égard, c'était un sentiment d'aversion pour les prêtres de toutes les religions, lévites, augures, muftis, docteurs catholiques, presbytériens ou anglicans. Sans élévation naturelle dans le caractère, il s'était, en outre,

<sup>1</sup> Voyez ce que dit de Haines, James Quin, dans : « *Davies's Miscellanies*; — « *Tom Brown's Works*; » — « *Lives of Sharpers*; » et l'épilogue de Dryden à son : « *Secular Masque*. »

<sup>2</sup> Ce fait, qui a échappé aux minutieuses recherches de Malone, se trouve prouvé par le : « *Treasury Letter Book*, » de 1685.

livré à des occupations qui ne devaient pas donner à son esprit de la délicatesse et de la dignité. Pendant de longues années, il avait gagné son pain de chaque jour en se faisant le complaisant d'un parterre corrompu, l'adulateur effronté de nobles et riches patrons. On ne pouvait s'attendre à trouver le respect de soi-même et le sentiment des convenances chez un homme qui passait sa vie à mendier et à flatter. Dryden, voyant que comme protestant ses services demeureraient sans récompense, prit le parti de se faire catholique. Aussitôt la parcimonie royale se relâcha : Jacques lui accorda une pension annuelle de cent livres sterling, et Dryden reçut l'ordre de défendre sa nouvelle religion en prose et en vers.

Deux hommes éminents, Samuel Johnson et Walter Scott, ont fait de leur mieux pour se persuader à eux-mêmes et pour prouver aux autres que cette fameuse conversion était sincère. Il était tout naturel qu'ils désirassent effacer une tache déshonorante pour la mémoire d'un homme dont ils admiraient avec raison le génie, et dont ils partageaient les opinions politiques; mais l'impartialité de l'historien, doit, à regret, prononcer un jugement tout différent. Il y aura toujours de graves présomptions contre la sincérité d'une conversion qui procure de grands avantages au converti ; et, dans le cas de Dryden, rien ne contre-balance ces présomptions. Ses écrits théologiques prouvent surabondamment que jamais il ne rechercha sérieusement la vérité, et que ses études sur la religion qu'il abandonnait, aussi bien que sur celle qu'il adoptait, étaient on ne peut plus superficielles. Sa conduite après sa conversion ne fut pas non plus celle d'un homme qu'un profond sentiment de son devoir aurait poussé à une résolution de cette importance. En la supposant sincère, la même conviction qui l'avait amené au Catholicisme l'aurait certainement empêché de violer grossièrement chaque jour des règles que l'Église catholique, ainsi que toutes les autres Églises chrétiennes, considère comme obligatoires. On aurait vu une différence marquée entre les compositions de sa jeunesse et celles de la fin de sa vie; il aurait contemplé avec remords une vie littéraire de près de trente années, durant lesquelles il employa systématiquement ses rares facultés de style



et de versification à propager une morale corruptrice ; à dater du jour de sa conversion, sa plume se serait refusée à tracer une ligne tendant à faire mépriser la vertu ou à enflammer des désirs licencieux. Malheureusement, il n'est que trop vrai que les drames qu'il écrivit après sa prétendue conversion sont tout aussi profanes et impurs que ceux qu'il composa dans sa jeunesse. Lors même qu'il prétendait traduire, il s'éloignait toujours de l'original, à la recherche d'images qu'il eût dû éviter si elles s'étaient trouvées dans le texte. Ce qui était mauvais devenait pire dans sa traduction ; ce qui était innocent se polluait en passant par sa plume. Il trouva moyen d'ajouter à la grossièreté des plus grossières satires de Juvénal ; il interpola, dans les *Contes de Boccace*, des descriptions licencieuses, et mêla, à la suave et limpide poésie des Géorgiques, des ordures qui eussent soulevé le dégoût de Virgile.

Le secours de Dryden arriva fort à propos pour les théologiens catholiques, qui ne soutenaient qu'avec peine la lutte contre tout ce que l'Église d'Angleterre renfermait de plus illustre. Ils ne pouvaient se dissimuler que leur style, défiguré par des locutions étrangères apprises à Rome ou à Douai, ne pouvait soutenir la comparaison avec l'éloquence de Tillotson et de Sherlock, et ils s'estimaient heureux de s'être assuré le concours du plus grand écrivain anglais de l'époque. Le premier service qu'on réclama de Dryden, en retour de sa pension, fut de défendre, en prose, les doctrines catholiques contre Stillingfleet. Mais l'art de bien dire devient inutile à qui n'a rien à dire, et c'était là la position de Dryden. Il vit bientôt qu'il n'était pas de force à se mesurer avec un antagoniste dont toute la vie n'avait été qu'une longue étude de controverse. Le vieux gladiateur désarma le novice, lui infligea dédaigneusement quelques égratignures, et se détourna pour faire face à des adversaires plus formidables. Dryden alors s'empara d'une arme avec laquelle il ne redoutait aucun rival : abandonnant momentanément l'agitation des cafés et des théâtres pour une retraite tranquille dans le comté de Huntingdon, il composa, avec un soin et un travail tout particulier, son fameux poëme allégorique sur les points en discussion entre l'Église de Rome et

celle d'Angleterre. L'Église catholique y était représentée sous la forme d'une biche d'une blancheur éclatante, toujours en péril de mort, et destinée cependant à ne jamais périr. Les bêtes des forêts avaient juré sa perte : le lièvre Trembleur, il est vrai, observait une timide neutralité ; mais le renard Socinien, le loup Presbytérien, l'ours Indépendant, le sanglier Anabaptiste, jetaient des regards féroces sur la candide créature. Cependant, elle osait encore se désaltérer à la même source qu'eux, sous la protection de son ami le lion Royal. L'Église anglicane était dépeinte comme une panthère toute tachetée, mais belle, trop belle pour une bête de proie. La biche et la panthère, également haïes par la population féroce des bois, se retiraient à l'écart pour conférer de leurs dangers communs ; puis, tout en remuant la queue et en se léchant les lèvres, elles passaient à la discussion des points sur lesquels elles différaient, et se livraient à un long dialogue sur la Présence réelle, l'autorité des Papes et des Conciles, les lois pénales, l'Acte du Test, les parjures de Titus Oates, les services méconnus que Butler avait rendus aux Cavaliers, les pamphlets de Stillingfleet, les larges épaules de Burnet et ses heureuses spéculations matrimoniales.

L'absurdité de ce plan saute aux yeux. En effet, l'allégorie ne pouvait se soutenir pendant dix vers de suite, et aucun talent d'exécution ne pouvait racheter les défauts d'une telle conception. Néanmoins ce poème de la Biche et de la Panthère est, sans contredit, ce que la littérature anglaise produisit de mieux pendant le court et orageux règne de Jacques II. Dans aucune œuvre de Dryden on ne trouve des passages plus pathétiques et plus beaux, une facilité et une énergie de style plus grandes, une harmonie plus séduisante et plus variée.

La publication de ce poème fut entourée de tous les avantages que peut accorder un royal patronage, et l'on imprima pour l'Écosse une superbe édition à la presse catholique établie dans le palais d'Holyrood. Mais le public ne se montra pas disposé à se laisser charmer par le style limpide et les vers mélodieux de l'apostat, et des chants ne réussissaient pas à affaiblir le dégoût qu'inspirait la vénalité du poète et à endormir les alarmes qu'ex-

citait la politique dont il se faisait le panégyriste. La rancune de ceux qu'il avait tournés en ridicule, la jalousie de ceux qui enviaient son talent, contribuèrent encore à enflammer la juste indignation des lecteurs. Chaque jour, en dépit de toutes les entraves dont la presse était alors entourée, il paraissait des attaques contre la vie et les écrits de Dryden. Tantôt on le représentait sous le nom de Bayes, tantôt sous celui du poète Squab. On lui rappelait que dans sa jeunesse il avait rendu à Cromwell le même hommage servile qu'il offrait maintenant à la famille des Stuarts. Quelques-uns de ses adversaires poussèrent la malice jusqu'à réimprimer les vers satiriques composés par lui contre le Papisme à une époque où l'on ne gagnait rien à être Papiste. Parmi les nombreuses publications satiriques qui parurent à cette occasion, celle qui eut le plus de succès était l'œuvre réunie de Charle Montague et de Matthew Prior, deux jeunes gens sortis récemment de l'université de Cambridge, et que les cafés littéraires de Londres s'empressèrent d'accueillir comme des débutants donnant de grandes espérances. Montague descendait d'une famille noble; l'origine de Prior était si obscure, qu'aucun de ses biographes n'a pu la découvrir. Tous les deux, pauvres et ambitieux, étaient des esprits subtils et vigoureux; tous les deux finirent par s'élever, et tous les deux, enfin, unissaient, à un degré remarquable, l'amour des lettres à une grande aptitude pour des études qui n'inspirent ordinairement que du dégoût aux hommes littéraires. Des cinquante poètes dont Johnson a écrit la vie, Montague et Prior sont les seuls qui se distinguèrent par une connaissance approfondie du commerce et des finances. Bientôt ils suivirent des routes divergentes, et ils oublièrent leur amitié de jeunesse. L'un devint le chef du parti whig, et fut mis en accusation par les Tories; l'autre, agent diplomatique et chargé de tous les secrets du parti tory, fut longtemps prisonnier des Whigs. Enfin, après bien des années d'agitations, la mort réunit de nouveau, sous la voûte de l'abbaye de Westminster, les deux collaborateurs si longtemps séparés.

Quiconque lit avec attention l'allégorie de la Biche et de la Panthère, remarquera que les vues de ceux qui choisirent

Dryden pour leur interprète subirent un changement notable pendant que le poëte travaillait à son œuvre. Au commencement du poëme, l'Église anglicane n'est mentionnée qu'avec tendresse et respect, on l'exhorte à s'allier à l'Église de Rome contre les sectes puritaines ; mais vers la fin de l'ouvrage, et dans la préface, qui ne fut écrite qu'en dernier lieu, ce sont les Protestants dissidents qui sont invités à faire cause commune avec les Catholiques romains contre l'Église anglicane.

Ces variations dans le langage du poëte de la cour indiquaient aussi un grand changement dans la politique du roi. L'intention première de Jacques avait été d'obtenir pour les membres de son Église, non-seulement une exemption de toutes les pénalités et de toutes les incapacités civiles, mais encore une ample part dans les dotations ecclésiastiques et universitaires, en continuant de maintenir rigoureusement, à l'égard des sectes puritaines, ces mêmes pénalités et ces mêmes incapacités. D'abord il n'usa du droit de Dispense qu'en faveur des Catholiques romains, tandis qu'on appliquait impitoyablement aux Presbytériens, aux Indépendants et aux Anabaptistes, les lois les plus vexatoires. Pendant que lord Powis siégeait au Conseil, que Hales commandait un régiment, que Massey était doyen d'une université, qu'on imprimait à Oxford, avec autorisation royale, des bréviaires et des missels, que le saint sacrement était publiquement exposé à Londres, sous la protection des piquiers et des mousquetaires de la garde royale, et que des moines de tout ordre parcouraient librement dans leurs costumes les rues de la capitale, on emprisonnait Baxter, on exilait Howe, l'Acte des Cinq-Milles et l'Acte des Conventicules étaient rigoureusement exécutés, les écrivains puritains se voyaient forcés d'avoir recours aux presses secrètes ou étrangères, les congrégations dissidentes ne pouvaient s'assembler que de nuit et dans des lieux écartés, et leurs ministres étaient obligés de prêcher sous des déguisements de matelot ou de charbonnier. En Écosse le roi n'épargnait rien pour forcer le Parlement au rappel de toutes les lois qui frappaient les Catholiques d'incapacités civiles ; et en même temps il demandait et obtenait de nouveaux statuts d'une sévérité sans exemple contre les Presbytériens. Sa

conduite à l'égard des Huguenots exilés de France n'indiquait pas moins clairement sa pensée. On a vu que lorsque la générosité publique mit entre ses mains une forte somme d'argent pour le soulagement de ces malheureux, Jacques, au mépris de toutes les lois de l'hospitalité et de la bonne foi, exigea d'eux qu'ils abandonnassent les rites calvinistes auxquels ils étaient fermement attachés, avant que de leur distribuer même une portion de ces aumônes confiées à sa garde.

Telle fut la politique du roi, tant qu'il conserva l'espoir de voir l'Église anglicane consentir à partager le premier rang avec l'Église de Rome. Un moment cet espoir fut pour lui presque une certitude : l'enthousiasme avec lequel les Tories saluèrent son avènement, le langage respectueux et les amples subsides du Parlement, la répression de la révolte de l'Ouest, la complète défaite du parti qui avait essayé de l'exclure du trône, exaltèrent follement ses espérances. Il compta que tout obstacle céderait devant sa puissance et sa résolution. Mais le Parlement lui résista. Il essaya de la sévérité et des menaces, ses menaces et sa sévérité restèrent sans effet ; il essaya de la prorogation, et du jour où le Parlement fut prorogé l'opposition à ses desseins devint de plus en plus forte. Il lui parut dès lors évident que s'il atteignait son but, ce serait en dépit de ce grand parti qui avait donné tant de preuves signalées de fidélité à sa couronne, à sa famille et à sa personne. Tout le clergé anglican et tout le vieux parti des Cavaliers lui faisaient opposition. Il avait vainement usé de son pouvoir de Suprématie pour ordonner au clergé de s'abstenir de discuter les points de controverse. Il n'était pas une paroisse du royaume où chaque dimanche on ne mit la population en garde contre les erreurs de l'Église de Rome, et ces avertissements produisaient d'autant plus d'effet, qu'ils étaient accompagnés de professions de respect pour le souverain, et de la ferme résolution avouée de souffrir avec patience tous les maux qu'il lui plairait d'infliger. Ces bourgeois et ces gentilshommes royalistes, qui pendant quarante-cinq années de guerre et de troubles avaient si bravement défendu le trône, exprimaient maintenant en termes peu mesurés leur volonté de défendre non moins résolument leur Église. Malgré

son esprit obtus et son caractère despotique, Jacques comprit qu'il fallait changer de tactique : c'était trop risquer que d'outrager à la fois tous ses sujets protestants. En se résignant à faire quelques concessions au parti qui dominait dans les deux Chambres, en se décidant à respecter tous les privilèges, toutes les dignités, tous les avantages dont jouissait l'Église anglicane, il pouvait se permettre de poursuivre les réunions presbytériennes, et continuer à remplir les prisons de prédicateurs anabaptistes; mais s'il était déterminé à spolier l'Épiscopat, il fallait bien qu'il se refusât le plaisir de persécuter les Dissidents. En un mot, s'il voulait faire la guerre à ses anciens amis, il devait conclure une trêve avec ses anciens ennemis. Il ne pouvait parvenir à écraser l'Église anglicane qu'en formant contre elle une vaste coalition, composée de sectes qui, bien plus séparées entre elles par leurs doctrines et leur organisation qu'elles ne l'étaient de l'Anglicanisme, pouvaient néanmoins être entraînées, par une commune jalousie de sa puissance et une commune crainte de son intolérance, à suspendre leur animosité jusqu'au moment où l'Église établie serait dans l'impossibilité de les opprimer.

Jacques voyait à ce plan un grand avantage : s'il parvenait à se concilier les Protestants non-conformistes, il se flattait d'être à l'abri de toute chance de rébellion. Selon les doctrines de l'Église anglicane, aucune provocation ne pouvait justifier des sujets qui résistaient par la force à l'oint du Seigneur; mais la théorie des sectaires puritains était toute différente; ceux-ci ne se faisaient aucun scrupule de frapper les tyrans avec le glaive de Gédéon; beaucoup d'entre eux se seraient servis sans horreur du poignard d'Éhud. Dans le moment même peut-être méditaient-ils une autre insurrection dans l'Ouest ou un autre complot du Rye House. Le roi se disait donc qu'il pouvait persécuter en toute sécurité l'Église anglicane, s'il s'assurait l'appui des Dissidents : de cette manière il s'attachait par l'intérêt le parti dont les principes ne lui offraient aucune garantie, et en même temps les principes du parti dont il attaquait les intérêts le garantissaient de toute insurrection.

Sous l'empire de ces idées, Jacques commença, à partir du

jour où il se sépara violemment de son Parlement, à méditer une ligue générale de tous les Non-Conformistes, Catholiques et Protestants, contre la religion anglicane. Dès la Noël de l'année 1685, le ministre des Provinces-Unies informait les États-Généraux qu'un projet de tolérance générale avait été arrangé et que bientôt il serait rendu public<sup>1</sup>. Cette nouvelle de l'ambassadeur de Hollande se trouva être prématurée. Cependant il paraît qu'on agit avec plus de douceur à l'égard des Dissidents pendant l'année 1686 que pendant l'année précédente. Ce ne fut néanmoins qu'après bien du temps et bien des efforts que le roi se décida à former une alliance avec les hommes qu'il abhorrait le plus. Il lui fallait pour cela surmonter une animosité violente, ancienne, invétérée, lentement développée, héréditaire dans sa famille; animosité fortifiée par de grandes injustices subies et infligées pendant cent vingt années de troubles, et mêlée à tous ses sentiments religieux, politiques, domestiques et personnels. Quatre générations de Stuarts et quatre générations de Puritains s'étaient fait une guerre à mort, et pendant cette longue guerre, aucun Stuart ne détesta plus les Puritains et n'en fut plus abhorré que Jacques II. Après avoir cherché à flétrir son honneur et à le priver de ses droits, ils l'avaient traité d'incendiaire, d'égorgeur et d'empoisonneur, chassé de l'Amirauté et du Conseil privé, forcé à l'exil; enfin ils avaient comploté sa mort et s'étaient armés et révoltés par milliers contre lui. De son côté Jacques s'était vengé des Puritains par des ravages inouïs jusque-là en Angleterre: leurs têtes et leurs corps coupés en quartiers pourrissaient encore attachés à des poteaux dans tous les marchés des comtés de Somerset et de Dorset; des femmes âgées et respectées dans leur secte pour leur piété et leur charité, avaient été décapitées ou brûlées vives pour des offenses qu'un prince clément n'eût pas même jugées dignes d'une sévère réprimande. Voilà quels avaient été, même en Angleterre, les rapports du roi et des Puritains. Mais en Ecosse la tyrannie de l'un et la rage des autres avaient dépassé tout ce que les Anglais pouvaient imaginer.

<sup>1</sup> Leeuwen, 25 déc.-4 janv. 1685-6.

Oublier une animosité si ancienne et si acharnée devait être une tâche difficile pour une nature singulièrement haineuse et implacable.

Le combat qui se livrait dans l'esprit du roi n'échappa point à Barillon. Vers la fin du mois de janvier 1687, il adressa au cabinet de Versailles une dépêche remarquable : elle disait en substance que le roi, ayant acquis la conviction qu'il ne pourrait obtenir une entière liberté pour les Catholiques, et maintenir en même temps les lois pénales contre les Dissidents protestants, penchait pour un système de liberté générale ; mais qu'au fond du cœur il aimerait mieux, même alors, si cela était possible, diviser sa protection et ses faveurs entre l'Église de Rome et l'Église anglicane, à l'exclusion de toutes les autres sectes <sup>1</sup>.

Quelques jours seulement après la date de cette dépêche, Jacques fit, avec hésitation et répugnance, ses premières avances au parti puritain. Il commença par l'Écosse, où son droit de dispense avait été reconnu par un Parlement obséquieux. En conséquence, le 12 février, une proclamation accordant quelques adoucissements aux consciences scrupuleuses fut publiée à Édimbourg <sup>2</sup>. Ce document prouve la justesse du jugement de Barillon. Au moment même de faire des concessions aux Presbytériens, le roi ne pouvait dissimuler l'aversion qu'ils lui inspiraient. Une tolérance complète était accordée aux Catholiques ; les Quakers aussi se trouvaient assez bien traités ; mais les concessions faites aux Presbytériens, qui formaient la grande majorité de la nation écossaise, étaient accompagnées de tant de restrictions qu'elles devinrent à peu près nulles. A l'ancien acte du Test, qui excluait également des fonctions publiques le Catholique et le Presbytérien, on en substitua un nouveau, qui admettait les Catholiques et excluait la plupart des Presbytériens. On permettait aux Catholiques de bâtir des chapelles et même de porter en procession le Saint-Sacrement, partout, ex-

<sup>1</sup> Barillon, 31 janv.-10 fév. 1686-7. « Je crois que, dans le fond, si on ne pouvoit laisser que la religion anglicane et la catholique établies par les loix, le roy d'Angleterre en seroit bien plus content. »

<sup>2</sup> On la trouvera dans « Wodrow » (Appendix), vol. II, n° 129.



cepté dans les grandes rues des bourgs royaux ; les Quakers pouvaient se rassembler dans des édifices publics ; mais on défendait aux Presbytériens de célébrer leur culte ailleurs que dans des bâtiments particuliers, on leur interdisait de bâtir des salles de réunion ou même d'user d'une grange ou d'une galerie ouverte pour leurs exercices religieux ; enfin on leur notifia en même temps, que s'ils osaient tenir des conventicules en plein air, on appliquerait sans merci la loi qui condamnait à mort, en pareil cas, et les prédicateurs et les auditeurs. Tout prêtre catholique pouvait dire la messe ; tout Quaker était libre de débiter un sermon à ses frères réunis ; mais le Conseil privé reçut l'ordre d'empêcher qu'aucun ministre presbytérien ne s'avisât de prêcher sans une permission spéciale du gouvernement. Chaque ligne enfin de ce document et de la lettre royale qui l'accompagnait, prouve à quel point il en coûtait au roi de se relâcher, même faiblement, de sa rigueur habituelle envers les anciens ennemis de sa famille<sup>1</sup>.

Il y a même lieu de supposer que lorsque Jacques publia cette proclamation, il n'était pas encore complètement décidé à s'allier aux Puritains, et qu'il voulait seulement leur montrer tout juste ce qu'il fallait de faveur pour effrayer les Anglicans et les forcer ainsi à l'obéissance. Il attendit donc encore un mois pour voir l'effet que produirait en Angleterre l'édit publié à Édimbourg. D'après le conseil du père Petre, il employa ce mois à ce qu'on appelait alors *closeting* (audience particulière dans le cabinet du roi). Comme on s'attendait à ce que le Parlement se réunît bientôt pour l'expédition des affaires, Londres était plein, et beaucoup de représentants se trouvaient déjà à leur poste. Le roi entreprit de les endoctriner les uns après les autres en particulier. Il se flattait que des Tories zélés comme ils l'étaient presque tous, trouveraient difficile de résister à de pressantes sollicitations, non plus collectives et adressées du haut du trône, mais personnelles et faites dans l'intimité de la conversation. Aussi les membres du Parlement qui venaient à Whitehall pour rendre leurs devoirs étaient-ils tous pris à part et honorés de longs

<sup>1</sup> « Wodrow » (Appendix), vol. II, n<sup>o</sup>s 128, 129, 132.

tête-à-tête. Le roi les pressait de lui accorder, en fidèles sujets, la chose à laquelle il tenait le plus au monde : c'était une question qui touchait son honneur personnel, disait-il; toutes les lois édictées sous le règne précédent, par des Parlements factieux, contre les Catholiques, avaient été en réalité dirigées contre lui; ces lois l'avaient flétri, chassé de l'Amirauté, exclu du Conseil privé; certes il devait donc s'attendre à ce que tous ceux qui professaient pour lui de l'affection et du respect concourussent à leur rappel. Quand les auditeurs se montraient insensibles aux exhortations, il recourait à la corruption et aux menaces : il donnait fort clairement à entendre que ceux qui refusaient de lui complaire ne devaient s'attendre à aucune marque de sa faveur; ou bien, faisant violence à son avarice, il puisait dans son épargne pour faire des largesses. Plus d'un, après avoir été ainsi honoré d'une entrevue, quitta la chambre du roi les mains pleines d'argent. Les juges, qui à cette époque faisaient leurs tournées pour les sessions du printemps, étaient chargés par le roi de voir les représentants qui se trouvaient encore à la campagne et de sonder leurs intentions. Le résultat de ces démarches prouva que la grande majorité de la Chambre des communes était décidée à s'opposer aux projets de la cour<sup>1</sup>. Parmi ceux dont la fermeté excita le plus d'admiration, il faut citer le frère du Chief-Justice, Arthur Herbert, maître de la garde-robe, contre-amiral de la flotte et représentant de la cité de Douvres. Il était très-aimé des matelots et passait pour un des meilleurs officiers de la catégorie aristocratique des marins. On s'attendait à le voir céder facilement aux désirs du roi, car il s'occupait peu de religion, aimait fort le plaisir et la dépense et ne possédait aucune fortune personnelle; ses places lui rapportaient quatre mille livres sterling par an, et de plus on le comptait au nombre des amis les plus dévoués de Jacques. Néanmoins, quand le contre-amiral fut appelé dans le cabinet et que le roi voulut lui faire promettre de voter le rappel de l'Acte du Test, il répondit que son honneur et sa conscience ne lui per-

<sup>1</sup> « Barillon, » 28 fév.-10 mars 1686-7; — « Citters, » 15-25 fév.; — « Reresby's Memoirs; » — « Bonrepaux, » 25 mai-4 juin 1687.

mettaient pas de prendre un semblable engagement. « Personne  
« ne doute de votre honneur, lui dit le roi, mais un homme qui  
« mène une vie comme la vôtre ne devrait pas parler de con-  
« science. » A ce reproche, qui du reste s'était mal à l'amant de  
Catherine Sedley, Herbert répliqua résolument : « J'ai mes dé-  
« fauts, Sire, mais je pourrais nommer des gens qui parlent bien  
« plus que moi de la conscience, et qui mènent une vie tout  
« aussi déréglée que la mienne. » On le destitua de toutes ses  
places, et ses comptes comme Maître de la garde-robe fu-  
rent examinés avec une grande et, selon lui, une injuste sévé-  
rité <sup>1</sup>.

Il devenait clair, désormais, qu'il fallait renoncer à toute espé-  
rance d'alliance entre les Églises de Rome et d'Angleterre, dans  
le but de se partager les dignités et les privilèges et d'anéantir  
les sectes puritaines. Il ne restait plus qu'à tenter une coalition  
entre l'Église de Rome et les sectes puritaines contre l'Église an-  
glicane.

Le 18 mars, le roi prévint le Conseil privé qu'il était résolu à  
proroger le Parlement jusqu'à la fin du mois de novembre et à  
accorder, de son autorité privée, une entière liberté de con-  
science à tous ses sujets <sup>2</sup>. Le 4 avril parut la mémorable Décla-  
ration d'Indulgence.

Dans cette déclaration, le roi convenait que son désir le plus  
vif serait de voir tous ses sujets devenir membres de l'Église à  
laquelle il appartenait lui-même, mais, puisque cela était im-  
possible, il annonçait son intention de les protéger tous dans le  
libre exercice de leurs différents cultes. Il répétait toutes ces  
phrases qui huit ans auparavant lui étaient si familières quand  
il se trouvait exposé à la persécution, mais qu'il semblait avoir  
oubliées du jour où la fortune lui permit de devenir persécu-  
teur. Il était depuis longtemps convaincu, disait-il, que la con-  
science devait être libre, que les persécutions nuisaient au

<sup>1</sup> « Barillon, » 14-24 mars 1687; Lettre de Lady Russell au docteur Fitzwilliam, en date du 1<sup>er</sup> avril; — « Burnet, » I, 671, 762; Clarke dans sa Vie de Jacques, II, 204, donne sur cette conversation des détails qui diffèrent un peu de ceux-ci; mais ce passage ne fait pas partie des Mémoires du roi.

<sup>2</sup> London Gazette, 21 mars 1686-7.

commerce et aux progrès de la population, et qu'elles n'atteignaient jamais le but que se proposaient les persécuteurs. Il répétait ses promesses déjà si souvent faites et si souvent violées, d'assurer à l'Église anglicane la jouissance de ses droits légaux. Puis il annulait, de son autorité privée, une longue série de statuts ; il suspendait les lois pénales contre les Non-Conformistes de toutes les sectes ; il autorisait Catholiques et Protestants dissidents, à exercer publiquement leur culte ; il défendait à ses sujets, sous peine d'encourir son déplaisir, de troubler aucune assemblée religieuse ; enfin, il abrogeait tous les actes qui imposaient un Test religieux comme condition pour exercer un emploi civil ou militaire <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> London Gazette, 7 avril 1687.

FIN DU TOME DEUXIÈME



# TABLE

## DU TOME DEUXIÈME

### CHAPITRE IV

Mort de Charles II. . . . .	1	Poursuites contre Dangerfield. . . . .	55
Souçons d'empoisonnement. . . . .	13	Poursuites contre Baxter. . . . .	57
Discours de Jacques II au Conseil Privé. . . . .	14	Réunion du Parlement d'Écosse. . . . .	61
Jacques II proclamé roi. . . . .	15	Sentiments de Jacques à l'égard des Puritains. . . . .	63
État de l'administration. . . . .	17	Cruel traitement infligé aux Covenantaires écossais. . . . .	64
Nouvelles mesures. . . . .	18	Sentiments de Jacques à l'égard des Quakers. . . . .	68
Sir George Jeffreys. . . . .	20	William Penn. . . . .	70
L'impôt prélevé sans un acte du Parlement. . . . .	25	Faveur toute particulière montrée aux Catholiques romains et aux Quakers. . . . .	74
Convocation du Parlement. . . . .	26	Réunion du Parlement d'Angleterre. . . . .	74
Transactions entre Jacques et le roi de France. . . . .	26	Trevor est nommé Speaker. . . . .	76
Churchill envoyé comme ambassadeur en France. . . . .	29	Caractère de Seymour. . . . .	77
Son histoire. . . . .	29	Discours du roi au Parlement. . . . .	78
Sentiments des gouvernements continentaux à l'égard de l'Angleterre. . . . .	33	Discours à la Chambre des communes. . . . .	79
Politique de la Cour de Rome. . . . .	35	Discours de Seymour. . . . .	79
Lutte dans l'esprit de Jacques. . . . .	37	Mesures adoptées par les Communes au sujet de la religion. . . . .	81
Incertitude de sa politique. . . . .	38	Vote des taxes additionnelles. . . . .	82
Célébration publique du service catholique dans son palais. . . . .	39	Sir Dudley North. . . . .	83
Son couronnement. . . . .	41	Mesures prises à la Chambre des lords. . . . .	84
Enthousiasme des Tories. . . . .	44	Acte de réhabilitation de Stafford. . . . .	86
Leurs adresses au roi. . . . .	44		
Les élections. . . . .	45		
Poursuites contre Titus Oates. . . . .	49		

### CHAPITRE V

Les Whigs réfugiés sur le continent. . . . .	87	Portraits des principaux réfugiés. . . . .	88
Leurs correspondants en Angleterre. . . . .	88	Ayloff. . . . .	89
		Wade. . . . .	90
		Goodenough. . . . .	90

Rumbold. . . . .	91	ton. . . . .	142
Lord Grey. . . . .	91	Il prend le titre de roi. . . . .	145
Monmouth. . . . .	95	Sa réception à Bridgewater. . . . .	147
Ferguson. . . . .	94	Le gouvernement prend des dis-	
Réugiés écossais. . . . .	98	positions pour lui résister. . . . .	149
Comte d'Argyle. . . . .	99	Monmouth songe à s'emparer de	
Sir Patrick Hume. . . . .	102	Bristol. . . . .	152
Sir John Cochrane. . . . .	102	Il abandonne ce dessein. . . . .	154
Fletcher de Saltoun. . . . .	102	Escarmouche à Philip's Norton. . . . .	155
Conduite déraisonnable des réfu-		Désespoir de Monmouth. . . . .	156
giés écossais. . . . .	105	Il revient à Bridgewater. . . . .	157
Préparatifs d'attaque contre l'An-		L'armée royale établit son camp	
gleterre et l'Écosse. . . . .	104	à Sedgemoor. . . . .	158
John Locke. . . . .	106	Bataille de Sedgemoor. . . . .	162
Préparatifs du gouvernement		Poursuite des rebelles. . . . .	168
pour la défense de l'Écosse. . . . .	107	Exécutions militaires. . . . .	169
Conversation de Jacques avec les		Fuite de Monmouth. . . . .	169
ambassadeurs de Hollande. . . . .	108	Sa capture. . . . .	171
Efforts impuissants du prince		Sa lettre au roi. . . . .	175
d'Orange et des Etats-Généraux		Son entrevue avec celui-ci. . . . .	175
pour empêcher le départ d'Ar-		Son exécution. . . . .	178
gyle. . . . .	109	Affection des classes inférieures	
Argyle quitte la Hollande. . . . .	110	pour la mémoire de Monmouth. . . . .	182
Il débarque en Écosse. . . . .	111	Cruauté des soldats dans l'ouest	
Ses discussions avec ses compa-		de l'Angleterre. . . . .	18
gnons. . . . .	112	Kirke. . . . .	185
Dispositions de la nation écos-		Jeffreys part pour sa tournée ju-	
saise. . . . .	114	diciaire. . . . .	190
Dispersion de l'armée d'Argyle. . . . .	118	Procès d'Alice Lisle. . . . .	191
Il est fait prisonnier. . . . .	119	Les Sanglantes Assises. . . . .	195
Son exécution. . . . .	124	Abraham Holmes. . . . .	198
Exécution de Rumbold. . . . .	124	Christopher Battiscombe. . . . .	199
Mort d'Ayloffé. . . . .	127	Les frères Hewling. . . . .	200
Dévastation du comté d'Argyle. . . . .	127	Peine infligée à Tutchin. . . . .	201
Tentatives infructueuses pour em-		Déportation des rebelles. . . . .	202
pêcher le départ de Monmouth. . . . .	128	Confiscations et extorsions. . . . .	205
Il arrive à Lyme. . . . .	131	Rapacité de la reine et de ses	
Son manifeste. . . . .	152	femmes. . . . .	205
Sa popularité dans l'ouest de		Affaires de Grey et de Cochrane. . . . .	207
l'Angleterre. . . . .	155	Affaires de Storey, Wade, Goode-	
Engagement entre les rebelles et		nough et Ferguson. . . . .	208
la milice à Bridport. . . . .	155	Jeffreys est nommé Chancelier. . . . .	211
Engagement entre les rebelles et		Procès et exécution de Cornish. . . . .	211
la milice à Axminster. . . . .	157	Procès et exécutions de Fernley	
La rébellion est connue à Lon-		et d'Elizabeth Gaunt. . . . .	215
dres. . . . .	157	Procès et exécution de Bateman. . . . .	215
Fidélité du Parlement. . . . .	157	Violente persécution exercée contre	
Réception de Monmouth à Taun-		les dissidents protestants. . . . .	216

## CHAPITRE VI

Jacques est à l'apogée de sa puissance durant l'automne de

1685. . . . .	218
Sa politique extérieure. . . . .	219

Ses plans de gouvernement intérieur. . . . .	220	vernements étrangers. . . . .	263
Acte de l'Habéas Corpus. . . . .	220	Le Pape et la Compagnie de Jésus sont opposés l'un à l'autre. . . . .	265
L'armée permanente. . . . .	221	La Compagnie de Jésus. . . . .	265
Projets de Jacques en faveur de la religion catholique romaine. . . . .	222	Le père Petre. . . . .	272
Violation de l'acte du Test. . . . .	227	Caractère du roi et ses opinions. . . . .	272
Disgrâce de Halifax. . . . .	228	Sunderland l'encourage dans ses erreurs. . . . .	274
Mécontentement général. . . . .	229	Perfidie de Jeffreys. . . . .	277
Persécution des Huguenots français. . . . .	230	Godolphin. . . . .	277
Effets que produit cette persécution en Angleterre. . . . .	232	La reine. . . . .	277
Réunion du Parlement. . . . .	233	Amours du roi. . . . .	278
Discours du roi. . . . .	233	Catherine Sedley. . . . .	278
Une opposition se forme dans la Chambre des communes. . . . .	235	Intrigues de Rochester en faveur de Catherine Sedley. . . . .	280
Dispositions des gouvernements étrangers. . . . .	236	Déclin de l'influence de Rochester. . . . .	283
La Chambre se forme en comité pour discuter le discours du roi. . . . .	237	Castlemaine envoyé à Rome. . . . .	285
Échec du gouvernement. . . . .	241	Les Huguenots maltraités par Jacques. . . . .	286
Nouvel échec du gouvernement. . . . .	243	Le droit de Dispense. . . . .	289
Le roi réprimande les Communes. . . . .	244	Destitution des juges récalcitrants. . . . .	291
Coke est mis en prison par l'ordre des Communes pour irrévérence envers le roi. . . . .	244	Affaire de Sir Edward Hales. . . . .	292
Opposition à la Chambre des lords. . . . .	245	Des Catholiques romains sont autorisés à jouir de bénéfices ecclésiastiques. . . . .	294
Le comte de Devonshire. . . . .	245	Sclater. . . . .	294
L'évêque de Londres. . . . .	246	Walker. . . . .	294
Le vicomte Mordaunt. . . . .	247	Le Doyenné de Christ-Church est donné à un Catholique romain. . . . .	295
Prorogation. . . . .	249	Jacques dispose des évêchés. . . . .	296
Procès de lord Gerard et de Hampden. . . . .	250	Il se décide à user de sa suprématie ecclésiastique contre l'Église anglicane. . . . .	296
Procès de Delamere. . . . .	251	Ses difficultés. . . . .	297
Effet de son acquittement. . . . .	254	Il crée une nouvelle cour de Haute-Commission. . . . .	300
Les partis à la Cour. . . . .	255	Poursuites dirigées contre l'évêque de Londres. . . . .	304
Sentiments des Tories protestants. . . . .	255	Mécontentement excité par l'étalage public des cérémonies et des ornements du culte catholique. . . . .	305
Publication des documents trouvés dans le coffre-fort de Charles II. . . . .	257	Émeute. . . . .	306
Sentiments des Catholiques romains les plus honorables. . . . .	258	Formation d'un camp à Hounslow. . . . .	309
Cabale des Catholiques romains violents. . . . .	260	Samuel Johnson. . . . .	310
Castlemaine. . . . .	260	Hugh Speke. . . . .	311
Jermyn. . . . .	260	Poursuites contre Johnson. . . . .	312
White. . . . .	260	Zèle du clergé anglican contre le Papisme. . . . .	314
Tyrconnel. . . . .	261		
Sentiments des ministres des gou-			

Ouvrages de controverse. . . . .	315	État de la colonie anglaise. . . . .	335
Les Catholiques romains ont le dessous. . . . .	316	Conduite qu'aurait dû tenir Jac- ques. . . . .	337
État de l'Écosse. . . . .	317	Ses erreurs. . . . .	339
Queensberry; Perth; Melfort. . . . .	318	Clarendon arrive en Irlande en qualité de lord-lieutenant. . . . .	341
Leur apostasie. . . . .	319	Ses ennemis. . . . .	342
La religion catholique est favori- sée en Écosse. . . . .	320	Panique parmi les colons anglais. . . . .	342
Émeutes à Édimbourg. . . . .	320	Tyrconnel arrive à Dublin comme général. . . . .	345
Colère du roi. . . . .	321	Sa partialité et sa violence. . . . .	346
Ses projets relativement à l'É- cosse. . . . .	322	Il s'attache surtout au rappel de l'acte de Colonisation. . . . .	347
Une députation du Conseil privé d'Écosse arrive à Londres. . . . .	323	Il revient en Angleterre. . . . .	348
Négociations avec le roi. . . . .	323	Le roi est mécontent de Claren- don. . . . .	348
Réunion des États d'Écosse. . . . .	324	Rochester est attaqué par la Ca- bale jésuitique. . . . .	349
Ils se montrent récalcitrants. . . . .	325	Jacques essaye de convertir Ro- chester. . . . .	351
Ils sont ajournés. . . . .	328	Destitution de Rochester. . . . .	356
Système arbitraire de gouverne- ment en Écosse. . . . .	329	Destitution de Clarendon. . . . .	358
L'Irlande. . . . .	330	Tyrconnel est nommé lord-lieute- nant d'Irlande. . . . .	358
État de la loi au sujet de la reli- gion. . . . .	331	Terreur des colons anglais. . . . .	360
Hostilité des races. . . . .	332	Résultat de la chute des Hyde. . . . .	361
Le paysan indigène. . . . .	333		
L'aristocratie indigène. . . . .	335		

## CHAPITRE VII

Guillaume, prince d'Orange. . . . .	362	Traité d'Augsbourg. . . . .	389
Son extérieur, son enfance et son éducation. . . . .	363	Guillaume devient le chef de l'opposition anglaise. . . . .	389
Ses opinions théologiques. . . . .	365	Mordaunt lui conseille de faire une descente en Angleterre. . . . .	391
Ses talents militaires. . . . .	366	Il rejette ce conseil. . . . .	391
Son amour du danger. . . . .	367	Mécontentement en Angleterre après la chute de la famille Hyde. . . . .	392
Sa mauvaise santé. . . . .	369	Conversions au Papisme. . . . .	393
Froideur de ses manières. . . . .	369	Peterborough; Salisbury. . . . .	393
Violence de ses émotions. . . . .	369	Wycherley; Tindal; Haines. . . . .	394
Son amitié pour Bentinck. . . . .	370	Dryden. . . . .	395
Marie, princesse d'Orange. . . . .	373	La Biche et la Panthère. . . . .	397
Gilbert Burnet. . . . .	374	La Cour change de politique à l'égard des Puritains. . . . .	402
Il rétablit l'harmonie entre le Prince et la Princesse. . . . .	379	Une tolérance partielle est accor- dée à l'Écosse. . . . .	404
Rapports de Guillaume avec les partis en Angleterre. . . . .	380	Entrevues dans le cabinet du roi. . . . .	405
Ses sentiments à l'égard de ce pays. . . . .	381	Elles n'amènent aucun résultat. . . . .	406
Ses sentiments à l'égard de la France. . . . .	382	L'amiral Herbert. . . . .	406
Il est toujours conséquent dans sa politique. . . . .	386	Déclaration d'Indulgence. . . . .	407

